REVUE
DE
PHILOLOGIE
DE
LITTÉRATURE ET D'HISTOIRE ANCIENNES

TROISIÈME SÉRIE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

A. ERNOUT
MEMBRE DE L'INSTITUT
PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE

ET

P. CHANTRAINE
PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES
DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS

ANNÉE ET TOME XXVII
(79e de la collection)

PARIS
LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK
11, RUE DE LILLE, 11
—
1953

TOUS DROITS RÉSERVÉS

NOTES CRITIQUES SUR LES « OISEAUX » D'ARISTOPHANE

Diverses circonstances, dont le détail importe peu, m'ont amené à publier, il y a deux ans, une traduction française des *Oiseaux* d'Aristophane [1]. Elle fut faite d'après le texte établi par Victor Coulon pour la collection Budé, avec un soin et une connaissance de la tradition manuscrite qui eussent défié une concurrence non justifiée par tout un travail de recherches nouvelles. Il n'en pouvait être question pour moi. Mais quel philologue pourrait aborder un texte antique sans rencontrer quelques motifs d'interpréter, de ponctuer, de constituer même tel ou tel passage autrement qu'il n'avait été fait auparavant ? C'est mon histoire et je m'étais provisoirement borné à en avertir par de brèves notes le lecteur de ma version nouvelle. Une promesse faite d'abord à moi-même m'engageait à m'en expliquer un peu plus amplement auprès d'un public de confrères, collègues et juges. Je m'en acquitte aujourd'hui dans cette revue où j'ai fait mes débuts, en m'excusant d'avance si par ci par là choque mon audace à refuser des opinions antérieures, voire anciennes. Nous gagnons tous à la netteté sans parti pris, du moment que nous nous sommes informés.

Les scholies, par exemple, nous apprennent beaucoup, remontant en définitive à un temps qui disposait encore de renseignements plus fournis que le nôtre. Mais souvenons-nous, d'autre part, qu'un contemporain des successeurs d'Alexandre était plus d'une fois, devant l'allusion rattachée à un nom de l'Athènes du V^e^ siècle, réduit à ne tirer, comme nous-mêmes, un sens que d'un contexte qui, pour lui, n'était plus qu'un « texte », non une réplique de théâtre vivant. Ni public ni scène possibles désormais pour la poésie aristophanesque. Place à Eubule, en attendant Ménandre. Au détail, maintenant.

1-2. Non, ce n'est pas à son choucas qu'Euelpidès adresse sa question en entrant, c'est au directeur de l'ascension entreprise, invisible encore derrière lui, et dont il reçoit directement la réponse de mauvaise humeur : διαρραγείης. C'est avec ce mot que, sa corneille sur le poing, le Pisthétairos paraît hors du passage d'entrée. Voyez cela dans l'*orchestra* de Dionysos. Nous entendrons la cascade en gradins des rires, et après seulement nous signifiera quelque chose le tour grammatical ἥδε δ'αὖ, où l'adverbe (Platon nous l'enseigne fréquemment) marque du nouveau dans les points de vue. Et quel metteur en scène sera insensible à cette immédiate présentation des personnages dans leurs situations respectives ?

1. Librairie philosophique J. Vrin à Paris.

16. Ici, comme pour tout ce qui va suivre, l'incommodité de l'âge m'a rendu difficile de vérifier des « priorités » auxquelles j'ai d'ailleurs appris à ne pas tenir.

On a presque toujours, dans les vers qui rappellent la place d'honneur due à Térée, devenu la Huppe, ὃς ὄρνις ἐγένετ' ἐκ τῶν ὀρνέων, séparé les derniers mots des précédents par une virgule. La place à part que l'ἔποψ a dans le monde Oiseau oblige, au contraire, à réunir ces termes en une locution toute faite pour qui est jugé μόνος καὶ πρῶτος, comme un exceptionnel champion athlétique.

30. Οὔτ' ἐν λόγῳ οὔτ' ἐν ἀριθμῷ est assez connu (oracle que citent les scholies de Théocrite 14, 48, à propos d'une formule analogue) pour qu'on renvoie aux dictionnaires un peu complets les curieux d'exemples. On peut donc s'étonner que ce rapprochement tout trouvé n'ait presque jamais servi à entendre bien dans les *Oiseaux* : ὦνδρες οἱ παρόντες ἐν λόγῳ. Flatter l'auditoire est assez naturel.

139. Reproche ironique adressé à un élégant suppôt des gymnases, de manquer à caresser un beau garçon. Trois explications dans les scholies du nom sous lequel l'interpelle Pisthétairos : Ὦ Στιλβωνίδη. 1. Pas de majuscule initiale : façon de dire λαμπρὲ καὶ ἀπὸ βαλανείων κεκαλλωπισμένε ; 2. Nom commun désignant un inconnu ; 3. La désinence -ίδης marquant une filiation, un Stilbon, dont on ne sait rien, est blâmé d'avoir un fils pareil (διασύρει δὲ τοῦτον ὡς παῖδα ἔχοντα). Aucun des trois points de vue n'est ni entièrement faux ni complet. Στίλβων (l'Etincelant) est le nom astrologique de la planète Mercure-Hermès ; le dieu éponyme préside, comme on sait, aux exercices des palestres. Non seulement donc « fils de Stilbon » est une appellation spécifique flatteuse, de même que tout médecin est fils d'Esculape, mais la terminaison comporte en elle une nuance anoblissante (Lucien, *le Songe ou le Coq* 14 : εἴπατε τῷ πτωχῷ τούτῳ μὴ κατασμικρύνειν μου τοὔνομα· οὐ γὰρ Σίμων, ἀλλὰ Σιμωνίδης ὀνομάζομαι).

167 sqq. Deux mots au crayon lus en marge d'un exemplaire qui me vient de mon maître Edouard Tournier signalent que le Téléas au sujet duquel les scholies errent à qui mieux mieux était un devin professionnel de réputation plus ou moins équivoque, mais non sans notoriété [1]. Ils m'ont aidé à construire, ponctuer et, je crois, entendre comme il faut ce passage :

Αὐτίκα
ἐκεῖ παρ' ἡμῖν τοὺς πετομένους ἢν ἔρῃ
τίς ὄρνις οὗτος, ὁ Τελέας ἐρεῖ ταδί·
Ἄνθρωπος ὄρνις ἀστάθμητος, πετόμενος κτέ.

En l'an 414 av. J.-C., au portrait du volage esquissé, courait sans doute de gradin en gradin le nom d'Alcibiade entre autres.

1. A preuve ce que dit de lui Platon le Comique (fr. 161 Kock : νοεῖ μὲν ἕτερ', ἕτερα δὲ τῇ γλώττῃ λέγει) et, dans les *Oiseaux*, les vers 1023 sq.

183. Le jeu de mots πόλος-πόλις — assez difficile à rendre en français, mais on fait ce qu'on peut — exige que dans les vers

Ἢν δ' οἰκίσητε τοῦτο καὶ φράξηθ', ἅπαξ
ἐκ τοῦ πόλου τούτου κεκλήσεται πόλις,

l'adverbe ἅπαξ soit lié au futur *parfait* qui suit, κεκλήσεται, avec le sens définitif d'« une fois pour toutes » que lui donne Cassandre dans l'*Agamemnon* d'Eschyle 1322 :

ἅπαξ ἔτ' εἰπεῖν ῥῆσιν, οὐ θρῆνον θέλω
ἐμὸν τὸν αὐτῆς.

276. C'est le moment de l'entrée des oiseaux importants allant, un à un, se jucher sur les cîmes praticables qui bordent un arc de l'enceinte de *l'orchestra.* Chacun sera singularisé par question de Pisthétairos et réponse de la Huppe. Le vers-question, cette fois, comprend deux parties. D'abord une interrogation empruntée, nous le savons, aux Ἠδωνοί d'Eschyle (fr. 60 N²) : Τίς ποτ' ἐσθ' ὁ μουσόμαντις ; On peut parier que le costume et l'aspect du volatile dit Μῆδος (v. 277) présentaient quelque particularité frappante rappelant aux esprits le μουσόμαντις eschyléen. D'autre part, le figurant chargé du rôle devait faire assez l'acrobate en passant de crête en crête jusqu'à celle où il s'établissait. D'où la réflexion de Pisthétairos qui finit le vers : « A-t-on jamais vu ? Un oiseau marchant sur les montagnes ! » Ἄτοπος ὄρνις ὀρειβάτης. Ainsi doit se ponctuer le vers.

375. Je me demande, dit le chef du chœur, comment ces humains, de père en fils nos ennemis, pourraient nous enseigner quelque chose qui soit utile. Réponse :

Ἀλλ' ἀπ' ἐχθρῶν δὴ < τὰ > πολλὰ μανθάνουσιν οἱ σοφοί.

J'ai ainsi complété le mètre, conformément au sens attendu ; les cinq vers suivants confirment en effet par des raisons que l'on apprend bien plus des ennemis que des amis.

D'ordinaire on imprime δῆτα depuis l'Aldine *princeps.* Mais cette « correction » purement mécanique affaiblit à la fois le rythme et l'affirmation que la suite développe : τὰ πολλά, non pas seulement πολλά, παρ' ἐχθρῶν κοὐ φίλων.

467-469. Ici encore, si l'on veut, question de ponctuation ; mais entendons par là répartition syntaxique des mots. Il s'agit de convaincre le peuple oiseau, déjà bien disposé, qu'à lui revient droit de priorité sur tous, rois et dieux.

Ἡμεῖς βασιλῆς ; Τίνος ;
— Ὑμεῖς
πάντων ὁπόσ' ἔστιν, ἐμοῦ πρότερον τουδί, καὶ τοῦ Διὸς αὐτοῦ
ἀρχαιότεροι πρότεροί τε Κρόνου καὶ Τιτάνων ἐγένεσθε.

C'est beaucoup altérer le mouvement comique que de mettre en asyndète un τουδί isolant ce pauvre Euelpidès auquel est loin de vouloir donner une importance quelconque Pisthétairos en train de frapper un grand coup sur

l'imagination de l'auditoire à conquérir complètement (v. 465 : τὴν τούτων θραύσει ψυχήν) tout de suite le rôle suprême qu'il affectera jusqu'à conclusion triomphale. Lui seul et c'est assez : πάντων ὁπόσ' ἔστιν aucun autre être ne doit occuper la base de l'échelle d'antériorité montant jusqu'aux Divins. « Moi le premier, tel que vous me voyez » (ἐμοῦ πρῶτον τουδί), je ne cède le pas qu'à l'antédiluvien (Cronos, les Titans, la Terre-Mère).

496. Du long composé τορνευτολυρασπιδοπηγοί je n'hésite pas à reprendre ce que j'en ai dit dans une note au bout de ma traduction. Il avait, à travers les siècles, perdu son sens lorsqu'un commentateur byzantin [1], trop suivi par les modernes, a cru y trouver lyres et boucliers, alors qu'ὄλυρα, genre de céréale, et ἀσπίς, reptile fameux par l'aspic de Cléopâtre, devaient faire reconnaître les *chichifregi* que l'on confectionne toujours à Marseille. Echanger du travail contre la pitance (ἄλφιτα) est le lot du pauvre diable qui a un estomac et pas de métier.

538. « Tout de même que sur des charognes », αὐτῶν ὥσπερ κενεβρείων, leçon transmise par les manuscrits, m'a paru devoir ressusciter de son enterrement sous l'αὔων de Reiske, souvent mieux inspiré.

640. Quand je le disais, que des scholies, jugeant sur papier (écrivons, s'il vous plaît, peaux ou papyrus) et souvenirs figés d'histoire, n'avaient pas manqué de déterrer dans μελλονικιᾶν le nom du stratège Nicias. En février 414, quand on joua la comédie composée, bien entendu, auparavant, il ne rendait pas encore le son que lui a prêté la relation thucydidéenne. Le verbe comique μελλονικιᾶν signale si bien par sa formation le genre de maladie qui entrevoit toujours Νίκη dans un avenir retardable, qu'il est ici à sa place.

698. Dans cette brillante fantaisie généalogique, le rôle des ailes et leur usage ἀνεμώδης est exclusivement réservé à l'Amour (697 avec la scholie) et aux oiseaux, au point qu'on s'étonne de voir l'épithète πτερόεντι facilement acceptée comme s'appliquant au Chaos, déjà d'ailleurs assez caractérisé par la compagnie où on l'a rencontré cinq vers avant (693) avec Νύξ, Ἔρεβος, Τάρταρος. Rien de tel dans les scholies antiques, où Χάει...νυχίῳ va de soi. Je pense bien que, comme moi, elles ont lu sans broncher l'accusatif « d'objet intérieur » accolé à μιγείς. Précisément, dans un monde ailé, toute union s'opère à la va-vite, une fois les suites assurées. Autrement, pourrait-il être écrit (v. 700) qu'Ἔρως ξυνέμειξεν ἅπαντα? C'est déjà beaucoup d'ouvrage.

Séparer πτερόεν de τι ne passera pas, j'espère, pour une conjecture trop hardie. Que de peines se sont données divers pour ne pas constater un fait tout simple !

712. Prenez vos précautions pour l'hiver, crie en passant la grue au nautonier. L'une sera de préparer une χλαῖνα à ce toqué d'Oreste [2]. Faute de quoi, force lui sera bien d'en dépouiller autrui (ἵνα μὴ ῥιγῶν ἀποδύῃ). C'est ainsi d'ὑφαίνειν, non de φράζει que dépend le datif Ὀρέστῃ.

1. Ce qui reste des commentaires antérieurs tient dans le seul mot ἔμποροι du *Ravennas*. Toujours l'interprétation tirée uniquement du contexte.

2. Orestès, si l'on y tient beaucoup. Mais alors, renonçons à le confondre, pour rire (1491) avec le fils d'Agamemnon. Le rire fut longtemps le but propre de la κωμῳδία.

724. Ἢν οὖν ἡμᾶς νομίσητε θεούς,
ἕξετε χρῆσθαι μάντεσι μούσαις
αὔραις, ὥραις, χειμῶνι, θέρει,
μετρίῳ πνίγει.

Tout un orchestre prophétique ! Loin de me repentir, je m'applaudirais presque de m'être dit, d'accord avec les vieilles scholies (R V), que πολλὰ τῶν ὀρνέων μουσικά. Et que viendraient faire les Muses avec leur majuscule, à l'heure où les oiseaux seront promus les dieux ?

739. Dans cette strophe du chœur où aux paroles se mêlent les τιοτιοτίγξ imitatifs, Muse et musique se confondent évidemment. Lisons-la en l'abrégeant : Μοῦσα λοχμαία ποικίλη μεθ' ἧς ἐγὼ...ἑζόμενος μελίας ἐπὶ φυλλοκόμου ...νόμους ἱεροὺς ἀναφαίνω...ἔνθεν...Φρύνιχος ἀμβροσίων μελέων ἀπεβόσκετο καρπόν κτέ. Ne s'agit-il que de célébrer un présent à continuer ? La simple ellipse d'ἐστί justifie le texte ποικίλη. Mais alors Μοῦσα λοχμαία est un nominatif. Qui en a fait une invocation s'est-il senti embarrassé de fournir un verbe à la proposition principale qui domine le tout ? Ce n'est pas mon affaire ; la mienne est de constater ceci : la strophe n'est pas isolée. Il y a du nouveau, et quel ! Une vie neuve s'ouvre pour et par le monde Oiseau, comme le disent à leur façon les tirades en tétramètres trochaïques (752-768 ; 785-800) et aussi, à la reprise scénique, les premiers mots que prononce l'avantageux Pisthétairos : ταυτὶ τοιαυτί. Mais, de son côté, l'antistrophe, qui montre, des bords de l'Hèbre, le chant des cygnes allant étonner les dieux olympiens. Un futur s'impose dans l'annonce de toute cette description lyrique.

De là le ποικιλεῖ, « tu vas te diversifier », que j'ai cru pouvoir retrouver en supposant la banale confusion pour l'oreille, et souvent aussi pour l'œil, de ει et η, même bien après la « translittération ».

823. L'âge me sert d'excuse par avance pour n'avoir pas pu aller remuer des paperasses plus ou moins éloignées afin de me garder contre l'appropriation involontaire de plumes d'autrui. Je cède bien volontiers le pas à qui m'aura devancé sur un point quelconque du texte des *Oiseaux*. Ce sera toujours « un de l'équipe ». Mais que j'eusse souhaité n'être pas réduit à l'initiative de changer καί en ναί dans cet endroit constamment mal éclairci ou modifié !

Ναί, λῷστον μὲν οὖν
τὸ Φλέγρας πεδίον, ἵν' οἱ θεοὶ τοὺς γηγενεῖς
ἀλαζονευόμενοι καθυπερηκόντισαν.

Deux considérations, en tout cas, m'ont conduit d'où l'on me délogera peut-être pour mieux faire. D'abord μὲν οὖν oppose quelque neuf, idée ou fait, à une concession enregistrée. Ensuite, tout rare qu'il est dans le vocabulaire comique, λῷστον a un arrière-goût d'ironique[1] et de non usé, qui paraît assez le préserver contre les suspicions (confusion mécanique ? glose ?).

1. Signalé dans une note de Wilamowitz sur l'*Héraclès* d'Euripide (196), à laquelle on peut se reporter.

876. La formule en prose qui précède et où les noms d'oiseaux (φρυγίλῳ, στρούθῳ) sont accolés à des noms de divinités oblige, ce semble, à rapprocher sans virgule δέσποινα Κυβέλη στροῦθε. Cela m'a mené à penser, devant μῆτερ Κλεοκρίτου au « héraut des mystes » de Xénophon, *Helléniques* 2,4,20, sans d'ailleurs en savoir plus long. — La tendance à séparer par des virgules les épithètes attachées à un vocatif (encore πάτερ κτίστορ Αἴτνας v. 926) me paraît devoir être combattue.

951. Νιφόβολα πεδία πολύπορά τ'ἤλυθον ἀλαλᾶν. Il y a toujours comme un soulagement à pouvoir revenir à la tradition manuscrite, même quand c'est à Bentley qu'on dit adieu en quittant celle des éditeurs qui l'ont suivi. Bentley ne connaissait que des leçons de mauvais aloi concernant le salmigondis lyrique de l'obstiné poétereau frileux. Changer l'accent d'ἀλαλὰν (sic *Ravennas* et *Venetus*) en ἀλαλᾶν n'est que lire correctement. Qui croirait qu'encore aujourd'hui des variantes d'accentuation passent pour traditions manuscrites respectables ?

1023. Comment n'aurais-je pas écouté la scholie du *Venetus* au v. 1042, qui rappelle la règle des noms en -ιεύς recommandant d'accentuer l'accusatif pluriel Νεφελοκοκκυγιᾶς ?

1024. C'est d'accord avec la conclusion qui ressortait d'une note intéressante de Paul Foucart dans la *Revue des Etudes anciennes*, 1889, p. 206, n. 1, que j'ai placé dans la bouche de Pisthétairos, et non de l'ἐπίσκοπος, la remarque faite à propos de Téléas et de son βιβλίον, où était couché par écrit (168 ; 974 sqq.) quelque chose comme un oracle, ou une consultation divinatoire ?

1052. Sous prétexte qu'ἀπολῶ est un futur, faut-il remplacer par le même temps le présent du verbe suivant, que donne la tradition manuscrite ?

Ἀπολῶ σε καὶ γράφω σε μυρίας δραχμάς offre un bon exemple des plaisanteries qu'un brave érudit comme Mehler ne saisit pas, faute de se mettre, devant son papier, au cran de comédie où il se serait, lui, trouvé bien facilement dans un petit théâtre de la Hollande actuelle. Voilà ce que c'est que de tout réduire en « textes » ! Le drôle de la scène est justement d'annoncer au futur « je te perdrai » et de commencer tout de suite en réclamant « par écrit » les dix mille drachmes. Le sergot ne dit pas « Je dresserai », mais « Je vous dresse » ... procès-verbal. Menace de la colère et *illico* début de réalisation... dans les formes.

1066. Les oiseaux se flattent, voyant tout de haut, de surveiller utilement la fructification des arbres et d'empêcher toujours la continuelle « recrue » [1] des bestioles ses ennemies.

Σῴζω δ'εὐθαλεῖς καρποὺς
κτείνων πάμφυλον γένναν
θηρῶυ, ἃ πάντ' ἐν γαίᾳ
ἐκ κάλυκος αὐξανόμενον γένυσι παμφάγοις
δένδρεσί τ'ἐφεζομένα καρπὸν ἀποβόσκεται.

1. Bossuet fut trop bon lecteur de grec pour m'en vouloir d'emprunter en pays comique un admirable mot au plus fameux passage peut-être du pathétique *Sermon sur la mort*.

Ainsi Brunck avait justement accentué l'ἐφεζόμενα de la droite tradition des mss antérieurs au quatorzième siècle. Le terme γέννα, les présents αὐξανόμενον et ἀποβόσκεται, sans compter ceux qui suivent, auraient dû préserver ce texte d'une retouche au parfait (ἐφημένα) indigne d'un philologue tel que Dobrée. Que voulez-vous ? Comme tant d'autres — et qui à cet égard osera se présenter pour « sans péché ? » — il lui est arrivé de partir du travail des devanciers, non de l'antique *littera tradita.* Faisait-il, d'ailleurs, peut-être rentrer l'accentuation dans celle-ci ? A qui oublie de nos jours que cela ne saurait être, la mauvaise forme ἐφεζόμενα (*sic*) du papyrus du VI^e siècle publié en 1882 par Henri Weil (*R. de Phil.*, VI, 179-185) est là pour le rappeler.

1091. Encore *pro libris manu scriptis* ; mais cette fois, c'est aux collègues byzantins que j'ai dû le retour d'un ι qui s'était perdu dans le trajet de l'ascrit au souscrit :

Οὐδ' αὖ θέρμη πνίγους ἡμᾶς
ἀκτὶς τηλαυγὴς θάλπει.
'Αλλ' ἀνθηρῶν λειμώνων
φύλλωμ' ἐν κόλποις ναίω.

Voilà ce que j'ai supposé être le texte antérieur à ce qu'on lit maintenant dans les manuscrits : à savoir φύλλων ἐν κόλποις ἐνναίω. Le nom de Bentley impose ; ainsi a-t-on unanimement accepté (« sans aller y voir ») la simple suppression du préfixe dans ἐνναίω, comme faisant double emploi. A nous épigones de nous étonner d'abord des génitifs mis comme à plaisir en cascade, où l'on ne s'oriente pas d'emblée. Car enfin, si un copiste, porté à isoler sans plus les mots d'un στίχος, a pu grouper κόλποις avec φύλλων, comment construire λειμώνων avec ναίω ? D'où recherche d'un régime à l'accusatif. J'ai cru le trouver dans φύλλωμ(α) placé en élision. Gardé donc à pique et à carreau, je me satisfaisais de la confusion, aisée dans toutes les graphies antiques, entre les formes du μῦ et du νῦ.

Je confesse mon erreur. Il fallait encore ou justifier la double présence de la préposition ἐν devant κόλποις et dans ἐνναίω, ou sinon — et Bentley négligea de le faire — rendre compte de son intrusion indue. Ceci n'est pas aisé. Au contraire, le régime d'ἐνναίω, forme que rien ne condamne, pouvant être à l'accusatif aussi bien qu'au datif (Apollonius de Rhodes 1, 1073 ; Moschos 4,36), devait être φύλλ(α) élidé. L'illusoire tentation, indiquée plus haut, d'un copiste ou d'un réviseur en aura fait φύλλων et causé le mal. Historiette instructive.

1177. Ce n'est pas seulement suivant la majorité de la tradition manuscrite, mais selon le mouvement général de la scène (cf. 1185) où Pisthétairos formule des ordres en s'inspirant des informations reçues, que j'ai écrit οὐκοῦν et non οὔκουν interrogatif. La réplique par ἀλλά, répondant à un reproche, y oblige aussi.

1203. Anciennes et modernes, les interprétations varient sur le passage où Iris, arrivant par la μηχανή, est interrogée.

Ὄνομα δέ σοι τί ἐστι ; Πλοῖον ἢ κυνῆ ;

Je ne me repens pas d'avoir parlé de « chien crevé ». Κυνῆ est étymologiquement une peau de chien. Flottant dans l'air ou sur l'eau, un objet inclassable peut aussi logiquement suggérer cette hypothèse ironique que l'autre.

1258. Réduite à l'apport de *R* ou accrue en tête et en queue du surplus qu'offre *V*, la scholie s'abuse complètement. Ni μιγήσομαι ni πατάξαι ne viennent à propos pour expliquer les interjections εὐράξ et πατάξ. L'ire d'Iris (1257) s'appliquait tout à l'heure aux forfanteries « sexuelles », si l'on peut dire, de Pisthétairos. A présent, celui-ci la chasse du ton méprisant qu'on prendrait avec un intrus de bas étage :

Οὐκ ἀποσοβήσεις ; οὐ ταχέως ; Εὐράξ, πάταξ.

« La route est libre, file et au galop ! » Les deux cris menaçants sont-ils du vocabulaire populacier, sont-ils des improvisations (ἀνέπλασεν, ἔπλασεν) aristophanesques ? Toujours est-il qu'à en juger par les formations analogues (ὀδάξ, ὀκλάξ), ils imposent le chemin à prendre (εὐράξ, au large) et le moyen (πατάξ, de πάτος). La drôlerie consiste à employer les termes qui conviendraient à la poudre d'escampette recommandée au piéton, alors qu'Iris est ailée et en l'air. Elle n'est que plus offensée (1259) de ce nouvel outrage.

1339. J'aurais dû, dans une de mes notes, signaler que couper en deux le mot ἔποιδμα enlève toute possibilité de construction admissible de la phrase. C'est bien le gonflement caractéristique de la surface ἀτρυγέτου γλαυκᾶς λίμνας que souhaite de survoler le πατραλοίας qui veut s'évader Ailleurs. Ne dites pas qu'ἔποιδμα n'est pas dans les dictionnaires. Nous l'y mettrons avec ἐποιδαίνω, ἐποιδέω-ῶ, ἐποιδαλέος, ἐποιδίσκω. L'absurde ἐπ' οἶδμα avait logiquement conduit un bon grammairien de Byzance à faire dépendre de ὑπέρ le génitif d'un τὸ ἀτρύγετον, inconnu à côté d'ἡ ἀτρυγέτη. Sa remarque figure parmi celles qu'a pêchées Pietro Vettori dans divers manuscrits. Rien à en faire.

1413-1414.

Τουτὶ τὸ κακὸν οὐ φαῦλον ἐξεγρήγορεν,
ὅδ' αὖ μινυρίζων δεῦρό τις προσέρχεται.

Séparer ces deux vers par la ponctuation la plus forte, c'est négliger à la fois le sens de αὖ « encore », et le parallélisme évident de τουτί — ὅδε ainsi que des deux verbes, l'un au parfait (ouf, fini !), l'autre au présent (composé avec πρός marquant l'approche). Le dos tourné à Charybde, on est en face de Scylla. D'où l'impatience croissante de Pisthétairos.

1444-1445. J'ai renoncé à entendre ces deux vers ainsi que la plupart des modernes (rien dans les scholies) :

Ὁ δὲ τὸν αὑτοῦ φησιν ἐπὶ τραγῳδίᾳ
ἀνεπτερῶσθαι καὶ πεποτῆσθαι τὰς φρένας.

On veut que le gars ait senti s'éveiller en lui une vocation d'auteur tragique. Mais 1° ἐπί serait alors plutôt construit avec l'accusatif ou le génitif ; 2° tout le long du passage, c'est le pouvoir de la parole qui décide les esprits (1443 ; 1447 à 1449). La tragédie a joué le même rôle que Dieitréphès λέγων. Grammaire et texte théâtral donnent pareille indication.

1537. Βασίλεια ne peut pas être « la Royauté ». La prosodie le dit ici comme au vers 1753. Ni scholiastes ni personne ne peuvent faire qu'elle soit Βασιλεία. Encore n'entré-je pas dans les considérations Abstrait-Concret !

1563. Ni variantes anciennes ni essais de correction par conjecture ne manquent en cet endroit. Pour y voir clair, examinons d'abord le texte donné par le *Ravennas* avec ses divers congénères AMUΓ. On y lit, après les vers contant que Peisandros l'orateur avait pour victime égorgé une « chamelle agnelle » :

Κᾆτ' ἀνῆλθ' αὐτῷ κάτωθεν
πρὸς τὸ λαῖμα τῆς καμήλου
Χαιρεφῶν ἡ νυκτερίς.

Comme Ulysse au chant XI de l'*Odyssée*, expressément rappelé (1561), il voit monter de dessous terre l'être qu'attire le λαῖμα, résultat, cela saute aux yeux, de l'égorgement. Qu'est-ce à dire ? Un *variorum* de commentaires donne, sous deux formes, comme équivalent de ce terme, ὅρμημα, appuyé par un vers d'une comédie de Ménandre (fr. 106 Kock) :

καὶ λαῖμα βακχεύει λαβὼν τὰ χρήματα,

« une fois la monnaie en main, il fait un saut de bacchant. » Nous voilà tranquilles ; λαῖμα pour le jaillissement du sang va tout seul.

Il faudrait avoir l'esprit mal fait pour demander davantage. Car la variante λαῖτμα du *Venetus* est assez naturelle portant sur un mot rare (technique probablement). Quant aux non-sens comme λῆμα dans la citation de Ménandre, aux fantaisies diverses que les éditeurs semblent ardemment collectionner, à quoi bon s'y engager ? Le texte transmis se suffit à lui-même. Ménandre et Aristophane s'épaulent l'un l'autre pour fixer forme et signification de λαῖμα.

1583. J'aurais fini s'il ne fallait rappeler par un exemple parlant assez haut ce qu'oublient trop aisément professeurs encore plus qu'élèves, à savoir qu'il n'y a pas de transmission authentique indiquant la distribution des répliques entre les personnages. Celle-ci est, dans tout ce passage, plus sujette à caution encore qu'ailleurs. J'ose presque recopier simplement ce que j'ai dit dans la note au bout de ma traduction. Assurément, c'est à tort que n'a pas été restituée à Poseidon l'explication « politique » que seul peut trouver probable le diplomate plutôt gourmé qu'il se montre dans la scène. Et comment Pisthétairos, qui ne feindra de s'aviser de la présence d'Héraclès qu'au v. 1586, et seulement pour lui donner le bonjour, lui répondrait-il longuement ici ? Tout le comique du morceau tient à ce que, des trois personnages, aucun ne s'occupe réellement des autres. La préparation culinaire n'intéresse Héraclès qu'au point de vue consommation, Pisthétairos qu'en attendant de savoir ce qu'apporte l'ambassade. Il n'aura entendu Poseidon qu'après la mention de ses « pleins pouvoirs ». Il tient les dieux alors !

Lire un texte fermé ou voir et entendre un jeu scénique font deux.

A. M. DESROUSSEAUX.

UN TOUR ARCHAÏQUE CHEZ PINDARE

(*Ol.*, VI, 78 ; *Pyth.*, IV, 217).

Un des traits archaïques du style grec est constitué par les expressions « polaires » où deux termes associés expriment un ensemble ou une totalité [1]. Ainsi chez Homère, I, 36 ἠμὲν νέοι ἠδὲ γέροντες, ou β 345 etc... νύκτας τε καὶ ἦμαρ ; etc... Il faut toutefois prendre garde que de telles expressions peuvent se trouver en forme d'asyndète. Le procédé est connu à date ancienne dans diverses langues indo-européennes : zend *pasuvīra* « bêtes et gens », skr. *dvipādaç cátuṣpādaḥ* « bêtes à deux pieds, bêtes à quatre pieds ». Ce type d'expression s'observe dans les langues religieuses de l'Inde et de l'Iran. Il se retrouve en italique dans des textes également religieux comme les *Tables Eugubines* de l'ombrien : VI a 30, 32, 39, 42 *ueiro pequo* « viros pecudes » ; ou VI b 10 *dupursus peturpursus* « bipedibus quadripedibus ». En latin même M. Ernout a montré que *ferae pecudes* (Lucrèce, I, 14) « bêtes sauvages et bétail » appartient au même type de formule [2]. On pourrait encore citer dans un autre domaine le couple *precibus pretio* (Térence, *Eun.*, 1055) « par des prières et à prix d'or ».

Le grec dispose également d'une syntaxe comparable. Elle apparaît nettement dans quelques exemples : Sophocle, *Antig.*, 1079 ἀνδρῶν γυναικῶν σοῖς δόμοις κωκύματα « des lamentations à ton propre foyer sur des hommes et sur des femmes » ; — Aristophane, *Gren.*, 156-157, Héraclès explique à Dionysos ce qu'il verra aux Enfers, et notamment θιάσους εὐδαίμονας | ἀνδρῶν γυναικῶν « d'heureux thiases d'hommes et de femmes ». Il n'est pas douteux que cette formule présente une haute antiquité, et ce n'est peut-être pas par hasard qu'elle se trouve chez Sophocle dans la bouche de Tirésias, chez Aristophane à côté d'un terme de valeur religieuse.

C'est le même procédé archaïque que l'on retrouve dans l'expression courante où deux adverbes de sens contraire sont associés ἄνω κάτω, cf. Aristophane, *Oiseaux*, 3 ; *Lysistr.*, 709. Platon écrit ἄνω κάτω στρέφων (*Phèdre*, 278 d) où l'emploi des deux adverbes en asyndète semble plus vigoureux que la coordination dans μεταβαλὼν ἐμαυτὸν ἄνω καὶ κάτω (*Sophiste*, 242 a) ou ἅπαντα ἄνω τε καὶ κάτω ῥεῖ (*Philèbe*, 43 a).

1. Schwyzer-Debrunner, *Griech. Grammatik, II Syntax*, p. 704 ; E. Kemmer, *Die polare Ausdrucksweise in der griechischen Literatur*, Würzburg, 1903 (= Schanz, *Beiträge*, 15).

2. Ernout, *Philologica*, p. 119-124 (= *B. S. L.* 25 [1924] p. 72 sqq.) ; Vendryes, *M. S. L.* 20, p. 280 et la bibliographie citée en ce passage.

Ce type d'asyndète est devenu un procédé de style qui s'observe avec des adjectifs ou des substantifs. Dans des énumérations se succèdent des notions complémentaires ainsi exprimées : chez Homère, ο, 406 εὔβοτος εὔμηλος, οἰνοπληθὴς πολύπυρος « (l'île) est riche en vaches [1] comme en moutons, en vin comme en blé » ; — même mouvement chez Platon, *Protag.* 319 d, mais les couples asyndétiques sont coordonnés entre eux : ὁμοίως μὲν τέκτων, ὁμοίως δὲ χαλκεὺς σκυτοτόμος, ἔμπορος ναύκληρος, πλούσιος πένης, γενναῖος ἀγεννής... « (tout le monde peut prendre la parole) aussi bien le charpentier que le forgeron ou le corroyeur, le négociant ou l'armateur, le riche ou le pauvre, le noble ou l'homme du commun » : si τέκτων est employé seul, tous les autres termes de l'énumération sont présentés sous la forme de deux notions complémentaires, et l'art de Platon a tiré un heureux parti d'un vieux tour encore vivant en grec [2].

Le procédé des couples en asyndète s'observe enfin avec des formes verbales : Aristophane, *Gren.*, 861 ... δάκνειν δάκνεσθαι πρότερος « ... pour mordre comme pour être mordu le premier » ; — *Gren.*, 857 ἔλεγχ' ἐλέγχου « réfute et laisse-toi réfuter » ; — Xénophon, *Cyrop.*, VII, 1, 38 προσπεσόντες ἐμάχοντο, ἐώθουν ἐωθοῦντο, ἔπαιον ἐπαίοντο « dans l'attaque ils se battaient, ils bousculaient et étaient bousculés, ils frappaient et ils étaient frappés » ; nous avons affaire à trois termes en asyndète, mais les deux derniers présentent eux-mêmes cette asyndète de deux termes complémentaires que nous tentons de définir.

Les exemples de Platon dans le *Protagoras*, d'Aristophane ou de Xénophon, comportent un effet de style aisé à reconnaître. Mais à l'origine de ce procédé de style on aperçoit un antique usage de l'indo-européen dont l'existence en grec est garantie et par la vieille expression ἀνδρῶν γυναικῶν d'origine probablement religieuse que nous avons étudiée d'abord, et dans le tour adverbial plus banal ἄνω κάτω.

* * *

Or il semble qu'un tour archaïque de ce genre ait été méconnu par les commentateurs anciens et modernes dans deux passages de Pindare. D'abord

1. Cette interprétation de εὔβοτος se fonde sur le contexte ; sur l'emploi du mot chez Apollonius de Rhodes, III, 1086, où il s'oppose à εὔρρηνος (la scholie propose deux interprétations : πρός <τὸ> βόσκειν ἐπιτηδεία ἢ καλὰ θρέμματα ἔχοῦσα) ; sur le sens probable de βοτόν dans une inscription de Cyrène (Solmsen-Fraenkel, 39A,l.31), où il peut toutefois s'agir d'une brebis ; enfin sur le vers 47 du *Parthénée* d'Alcman. La correction de Wackernagel εὔβοος (*Spr. Unters. zu Homer*, p. 245 sqq.) n'est pas indispensable.

2. Le procédé est employé de façon très artificielle à la fin du discours d'Agathon dans le *Banquet* de Platon, 197 d : φιλόδωρος εὐμενείας ἄδωρος δυσμενείας· ἵλεως ἀγαθός · ζηλωτὸς ἀμοίροις κτητὸς εὐμοίροις « qui inspire la bonté et n'inspire pas la méchanceté ; bienveillant et bienfaisant ; objet d'envie pour ceux dont il n'est pas le lot, trésor pour ceux dont il est le lot ». Mais nous avons là un fait de style, non un fait de langue.

Ol., VI, 78 : ἐδώρη|σαν θεῶν κάρυκα λιταῖς θυσίαις | πολλὰ δὴ πολλαῖσιν Ἑρμᾶν εὐσεβέως « ils ont tant de fois honoré pieusement de tant de prières et de tant de sacrifices le héraut des dieux Hermès ». Il faut voir évidemment dans λιταῖς θυσίαις un couple de type archaïque et religieux qui unit deux notions complémentaires, le sacrifice offert aux dieux et les prières, les supplications [1] qu'on leur adresse. Cette interprétation évidente a échappé à tous les commentateurs qui voient dans λιταῖς (avec iota bref) un adjectif féminin. Il n'y a rien à tirer des plus anciennes scholies (cf. Drachmann, I, p. 182). Mais la paraphrase de Moschopoulos semble déjà, sans le dire expressément considérer λιταῖς comme un adjectif : θυσίαις λιτανευτικαῖς πολλάκις πολλαῖς ἐδώρησαν. Parmi les commentateurs modernes, Fennel indique : λιταῖς adj. as in *Pyth.*, IV, 217 ; Gildersleeve traduit par « supplicatory », Farnell s'étonne de cet adjectif : « the strange adjective λιτός is found twice in Pindar and nowhere else ». La note de Mezger, peu claire, semble indiquer que le tour présenterait deux substantifs en apposition ; elle renvoie à *Ol.*, X, 49 δώδεκ' ἀνάκτων θεῶν dont le cas est tout différent et où l'apposition est naturelle ; en outre à une citation de Pindare par Eustathe sur laquelle nous reviendrons plus loin.

Les faits se présentent tout aussi clairement dans le passage de la *IV*^e^ *Pythique* où figure également le prétendu adjectif λιτός « suppliant » : *Pyth.*, IV, 217 μαινάδ' ὄρνιν Κυπρογένεια φέρεν | πρῶτον ἀνθρώποισι, λιτάς τ' ἐπαοιδὰς | ἐκδιδάσκησεν σοφὸν Αἰσονίδαν « la déesse de Chypre apportait pour la première fois aux hommes l'oiseau de folie et elle a enseigné à l'habile fils d'Aison prières et incantations... » (la particule τ' unit la proposition de φέρεν et celle de ἐκδιδάσκησεν). Les scholies anciennes semblent interpréter λιταῖς comme un adjectif : Drachmann, II, p. 150 τὰς δὲ φαρμακευτικὰς ἐπαοιδὰς ἐξεδίδαξεν ἡ Ἀφροδίτη τὸν σοφὸν Ἰάσονα ; — ou *ibid.* de façon plus explicite λιτανευτικάς, καθὸ οἱ ταῖς ἐπαοιδαῖς χρώμενοι λιτανεύουσι τοὺς θεοὺς καὶ εὔχονταί τινα γενέσθαι αὐτοῖς. Les annotations des éditeurs se contentent généralement de renvoyer au passage des *Olympiques* que nous avons étudié. Gildersleeve écrit : « supplicatory ; some prefer to consider λιτάς as a substantive in apposition ». Il fait probablement allusion à la note de Mezger, que nous avons analysée en étudiant *Ol.*, VI, 78. A la vérité le couple de deux termes complémentaires que nous avons défini convient parfaitement dans l'expression religieuse λιτὰς ἐπαοιδάς : elle associe les prières ou les supplications que l'homme adresse aux dieux et les incantations, les formules magiques qui visent à agir sur des forces divines ou mystérieuses [2]. L'efficacité magique est tout autre chose qu'une supplication adressée aux dieux : nous avons bien ici une expression « polaire » qui associe deux notions qui s'opposent et font un tout.

1. Ce n'est pas ici le lieu d'insister sur la différence de sens qui sépare λιταί de εὐχαί : le premier terme exprime l'idée de supplication, le second celle d'une prière considérée comme un appel à la divinité et un vœu.

2. Le sens précis du terme apparaît dans le premier texte où il est attesté : τ 457 ἐπαοιδῇ δ' αἷμα κελαινὸν | ἔσχεθον « ils arrêtent le sang noir au moyen d'un charme ».

Deux détails doivent être ajoutés à cette analyse :

1° On lit dans le *Proœmium* du commentaire pindarique d'Eustathe (Drachmann, III, p. 292) : πολλαχοῦ δὲ καὶ δριμέως γράφει μηδεμιᾶς τῶν ῥητορικῶν ἰδεῶν ἀπεχόμενος ὡς καὶ ὅτε τοὺς ἐνδόξους εὐωνύμους φησί, καὶ λιτὴν δὲ Ἠῶ τὴν εὐκταίαν, καὶ ὡς ἂν ὁμηρικῶς εἴποι πολύλιστον εἴτε καὶ καθ' ἕτερόν τινα τρίλιστον « souvent il écrit d'un style frappant en recourant à toutes les figures de rhétorique comme lorsqu'il appelle εὐώνυμοι les ἔνδοξοι (*Ol.*, II, 7) ou encore λιτή Aurore la désirée [1] (fr. 21 Schrœder) et, comme on pourrait dire à la manière d'Homère, tant appelée (cf. ε 445) ou, selon quelque autre, trois fois appelée (le mot est homérique, cf. Θ 488) ». On voit que dans le passage de Pindare auquel Eustathe fait allusion λιτή comporte le sens d'« appelée, souhaitée ». Cet emploi ne garantit d'aucune façon l'existence d'un adjectif *λιτός « suppliant ». Le sens est tout autre puisqu'il faut entendre « souhaitée » ; et il s'agit probablement du nom de la « prière » λιτή, soit qu'il soit employé en apposition au nom de l'Aurore, soit plus vraisemblablement qu'il lui soit substitué par métonymie.

2° Deux textes tardifs fournissent une épithète λιτή (avec iota bref) attestée avec le nom de la terre : Alexandre d'Etolie 1 (Powell, *Collect. Alex.*, p. 121) = Diehl [2] *fr.* 8 ... βοτάνης, ἣ Ἠελίῳ φαέθοντι | ἐν μακάρων νήσοισι λιτὴ φύει εἴαρι γαῖα ; — de même Orphée *Argon.*, 92, ... καὶ γάρ ῥα ποτὶ ζοφὸν ἠερόεντα | νείατον ἐς κευθμῶνα λιτῆς ἐς πυθμένα γαίης. Cette seconde épithète propre à la terre est distinguée dans le dictionnaire Liddell-Scott-Stuart Jones du prétendu adjectif λιτός « suppliant ». Elle est qualifiée d'obscure, ce qu'elle est en effet, et le dictionnaire se contente de citer cette glose d'Hesychius λιτὴ χθὼν ὑπὸ τοῦ προσκυνεῖσθαι καὶ λιτανεύεσθαι. Le rapprochement avec la famille du substantif λιτή etc... est-il originel ou dû à l'étymologie populaire ? Il est impossible d'en décider. De toute façon, on ne peut rien tirer de ces deux textes et de cette glose qui n'ont rien à faire avec les passages de Pindare que nous avons étudiés.

* * *

L'interprétation grammaticale de *Ol.*, VI, 78 et de *Pyth.*, IV, 217 est maintenant assurée. Nous avons une formule de caractère archaïque où deux termes de sens complémentaire se trouvent associés. En conséquence l'adjectif λιτός (avec iota bref) « suppliant » est un *ghost-word* qui doit disparaître des dictionnaires. Ajoutons que si λιτή « prière » s'explique bien comme nom d'action répondant au thème verbal de λιτέσθαι etc..., un adjectif λιτός serait difficilement explicable.

L'analyse correcte de certains tours archaïques qu'éclaire la comparaison de diverses langues indo-européennes permet donc de faire progresser notre

1. L'Aurore est en effet appelée εὐκταία cf. *Anth. Pal.*, VI, 242.

connaissance de la syntaxe, et même de corriger une vieille erreur lexicographique. En revanche les scholies de Pindare ne nous ont apporté aucun secours. Elles ne présentent guère que des paraphrases. Ces paraphrases ont pu donner naissance à l'interprétation traditionnelle qui voit dans λιταῖς et λιτάς des formes d'adjectifs. Entre cette interprétation plus ou moins vaguement fondée sur les scholies, et une explication justifiée par une analyse correcte d'un fait de langue, il n'y a pas lieu d'hésiter.

P. CHANTRAINE.

A PROPOS DES TRANSFERTS DE CULTES : UN SENS MÉCONNU DU MOT ΑΦΙΔΡΥΜΑ

Il faut avouer que l'histoire du mot ἀφίδρυμα n'est pas faite, et que ses valeurs mêmes n'ont jamais été classées de manière satisfaisante [1]. Sans doute, à comparer aux articles ἀφίδρυμα du *Thesaurus* d'Estienne, éd. Didot, et ἀφίδρυσις (ἀφίδρυμα) de la *Real-Encyclopädie* (Stengel) les indications fournies par le dictionnaire de Liddell-Scott-Jones, on a l'impression d'un enrichissement. A y regarder de près, on s'apercevra que ces dernières pèchent à la fois par excès et par défaut : une des acceptions admises n'est pas établie par des exemples sûrs et certains textes, signalés ou non, ne s'accommodent d'aucune d'entre elles [2].

L'origine du terme, au moins, est évidente, et dans cet ordre d'idées, une première remarque s'impose à toute nouvelle recherche, encore qu'elle ne permette pas de prévoir le détail des faits : le verbe ἀφιδρύω, qui exprime à la fois les idées de *transfert* et d'*établissement*, s'emploie volontiers pour l'expansion d'un culte hors de son pays d'origine. Diodore, IV, 79, écrit à propos des « Mères » honorées à Minoa de Sicile, ταύτας δ'ἀφιδρυθῆναί φασιν ἐκ τῆς Κρήτης διὰ τὸ καὶ παρὰ τοῖς Κρησὶ τιμᾶσθαι τὰς θεὰς ταύτας διαφερόντως « on dit que le culte de ces déesses a été apporté de Crète, car elles sont aussi particulièrement vénérées chez les Crétois. » Strabon, XII, 3, 32, emploie le même verbe à propos de la ville sainte de Comana, dans le Pont, qui est comme une réplique de celle de Cappadoce : ὁμώνυμα τοῖς ἐν τῇ μεγάλῃ Καππαδοκίᾳ καὶ τῇ αὐτῇ θεῷ καθιερωμένα ἀφιδρυθέντα ἐκεῖθεν — et encore, IX, 2, 7, pour le Délion de Béotie, entre Oropos et Tanagra, Δήλιον τὸ ἱερὸν τοῦ Ἀπόλλωνος ἐκ Δήλου ἀφιδρυμένον.

Le substantif ἀφίδρυμα se rencontre à plusieurs reprises chez Strabon pour un sanctuaire, et visiblement avec la même nuance que les participes ἀφιδρυθείς et ἀφιδρυμένος. Ainsi, VIII, 4, 4, δείκνυται δ'ἐν τῇ Γερηνίᾳ Τρικκαίου ἱερὸν Ἀσκληπιοῦ, ἀφίδρυμα τοῦ ἐν τῇ Θετταλικῇ Τρικκῇ. Il faut entendre que le sanctuaire de Gérènia en Messénie était une succursale de celui de Trikka. Nous lisons de même, XVI, 4, 4, διὸ δὲ πολλαχοῦ

1. Je tiens à remercier ici l'excellent helléniste qu'est M. Boisserie, professeur agrégé au Lycée Montaigne. Les remarques dont il m'a fait part sur l'interprétation traditionnelle d'un des textes que nous devrons examiner est à l'origine du présent travail.

2. L'article ἀφίδρυμα comporte trois rubriques : *thing set up, image (of the gods) — shrine, temple — copy taken of such an image or shrine,* ce qui donne quatre valeurs différentes. Mais nous verrons que le sens de « copie d'une statue » n'est rien moins que certain.

Σεσώστριος χάρακες προσαγορεύονται, καὶ ἀφιδρύματά ἐστιν Αἰγυπτίων θεῶν ἱερῶν. « C'est pour cette raison [les campagnes de Sésôstris chez les Troglodytes, en Arabie et en Asie] qu'en beaucoup de lieux on désigne certains vestiges comme des camps de Sésôstris, et qu'il existe dans ces pays des sanctuaires élevés à l'imitation de ceux de dieux égyptiens. » Peu importe pour notre sujet de savoir si cette influence de la religion égyptienne est imaginaire ou réelle.

La valeur du mot peut demeurer essentiellement la même avec un génitif désignant la divinité à qui est consacrée l'ancienne comme la nouvelle fondation : Strabon, VI, 2, 5, ἀφίδρυμα δ᾽ ἐστὶ καὶ ἐν Ῥώμῃ τῆς θεοῦ ταύτης, τὸ πρὸ τῆς πύλης τῆς Κολλίνης ἱερὸν Ἀφροδίτης Ἐρυκίνης λεγόμενον. Le temple de Vénus Erycine était désigné par cette épithète même comme une succursale de celui qui existait à Eryx [1].

Nous ne connaissons pas d'exemple de ἀφίδρυμα employé pour un sanctuaire après Strabon. Avant lui, il en est deux, et on discerne déjà une évolution sémantique. Un décret de 52/51 av. J.-C., *I. G.*, II [2] 1046 (= Dittenberger, *Sylloge* [3], n° 756) distingue à l'intérieur de l'Asklèpieion d'Athènes ce qu'il appelle, l. 13-14, « l'ancien ἀφίδρυμα d'Asklèpios et d'Hygie » : τὸν ναὸν τοῦ ἀρχαίου ἀφιδρύματος τοῦ τε Ἀσκληπιοῦ καὶ τῆς Ὑγιείας. Il s'agit de la fondation de Tèlémakhos d'Acharnes, laquelle formait un ensemble complet, avec un ναός ; une seconde partie comportant un nouveau ναός avait été postérieurement ajoutée au sanctuaire. L'emploi de l'adjectif ἄρχαιος tend à montrer que ἀφίδρυμα, par lui-même, n'était pas applicable aux seuls bâtiments qui rappelaient l'introduction du culte d'Asklèpios. — Cicéron, *ad Atticum*, XIII, 29, 2, emploie ἀφίδρυμα pour le temple (il dit volontiers en latin *fanum* [2]) qu'il veut élever à Tullia défunte. Ici toute idée de transfert est exclue, puisqu'il s'agit précisément d'une création de culte. L'exemple suggère que dans l'usage courant, le mot peut avoir désigné un sanctuaire privé, ce qu'étaient, en même temps que des ἀφιδρύματα au sens que nous avons vu chez Strabon, beaucoup des fondations consacrées aux divinités en vogue.

Mais ἀφίδρυμα peut désigner aussi une statue de divinité. On ne s'en étonnera pas si l'on songe que ἱδρύω [3] se dit aussi bien d'une statue que d'un édifice [4]. Cette acception est seule attestée chez les anciens lexicographes [5] :

1. Exemple analogue en V, 3, 12 au sujet de la Diane d'Aricie, si toutefois on lit avec Kramer et Meineke : τῆς δ᾽ Ἀρικίνης τὸ ἱερὸν λέγουσιν ἀφίδρυμά τι τῆς Ταυροπόλου, ce pourquoi les manuscrits écrivent : τὴν δ᾽ Ἀρικίνην τὸ ἱερόν. Λέγουσι δι᾽ ἀφιδρύματα τῆς Ταυροπόλου.

2. Voir *ad Att.*, XII, 18, 1 ; 19, 1 ; 35, 2, etc.

3. Pour ἀφιδρύω (pris exactement au même sens que le simple) voir les exemples réunis ci-dessous, p. 33, n. 1.

4. On songera aussi au double sens de ἕδος, litt. « siège (de la divinité) », qui a signifié d'abord « temple », puis « statue (de culte) ». Voir *Dict. des Ant.*, s. v. *Statua*, Benveniste, *Rev. de philologie*, 1932, p. 131.

5. Si on ne veut tenir compte de l'article du lexique d'Hésychius ἀφίδρυσμα (*sic*) · ἱερόν qu'il est difficile d'interpréter.

Anecdota Bekker, p. 202, Ἀφιδρύματα ἐν τοῖς σφενδόναις · ἀφιδρύματα μὲν τὰ ἀγάλματα, σφένδοναι δὲ τόπος Ἀθήνησι — Suidas, s. v., ἀφιδρύματα · τὰ τῶν θεῶν ἀγάλματα...

Il est naturel d'imaginer que le mot s'est appliqué d'abord aux statues transférées. Mais c'est un sens un peu différent qu'on tient d'ordinaire pour fondamental : ἀφίδρυμα désignerait en principe — tout comme ἀπεικόνισμα — une statue copiée sur un modèle antérieur. Je ne vois guère pour ma part comment dans un composé dont l'élément verbal note l'*installation* (et non la *confection*) d'une image, ἀπο — pourrait présenter une valeur concrète autre que locale. Pour passer outre, et prétendre que ἀφίδρυμα exprime bien une idée de copie, il faudrait disposer d'exemples favorables suffisamment nombreux et groupés. Car dans les cas particuliers, le contexte peut permettre, mais ne saurait guère imposer, de prendre en un sens étroitement défini un mot susceptible d'une valeur plus générale. Que les images de l'Artémis d'Ephèse aient été d'un type traditionnel,donc dérivées d'un modèle commun, et que Denys d'Halicarnasse les ait désignées une fois par ἀφίδρυμα, en rappelant un détail de parure caractéristique [1], il n'y a vraisemblablement là qu'une coïncidence sans portée.

En revanche, il est significatif que pour certains exemples de ἀφίδρυμα toute nuance d'imitation — et aussi de transfert — se trouve logiquement exclue. Soit le texte de Diodore, V, 55, au sujet des Telkhines : Ἀγάλματά τε θεῶν πρῶτοι κατασκευάσαι λέγονται καί τινα τῶν ἀρχαίων ἀφιδρυμάτων ἀπ' ἐκείνων ἀπωνομάσθαι · παρὰ μὲν γὰρ Λινδίοις Ἀπόλλωνα Τελχίνιον προσαγορευθῆναι... On voit que d'après la tradition même, les Telkhines n'avaient point de modèles, et puisqu'on situait leur activité à Rhodes, la statue de Lindos passait certainement pour exécutée dans l'île. De même, lorsque Plutarque parle dans la *Vie de Numa*, VIII, de « lois édictées sur les images divines » τὰ περὶ τῶν ἀφιδρυμάτων νομοθετήματα — il s'agit en fait de l'interdiction de telles images — on ne peut évidemment donner au mot qu'une valeur tout à fait générale.

Notre plus ancien exemple de ἀφίδρυμα « statue » est fourni par une inscription de Priène, postérieure de peu à 84 av. J.-C. (Hiller von Gärtringen, *Inschriften von Priene*, n. 112, l. 115). Or, s'il n'existe pas de raison logique aussi contraignante que pour les deux exemples précédents·d'écarter toute valeur accessoire, on se convaincra pourtant sans peine que ἀφίδρυμα est pris au sens le plus simple ; Zôsimos est loué pour avoir élevé dans le gymnase deux hermès et (un verbe de sens analogue a probablement ici disparu) les images des divinités à qui ces lieux sont consacrés : τὸ γυμνάσιον ἐκόσμησε, ἀναθ[ε]ὶς ἑρμᾶς δύο πρὸ τῆς ἐφηβικῆ[ς] ἐξέ[δρας κ]αὶ οἷς ὁ τόπος ἀνεῖται [θεοῖ]ς, τούτων ἀφειδρύματα προ[...

En présence de ces constatations, on se demande comment la valeur supposée de « copie d'une statue » a pu être si généralement admise. La méconnaissance du sens de « succursale d'un sanctuaire » y a autrefois contribué.

8. *Ant. rom.*, II, 22, οἷαις [*scil.* στεφάναις] κοσμεῖται τὰ τῆς Ἐφεσίας Ἀρτέμιδος ἀφιδρύματα παρ' Ἕλλησι.

C'est ainsi que K. F. Hermann, *Lehrbuch der griechischen Antiquitäten*, II, p. 32, n. 3, donnait comme exemples du sens de « copie d'une statue » Strabon, VI, p. 418 (= VI, 2, 6) et VIII, p. 552 (= VIII, 4, 4). Il s'agit, comme nous l'avons vu, du temple de Junon Erycine, à Rome, et de l'Asklèpieion de Gérènia. L'erreur n'est pas de reconnaître ici une valeur d'*imitation*, mais de parler de *statues*.

D'un autre côté, il arrivait que la statue vénérée dans un sanctuaire fût reproduite en vue de la fondation d'une succursale. Ἀφίδρυμα une fois expliqué dans ce sens, l'incontestable réalité de l'usage paraissait garantir l'interprétation du terme.

On ne saurait pourtant négliger le rôle joué dans la théorie, depuis une note de Wesseling, dans son édition de Diodore [1], par des textes dont nous n'avons encore rien dit, et qu'il faut enfin examiner. Je ne parle pas de quelques exemples sûrs, et sans intérêt particulier, de ἀφίδρυμα « statue », mais bien de textes d'un maniement délicat, susceptibles de remettre en cause, ou d'obliger à compléter, les vues précédemment exposées.

*
* *

Commençons par un rapide inventaire des textes dont il s'agit : Strabon, XII, 5, 3, sur l'introduction à Rome des cultes de Cybèle et d'Asklèpios. — Strabon, VIII, 7, 2, sur les démêlés des Ioniens avec les habitants d'Hélikè, peu avant la destruction de cette ville dans une catastrophe que l'on attribuera à la colère de Poseidon. (Ἀφίδρυμα n'y figure pas, mais le « nom d'action » ἀφίδρυσις.) — Même sujet, avec des variantes dans le récit, chez Diodore, XV, 49. — Strabon, IV, 1, 4 : établissement à Marseille du culte de l'Ephésia.

Ces quatre passages de Strabon et de Diodore forment un groupe cohérent. Dans tous il est question d'un transfert *à effectuer*, et non *déjà effectué* : il est dit qu'on prend, qu'on envoie chercher un ἀφίδρυμα ou des ἀφιδρύματα, qu'on demande ou qu'on obtient l'ἀφίδρυσις. Cette caractéristique commune de nos textes impose la recherche d'un même principe d'explication. Il y a là une nécessité qui, fût-elle sous-entendue, doit rester présente à l'esprit, au moment où l'on traite séparément de chacun d'eux.

Il est clair que dans aucun des exemples ἀφίδρυμα, non plus que ἀφίδρυσις, ne peut désigner un sanctuaire. Pour interpréter ces termes, nous pouvons d'une part invoquer l'étymologie, et, de l'autre, songer au sens de « statue », bien établi pour ἀφίδρυμα. Le problème se pose dès lors en toute logique de la manière suivante : Si ἀφίδρυμα (et ἀφίδρυσις ?) désignent des statues, il peut être fortuit que le contexte oblige à envisager leur transfert, mais il est également possible que cette notion de transfert soit exprimée en outre, par anticipation, dans le mot lui-même [2]. Si au contraire, la notion de trans-

1. Voir ci-dessous, p. 27, n. 2.
2. Cela serait même assez vraisemblable en raison du groupement des exemples.

fert représente l'élément sémantique fondamental, il peut s'agir, en fait ou en droit , de tout autre chose que d'une statue. Dans tout cela rien qui éveille une idée d'*imitation* ou de *copie*. Nous aurons à voir si des raisons particulières justifieraient d'y avoir pensé. Ce n'est pas très vraisemblable *a priori*.

Le texte de Strabon, **XII**, 5, 3, se présente ainsi : Ἐπιφανὲς δ' ἐποίησαν Ῥωμαῖοι τὸ ἱερὸν ἀφίδρυμα ἐνθένδε τῆς θεοῦ μεταπεμψάμενοι κατὰ τοὺς τῆς Σιβύλλης χρησμούς, καθάπερ καὶ τοῦ Ἀσκληπιοῦ τοῦ ἐν Ἐπιδαύρῳ. A première vue, il semble indiqué de traduire : « Les Romains rendirent illustre le temple [de Pessinonte] en y envoyant prendre une image de la déesse [la pierre noire, qui n'était pas une statue, mais tenait lieu d'image de culte] conformément aux oracles de la Sibylle ; et ils firent de même pour l'Asklèpios d'Epidaure. » A y regarder de plus près, si ἀφίδρυμα a le sens de « statue, simulacre divin », on est en droit de s'étonner de l'absence d'article. Du point de vue auquel il faudrait bien se placer, la pierre noire était incomparable et unique parmi tout ce que pouvait contenir le sanctuaire phrygien. L'idée s'impose donc que Strabon ne désigne pas explicitement le simulacre de Cybèle ; ce qui importe à ses yeux, c'est le rôle qu'il a joué, et qu'à son défaut quelque autre objet moins prestigieux eût rempli sans doute. L'expression ἀφίδρυμα τῆς θεοῦ équivaudrait dans d'autres contextes à « une image » ou, tout aussi bien, « un sanctuaire de la déesse ». Mais ici elle désigne strictement ce qui, transporté à Rome, permettra d'y établir le culte de Cybèle. L'interprétation paraît confirmée par la suite, qui concerne Asklèpios. Il serait assurément souhaitable de savoir, de source certaine, comment Strabon se représentait l'introduction de son culte à Rome. Mais reportons-nous à l'*Epitomé* de Tite-Live pour le livre XI ; nous y voyons que les Romains avaient rapporté d'Epidaure un serpent sacré, et cela, semble-t-il, à l'exclusion de toute statue [1]. Si c'est bien à cette tradition que songe Strabon, la nature de l'ἀφίδρυμα, de l'élément à transférer, ne peut être définie par le mot même qu'il emploie.

Les textes relatifs à Héliké demanderont des commentaires plus étendus [2]. Nous lisons dans Strabon, VIII, 7, 2 : Ἐξαρθὲν γὰρ ὑπὸ σεισμοῦ τὸ

1. *Cum pestilentia ciuitas laboraret, missi legati ut Æsculapi signum Romam ab Epidauro transferrent, anguem qui se in nauem eorum contulerat, in quo ipsum numen esse constabat, deportauerunt ; eoque in insulam Tiberis egresso, eodem loco aedes Æsculapio constituta est.* A prendre le texte à la lettre, il semble que les Romains aient pensé d'abord obtenir une statue. Néanmoins, si la source de Tite-Live est un des vieux annalistes de langue grecque, il pourrait se faire que *signum* représentât une traduction inexacte de ἀφίδρυμα. — A titre de comparaison, on notera qu'Athènes a bien obtenu d'Epidaure, en 420, une statue d'Asklèpios, mais que Tèlémakhos d'Acharnes, pour le sanctuaire *privé* qu'il fonda en même temps au pied de l'Acropole, fit venir un serpent sacré (et une statue d'Hygie). Sur cette question, voir F. ROBERT, *Revue de philologie*, 1931, p. 132 sqq. (d'après l'inscription *I. G.* I², p. 293, 17 = DITTENBERGER, *Syll.*³, n° 88, reprise depuis dans *I. G.* III², n° 4960).

2. Sur le problème historique de la destruction d'Hélikè, dont nous n'entendons pas traiter ici, nous nous contentons de renvoyer à l'art. *Helike* de la *Real-Encyclopädie* (Bölte) et à A. AYMARD, *Les Assemblées de la confédération achaienne*, p. 284, n. 2. Quant à l'envoi précédent d'une mission ionienne, je n'ai pas connaissance qu'il ait jamais fait l'objet d'un travail critique. WILAMOWITZ (*Panionion*, dans les *Sitzungsberichte der könig. preuss. Akad. der Wissenschaften, philos.-histor. Klasse*, 1906, p. 50) ne fait, sur ce point, que résumer les données des textes, tels qu'il les entend.

πέλαγος κατέκλυσε καὶ αὐτὴν [= Ἑλίκην] καὶ τὸ ἱερὸν τοῦ Ἑλικωνίου Ποσειδῶνος, ὃν καὶ νῦν ἔτι τιμῶσιν Ἴωνες, καὶ θύουσιν ἐκεῖ τὰ Πανιώνια... Κατεκλύσθη δ'ἡ Ἑλίκη δυσὶν ἔτεσι πρὸ τῶν Λευκτρικῶν. Ἐρατοσθένης δὲ καὶ αὐτὸς ἰδεῖν φησι τὸν τόπον, καὶ τοὺς πορθμέας λέγειν ὡς ἐν τῷ πόρῳ ὀρθὸς ἑστήκει Ποσειδῶν χάλκεος, ἔχων ἱππόκαμπον ἐν τῇ χειρὶ κίνδυνον φέροντα τοῖς δικτυεῦσιν. Ἡρακλείδης δέ φησι κατ' αὐτὸν γενέσθαι τὸ πάθος νύκτωρ, δώδεκα σταδίους διεχούσης τῆς πόλεως ἀπὸ θαλάττης καὶ τούτου τοῦ χωρίου παντὸς σὺν τῇ πόλει καλυφθέντος, δισχιλίους δὲ παρὰ τῶν Ἀχαιῶν πεμφθέντας ἀνελέσθαι μὲν τοὺς νεκροὺς μὴ δύνασθαι, τοῖς δ'ὁμόροις νεῖμαι τὴν χώραν. Συμβῆναι δὲ τὸ πάθος κατὰ μῆνιν Ποσειδῶνος· τοὺς γὰρ ἐκ τῆς Ἑλίκης ἐκπεσόντας Ἴωνας αἰτεῖν πέμψαντας παρὰ τῶν Ἑλικέων μάλιστα μὲν τὸ βρέτας τοῦ Ποσειδῶνος, εἰ δὲ μή, τοῦ γε ἱεροῦ τὴν ἀφίδρυσιν· οὐ δόντων δὲ πέμψαι πρὸς τὸ κοινὸν τῶν Ἀχαιῶν· τῶν δὲ ψηφισαμένων οὐδ' ὡς ὑπακοῦσαι· τῷ δ'ἑξῆς χειμῶνι συμβῆναι τὸ πάθος, τοὺς δ' Ἀχαιοὺς ὕστερον δοῦναι τὴν ἀφίδρυσιν τοῖς Ἴωσιν. Je traduis, en réservant seulement l'expression litigieuse : « Soulevée par un tremblement de terre, la mer balaya la ville d'Hélikè elle-même et le sanctuaire d'Apollon Hélikonios, dieu que les Ioniens honorent aujourd'hui encore, et à qui ils offrent dans leur pays les sacrifices des Panionia... Hélikè fut donc détruite par les flots deux ans avant la bataille de Leuctres. Eratosthène dit qu'il en a vu l'emplacement, et que, suivant les bâteliers, une statue de bronze de Poseidon se dressait dans le détroit : la main du dieu tenait un hippocampe qui constituait un danger pour les pêcheurs. Héraclide [le Pontique] affirme d'autre part que le désastre s'est produit de son temps, pendant la nuit, et que, bien que la ville fût éloignée de douze stades de la mer, toute cette étendue se trouva recouverte avec la ville elle-même ; deux mille hommes envoyés par les autorités achéennes se trouvèrent dans l'impossibilité de relever les morts et adjugèrent le territoire d'Hélikè aux cités voisines. Ce malheur, ajoute Héraclide, fut causé par le courroux de Poseidon. En effet, les [descendants des] Ioniens chassés d'Hélikè avaient envoyé des députés demander aux habitants de cette ville de leur donner si possible l'antique image de Poseidon, et à défaut, du moins, τοῦ ἱεροῦ τὴν ἀφίδρυσιν. Les gens d'Hélikè, n'ayant pas fait droit à leur requête, les Ioniens envoyèrent à la confédération achéenne. Les Achéens émirent un vote favorable, mais la cité d'Hélikè ne s'inclina pas pour cela : l'hiver suivant, le désastre se produisit, et, par la suite, les Achéens accordèrent l'ἀφίδρυσις aux Ioniens. »

Quelles sont les valeurs possibles de ἀφίδρυσις ? Un emploi purement abstrait pourrait être postulé même sans exemple connu : on le rencontre en fait dans un décret d'Epidaure [1] en l'honneur d'Archias de Pergame, nommé proxène et théarodoque, l. 10, διὰ τὰν ἀφ[ί]δρυσιν [τοῦ θεοῦ, ἃν ἐποίησαν αὐτ]οῦ οἱ πρόγονοι ἀπὸ τ[ᾶς πόλιος ἁμῶν « à cause de l'introduction à Pergame par ses ancêtres du dieu [= du culte d'Asklèpios], importé de notre cité ».

1. *I. G.*, IV, 928 (I[re] moitié du II[e] siècle av. J.-C.).

Un exemple de Plutarque, de *Musica*, XIV, 4, témoigne d'une valeur différente, sous l'influence de ἀφίδρυμα « statue » : καὶ ἡ ἐν Δήλῳ δὲ τοῦ ἀγάλματος αὐτοῦ [= Ἀπόλλωνος] ἀφίδρυσις ἔχει ἐν μὲν τῇ δεξίᾳ τόξον, ἐν δὲ τῇ ἀριστέρᾳ χάριτας... « A Délos, Apollon est figuré tenant un arc de la main droite, et de la gauche portant les Charites. » La phrase commence en évoquant un « type de représentation », et se poursuit comme si le sujet était la statue elle-même, sorte d'hésitation qui trahit la tendance du mot à évoluer dans le sens concret. Le fait se retrouve dans beaucoup d'autres « noms d'action » en -σις.

Des constatations de ce genre ne permettent guère que de mieux poser le problème en ce qui concerne le texte de Strabon : ἀφίδρυσις y a-t-il une valeur abstraite ou plus ou moins concrète ? La seule notion exprimée est-elle celle de transfert, ou une idée de représentation y apparaîtrait-elle ? Nous sommes ramenés à l'examen direct du témoignage d'Héraclide — et de lui seul [1].

Le parallélisme de μάλιστα μὲν τὸ βρέτας τοῦ Ποσειδῶνος et de εἰ δὲ μὴ τοῦ γε ἱεροῦ τὴν ἀφίδρυσιν incite à prendre ἀφίδρυσις en un sens concret. Faut-il céder à cette première impression et songer précisément à une statue, autre que le βρέτας, c'est-à-dire que l'image de culte proprement dite, et exposée dans l'enceinte du sanctuaire ? Je ne le pense pas. D'abord, bien plutôt que τοῦ...ἱεροῦ τὴν ἀφίδρυσιν, on attendrait τὴν ἐν τῷ ἱερῷ ἀφίδρυσιν (ou, par attraction de l'idée de « prendre », τὴν ἐκ τοῦ ἱεροῦ ἀφίδρυσιν). En second lieu, le βρέτας lui-même, abrité dans son ναός n'en était pas moins compris dans le sanctuaire. Strabon pouvait opposer le ναός et le ἱερόν (au sens de l'ensemble du sanctuaire), mais τοῦ ἱεροῦ seul ne pourrait signifier « du sanctuaire (à l'exclusion du ναός) ». Il est peut être encore plus hasardeux d'entendre avec Wesseling « une copie de la statue vénérée » [2]. Abstraction faite de toute opinion sur la vraisemblance du sens de « copie » dans les dérivés de ἀφιδρύω, il est trop évident que τὸ ἱερόν ne saurait désigner le βρέτας. Songera-t-on alors à traduire, avec Müller (éd. Didot), « une représentation, une maquette du sanctuaire » *imaginem templi, templi formam* ? Mais, en admettant que le sanctuaire à établir en Asie ait dû reproduire les dispositions de celui d'Hélikè, pour être valablement consacré au même

1. Eratosthène admet que le sanctuaire de Poseidon est resté englouti (on ne peut entendre autrement ce qu'il dit de la statue debout sous les eaux). Nous n'avons pas à en tenir compte pour interpréter Héraclide, dont nous ignorons l'avis sur ce point, et qui indique, en tout cas, qu'une partie du territoire d'Hélikè a subsisté.

2. Dans son édition de Diodore (note à XV, 49, reproduite dans le *Thesaurus*, éd. Didot, s. v. ἀφίδρυμα), il cite le texte parallèle de Strabon et ajoute : « *Impetrare ergo voluerunt* [*Iones*] *aut ipsam Neptuni Heliconii imaginem, aut, si illa negaretur, aliam ad ejus habitum et formam affictam. Id* ἀφίδρυμα *proprie...* » Suivent des exemples, dont un seul n'est pas à écarter immédiatement, celui de Strabon, IV, 1, 4, que nous étudions ci-après. — Le point de vue de WILAMOWITZ, *l. c.*, semble le même. Combinant, non sans simplifier, les indications de Diodore et de Strabon, il écrit que les Ioniens ont envoyé chercher à Hélikè *die* ἀφίδρυσις *des dortigen Poseidon.*

culte [1], les Ioniens avaient bien des moyens d'obtenir les renseignements nécessaires, sans la remise d'une maquette, même si l'accès des lieux leur était personnellement interdit. Surtout, à tenir compte du sens de ἱδρύω, et non pas seulement de celui du préverbe, quelle apparence que ἀφίδρυσις ait désigné un simple modèle destiné à guider les architectes de la nouvelle fondation, sans devoir y prendre place ? Il est heureusement possible de présenter une autre interprétation, psychologiquement cohérente, qui laisse à ἀφίδρυσις une valeur toute proche encore de son origine verbale.

Les Ioniens demandent en première ligne l'image sacrée de Poseidon Hélikônios, car avec elle, le centre de son culte se trouverait en quelque sorte transféré de plein droit d'Hélikè dans le nouveau sanctuaire. Mais ils se doutent bien que les Achéens ne voudront pas se dessaisir du précieux βρέτας [2]. A défaut donc, ils demandent τοῦ γε ἱεροῦ τὴν ἀφίδρυσιν « le moyen d'établir une succursale du sanctuaire ». Abstraite en soi, la formule laisse entendre qu'un élément matériel provenant du sanctuaire achéen devra être incorporé à celui qu'ils veulent fonder. Quelle est la nature de cette sorte de relique qu'ils obtiendront tardivement, c'est ce que le texte ne dit pas, et il n'est pas absolument sûr que Strabon, ou même Héraclide, ait eu une opinion arrêtée à ce sujet.

Strabon donnait le moyen de distinguer entre ses sources. Diodore, XV, 49, ne nomme pas la sienne, mais nous verrons qu'il n'en est pas moins essentiel de traiter son texte comme de seconde main. Après avoir rappelé l'institution des Panionia et les sacrifices offerts à Poseidon par les Ioniens au cap Mycale, Diodore ajoute : Ὕστερον δὲ πολέμων γενομένων περὶ τούτους τοὺς τόπους, οὐ δυνάμενοι ποιεῖν τὰ Πανιώνια, μετέθεσαν τὴν πανήγυριν εἰς ἀσφαλῆ τόπον, ὃς ἦν πλησίον τῆς Ἐφέσου. Πέμψαντες δὲ θεωροὺς Πυθώδε, χρησμοὺς ἔλαβον ἀφιδρύματα λαβεῖν ἀπὸ τῶν ἀρχαίων καὶ προγονικῶν αὐτοῖς βωμῶν ἐξ Ἑλίκης τῆς ἐν τῇ τότε μὲν Ἰωνίᾳ, νῦν δὲ Ἀχαΐα καλουμένῃ. Οἱ μὲν οὖν Ἴωνες κατὰ τὸν χρησμὸν ἔπεμψαν εἰς Ἀχαΐαν τοὺς ληψομένους τὰ ἀφιδρύματα· οὗτοι δὲ πρὸς τὸ κοινὸν τῶν Ἀχαιῶν διαλεχθέντες ἔπεισαν διδόναι τὰ ἀξιούμενα. Οἱ δὲ τὴν Ἑλίκην οἰκοῦντες, ἔχοντες παλαιὸν λόγιον ὅτι τότε κινδυνεύσουσιν ὅταν Ἴωνες ἐπὶ τοῦ βωμοῦ τοῦ Ποσειδῶνος θύσωσιν, ἀναλογιζόμενοι τὸν χρησμὸν ἀντέλεγον τοῖς Ἴωσιν περὶ τῶν ἀφιδρυμάτων, λέγοντες μὴ κοινὸν τῶν Ἀχαιῶν, ἀλλ' ἴδιον αὐτῶν εἶναι τὸ τέμενος· συνέπραττον δὲ τούτοις καὶ οἱ τὴν Βοῦραν οἰκοῦντες. Τῶν δὲ Ἀχαιῶν κοινῷ δόγματι συγχωρησάντων, οἱ μὲν Ἴωνες ἔθυσαν ἐπὶ τοῦ βωμοῦ τοῦ Ποσειδῶνος κατὰ τὸν χρησμόν. οἱ δ' Ἑλικεῖς τὰ χρήματα διαρ-

1. Xénophon voulant établir dans sa propriété de Scillonte le culte de l'Artémis éphésienne, lui avait fait élever un ναός, copie réduite du temple célèbre. La manière même dont il insiste, *Anabase*, V,3,12, sur cette conformité tendrait à indiquer qu'elle n'avait rien d'obligatoire : ὁ δὲ ναὸς ὡς μικρὸς μεγάλῳ τῷ ἐν Ἐφέσῳ εἴκασται, καὶ τὸ ξόανον ἔοικεν ὡς κυπαρίττινον χρυσῷ ὄντι τῷ ἐν Ἐφέσῳ.

2. D'autres circonstances politiques et diplomatiques auraient pu rendre possible pareille renonciation. C'est ainsi qu'Athènes s'est approprié l'image du Dionysos d'Eleuthères, et Rome la pierre noire de Pessinonte.

ρίψαντες τῶν Ἰώνων, τούς τε θεωροὺς συνήρπασαν, ἠσεβησάν τε εἰς τὸ θεῖον. Ἀνθ' ὧν φασι μηνίσαντα τὸν Ποσειδῶνα διὰ τοῦ σεισμοῦ καὶ τοῦ κατακλυσμοῦ τὰς ἀσεβούσας πόλεις λυμήνασθαι. « Mais plus tard, des guerres ayant éclaté dans la région, les Ioniens qui ne pouvaient plus y célébrer les Panionia, transférèrent le siège de leur réunion en un lieu sûr proche d'Ephèse. Puis ayant envoyé des théores à Delphes, ils reçurent du dieu l'ordre de prendre des ἀφιδρύματα sur les antiques autels de leurs ancêtres, à Hélikè, dans la région qui en ces temps lointains portait le nom d'Ionie, mais qui s'appelle aujourd'hui l'Achaïe. Les Ioniens donc, conformément à l'oracle, envoyèrent en Achaïe des gens chargés de prendre les ἀφιδρύματα. Ceux-ci s'étant abouchés avec les autorités fédérales d'Achaïe, les persuadèrent de leur accorder ce qu'ils demandaient. Mais les habitants d'Hélikè, ayant connaissance d'une ancienne prophétie d'après laquelle ils se trouveraient en péril lorsque les Ioniens auraient sacrifié sur l'autel dePoseidon, et réfléchissant aux termes de l'oracle, s'opposèrent à la requête des Ioniens au sujet des ἀφιδρύματα, alléguant que le sanctuaire n'était pas le bien commun des Achéens, mais le leur propre. Et ils étaient soutenus par les habitants de Boura. Les Achéens ayant cependant donné satisfaction aux Ioniens, ceux-ci sacrifièrent sur l'autel de Poseidon conformément à l'oracle, mais les gens d'Hélikè pillèrent les biens des Ioniens, se saisirent des théôres et péchèrent contre le respect dû au dieu. C'est pour ce motif, dit-on, que Poseidon irrité ravagea les villes impies par le tremblement de terre et le raz de marée. »

Nous avons vu que Diodore connaît l'emploi de ἀφίδρυμα pour une statue. A l'exemple que nous avons cité (V, 55) on peut en ajouter un autre fourni par les *Excerpta de legatis*, p. 629 (= ed. Müller, *fragm.* du l. XXXIII, n° V, p. 523) [1]. L'écart est si grand entre le sens de « statue, image de culte » et celui d'« objet prélevé dans un sanctuaire à l'intention d'une succursale » que j'hésite à croire qu'ils aient coexisté chez un même auteur. Diodore peut fort bien avoir transcrit négligeamment son modèle et entendu ἀφιδρύματα de statues. Mais les difficultés apparaissent à l'examen, et c'est le texte original que nous voudrions essayer de mieux interpréter à travers Diodore. On se heurte d'abord à cette indication que les ἀφιδρύματα doivent être pris sur les autels, ἀπὸ τῶν....βωμῶν Des statues se plaçaient volontiers près des autels, mais non en principe *dessus.* Il est gênant d'admettre que ἀπό ait été employé de manière imprécise, l'idée à exprimer étant « d'auprès des autels ». Mais surtout quel rapport pourrait-il exister entre la demande de statues par les Ioniens et le refus qui leur est opposé *pour ce seul motif qu'on ne veut pas qu'ils sacrifient sur l'autel de Poseidon* ? En réalité, tout se passe comme si ce sacrifice était la condition *sine qua non* de la prise des ἀφιδρύματα, ou même de leur existence. Et dès lors une hypothèse se présente naturellement à l'esprit : ce que les Ioniens veulent emporter chez eux, c'est la seule chose qu'il est possible de prendre sur un autel où l'on vient de sacrifier. Ce sont des restes de sacrifice, quelques parcelles de cendres et d'os calcinés...

1. Cité partiellement par SUIDAS, sans nom d'auteur, s. v. ἀφιδρύματα.

Mais il est bien connu que de tels restes passaient pour retenir une éminente vertu religieuse. Dans la plupart des sanctuaires on les enfouissait soigneusement, mais le cas le plus typique est encore celui où ils étaient jugés seuls dignes de constituer la matière de l'autel : que l'on songe aux « autels de cendres » d'Olympie, de Samos, de Thèbes, de Pergame et d'ailleurs. Si les ἀφιδρύματα pris à Hélikè sont incorporés d'une manière ou d'une autre au nouveau sanctuaire [1], ils y seront l'origine d'une série de consécrations. La continuité sera assurée entre le sacrifice offert en Achaïe et tous ceux qui seront célébrés par la suite en terre ionienne [2].

L'étude du texte de Strabon relatif à Marseille doit aboutir, plus facilement peut-être, à des conclusions semblables. Nous y lisons ceci, IV, 1, 4 : Ἀπαίρουσι γὰρ τοῖς Φωκαιεῦσι ἐκ τῆς οἰκείας λόγιον ἐκπεσεῖν φασιν ἡγεμόνι χρήσασθαι τοῦ πλοῦ παρὰ τῆς Ἐφεσίας Ἀρτέμιδος λαβοῦσι · τοὺς μὲν δὴ προσαχθέντας τῇ Ἐφέσῳ ζητεῖν ὅντινα τρόπον ἐκ τῆς θεοῦ πορίσαιντο τὸ προσταχθέν. Ἀριστάρχῃ δὲ τῶν ἐντίμων σφόδρα γυναικῶν παραστῆναι κατ' ὄναρ τὴν θεὸν καὶ κελεῦσαι συναπαίρειν τοῖς Φωκαιεῦσι ἀφίδρυμά τι τῶν ἱερῶν λαβούσῃ · γενομένου δὲ τούτου καὶ τῆς ἀποικίας λαβούσης τέλος, τό τε ἱερὸν ἱδρύσασθαι καὶ τὴν Ἀριστάρχην τιμῆσαι διαφερόντως ἱέρειαν ἀποδείξαντας. ἔν τε ταῖς ἀποίκοις πόλεσι πανταχοῦ τιμᾶν ἐν τοῖς πρώτοις ταύτην τὴν θεὸν καὶ τοῦ ξοάνου τὴν διάθεσιν τὴν αὐτὴν καὶ τἆλλα νόμιμα φυλάττειν τὰ αὐτὰ ἅπερ ἐν τῇ μητροπόλει νενόμισται. « On raconte qu'au moment où ils quittaient leur pays, un oracle fut rendu aux Phocéens leur enjoignant de suivre dans leur navigation le guide qui leur serait donné par l'Artémis d'Ephèse. Eux donc, étant venus toucher à Ephèse, se demandaient de quelle manière ils pourraient obtenir de la déesse ce qu'il leur était commandé de recevoir. Mais celle-ci se présenta en songe devant Aristarkhè, une des femmes les plus considérées de la ville, et lui ordonna de s'embarquer avec les Phocéens, après avoir pris ἀφίδρυμά τι τῶν ἱερῶν. Cela ayant été fait, et la fondation de la colonie réalisée, les Phocéens élevèrent le temple et honorèrent singulièrement Aristarkhè, nommée prêtresse d'Artémis. Partout, dans les colonies de Marseille on vénère au plus haut point cette déesse et on conserve, sans y rien changer, le type de la statue et, d'une manière générale, tous les rites qu'il est d'usage d'observer dans la métropole. »

1. Peut-être en pareil cas les ἀφιδρύματα étaient-ils mis en terre là où devait s'élever l'autel, ou même inclus dans sa masse. La conjecture pourrait s'appuyer — par analogie et sous toutes réserves — sur une constatation archéologique : dans deux circonstances, au moins, il a été recueilli des poteries (qu'avaient-elles contenu ?) scellées dans la maçonnerie d'un autel. Cf. G. Hock, *Griechische Weihegebräuche* (Würzburg, 1905), p. 78-79.

2. Je ferai une dernière remarque sur ce texte. A traduire littéralement, comme nous l'avons fait, il semble qu'il soit d'abord question de plusieurs autels (ἀπὸ τῶν...βωμῶν), alors que celui de Poseidon est seul à jouer un rôle dans la suite de l'histoire. Or, il existe au moins des exemples poétiques du pluriel βωμοί pour le singulier (Sophocle, *Ant.*, 1006 ; probablement aussi *Trach.* 238, 754, 993, *Œd. à Col.*, 902). Faudrait-il interpréter ainsi τῶν...βωμῶν chez Diodore, ou dans sa source ? Le pluriel ἀφιδρύματα ne s'y oppose point : dans la conception que nous avons exposée, ἀφίδρυμα et ἀφιδρύματα paraissent sensiblement équivalents ; les notions de singulier et de pluriel peuvent s'y fondre en une sorte de valeur collective.

Les historiens se sont divisés sur ce récit. Les uns y voient, avec raison, je pense, une pure légende, et ils observent à la suite de Jessen que le nom d'Aristarkhè a dû être à l'origine une épithète d'Artémis [1]. Les autres essaient d'en sauver l'essentiel, tel Jullian [2] qui suppose du moins que le clergé d'Ephèse, consulté, a joué son rôle dans l'affaire. Mais tous sont d'accord pour donner à ἀφίδρυμα le sens de « statue » [3]. Il est pourtant clair qu'il ne s'agit ici ni de l'image de culte : l'indéfini τί s'y oppose, et τῶν ἱερῶν serait proprement inexplicable, — ni d'une statue d'offrande : τῶν ἱερῶν ne peut vraiment signifier « d'entre les statues consacrées ». J'ajoute que la légende n'eût probablement pas attribué à une seule personne, et à une femme, l'enlèvement d'une statue qu'on ne pourrait imaginer, dans cette dernière hypothèse, en bois et de petite taille, comme les antiques ξόανα [4]. D'un autre côté, aussi prévenu que l'on puisse être en faveur du sens suspect de « copie, reproduction », on est obligé d'avouer que ἀφίδρυμά τι τῶν ἱερῶν serait encore plus difficile à expliquer de cette manière que ne l'est, dans le texte inspiré par Héraclide, τοῦ γε ἱεροῦ τὴν ἀφίδρυσιν. Tout concourt donc à nous amener par une voie un peu différente à la conception indiquée à propos du texte de Diodore. Strabon ne dit pas où Aristarkhè prend l'ἀφίδρυμα qui doit accompagner les Ioniens, mais il précise — pour qui veut donner au texte le sens le plus simple — qu'il est constitué par une partie des ἱερά. Or, s'il est vrai que l'expression τὰ ἱερά possède, suivant les cas, des valeurs assez diverses, si elle se dit par exemple des « objets sacrés » offerts dans les mystères à la vénération des seuls initiés, elle désigne encore plus couramment la victime immolée ou ce qui en est déposé sur l'autel. Tels sont les ἱερά que l'on touche en prêtant serment [5]. Faut-il croire que les ἱερά ainsi définis perdaient tout droit à cette appellation, en même temps qu'ils subissaient l'action de la flamme ? Ce serait bien surprenant, étant donné l'importance qu'on continuait à attribuer à ces restes consumés. Remarquons — et cela, par analogie, est significatif — que les cendres d'un foyer où se mêlaient des offrandes non sanglantes, constituaient elles aussi des ἱερά : le suppliant qui vient se mettre sous la protection de ce foyer ne saurait toucher d'autres « objets sacrés ». [6]

1. *Real-Encycl.*, s. v. *Ephesia*, col. 2769. Cf. O. GRUPPE, *Griechische Mythologie*, p. 1281, n. 1. L'existence d'une épiklèsis *Aristarkhè* est attestée indirectement par le titre d'*Aristarkheion* que portait à Elis le sanctuaire d'Artémis.

2. *Histoire de la Gaule*, I, p. 202-203.

3. Voir JULLIAN, *ibid.* ; CLERC, *Massalia*, I, p. 125 (« une image consacrée du culte »).

4. Les ξόανα du moins étaient aisément transportables. Dans la réalité, plus d'un sortait périodiquement de son sanctuaire à l'occasion de cérémonies solennelles. Dans la légende, l'enlèvement du Palladion troyen ne semble pas avoir présenté de difficulté matérielle. De même Callimaque raconte que le prêtre Eumédès, menacé de mort par les Argiens, put s'enfuir avec l'image d'Athéna (*Hymne pour le bain de Pallas*, v. 38). Dans l'*Iphigénie en Tauride* d'Euripide, c'est Iphigénie elle-même qui emporte celle d'Artémis, sous prétexte de procéder aux purifications rituelles.

5. Voir les exemples réunis par STENGEL, *Hermes*, XLIX (1914), p. 97, et cf. l'interprétation qui a été donnée du fait par E. BENVENISTE, *L'expression du serment dans la Grèce ancienne*, *Revue d'histoire des religions*, CXXXIV (1947-1948), p. 81 sqq.

6. Voir Andocide, II. 15, ἐπειδὴ ἐγίγνωσκον ἀπολούμενος, εὐθὺς προσπηδῶ πρὸς τὴν ἑστίαν καὶ λαμβάνομαι τῶν ἱερῶν.

Ainsi, par les mots ἀφίδρυμά τι τῶν ἱερῶν, Strabon définit la même sorte de « relique » que les Ioniens, suivant la source de Diodore, voulaient se procurer à Hélikè. L'insignifiance matérielle de tels ἀφιδρύματα, leur défaut de valeur intrinsèque, contrastant avec leur importance religieuse explique bien des détails de nos récits. Si Aristarkhè, dont Strabon ne dit pas qu'elle fût déjà prêtresse à Ephèse, et qui, par suite, ne devait pas avoir normalement accès à l'intérieur du ναός, avait voulu prendre un objet consacré dans le temple, elle n'eût pu agir par elle-même. Mais qu'on se représente les faits ainsi que nous le suggérons, et la vraisemblance du conte sera rétablie, sans qu'il soit nécessaire d'y modifier quoi que ce soit : obéissant à l'ordre de la déesse, Aristarkhè prend quelques restes de sacrifice sur l'autel, et de ses propres mains. Il suffit qu'on ne s'oppose pas à son geste, comme il est assez naturel, en raison de la considération dont elle jouit (τῶν ἐντίμων σφόδρα γυναικῶν) et du songe, qu'elle a pu raconter. — Inversement, si les Ioniens essuient un refus à Hélikè, la seule raison en est une crainte superstitieuse [1]. Passant outre, avec l'appui des autorités achéennes, les Ioniens sacrifient néanmoins et s'en vont avec les ἀφιδρύματα. Au moment de quitter le territoire d'Hélikè, ils sont attaqués ; les agresseurs pillent leurs bagages, se saisissent de leurs personnes et *pèchent contre le respect dû au dieu* (ἠσέβησάν τε εἰς τὸ θεῖον). Ces derniers mots visent certainement un acte différent des deux autres, et non la violation qu'ils constituent des droits de l'hospitalité. Je ne sais si on eût considéré comme un sacrilège le fait de reprendre, pour les replacer dans le temple, des objets emportés par les Ioniens. Il est bien plus satisfaisant d'entendre que les ἀφιδρύματα, les restes de sacrifice qu'ils avaient avec eux ont été jetés au vent. Geste de fureur impie bien digne d'attirer la colère de Poseidon !

* * *

Nous pouvons maintenant conclure sur les différentes valeurs de ἀφίδρυμα, et essayer d'en fixer les rapports. Le sens de « succursale d'un sanctuaire » est aussi naturel que bien établi, quoique par un petit nombre d'exemples. Il peut remonter beaucoup plus haut que l'œuvre de Strabon, qui nous le fait clairement connaître : au siècle précédent déjà on rencontre celui de « sanctuaire privé, chapelle », qui en dérive. Sa disparition définitive paraît liée à la fortune de ἀφίδρυμα « effigie de culte ».

Cette autre valeur du mot, apparue pour nous avec l'inscription de Priène (vers le début du Ier siècle avant notre ère), posait un problème : est-il des exemples où une valeur propre de ἀπό — demeure sensible ? La recherche que nous avons poursuivie nous a en fait amenés à reconnaître une signifi-

1. L'argument des Hélikéens que le sanctuaire est leur bien propre, non celui de la confédération, n'implique pas qu'il s'agisse pour eux de sauvegarder des objets de valeur. Il signifie seulement que la décision doit leur appartenir, quelle que soit d'ailleurs la nature de la faveur demandée.

cation différente de ἀφίδρυμα, que l'étymologie justifie au mieux, celle d'« élément prélevé dans un sanctuaire en vue de la fondation d'une succursale ». Pour la connaissance des rites et des conceptions religieuses, ce résultat est le plus intéressant de notre travail : les expressions ἀφίδρυμά τι τῶν ἱερῶν, ἀφιδρύματα λαβεῖν ἀπὸ τῶν...βωμῶν s'expliquent en conformité avec les notions admises sur l'importance des restes de sacrifice, et les illustrent.

Il n'en est pas moins vrai que l'établissement d'un culte d'origine étrangère impliquait dans la plupart des cas le transfert d'une statue. Un texte de Strabon montre que la « pierre noire » enlevée du temple de Pessinonte — et qui jouait en somme le rôle d'une image de culte — pouvait, du point de vue de Rome, et au sens que nous avons défini, être qualifiée d'ἀφίδρυμα. On peut donc croire que le mot a facilement évoqué l'idée d'une statue transférée. Mais le sens d'« effigie de culte (sans nuance accessoire) » s'explique-t-il par là ? On ne voit pas pourquoi on aurait fait appel, pour rendre cette valeur, à un mot de signification très particulière, en principe, et en quelque sorte technique. Le plus probable, et de beaucoup, est que ἀφίδρυμα a été refait sémantiquement sur ἀφιδρύω, lorsque celui-ci s'est trouvé dépouillé de la valeur concrète du préverbe [1]. Une évolution qui ne s'expliquerait guère pour le substantif considéré isolément apparaît normale si on la replace dans le cadre des faits relatifs aux composés verbaux. Mais il en est résulté un véritable hiatus entre les sens de ἀφίδρυμα : « succursale de sanctuaire » ou « élément transféré », d'une part, « image de culte », de l'autre.

J. BRUNEL.

1. Le fait a pu se produire bien avant la date à laquelle nous le constatons. Voir Harpocration, s. v. Πάνδημος Ἀφροδίτη, Ἀπολλόδωρος ἐν τῷ περὶ θεῶν πάνδημόν φησιν Ἀθήνησι κληθῆναι τὴν ἀφιδρυθεῖσαν περὶ τὴν ἀρχαίαν ἀγοράν... — Julien, *Or.*, I, 29 d, τὸν λόφον ἐκεῖνον (le mont Capitolin) οὗ τὸ τοῦ Διὸς ἀφίδρυται βρέτας — *Schol.* à Aristophane, *Ploutos*, 1198, ὅποτε μέλλοιεν βωμοὺς ἀφιδρύειν ἢ ἄγαλμα θεοῦ.

LA « ROGATIO PETILLIA » ET LE PROCÈS DE P. SCIPION :

Sur une procédure latine archaïque contre l'« hostis Capitolinus »

Depuis que Mommsen, en un mémoire essentiel de 1866, en a fait la forte critique, l'histoire du procès des Scipions est demeurée posée, à quelques détails près, dans les termes où il l'avait enfermée [1]. Il demeure entendu pour la plupart de ceux qui ont repris l'étude, sur le plan chronologique, que le récit circonstancié de Tite-Live d'après Valérius Antias, en son livre XXXVIII, est grevé d'une constante confusion d'années ; que la première attaque se produisit bien en 187 au Sénat, comme ce récit l'indique ; qu'elle prit la forme d'une demande d'enquête sur l'usage que Lucius Scipion, dit l'Asiatique, ou l'*Asiagenes*, avait fait des sommes d'argent prises à Antiochus ou reçues de lui en première indemnité de guerre — *pecunia capta a rege Antiocho* — sommes dont le trésor public semble n'avoir rien perçu ; que Publius, l'Africain, ne se trouva à ce moment visé qu'à travers son frère, et pour avoir été son légat dans la campagne d'Asie, mais aussi qu'il s'insurgea contre le principe de l'enquête avec plus de véhémence encore que Lucius, en déchirant peut-être de sa propre main en plein Sénat les livres de compte par lesquels son frère eût pensé à se défendre ; mais qu'à partir de ce moment Valérius Antias a complètement égaré Tite-Live, soit qu'il ait falsifié les faits, soit qu'il se soit trompé de bonne foi : car l'instance particulière contre Publius Scipion, et devant le peuple, de laquelle ce personnage se serait défendu — et peut-être finalement sauvé ? — par l'attitude orgueilleuse que l'on sait, en entraînant les citoyens de la *contio* jusqu'au Capitole pour commémorer sa victoire sur Hannibal, cette instance, pour laquelle n'est connu comme accusateur que le tribun M. Naevius, n'a pu être introduite, selon toute vraisemblance, qu'au début de l'année de magistrature de ce dernier, soit dans les dernières semaines de 185 ou les premières de 184 ; et il apparaît aussi qu'elle dépassa le cadre de l'enquête limitée ouverte en 187 pour imputer à l'Africain de graves intelligences avec Antiochus. Enfin, il semble assuré que Lucius, l'Asiatique, qu'on voit célébrer en 186 des jeux magnifiques et coûteux, était lui-même sorti à peu près intact de cette enquête de 187, dont

1. *Die Scipionenprozesse*, dans l'*Hermes*, I, p. 161-216, repris dans les *Röm. Forschungen*. II, p. 417-510 ; cf. aussi G. Bloch, *Observations sur le procès des Scipions*, dans la *Rev. Et. Anc.*, VIII, 1906, p. 93-110, 191-228 et 287-322 ; P. Fraccaro, dans les *Studi storici per l'antichità classica*, 1911, p. 217, et dans *Athenaeum*, XVII, 1939, p. 3-27 ; Fr. Munrrr, s. v. *Cornelius (Scipio)*, n° 336, dans la *Real-Enc.* de Pauly-Wissowa, col. 1470 et suiv. ; G. de Sanctis, *Storia dei Romani*, IV, 1 (1923), p. 591-595 ; R. M. Haywood, *Studies on Scipio Africanus* (dissert. de la John Hopkins University, 1932), p. 87 et suiv. ; G. Bloch et J. Carcopino, *Des Gracques à César* (dans l'*Hist. gén.* Glotz), p. 38-40.

aurait été chargé, par délégation du préteur urbain Ser. Sulpicius, le préteur pérégrin Q. Térentius Culleo ; en revanche, dans la même année tribunicienne 185/184, il a dû essuyer l'assaut direct tenté, devant le peuple aussi, par le tribun Minucius Augurinus, pour une cause assimilable à celle de péculat, le détournement des sommes touchées ou extorquées d'Antiochus ; et il paraît probable qu'il fut alors sauvé, sinon du paiement d'une grosse *multa* ou d'une lourde restitution à l'Etat, du moins de la saisie corporelle pour défaut de *praedes*, par l'intercession généreuse d'un adversaire politique, le tribun Ti. Sempronius Gracchus. Le fait est que, quelques mois plus tard, il se trouve assez disqualifié, et peut-être ruiné, pour que Caton, censeur avec Valérius Flaccus, lui retire le cheval public ; c'est, politiquement, un homme fini. Par l'accord de Polybe avec une autre partie du récit de Tite-Live, nous savons que Publius mourut avant la fin de cette censure de 184/183 — pour laquelle il aurait été candidat avec son frère ! — assez tôt sans doute pour que Caton, sans avoir à le dégrader, pût le remplacer par Valérius Flaccus comme *princeps senatus* ; sans doute, outre l'attaque directe qu'il venait d'affronter, avait-il eu à intervenir pour tenter de protéger Lucius de celle de Minucius, et l'humiliation qu'il subit à ce propos compta-t-elle pour le décider à l'exil de Literne.

Ce système chronologique est en lui-même assez raisonnable ; il s'accorde de la façon la plus acceptable avec ce que nous savons, ou pouvons supposer, des années de magistrature des tribuns de la plèbe qui servirent d'accusateurs [1] ; il échelonne dans des conditions vraisemblables ces successives manœuvres politiques, de toute évidence coordonnées d'en haut et sous un demi-secret par un groupe d'hommes, ou par le seul Caton, et qui frappent alternativement les deux frères, en compromettant l'un par l'autre, jusqu'à niveler leur sort. Il a l'avantage de rapprocher la crise principale du moment où — dans les premiers mois de 184 — de nombreux candidats se disputèrent la censure : ce qui explique —surtout si Caton, le vainqueur de cette compétition, était vraiment le meneur principal, — le rebondissement d'une affaire laissée en suspens depuis 187 ; à plus forte raison si les deux Scipions, se croyant suffisamment blanchis ou bravant la suspicion, s'étaient réellement portés eux-mêmes candidats à cette censure disputée. Enfin, il ne laisse subsister, comme les principaux agents de la première manœuvre de 187, que ces deux tribuns *Q. Petillii*, dont Tite-Live parle avec une insistance impressionnante, mais dont, de toutes les sources, il est aussi le seul à faire un couple indivisible et de nom et prénom identiques [2]. Plutarque ne

1. Voir l'utilisation des données chez G. NICCOLINI, *Fasti dei tribuni della plebe*, Milan, 1934, p. 111 et suiv. ; l'on sait qu'en cas de doute, et quand la préture d'un ancien tribun est datée, il faut compter, à partir de cette magistrature et en arrière, un minimum de quatre ans pour placer le tribunat ; G. NICCOLINI a adopté dans l'ensemble les conséquences de la reconstitution chronologique faite par MOMMSEN.

2. Liv., XXXVIII, 50, 5 : P. Scipioni Africano, ut Valerius Antias auctor est, duo Petillii diem dixerunt... ; 53, 5 (dans le discours prêté à Ti. Sempronius : sera-t-il dit que Scipion a accompli tant de hauts faits)... ut duobus Petilliis succumberet ? — ; 54, 2 : hoc auctore (Catone) existimantur Petillii, etc...; id., 54, 6 ; 56, 2 (où les Petillii sont opposés à Naevius) ; 56, 7. Cf. Gell., IV, 18, 7 : *Petilii quidam*, tribuni plebis, a M., ut aiunt, Catone, inimico Sci-

paraît avoir entendu parler que d'un seul tribun Pétillius, que d'ailleurs il considère formellement comme la créature de Caton ; la mention qu'il fait de lui dans ses *Apophtegmes* de l'Africain, ainsi qu'un passage du *De viris illustribus*, accompagnent ce premier nom d'un second, dont il est difficile de savoir s'il représente un second personnage, à plus forte raison un frère — ou cousin — du premier [1]. Appien sait seulement que Scipion fut cité devant le peuple par deux tribuns : δήμαρχοι δύο [2].

Et là est la difficulté persistante. Si satisfaisante que soit cette reconstruction chronologique des épisodes du procès des Scipions, avouons qu'elle est loin d'avoir rendu également clair le déroulement des formes judiciaires de cette longue affaire. Car une contradiction essentielle demeure, dont les diverses études publiées depuis Mommsen ne nous semblent pas avoir assez considéré la gravité : celle qui touche à la date et à la nature exacte de cette *lex Petillia*, ou *rogatio Petillia*, plusieurs fois évoquée dans le récit de Tite-Live. A en juger par les détails apparents de ce récit, cette *rogatio*, œuvre des deux tribuns Q. Petillii, donc de 187, aurait eu tant de réalité qu'elle se fût imposée au préteur Térentius Culleo et eût inspiré à Cn. Manlius Vulso, alors candidat au triomphe sur les Galates, une telle crainte de tomber sous le coup de ses termes qu'il préféra ajourner cette cérémonie jusqu'au moment où Térentius allait sortir de charge [3]. Ce même préteur l'invoque

pionis, comparati in eum atque invisi, etc. ; de même Val.-Max., III, 7, 1 : diem illi ad populum M. Naevius tr. pl. aut, ut quidam memorant, *duo Petilii* dixerant... Zonaras IX, 11, probablement d'après le livre XVII de Dion Cassius (éd. Boissevain, I, p. 290), évoque le double procès sans aucun nom d'accusateur ; de même Polybe, fragment XXIV, 9 a (= XXIII, 14), qui se contente de parler avec dédain d'un certain accusateur » : ...ἐν μὲν τῷ δήμῳ κρίνειν τινὸς ἐπιβαλομένου κατὰ τὰ Ῥωμαίων ἔθη, etc. — Cf. aussi la *periocha* de Liv., XXXVIII : ...ut quidam tradunt, a (q) Petilio tr. pl., ut quidam, a Naevio.

1. Plut., *Cato maior*, 15 : Caton tantôt aidait d'autres hommes politiques à poursuivre des accusations, tantôt montait les affaires de toutes pièces, poussant les accusateurs : ὡς ἐπὶ Σκηπίωνα τοὺς περὶ Πετίλλιον ; on sait que ce tour grec revient à dire : « entre autres Pétillius contre Scipion »; *Apopht. Scip. mai.*, 10 : Παιτιλίου (sic) δὲ καὶ Κοΐντου πολλὰ πρὸς τὸν δῆμον αὐτοῦ κατηγορησάντων, etc. : à prendre ce passage à la lettre, tel que le donnent les manuscrits, Plutarque, au lieu d'appeler Petillius *Quintus*, lui aurait adjoint comme collègue un *Quintus*, dont le gentilice aurait été omis; il semble plutôt qu'il ait voulu parler d'un Q. Petillius ; théoriquement, l'on pourrait aussi supposer qu'il avait ici nommé à côté de Petillius un *Quinctius* (nom toujours transcrit en grec, dès Polybe, par Κοΐντιος), qui resterait à retrouver dans les fastes tribuniciens du temps, car il est évident qu'il ne pourrait s'agir ni du consulaire Flamininus, ni de son frère ; cf. pourtant, *infra*, la curieuse liaison antique entre les Quinctii et la procédure du *lucus Petelinus*. — Auctor de viris illustribus, 49, 17 : a Petillio *Actaeo* (?), leçon adoptée par l'éd. Pichlmayr entre plusieurs inintelligibles qu'offre la tradition manuscrite (p. ex. *accio*) : cf. l'article prosopographique de Fr. MUNZER dans la *Real-Enc.* de PAULY-WISSOWA, s. v. *Petillius*, n° 4, col. 1137, qui admet la dualité des personnages et leur simultanéité dans le tribunat, à condition — si tous les deux se prénommaient réellement *Quintus*, — qu'ils aient été cousins, et non frères.

2. APP., *Syr.*, 40.

3. LIV., XXXIX, 6, 2 : extremo anni, magistratibus iam creatis, ante diem tertium nonas Martias (de 186) Cn. Manlius Vulso de Gallis qui Asiam incolunt triumphavit ; serius ei triumphandi causa fuit, *ne Q. Terentio Culleone praetore causam lege Petillia diceret*.

avec un sénatus-consulte et avec le *iudicium de L. Scipione factum* [1], alors que Publius est déjà tenu pour mort. Un autre passage encore nous dit formellement que, si les Peti lii avaient ouvert l'affaire contre un vivant, c'est après sa mort qu'ils firent la promulgation : *vivo Africano rem ingressi et mortuo rogationem promulgasse* [2] ; à s'en tenir donc au sens exact de *promulgare*, Scipion serait mort, non seulement avant de pouvoir être victime de cette *rogatio*, mais avant même qu'elle fût votée ! Et une seconde contradiction s'ajoute à cette première pour la rendre plus inextricable : d'après les termes reproduits par Tite-Live, la *rogatio Petillia* exigeait une enquête précise sur la *pecunia capta a rege Antiocho*, et de quelque façon, visait à introduire des actions pour péculat, directement contre les *imperatores* chargés de la guerre contre Antiochus, peut-être indirectement contre Publius, légat de Lucius. Qu'il s'agît essentiellement de cette affaire dans le procès de Lucius, c'est ce que prouvent à l'évidence et la forme de l'attaque de Minucius Augurinus en 185/184 et le texte des deux curieux décrets tribuniciens, dont Gustave Bloch a défendu l'authenticité contre Mommsen, conservés par Aulu-Gelle d'après les *Exempla* de Cornélius Népos : ces deux décrets, l'un — celui de Ti. Sempronius Gracchus — de franche *intercessio*, l'autre — des huit autres tribuns — de neutralité relative, considèrent Lucius comme menacé seulement d'une *multae irrogatio*, ou du moins — et ainsi s'explique le geste de Sempronius — comme menacé de saisie corporelle et de prison en conséquence d'une telle imposition, po r laquelle peut-être paraissaient lui manquer les cautions [3] ; et l'épilogue que Caton donna à cette affaire, en enlevant à Lucius l'*equus publicus* [4], semble confirmer que l'Asiatique ne souffrit que le préjudice déjà grave de cette *multa* ; il est presque certain qu'il évita le pire affront, celui du *carcer* et des *vincula*, si tant est que la menace lui en ait été authentiquement faite. Or, à plusieurs reprises, Tite-Live nous donne les Petillii comme ayant invoqué contre P. Scipion des griefs plus nombreux et plus vastes : c'est d'abus d'autorité en plein Sénat qu'il était accusé — *regnum in senatu* —, et tout était bon pour le perdre, même le rappel d'incidents anciens de sa carrière, tels que son attitude dans l'affaire de Pléminius à Locres, etc. ; il semble que l'accusation de

1. XXXVIII, 60, 1 : adversus ea (les arguments de Gracchus) Terentius praetor *rogationem Petilliam* et senatus consultum et iudicium de L. Scipione factum recitavit, etc. ; cf. *ibid.*, 55, 1 : Ser. Sulpicio deinde referente, quem *rogatione Petillia* quaerere vellent, Q. Terentium Culleonem patres iusserunt. — Tout se passe ici — dès 187 — comme si le Sénat avait eu à donner suite, par la désignation de magistrats enquêteurs, à une loi votée dans les formes par les comices.

2. Liv., XXXVIII, 54, 2 : ... existimantur Petillii et vivo Africano rem ingressi *et mortuo rogationem promulgasse*; ce qui peut à la vérité s'entendre aussi bien d'une *rogatio* qui n'aurait pas visé seulement, ni trop personnellement, l'Africain. Voir *infra*.

3. Gell., VI, 19 ; cf. la pénétrante analyse de G. Bloch, dans son article déjà cité de la *Rev. Et. Anc.* de 1906, p. 213 et suiv.

4. Liv., XXXIX, 44 ; confirmé par Plut., *Cato maior*, 24, où l'insinuation rapportée, que Caton voulait par là insulter à la mémoire de l'Africain, peut être utilisée pour placer la mort de l'exilé de Literne avant la *recognitio equitum*.

Naevius était aussi totale [1]. Et dans tout ce qui nous est dit des arguments invoqués par l'Africain pour se défendre — encore qu'il ait préféré aux arguments de discussion les gestes, voire les défis — il est fort peu question de l'argent d'Antiochus, mais beaucoup des services rendus par Scipion à sa patrie ; il est caractéristique aussi que Ti. Sempronius — si le rôle qui lui est prêté est exact, et si l'*oratio* que les Anciens connaissaient de lui à ce propos avait quelque authenticité, — l'ait défendu de l'accusation de *regnum* en soulignant la modération avec laquelle il avait usé des honneurs à lui conférés par le zèle populaire [2]. Ajoutons un dernier détail, troublant pour le cas des tribuns Petillii : Tite-Live nous assure que ceux-ci furent poursuivis d'insultes — *et Petillii vexati sunt probris* — à la suite de ces épisodes ; or nous retrouvons l'un d'eux, Q. Pétillius Spurinus, en 181, comme préteur urbain, et le voyons s'acquitter de cette charge avec autorité, réglant par un célèbre « auto-da-fé » le sort des prétendus livres pythagoriciens de Numa [3] ; on ne voit pas qu'il ait souffert des conséquences de son rôle antérieur ; quant à son collègue et parent de même nom, toute trace en est rigoureusement perdue. En d'autres termes, l'existence d'un tribun de la plèbe nommé Q. Petillius est suffisamment attestée, et l'attribution de sa charge à l'année 188/187 est plausible de par l'intervalle même qui séparerait ainsi son tribunat de sa préture [4] ; l'existence de l'autre tribun du même nom est problématique. La relation même entre cet historique Pétillius et la *rogatio Petillia* vraie ou prétendue n'est pas exempte de toute suspicion. Une autre explication, comme nous l'allons voir, est possible, qui, ou bien réduirait cette relation à une sorte de jeu de mots, ou du moins ramènerait le rôle du tribun Petillius à celui de metteur en scène d'une loi plus ancienne que son nom [5].

***

1. Liv., XXXVIII, 54, 6 : Petillii nobilitatem et regnum in senatu Scipionum accusabant (en défendant leur *rogatio* contre l'intercession des tribuns Mummii) ; et déjà 50, fin, et 51, 1-5 ; cf. Polybe, *loc. cit.* : Καὶ πολλὰ κατηγορήσαντος καὶ πικρῶς... ; et Plut., *Apopht.*, 10, dans les mêmes termes. *Dio Cass.*, 63, 1, d'après Zonaras, IX, 20 (Boiss., I, p. 290), semble avoir insisté sur le cas du fils rendu à Scipion par Antiochus. D'après Liv., XXXVIII, 56, 6, l'*oratio* de Scipion contre Naevius qui passait pour authentique (il est vrai que Naevius n'y était mentionné que dans le titre), traitait l'accusateur de *nebulo* et de *nugator* ; de fait, l'accusation a dû s'étendre à une matière si ample et vague que la défense était difficile.

2. Liv., XXXVIII, 56, 11-13 : passage remarquable, même si le document était apocryphe, car il loue Scipion d'avoir refusé *ut imago sua triumphali ornatu e templo Iovis optimi maximi exiret* ; ce qui, exact ou non, est de nature à corroborer l'hypothèse que nous développons ci-dessous sur le thème capitolin insistant de l'accusation.

3. Liv., XL, 29 ; *ibid.*, 18, ce préteur, à l'occasion de son élection, est surnommé Spurinus. Il n'y a rien à tirer de son rôle en cette affaire de propagande pythagoricienne, sinon le fait de cette propagande (cf. J. Carcopino, *La Basilique pythagor. de la Porte Majeure*, p. 185, qui toutefois reconnaît en ce Pétilius l'« ennemi des Scipions ») ; qu'il s'agît d'un nouvel épisode de la réaction contre les nouveautés helléniques, nul doute ; mais toute preuve directe nous manque que le groupe des Scipions (l'Africain déjà mort) ait été mêlé à la préparation de cette savante supercherie. Sur la carrière du même personnage, cf. l'article déjà cité de Fr. Munzer dans le Pauly-Wissowa.

4. Cf. Niccolini, *op. cit.*, *loc. cit.*

5. Nous n'avons pu qu'esquisser très sommairement le système d'explication que nous défendons ici, dans nos *Huit Recherches sur les origines italiques et romaines*, p. 164-165.

La plupart des commentateurs, depuis Mommsen, tiennent pour fable et anecdote simplement édifiante la scène qu'ont décrite avec complaisance Tite-Live, Valère-Maxime et Aulu-Gelle : Scipion l'Africain se levant, au moment même où il est cité par ses accusateurs — les Petillii, comme toujours, chez Tite-Live ; les Petillii ou M. Naevius chez Valère-Maxime, qui doute sur ce point ; Naevius seul chez Aulu-Gelle, qui dépend, comme l'on sait, de Cornélius Nepos, et non de Valérius Antias, — gagnant les rostres, et, en guise de plaidoyer d'accusé, invitant l'assemblée tout entière à le suivre jusqu'au Capitole pour y remercier les dieux qui, justement en ce jour, quelques années auparavant, l'avaient fait vainqueur d'Hannibal. Que l'épisode ait circulé en dehors des récits proprement annalistiques, qu'il soit devenu un thème propice aux effets de rhétorique et de morale, point de doute. Il est certain aussi que Polybe ne l'a point décrit ; il s'est contenté de rappeler le mot orgueilleux du grand accusé, « qu'il ne convenait pas que le peuple romain écoutât personne accuser Publius Cornélius Scipion, grâce à qui les accusateurs avaient la liberté même de parler » [1]. Quant à la prétendue coïncidence avec l'anniversaire de Zama, elle est, à première vue, de nature à aggraver tous les doutes ; la rencontre paraît vraiment trop belle pour les amis de Scipion ; ou, si l'on préfère, elle témoigne d'une trop naïve négligence de la part de ses ennemis pour avoir laissé convoquer le peuple en un tel jour. On sait, par surcroît, que la date exacte de cette bataille n'a pu encore être déterminée dans le calendrier de l'année 202 av. J.-C. [2], certes elle était connue au temps de Scipion, peut-être célébrée chaque année par un groupe de ses amis. De toute façon, tant d'incertitudes ont le droit de nous rendre perplexes.

Il se pourrait cependant que ce récit traditionnel nous ait conservé, sinon un épisode parfaitement authentique du procès, du moins un thème réellement essentiel à Scipion l'Africain. Remarquons tous ses détails : selon Tite-Live (Valérius Antias ?), l'accusé, convoqué par les tribuns dès l'aube — *prima luce* — traverse toute la *contio* populaire avec la colonne ordonnée de ses amis — *magno agmine amicorum clientiumque*, et monte aux rostres pour adresser au public son solennel appel [3] ; Valère-Maxime le représente à ce moment coiffé de la couronne triomphale : *capitique suo corona triumphali imposita* [4] ; La mention des rostres prouve que la *contio* est censée se tenir au Comitium.

1. Pol., frg. XXIV, 9°, déjà cité : ἄλλο μὲν οὐδὲν εἶπε προελθών, οὐκ ἔφη δὲ πρέπον εἶναι τῷ δήμῳ τῶν Ῥωμαίων οὐδενὸς ἀκούειν κατηγοροῦντος Ποπλίου Κορνηλίου Σκιπίωνος, δι' ὃν αὐτὴν τὴν τοῦ λέγειν ἐξουσίαν ἔχουσιν οἱ κατηγοροῦντες.

2. Nous revenons plus loin sur ce problème.

3. Liv., XXXVIII, 51, 6-11 : ... citatus reus magno agmine amicorum clientiumque per mediam contionem ad rostra subiit silentioque facto : « hoc, inquit, die, tribuni plebis, vosque, Quirites, cum Hannibale et Carthaginiensibus signis collatis in Africa bene ac feliciter pugnavi ; itaque cum hodie litibus et iurgiis supersederi aequum sit, ego hinc extemplo in Capitolium ad Iovem optimum maximum, Iunonemque et Minervam ceterosque deos, qui Capitolio atque arci praesident, salutandos ibo hisque gratias agam, quod mihi et hoc ipso die et saepe alias egregie gerendae rei publicae mentem facultatemque dederunt, etc.

4. Val.-Max., III, 7, 1, avec une formule d'appel un peu différente : ... « hoc ego, inquit, Quirites, die Karthaginem magna spirantem leges nostras accipere iussi ; proinde aequum est vos mecum ire in Capitolium supplicatum, etc. ».

ce qui est normal si le *iudicium populi* a été déféré aux comices tributes, moins naturel si la procédure engagée met en cause les comices centuriates ; ce point, sur lequel nous reviendrons, a son importance et se trouve vivement débattu depuis Mommsen. Prenant prétexte de l'anniversaire de sa plus grande victoire, l'Africain invite l'assemble à monter avec lui au Capitole « pour saluer et remercier (de ses victoires) Jupiter Optimus Maximus, Junon, Minerve et tous les dieux qui veillent sur le Capitole et la citadelle » (Tite-Live) ; et le peuple en effet le suit dans l'enthousiasme, la *contio* tout entière se retournant du côté opposé aux rostres — *sim l se universa contio avertit et secuta Scipionem est...*, — ne laissant pas même auprès des tribuns les scribes et les *viatores*... Valère-Maxime, encore plus édifiant, croit savoir que le tribun, resté seul à son banc d'accusateur et exposé à la honte, se convertit à son tour et rejoignit le cortège — *deque accusatore Scipionis venerator factus est* [1]. Tite-Live ajoute que, non contents de cette action de grâces au Capitole, Scipion et le peuple firent le tour des autres temples ; plus exactement, d'après Aulu-Gelle, le public le raccompagna triomphalement chez lui [2]. Le mot triomphal est ici à peine une métaphore : c'est le triomphateur sur Carthage que l'on acclame, c'est son cortège de l'an 201 que l'on imite spontanément ; de la même façon que les Romains, ce jour-là, s'étaient sentis soulagés du péril par ce vainqueur, tandis que Q. Terentius Culleo, délivré par lui des Carthaginois qui l'avaient capturé,coiffait le *pilleus* de l'affranchi et marchait immédiatement derrière son char en l'appelant son *auctor libertatis*, son « patron », [3] de même, en ce jour critique de 187 ou de 185/184, c'est le cortège d'une vaste clientèle triomphale qui se reforme autour de son héros menacé.

Les mêmes récits édifiants laissent entendre implicitement que cette riposte fut suffisante pour mettre fin à l'instance judiciaire : soit qu'elle eût rompu *in extremis* la dernière des *contiones* prévues, avant le verdict, soit qu'elle ait suffi à décourager les accusateurs par l'évidence de l'impopularité à laquelle ils s'exposaient en insistant. Mais alors pourquoi, bientôt après un tel succès, la résolution d'exil à Literne ? — Cette contradiction n'est-elle pas une raison de plus pour rejeter toute l'anecdote dans la fable ? — Prenons garde pourtant : M. Jean Hubaux a déjà eu récemment l'occasion de montrer que tout n'était pas légende dans le thème « capitolin » de Scipion

1. *Ibid.* : restabat ut tribunus apud populum sine populo ageret desertusque in foro cum magno calumniae suae ludibrio solus moraretur. Cuius devitandi ruboris causa in Capitolium processit deque accusatore, etc. — Valère-Maxime ne désigne pas autrement ce tribun unique, mais on a vu qu'il admet que Scipion a été accusé, soit par M. Naevius, soit par les deux Petillii ; Tite-Live, *loc. cit.*, montre « les tribuns » attendant Scipion sur leur tribunal, et les mêmes abandonnés : ... adeo ut postremo scribae viatoresque tribunos relinquerent nec cum iis praeter servilem comitatum et praeconem, qui reum ex rostris citabat, quisquam esset.

2. Gell., IV, 8, 5.

3. Liv., XXX, 48 ; Val.-Max., V, 2, 5 : ... Q. Terentius Culleo, praetoria familia natus et inter paucos senatorii ordinis splendidus, optimo exemplo Africani superioris currum triumphantis, quia captus a Karthaginiensibus ab eo fuerat recuperatus, pilleum capite gerens secutus est : auctori enim libertatis suae tamquam patrono accepti beneficii confessionem spectante populo Romano merito reddidit. — Comme on le verra plus bas, Valère-Maxime s'exprime ici en contemporain du régime d'Auguste (et de Tibère).

l'Africain, et que, pour être devenu récit mythologique d'une conception directement jovienne dans le sein de sa mère Pomponia, chez Silius Italicus, ce destin surhumain avait commencé de s'accréditer de son vivant déjà [1]. Parmi les indices qu'a réunis M. Hubaux de cette dévotion singulière, à la fois intime et ostentatoire, de Scipion à Jupiter Capitolin, sans parler des entretiens presque quotidiens qu'il aurait eus dans le temple avec ce dieu, de la statue qu'on y aurait dressée de lui vivant, aucun ne nous semble avoir plus de positive efficacité que celui-ci : en 206, après sa grave maladie à Carthagène, et à la fin d'une demi-sédition de ses soldats d'Espagne, Scipion a voué à Jupiter Capitolin une hécatombe ; le discours qu'il aurait tenu alors à ses troupes, d'après Tite-Live, ne le fait modeste devant ce dieu qu'à la condition de le lui associer de façon singulière[2]. Revenu à Rome, en ces premiers mois de 205 où ce *privatus* rêve déjà d'un triomphe, au moment même où l'enthousiasme public va le porter au consulat, il accomplit solennellement le sacrifice des cent bœufs promis au Capitole, au milieu d'une grande affluence curieuse. Il est pour Jupiter Optimus Maximus un dévot exceptionnel et comme mystique ; et quoique le primat de ce culte paraisse avoir été dès ce temps officiel pour les magistrats de Rome, il y a là quelque chose de remarquable, et qui devait frapper les contemporains. Avons-nous le droit d'insinuer que certains en devaient être choqués, justement parce qu'il s'agissait du culte le plus public de la cité ? — En tout cas, c'est le développement exceptionnel d'une dévotion de *vir triumphalis* ; le sacrifice de Scipion en 205 est, le contexte de Tite-Live le laisse entendre, comme une anticipation du triomphe que déjà il convoite, auquel il se sent déjà comme un droit au-dessus des règles légales du *ius triumphandi* [3]. Quelque forme qu'aient prise ses actions de grâces au Capitole après 201, pour culminer en la scène que nous venons d'évoquer, il est évident qu'elles étaient les effusions du triomphateur qui, après Zama, montant sur le char, était venu s'agenouiller aux pieds de Jupiter.

Par suite, le geste qu'il accomplit ce jour-là a une signification : devant le jugement imminent dont le menacent ses accusateurs, à la suite de la *provocatio ad populum* que postule, au moins théoriquement, ce *iudicium populi*, c'est, si l'on nous permet l'expression, d'une *provocatio ad Iovem O. M.* qu'il s'agit : de là les paroles solennelles qu'il prononce, de là l'ascension également

1. *Scipion fils de Jupiter*, dans *Les grands mythes de Rome*, 1945, p. 76-88.

2. Liv., XXVIII, 28 : « ne istuc Iuppiter O. M. sirit, urbem auspicato deis auctoribus in aeternum conditum fragili huic et mortali corpori aequalem esse » ; *ibid.*, 38, 8 : ... currebantque et domum frequentes et in Capitolium ad immolantem eum, cum centum bubus votis in Hispania Iovi sacrificaret.

3. Liv., *ibid.*, 3. 4, note son desir de triomphe : ob has res gestas magis temptata est triumphi spes quam petita pertinaciter, quia neminem ad eum diem triumphasse qui sine magistratu res gessisset, constabat. — Dio Cass., frg. LVII, 56 (d'après Zon., IX, II : cf. Boiss., I' p. 255),considère le sacrifice de l'hécatombe comme un succédané du triomphe non accordé : καὶ τὰ μὲν ἐπινίκια οὐκ ἐψηφίσαντό οἱ, ὅτι ἰδιώτης τε ὢν ἐστράτευτο καὶ ἐπ' οὐδεμίας ἐννόμου ἡγεμονίας ἐξήταστο, βοῦς μέντοι ἑκατὸν λευκοὺς ἐν τῷ Καπιτωλίῳ θῦσαι καὶ πανήγυρίν τινα ἐπιτελέσαι τήν τε ὑπατείαν ἐς τὸ τρίτον ἔτος ἐπέστρεψαν. Déjà, au lendemain de Cannes, le jeune homme aurait pris Jupiter à témoin du serment qu'il faisait et qu'il proposait aux jeunes nobles de ne pas quitter l'Italie : Liv., XXII, 50 ; cf. Hubaux, *op. cit.*, p. 77.

solennelle qu'il entreprend. Est-ce à dire qu'une telle démarche ait eu, dans la procédure à laquelle il se trouvait soumis, une valeur positive ? que, même exceptionnelle, elle ait eu, comme une *obnuntiatio* sur les auspices, le droit et le pouvoir d'arrêter, d'inhiber cette procédure, que nous devons de son côté supposer à peu près légale ? On sera certes tenté de le nier, car les règles du droit public et religieux de la Rome de ce temps nous sont passablement connues ; Scipion, pensera-t-on, a tenté sa chance, et spéculé justement sur l'effet imprévu d'un geste sans précédent. Avant de nous prononcer, regardons pourtant de près un épisode plus ancien de l'histoire républicaine, qui pourrait précisément contenir ce vrai précédent : nous voulons parler du procès de Manlius Capitolinus, en 385/384 avant notre ère selon la chronologie livienne.

***

Il est loisible aux modernes de traiter ce personnage de Manlius Capitolinus comme légendaire ; bien des détails de son histoire paraissent en effet suspects ou pour le moins anachroniques ; et il s'oppose, depuis le siège du Capitole jusqu'au jour de son procès, d'une façon si schématique à l'autre grande figure de l'histoire du même temps, Furius Camillus, qu'il semble hasardeux de donner à son rôle plus de réalité positive qu'à celui de ce rival, si travaillé lui-même par la légende. Pourtant, à demi-historicité égale, Manlius a sans doute sur Camille une supériorité : celle d'être justement, de par son surnom même, rigoureusement attaché à la colline du Capitole, et peut-être, au point de vue de ses fonctions politiques et sociales, à l'originale population des plus anciens habitants de cette colline, vieille communauté ethnique permanente à travers les divers coups de main du V^{e} siècle, et dans laquelle sans doute Camille lui-même, après la prise de Véies, aurait recruté les participants de ses *ludi Capitolini* [1].

Après son exil et son retour providentiel à Rome comme libérateur, Camille, de triomphateur des Véientins, est devenu vainqueur des Gaulois, et son rôle s'est développé en ce sens pendant encore un quart de siècle. Pourtant, le héros qui avait réellement défendu le Capitole contre l'assaut des barbares, sauvé le sanctuaire de Jupiter non loin duquel était sa propre « maison », veillé sur les trésors de l'*aurum gallicum* et sans doute donné à ses héritiers le droit blasonique de porter le *cognomen* de Torquatus, c'était Manlius. Mais, pour des raisons qui nous échappent et que ce n'est pas ici le lieu d'analyser, ce héros finit en chef de sédition. Il est remarquable qu'à ce moment sa suprême défense est encore Jupiter Capitolin.

Rappelons en effet les récits principaux : celui de Tite-Live, VI, 14-20, et celui de Plutarque en sa *Vie de Camille*, 36 : le mouvement en faveur de Manlius prend de l'ampleur, il réunit autour de lui une foule de personnes

1. Voir déjà quelques indications en ce sens dans nos *Huit Recherches*..., p. 162-164 ; cf. l'étude de E. PAIS, dans sa *Storia critica di Roma*, III, p. 197-206 ; et l'article prosopographique de Fr. MUNZER dans la *Real-Enc.* de PAULY-WISSOWA, s. v. *Manlius*, n° 51.

qui se considèrent comme ses *clientes* ; on les verra partager le sort de leur « bienfaiteur », prendre le costume et les signes corporels du deuil chaque fois qu'il sera menacé. Ce « patricien », se faisant démagogue, va au-devant de tous les opprimés, libère les *debitores* de leurs dettes, etc. [1] ; au moment même où il reproche si curieusement à ses rivaux patriciens d'avoir accaparé les *thesauri gallici* du Capitole, il semble disposer d'une mystérieuse fortune personnelle. Il ne tarit pas d'autre part sur les services qu'il a rendus en sauvant le Capitole durant le siège, sur les titres et décorations militaires qu'il a gagnées. Si jamais l'institution du triomphe proprement dite n'est évoquée en cet épisode, ce n'en est pas moins un héros capitolin qui parle, comblé des dons victorieux par la faveur du dieu Jupiter. Tous ces détails et d'autres encore, à la vérité, nous suggèrent pour cette époque une rivalité entre deux formes de triomphe capitolin, l'une dont le héros eût été, comme Manlius, une sorte de seigneur établi d'avance sur la colline-forteresse, y ayant son domicile et sa clientèle, l'autre que Camille justement vient de représenter après sa conquête de Véies, un triomphateur d'une autre espèce, peut-être en partie à la mode de Véies elle-même, montant exceptionnellement au Capitole sur son fameux attelage de quatre chevaux blancs. Et cette rivalité nous paraît s'étendre à l'usage et au mode de distribution du butin de guerre ; si Camille a connu à ce propos des difficultés qui devaient le mener à un exil temporaire. Manlius, orné ou non déjà du *torques* dont se pareront ses descendants, semble bien avoir revendiqué des droits particuliers, légitimes peut-être selon une vieille tradition capitoline, sur ces dépouilles en or que constituait alors l'*aurum gallicum.*

Vient donc le moment de la crise suprême : d'abord un Quinctius, nommé dictateur, essaie de se saisir de ce redoutable chef d'insurgés : à peine le *viator* l'a-t-il touché — *arreptus a viatore* — que Manlius, entouré de son impressionnante escorte, en appelle à Jupiter Capitolin : « Jupiter O. M., dit-il, Junon, Minerve, et vous tous autres dieux et déesses qui habitez le Capitole, laisserez-vous ses ennemis maltraiter votre soldat et gardien... ? » [2] Il est

1. Notons à ce propos que le détail indiqué par Liv., VI,14, sur la libération que Manlius opère, en présence du peuple, d'un centurion devenu *debitor* (sic), par la procédure dite de la pesée — *libraque et aere liberatum emittit* — suggère l'existence réelle au Capitole d'une balance à usage public avec laquelle Manlius aurait eu quelque relation, et dont nous avons supposé qu'elle était aussi à l'origine du récit antique sur la frauduleuse pesée de la rançon d'or par Brennus (*Huit Recherches...*, p.157 et suiv.). — Un autre détail nous paraît plein de sens : Manlius, pour soulager les endettés, propose de vendre aux enchères un bien qu'il possédait sur le territoire véientin (*ibid.* : fundum in Veienti, caput patrimonii , subiecit praeconi, etc.) ; or l'*auctio Veientium* (?) est mentionnée par Festus, Linds. p. 430, précisément dans un passage où semble évoquée l'origine des anciens jeux capitolins. Tout se passe comme si une rivalité essentielle avait opposé Manlius à Camille, non seulement sur le partage ou l'administration de l'*aurum Gallicum*, mais sur ceux de la *praeda Veientana.*

2. Liv., VI, 15 : comme Scipion, Manlius, cité au tribunal du dictateur, s'y est rendu avec ses clients : (le dictateur), sella in Comitio posita, viatorem ad M. Manlium misit : qui, dictatoris iussu vocatus, cum signum suis dedisset adesse certamen, agmine ingenti ad tribunal venit, etc. ; *ibid.*, 16 : arreptus a viatore : « Jupiter, inquit, optime maxime, Iunoque Regina ac Minerva, ceterique dii deaeque, qui Capitolium arcemque incolitis, siccine vestrum militem ac praesidem sinitis vexari ab inimicis... ? ». Pour le moment de la saisie par le *viator*,

remarquable que cette première tentative s'arrête net, sans que ce récit ancien permette de décider si Manlius a été sauvé, pratiquement, par le déploiement de force d'une popularité encore si vigoureuse, ou, religieusement, par cet appel aux dieux du Capitole. En tout cas l'affaire rebondit peu de temps après, à l'instigation directe de Camille, qui vient d'être élu une fois de plus tribun consulaire : cette fois Manlius ne peut éviter d'être traduit en justice ; et c'est le peuple assemblé en comices centuriates, *centuriatim*, qui doit le juger, au Champ de Mars. Tous les témoignages anciens sont d'accord pour décrire la nouvelle scène : Manlius, au bord du verdict suprême, se tourne vers le Capitole, visible du lieu d'où il parle ; il tend les bras vers le sanctuaire, prie Jupiter et les autres dieux de lui porter secours ; et ce geste personnel de *provocatio ad Iovem O. M.* ne lui suffit pas : il supplie tous les présents, ensemble et en particulier, de bien regarder le Capitole et la citadelle, et de ne le juger qu'ainsi tournés vers les dieux immortels : *et orasse singulos universosque, ut Capitolium atque arcem intuentes, ut ad deos immortales versi, de se iudicarent...* Il renouvelle son geste — *ad Capitolium manus tendens* — au moment où le peuple est appelé par centuries pour le vote proprement dit [1].

Or ce vote n'a pas lieu ce jour-là ; il faut croire que l'inhibition jetée par cet appel de Manlius a quelque pouvoir au moins superstitieux, car les tribuns, désespérant de le faire condamner sous le regard du Capitole, se résolvent brusquement à le faire citer un autre jour — *prodicta die* — sinon par une autre forme d'assemblée, du moins en un lieu différent, d'ailleurs encore hors de l'enceinte ; ils choisissent pour cela un certain bois sacré appelé Pételin — *in lucum Petelinum* — situé aux abords extérieurs de la porte Flumentane, et ils y convoquent le *concilium populi*. C'est qu'ils savent que, de cet endroit, le Capitole n'est pas visible ; les recours de Manlius perdront ainsi leur droit. De fait, Manlius est cette fois condamné sans appel ; et, la sentence prononcée, le personnage est conduit au Capitole pour être précipité de la roche tarpéienne par les tribuns [2].

où pouvait légalement se produire l'*intercessio* d'un autre tribun, on fera la comparaison, non avec le procès de P. Scipion, mais avec celui de Lucius, où l'intervention de Ti. Sempronius se serait ainsi déclarée (Gell., VI, 19, 6) ; non sans que d'abord, désapprouvé par ce dernier, Publius ait essayé de protéger son frère en repoussant le *viator* (Liv., XXXVIII, 56, 9 : ... reppulisse a corpore eius viatorem et tribunis retinentibus magis pie quam civiliter vim fecisse). — Il est notable qu'à aucun moment Tite-Live n'a relevé lui-même, par une allusion directe, les frappantes ressemblances entre son récit sur Manlius et son récit sur Scipion.

1. Liv., VI, 20 ; Plut., *Cam.*, 36, plus bref, se contente de rappeler que la vue du Capitole faisait du tort aux accusateurs, et que Manlius, de son côté, tendait les bras vers la citadelle en suppliant ; de même Dion Cass., frg. 7, 10 (Boiss., I, p. 82, d'après Zon., VII, 23-24).

2. Liv., *loc. cit.* : ita, prodicta die, in Petelinum lucum extra portam Flumentanam unde conspectus in Capitolium non esset, concilium populi indictum est ; ibi crimen valuit, et obstinatis animis triste iudicium, invisumque etiam iudicibus, factum. Sunt qui per duumviros, qui de perduellione anquirerent, creatos auctores sint damnatum. Tribuni de saxo Tarpeio deiecerunt, etc. — Plut., *Cam.*, *loc. cit.* : ὃ δὴ συμφρονήσας ὁ Κάμιλλος μετήγαγεν ἔξω πύλης τὸ δικαστήριον εἰς τὸ Πετηλῖνον ἄλσος ὅθεν οὐκ ὄντος τοῦ Καπιτωλίου καταφανοῦς ὅ τε διώκων ἐχρήσατο τῇ κατηγορίᾳ καὶ τοῖς κρίνουσι παρεχώρησεν ἡ μνήμη τῶν γεγονότων ἀξίαν ἀναλαβεῖν ὀργὴν ἐπὶ τοῖς παροῦσιν ἀδικήμασι.. Plutarque ne définit pas autrement cet accusateur — ὁ διώκων — qui ne semble pas se confondre avec Camille.

Depuis Mommsen, les critiques modernes attachent peu d'importance à ce brusque changement de décor ; sans doute considèrent-ils *a priori* comme pure fable le recours insistant de Manlius à la protection de Jupiter Capitolin ; comment croire, en effet, à supposer que cet appel ait eu quelque valeur religieuse, qu'il n'eût cette valeur que dans la mesure où, à distance, le geste et la supplication se tournaient vers un Capitole *visible* ?... Peut-être cette attitude fait-elle trop bon marché du positivisme des superstitions primitives; qu'une sorte de droit d'« asile » ait été anciennement attaché au temple capitolin, il nous semble qu'il n'y a rien là que de plausible, quoique l'*asylum* proprement dit du Capitole, situé *inter duos lucos*, ne soit point mis par nos témoignages antiques en relation directe avec le sanctuaire de Jupiter ; il se pourrait que, sous cette forme, il n'ait été que le vestige d'un droit d'asile plus large, et topographiquement plus étendu. Quant au transfert d'un pareil privilège par le regard et le geste du suppliant, à travers l'espace, nous avouons ne pas posséder de preuves de cas tout à fait semblables. Mais un tel développement resterait dans la ligne logique d'une telle superstition originelle. Au reste, si cette hypothèse nous paraît mériter d être étudiée, si même elle s impose comme l'explication la plus raisonnable de cet épisode, même légendaire, nous croyons aussi qu'un tel privilège n'était accordé, même à l'époque la plus ancienne, qu'à ces personnages dont Manlius nous donne sans doute la dernière image, ces protégés de Jupiter capitolin, maîtres de fait ou de droit de la vieille population de cette colline, héros militaires au style de triomphateurs [1].

De toute manière, ce *lucus Petelinus*, traité sommairement par nos dictionnaires de topographie romaine, nous paraît mériter attention ; un passage peu clair du *De lingua latina* de Varron le situe du côté du *mons Cispius* ; nous n'en savons pas plus [2]. Mais la question est de savoir si le transfert du procès populaire de Manlius Capitolinus du Champ de Mars en ce bois sacré n'eut de sens que topographique ; nous voulons dire si, l'inhibition capitoline se trouvant là matériellement défaite par le seul fait que la colline de Jupiter de là n'était plus visible, la procédure judiciaire y reprit dans les mêmes formes qu'au Champ de Mars. Or, rien ne nous paraît moins sûr. Mommsen, il est vrai, l'a admis ; pour lui le *concilium populi* de nouveau convoqué a fonctionné là comme quelques jours auparavant au Champ de Mars, par centuries ; les mêmes hommes ont jugé, brusquement soulagés d'un embarras artificiel. Cette procédure devant les comices centuriates se

1. Peut-être aussi à la condition de prouver avoir « sauvé » des citoyens, sous cette sauvegarde, et pouvoir en produire le témoignage : ce qu'aurait fait Manlius au moment de son appel aux dieux capitolins : LIV., *loc. cit.* : il montre ses récompenses militaires, notamment huit couronnes civiques ; *ad haec servatos ex hostibus cives produxisse* ; inter quos C. Servilium magistrum equitum absentem nominatum, etc. — Scipion demanda-t-il son témoignage à Terentius Culleo ?

2. VARR., *l. l.*, V, § 50 : Caespius mons, quinticeps cis lucum Poetelium (*sic*)... in Esquilinis est. Malgré la variante orthographique, qui a d'ailleurs son intérêt (voir notre dernière page), il est clair qu'il s'agit du même bois ; PLATNER-ASHBY, *A topogr. dict. of anc. Rome*, p. 319, sont très brefs ; cf. G. STARA-TEDDE, *I boschi sacri dell'antica Roma*, dans le *Bull. Com.*, XXXIII, 1905, p. 222-23.

serait en somme déroulée selon les formes d'une action *de perduellione*[1]; Tite-Live d'ailleurs, après avoir mentionné le rôle des tribuns comme accusateurs — et finalement exécuteurs — confesse que certains auteurs parlaient plutôt de *duumviri*. Ce qui nous ramène à une difficulté d'une autre sorte : car, du procès légendaire d'Horace au procès trop réel et délibérément archaïque intenté en 63 av. J.-C. à Rabirius, client de Cicéron, le condamné pour *perduellio*, quand les duumvirs spéciaux ont prononcé leur sentence, est voué, sauf effet de son appel au peuple, au vieux supplice de la *verberatio* contre le poteau.

Le transfert du Champ de Mars au *lucus Petelinus*, dans le cas de Manlius, implique, selon nous, un transfert sensible de procédure : au minimum, si le peuple convoqué est le même, il l'est d'une autre façon, et selon d'autres cadres de vote. Il est clair qu'une convocation des comices tributes serait deux fois anachronique ; penser à un *concilium plebis* serait à la rigueur possible ; politiquement, il ne faut pas s'y tromper, Manlius a beau s'entourer d'une clientèle populaire, libérer les débiteurs, etc. ; il n'a rien d'un chef plébéien, et il n'est pas impossible que la plèbe organisée ait suivi contre lui les mots d'ordre de ses tribuns. Pourtant, nous croyons qu'une telle tentative d'explication ne serait qu'une nouvelle fraude à l'égard du vrai problème : essayer de résoudre la question de ce transfert en ces termes, ce serait en effet admettre que les sources dont nous disposons sont fort rigoureuses pour une telle époque ; nous croirons plus facilement que ces sources, les plus anciennes, ont présenté de cette façon successive deux versions plutôt contradictoires de la condamnation de Manlius : l'une sans doute ne parlait que des comices centuriates du Champ de Mars, l'autre probablement ne connaissait que l'assemblée du *lucus Petelinus*. L'épisode du recours à Jupiter Capitolin eût été capable d'offrir une explication d'un transfert que cette contradiction rendait presque nécessaire aux premiers annalistes ; nous ne pensons pas que cette contradiction, inversement, eût suffi à le faire inventer. Il ne nous reste qu'une voie d'explication possible : c'est qu'une tradition ancienne avait connaissance de deux formes différentes de procédure populaire contre un *perduellis*, ou contre un de ces hommes dont les abus de pouvoir entraient dans la définition assez large de l'*adfectatio tyrannidis* — pour ne rien dire d'une troisième procédure d'urgence, toute sommaire mais entourée sans doute de quelques pratiques sacramentelles (serment religieux, etc.), qui permettait à un Servilius Ahala, au V^e siècle, d'exécuter de sa propre main, en quelque sorte au nom des sénateurs, un Spurius Maelius ; de ces deux procédures, analogues en ce que chaque fois une assemblée populaire est appelée à se prononcer sur une accusation introduite par des agents publics — ici tribuns, là duumvirs — l'une, que nous pouvons

1. MOMMSEN, dans son *Droit public*, VI, 1, p.36 et n. 3 : « L'assemblée du peuple réunie en 370 (a. U. c.) *in Petelinum lucum extra portam Flumentanam*, dans laquelle Manlius fut condamné à mort, ne peut, comme celle qui la précède, avoir été qu'une assemblée des centuries ». Insensible au rapprochement avec le cas de Manlius, Mommsen a au contraire admis que P. Scipion avait été cité devant les comices tributes ; voir les objections de G. BLOCH, art. cité, p. 296 et suiv., et nos observations dans la suite de cette étude.

admettre comme très anciennement romaine, est celle de l'action pour *perduellio* [1] ; l'autre doit être celle-là même que nous avons vu fonctionner au *lucus Petelinus* dans le cas de Manlius ; elle ne nous paraît pas être assurée d'une origine aussi romaine, encore qu'elle se déroule aux portes de Rome. Voici les raisons qui nous inclinent à lui attribuer plutôt une origine spécifiquement latine, c'est-à-dire à la considérer, à Rome, comme l'application exceptionnelle d'une procédure de jugement populaire usitée chez les Latins de la Confédération, au début du IVe siècle encore nettement distincts de l'Etat romain proprement dit.

Le nom du bois Pételin ne revient qu'une autre fois dans les textes antiques : c'est chez Tite-Live encore, à propos d'un épisode de l'année 342 av. J.-C. Rappelons sommairement les circonstances : la révolte gronde depuis 343 parmi les troupes que Rome entretient en Campanie, et à Capoue même ; le consul Marcius Rutilus a essayé de l'apaiser ou de la retarder en rappelant à Rome discrètement les meneurs ; les soldats découvrent ce jeu et se lassent ; un détachement campé à mi-chemin entre Rome et la Campanie, au défilé des Lautulae, se met brusquement en marche et, en une première étape, se retranche au pied du mont Albain ; là les soldats se cherchent un chef d'insurrection ; ils apprennent qu'un T. Quinctius vit sur sa terre de Tusculum, en simple paysan, qui a en fait de beaux états de service militaire ; par la menace encore plus que par la persuasion, ils le contraignent à prendre le commandement, puis ils marchent sur Rome avec des intentions hostiles. A Rome l'on a pris des précautions ; pour autant que les indications des fastes, particulièrement confuses et contradictoires pour ces années des luttes campaniennes, méritent confiance, un Valerius Corvus a été fait dictateur, ou peut-être consul ; il vient à la rencontre des rebelles avec ses propres troupes, entre en contact avec eux ; il s'aperçoit du peu de zèle de Quinctius, lui prodigue flatteries, le met hors de cause. Quinctius obtient de ses hommes qu'ils se placent sous l'autorité de Corvus ; en échange il a obtenu la garantie que la « sécession » ne serait pas châtiée. Revenu en hâte à Rome, le dictateur appelle le peuple *in luco Petelino* pour lui faire voter la garantie en question. Ce n'est pas tout : on y vota aussi, dit Tite-Live, une *lex sacrata militaris*, précisant, entre autres dispositions de caractère plus disciplinaire que politique, qu'aucun nom de soldat ne devait être rayé sans son accord, et que quiconque aurait été une fois tribun militaire ne pourrait plus devenir *ordinum ductor*, c'est-à-dire centurion, etc. [2] Cette assemblée est fort singulière ;

1. Voir MOMMSEN, *Droit public*, *loc. cit.* ; et *Droit pénal*, II, p. 233 et suiv. ; G. BLOCH, *loc. cit.*, p. 205, d'après le *pro Rabirio* de Cicéron, sur lequel nous revenons plus loin ; E. H. RENKEMA, dans *Mnemosyne*, 1927, p. 394 ; A. Boulanger, dans l'édition du *pro Rabirio* (coll. G. Budé, Cicéron, *Discours*, IX, p. 120 et suiv.).

2. LIV., VII, 41 : ... Quinctio collaudato, ceteris bonum animum habere iussis, dictator, equo citato ad urbem revectus, auctoribus patribus, *tulit ad populum in luco Petelino, ne cui militum fraudi secessio esset.* Oravit etiam bona venia Quirites, ne quis eam rem ioco seriove cuiquam exprobraret. *Lex quoque sacrata militaris lata est*, ne cuius militis scripti nomen, nisi ipso volente deleretur... ». L'une des hypothèses que pourrait suggérer le passage est que précisément des sécessions faites dans ce *lucus* avaient une sauvegarde particulière.

apparemment les comices centuriates du Champ de Mars eussent été parfaitement désignés pour voter cette sorte de lois ; si Valérius a recouru au *concilium* du lucus Petelinus, c'est sans doute que justement la sédition a mis en cause le système de recrutement et de discipline militaire qui est la base même des comices centuriates ; c'est qu'une situation d'urgence appelle une transaction [1]. La solution demeurerait étrange, pourtant, si ces rebelles étaient vraiment des soldats romains, nous voulons dire des sujets directs de l'Etat romain, fussent-ils plébéiens. Le plus probable est qu'ils étaient plutôt des Latins : ainsi en jugeait déjà M. André Piganiol, il y a une trentaine d'années, en étudiant la « légende des Quinctii » [2] ; les annalistes qui ont inséré en cet épisode la figure étrange de ce Cincinnatus à rebours, chef de révoltés malgré lui, n'ont certainement pas douté qu'il appartînt à cette fameuse *gens* dont M. Piganiol a montré que, si elle était si souvent aux honneurs militaires quand Rome avait à se battre du côté de Tusculum ou sur l'Algide, c'est précisément parce qu'elle devait être plus tusculane d'origine que romaine. Peut-être faut-il faire un pas de plus, et reconnaître en plusieurs de ces Quinctii des premiers siècles, en tout cas en celui de cette sédition de 342, moins un chef latin inséré par confusion parmi les magistrats romains, et comme égal à eux, qu'une sorte de « condottiere » au sens propre, loueur de soldats d'origine latine, et les louant de préférence à l'Etat romain, sous des conditions de contrat militaire déterminées, une sorte de *condicio militiae* probablement un peu différente de celle qui, à la même époque, régissait l'armée de recrutement proprement romain. Certes, quand Rome était forte, sa loi militaire s'imposait sans difficulté ; mais la sédition de 342 l'a surprise en un moment critique, et qui pouvait devenir tragique ; l'occasion était favorable pour les rebelles, latins ou non, de faire valoir leur force et d'obtenir le respect du contrat qui leur convenait. Nous nous représenterons bien, en l'espèce, des soldats latins, mais non point sans doute sous la forme de détachements combattant comme alliés de Rome au nom de la fédération latine ; plutôt comme des demi-mercenaires, engagés pour la durée d'une guerre. Tout porte à croire que ces peuples prolifiques avaient le moyen, outre leur mobilisation régulière, de prêter ou de tolérer de tels contingents. Or, si loin qu'on remonte dans l'histoire des relations de Rome avec les Latins, au moins sous la République, l'on vérifie que, dans le cas de guerre commune, les Latins partagent l'idéal de la plèbe romaine en ce qui concerne l'annexion et l'éventuel lotissement des terres ennemies ; ce sont

1. Sur la conjoncture politique de Rome en ce moment très embrouillé de sa diplomatie samnite et campanienne et des relations entre ses propres clans dirigeants, et sur la fragilité des traditions concernant Valérius Corvus, voir E. PAIS, *Storia critica di Roma*, III, p. 197-206 ; et J. HEURGON, *Recherches... sur Capoue préromaine*, 1942, p. 159 et 163. Mais le fait même de la sédition de contingents militaires n'est rendu que trop certain justement par cette complexité de la situation et par les apparences exceptionnellement tortueuses de la politique des chefs romains en cette année 342 ; jamais, semble-t-il, ne se trouvèrent plus contradictoires les intérêts des principales *gentes*, depuis la réconciliation de la plèbe avec les patriciens.

2. Dans les *Mélanges de l'Ec. de Rome*, XXXVIII, 1920, p. 285-316, particulièrement p. 295-296, reprenant une interprétation de BURGER, *Neue Forsch. zur älteren Gesch. Roms*, II, p. 25.

des soldats colonisateurs, qui aspirent à revenir à leur charrue et à leurs quatre arpents, comme Cincinnatus ; il est permis de supposer que, méfiants à l'égard du système de recrutement centuriate romain, ils défendaient le principe d'une *condicio militiae* assez égalitaire, et que les Quinctii — qu'il s'agisse pour l'époque antique d'un véritable clan de chefs ou d'une lignée moins régulière artificiellement transformée en *gens* à la romaine — étaient leurs commandants naturels, mais aussi, lorsqu'il le fallait, des condottieri capables de négocier au nom de leurs intérêts avec les chefs romains, voire, dans les cas les meilleurs, de se mettre à leur disposition comme loyaux seconds.

Quoi d'étonnant, s'il en était ainsi, que ces Latins, pour défendre leurs principales institutions, eussent leur type de *concilium*, peuple à moitié en armes sans doute comme les Romains des comices centuriates, assemblée chargée en tout cas de discuter justement des conditions du recrutement militaire ? A plusieurs reprises, chez Tite-Live ou chez Denys d'Halicarnasse, leur fameux rendez-vous du *lucus Ferentinae* apparaît, non seulement comme le lieu où se rassemblent les recrues du « ban » convoqué, mais comme l'endroit même où se décide et se négocie cette convocation fédérale [1]. Cela nous est dit déjà de la réunion du VI^e siècle dans laquelle Tarquin le Superbe aurait justement renouvelé le traité militaire avec les Latins sur le cadavre de son ennemi Turnus Herdonius d'Aricie brusquement condamné ; car, en cet exemple, suspect à cause de sa date ancienne, mais qui nous est conté de façon si circonstanciée, la même assemblée des peuples latins procède à un jugement capital, dont la victime est ce curieux personnage, meneur d'indépendance, peut-être représentant des tendances égalitaires du culte de Némi ? [2] Quelle que soit la valeur historique de cet épisode, nous en retiendrons

1. Le sujet n'a été que peu étudié, notamment dans ses rapports possibles avec les formes antiques des assemblées de Rome : voir, p. ex., BELOCH, *Der italische Bund*..., p. 187 ; A. ROSENBERG, *Zur Geschichte des Latinerbundes*, dans l'*Hermès*, LV, 1919, p. 147-148. La compétence politique de ce *concilium* n'est pas niable. — Un des problèmes essentiels serait d'éclaircir, non seulement la question de l'identification topographique de l'*aqua Ferentina*, qui n'est pas assurée, mais la relation éventuelle de ce culte de bois et de source avec les deux sanctuaires connus pour avoir eu importance fédérale chez les Latins : celui de la Diane d'Aricie d'une part, celui du Jupiter Latiaris d'autre part, au mont Albain (voir *infra*) ; avouons que nous le croyons plus proche de celui de Némi ; il est possible que la nymphe indispensable de cette source ait été analogue à l'antique *Egeria*, laquelle paraît justement avoir donné leur prénom à des dictateurs de la ligue latine (cf. le frg. des *Orig.* de Caton, II, p. 12 de l'éd. Jordan).

2. LIV., I, 50-51, confirmé dans l'ensemble par Dion. Hal., IV, 45 et suiv. Certes l'exécution de Turnus Herdonius est présentée dans ce récit comme un épisode non prévu, et déterminé par le brusque conflit entre Tarquin le Superbe, qui a convoqué le *concilium*, et ce personnage, dont les menées s'opposent à ses projets. Mais remarquons : 1° que l'exécution a un caractère rituel prononcé, qui la met étroitement en rapport avec le culte férentin : Turnus, amené enchaîné à l'assemblée, est condamné dans l'indignation et précipité *ad caput aquae Ferentinae* ; on jette sur lui une claie chargée de pierres pour le noyer : crate superne iniecta saxisque congestis mergeretur (cf. la trad. de J. BAYET, *Tite-Live*, I, p. 83). Quoique le narrateur donne ce supplice pour inédit, il est plus probable qu'il avait laissé le souvenir d'un exceptionnel archaïsme. — 2, que l'assemblée des Latins a été convoquée par Tarquin pour renouveler un traité d'alliance militaire, et qu'après la condamnation de Turnus elle accorde sur ce point satisfaction au roi étrusque : rendez-vous est donné, au même endroit, aux *iuniores*

que, selon toute vraisemblance, le *concilium* des Latins siégeant en ce bois de Ferentino, près de la source sacrée, assemblée d'hommes mobilisables, sinon de soldats, tout comme au v^e^ siècle de notre ère le *mallus* des Francs Saliens siégeant en l'un de ses *mallbergs*, avait un pouvoir de justice immédiat, et que sans doute parfois il l'exerçait, sur le plan politique, et en fonction d'une situation militaire, en exécutant rituellement le personnage qui était cité devant lui comme prétendant à un pouvoir tyrannique ou menaçant la *condicio militiae*.

Il nous semble que nous avons là, près du murmure de l'*aqua Ferentina*, et parfois indivisiblement unis, les deux types d'opération qui, aux portes de Rome et sous l'ombrage du *lucus Petelinus*, nous sont attestées séparément pour le IV^e^ siècle : en 384, la condamnation de Manlius Capitolinus, suivie de son immédiate précipitation ; en 342 le vote d'une loi militaire de garantie, placée sous un symbole religieux, puisqu'elle est dite *sacrata* [1]. Il est vrai que les *leges sacratae* de ces siècles anciens sont considérées en général comme ayant été jurées par la plèbe seule. Mais, outre que rien n'interdit, en ces deux exemples, de supposer un *concilium* de type essentiellement plébéien, ce vocabulaire ne fait qu'accuser pour nous cette étrange affinité entre les intérêts de la plèbe romaine et, parfois, ceux des Latins ; nous ne parlons que des intérêts ; peut-être cette entente s'étendait-elle parfois, et notamment sur le plan militaire, à des formes d'institutions. L'assemblée tenue en 342 au bois Pételin a dû être, soit une réunion exceptionnelle des Latins collaborant alors avec Rome, soit, au minimum, un *concilium* de citoyens romains destiné à favoriser l'accord militaire avec les Latins. Si rien de pareil ne nous apparaît au premier abord dans le cas de 384, nous ferons bien cependant de nous souvenir que Camille, qui est l'irréductible rival de Manlius, et qui enfin le fait condamner, a été, au moment du sac gaulois, avant tout le chef d'une armée de secours latine. Il ne nous paraît donc pas déraisonnable d'attribuer

latins en armes : *ita renovatum fœdus, indictumque iunioribus Latinorum ut ex fœdere die certa ad lucum Ferentinae armati frequentes adessent*. De la même façon les Francs libres d'un *mallus* (voir ci-dessous) apprendront dans cette assemblée les ordres du ban militaire et les sanctions prévues pour les réfractaires, en même temps qu'ils exerceront leur pouvoir de jurés.

1. L'expression a naturellement suscité les commentaires ; la plupart des théories du droit public romain depuis Mommsen font des *leges sacratae* des décisions de la plèbe, caractérisées par une sanction religieuse contre toute violation, de la même nature que les sauvegardes tribuniciennes. Mais récemment, sans d'ailleurs prendre en considération cet exemple, M. Franz Altheim a repris la question selon les méthodes comparatistes, et a conclu que probablement la *lex sacrata* de type plébéien à Rome s'apparentait — soit relations ethniques, soit échanges d'influence — avec une forme de *coniuratio* connue chez les Samnites, et probablement commune aux Sabelliens : *Lex sacrata : die Anfänge der plebeischen Organisation*, dans la collection *Albae Vigiliae*, I, 1940. Or, il nous semble que cet épisode de 342, de par son caractère avant tout militaire, et du fait qu'il éclate chez des soldats revenant de Campanie, serait justement idéal pour montrer la parenté de ces institutions, à condition de considérer les Latins proprement dits comme les intermédiaires. De toute évidence, si les citoyens de ce *concilium* au *lucus Petelinus* ne sont pas les soldats de Quinctius eux-mêmes (ce que permettrait de supposer la version rapportée par Tite-Live, d'après laquelle ceux-ci, non contents de camper menaçants à 4 milles de Rome, seraient entrés dans la ville et auraient investi le Capitole), ce sont à tout le moins des plébéiens assez solidaires des intérêts engagés dans leur rébellion ; et tout prouve que ces intérêts étaient d'ordre essentiellement militaire.

à son influence, voire à ses calculs en face du problème des Latins, l'introduction ou l'application, contre Manlius, d'une procédure judiciaire considérée comme sacrée par les Latins. Ainsi le *lucus Petelinus* nous paraît-il avoir été choisi, aux portes de Rome, pour représenter l'équivalent local de ce qu'était, pour l'ensemble de la fédération latine, le *lucus Ferentinae*. Le nom de ce bois sacré, peut-être dérivé de celui d'une nymphe de source, ne nous explique rien par lui-même ; il est seulement probable que, dans les temps anciens, il s'appliqua aussi à ces opérations que nous venons d'étudier, et que l'on pouvait parler d'un *concilium Petelinum*, voire d'un *iudicium Petelinum*, le toponyme prenant valeur d'une catégorie juridique [1]. S'étonnera-t-on que la Rome primitive ait accueilli une forme et un lieu de réunion aussi spécifiquement latins ? A prolonger l'enquête, l'exemple ne serait pas seul ; car , si est juste l'hypothèse que M. Piganiol a faite sur les Quinctii et que notre propre analyse nous conduit à corroborer, les *prata Quinctia* que les Romains connaissaient encore, sur la rive droite du Tibre, en face des *Navalia*, et où ils situaient l'humble vie de Cincinnatus, auraient été, eux aussi, un lieu de réunion vénérable pour les contingents latins de l'ancienne armée romaine [2].

1. Sur les variantes possibles d'orthographe, voir *infra*, à la dernière page de cette étude.

2. D'après Festus, 342 : *Quint* <*ia prata*> ..., confirmé par Paul : Quinctia prata trans Tiberim, a Quinctio Cincinnato, cuius fuerant, dicta sunt. De la même façon, d'autres prés de la même rive du Tibre, les *prata Mucia*, étaient censés devoir leur nom (Liv., II, 13) à une donation faite à l'héroïque Scaevola. Plutôt que de la personne ou même de la *gens* d'un Quinctius Cincinnatus, nous pensons que ce vieux nom gardait le souvenir, vite travesti, d'un de ces lieux de réunion où des citoyens -soldats pouvaient délibérer, quoique en territoire dépendant de Rome, *à la mode latine*, et sous la présidence d'un *Quinctius*, lequel devait avoir pour ce groupe de *coniurati* à peu près le même rôle que le *Sicinius* de la première *secessio plebis* eut, selon nous, pour son groupe de plébéiens révoltés (voir notre étude dans le *Bull. Fac. Lettres de Strasbourg*, 1950-1951, p. 349, n° mai-juin). On se rappelle que le fameux dictateur à la charrue fut ramené de cette rive opposée du Tibre, selon la légende, de façon solennelle (Liv., III, III, 26, 7 : spes unica imperii populi R., L. Quinctius, trans Tiberim, contra eum ipsum locum ubi nunc navalia sunt, quattuor iugerum colebat agrum, quae prata Quinctia vocantur) ; que si l'on s'étonne d'abord que des contingents latins au service de Rome aient pu si anciennement disposer d'un champ ainsi réservé sur la rive droite du Tibre, que l'on se souvienne aussi de la singulière stratégie de la guerre contre les Gaulois, lors du siège du Capitole, où l'on voit les assiégés appeler à leur secours l'armée latine que commande Camille, *par la voie du Tibre* ! — Quant aux particularités qui auraient défini le recrutement et la discipline spéciale de ces contingents, rappelons aussi ces traits remarquables : 1°, le même Cincinnatus (Liv., *loc. cit.*) procède à une levée de ses hommes avec des dispositions originales en ce qui concerne leur armement, et de telle manière qu'à chaque soldat combattant fût adjoint, semble-t-il, un *vicinus miles* servant à l'approvisionnement ; Tite-Live conclut : sic iuventus discurrit ad vallum petendum... ; 2°, un peu plus tard, sur l'Algide, ce *Quinctianus exercitus* (cf. Piganiol, article cité) traite avec condescendance, et comme s'il était complètement distinct, le *consularis exercitus* : Quinctius refuse aux soldats de Minucius, qu'il pense avoir délivrés, une part du butin (Liv., III. 29), après qu'il a lui-même — curieuse rencontre avec les usages samnites — fait passer sous le joug les Eques vaincus ; 3°, plusieurs de ces Quinctii, et notamment le fameux dictateur du v° siècle, passent pour avoir conquis leurs titres militaires comme fantassins. — Tous ces traits nous paraissent postuler chez eux et les contingents qu'ils commandaient une *condicio militiae* originale, sensiblement différente de celle des citoyens romains, probablement enviée par certains (les plébéiens ?), et expliquant parfaitement la nature de la *lex sacrata militaris* que les rebelles de 342 se font garantir, directement ou par des Romains solidaires, dans l'assemblée du *lucus Petelinus*.

L'explication que nous proposons gagnerait, pensons-nous, en probabilité, si deux conditions se trouvaient remplies : l'une serait que ces Latins, qui nous semblent avoir apporté à Rome la procédure « pételine », aient eu une attitude déterminée, et plutôt défiante ou hostile, à l'égard du Capitole ; l'autre serait qu'ils se soient montrés particulièrement adverses à la personne du héros capitolin que nous avons étudié, au Manlius Capitolinus de la tradition. Or les témoignages antiques nous permettent de supposer l'un et l'autre.

La relation des soldats rebelles de 342 avec un Manlius est sommairement indiquée par Tite-Live, comme une autre version de l'épisode, celle que donnaient les plus anciens auteurs : les révoltés auraient cherché à s'emparer du Capitole et de la personne de C. Manlius. Il est vrai qu'ils ne l'eussent pris que pour en faire leur chef, d'après Tite-Live ; nous croyons qu'il y a méprise, et que les rôles de Quinctius et de Manlius n'étaient point interchangeables ; plutôt les mutins eussent cherché à installer au Capitole leur Quinctius au lieu de ce Manlius ; et, si celui-ci est remplacé par Valérius Corvus dans la négociation qui aboutit au *concilium* du bois Pételin, c'est, pensons-nous, parce que sa position intransigeante lui interdisait une négociation que l'intérêt de Rome postulait avec urgence. C. Manlius était sans doute, dans la première forme du récit, l'ennemi que les rebelles venaient hautement menacer.

Justement, deux ans après, un personnage de la même *gens*, sinon le même, T. Manlius Torquatus, consul en 340 avec P. Decius Mus, fulmine contre un chef latin l'extraordinaire anathème de Jupiter Capitolin : la scène est dramatiquement contée par Tite-Live ; elle a le pathétique, rare dans l'histoire du paganisme romain, du récit du livre II des Macchabées sur l'aventure d'Héliodore, ministre du Séleucide, chassé du Temple de Jérusalem par une vengeance divine. Les Latins, en querelle avec Rome, ont délégué en ambassade leurs deux préteurs, Annius de Sétia et Numisius de Circéi. Le Sénat les reçoit au Capitole même, et là éclate le violent incident : Manlius a signifié aux délégués l'interdiction de porter la guerre contre les Samnites ; Annius riposte sur un ton vif, et réclame le partage du consulat entre Romains et Latins ; sur ce propos Manlius s'emporte : il jure de tuer lui-même le premier Latin qui entrerait dans la Curie, puis il en appelle à Jupiter en une invocation directe : « Ecoute ces crimes, Jupiter ; écoutez, vous le *Jus* et le *Fas*. Verras-tu, Jupiter, toi-même prisonnier et opprimé, des consuls étrangers, un sénat étranger en ton temple bien inauguré... ? » — Au milieu des cris d'indignation des *Patres*, on aurait alors entendu un mot d'Annius, méprisant le Jupiter Romain ! La sanction ne tarde pas : sans aucune voie de fait sur sa personne, Annius, tandis qu'il sortait rapidement du vestibule du temple, serait tombé sur les marches de l'escalier, inanimé ; selon certains, il serait mort des conséquences de cette chute. Et Torquatus de tirer aussitôt la leçon : « A la bonne heure ! dit-il ; les dieux ont engagé une guerre pieuse. Il y a bien une puissance céleste ; tu existes, grand Jupiter, etc. » [1]

1. Liv., VIII, 5-6 : ... et, conversus ad simulacrum Iovis : « Audi, Jupiter, haec scelera, inquit ; audite, Ius Fasque. Peregrinos consules et peregrinum senatum in tuo, Jupiter, augurato templo, captus atque ipse oppressus visurus ?... Cum consulis vocem subsecuta patrum

Le trait était devenu si célèbre qu'un descendant de ce Manlius prétendit le répéter au temps de la guerre d'Hannibal : lorsque, profitant des vides créés dans le Sénat par la *clades Cannensis*, Sp. Carvilius proposa de faire siéger des sénateurs pris chez les Latins (entendez probablement : les colonies latines d'Italie), un Manlius Torquatus se leva avec indignation, se chargeant pareillement de tuer de sa main tout allié qui aurait l'audace de venir opiner dans le sénat [1]. La correspondance entre les deux anecdotes s'augmente de ce détail, qu'un *Annius*, Campanien, a au même moment revendiqué un consul pour Capoue. Les plus critiques des modernes en ont été induits, à penser comme tant de fois à la suite de Pais, que l'épisode de 340 était forgé sur celui de 215 ; c'est sous-estimer l'habitude qu'avaient justement es grandes *gentes* de répéter, parfois durant plusieurs générations, l'exploit ou le geste prêté à un de leurs ascendants. L'anecdote de 340 est, à la vérité, singulièrement plausible en son schéma ; et, si ses détails sont en partie inventés, ils ne l'ont été que selon une tradition non pas plus récente, mais au contraire plus ancienne : celle qui faisait des Manlii, dès le début du IV^e^ siècle, des gardiens jaloux de Jupiter Capitolin, protégés spécialement par lui et se chargeant de le faire respecter. Il ne nous paraît pas impossible que l'épisode comporte une relative authenticité dans son autre aspect aussi, celui qui concerne l'attitude des Latins. Les modernes, tout en sachant combien comptèrent d'abord au Capitole les influences étrusques, sont en général tentés de se représenter le culte de Jupiter Optimus Maximus, sous la République, comme nettement « latin » ; et le jeu d'alternance entre ce Jupiter Capitolin et le Jupiter Latiaris du Monte Cavo leur paraît résulter d'un partage amiable d'attributions entre deux divinités très apparentées [2]. Nous ne

indignatio esset, proditur memoriae adversus crebram implorationem deum, quos testes foederum saepius invocabant consules, *vocem Annii, spernentis nomina Iovis Romani auditum* (*sic* : il s'agit d'un blasphème effectif) ; certe, cum commotus ira se ab vestibulo templi citato gradu proriperet, lapsus per gradus, capite graviter offenso, impactus imo ita est saxo, ut sopiretur. Exanimatum auctores quoniam non omnes sunt, mihi quoque in incerto relictum sit, sicut inter fœderum ruptorum testationem ingenti fragore cœli procellam effusam, etc. — L'invocation finale et triomphante de Manlius : « Bene habet ; dii pium movere bellum. *Est caeleste numen ; es, magne Jupiter*, etc. », d'ailleurs non sans grandeur, semble anticiper le mot fameux dont Evandre, au livre VIII de l'Enéide, désignera la colline sacrée à son hôte Enée. Il est évident que nous avons affaire à un récit arrangé dans le sens rituel ; l'intéressant, et, selon nous, l'authentique, c'est précisément qu'il tend à faire de Jupiter Capitolin le garant d'une procédure diplomatique, précédant l'intervention des *fetiales*, ou peut-être, pour les Manlii, la remplaçant. — On sait de reste que, aux deux derniers siècles de la République, un sacrifice au Capitole est, de la part d'un allié de Rome, un hommage quasi protocolaire à la prépondérance romaine.

1. Liv., Liv., XXIII, 22 : « Manlius proteste avec orgueil qu'il est encore quelqu'un *stirpis eius... ex qua quondam in Capitolio consul minatus esset*, etc. Val.-Max., VI, 4, 1, répète cette anecdote en la détériorant de grosses confusions chronologiques.

2. Rosenberg, par exemple (art. cité de l'*Hermes*, 1919, p.150-151), croit que le culte de ce Jupiter du Monte Cavo avait déjà valeur fédérale importante pour les Latins à la fin du VI^o^ siècle, ce qui impliquerait une rencontre non fortuite avec l'établissement du temple capitolin à Rome à la même époque. Nous n'en sommes pas si sûr ; ou du moins nous pensons que la promotion de ce culte chez les Latins accompagna le progrès, à l'intérieur de leur fédération, des éléments tusculans (cf. les Mamilii) et ardéates sur les éléments ariciens, dévoués plutôt à la Diane de Némi, et que représentait sans doute à la fin du VI^o^ siècle l'essai de révolte

sommes pas sûr que cette vue soit exacte ; en tout cas, même à supposer que ces deux dieux fussent, ethniquement, de même origine — nous voulons dire, apportés par le même peuple au Latium, — le fait demeure, croyons-nous, que durant quelque temps, et notamment au milieu du IV^e siècle, la fédération des Latins regarda le Jupiter Capitolin sans respect. Ce dédain ou cette hostilité devait tenir d'ailleurs à des raisons plus politiques que proprement religieuses, et c'est encore l'histoire des Manlii qui nous permet de deviner leur nature : plusieurs personnages de ce clan ont porté au IV^e siècle le surnom d'*Imperiosus*, dont le rapport avec les formes de l'*imperium* romain est évident ; ils se sont en outre chargés, au dire de la tradition, de le justifier par des coups d'autorité brutaux, poussés jusqu'à la bravade ; les *Manliana imperia* étaient passés en proverbe à Rome, avec un double sens : ils évoquaient à la fois un féroce usage de la *patria potestas* pour faire respecter la discipline, à la façon de Junius Brutus, et, d'autre part, une forme de discipline militaire, voire de recrutement, exceptionnellement autoritaire [1].

de Turnus Herdonius. — Il va de soi, en tout cas, que ce problème est solidaire dans l'étude de celui-ci : à quand remonte chez les Latins l'usage du triomphe au Mont Albain ? Précéda-t-il et inspira-t-il le rite capitolin de Rome, ou n'essaya-t-il pas plutôt de lui opposer une cérémonie rivale ? Il conviendrait de reprendre de près l'examen comparatif des traditions triomphales, d'une part chez les Manlii, d'autre part chez les Quinctii.

1. Sur ces *Manliana imperia*, avec les passages de LIV., IV, 26, 11 ; VII, 4 ; VIII, 7 et 12, voir les intéressantes remarques de Fr. MUNZER, s. v. *Manlius*, n° 57, dans la *Real-Enc.* de Pauly-Wissowa, col. 1186. Les anecdotes qui prétendent nous expliquer l'expression, devenue proverbiale et synonyme de « commandements impossibles à exécuter » (Cic. *de fin.*, II, 105), mélangent curieusement des exemples atroces de *patria potestas* (dont la cruauté est relevée, pour le jeune Torquatus du IV° siècle, par le fait qu'il aurait auparavant donné un rare exemple de piété filiale) à des cas d'abus dans le commandement : l'*acerbitas in dilectu* est le principal grief fait par l'armée à Manlius Imperiosus dictateur (LIV., VII, 4) ; après sa condamnation de son fils, on nous dit qu'il rentra à Rome impopulaire, et c'est encore la *iuventus* du *dilectus* qui le boude. AULU-GELLE, IX, 13, 20, met ces abus en relation avec la guerre contre les Latins, ce qui a probablement du sens. — Particulièrement remarquable nous paraît être la réaction de ces Latins à un tel type de commandement dès l'exact milieu du IV° siècle, d'après ce passage de Liv., VII, 25 : les craintes des Romains s'augmentent alors du refus militaire de ces alliés : inter hos longe maximus exstitit terror, *concilia populorum Latinorum ad lucum Ferentinae habita* : responsumque haud ambiguum imperantibus milites Romanis datum, « absisterent imperare iis, quorum auxilio egerent ; Latinos pro sua libertate potius quam pro alieno imperio, laturos arma, etc. » — Tous ces indices, et surtout ce dernier passage, où l'effort stylistique de Tite-Live ne nous paraît pas seul responsable de l'insistance du vocabulaire d'*impero*, nous amènent à penser que les Latins, au IV° siècle au moins, se montrèrent vigoureusement rebelles, non seulement aux *Manliana imperia*, mais plus généralement à un type d'*imperium*, qui sans doute leur apparaissait comme essentiellement dicté du haut du Capitole de Rome. — De même que nous verrons tout à l'heure un Petillius du début de l'époque impériale payer peut-être d'une farce appuyée la tradition, anticapitoline de ses ancêtres il y a des indices que les Torquati de la même époque continuaient d'être légèrement raillés sur le thème de cet ancien surnom d'*Imperiosus* : outre la réflexion de Cicéron dans le *de fin.*, où justement l'interlocuteur s'appelle Torquatus, cf. HORACE, *Epist.*, I, 5, et l'inerprétation de F. MUNZER (*Real-Enc.*, s. v. *Manlius*, n° 57). — Et probablement un relent de ces plaisanteries blasoniques traîne encore, vers 70 ap. J.-C., dans la farce un peu lourde que les gens de Sienne firent à un certain sénateur du nom de Manlius *Patruitus* (ou *Patruinus* ?), et dont il demanda vengeance à la Curie : TAC., *Hist.*, IV, 45 ; et MUNZER, *loc. cit.*, n° 118. Il vaudrait la peine de rechercher si ce *cognomen* assez rare, et sans doute assez ancien pour que la forme en fût incertaine, n'avait pas eu à l'origine quelque relation avec le vocabulaire du *patrocinium* propre aux Manlii des premiers siècles.

La tradition, il est vrai, ne nous parle plus spécialement à ce propos d'une résistance des Latins ; mais les textes prouvent clairement qu'il s'agit toujours du même problème, vital pour les plébéiens autant que pour les contingents d'origine latine : celui du respect d'une *condicio militiae* donnée, qui justement devait limiter les droits de l'*imperium* du chef romain.

Ainsi, une coalition de plébéiens et de soldats d'origine latine nous paraît avoir à plusieurs reprises, dans la Rome du IVe siècle, tenté de limiter par une résistance jurée, en forme de *coniuratio*, les abus d'autorité de chefs capitolins, qui semblent s'être régulièrement appelés des Manlii. Chaque fois ce chef s'est défendu par un appel solennel au dieu du Capitole, vraisemblablement pourvu tout à la fois d'un privilège de quasi-*sacrosanctitas* pour lui-même, et d'un pouvoir redouté de malédiction sur ses adversaires. Tout se passe comme si les assemblées régulières de Rome, même les comices centuriates s'étaient trouvées impuissantes à juger ces personnages ; et comme si, non seulement les Latins au service de Rome, mais les Romains également hostiles à ces maîtres capitolins, avaient usé alors, comme suprême recours, au bois Pételin, d'une procédure à la fois solennelle et expéditive, tenant pour nuls les interdits de Jupiter Capitolin, et s'inspirant plutôt des règles suivies traditionnellement par le *concilium Latinorum* au bois sacré de Férentina. L'homme politique ainsi visé, et privé de ses protections religieuses, était apparemment traité comme un *hostis publicus*, ou comme un *perduellis*. Nous ne serions pas surpris qu'il ait porté anciennement un nom significatif, que Clodius jettera un jour en insulte à Cicéron, lequel l'a relevé dans son plaidoyer *pro domo* : celui d'« ennemi capitolin », *hostis Capitolinus* [1].

***

Cet enchaînement d'une procédure ancienne nous paraît forcer une conclusion : Scipion l'Africain, dans le procès définitif qui commença, sans doute en décembre 185, par l'attaque du tribun M. Naevius, a été traité en tant qu'*hostis Capitolinus*. Il n'est pas possible d'affirmer que cette définition ait eu, dans la première moitié du IIe siècle, à une époque où les institutions du droit public et pénal de Rome sont déjà fort évoluées, une valeur de catégorie judiciaire entraînant d'elle-même l'intervention de magistrats particuliers, devant une assemblée populaire déterminée, en vue d'une peine spécifique, qui de toute façon n'eût sans doute plus été capitale que par métaphore. Clodius, en lançant ce titre au visage de Cicéron, jouait apparemment sur une tradition archaïque, ajoutons, probablement sur une tradition signi-

1. Cic., *pro domo*, 7. On sait que ce discours a été tenu par Cicéron quelques semaines après son retour d'exil, fin de septembre 57 ; et l'on voit par la riposte du *redux* que Clodius avait profité de sa participation à de récentes délibérations du Sénat au Capitole (pour confier à Pompée la *cura anormae*), pour donner un sens d'actualité à ce qualificatif ; d'ailleurs les bandes de Clodius avaient elles-mêmes provoqué au même endroit une « émeute du pain cher ». Mais il est probable que, sous ces allusions, Clodius continuait de viser avec une violence calculée, et non dépourvue de quelque érudition juridique, les abus du consul de 63 contre les Catiliniens et son dédain des traditionnelles sauvegardes plébéiennes.

ficative pour la plèbe ; il n'ignorait certainement pas le cas du Manlius du IV[e] siècle. Mais, si évoluées que soient en ces deux derniers siècles de la République les formes juridiques, l'esprit traditionaliste entêté de certains milieux, ou l'astuce froide de quelques meneurs politiques, a toujours pu brusquement restaurer sous ces formes modernes une procédure authentiquement ancienne, abolie dans l'usage mais non supprimée légalement : caractéristique est l'exemple que nous avons déjà évoqué du procès de *perduellio* intenté en 63, à l'instigation de César et pour le régal du parti des *populares*, contre le vieux Rabirius, avec sa mise en scène dramatique de l'accusation, de l'enquête et premier jugement des duumvirs spéciaux, le droit de *provocatio* et, au bout, les macabres apprêts littéraux d'un possible gibet. A lire le plaidoyer de Cicéron, le lecteur moderne doute encore si cette mise en scène n'était que farce ou chantage! Nous croyons seulement savoir que Rabirius échappa grâce au stratagème augural du président de l'assemblée, qui dispersa celle-ci à temps et dans des conditions qui rendaient illégale une reprise. Il paraît certain aussi que la cause fut plaidée devant les vrais comices centuriates, où la *provocatio* légale et prévue de l'accusé avait porté la sentence rendue par les duumvirs. Mais il semble assuré aussi que Rabirius était bel et bien menacé, si le peuple ratifiait la sentence, d'une horrible exécution, et non pas seulement de la *multae irrogatio* que voulait supposer Mommsen. Tout était mis en œuvre pour frapper fortement les nerfs, et montrer la parfaite exécutabilité de cette procédure archaïque, quasi légendaire déjà aux yeux des Romains eux-mêmes ; tout au plus devons-nous admettre qu'au dernier moment cette exécution capitale prévue eût été transformée en une complète dégradation civique, qui n'eût laissé à Rabirius d'autre choix qu'un lamentable et définitif exil [1].

Le même goût de la mise en scène, le même mélange de menaces d'apparence littérale et de formes fictives, sans oublier quelque intention discrètement ironique, n'ont-ils pas déjà caractérisé au II[e] siècle la complexe et tenace manœuvre des ennemis de Scipion ? Ne seraient-ils pas même, en quelque sorte, la signature de Caton, s'il est vrai que ce rude meneur, si souvent brutal facétieux, ait conduit en sous-main toute l'affaire ? Que Scipion l'Africain ait ou non compris les détails de ce plan, ne s'agissait-il pas de lui faire le sort illustre de Manlius Capitolinus ? — Nous croyons qu'il en fut ainsi, et le problème à poser ne nous paraît plus être de savoir si le vainqueur de Zama fit véritablement appel, avec tout le public de la *contio*, à Jupiter Capitolin ; il nous paraît être seulement de déterminer si cet appel — suprême *provocatio* religieuse — fut le geste décisif par lequel Scipion se qualifia lui-même comme héros capitolin, s'exposant du même coup à la définition d'*hostis Capitolinus*, ou s'il ne fut pas, comme il l'est clairement dans l'histoire traditionnelle de Manlius, la dernière défense ou la dernière bravade d'un homme déjà poursuivi sous ce chef d'accusation.

1. Voir l'introduction de A. Boulanger à l'édition du plaidoyer dans la coll. G. Budé Cicéron, *Discours*, t. IX, avec la bibliographie et la discussion.

En d'autres termes, l'insistante allusion de Tite-Live à la *lex* ou *rogatio Petillia*, qui aurait frappé l'Africain déjà mort [1] (!), le rôle à la fois essentiel et obscur donné dans son récit aux deux tribuns Q. Petillii, en des rôles qui parfois doivent être attribués, comme nous l'avons vu, au tribun M. Naevius et à l'année 185/184, non à 187, ces versions si embarrassantes pour la critique moderne proviendraient, pour l'essentiel, d'une méprise sur la définition archaïsante de la véritable accusation : celle-ci se serait produite dans le cadre d'une *contio Petelina* : les documents les plus authentiques donnaient sans doute ce nom ; mais peu de Romains étaient en état de le comprendre dès le dernier siècle de la République ; et justement il y avait dans les fastes tribuniciens de ces années-là au moins un Q. Petillius, sinon deux. La tentation était facile de comprendre la *contio Petelina*, ou le *iudicium Petelinum*, comme ayant tiré son nom de cet accusateur. Qu'au reste ce Q. Petillius ait été du parti « catonien », on peut continuer de le tenir pour probable ; son attitude répressive dans l'affaire des faux livres pythagoriciens de Numa le classe en tout cas parmi les sénateurs qui jugeaient opportun de mettre un frein à l'invasion des mœurs et des idées grecques. Nous pouvons aller un peu plus loin encore, et supposer qu'une partie de rôle fut donné à ce Pétillius justement pour mieux mettre en scène l'impressionnante évocation d'une procédure « pételine [2] ». De toute façon, nous nous sentons de nouvelles raisons de dater le procès contre Publius, devant le peuple, de l'année tribunicienne commençant en décembre 185, et donc de reconnaître un rôle, au moins initial, au tribun M. Naevius. Les conditions politiques, à vrai dire, rendent assez bien raison de cette manœuvre d'envergure : la campagne pour la censure de 184/183 commençait, si âprement disputée d'avance ; les comices qui élurent Caton et Valérius Flaccus paraissent avoir été de mars 184, puisque les consuls et les préteurs nouvellement élus — en janvier ou février sans doute — gagnèrent leurs provinces respectives aussitôt après, comme s'ils les avaient attendus pour cela. A en croire Tite-Live, les deux Scipions s'étaient inscrits parmi les candidats, à côté d'autres nobles, Cn. Manlius Vulso, L. Furius Purpurio, tous impatients d'écarter Caton de la charge où ses idées et parti-pris le feraient deux fois dangereux [3]. Si Tite-Live

1. Voir *supra*, avec la réserve que la *rogatio* en question eût menacé, avec Scipion et son frère, d'autres contrevenants encore.

2. *Petelinus* n'apparaît en latin qu'avec ces deux sens : ou bien comme nom des habitants de la ville de Petelia, dans le Bruttium, et il est clair que cet emploi n'a rien à voir avec notre étude ; ou bien comme la désignation de ce *lucus*, et l'accord de Plutarque dans la Vie de Camille nous garantit suffisamment cette orthographe,malgré l'hésitation des leçons pour l'allusion de Varron. Or il semble qu'une loi ou une *actio* judiciaire issue d'un ou de deux tribuns Petillii (nous adoptons dans cette étude la graphie avec *ll*, constante dans le texte de Tite-Live, mais la graphie avec un seul *l*, *Petilius*, peut s'autoriser de plusieurs passages chez les autres auteurs) ait dû s'appeler *rogatio* (ou *actio*) *Petillia*, comme en effet chez Tite-Live, ou, à la rigueur, *Petilliana*. Mais la différence n'était pas suffisante, à notre avis, pour que les premiers annalistes, rencontrant dans des documents du temps la forme *Petelina*, et ne sachant plus ce qu'avait signifié ce nom, aient pu éviter d'automatiquement la confondre avec l'adjectif dérivé du patronyme des Petillii. Pour la possible concurrence d'une forme *Poetel-*, voir *infra*.

3. Liv., XXXIX, 40, 1 : ... censuram summa contentione petebant L. Valerius Flaccus, P. et L. Scipiones, Cn. Manlius Vulso, L. Furius Purpurio patricii ; plebeii autem M. Porcius Cato, M. Fulvius Nobilior, Ti. et M. Sempronius Longus et Tuditanus ; plus loin Tite-

n'a pas fait confusion avec les comices censoriaux de 189, où déjà il a noté la candidature de l'Africain, il faut admettre qu'au moment où l'on commençait de prévoir ceux de 184, dans les derniers mois de 185 selon toute apparence, son intention connue a suscité comme riposte l'accusation de Naevius ; en ce cas, dans la mesure où Caton aurait directement poussé Naevius, ce serait chez lui une manœuvre précensoriale, d'un homme astucieux et sagace qui peut-être, prêt, s'il était élu, à frapper partiellement l'Asiatique, redoutait d'avoir à toucher, comme censeur, au nom de l'Africain. Remarquons aussi à ce propos qu'une telle reconstitution chronologique du procès, le faisant commencer dès l'entrée en charge des nouveaux tribuns, le 10 décembre 185, laisse, si l'on veut, une relative possibilité d'authentiquer l'anecdote sur le jour anniversaire de Zama, à la condition de faire descendre jusqu'en décembre, à la veille des Saturnales, la date incertaine de cette bataille, et de supposer que la *contio* du procès eut lieu dès ces jours de décembre [1]. Nous sacrifierons volontiers, pour notre part, cette allusion à Zama, pour garder d'autant plus essentiel le thème capitolin.

Nous ne pouvons reconstituer la procédure « pételine » du IV^e^ siècle avec assez de précision pour prétendre interpréter par elle tous les détails du procès de l'Africain. Tout dépend au reste en ce problème de la connaissance que ses ennemis avaient de cette vieille procédure. Malgré une tendance aujourd'hui très suivie, qui fait descendre très bas, au besoin jusqu'au dernier siècle de la République, l'élaboration définitive des traditions concernant ces cas antiques, il nous semble qu'il y a toutes les raisons d'admettre qu'au temps de Scipion le *concilium* du type pételin était mieux compris qu'il ne le sera au temps d'Auguste [2]. Certainement l'on savait que Manlius Capitolinus n'avait pu être condamné qu'au *lucus Petelinus* ; il n'est pas sûr qu'on se soit arrêté dès ce temps, pour expliquer les bizarreries du jugement, à la version récente, selon nous bâtarde, du transfert du Champ de Mars en ce bois ; nous croyons plus vraisemblable que les mieux informés savaient ceci : Manlius s'était constitué un pouvoir abusif et menaçant au Capitole, à partir duquel il imposait son influence au dehors ; il s'était entouré de clients d'un dévouement outré, désagréable à des citoyens libres, même plébéiens, et indirectement dangereux pour eux ; il avait, enfin, accaparé le culte de Jupiter Capitolin, abusé de ses privilèges. La procédure de *perduellio*

Live note l'hostilité de la *nobilitas* à Caton ; il est possible que devant sa candidature des groupes aristocratiques jusqu'ici rivaux se soient rapprochés (p. ex. les Quinctii Flaminini des Scipions ?), et que la *rogatio Petillia* ait riposté en les menaçant tous.

1. Sur la discussion quant à cette date, cf. St-Gsell, *Hist. anc. Afric. Nord*, III, p. 264 et n. 3 ; on sait que l'abaissement de ce jour vers l'automne, voire les deux derniers mois de 202, peu vraisemblable *a priori*, peut se fonder sur le fait que Vermina, fils de Syphax, aurait été battu au moment des *Saturnalia*, c'est-à-dire vers le 17 décembre (Liv., XXX, 36), et que cette bataille aurait suivi celle de Zama à court intervalle.

2. Une chose seulement apparaît paradoxalement certaine : c'est que Manlius Vulso, le vainqueur des Galates, quoique peu ami des Scipions, avait trop à redouter le développement de l'enquête sur la *pecunia Antiochi* pour s'être mêlé de l'organisation de la colossale cabale ; et aussi que, tout frôlé qu'il fut par la *rogatio Petillia* (?), ce Manlius, d'une autre branche d'ailleurs que les Torquati, ne fut pas en l'occurrence le véritable *hostis Capitolinus*.

dans les comices centuriates avait échoué pour l'abattre, peut-être par l'effet de ces interdits religieux. C'est dans ces conditions qu'avait été mis en scène le *concilium* du bois pételin. Deux traits, assurément, paraissent manquer à l'imitation de cette procédure contre Scipion : d'une part nous ne voyons pas que ce *lucus* ait cette fois joué un rôle ; la *contio* que l'accusé entraîne vers le Capitole est censée, nous l'avons vu, se tenir sous les rostres, près du forum ; d'autre part il est impossible d'admettre que les accusateurs de Scipion aient pu, en plein IIe siècle, donner un rôle particulier aux Latins, qui ne sont plus en face de Rome ce qu'ils étaient au IVe siècle ; l'origine latine de cette forme de procès ne pouvait plus avoir alors laissé qu'un vague souvenir. Mais plus solide sans doute était, chez certains hommes politiques du temps, la mémoire qu'avec les Latins, ou à leur place, les plébéiens, adoptant les vieilles formes d'une *coniuratio*, avaient su se servir du *iudicium Petelinum*, affranchi des tabous capitolins. Aussi bien la convocation de ce *concilium* — sans doute ni exactement tribute, ni centuriate, mais délibérant sous une règle et une sauvegarde exceptionnelles, — était-elle théoriquement séparable du vieux bois pételin.

L'on a fait observer depuis Mommsen que cette scène, qui se déroule des rostres au Capitole, suggère que l'instance judiciaire, en plusieurs *contiones*, se produisait devant les comices tributes, plutôt que devant les centuriates : ce qui donnerait en même temps lieu de croire qu'il ne s'agissait que d'une *multae irrogatio*, et d'une accusation de simple malversations. Mais toutes les tentatives faites en ce sens se heurtent à l'évidente différence qui sépare le procès de Publius de celui de Lucius : pour celui-ci, point de doute qu'il fût inculpé de détournement de fonds, et menacé de la sanction la plus grave pour ce délit, mais enfin limitée. Or, à supposer que l'accusation élevée contre Publius ne portât que sur son attitude durant la guerre d'Antiochus, il ressort de nos sources que l'on imputait à l'illusoire « légat » de l'Asiatique quelque chose de plus grave qu'une telle malversation : des intelligences coupables avec le roi séleucide, avant Magnésie. Les modernes doutent que cette imputation ait été fondée, et qu'en particulier le sort du fils de Scipion, dont la restitution eût été le moyen de corruption essentiel d'Antiochus sur lui, ait eu tant d'importance. Mais la question de fait était visiblement peu sérieuse ; le procès était de tendance, et les plus menus épisodes étaient grossis pour obtenir le portrait de l'*hostis Capitolinus*, du potentat abusif, sous l'ombre duquel Rome paraissait tout entière placée. Aussi bien croyons-nous que l'accusation s'étendait à tout le passé de Scipion.

Les critiques modernes ne nous semblent pas avoir donné assez d'intérêt, en cette étude du procès des Scipions, à un second rôle, que déjà Tite-Live ne comprenait plus très bien, sans doute parce que Valérius Antias l'avait aussi dénaturé : nous voulons parler de Q. Terentius Culleo[1]. Il est certain que ce personnage fut préteur en 187 : préteur pérégrin, la préture urbaine étant occupée par Ser. Sulpicius. Or Terentius, à en croire le même récit, avait eu sa part cette année-là dans l'instance déclenchée par la première attaque des Petillii : à la suite de la *rogatio Petillia*, exigeant l'institution d'une enquête sur les comptes de la campagne d'Antiochus, Ser. Sulpicius l'eût fait désigner

1. Voir toutefois P. FRACCARD, dans *Atheriaeum*, 1939, p. 20-21.

comme magistrat instructeur ; il aurait donné tort à Lucius Scipion, et de telle manière que Cn. Manlius Vulso à son tour, on l'a vu, aurait redouté d'avoir à comparaître aussi devant lui — à la vérité, dès qu'il s'agissait de demander compte des sommes reçues d'Antiochus, il devenait difficile de laisser hors de cause ce successeur immédiat de l'Asiatique. Est-il interdit de penser, en outre, que son nom illustre de Manlius, son blason redoré par l'or des Gaulois d'Asie Mineure — les Galates, — l'exposaient spécialement à des suspicions ou des facéties au moment où certains croyaient voir renaître en Scipion lui-même la morgue et la tyrannie d'un Manlius Capitolinus ? — Quoi qu'il en soit, ce qui est certain, ce que nous garantissent des témoignages concordants, c'est que Q. Terentius Culleo, loin d'appartenir au groupe des ennemis ou des envieux des Scipions, était la créature dévouée de l'Africain. Prisonnier de Carthage sauvé par Zama, il avait donné à son retour à Rome un exemple peut-être plus scabreux que touchant en tenant à suivre, à pied et avec le *pilleus* de l'affranchi sur la tête, celui qu'il considérait comme son sauveur et son patron [1]. Il est vrai que les mêmes témoignages s'engagent dans une erreur de fait en nous le montrant renouvelant cet hommage d'affranchi lors des funérailles de l'Africain : à la porte Capène, il aurait fait à cette occasion au peuple une distribution de *mulsum* ; or, selon toute probabilité, mort dans sa villa de Literne, Scipion y fut aussi enterré [2]. Mais cette inexactitude ne peut démentir la réalité du rôle que Térentius s'était donné auprès du héros vivant, et que sans doute il trouva quelque moyen d'affirmer encore à sa mort. Sénateur, préteur, cet homme paraissait renoncer, non seulement aux avantages de sa classe, voire à ceux de sa liberté native, à son orgueil de race, pour tout devoir au seul Scipion : il est, en ce début du IIe siècle, comme le prototype de ces *cives servati* qui se multiplieront à la fin de la République autour du cortège des *imperatores*, le jour du triomphe, et entoureront un jour l'*Augustus* d'une sorte d'immense « clientèle triomphale ». Or, si cette attitude étonnait et impressionnait les Romains, si d'abord peut-être elle rehaussa le prestige de Scipion, nous avons le droit de supposer qu'à la longue elle le desservit [3]. Certes, comme l'a montré Fr.

1. Voir sur ce point les témoignages que nous avons rappelés *supra*.

2. Liv., XXXVIII, 55, qui a senti la contradiction des rôles attribués au personnage : ... adeo amicum Corneliae familiae ut, qui Romae mortuum elatumque P. Scipionem — est enim ea quoque fama — tradunt, pilleatum, *sicut in triumpho ierat*, in funere quoque ante lectum isse memoriae prodiderint, et ad portam Capenam mulsum prosecutis funus dedisse, quod ab eo inter alios captivos in Africa ex hostibus receptus esset, aut adeo inimicum, etc. — L'anecdote est apocryphe sous cette forme, puisqu'il n'a pu y avoir d'obsèques proprement dites de l'Africain à Rome, mais authentique est la tendance qui se fait jour à cette époque de donner à la pompe funèbre des *viri triumphales* le décor même qui avait entouré leur triomphe : caractéristique à cet égard est la cérémonie des funérailles de Paul-Emile, telle que Plutarque l'a décrite à la fin de sa biographie : ce qu'il y avait à Rome de nationaux des peuples soumis par lui entoure le lit funèbre, les plus jeunes le portant, les plus anciens proclamant le mort leur σωτήρ et εὐεργέτης. Du moins ne s'agit-il pas ici de citoyens romains.

3. Qu'eût pensé Caton l'Ancien — sans parler de celui d'Utique — du mot déjà cité de Valère-Maxime, V, 2, 5, qualifiant l'initiative de Térentius Culleo d'*optimum exemplum* ! — Qu'elle ait eu des imitateurs, le même passage le montre, 2, 6, en nous disant que le char de Flamininus, peu d'années après, fut suivi de *duo milia civiam Romanorum pilleata*, avec ce

Münzer[1], au sein même de la *nobilitas* de ce temps, que nous imaginons volontiers comme une collection de *gentes* égales, où les plébéiens peu à peu rejoignent les patriciens, de curieuses subordinations demeuraient, qui semblent prouver, dans le passé, la réalité d'un *patrocinium.* Mais l'attitude de Culleo à l'égard de Scipion restait plus singulière, car elle était strictement personnelle, celle d'un *cliens* exceptionnel, et elle s'adressait avant tout en Scipion au *triumphalis vir.* — Ce n'est pas ici le lieu de rechercher si cette nouveauté n'était pas un recommencement, et si de fait, à une époque plus ancienne, les détenteurs de ce qu'on a parfois appelé la « magistrature triomphale » n'avaient pas obtenu des privilèges réels de patrons sur des clients. Contentons-nous d'observer une fois de plus que le cas de Térentius Culleo ne pouvait que servir, contre Scipion, le thème perfide du nouveau Manlius : car ce qui avait choqué et indigné dans le pouvoir de ce despote capitolin, ç'avait été justement le nombre, le zèle et le comportement outré de ses *clientes,* de ceux qui prétendaient dévouer leur vie à leur *auctor libertatis.* — Dans ces conditions, si ce que Tite-Live appelle la *rogatio Petillia* avait voulu donner un rôle à Térentius Culleo, nous croyons qu'elle ne l'eût pas fait arbitre ni juge du procès contre Scipion, le nouveau *Capitolinus* ; elle l'aurait bien plutôt flétri, et pris pour preuve vivante de cette autorité personnelle abusive. Si donc le personnage a pourtant eu comme préteur, en 187, à s'occuper du cas de Lucius, ce fut sans doute qu'on le mit en cette situation embarrassée, qui ne lui permettait de sauver son « patron », peut-être, qu'en sacrifiant partiellement son frère Lucius, ou encore que le Sénat le fit intervenir justement pour servir les intérêts de Publius.

Tels sont, croyons-nous, les thèmes sur lesquels se bâtit le vrai procès de Scipion l'Africain, selon l'archaïque procédure « pételine » contre l'*hostis Capitolinus.* Pour ce qui est des formes judiciaires, nous croyons qu'on se contenta d'aménager les comices tributes ; l'accusation initiale fut sans doute mise à la charge du tribun Naevius ; mais l'insistance du récit livien à mettre en scène les deux tribuns Q. Petillii, dont l'un nous a paru d'existence fort problématique, nous suggère, ou bien que les accusateurs furent réellement deux tribuns de 185/184 — Naevius s'étant adjoint un collègue, — ou bien que, le procès une fois engagé devant la *contio* populaire, deux magistrats spéciaux intervinrent, quelque chose comme des *duumviri Petilini.* C'est, nous semble-t-il, l'explication qui rendrait le mieux compte des contradictions de nos sources, et de la genèse du récit erroné de Valérius Antias. De toute manière une procédure tribunicienne fut à l'origine, et la solidarité entre les

commentaire où passe déjà la phraséologie impériale : geminatum ea decus imperatoris, a quo simul *et devicti hostes et conservati cives* spectaculum patriae praebuerunt. — Mode nouvelle apparence, et assurément nocive à une psychologie républicaine ; mais quelque chose de semblable avait probablement existé, naturellement en un milieu social plus primitif, autour des anciens héros triomphaux du Capitole ; on ne peut expliquer autrement la rencontre avec le comportement des « clients » de Manlius Capitolinus.

1. *Adelsparteien und Adelsfamilien, passim* ; sans compter mille remarques perspicaces insérées par cet exceptionnel connaisseur dans ses nombreux articles prosopographiques du PAULY-WISSOWA.

tribuns ne fut peut-être pas immédiatement rompue. Mais cette mise en scène ne doit pas nous induire en illusion : Scipion, en cette affaire, fût difficilement apparu comme un ennemi spécifique de la plèbe ; à certains égards, on le sait, sa politique de popularité s'est au contraire opposée à l'attitude oligarchique d'autres *gentes*. Et l'on sait de reste qu'à ce moment de l'histoire de Rome l'activité des tribuns de la plèbe se dresse rarement contre les intérêts généraux d'une aristocratie dans laquelle ils sont intégrés. Scipion fut pris au mot dans l'isolement auquel le condamnait sa grandeur ; ses jaloux le trahirent ; et un groupe tenace, dont le chef sans doute était réellement Caton, essaya de faire de son cas un exemple, en ramenant les plus glorieux triomphateurs à une règle républicaine [1].

Nous aimerions savoir, en tout cas, ce qu'il advint réellement de la procédure engagée, et dans quelles conditions l'Africain y survécut. Le récit classique sur la montée au Capitole donne à penser que la *contio* de ce jour-là était convoquée pour le jugement, et qu'en la rompant par l'intervention —pour ne pas dire l'*intercessio* religieuse de Jupiter,—en la retournant psychologiquement et matériellement, Scipion coupa court à l'affaire. Il ne se fût exilé ensuite à Literne que volontairement, par une sorte de bouderie hautaine que nous sentons très bien avoir été dans son caractère ; ou si l'on préfère ici une chronologie que pourtant nous croyons illusoire, à la suite de l'humiliation indirecte qui l'aurait atteint au cours de l'autre procès, celui de Lucius, par l'impuissance de ce chef de clientèles à défendre son propre frère. Avouons que nous nous sentons peu convaincu par ces interprétations, ni par l'optimisme de principe manifesté, par exemple et particulièrement, par G. de Sanctis. Certes, il est difficile de penser qu'il se soit trouvé alors un seul Romain pour menacer sérieusement l'Africain d'une sentence capitale. Mais nous croyons qu'il s'en trouva plusieurs pour essayer de prouver qu'il n'était pas au-dessus des lois et monter contre lui la mise en scène littérale d'une action « pételine » ; et que, si Scipion se tira d'affaire en créant un mouvement de foule en direction du Capitole, ce fut par un geste dont l'orgueil ne paraissait que trop confirmer, sur le fond, le thème même des abus pour lesquels il était poursuivi. Il va de soi qu'on ne saurait prêter aux accusateurs, comme il convient peut-être de le faire à ceux du Manlius du IV^e^ siècle, une attitude défiante ou hostile à l'égard de la religion capitoline ; plus est devenue officielle et publique cette religion pour la république romaine, rassemblant plébéiens et patriciens en ne laissant plus à ceux-ci que quelques

1. La Rome de cette première moitié du II^o^ siècle s'étourdit d'une littérature triomphale dont les thèmes ont de la grandeur, mais recèlent aussi une dangereuse hâblerie (cf. les remarques de M. J. MAROUZEAU et les nôtres dans la *Rev. Et. Lat.*, 1939, p. 34). Mais le public populaire trouvait assurément une bonne défense, et qui résistera plus tard même aux pompes impériales, dans les ressources d'une verve frondeuse, très authentiquement romaine aussi (alimentée de traditions capouanes et campaniennes ?) : voir les pénétrantes et amusantes remarques de M. L. HALKIN sur une demande de triomphe littéralement parodiée dans l'*Amphitryon* de Plaute (*L'Antiq. classique*, XVII, 1948, p. 297-304). Comment ces milliers de rieurs, malgré l'admiration générale pour l'Africain, n'eussent-ils pas mis au moins quelque complaisance à laisser se développer, mi-sérieuse mi-facétieuse, la revendication pételine contre le *Capitolinus* trop triomphant !

prérogatives peu dangereuses, et plus devait apparaître à certains choquante, voire scandaleuse, une tentative apparente de la faire servir surtout à la gloire d'un seul. Au reste, à bien réfléchir, ce n'est peut-être pas un hasard si le même *cognomen* de *Capitolinus* figure, au moins à la fin de la République, dans la *gens Petillia* elle-même : un monétaire de ce nom et surnom, ou du moins un magistrat ayant eu à frapper des deniers, est connu, probablement pour l'année 40 environ avant notre ère ; ses revers représentent la façade du temple capitolin avec son majestueux escalier [1] ; et, commentant des vers d'Horace en deux de ses *Satires*, une scholie de Porphyrion nous conte l'histoire étrange d'un personnage ainsi appelé, absous personnellement par *Caesar* (sans doute Octave), dans une cause difficile à plaider (*dura... causa Petilli*), pour le vol d'une couronne qu'il aurait commise « alors qu'il s'occupait du temple ». Il est bien tentant de réduire ces deux personnages à l'unité, et de supposer que le monétaire exceptionnel, en des temps encore révolutionnaires, essaya de frapper monnaie avec quelque couronne de métal précieux consacrée à Jupiter : dérober la couronne à la tête du dieu capitolin était proverbe pour les Romains dès le temps de Plaute — c'est-à-dire au temps même du procès des Scipions ! Tout se passe comme si l'anecdote, authentique ou non, avait été malicieusement arrangée pour servir de fable ; et qui sait si cette fable ne tendait pas à plaisanter, chez les Petillii, l'*invidia* dont ils auraient jadis poursuivi la couronne capitoline d'antiques triomphateurs ? [2] Aussi bien, le même surnom n'était-il pas déjà entré chez ces Quinctii, rivaux ou adversaires déclarés des Manlii ? Un vieil usage de l'or capitolin au profit d'un héros capitolin nous paraît postulé par ces indices ; la procédure pételine était vraisemblablement destinée, au IV^e^ siècle encore, à le combattre, peut-être à obtenir une autre application du même or. Ce nom nous a paru jusqu'ici attaché au *lucus* où se déroulait cette procédure ; mais, si nous connaissions moins superficiellement l'histoire, ou plutôt la préhistoire des noms gentilices romains, particulièrement de ceux des plébéiens qui, à partir du IV^e^ siècle, ne durent s'élaborer que lentement sur le modèle des noms des clans patriciens, peut-être découvririons-nous un rapport minimum de vocabulaire entre le nom de ce bois et le nom de cette *gens*, et par suite un minimum de continuité politique entre les *duunviri petilini* que nous a paru postuler cette procédure et cette famille plébéienne des Petillii, à laquelle ont dû être par force attribués, depuis Valérius Antias

1. Voir ces revers chez BABELON, *Monn. consul.*, II, p. 291, ou chez GRUEBER, *Coins of the Roman Republic*, I, p. 571-572.

2. Les scholies de Porphyrion (éd. A. Holder, p. 253 et 282) se rapportent à deux allusions d'Horace, *Sat.*, I, 4, v. 94, et I, 10, v. 25, à une *dura causa* — difficile à plaider — en laquelle fut impliqué un Petillius, qui fut pourtant absous par *Caesar*, sans doute Octave : ... Petillius autem Capitulinus (*sic*) cum Capitoli curam ageret, coronae subreptae de Capitolio causam dixit absolutusque a Caesare est. — L'anecdote doit avoir quelque fond d'authenticité, mais l'accusé semble n'avoir pu éviter, dans le procès qu'il subit, quelque facétie de saveur historique et archaïsante, par laquelle — qui sait ? — se trouvaient peut-être vengés rétrospectivement les triomphateurs visés au II^e^ siècle par la fameuse *rogatio Petillia.*

et malgré tant de contradictions, les prétendus deux tribuns de l'accusation de 187 av. J.-C. [1].

Quoi qu'il en soit, il ne nous paraît pas impossible que, Scipion ayant pris la décision d'un demi-exil spontané, les organisateurs du procès aient prétendu poursuivre l'absent de quelque demi-sentence positive : ainsi s'expliquerait mieux cette étrange réflexion de Tite-Live, que les Petillii s'occupèrent encore, par la *promulgatio* de leur loi, de l'Africain mort ; d'autant qu'apparemment, tout comme plus tard les metteurs en scène de l'*actio perduellionis* rétro-active contre Rabirius, en faisant un exemple personnel ils cherchaient à décourager d'avance tout imitateur. Sans doute donc l'instance pétéline feignit-elle de continuer de dérouler son mécanisme archaïque surprenant quelque temps encore après que Scipion avait définitivement quitté Rome. Mais nous avons lieu d'admettre aussi qu'elle ne put le frapper pour l'essentiel, s'il est vrai que non seulement son siège sénatorial, mais le titre même de *princeps senatus* détenu par lui durant trois lustres, ne lui échappa que par l'effet naturel de sa mort, avant que Valérius Flaccus et Porcius Caton aient achevé les opérations agressives de leur censure.

Jean GAGÉ

1. Sans parler de la possibilité, que nous n'évoquons ici que pour mémoire, que la *gens* Petillia de la fin de la République ait été identique à l'origine à cette *gens* Poetelia, illustre et turbulente dans l'histoire de la plèbe du v° siècle, et dont un membre aurait justement eu le destin, au cours d'un tribunat renouvelé, de proposer des lois touchant à la fois le mode d'assignation des terres et la discipline militaire. Cf. Liv., IV, 12 (en 441 av. J.-C.) : le tribun Poetelius, reélu pour cette année-là, propose — en vain, dit T.-Live — d'une part que les terres soient partagées entre les plébéiens, d'autre part que l'on choisisse entre l'élection de consuls et celle de tribuns (militaires) ; et l'on se moquait, ajoute T.-Live, des menaces de Poetelius prétendant empêcher la levée des recrues : *denuntiantis se dilectum impediturum*... Ce trait nous paraît significatif. — Voir , sur cette gens et ses représentants, brillants surtout au IVe siècle, les notices de Fr. Münzer dans la *Real-Enc.*, 41e Halbband (1951), col. 1164-1167.

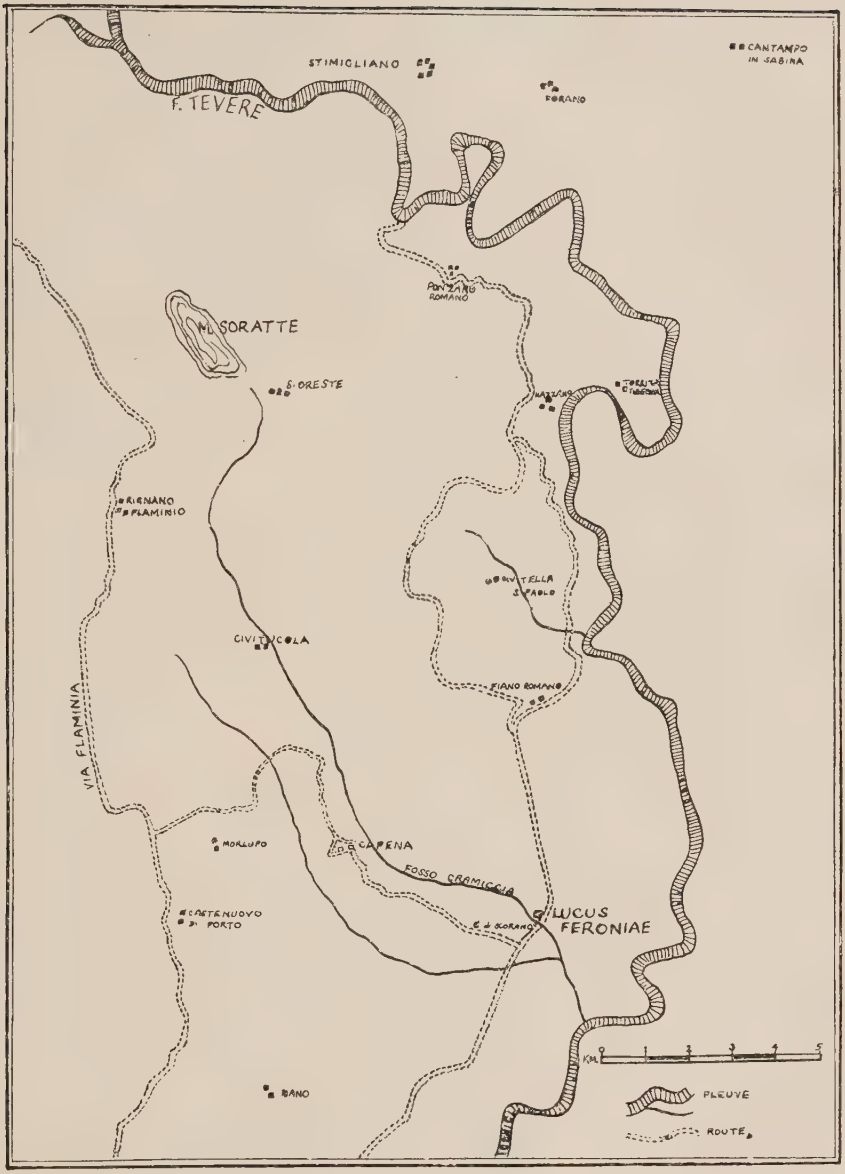

Carte du territoire de Capène

Figure 1.

Figure 2.

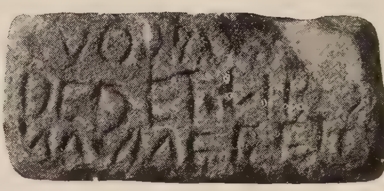

Figure 3.

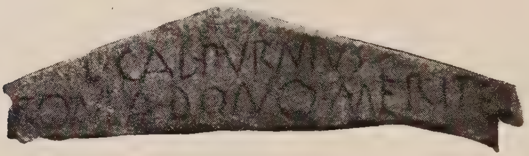

Figure 4.

Figure 5.

Nouvelles inscriptions de Scorano

NOUVELLES DÉDICACES ARCHAIQUES A LA DÉESSE FERONIA.

Au cours des mois d'avril et de mai 1952 des fouilles furent exécutées dans la localité dite Scorano située en territoire capénate. La colline sur laquelle portèrent les recherches est appelée Bambocci et s'élève à 1 kilomètre environ du point où le Gramiccia, l'antique *Capenas*, se jette dans le Tibre. La campagne fut faite aux frais des princes Massimo, copropriétaires du terrain, que nous nous faisons un plaisir de remercier ici de leur générosité et de leur amical accueil. Le territoire capénate dépend de la Surintendance des Antiquités de l'Etrurie méridionale dirigée par M. Bartoccini qui ne cesse de développer dans tous les secteurs dépendant de son ressort les enquêtes et les explorations. M. Bartoccini délégua, pour diriger la fouille l'un des deux signataires de cet article. Au cours de ces travaux fut découvert l'important matériel épigraphique que nous étudions ici [2]. Un article d'ensemble concernant ces recherches archéologiques et leurs résultats sera incessamment publié par le fouilleur dans les *Notizie degli Scavi.*

Il a été possible de découvrir et d'explorer une *favissa* se présentant sous la forme d'une fosse longue de 54 mètres et large de 8, que recouvraient encore, en grande partie, de gros blocs de pierre. La profondeur assez faible de la fosse allait de 0 m. 50 à 1 m. 30. Le matériel considérable qui y fut découvert a été transporté au château de Scorano, propriété toute proche du prince Massimo. Il sera décrit en détail dans l'article déjà cité des *Notizie degli Scavi*. Signalons seulement la présence de très nombreux objets votifs de terre cuite représentant différentes parties du corps humain, pieds, mains, têtes, yeux, etc. Figurent aussi, par centaines, des statuettes de bêtes de labour. Le fait est important à noter car il pourra éclairer un des aspects

1. Le nom de BAMBOCCI, fort rare dans la toponomastique italienne, provient certainement de la découverte de figurines antiques par les paysans de l'endroit. BAMBOCCIO veut en effet dire en italien poupée, pantin, bébé et les fouilles ont effectivement permis la découverte de petits personnages de terre cuite servant d'ex voto. Des trouvailles antérieures ont dû être à l'origine du nom de la colline.

2. Je prends ici la parole en mon nom personnel pour remercier de la manière la plus vive M. G. FOTI, inspecteur du Musée de la Villa Giulia, de la gentillesse avec laquelle il m'a proposé cette publication commune d'un matériel qu'il a lui-même découvert. M. G. FOTI collabore depuis 2 ans avec moi aux fouilles poursuivies par l'école française sur le territoire de Bolsena et cette collaboration s'est faite sous le signe d'une sympathique entente puis de l'amitié. C'est au cours des quelques loisirs que nous laissèrent les fouilles volsiniennes des mois de juin et juillet dernier que le présent article fut élaboré. Il soulignera quelle coopération cordiale unit à présent chercheurs italiens et français dans leurs travaux et leurs efforts.
(Note de Raymond BLOCH)

de la divinité à laquelle ces objets avaient été consacrés. L'on mit également au jour une quarantaine de petites bases d'une pierre assez friable que l'on appelle, en Italie, *macco*. Ces bases supportaient à l'origine des statuettes de bronze qui en avaient été arrachées dès l'antiquité. Si aucune d'entre elles n'a été retrouvée, les plombs de scellement subsistent souvent sur la face supérieure de ces supports. Une série de vases campaniens portant des marques figurées datent du 3^{e} siècle et leur présence dans la *favissa* fournit un précieux élément de datation.

La découverte fut rendue d'un prix particulier par la présence de plusieurs inscriptions ou fragments d'inscriptions archaïques, que nous nous proposons d'étudier ici et qui sont toutes des dédicaces à l'antique divinité italique Feronia. On sait combien les inscriptions antérieures au I^{er} siècle avant J.-C. sont peu nombreuses [1], leur nombre est enrichi par les textes de Scorano qui viennent par ailleurs apporter des renseignements nouveaux sur Feronia, son culte et son sanctuaire en territoire capénate.

La première de ces inscriptions est gravée sur deux faces latérales d'une petite base en *macco* de profil à peu près carré qui présente encore un plomb de scellement au centre de sa face supérieure. Chaque côté de la base mesure environ 6 cm. 5 de long et 3 cm. de haut. La hauteur des lettres, fort inégales entre elles va de 0 cm. 5 à 1 centimètre. La photographie 1, prise en face de l'angle séparant les deux parties de l'inscription, présente l'ensemble du

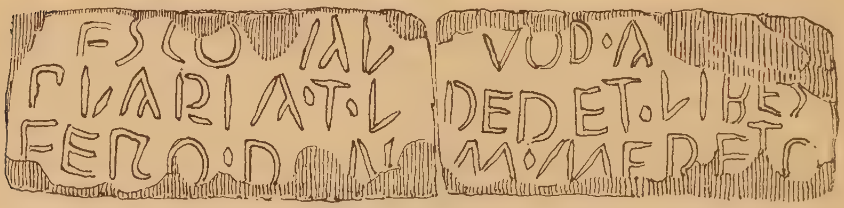

texte comme le dessin reproduit ici même, les photographies 2 et 3 figurent chacune de ses deux parties [2]. Sa longueur dépasse nettement la longueur moyenne des dédicaces archaïques réduites en général à 4 ou 5 mots. La première ligne est malheureusement mutilée en son début et en sa fin par des cassures de la pierre et son usure qui rendent très difficile la lecture des premières lettres et ont fait disparaître les dernières. La deuxième ligne est à peu près intacte, seules les deux dernières lettres quoique discernables ne subsistent plus que partiellement, la troisième ligne, malgré de nombreuses

1. Cf. *C. I. L.*, I^{2} et aussi E. Diehl, *Altlateinische Inschriften*, 2^{e} éd., Bonn, 1911. — A. Ernout, *Recueil de textes latins archaïques*, Paris, 1912. — F. H. Warmington, *Remains of old Latin*, vol. 4, *Archaic inscriptions*, Londres, 1940.

2. Ces photographies ont été exécutées avec bonheur dans l'atelier photographique du Musée de la Villa Giulia.

mutilations des parties inférieures des lettres, se laisse cependant déchiffrer. Chaque lettre manquante ou difficile à lire étant représentée par une croix encadrée par deux crochets opposés nous avons la lecture suivante :

[× × × ×] O. [×] AL	VOD. A [× × ×]
PLARIA. T. L	DEDET. LIBES
FERO. DON[×]	M. MERETO

L'inscription, on le voit, a été écrite comme s'il n'y avait pas d'interruption entre les deux côtés de la base et elle comprend donc trois lignes suivies de texte. Les deux dernières lignes ne présentent pas de difficulté de lecture ni d'interprétation malgré le mauvais état de plusieurs lettres de la dernière ligne. Chaque mot est bien distingué du suivant par un point séparatif placé approximativement, comme il est de règle, à mi hauteur des lettres. Le développement des abréviations permet de lire :

Plaria T(iti) l(iberta) dedet libes Fero(niae) don[*o*]*m mereto.* Il s'agit donc d'une dédicace à Feronia de l'affranchie Plaria.

La première ligne est autrement difficile à lire et à comprendre. Nous avons fait frottis et estampage pour faciliter l'essai de lecture directe ou l'étude de la photographie. Le mot central semble bien être [*s*]*alvod*, la première lettre ayant seule disparu. Le reste se lit avec grande netteté. Puis vient un point séparatif suivi d'un A qui commençait un mot de 4 à 5 lettres mais dont il ne reste rien d'autre. Au début de la ligne les lettres précédant l'O sont de lecture difficile. Nous n'avons pas pu arriver à une certitude en la matière. Or les restitutions sont extrêmement délicates quand il s'agit d'inscriptions archaïques car le travail de restitution épigraphique qui se fonde essentiellement sur la comparaison des semblables manque souvent de textes analogues.

On lit F ou E, puis SCO. La deuxième lettre est semblable à l'S final de *libes*, le C qui n'apparaît pas dans le reste de l'inscription est cependant fort net, la lecture de l'O enfin est certaine. Devant ces lettres qui ne forment aucun mot latin ou italique connu, il y a un espace blanc où pouvait à l'origine s'inscrire une lettre. Cela est même, en vérité, très probable car les deux autres lignes commencent, elles, tout près de l'arête de la base, la photographie et le dessin le montrent clairement. On peut, dans ces conditions, restituer [*t*]*esco*, ablatif d'un mot rare *tescum*, le plus souvent attesté au pluriel *tesca*. Ce mot faisait partie du vocabulaire archaïque et religieux et était d'origine sabine [1]. Il ne peut être étonnant de le voir apparaître dans une

1. Scol. d'Horace, *Ep.*, 1, 14, 19.

inscription ancienne dédiée dans un sanctuaire tout voisin de la Sabine à une divinité qui tirait son origine de cette région même (cf. *infra*, p. 70). Le terme désignait un lieu consacré à un dieu, mais un lieu agreste et boisé, parfois sauvage d'aspect. *Loca quaedam agrestia quod alicujus dei sunt*, écrit Varron qui reproduit dans le même passage une vieille formule religieuse : *templum tescumque festo in sinistrum* [1]. Bien plus tard Lucain parlera de *nemorosa tesca* (VI, 41). Le terme s'appliquerait donc parfaitement au *Lucus*, au bois sacré qui entourait, en pleine campagne , le sanctuaire de Feronia.

La différence de désinence entre [*t*]*esco* et [*s*]*alvod* ne fait pas difficulté. On trouve, de même, *mereto* à la fin de l'inscription. L'ablatif des thèmes en *o*/*e* était, on le sait, primitivement en *-ōd* et le *d* final commence à disparaître à la fin du IIIe siècle avant notre ère [2]. Or notre inscription doit se situer précisément à cette époque (cf. *infra*, p. 75). Il est intéressant de noter qu'ici le *d* ne subsiste que devant initiale vocalique.

L'expression [*t*]*esco* [*s*]*alvod* signifierait : le bois sacré étant sauf, préservé d'un danger qui n'est pas autrement indiqué. L'offrande de la statuette, aujourd'hui disparue mais que portait à l'origine la base de pierre, et la dédicace seraient comme une action de grâce rendue à la déesse pour la sauvegarde de son sanctuaire. On doit songer ici au récit que nous fait Servius de la façon dont fut miraculeusement préservé et sauvé par Feronia elle-même son bois sacré de Terracine [3] : ce *lucus* se trouvant la proie d'un incendie, on voulut éloigner les statues de la divinité ; le bois alors redevint vert. Peut-être la dédicace de Plaria fait-elle allusion à un péril semblable qui aurait menacé le *lucus* capénate.

Le mot qui suit [*s*]*alvod* et commence par un A demeure mystérieux. On peut songer à un prénom qu'aurait porté Plaria, ainsi, *Agria* ou *Apia* qui sont attestés épigraphiquement. A l'époque ancienne les affranchis portaient parfois comme prénom leur ancien nom d'esclave (et non pas toujours le prénom de leur patron comme ce sera la règle plus tard) et les femmes, contrairement à l'usage postérieur, avaient souvent un prénom.

L'étude paléographique de l'inscription n'est pas sans intérêt [4]. Les lettres s'écartant le plus de leur forme classique sont le L qui présente une barre non pas horizontale mais franchement oblique et remontant vers le haut, le P dont la boucle reste ouverte, le A dont la barre n'est pas transversale mais parallèle au côté gauche du triangle. A l'intérieur même de

1. Varron, *De L. L.*, VII, 8. Cf. A. Ernout, *Les éléments dialectaux du vocabulaire latin*, p. 236 ; Pauly-Wissowa, *R. E.*, s. v. *tescum* ; A. Ernout et A. Meillet, *Dict. Etymol.*, s. v. *tescum*.

2. Cf. M. Niedermann, *Phonétique historique du latin*, Paris, 1931, p. 121 et A. Ernout, *morphologie historique du latin*, Paris, 1927, p. 48.

3. Serv., *Aen.*, VII, 800.

4. Pour les reproductions d'inscriptions archaïques cf. Fr. Ritschl, *Priscae latinitatis monumenta epigraphica ad archetyporum fidem exemplis lithographicis repraesentata*, Berlin, 1862, et les précieuses photographies d'inscriptions ou d'estampages du *C. I. L.*, I^2. Une dédicace archaïque à Feronia (*C. I. L.*, I^2, 379), trouvée à *Pisaurum*, est reproduite dans R. Cagnat, *Cours d'épigraphie latine*, 4e éd., Paris, 1914, planche I, photo 4.

l'inscription l'on note de curieuses différences dans la graphie d'une même lettre. Cela s'explique sans doute à la fois par le manque de stabilité de l'écriture qui à cette haute époque ne devait pas encore être tellement utilisée et par le caractère friable de la pierre qui n'a pas permis au lapicide d'arriver toujours à donner à la lettre le contour voulu. Dans le A de [s] *alıod* les deux côtés du triangle ne se rejoignent pas et restent à bonne distance l'un de l'autre tandis que dans le deuxième A de *Plaria* ils se rapprochent un peu davantage et que dans le premier A du même mot ils se rejoignent en formant un sommet bien net. Le R de *Plaria* et celui de *Fero(nia)* diffèrent également, la queue de la lettre étant dans le deuxième cas gravée presque horizontalement et partant bien en dessous de la panse. Ce manque de fixité et de régularité dans l'écriture se retrouve dans beaucoup d'inscriptions de la même époque.

Les formes des mots s'expliquent aisément par la phonétique et la morphologie du latin ancien. *Dedet* est fréquent dans les inscriptions archaïques, *-ed* est passé ensuite à *-et* qui aboutit postérieurement à *-it*[1]. La forme *libes* traduit l'amuissement de la nasale *n* devant *s*, le *n* ne reparaissant ensuite graphiquement et dans la langue des personnes cultivées qu'en raison de considérations étymologiques [2]. Enfin la forme *mereto* est couramment attestée à l'époque archaïque à côté de *merito*.

La condition de la dédicante et son nom doivent nous retenir quelque peu. Plaria est une affranchie et cela s'accorde parfaitement avec ce que nous savons par ailleurs de la condition d'une partie des fidèles de la déesse Feronia. Celle-ci a certainement été en effet une divinité protectrice des affranchis. Dans un de ses sanctuaires les plus fameux, celui de Terracine, se pratiquait depuis une époque sans doute fort reculée, l'affranchissement des esclaves. Ils s'asseyaient sur un banc de pierre portant l'inscription *Bene meriti servi sedeant, surgant liberi*, on leur coupait les cheveux, on les coiffait du *pileus* et ils se relevaient libres [3]. Tite-Live nous apprend qu'en 217, à la suite des nombreux prodiges qui avaient terrifié une Rome rendue anxieuse par la menace étrangère, une série de cérémonies et d'actes propitiatoires fut décidée sur avis des decemvirs qui avaient consulté les Livres sibyllins. En particulier les *libertinae* romaines se cotisèrent pour offrir un présent à Feronia, *(decretum est... et ut libertinae et ipsae, unde Feroniae donum daretur, pecuniam pro facultatibus suis conferrent)* [4]. L'offrande était destinée sans aucun doute au fameux *Luc s F roniae* du territoire capénate car parmi les prodiges signalés Tite-Live note qu'à Capène deux lunes étaient apparues en plein jour, *et Capenae duas interdiu lunas ortas* [5].

1. Cf. A. Ernout, *Morphologie*, p. 336.
2. Cf. M. Niedermann, *Phonétique*, p. 223.
3. Servius, *Aen.*, VIII, 564.
4. Tite-Live, XXII, I, 18.
5. G. Wissowa estima que l'offrande était nécessairement destinée à Feronia en son temple de Rome sinon Tite-Live aurait explicitement mentionné le lieu du présent (*Religion und Kultus der Römer*, 2e éd., 1912, p. 285). Mais il n'a pas fait le rapprochement entre le prodige survenu à Capène et sa procuration consistant en un don à Feronia, rapprochement qui permet de conclure légitimement en sens opposé ; Cf. ce qui se passe en 210, Liv. XXVII, 4, 14.

La dévotion toute particulière des affranchis pour Feronia qui était ainsi leur divinité tutélaire en son *Lucus* capénate comme à Terracine et en ses autres lieux de culte [1] est confirmée épigraphiquement par notre inscription de Scorano qui vient se ranger aux côtés de dédicaces à Feronia déjà connues : l'une, de l'époque archaïque, avait été rédigée par un affranchi, les deux autres, de l'époque impériale, respectivement par une servante et par un esclave de Claude [2].

Le gentilice que porte la dédicante est extrêmement rare. Une inscription datant du milieu du IIe siècle de notre ère et provenant de la ville ombrienne de *Pisaurum* nous avait auparavant fait connaître une Arria Plaria qui était flaminique et femme du consul M. Acilius Glabrio [3]. Fait très curieux à noter, une des rares inscriptions archaïques dédiées à Feronia a été trouvée précisément à *Pisaurum* [4]. La coincidence n'est peut-être pas fortuite. Si nous trouvons, presque seules à porter ce nom, une Plaria, fidèle de la Feronia capénate à l'époque archaïque, et une Arria Plaria vivant sous l'Empire à *Pisaurum* où le culte de Feronia est attesté par une dédicace archaïque, c'est qu'il s'agit sans doute dans le second cas d'une très lointaine descendante de la famille à laquelle appartenait la première nommée. Il doit s'agir d'une gens d'origine sabine vénérant particulièrement la déesse Feronia, d'origine sabine elle aussi comme il semble bien : telle était l'opinion de Varron, bien placé pour le savoir puisqu'il était né à Rieti et cet avis est confirmé par toute une série de faits concordants [5]. On retrouve *Plarius* dans le prénom osque *Plasis* attesté dans une *tabula defixionis* de Capoue [6].

1. Il est donc tout à fait inexact d'écrire comme fait P. AEBISCHER dans son article, intéressant au demeurant, « *Le culte de Feronia et le gentilice Feronius* » in *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, XIII, 1934, p. 5 à 23 : « Ainsi n'était-elle la déesse protectrice des affranchis qu'en Campanie ». Cet article est l'étude la plus récente qui concerne Feronia. On trouvera des études plus anciennes mais encore utilisables dans les articles *Feronia* de STEUDING dans le *Lexikon der Mythologie* de W. H. ROSCHER, 1884-1890, vol. I, col. 1477 sqq., de A. J. HILD dans le *Dictionnaire des Antiquités* de DAREMBERG, SAGLIO et POTTIER, vol. II, p. 1074 sqq., 1896, de G. WISSOWA dans la *R. E.* de Pauly WISSOVA, vol. VI, 1909, col. 2217 sqq., enfin de D. VAGLIERI dans le *Dizionario epigrafico di Antichita romane*, vol. III, 1922, p. 56 et 57.

2. La dédicace archaïque provient du célèbre sanctuaire sabin de *Trebula Mutuesca*. Elle se lit : *Sex(tus) Audienus C(ai) l(ibertus) Feroniae d(edit) l(ibens) m(erito)* ; cf. *C. I.L.* I², 1832, VI, 146, IX, 4873, DESSAU, 3478. Pour les inscriptions d'époque impériale cf. *C. I. L.*, VI, 147 : *Hedone M. Crassi ancilla Feroniae, v. s. l. m.*, et *C. I. L.*, XI, 3199, Dessau, 3481 (inscription trouvée à Nepi) : *Hermeros Ti. Claudii Caisaris Aug. Germanici ser(vus) Thyanidianus ab marmorib. magister Feroniae aras quinque d. s. d. d.*

3. Cf. *C. I. L.*, XI, 6333, DESSAU 1073 : *Arriae L. f. Plariae Verae Priscillae flaminicae M' Acili Glabrionis cos. d. d. publice.* (Le consulat est sans doute de 153 après J.-C.).

4. Cf. *C. I. L.*, I², 377, XI, 6299, DESSAU 2979, RITSCHL 43 b, ERNOUT, *Recueil*, n. 74 : *Feronia Sta(tio) Tetio dede.*

5. *De L. L.*, V, 74. Cela est confirmé par les inscriptions archaïques de *Trebula Mutuesca*, *C. C. I. L.*, I², 1834, 1848, 1847), par la représentation de Feronia sur les monnaies de la gens Petronia qui se disait d'origine sabine (cf. E. BABELON, *Descr. hist. et chronol. des monnaies de la Rép. romaine*, t. II, Paris, 1886, p. 293), par la vitalité dans le nord de la Sabine du gentilice Feronius (cf. P. AEBISCHER, *art. cité*), enfin par l'étude des lieux de culte de Feronia (cf. Elizabeth C. EVANS, *The cults of the sabine territory*, dans les *Papers and Monographs of the American Academy in Rome*, vol. XI, 1939).

6. Cf. C. D. BUCK, *A Grammar of Oscan and Umbrian*, Boston, 1904, p. 246 : Plasis Bivellis × Plarius Bivellius. Cf. aussi J. HEURGON, *Recherches sur l'histoire, la religion et la civilisation de Capoue préromaine*, Paris, 1942, p. 106.

Parmi ceux qui ont porté le surnom de Plarianus, moins exceptionnellement attesté que le gentilice [1], un personnage, connu lui aussi par une inscription de Pisaurum [2] et fort probablement parent d'Arria Plaria, porte le nom de L. Arrius Plarianus Aufidius Turbo. Le cognomen de son fils nommé L. Arrius L. f. Camilia Atilius Sabinus est significatif.

Une autre femme nommée Plaria nous est connue par des inscriptions d'Ostie. L'une de celles ci est dédiée *Plariae Q. f. Verae flaminicae divae Aug(ustae) matri A. Egrili Plariani patris p(atroni) c(oloniae) co(n)s(ulis)* [3]. Le nom de cette femme indique qu'elle était parente d'Arria Plaria de Pisaurum. Un trait qui leur est commun frappe aussitôt : l'une et l'autre exerçaient, la première à Pisaurum, la deuxième à Ostie le sacerdoce municipal de flaminique impériale. Il s'agit là d'une marque d'honneur particulière et d'une charge religieuse relativement rare. Or une inscription trouvée à Albacinae, l'ancienne ville ombrienne de *Tuficum*, qu'une soixantaine de kilomètres seulement séparaient de *Pisaurum*, nous fait connaître l'existence sous l'Empire d'une *flaminica Feroniae* [4]. Il s'agit là certainement de la survivance d'un très ancien sacerdoce italique consacré à Feronia. Peut-être la gens Plaria a-t-elle, au cours de son histoire, compté parmi ses membres féminins des flaminiques de la déesse, elle qui dès l'époque archaïque comprenait une des fidèles de celle-ci. Le souvenir de cette antique prêtrise aurait pu, dans ce cas, favoriser sous l'Empire l'octroi à plusieurs de ses membres du flaminat consacré à l'impératrice défunte. Il y aurait eu ainsi conservation du titre dans la gens mais transfert du culte de l'antique divinité italique à la femme divinisée de l'Empereur.

Une deuxième inscription trouvée dans la *favissa* de Scorano est gravée sur un petit fronton de pierre couronnant à l'origine un édicule votif (planche I, photo 4). La pierre qui est brisée à ses deux extrémités a une hauteur maxima (au centre du fronton) de 9 cm. et une longueur de 38 centimètres. L'inscription se lit :

L. CALPVRNIVS
RONEA. DONO. MERITE.

et peut être restituée ainsi : *L. Calpurnius* / [*Fe*]*ronea dono merite.*

Il n'y a pas de doute, en effet qu'il s'agisse à nouveau ici de Feronia. La forme *Feronea* était déjà attestée dans une inscription archaïque de la ville

1. Cf. dans la *R. E.*, pour Plaria, l'article Arria, n° 46, pour Plarianus les articles Acilius n° 51, Arrius n° 28, Egrilius n^{os} 2-4, Larcius n^{os} 9-10.

2. *C. I. L.*, XI, 6332.

3. *C. I. L.*, XIV, 399. Cf. aussi *Ibidem*, 4446 et 5346. L'inscription date du IIe siècle mais on ne peut la dater avec plus de précision malgré l'indication du consulat du fils d'A. Egrilius Plarianus. Cf. E. Groag et A. Stein, *Prosopographia...*, s. v. Arria.

4. Dessau, 6641 : *Camurenae / C. fil. / Celerinae / flam(inicae) Feron(iae) / municipi Septempedani) /, municipes et incol(ae) Tuf(icenses) utriusq(ue) sexus / ob merita ejus / H(onore) a(ccepto) i(mpensam) r(emisit).*

sabine de *Trebula Mutuesca* [1]. La cassure de la pierre a fait disparaître les deux premières lettres du nom. La désinence de la forme *merite* est surprenante. Et pourtant la lecture est certaine. On peut expliquer cette forme adverbiale exceptionnelle par une analogie qui aurait créé, à côté de *merito*, *merite* sur le modèle *certo/certe*.

Du point de vue paléographique la forme des lettres rappelle celle que nous avons observée dans l'inscription précédente. Cependant la barre transversale de l'A est ici horizontale et non pas oblique. La lettre se rapproche de son apparence classique bien que la barre soit placée fort bas dans la lettre. On n'en peut tirer aucune conclusion sur la date respective de nos inscriptions car l'époque archaïque utilisait concuremment ces différentes formes du A.

Les archaïsmes s'expliquent aisément. *Feronea* était déjà attesté, nous l'avons dit, les timbres *i* et *e* devant *a* sont fort voisins. *Feronea* est ici un datif en *-ā* issu d'un ancien datif en **-āi*[2]. On le retrouve dans des inscriptions archaïques de plusieurs villes [3]. Il y a eu chute du second élément de la diphtongue à premier élément long. *Dono* représente la forme primitive *donom* avec chute de l'*m* final. L'*elogium* de L. Cornelius Scipion déclare qu'il a été *duonoro optumo viro* [4].

Quant au dédicant L. Calpurnius il faisait partie de l'ancienne gens plébéienne Calpurnia dont plusieurs membres acquerront une haute influence politique au cours des deux derniers siècles de la République [5]. Peut-être les Calpurnii étaient-ils d'origine étrusque.

Une troisième inscription archaïque est très fragmentaire. Elle est gravée sur une plaque de pierre mutilée en sa partie inférieure et sa partie gauche. Dans son état actuel cette plaque mesure à peu près 7 cm. 5 dans sa plus grande longueur comme dans sa plus grande largeur. Les lettres subsistantes sont réparties sur 3 lignes comme le montre la photographie (planche I, photo 5). Il ne reste plus que 2 lettres mutilées à la première ligne, la première paraît être le reste d'un N, la deuxième est un O. Après le jambage oblique d'une lettre pour le reste disparue, A ou M, on lit à la 2[e] ligne FLVC. Il n'est pas trop audacieux de retrouver dans LUC la mention du *lucus* de Feronia puisque tout le matériel de Scorano sort d'une *favissa* dépendant sans doute possible du fameux *Lucus Feroniae* de l'*ager* capénate[6]. Il n'y a pas

1. *C. I. L.*, I², 1834, Dessau 3479 : *Q. Pescenn*[*ius ... f.*] / *colomnas III* / *de suo dat Feroneae* / *et crepidinem* / *ante colomnas* / *ex lapide...*

2. Cf. A. Ernout, *Morphologie*, p. 34.

3. On a *Fortuna* à Préneste, *C. I. L.*, I², 60. — *Diana* à Nemi, *C. I. L.*, I², 41. — *Iunonei Loucina* à Norba, *C. I. L.*, I², 360.

4. *C. I. L.*, I², 9. A. Ernout, *Recueil*, 14.

5. Cf. F. Munzer, *Rômische Adelsparteien und Adelsfamilien*, 1920 et H. Scullard, *Roman politics* 220-150 *B. C.*, Oxford, 1951.

6. *Lūcus* représente un ancien *loucos* attesté épigraphiquement (*C. I. L.*, I[e], 366). La réduction de la diphtongue *ou* en *ū* date de la fin du IIIe siècle (cf. Niedermann, p. 86). Nos inscriptions datant de cette époque (cf. *infra*, p. 75), il n'est pas surprenant que nous ayons ici la forme nouvelle.

de point devant *luc*. Cela peut s'expliquer par la présence devant le mot d'une préposition, car préposition et nom qui en dépend forment un tout pour le lapicide. Il est tentant de restituer dans ces conditions [*a*] *f*, forme ancienne de la préposition *ab*, que l'on trouve attestée sporadiquement à l'époque républicaine [1]. La troisième ligne doit se lire *mere*, abréviation pour *mere(to)*. La forme différente des deux E ne fait pas difficulté. L'écriture archaïque était éclectique et les mêmes inscriptions présentent parfois la double graphie de l'*E* que nous trouvons dans notre texte. Dans la dédicace à la *Mater Matuta* des matrones de *Pisaurum* : *Matre Matuta dono dedro matrona* [2], le *E* de *Matre* et celui de *dedro* diffèrent tout comme les deux E de notre *mere(to)*.

La lecture *...no* / *...*[*a*]*f luc(o)* / *...mere(to)* ne permet naturellement pas une compréhension d'ensemble de cette inscription qui est très probablement une nouvelle dédicace à Feronia ; toutefois il est extrêmement intéressant d'y voir apparaître, selon toute vraisemblance, le nom même de l'antique *lucus Feroniae* de l'*ager* capénate.

Un dernier fragment d'inscription se lit enfin sur un débris de vase de terre cuite, débris qui mesure 9 cm. de long sur 8 de large. Ne subsistent plus qu'un point et les deux lettres FE. Au dessus court un cordon en relief. L'ensemble de la trouvaille empêche de lire autre chose que le nom de *Fe(ronia)*.

L'intérêt propre de ces dédicaces archaïques s'accroit du fait qu'elles viennent clore un problème topographique agité depuis toujours par les érudits, le problème de la localisation du *Lucus Feroniae* en territoire capénate. Nul doute en effet que la *favissa* découverte n'appartienne à ce sanctuaire que les savants cherchaient en vain dans le territoire de Capène [3], à San Oreste, au pied du Soracte, comme le voulaient Nibby, Dennis et d'autres, à Sant'Antonio près de Nazzano, selon l'avis de Lanciani, ou encore sur le site de l'ancienne église de Sant'Abbondio près de Rignano. Cette dernière solution, adopté par Nissen et Zangemeister avait séduit Solari et Wissowa. Mais ce débat n'avait comme seules données sûres, jusqu'aux trouvailles de Scorano, que quelques lignes rapides et peu explicites de Strabon, de Tite-Live et de Silius Italicus [4]. L'une des dernières conclusions concernant ce problème avait été sage : « Tant que d'autres fouilles n'auront pas été exécutées, tant qu'un heureux hasard n'aura pas remis au jour une inscription certaine, il est vain de se prononcer » [5]. Les inscriptions désirées sont sorties de terre et voici le sanctuaire capénate de l'antique Feronia

1. Cf. *C. I. L.*, I², 586, I² 638, I² 1471. La forme n'est pas expliquée. Cf. A. Ernout, *Les éléments dialectaux du vocabulaire latin*, s. v.

2. *C. I. L.*, I² 379, XI, 6301, Dessau 2981. On trouvera une photographie de l'inscription dans le *C. I. L.*, I² et dans Cagnat, *Ouvr. cité*, pl. I, photo 4.

3. Cf. en dernier lieu le résumé de cette discussion dans l'article cité de P. Aebischer.

4. Strab. V, c. 226, Liv. XXVI, II, 8, XXVII, 4, 15, XXXIII, 26, 8. Sil., XIII, 84 sq.

5. P. Aebischer, *art. cité*, p. 8.

localisé en un point auquel les différents chercheurs n'avaient pas songé. Ici comme ailleurs la discussion abstraite en matière de problème topographique est demeurée infructueuse avant que la pioche du fouilleur n'ait enfin révélé des données de fait indiscutables.

Une inscription datant sans doute du règne d'Auguste et dédiée par son épouse au vétéran T. Nasidius Messor a été trouvée une cinquantaine de mètres de la *favissa* au cours des mêmes fouilles. Le vétéran est dit *IIvir col(oniae) Iul(iae) Felicis Lucoferoniae* [1]. Elle démontre que la colonie *Iulia Felix Lucoferonia* dite dans une inscription transcrite par un moine au X^e^ siècle *Colonia Felix Lucoferoniensium* [2] s'était, comme il était naturel de le penser, développée dans les abords immédiats de l'antique sanctuaire. Des fouilles ultérieures mettront peut-être au jour des restes du temple et de la ville.

De son côté la cité de Capène[3], se voit fixée définitivement sur la colline dite Civitucola qui se dresse à 5 kilomètres au nord-ouest de l'actuelle Capena, au-dessus du Fosso San Martino dont le cours inférieur prend le nom de Gramiccia, l'antique *Capenas*. Cette localisation qui avait été proposée par des érudits comme Gell, Nibby, Deecke, est confirmée par la découverte faite il y a une vingtaine d'années sur la colline même d'une série d'inscriptions honoraires offertes par les « *Capenates foederati* » [4]. Capène antique et le *Lucus Feroniae* jalonnaient le petit cours d'eau ; la cité s'étendait à 8 kilomètres environ de l'endroit où celui-ci se jette dans le Tibre, le sanctuaire n'étant qu'à 1 kilomètre de cet emplacement.

Les anciens nous ont laissé des renseignements divers sur le culte de Feronia. Les textes littéraires et les inscriptions qui la concernent se rapportent à de nombreux lieux de culte dont la grande majorité se trouve en Italie centrale. Ses trois sanctuaires les plus fameux étaient le *Lucus Feroniae* de l'*ager* capénate, le temple de Terracine et celui de *Trebula Mutuesca* chez les Sabins. Comme nous l'avons dit l'origine sabine de la divinité semble probable mais son culte s'était répandu dans tout le centre de la péninsule [5].

1. Cette inscription sera publiée par G. Foti dans les *Notizie degli Scavi.*
2. *C. I. L.*, XI, 392.
3. Capène est sans cesse appelée dans l'épigraphie impériale le *municipium Capena foederatum* et les Capénates sont dits *Capenates foederati* (cf. *C. I. L.*, XI, 3873, 3936, etc.). Plutôt que d'une union avec les cités voisines du *Lucus Feroniae* et de Seperna que l'on a supposée en se fondant sur l'inscription *C. I. L.*, XI, 3939, il doit s'agir des rapports entre Capène, un des municipes les plus anciens, et Rome. Cf. J. Beloch, *Italisches Bund*, p. 119 sqq., Bormann, *C. I. L.*, XI, p. V.
4. Cf. G. Mancini, *Iscrizioni onorarie d'eta imperiale rinvenute in localita Civitucola*, article à paraître dans les *Notizie degli Scavi.*
5. En particulier en Etrurie. L'*ager* capénate lui-même se trouve aux confins de l'Etrurie et du Latium. Mais cela n'autorise pas à prêter à Feronia une origine étrusque comme cela est souvent admis ; cf. ainsi G. Wissowa, *Religion and Kul tus*,... passage cité. L'origine étrusque du nom de la déesse, supposée par W. Schulze, *Zur Geschichte der lateinischen Eigennamen*, Berlin, 1904, p. 165, est rien moins que sûre. Sur le culte de Feronia en Etrurie, cf. Lily Ross Taylor, *Local Cults in Etruria*, in *Papers and Monographs of the American Academy in Rome*, vol. II, 1923, p. 49 sqq.

A Rome même une fête lui est consacrée au milieu de novembre sur le Champ de Mars [1]. Elle semble en relation avec diverses divinités masculines, Apollon Soranus dans notre sanctuaire voisin du Soracte, Juppiter Anxur à Terracine [2]. Sur le sanctuaire capénate de nombreux détails nous sont aussi fournis. Le *lucus Feroniae* était déjà célèbre au temps de la royauté romaine. Quand Tullus Hostilius déclara la guerre aux Sabins ce fut pour les châtier d'avoir enlevé des marchands romains qui y étaient venus faire du commerce [3]. Bien plus tard, au temps de la deuxième guerre punique, le temple, nous apprend encore Tite-Live, devait à sa richesse une grande renommée. Les Capénates y apportaient les prémices de leurs récoltes et de riches présents. Hannibal en 211 met le sanctuaire au pillage et le dépouille de ses trésors. On retrouva après son départ des monceaux de bronze que la crainte religieuse avait fait abandonner aux soldats [4]. Une telle indication est extrêmement précieuse pour nous. Il est en effet très tentant de supposer que la disparition de tout objet métallique dans la *favissa* de Scorano et le rapt des statuettes de bronze arrachées aux bases en *macco* sont dûs précisément à ce pillage carthaginois.

Les soldats d'Hannibal avaient dû faire main basse sur tout ce qui était métal, or, argent ou bronze. Mais la crainte religieuse leur avait fait laisser dans notre *favissa* tout ce qui n'allumait pas leur cupidité, bases des statues, vases ou ex voto de terre cuite. Cette même *religio*, peut-être aussi le désir de se débarrasser des objets les plus lourds et les moins précieux leur firent laisser sur la route ces *aeris acervi* dont nous parle Tite-Live et parmi lesquels devaient figurer les statuettes offertes à Feronia et dérobées par leur main sacrilège. L'ensemble du matériel trouvé dans la *favissa* semble confirmer une telle hypothèse puisque les objets précisérent datables tels les vases campaniens doivent être attribués au IIIe siècle avant notre ère. Par voie de conséquence il faut dater nos inscriptions elles-mêmes d'avant 211 avant J.-C. et cela est une très précieuse indication de date pour tous les faits d'ordre paléographique, phonétique et morphologique présentés par les différentes que nous avons relevés. C'est par ailleurs la première fois, à notre connaissance, que le passage d'Hannibal semble se révéler archéologiquement sur le sol de l'Italie.

Quels sont les caractères essentiels de la divinité ? Elle a certainement été, nous l'avons vu, protectrice des affranchis. Les données littéraires qui

1. G. Henzen, *Acta Fratrum Arvalium*, CCXL.
2. Virgile, *Enéide*, VII, 799.
3. Liv., I, 30, 5.
4. Liv. XXVI, II, 8 : *His motis ad Tutiam fluvium castra rettulit, sex milia passuum ab urbe. Inde ad lucum Feroniae pergit ire, templum ea tempestate inclutum divitiis. Capenates aliique qui accolae eius erant primitias frugum ei donaque alia pro copia portantes multo auro argentoque id exornatum habebant. Iis omnibus donis tum spoliatum templum. Aeris acervi cum rudera milites religione inducti iacerent post profectionem Hannibalis magni inventi. Huius populatio templi haud dubia inter scriptores est.*

nous l'enseignaient se voient confirmées par les inscriptions tout particulièrement par la nouvelle inscription capénate de l'affranchie Plaria. Et il ne faut pas restreindre ce caractère, comme on l'a voulu, à la seule Feronia de Terracine ; ni les textes ni l'épigraphie n'autorisent cette abusive restriction.

Feronia était déesse des moissons et c'est là sans doute un de ses traits les plus antiques et les plus profonds. La fertilité proverbiale de la terre capénate [1], champ de blé et de vergers, avait été placée sous sa tutelle et les Capénates lui apportaient les prémices de leurs récoltes. Déesse de la terre et de ses fruits, Feronia vit son prestige éclipsé par celui de Cérès à l'époque classique, et l'on s'explique ainsi que l'un des principaux cultes de Capène sous l'Empire ait été celui de cette dernière divinité [2].

Déesse des moissons, Feronia était aussi déesse des sources et de l'eau. Ces deux caractères sont en vérité intimement liés, car la prospérité des récoltes dépend partout, et surtout dans un pays chaud et sec comme l'Italie, des pluies bienfaisantes. Servius l'appelle *nympha Campaniae* [3] et deux inscriptions d'Aquilée nous apprennent l'existence dans la ville d'un collège d'*aquatores Feronienses* [4]. Il existe encore une source Ferogna à Narni et cette indication toponymique est significative [5].

Les nouvelles inscriptions de Scorano appellent l'attention sur un aspect de la déesse qui était encore ignoré. Leur présence en effet dans une *favissa* où apparaissent en très grand nombre des ex voto de terre cuite représentant les parties les plus diverses du corps humain, ex voto placés là pour solliciter une guérison ou pour en rendre grâce, indique que Feronia était également une divinité guérisseuse [6]. L'antiquité a connu bien des divinités des eaux qui étaient en même temps guérisseuses, tel était les cas de notre déesse que ses fidèles vénéraient dans son sanctuaire de Capène comme sans doute dans ses autres temples italiques comme protectrice des eaux, des moissons, de

1. Ciceron, *Pro Flacco*, 29, 7.

2. *C. I. L.*, XI, 3933. Deux inscriptions trouvées à Civitucola et publiées sous les numéros 3 et 4 dans l'article cité de G. Mancini sont dédiées, l'une à une prêtresse de Cérès puis de Vénus, l'autre à une prêtresse *Cereris et Veneris*.

3. Servius, *Aen.*, VIII, 564.

4. *C. I. L.*, V, 8307 et 9308, Dessau, 8321.

5. P. Aebischer, *art. cité*, p. 9.

6. Un certain nombre de figurines trouvées dans la *favissa* représentent des bébés emmaillotés. Touchantes offrandes de jeunes mères offrant à la déesse ces images pour qu'elle protège et sauve de la maladie leurs petits enfants. Des ex voto de ce genre apparaissent souvent auprès des sanctuaires des divinités guérisseuses. Cf. ainsi, pour la Gaule Romaine, E. Espérandieu, *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine*, numéros 2044, 3420, 3421, etc.

l'affranchissement et comme guérisseuse. Ces multiples fonctions, fort liées, du reste, les unes aux autres, démontrent l'importance de son culte parmi les anciennes populations de l'Italie centrale.

Raymond BLOCH, Giuseppe FOTI.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Léon Lacroix, *Les reproductions de statues sur les monnaies grecques : la statuaire archaïque et classique* (Publ. de l'Université de Liége, Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres, fasc. 116, 1949) ; in-8°, xxii-372 p., 28 pl.

Avant de publier cette thèse, M. Léon Lacroix avait posé les principes de sa méthode, en vue de la recherche générale qu'il entendait si consciencieusement mener. On n'abordera pas son excellent travail — qui n'est d'ailleurs que la première partie d'un répertoire critique complet, destiné à l'étude des reproductions de statues sur les monnaies grecques — sans avoir pris connaissance du « manifeste » publié en 1947 déjà (*BCH*, 70, 1946, p. 288-298), manifeste où l'auteur indiquait non seulement ses intentions, mais quelques-unes de ses conclusions, à l'avance.

Le temps paraît déjà lointain où S. Reinach avait préconisé sous une certaine forme l'entreprise : cf. *Mon. nouveaux de l'art antique*, II, p. 218, à propos de la recherche des modèles, peinture, sculpture, etc. : « La grande source d'une enquête d'ensemble sur ce sujet serait la numismatique. Il faudrait, d'abord former une collection aussi vaste que possible de « galvanos » de monnaies, à fleur de coin, à l'exclusion des autres ; puis photographier les revers au triple de la grandeur naturelle, et en publier des calques au trait. Si quelque jeune ami de l'art veut entreprendre cette vaste besogne, je ne lui marchanderai pas mes conseils, et lui envoie d'avance ma bénédiction » (écrit en 1923, *Gaz. B. Arts*, I, p. 249) ; cf. aussi *Mon. nouveaux*, *ibid.*, p. 241 : *Gaz. B. Arts*, I, 1925, p. 184 : l'A. insiste là, dit-il, « sur l'intérêt qu'il y aurait à publier un répertoire des statues antiques *d'après les monnaies* ». Il ajoutait : « Il est singulier que l'on néglige encore, malgré quelques essais partiels, de mettre ce trésor de belles attitudes et de beaux contours à la disposition des historiens de l'art. Le fait que les monétaires ont imité très librement, qu'il existe des imitations très divergentes, ne fait pas sérieusement difficulté ; en dehors de quelques copies presque mécaniques d'après les bronzes, tout notre répertoire de statues ne se compose-t-il pas de copies libres, et comme variées à plaisir dans leurs attributs, souvent même dans leurs gestes ? Ce sera l'œuvre des archéologues de dégager les originaux de ces paraphrases, et il est certain que l'étude des petits bronzes les y aidera ».

Il a passé plus d'un quart de siècle avant que ces invitations au travail aient été plus ou moins suivies. M. L. Lacroix, qui ne se doutait peut-être pas d'être un disciple de S. Reinach lorsqu'il a commencé son entreprise — et qui ne doit d'ailleurs qu'à lui seul son méritoire dessein critique — eût eu tous les droits à la « bénédiction » promise dès 1923. Qu'il me soit permis d'accomplir tardivement le geste, l'A. (Avant-propos, p. xiii) ayant bien voulu en effet me remercier de l'avoir quelquefois guidé dans sa tâche, moins certes que je ne l'aurais voulu. Et j'ai eu le plaisir de lui dire à Liége, lors de la soutenance, tout le bien que je pensais de sa réussite.

Les citations que j'ai faites des passages hortatifs de S. Reinach seront utiles pour montrer l'originalité même du travail de M. L. Lacroix. Car son but n'a pas été de constituer, au juste, le répertoire souhaité en 1923 — et qui continue de manquer (les études de Hill, p. ex., n'ayant porté que sur un choix de monnaies particulièrement artistiques) —; ce qu'on doit à L. Lacroix n'est pas non plus une étude exhaustive, du point de vue même de ce qu'il a voulu envisager cette fois : la statuaire archaïque et classique. Il fallait un beau courage pour ne pas reculer devant l'amplitude du dossier, même réduit provisoirement de moitié. L'enquête se termine ici avec le IVe s., et même pourrait-on dire, un peu avant : car pour les grands maîtres de la seconde moitié du siècle à partir du Mausolée, il n'y a déjà plus que des indications parfois trop rapides. Cela est-il dû au fait que nous n'avons pas eu encore, en 1949 — ni même en 1952 ! — une bonne étude concernant la sculpture grecque de ce temps trop négligé ? Ce n'est pas impossible. On souhaite vivement, en tout cas, que ce qui nous manque soit enfin donné ; et aussi tout particulièrement, que le bilan des statues reproduites sur les monnaies soit bientôt étendu à toute l'époque hellénistique. Qui le ferait mieux que M. L. Lacroix ? Sa prudence, son acribie valent sa documentation, à laquelle rien n'échappe. Et il a déjà fourni les prémices de son futur travail en publiant dans le *Bull. de corresp. hellén.*, 73, 1949, p. 158-175 un aperçu sur ce qu'il compte désormais établir (*Copies de statues sur les monnaies des Séleucides*). L'affaire est en de bonnes mains (1).

Disons dès maintenant que l'ouvrage, tel qu'il est, fait grand honneur à la Faculté de Liége, où une fois de plus, on aura sanctionné et publié un bon travail. Il comporte, comme on voit, deux parties : l'une où sont examinées d'abord les copies, ou statues, archaïques et *archaïsantes*, « classées d'après le type de la statue et la nature de la divinité ». Peut-être sera-t-on tenté de critiquer, ici, l'union de la sculpture archaïque avec celle qu'on appelle archaïsante, dont les premiers spécimens sont datés du IVe s. (sinon du Ve s. av. J.-C.)... jusqu'à l'époque antonine. L'auteur est ainsi forcé d'entrer dans cette période hellénistique qu'il avait prétendu réserver, cette fois. On eût sans doute pu trouver un parti plus clair et plus satisfaisant. Une autre réserve doit être mentionnée : le vaste répertoire critique de M. L. Lacroix a exclu, pour cette première partie, comme pour la seconde, tout examen des *reliefs*. Cela ne va pas sans quelque inconvénient. Car si l'on veut nous démontrer que les graveurs monétaires n'ont jamais puisé dans le répertoire des sculpteurs, il eût fallu que les dénombrements fussent complets, la révision du matériel de la plastique, exhaustive. Elle ne l'est pas ainsi tout à fait. Il a été aisé, par exemple, de rappeler à l'A. — à côté du cas de l'Hermès d'Ainos (ronde bosse), certainement reproduit sur les monnaies archaïques — celui de l'Hérakles archer de la Porte d'Héraclès et Dionysos à Thasos, souligné par une inscription de la fin du VIe siècle ou au début du Ve, et qui a servi aussi de blason *monétaire* à la ville, sur des pièces datant de 411 av. J.-C. et des périodes suivantes. Or, en 411, on a fait aussi un relief archaïsant à Thasos : celui de la stèle de Zeus-Eileithyia (Seconde naissance de Dionysos) ; la date est importante, car elle fixe les débuts de la tendance « rétrospective » dans l'île. Bien entendu, M. L. Lacroix n'ignore pas ces documents, et même il allègue l'Héraclès archer (p. 11) à propos de la question des méthodes suivies. Ne faut-il pas regretter, puisqu'il acceptait la documentation archaïsante jusqu'à l'Empire latin, qu'il ait été un peu trop bref pour les commencements ?

Bien des points sont réservés dans la première partie, et l'auteur y reviendra peu à peu (cf. ses études déjà parues sur les « types parlants » dans la numismatique grecque : (*Rev. belge de numism.*, 96, 1950), et celles sur les

1. Les notes du livre sont déjà semées de promesses : cf. p. 167, n. 4 et *passim*.

Asclépios « à l'omphalos », etc.). Il était impossible de tout préciser du premier coup.

La seconde partie (Avant-propos, p. XI), nous dit-on, « examine le problème sous un nouvel aspect, qui est celui de l'histoire de l'art, en suivant dans ses grandes lignes l'histoire de la sculpture grecque et en recueillant au passage les témoignages fournis par la numismatique ». Cette fois, l'enquête porte sur le matériel archaïque et classique, à la fois, sans incursion dans les temps postérieurs, et l'on mesure le déplacement du point de vue. Ici, on appréciera particulièrement les qualités de l'A., qui fonde ses conclusions sur un examen, minutieusement attentif et quasi impeccable, d'une vaste documentation, où, bien souvent, personne n'avait si bien puisé avant lui. Non seulement rien n'est à reprendre dans les tendances (définies p. 1-28) ; mais l'on sent que chaque cas a été examiné comme un cas d'espèce. S. Reinach l'avait compris : les monétaires ont travaillé très librement. Même, M. L. Lacroix veut que ce soit dans une complète indépendance, *jusqu'à la période hellénistique.* Il est possible qu'entraîné par sa légitime et ombrageuse admiration de l'effort fourni, l'A. ait parfois un peu dépassé le but. Nombreuses, certes, sont les nuancesde l'imitation possible, et il y a tout un arsenal de menues transpositions intermédiaires dont nous feraient bien juger aussi, dans un musée de moulages, les copies et répliques d'un même original ; tout cela doit être pris en considération. Peut-être serais-je plus réservé pour ma part que M. L. Lacroix, sur certaines possibilités. Il a condamné par exemple sans rémission les conclusions de Mme Phyllis Lehmann, sur les rapports de la statuaire sicilienne et de Grande-Grèce avec la numismatique de cette région du monde antique. Or on pourrait, semble-t-il, faire grâce sur son arrêt à quelques œuvres, qui, sans être des copies *mécaniques*, ont dû prendre leur point de départ inspirateur dans la plastique. Pourquoi pas ? Et comment n'en eût-il pas été ainsi ? Le croire n'est pas diminuer le mérite des médailleurs. Anciens ou modernes, tous les artistes savent profiter de certains regards, de certaines leçons. On a pu se borner à emprunter — en les renouvelant — certains thèmes ; on a pu transposer, contaminer aussi.

Reste que la franche et honnnête leçon donnée aux historiens de l'art plastique est salutaire, déjà. Trop souvent nous nous étions contentés de rapports superficiellement observés, d'affirmations insuffisamment entous rées de réserves. Il est temps, pour beaucoup d'entre nous, dont je ne puis me désolidariser, de faire les *mea culpa* nécessaires, et de se promettre plu de rigueur dans l'analyse.

Il n'est pas question d'entrer ici dans le détail à ce sujet, et je viens à l'appréciation des conclusions. Annoncées à la fin de la première partie, elles sont reprises, développées, éclairées à la fin du livre : « Des copies de statues, concède l'A., apparaissent sur les monnaies dès le v^e siècle av. J.-C. (p. 328) ; mais isolément ; la thèse — car le livre couvre une thèse — est que l'indépendance, d'abord totale, des graveurs n'a fléchi qu'à l'époque du: *Deinde cessavit ars* de Pline : à l'époque hellénistique, en gros. Que s'est-il donc passé à partir de là ? Les explications que donne M. L. Lacroix ne sont pas toutes de même valeur, et l'on hésite à le suivre, par exemple, lorsqu'il expose déjà, p. 324, que s'il y a très peu de types lysippiques sur les monnaies (mais, notons-le, il y en a !), cela serait dû au fait que Lysippe a surtout réussi dans la statuaire athlétique (?). Lysippe a créé aussi des images divines capitales. Je ne suis pas non plus convaincu de l'importance fâcheuse attribuée (p. 329) « à l'affaiblissement de la création artistique au profit de l'érudition et de la curiosité archéologique ». L'époque hellénistique, si elle est bien connue, se révèle elle aussi créatrice, en ses meilleurs centres, et l'on ne voit pas que le cosmopolitisme ou la science aient rétréci, gêné son art. On découvre, en ce moment, ici et là, des œuvres maîtresses datées d'après Alexandre, et il faut hésiter avant

de parler trop des méfaits du dilettantisme érudit, qui a été fort loin de détruire les inspirations nouvelles de la plastique et de la religion : on le voit pour l'art pittoresque alexandrin.

On n'en souhaite que plus encore de voir M. L. Lacroix s'installer bientôt, dirait-on, au creux de ce bel automne doré qu'est la civilisation hellénistique. Les artistes de ce temps n'ont pas été aussi découragés qu'on le dit, et l'idée de lire sur leurs portraits, en commun, une détresse neurasthénique est une des erreurs où nous conduit une iconographie trop moderniste. Reste qu'en ce temps, on a sauvé beaucoup de types de statues anciennes, et tout d'abord parce que l'archaïsme plaisait, ce que M. L. Lacroix a bien vu et bien dit. Surtout en Grèce propre : « C'est grâce aux souvenirs de son passé que la Grèce (propre), privée de son autonomie politique et d'une grande partie de ses libertés, conserve la notion de son existence et le sentiment de sa grandeur ». C'est très exact : mais déjà le monde hellénistique ne se borne plus à la presqu'île hellénique, petit cap de l'Europe sud-orientale. L'art monétaire grec transporte et transfuse ses leçons de l'Occident ibérique, alors, jusqu'à la Bactriane. Peut-on dire qu'il s'agisse d'une décadence ? Je ne m'y résignerais pas, pour ma part, tout en regrettant peut-être le temps du libre et pur profil des vierges siciliennes, et le Démareteion, et tous les chefs-d'œuvre d'un âge d'or où les graveurs monétaires, largement autonomes, fiers de leur originalité créatrice, devaient bien pourtant regarder à l'occasion, à Delphes, à Olympie, les auriges, par exemple, quitte à ne pas les imiter tout à fait, si l'on veut, mais sans, pourtant, se priver de leur demander des leçons. N'y a-t-il pas eu des sculpteurs patentés, comme Daedalos de Sicyone ou Polyclète le Jeune, qui ont créé des monnaies, tout aussi bien que d'autres ont fait de l'architecture, de la peinture ? Les interférences des arts ne doivent pas être oubliées ici, et elles ont été fécondes dans tous les temps.

Il y a à la fin du volume vingt-huit planches monétaires, dont la phototypie, en raison de la dureté des temps, a été un peu trop réduite [1]. Mais elles donnent des photographies *directes*, ce qui est essentiel — alors que S. Reinach (on en frémit !) pensait en 1923 à se contenter (cf. ci-dessus) de dessins au trait d'après des galvanos. Soit dans le texte, soit pour l'illustration même, l'A. a été impeccablement loyal avec son lecteur, à qui il offre toutes les possibilités de contrôle, y compris celles de cinq index fort utiles [2].

Ch. Picard.

David M. Robinson, *Excavations at Olynthos, Part XIII. Vases found in* 1934 *and* 1938. The Johns Hopkins University Studies in Archaeology, nº 38, Baltimore, 1950 ; in-4º, xix-463 p., 267 pl., dont certaines en couleurs.

Il n'est pas aisé de définir pour des lecteurs de la *Revue de Philologie* ce qui fait l'intérêt principal de ce gros volume, destiné à servir de *Supplément* au tome V des fouilles d'Olynthos. Il comprend à nouveau un copieux matériel de vases antiques — pas une seule pièce n'est un chef-d'œuvre incontestable — et de tessons, qui ont été bien classés et qui sont examinés

1. On a pu regretter qu'elles n'aient pas reproduit, aussi, comme terme de comparaison, toutes les statues étudiées. Mais de bonnes reproductions de celles-ci sont accessibles assez commodément.

2. Je réserve pour la *Rev. archéol.* certaines remarques et discussions de détail.

les uns après les autres d'après le type, avec essais de datation et références. C'est là tout l'ensemble de ce qui a été récolté en 1934 et 1938, soit à Olynthos même, soit sur le site de Mecyberna, là où était l'échelle portuaire de la capitale de la Confédération de Chalcidique. On eût souhaité ainsi qu'il ne fût rien ajouté à la collection (cf. pourtant, pl. 29, un fond de coupe provenant d'Alexandropolis-Dedeagatch ! ; pl. 60, une péliké trouvée à Salonique). M. David M. Robinson, à qui l'on doit une vive reconnaissance pour ses fouilles et ses découvertes à Olynthos, a bien montré l'intérêt des documents recueillis pour l'étude de la céramique, surtout celle du IV^e^ siècle av. J.-C., généralement si négligée. Au vrai, les limites extrêmes de la chronologie sont ici encore assez flottantes et vagues sur les bords, puisqu'on commence avec le néolithique, les documents « pré-persiques » (pl. 1-11), et qu'à la fin, il y a des séries qui se sont prolongées jusqu'à la fin du IV^e^ siècle, au moins, ce qui empêche de s'en tenir à la limite historique donnée par le siège de Philippe II et la destruction partielle de la cité en 348.

Il faut ici tenir compte naturellement des circonstances difficiles imposées par la guerre : on a dû mettre quelque temps les trouvailles en caisses, et cette opération, pratiquée à la hâte, a amené de l'embarras, bien que M. David M. Robinson ait réussi à reclasser en fin de compte à peu près — et en quelques semaines ! — son matériel, révisant aussi alors les descriptions qu'il nous a données. On peut regretter que la partie descriptive, malgré son étendue, n'apporte pas toujours tous les renseignements attendus, et principalement ceux qui seraient les plus utiles aux céramographes, sur la technique des vases,sur tout ce que les photographies ne laissent guère voir. L'auteur s'est consacré surtout à des descriptions de formes, de sujets. Encore ne laissent-elles pas assez apparaître, dans l'ensemble, ce qu'on peut tirer de la collection : par exemple, l'impression de la domination de la religion dionysiaque, qui a si souvent fourni les thèmes décoratifs. Ce qu'on eût pu ainsi faire noter s'accorde avec les enseignements de certaines mosaïques (une partie de celles de la maison — ou « hôtellerie », selon M. Mac Donald—dite de l'Agathé Tyché). Comme les vases d'Olynthe appartiennent au type ordinaire de la poterie domestique, peints ou non peints, ils nous procurent, par la relative uniformité de leur décoration, un renseignement appréciable sur les cultes locaux. D'autres constatations sont à faire. Il est surprenant que malgré le voisinage de Potidée, colonie corinthienne, la céramique de Corinthe apparaisse assez peu représentée. Les auteurs ont signalé dans l'Introduction les séries déficientes, dont la carence suggère aussi certaines informations utiles sur les voies de commerce et les relations de la Chalcidique. — Pour l'étude des noms des vases, la mention ὀξύβα[φον] sur le n° 1057 confirme l'appellation traditionnelle du vase. Pour les attributions possibles, une liste est donnée p. 12 sqq. (V^e^-IV^e^ s.). Trois potiers olynthiens paraissent pouvoir être reconnus (n° 42, 51, 198 F). Olynthe a eu en propre une catégorie de *lagynoi* (n° 411-447, pl. 168-169), qu'il y aurait intérêt à comparer aussi avec les lagynoi déliens, autant qu'avec d'autres. Est-il sûr que leur absence dans les tombes prouve bien (p. 19, 245 sqq.) quelque chose contre leur emploi bachique ? L'existence de Lagynophories comme fêtes dionysiaques à Alexandrie, sous les premiers Ptolémées, aurait dû rendre l'auteur moins affirmatif à ce sujet. Il y avait assurément *lagynoi* et *lagynoi*, certains n'étant que des bouteilles, et n'ayant eu de rôle qu'à l'office. On a trouvé des plémochoés dans les tombes anciennes (p. 269 sqq., n° 488-491) ; pour les amphores panathénaïques, cf pl. 13-16 et p. 59 sqq.— Comme on pouvait l'attendre, la céramique attique du IV^e^ siècle est très représentée à Olynthos, et la collection provenant des fouilles devient maintenant un répertoire d'étude indispensable.

Le volume apporte beaucoup à la fois de documentation et de recherches. Sans doute, tout n'y est pas dit, et l'on a pu déjà fournir d'intéressantes rectifications, soit aux descriptions, soit à ce qui est dit de la techni-

que (cf. *BCH*, 75, 1951, II, p. 323-325), en revoyant le matériel au Musée de Salonique. M. D. M. Robinson a eu en tout cas le grand mérite d'avoir fait connaître, malgré les difficultés, un matériel qu'on lui doit de pouvoir examiner et apprécier à l'aise.

Ch. PICARD.

Studies in Roman Economic and Social History in Honor of Allan Chester JOHNSON (edited by P. R. COLEMAN-NORTON), Princeton University Press, 1951, XIII-373 p., 8 pl., in-8° ; 5 Dollars.

Ces *Mélanges*, sortis le 24 décembre 1951, commémorent 37 ans d'enseignement qui ont pris fin au 30 juin 1949. Ils contiennent 23 articles concernant l'économie, la législation politique, la numismatique, l'épigraphie, la papyrologie et le christianisme. L'hommage rendu à A. C. Johnson a été restreint aux amitiés personnelles ; aussi les articles sont-ils presque tous signés par des spécialistes américains (pour les deux tiers) ou anglais. Le seul nom français est celui de M. Piganiol.

Parmi ces articles, tous intéressants, on relève plus particulièrement ceux de M. P. Charlesworth (*Roman Trade with India : a resurvey*) à qui la récente découverte de poteries d'Arezzo dans la banlieue de Pondichéry offre l'occasion de reprendre dans ses grandes lignes le problème du commerce ancien avec l'Inde, de C. Bradford Welles (*The population of Roman Dura*) qui étudie la fusion des races dans ce centre militaire et commercial, de H. Mattingly (*The clash of the coinages circa* 270-297) sur la confusion monétaire dans les temps qui suivirent les premières invasions germaniques (258 p. C.).

J. SCHWARTZ.

J. V. A. FINE, *Hori. Studies in mortgage, real security, and land tenure in ancient Athens*, suppl. IX de *Hesperia. The American excavations in the Athenian agora.* Princeton, American school of classical studies at Athens, 1951 ; un vol. in-4°, x-216 pages in-4°, 7 planches ; $ 7,50.

L'auteur publie d'abord 33 bornes inscrites, attestant les droits d'un autre que le possesseur ou le propriétaire sur un bien-fonds, découvertes dans les fouilles américaines de l'agora entre 1932 et 1949. Il y ajoute deux inédits, l'un du Musée épigraphique d'Athènes, l'autre des fouilles du Céramique. Au total, 35 textes nouveaux. Puis, hormis les textes déjà publiés dans les *IG* (129 pour l'Attique, 18 pour les îles), il republie tous ceux du même type retrouvés en Attique (28) ou dans les îles (4). En somme, un recueil conçu comme un supplément aux *IG* et rassemblant toutes les inscriptions susceptibles d'éclairer les conceptions et les pratiques juridiques des Athéniens quant à la propriété foncière prise comme gage d'une créance ou d'un droit quelconque. Ce recueil est fort bien présenté matériellement, avec d'excellentes photographies de la pierre ou d'un estampage pour tous les inédits et même pour quelques autres, avec toutes les précisions nécessaires et un commentaire très scrupuleux pour les restitutions. La hardiesse de celles-ci n'apparaît pas excessive. Dans l'ensemble, il serait difficile de souhaiter ou d'imaginer une meilleure méthode de publication et, par conséquent, sur un point important du droit privé athénien, un meilleur instrument de travail, propre à mieux compléter et illustrer les textes littéraires.

Suit un chapitre sur l'ensemble de ces *horoi.* Il montre parfaitement ce qu'ils signifient et rassemble toutes les données chronologiques qui les concernent. En voici les principales conclusions, qui paraissent devoir s'imposer, étant donné le nombre des documents : 192 pour l'Attique. Aucune borne n'est sûrement antérieure au IVe siècle : la présence, sur trois d'entre elles, du signe de l'aspiration ne fournit pas une preuve décisive du contraire ; la plupart datent du IVe siècle, c'est-à-dire de la période où les discours des orateurs relatifs à des procès privés, nous renseignent le moins mal sur le droit athénien. Le nom de l'archonte n'est donné qu'une fois de bonne heure, en 363/2 ; mais sa mention, aberrante à cette date, répond à une intention spéciale (p. 54, n.). En réalité, l'apparition du nom de l'archonte et sa mention désormais régulière datent de 315/4 : elles s'expliquent par une loi de Démétrios de Phalère, dont elles prouvent l'existence malgré le silence de nos sources. Sur ces deux points, l'analyse de J. V. A. Fine confirme les conclusions de W. S. Ferguson dans *Klio,* 1911, d'une part, de S. Dow et A. H. Travis dans *Hesperia,* 1943, d'autre part. Enfin, aucun *horos* n'est postérieur au milieu du IIe siècle. C'est qu'alors Athènes a institué, non pas nécessairement sous la forme du χρεωφυλάκιον, un système d'ἀναγραφή des contrats comme de nombreuses cités grecques en possédaient auparavant déjà. Les *horoi* répondaient donc à la nécessité de prévenir les tiers qu'un bien foncier était grevé de droits qu'ils n'eussent eu, sans cela, aucune possibilité de soupçonner, puisque, comme le signale Théophraste pour son époque, aucun enregistrement des contrats n'existait à Athènes. Tout cela, très logiquement déduit, emporte aisément la conviction.

Les quatre chapitres suivants discutent des questions de droit posées par les contrats de ce genre : l'ὑποθήκη au sens large, puis chacune des trois formes qu'elle revêt couramment à Athènes et qui apparaissent sur les *horoi,* à savoir la μίσθωσις οἴκου, l'ἀποτίμημα προικός, la πρᾶσις ἐπὶ λύσει. Dans son avant-propos, l'auteur reconnaît qu'il n'est pas juriste de formation et qu'ainsi, dans des problèmes controversés entre spécialistes — U. E. Paoli, V. Arangio-Ruiz, G. La Pira étant les plus récents —, il souffre d'un handicap. Mais il a raison d'ajouter : «Néanmoins, dans l'étude du droit privé athénien, le novice a un avantage refusé au professionnel. Il peut aborder le sujet libre de toute notion préconçue dérivée d'autres systèmes juridiques. Je soupçonne que cet avantage est de quelque valeur car les institutions juridiques d'Athènes aux Ve et IVe siècles étaient vraiment souples et peuvent s'interpréter seulement, à mon sens, grâce aux témoignages athéniens contemporains. » Le bon sens dont cette affirmation témoigne se retrouve à chaque page de ces chapitres. Avec une minutie, peut-être un peu lente et excessive parfois qui, du moins ne laisse rien dans l'ombre et permet de suivre le raisonnement dans ses moindres replis, l'auteur étudie le mécanisme de ces contrats. Il n'utilise pas seulement les *horoi,* documents peu explicites. Il cite, discute et démonte de nombreux passages de discours, surtout bien entendu d'Isée et des plaidoyers civils de Démosthène. Il examine aussi d'autres documents, par exemple, pour la πρᾶσις ἐπὶ λύσει, un parchemin de Doura et des inscriptions de Sardes et de Serra Orlando en Sicile. Impossible de résumer ici ces débats et les solutions qu'il leur donne ; mais on doit signaler l'intérêt de ces pages lucides, dont les juristes auront à tenir le plus grand compte : il est bon qu'avec une parfaite sincérité un érudit rompu au maniement terre à terre des textes rappelle aux auteurs de systèmes « sur quelles bases chancelantes maintes idées sur les institutions juridiques athéniennes ont été — et ont à être — édifiées » (p. 83).

Reste le chapitre VIII, qui tente d'établir et qui présente une conception nouvelle sur l'histoire de la propriété foncière à Athènes. L'auteur appelle cette conception *unorthodox* : à vrai dire, elle est révolutionnaire. Mais il n'importe guère ; on ne lui demande que d'être vraie. Il croit démon-

trer que les premiers exemples sûrs, littéraires ou épigraphiques, de propriétés foncières prises comme garanties d'engagements quelconques apparaissent seulement à la fin du v[e] siècle. Il en conclut qu'avant cette date la terre à Athènes était inaliénable : sa propriété ne pouvait sortir de la famille. Le changement, survenu pendant la guerre du Péloponnèse, serait la conséquence des bouleversements démographiques, sociaux et économiques provoqués par elle, en particulier par la peste de 430/429. Telle est la thèse, si absolue que J. V. A. Fine a senti le besoin d'une position de repli. Il la définit presque incidemment, dans une note (p. 206, n. 141) : si un nouveau texte révélait un cas de *mortgage* antérieur à l'époque qu'il croit avoir été celle du changement, il admettrait à la rigueur que *legally* la terre était aliénable au v[e] siècle, mais maintiendrait qu'*in fact* elle n'était pas aliénée avant la fin du siècle. Même ainsi amendée, cette conception ne résiste pas à l'examen. Inutile d'insister — il saute aux yeux — sur l'abus fait de l'*argumentum ex silentio*. Mais il y a des textes, qu'il n'est pas permis d'écarter. Si la prétendue constitution de Dracon, fournie par l'Ἀθηναίων πολιτεία d'Aristote, est un faux de la fin du v[e] siècle, il ne s'ensuit nullement, comme le prétend Fine (p. 180, n. 45), qu'on ne puisse rien tirer d'elle contre sa conception. Car comment un faussaire aurait-il osé, à cette date, y introduire une prescription (*Ath. pol.*, 4, 2) qui postulait que la terre pût être grevée d'hypothèques, et donc fût aliénable ? Le même raisonnement vaut pour Xénophon, *Econ.*, XX, 22-26, dont l'anachronisme (supposé p. 195) eût été trop voyant. Il vaut encore pour l'anecdote des profiteurs de la *seisachtheia* solonienne : si on ne la trouvait que chez Plutarque (*Solon*, 15, 6-7), l'explication donnée p. 180, n. 45, serait admissible ; mais Aristote (*Ath. pol.*, 6) la rapporte aussi, dès la fin du IV[e] siècle. S'agissant d'une réforme aussi grave et, partant, aussi retentissante, la maladresse de tous ces faussaires ou leur confiance dans la faculté d'oubli de leurs concitoyens eussent, on l'avouera, dépassé toutes les bornes ! Ce n'est pas tout : il y a également les vers célèbres de Solon, transmis par Aristote (*Ath. pol.*, 12, 4), où il parle de la « Terre noire » dont il a arraché les *horoi* et qui, « auparavant tenue en esclavage », est « libre maintenant ». Fine (p. 182-183) imagine, afin de s'en débarrasser, une hypothèse très compliquée, qu'il serait trop long d'exposer, mais dont il suffira de signaler une conséquence paradoxale. Elle aboutit, en effet, à laisser tout bonnement au débiteur, s'il parvenait à rembourser sa dette, le bénéfice et l'entière propriété de toutes les améliorations (plantations de vignes et d'oliviers, en particulier) que son créancier aurait, à ses frais, réalisées sur le domaine : qui admettra qu'il ait pu, avant la *seisachtheia*, en être également ainsi ? A défaut de *horoi*, il y a donc des textes littéraires pour prouver que, au plus tard au temps de Solon, la terre attique avait échappé au privilège de la famille, si tant est que ce privilège ait jamais existé. Il est regrettable qu'un livre aussi utile, aussi sérieux, aussi prudent dans ses trois premiers quarts, se termine par un chapitre aussi arbitraire et aventureux.

André AYMARD.

T. SINKO, *Literatura Grecka*, tom III, czesc 1, Cracovie, Publications de l'Académie, 1951 ; in-8°, VI-618 p.

Ce nouveau tome de la littérature grecque de M. Sinko traite de la période qui s'étend du I[er] au III[e] siècle de notre ère. Comme les volumes précédents il offre au lecteur une étude approfondie des auteurs étudiés, fondée sur une bibliographie très étendue. Une des originalités de l'ouvrage est de consacrer deux chapitres du *Nouveau Testament* et aux apocryphes du *Nouveau*

Testament. Il ne m'a pas été possible d'étudier l'ouvrage en détail, faute de lire le polonais, et bien peu de philologues français pourront en tirer parti. Mais il fallait annoncer cet ouvrage important.

P. Chantraine.

F. Vian, *Répertoire des gigantomachies figurées dans l'art grec et romain*, Paris, C. Klincksieck, 1951 ; in-8°, 136 p. et 60 planches.

Le répertoire de M. Vian constitue le fondement et l'illustration de sa thèse principale sur la guerre des géants. Ce répertoire est une refonte du catalogue de M. Mayer, et de celui de O. Waser dans la *Real-Encyclopädie*, s. v. *Giganten* (1918). La liste établie il y a trente ans a été doublée. L'ouvrage répartit la matière en trois parties : les Combats contre Typhée, la Gigantomachie, les Fausses Gigantomachies. Il est inévitable que l'interprétation des documents recueillis dans ce catalogue ne puisse pas toujours se faire avec certitude : ainsi le n° 16, fronton du temple d'Artémis à Corcyre, ou le n° 15, bas-relief de basalte à Soueida, qui de toute facon semble n'avoir que peu de rapports avec les gigantomachies grecques. Les planches et la présentation matérielle de l'ouvrage (cartonné et pourvu d'une jaquette) font honneur à l'éditeur, et mettent en valeur le travail précis et soigné de M. Vian.

P. Chantraine.

W. Schadewaldt, *Von Homers Welt und Werk*, Stuttgart, Koehler [1951]; in-8°, 450 p. et 14 pl.

La *Revue de Philologie* (1950, pp. 97-98) a rendu compte de la première édition de cet ouvrage, où l'auteur a rassemblé plusieurs mémoires qui expriment vigoureusement ses idées sur le problème homérique. M. Schadewaldt insiste sur l'unité de l'œuvre homérique. L'*Iliade* ne peut avoir qu'un auteur, à savoir Homère lui-même. Mais Homère a utilisé et fondu dans un ensemble solidement construit des éléments anciens et traditionnels (cf. par exemple p. 90 sqq.).

Dans le cadre de son analyse M. Schadewaldt fait entrer deux nouveaux chapitres, qui traitent de problèmes importants. D'abord les comparaisons homériques (article tiré des Mélanges Otto Regenbogen). L'auteur s'applique à montrer la différence profonde qui sépare les comparaisons homériques de la plastique crétoise. Celle-ci s'intéresse notamment aux fleurs et au monde marin, qui tiennent peu de place dans les comparaisons homériques. Les conceptions mêmes des artistes et du poète homérique s'opposent souvent : Homère peint une nature dramatique et dynamique, qui ne répond pas au monde qu'évoquent les artistes crétois. — Dans un autre chapitre plus important encore, tiré des Mélanges Karl Reinhardt, M. S. s'engage dans la voie tracée par J. Kakridis et H. Pestalozzi. Il s'agit de trouver dans le cycle épique des éléments de poèmes anciens qui ont pu servir de modèle à l'*Iliade*. M. Schadewaldt ne recherche pas une « Achilléide » dans le cycle épique ; il fait porter son effort sur la *Memnonide*, partie de l'Ethiopide qui raconte la lutte d'Achille contre l'Ethiopien Memnon, sa victoire et sa mort. Après avoir donné une analyse de la *Memnonide*, il etudie surtout les thèmes pour lesquels l'antériorité de la *Memnonide* lui paraît le plus facile à démontrer, par exemple la pesée des des-

tins, l'enlèvement du corps de Sarpédon (d'après l'enlèvement du corps de Memnon), etc...Ce dernier exemple, et quelques autres qui concernent des thèmes qui ne sont pas essentiels dans l'*Iliade*, semblent assez demonstratifs. Il est d'ailleurs bien probable que l'*Iliade* a pu emprunter des thèmes à des poèmes antérieurs dont nous retrouvons une image dans le cycle. On aurait souhaité que M. S. expliquât mieux ce qu'il entend par *Memnonide*, par rapport au poème de l'*Ethiopide* attribué à Arctinos de Milet. Et on voudrait aussi qu'il précisât sa position par rapport à Aristarque et à M. Severyns, qui, dans son *Cycle épique...*, se rattache à la tradition d'Aristarque.

P. Chantraine.

L. A. Post, *From Homer to Menander, Forces in Greek Poetic Fiction* (Sather Classical Lectures, vol. 23). Berkeley, University of California Press, 1951 ; in-8°, vi-334 p.

Ce volume, issu d'une série de conférences données à l'Université de Californie, a un objet défini. L'auteur veut déterminer une esthétique (et une philosophie) de la fiction, c'est-à-dire de la peinture plus ou moins romancée de la vie humaine. La poésie grecque vise à instruire ; elle a une signification politique et morale, mais cette signification est enfermée dans une peinture des êtres humains. On comprend comment M. L. A. Post a été amené à considérer les traits par lesquels se ressemblent ou se distinguent des poètes aussi différents qu'Homère, les tragiques, et Ménandre, comment aussi un écrivain tel qu'Aristophane ne trouvait pas place dans son tableau de la poésie. La culture a d'abord été donnée par des œuvres proprement littéraires, par des œuvres d'imagination : l'*Iliade* et l'*Odyssée* constituent dans l'éducation grecque un élément essentiel.

C'est de ce point de vue qu'ont été conçus les divers chapitres de cet ouvrage, consacrés successivement à l'*Odyssée*, à l'*Iliade*, à Eschyle, à Sophocle et à Euripide, à Ménandre. On attachera moins d'importance à l'attitude de l'auteur en ce qui concerne certains problèmes philologiques plus ou moins difficiles (il est, par exemple, dans l'étude de l'œuvre d'Homère, résolument unitariste) qu'aux analyses où il montre l'intérêt des œuvres antiques pour l'humanisme contemporain. On le voit faire appel (p. 31) au commentaire que Simone Weil a écrit sur l'*Iliade*, en mettant l'accent sur le caractère religieux de la pensée homérique. P. 301, il met en rapport l'Electre de Sophocle avec la lutte contre les oligarques en 411-410 (hypothèse qui ne va pas sans grave difficulté), en utilisant entre autres indices la représentation des *Mouches* de Sartre sous l'occupation allemande.

M. Post se trouve sur un terrain plus solide lorsqu'il confronte les tragédies attiques avec les théories exposées par Aristote dans sa *Poétique*. Il a consacré en plusieurs passages de son livre quelques pages pénétrantes, à l'analyse de la notion d'*êthos*, qui désigne à la fois la manière de vivre et la morale, et qui s'oppose à *pathos*, qui exprime ce qui est anormal et doit être évité. Il est instructif de constater que c'est en se plaçant au point de vue d'Aristote que M. Post a su interpréter de la façon la plus pénétrante « la fiction poétique » des plus anciens écrivains grecs.

P. Chantraine.

R. Merkelbach, *Untersuchungen zur Odyssee* (Zetemata, Heft 2), Munich, Beck, 1951 ; in-8°, VIII-241 p.

L'ouvrage de M. Merkelbach constitue une mise au point et une synthèse originale des recherches sur la composition de l'*Odyssée*, depuis les travaux de Wilamowitz jusqu'à ceux de Von der Mühll et de Meuli. L'auteur part de l'édition de Von der Mühll et de son article du Pauly-Wissowa, et il en adopte les sigles. A poète de la vieille *Odyssée*, T poète de la *Télémachie*, B dernier poète (ou compilateur) de notre *Odyssée*. Mais M. M. a poussé l'analyse plus loin que ses prédécesseurs, il a précisé leurs hypothèses sur plus d'un point, et le livre qu'il propose au public est à la fois bien informé et largement personnel.

Il faut se borner à signaler quelques points de vue qui semblent particulièrement suggestifs. Ainsi M. M. (cf. p. 15 sqq.) montre que l'assemblée du peuple dans le second chant provient d'un vieux poème de la vengeance d'Ulysse. Il y a là une série de développements qui ne s'accordent pas avec le voyage de Télémaque à Pylos et à Sparte. L'existence de ce vieux poème de la vengeance d'Ulysse permet également à l'auteur d'expliquer de nombreux doublets dans la seconde partie de l'*Odyssée*. — A propos de la toile que Pénélope défait toutes les nuits, et dont il est question trois fois dans le poème, M. Merkelbach, s'inspirant d'une indication de Von der Mühll, suppose (p. 62 sqq.) que le motif a d'abord ete traite par A et qu'il serait à sa place dans le passage du chant XIII où Athena met Ulysse au courant de la situation à Ithaque.

L'auteur propose d'autre part un certain nombre de considérations de portée générale. Il distingue (p. 133) entre l'auteur du poème de la *Vengeance* qui fait penser par sa vigueur et sa rudesse à celui de l'*Iliade* et celui de l'ancienne *Odyssée* (A), qui est plus humain. Ce dernier s'est inspiré de diverses sources, et notamment d'*Argonautiques* (M. M. se rallie ainsi aux hypothèses de Meuli). A serait antérieur à Archiloque et à Alcman, mais postérieur à la première guerre de Messénie, ce qui me semble moins évident. La *Télémachie* daterait de la seconde moitié du VII^e siècle comme l'indiquerait la connaissance, d'ailleurs assez vague, que le poète a de l'Egypte. Enfin le « compilateur » B serait de la première moitié du VI^e siècle. On admire la rigueur de l'analyse, et on s'en inquiète un peu. Malgré les *Sprachliche Untersuchungen zu Homer* de Wackernagel il n'apparaît pas certainement que le texte de l'*Odyssée* présente des atticismes qui ne soient pas seulement superficiels. Les rapprochements que l'on peut faire entre certains passages du chant XI et Hésiode ne prouvent pas toujours nettement qu'Hésiode soit antérieur. Mais si l'on craint parfois que M. M. ne tire du texte de l'*Odyssée* plus qu'il ne peut nous enseigner, on admire l'habileté de son raisonnement fondé sur une information toujours sûre [1].

P. Chantraine.

Alcman, *The Partheneion* by D. L. Page, Oxford, Clarendon Press, 1951 ; in-8°, 180 p.

Quiconque a cherché à étudier de près le *Parthénée* d'Alcman s'est fait une idée de l'extrême difficulté de ce texte. Il nous a été transmis, on le

1. Il y a aussi quelques points de détail où il semble difficile de le suivre : p. 185, n. 1 das unkontrahierte οἴομαι doit être un lapsus et l'auteur doit vouloir dire « οἴομαι trisyllabique » (alors que la forme a toujours ailleurs quatre syllabes) ; mais on trouve de même plusieurs exemples de οἴω en deux syllabes ; — p. 187, n. 1, la conjecture λιαρῷ pour λιπαρῷ (XI, 136) n'est guère vraisemblable.

sait, par un papyrus que Mariette a découvert près de la seconde pyramide à Saqqâra et que Egger a publié pous la première fois en 1863. La difficulté du texte est due non seulement au dialecte laconien ou aux lacunes, mais aussi au fait qu'il est malaisé de se représenter le thème exact du poème, de préciser la nature de la fête pour laquelle il a été écrit, de déterminer s'il comporte ou non une distribution dialoguée. M. Page a mis au service de cette œuvre énigmatique son expérience des papyrus, et, ce qui vaut mieux encore, une prudence pleine de bon sens. Le volume comprend d'abord une transcription du texte et des scholies, une édition du texte avec traduction, puis un long commentaire systématique, complété par des notes supplémentaires ; enfin une dernière partie consiste dans une étude du dialecte d'Alcman.

L'édition est fondée sur le déchiffrement de Blass, qui a travaillé avec beaucoup de précision, sur une collation de M. W. S. Barrett, sur le propre travail de M. Page, qui a eu en mains une bonne photographie, et qui a examiné le papyrus lui-même au Louvre en 1948. Un premier mérite de l'éditeur est d'avoir écarté un grand nombre de compléments arbitraires qui, avec quelques modifications, figurent traditionnellement dans toutes les études du *Parthénée*. L'édition de Diehl dans l'*Anthologia Lyrica* est devenue une espèce de vulgate sur laquelle on raisonne, alors qu'elle admet beaucoup trop de reconstitutions hypothétiques. Un seul exemple suffira : la première colonne mutilée est présentée sans les compléments qui figurent chez Diehl, et qui permettent par exemple de lire dans la troisième strophe une *Gigantomachie*, dont la présence à cette place est possible ou même assez vraisemblable, mais dont il n'y a pas lieu de restituer le détail (cf. pp. 42-44).

La colonne du milieu est mieux conservée et l'éditeur se trouve plus à l'aise pour en établir et en commenter le texte. Il est un premier point sur lequel je suis disposé à donner entièrement raison à M. Page, c'est lorsqu'il estime qu'il ne faut pas chercher dans le texte un dialogue entre des groupes séparés de choristes tel qu'on le trouve par exemple chez Bowra. Toutes les analyses de ce genre conduisent à admettre des coupures arbitraires (cf. p. 57 sqq.). Il faut toutefois rendre compte du rôle des jeunes filles dont les noms sont cités. Hagesichora est le chef du chœur, et Agidô la seconde. Dans le détail de l'opposition entre les jeunes filles, M. Page montre de façon probable qu'au vers 50 ὁ μὲν κέλης concerne Agidô et s'oppose à ce qui suit ; il indique qu'au vers 57 ἁ δὲ δευτέρα désigne une jeune fille du chœur, mais non Hagesichora, ce qui surprend d'abord, mais donne un mouvement cohérent. Quant aux jeunes filles dont les noms sont énumérés aux v. 70 et suivants, M. Page pense qu'il s'agit des jeunes filles qui composent le chœur que mène Hagésichore, et dont la beauté ne suffirait pas à assurer la victoire, si Hagesichore n'était pas là (Enesimbrota étant la maîtresse qui a enseigné la musique au chœur). Il y a en tout dix jeunes filles, ce qui correspond au nombre dix, indiqué au vers 99. Les autres problèmes posés par le poème sont examinés avec la même rigueur, qu'il s'agisse des Péleiades pour lesquelles M. Page se rallie à l'hypothèse que ce serait le nom du chœur rival ; en ce qui concerne la nature de la fête à laquelle participent les jeunes filles, problème fondamental, mais fort obscur, l'éditeur estime finalement qu'elle concerne la déesse Ortheia : le texte fournit en faveur de cette hypothèse des indices assez précaires (la charrue, s'il s'agit bien d'une charrue ; l'épithète Ἀώτι) ; en outre une scholie au pied de la colonne deux l'indique probablement; toutefois M. Page a également raison de soutenir que cette indication ne doit pas conduire à corriger dans le texte ὄρθριαι (ou ὀρθρίᾳ).

Un des points originaux de l'interprétation de l'éditeur porte sur le vers 77, où il lit dans le papyrus [1], sur la suggestion de Lobel, Ἁγησιχόρα

1. En examinant une photographie du papyrus, je constate que cette lecture est possible et même probable.

με τείρει (et non τηρει, c'est-à-dire τηρεῖ). En liaison avec les vers précédents le sens serait « vous ne devez pas solliciter la faveur d'Astaphides, Philylla etc..., c'est pour Hagésichore que nous soupirons.» M. Page introduit ainsi dans le parthénée l'indication de sentiments amoureux qui ne nous surprennent pas, et qui seraient également suggérés par d'autres expressions comme ἁ χλεννὰ χοραγός (voir p. 66-67).

L'interprétation du poème fait grâce à cette édition de notables progrès. D'abord, parce que des hypothèses arbitraires qui encombraient les éditions se trouvent définitivement écartées. Ensuite, parce que l'explication du rôle des diverses jeunes filles me semble satisfaisante et que, en ce qui concerne la divinité à qui la prière est adressée, M. Page confirme, non sans quelque hésitation, qu'il s'agit bien d'Ortheia. Un des mérites du commentaire est d'ailleurs de ne pas prétendre donner des solutions définitives. Bien des points restent obscurs, le problème des Péleiades, d'autres encore. Mais cette réserve même souligne la valeur de la mise au point de l'éditeur.

Une dernière partie (p. 102-163) consiste dans une étude du dialecte d'Alcman reposant sur tous les fragments du poète. Elle présente la même fermeté prudente que l'édition et le commentaire. M. Page donne une description précise de quelques données phonétiques ou graphiques comme le traitement du digamma, la graphie du ζ etc..., de même que de la morphologie du dialecte. Je voudrais proposer sur cette description quelques remarques de détail en suivant l'ordre d'ailleurs un peu surprenant qu'a adopté l'auteur. Le digamma initial n'est écrit qu'une fois [1], dans le papyrus du *Parthénée*, mais ailleurs, en ce qui concerne ce texte, la métrique l'admet ou le réclame ; — p. 112 pour le fr. 55, 4 je signale à M. Page que M. Desrousseaux a lu chez Athénée πέδεστι qui permet d'interpréter le fragment (voir *Annuaire de l'Institut de philologie et d'histoire orientales de Bruxelles*, IV, p. 661) ; — p. 128 je doute que le nominatif pluriel ὄρνις soit une « remarkable contraction » : ce peut être, soit une faute pour ὄρνεις, soit une forme d'accusatif employée en fonction de nominatif (cette forme d'accusatif en -ις n'étant pas non plus, malgré ce que semble dire la note 2, une contraction) ; — p. 130 sqq. l'exposé du traitement du groupe *-ns* est fort confus, et l'auteur aurait eu avantage à recourir à un traité de phonétique (celui de M. Lejeune par exemple) pour distinguer les cas selon la position du groupe et selon l'origine ancienne ou récente de *s* ; l'étude de -οισα et -αισα (p. 133-134) aurait aussi gagné à s'inspirer de l'article où M. Lejeune a envisagé le problème en s'appuyant sur la chronologie ; — p. 157-163, j'approuve pleinement l'analyse de l'influence épique que l'on décèle dans certains fragments (qui sont souvent, mais pas toujours, écrits en hexamètres dactyliques) : voir en particulier p. 161 le commentaire du beau fragment εἵδουσι δ'ὀρέων κορυφαί... — Ces observations de détail ne m'empêchent pas d'apprécier l'importance de cette description du dialecte, comparable à celles que M. Lobel a données dans les introductions de ses éditions d'Alcée et de Sapho.

P. Chantraine.

Pseudo-Jenofonte, *La Republica de los Atenienses*, introduccion de Manuel Cardenal de Irachetta, texto, traduccion y notas de M. F. Galiano, Madrid, Instituto de Estudios Politicos, 1951 ; in-8°, xvi et 20 doubles pages.

Cette édition de la République des Athéniens attribuée faussement à Xénophon s'insère dans une collection d'ouvrages politiques où plusieurs

1. A la sixième ligne de la première colonne Ϝαναχτα; mais le digamma est peu lisible sur la photographie ; on en discerne surtout la haste verticale.

textes grecs ont déjà été publiés. L'introduction met brièvement au courant des problèmes difficiles que pose ce traité. Elle adopte le point de vue de Glotz dans *La Cité grecque*, qui y voit un pamphlet aristocratique écrit vers 424. Le texte est établi essentiellement sur les manuscrits B (*Vaticanus graecus*, 1950), C (*Estensis* 145), M (*Marcianus* 511). La traduction est accompagnée de quelques notes qui, dans les passages difficiles (ils ne manquent pas), discutent l'établissement du texte et son interprétation (ainsi en I, 11 où le changement de sujet est un trait syntaxique qui s'observe assez souvent dans la phrase grecque). Au début de la traduction M. Galiano indique qu'il traduit *Chrêstoi* par « personas de calidad ». Le terme est difficile à rendre, mais aisé à comprendre. Il équivaut à peu près à l'expression *kaloikagathoi* avec laquelle il serait intéressant de le confronter.

Ce petit ouvrage sans prétention mais soigneusement établi et bien informé (le livre de H. Frisch y est intelligemment utilisé) fait honneur à ses auteurs.

P. CHANTRAINE.

A. J. A. WALDOCK, *Sophocles the dramatist*, Cambridge, University Press, 1951 ; in-8°, 230 p.

Ce petit livre dont le ton est toujours personnel n'est pas un ouvrage d'érudition. L'auteur entend écrire un essai de critique littéraire, sans s'astreindre aux recherches de caractère historique et philologique qui tiennent une si grande place dans l'étude des littératures antiques. Aussi une première partie envisage-t-elle d'abord des problèmes généraux que l'auteur traite au moyen d'exemples pris à la littérature anglaise aussi bien qu'à la littérature grecque. Il s'applique d'abord à marquer les limites de la méthode historique, parce qu'il veut voir dans les tragédies de Sophocle non des documents qui nous font comprendre la manière de vivre et de penser des Grecs, mais, avant tout des œuvres dramatiques. Il est amené (p. 37 sqq.) à analyser la théorie d'Aristote sur la tragédie et, il pense que la doctrine de la *catharsis* n'a pas l'importance que nous lui attribuons, et qu'elle constitue surtout une réplique à la condamnation du genre tragique par Platon.

Une seconde partie est intitulée « The plays and their problems ». A propos de l'*Ajax* M. Waldock étudie ce qu'il appelle la composition en diptyque, qui semble en effet assez fréquente dans la tragédie, et il se dit embarrassé par les deux discours d'*Ajax* (648 sqq. et 808 sqq.), qu'il ne veut envisager que du point de vue de la structure dramatique. Les chapitres suivants sont successivement consacrés à chacune des tragédies, et conçues dans le même esprit. L'auteur vait dans les *Trachiniennes* un mélodrame, dans *Antigone* une « tragédie romantique », dans *Œdipe-Roi* le « drame des drames », dans le *Philoctète* « une improvisation de Sophocle », etc... On lira avec intérêt, par exemple, le chapitre qui étudie la composition d'*Antigone*, où l'auteur montre que le personnage principal est d'abord Antigone, puis Créon. Il revient également sur les vers 904-915 où Sophocle s'inspire d'un passage d'Hérodote, et il en souligne le caractère paradoxal, mais il hésite à y voir une interpolation.

P. CHANTRAINE.

D. L. PAGE, *A new chapter in the history of Greek tragedy*, Cambridge University Press, 1951 ; in-8°, 45 p.

Cette élégante leçon de M. Page est consacrée au fragment tragique que M. Lobel a publié dans les *Proceedings* de la *British Academy*, et qui nous livre de façon imprévue 15 vers d'un récit où la reine, femme de Candaule, raconte comme Candaule l'a fait contempler nue, au moment où elle se couchait, par un officier de sa garde, Gygès. Le fragment que nous avons suit de très près le récit d'Hérodote, mais certains traits sont ingénieux, ainsi lorsque la reine déclare qu'ayant vu son mari les yeux ouverts (et sans inquiétude), elle a compris ce qui se passait, et que c'était lui le responsable. Mais d'où sort ce texte ? M. Lobel, en raison de l'archaïsme de la métrique et du vocabulaire, pense à l'attribuer à Phrynichus (ce qui aurait pour conséquence qu'Hérodote s'en serait inspiré !). M. Latte, dans un article d'*Eranos*, estime, ce qui me semble plus vraisemblable, que nous avons affaire à un écrivain hellénistique archaïsant qui aurait tiré le sujet d'Hérodote. M. Page se montre très prudent, mais semble préférer le point de vue de Lobel. De toute façon le fragment est énigmatique. Sans la découverte du papyrus où il figure, nous n'aurions jamais soupçonné qu'une tragédie grecque avait pour sujet l'histoire de Candaule et de Gygès.

P. Chantraine.

Slavi Boyanov, *L'Ecole Ionienne et les origines de la science* (Recherches sur les conditions et les causes des connaissances scientifiques). *Annuaire de l'Université de Sofia*, Faculté historico-philologique Tome XLVI (1949-1950), Livre I, pp. 235-350 texte bulgare, 351-354 résumé en français.

Deux questions, évidemment liées, sont traitées dans l'ouvrage de M. Boyanov : celle du rôle de l'école ionienne dans la formation de la pensée grecque, et celle des conditions générales qui favorisent le développement scientifique. Le second problème est beaucoup plus longuement examiné que le premier et l'étude des principaux représentants de l'école ionienne (Thalès, Anaximandre, Anaximène) ne sert en fait que de point de départ à une enquête sur les circonstances favorables à l'éclosion de l'esprit scientifique. Le sujet peut paraître bien vaste ; mais il faut rendre cette justice à l'auteur qu'il ne prétend pas résoudre définitivement et complètement le problème, mais seulement « procéder à certaines recherches ». Ces recherches sont intéressantes et les résultats obtenus méritent d'être signalés. La thèse soutenue peut se résumer ainsi : la science n'a pu naître et se développer que du jour où certaines conditions sociales se sont trouvées réalisées. Conditions politiques d'abord : il a fallu que s'établisse un régime non despotique permettant « l'épanouissement de la puissance créatrice individuelle ». Conditions religieuses aussi : il a fallu que l'homme cesse de voir la nature à travers les mythes de la religion traditionnelle. Suivant l'auteur ces conditions se sont trouvées réunies en Grèce, du moins dans certaines cités, à la fin du VI^e^ siècle, « après la chute du régime du génos et son remplacement par la démocratie ». Il y a là une idée intéressante. Mais peut-être conviendrait-il d'établir une distinction et de ne pas attribuer, dans le développement de la science grecque, la même importance à l'évolution politique et à l'évolution religieuse. Sans doute la société grecque dans son ensemble a progressé vers une plus grande liberté politique. Mais bien des cités ont conservé des régimes despotiques. Au contraire, les progrès de la science ionienne semblent bien avoir coïncidé, comme le signale M. B., avec l'apparition d'une « conception laïque du monde ». D'autre part, au sujet de l'esprit scientifique qui anima Thalès et ses disciples, l'auteur ne me semble pas avoir dégagé assez nettement deux notions distinctes, celle de cause et celle de loi. La science vise non seulement à découvrir

dans la nature elle-même la cause des phénomènes naturels, mais encore à tirer de cette étude des lois générales. L'apparition de cette notion de loi est sans doute capitale dans l'histoire des sciences de la nature. Or il semble bien que les premiers physiologues de l'école ionienne aient surtout cherché les causes des phénomènes naturels.

Pierre Louis.

Daniel de Montmollin, *La* Poétique *d'Aristote, Texte primitif et additions ultérieures.* Université de Neuchâtel, Faculté des Lettres, 1951, 376 pp.

La thèse de M. D. de Montmollin comporte deux parties bien distinctes : une étude sur la structure de la *Poétique* et, en appendice, le texte du traité, l'apparat critique et les notes. Quels que soient les mérites de cette nouvelle édition, l'intérêt se porte principalement sur l'étude générale que l'auteur a consacrée au problème de la composition de la *Poétique* et accessoirement à celui de la chronologie et de la publication de ce traité. M. de M. est parti de cette hypothèse, généralement admise aujourd'hui, que les ouvrages techniques d'Aristote, sous la forme où ils nous ont été transmis, présentent des retouches et des additions dues à l'auteur lui-même. Pour dépister dans la *Poétique* ce qu'il appelle « les notices marginales » de la main d'Aristote (ch. I), il utilise un certain nombre de critères qui se rapportent plutôt à la forme qu'au fond. Voici la liste des principaux (p. 15) : « 1. incorrections grammaticales et syntaxiques ; 2. coupures dans la structure du texte ou dans celle des idées ; 3. alternances entre deux constructions syntaxiques ou entre deux raisonnements ; 4. présences, inexplicables paléographiquement, de passages aux mauvais endroits ; 5. digressions contraires au plan établi ». Comme on le voit, ces critères sont de valeur inégale, et les résultats obtenus, intéressants dans l'ensemble, ne sont pas toujours convaincants. En particulier, lorsque l'auteur exclut du texte primitif tel ou tel passage pour de simples raisons grammaticales ou stylistiques, il me paraît tomber « dans le subjectif et l'arbitraire » qu'il condamne lui-même en termes excellents pages 170 et 171. Il n'existe pas de « style uniforme dans le corpus aristotelicien mais toute une gamme de styles » : j'ajouterai qu'on n'y trouve pas non plus de syntaxe uniforme. Aussi, tout critère purement formel restera sujet à caution tant qu'il n'existera pas une étude d'ensemble sur le style si particulier des traités scientifiques d'Aristote. Au contraire, lorsque l'auteur, au chapitre II utilise une autre méthode d'investigation qui porte celle-ci avant tout sur le fond, il arrive, me semble-t il, à des résultats beaucoup plus sûrs. Ainsi, pour le chapitre 25, il décèle deux rédactions du même sujet, composées évidemment à des époques différentes. Grâce à des analyses précises, il démontre que le texte actuel de la *Poétique* renferme des morceaux chronologiquement distincts et qui parfois font double emploi. Puis, dans le troisième chapitre, il aborde une question beaucoup plus délicate, celle de la publication de la *Poétique* et de sa place dans l'œuvre d'Aristote. Pous lui la *Poétique* n'est pas à proprement parler un traité, mais plutôt un recueil « de notes personnelles pour un cours sur l'esthétique » (p. 171) et il croit que ces notes n'ont pas été publiées du vivant d'Aristote. Cette thèse se heurte à une difficulté : c'est qu'Aristote fait plusieurs fois allusion à un traité sur la poétique (p. 173), ce qui suppose évidemment que ce traité pouvait être consulté et qu'il était par conséquent répandu dans un certain public. La solution que propose M. de M. est la suivante : il suppose l'existence d'un second traité sur la poétique, publié celui-là, mais aujourd'hui perdu. L'hypothèse est séduisante. Cependant on pourrait, je crois, en faire l'économie. En effet, les références d'Aristote à un traité sur la poétique sont tantôt au passé, tantôt au futur. On peut donc en conclure que le Stagirite avait rédigé sur la

question un premier traité, celui que la tradition nous a conservé et qui était connu de ses élèves. A ce traité il n'a pas cessé de faire des additions et des retouches en vue d'une seconde édition. On peut supposer que c'est à cette seconde édition qu'il fait allusion au futur, par exemple à la fin du livre VIII de la *Politique* (cf. p. 173) : mais cette seconde édition n'aurait pas été terminée. Il convient, en effet, de ne pas oublier que certaines parties de l'œuvre d'Aristote sont demeurées inachevées.

Pierre Louis.

N. R. Murphy, *The interpretation of Plato's Republic*, Oxford, Clarendon Press, 1951, viii-248 pp.

Il arrive un moment où une œuvre, à force d'être étudiée, disparaît presque sous l'amas des ouvrages de critique. Il est nécessaire alors de revenir au texte. C'est justement ce que s'est proposé de faire, pour la *République*, M. N. R. Murphy (cf. préface, p. v) et ce dessein est très louable. Il interprète donc la pensée platonicienne à l'aide du contexte et par des rapprochements avec d'autres passages des *Dialogues*, et ne recourt que le moins possible aux travaux de ses devanciers. Son livre comporte onze chapitres où sont nettement posés et discutés les principaux problèmes soulevés dans la *République*, et où l'ordre suivi est celui même du dialogue. Il ne peut être question d'examiner ici en détail le contenu de chacun de ces chapitres dont la matière est toujours très dense. Signalons seulement que le commentaire est surtout philosophique, mais qu'il s'appuie parfois sur des remarques philologiques, par exemple sur le sens précis de tel ou tel terme. Les chapitres qui m'ont paru fournir les commentaires les plus utiles sont ceux que M. M. consacre à la définition de la justice (ch. I), au plaisir (ch. X) et aux idées de Platon sur l'art (ch. XI). Mais l'ensemble de l'ouvrage, malgré l'intérêt des remarques qu'on y trouve, présente, à mon sens, le défaut de ne pas mettre suffisamment en relief l'unité foncière de la *République*. Or, en dépit de la variété des sujets abordés dans ce long dialogue, cette unité est toujours sensible. Je formulerai aussi un regret : c'est que l'auteur n'ait pas cru devoir rédiger un index des passages de la *République* (et de quelques autres dialogues) étudiés et cités. Il aurait ainsi facilité grandement la consultation de son ouvrage.

Pierre Louis.

David Ross, *Plato's Theory of Ideas*, Oxford, Clarendon Press, 1951, 264 p.

On a beaucoup écrit sur la théorie des idées. Mais trop d'études ne sont accessibles qu'aux spécialistes. Celle de M. D. Ross, dont on connaît la réputation comme helléniste et comme historien de la philosophie grecque, a entre autres mérites celui d'être compréhensible. La méthode suivie consiste avant tout à partir du texte même de Platon. Mais il est difficile aujourd'hui d'étudier un aspect de la pensée platonicienne sans tenir compte de la date de composition des *Dialogues*, et ce classement chronologique est indispensable quand il s'agit d'une question aussi vaste et complexe que la théorie des idées. C'est ce que M. D. R. fait remarquer dès le début de son livre. Aussi, après avoir passé brièvement en revue les résultats obtenus par la critique, propose-t-il à son tour un classement qui servira de base à ses analyses, et où nous noterons que, d'accord avec Ritter et Wilamowitz, il place la composition du *Philèbe* après celle du *Timée* et du *Critias*. Les

premières allusions à la théorie des idées apparaissent dans des dialogues du début, le *Charmide*, le *Lachès*, l'*Euthyphron*, l'*Hippias Majeur*, qui, tous les quatre, discutent la définition d'une notion (la tempérance, le courage, la piété, la beauté). On la retrouve aussi évoquée incidemment dans le *Ménon* et le *Cratyle*. Mals c'est dans le *Phédon* que Platon affirme pour la première fois d'une façon nette l'existence séparée des Idées (p. 25). L'auteur examine ensuite ce que devient la théorie des idées dans les autres dialogues, en les prenant toujours dans l'ordre chronologique admis au début. Il passe ainsi successivement en revue ce qui se rapporte aux idées dans la *République* et le *Phèdre* (p. 37-82), le *Parménide* et le *Théètète*, le *Sophiste* et le *Politique*, le *Timée* et le *Philèbe*, la *Lettre VII* et les *Lois* (qui ne renferment qu'une brève allusion, parce que le sujet est autre). Mais M. D. R. ne se borne pas à faire de la théorie des idées une étude en quelque sorte chronologique : après l'examen des textes platoniciens vient la discussion d'un certain nombre de problèmes que la lecture des *Dialogues*, aussi attentive et clairvoyante soit-elle, ne permet pas toujours de résoudre. M. D. R. fait alors appel au témoignage d'Aristote. Il précise ainsi, par exemple, le rôle de Socrate dans l'élaboration de la théorie des idées, le rapport entre les idées et les nombres, entre les idées et l'âme, entre les idées et le monde sensible. Cette brève analyse montrera, nous l'espérons, avec quel soin minutieux M. D. R. a étudié les textes pour en extraire un exposé précis et complet de la théorie des idées et des questions qu'elle pose. On regrettera peut-être que son livre ne comporte pas une bibliographie du sujet. Mais on lui saura gré d'avoir réussi à expliquer des problèmes ardus sous une forme aussi claire.

Pierre Louis.

Gerhard Müller, *Studien zu den Platonischen Nomoi*, Reihe *Zetemata*, Monographien zur klassischen Altertumswissenschaft, herausgegeben von Erich Burck und Hans Diller, Heft 3, C. H. Beck, München, 1951, 194 p.

Les monographies consacrées aux *Lois* sont relativement peu nombreuses. Pourtant c'est le plus long des dialogues platoniciens et l'un des plus riches par la variété de son contenu. Mais les critiques ont été en général frappés par certains défauts de composition et n'ont attribué en fait que peu d'attention à la dernière ou l'avant-dernière œuvre « du moraliste vieillissant » comme disait A. Croiset. Le livre de M. Müller sera donc le bienvenue même si l'on éprouve quelque difficulté a admettre la thèse qu'il développe. Cette étude des *Lois* et de l'*Epinomis* comporte, après une brève introduction, trois grandes parties sensiblement égales : I La philosophie des *Lois* ; II Le style des *Lois* et celui de l'*Epinomis* ; III L'idéal politique des *Lois*. L'ordre suivi est remarquable : il révèle toute l'importance que l'auteur entend donner aux doctrines philosophiques d'une œuvre dont on a jusqu'ici étudié surtout le contenu historique et politique. Mais le chapitre qui me paraît renfermer les remarques les plus utiles est celui que M. M. a consacré à l'étude du style des *Lois* et de l'*Epinomis*. Les indications fournies, par exemple, sur le choix des mots, les redoublements d'expression, les antithèses, certaines particularités de syntaxe ou de construction, permettent de comparer, sur des points précis, le style de l'*Epinomis* à celui des *Lois*, et d'apercevoir de multiples ressemblances. Mais ces analyses présentent aussi un intérêt général pour tous ceux qui désirent mieux connaître la stylistique grecque. Un index des passages étudiés ou cités dans les *Lois* et dans les autres dialogues, permettra de consulter aisément cet ouvrage.

Pierre Louis

Corpus Platonicum medii aevi, vol. II, *Phaedo*, interprete Henrico Aristippo, éd. L. Minio-Paluello, Warburg Institute, Londres, 1950, XIX, 156 p. 3 fig.

Ce magnifique volume, dont la présentation est impeccable, fait suite à la traduction latine du *Ménon* éditée en 1940 par V. Kordeuter dans la collection dirigée par R. Klibansky. L'auteur ne se contente pas de donner le texte de la traduction médiévale du *Phédon* : il précise en même temps un certain nombre de points qui intéresseront sûrement les philologues. Il établit d'abord, d'une façon qui semble irréfutable, l'identité du traducteur en publiant (p. 89) la lettre dédicatoire qui précède la traduction latine dans le manuscrit d'Oxford, *Corp. Christ. Coll.* 243. Cette lettre, adressée à Roboratus — en qui il faut voir peut-être Robert de Cricklade, prieur de Sainte Frideswide à Oxford —, nous apprend que le traducteur est « Euericus Aristippus Cathinensis Archidiaconus ». Mais ce *Phédon* latin nous est parvenu en deux rédactions différentes (la préface de M. M.-P. en étudie en détail la tradition manuscrite) ; d'autre part le manuscrit d'Oxford, dont il vient d'être question, présente dans les interlignes d'abondantes variantes. S'agit-il là, ainsi que dans la seconde rédaction, du travail d'un autre traducteur ? La réponse de M. M.-P est formelle : après s'être livré à un examen approfondi des procédés de traduction d'Aristippe (on en trouvera une analyse très complète dans l'article de L. Minio-Paluello, *Henri Aristippe, Guillaume de Moerbeke et les traductions latines médiévales des* Météorologiques *et du* de generatione et corruptione *d'Aristote*, Revue Phil. de Louvain, XLV, 1947, pp. 206-235), il conclut qu'Aristippe est certainement l'auteur des deux traductions et que les variantes du manuscrit d'Oxford conservent la trace de corrections faites en vue de la seconde rédaction. M. M.-P. a donc donné, au bas de chaque page, d'abord les variantes des manuscrits renfermant la seconde rédaction, puis celles de la première. Il a joint à son édition le relevé des variantes interlinéaires du manuscrit d'Oxford (p. 91) ainsi que les notes marginales que présente aussi ce manuscrit. Un autre résultat important du travail de M. M.-P. est d'établir que le manuscrit grec utilisé par Aristippe pour sa traduction n'est pas le *Vindobonensis* 54 *suppl. philos. gr.* 7 (sigle W), mais un proche parent dont la traduction d'Aristippe permet de reconstituer les leçons. Deux index, grec-latin et latin-grec, complètent ce volume et permettent de prendre facilement connaissance du vocabulaire utilisé par Aristippe. Félicitons les éditeurs anglais de poursuivre, à l'époque où nous sommes, des publications de pure érudition !

Pierre Louis.

Aloys de Marignac, *Imagination et dialectique*, Paris, Belles-Lettres, 1951, 168 p.

Comme l'indique le sous-titre de cet ouvrage (« Essai sur l'expression du spirituel par l'image dans les dialogues de Platon »), l'auteur se propose de rechercher comment Platon utilise les images et les mythes pour exprimer « ce que le langage est le moins à même d'exprimer : le spirituel » (p. 7). Il ne prétend pas analyser tous les moyens d'expression du spirituel, mais seulement celui qui consiste à recourir à l'image. Il n'apporte pas non plus une étude générale sur les images et les mythes pris dans leur ensemble, mais ne cite que les images qui servent à l'expression du spirituel. Il prend d'ailleurs la précaution de préciser très nettement, dès le début, les limites qu'il s'impose (pp. 11, 14). On lui saura gré, en particulier, d'avoir défini le sens qu'il entend donner au mot spirituel, car ce sens est assez

restreint : c'est l'intelligible, « ce qui est éternellement soi-même, identique à soi-même, pur, sans mélange » (p. 11). Ainsi se trouvent exclus de cette étude « les démarches de la pensée, la méthode de recherche intellectuelle, la dialectique..., la piété et la vertu, l'amour, le comportement intellectuel et moral du philosophe, la science, l'opinion, l'erreur et même la réminiscence » (p. 31). En somme ce que l'auteur se propose c'est d'étudier les images que Platon emploie quand il évoque les grands problèmes métaphysiques. Le problème ainsi posé, l'ouvrage se divise en deux parties. Dans la première (pp. 33-131) l'auteur étudie quelles images servent dans les *Dialogues* à l'expression du spirituel et comment Platon les utilise. Il passe successivement en revue les principales images (métaphores, comparaisons et mythes) auxquelles Platon a recours pour donner l'idée de l'Etre (et du non-être), du bien, du beau, de la justice, de la participation, de Dieu, de l'âme. Les images qui servent à exprimer ces notions ne sont pas toutes relevées, mais seulement celles qui ont paru présenter un intérêt particulier. On doit reconnaître que le choix, nécessairement arbitraire, a été en général judicieux. L'auteur a su montrer d'autre part la parfaite adéquation des images aux notions qu'elles ont pour but d'exprimer. Une seconde partie, — assez courte (pp. 132-159) — essaie de résoudre un problème qui se pose à quiconque étudie les images d'un écrivain surtout lorsque cet écrivain est un philosophe : pourquoi ce recours aux images, cette préférence donnée à l'expression imagée sur l'expression purement abstraite? M. de M. souligne avec raison combien il peut paraître paradoxal d'employer des termes concrets pour désigner des réalités spirituelles, d'utiliser, par exemple, des images corporelles pour exprimer ce qu'est l'âme. Il montre que si Platon accepte ce paradoxe c'est pour plusieurs raisons. D'abord la connaissance des réalités spirituelles étant nécessairement imparfaite et le langage étant incapable de traduire l'essence même des intelligibles, l'image est un « biais » (p. 138) qui permet d'exprimer l'inexprimable. Elle est aussi « un procédé pédagogique, qui sollicitant l'imagination, seconde l'intellection » (p. 146). L'auteur ajoute enfin que certaines images possèdent une espèce de vertu incantatoire, de charme magique : cette dernière raison est, semble-t-il, beaucoup moins valable que les précédentes. Ajouterai-je que M. de M., s'il apprécie comme il convient le style de Platon, se montre assez injuste envers Aristote. Dire qu'Aristote « qui n'a rien d'un poète,... n'a conservé du style poétique que ce qui est le moins poétique : l'usage professoral de l'exemple », me paraît un peu sévère (p. 16, n. 2). Il est exact du moins *(ibid.)* qu'il serait du plus haut intérêt d'étudier les procédés d'expression du spirituel chez Aristote. Souhaitons qu'un philologue entreprenne cette enquête vaste et difficile : elle révèlerait sans doute que le style d'Aristote, même dans ses traités scientifiques, est beaucoup moins abstrait qu'on le dit généralement.

Pierre Louis.

Margaret E. Reesor, *The political theory of the old and middle stoa*, J. J. Augustin, New-York, 1951, 60 p.

L'étude du stoïcisme dans les siècles antérieurs à notre ère est rendue très difficile par l'absence presque complète de textes. On sait, par exemple, que Persée, Sphaeros, Cléanthe avaient écrit chacun un traité sur la royauté, mais il n'en reste absolument rien. C'est certainement pourquoi la place réservée aux doctrines stoïciennes dans les ouvrages d'histoire littéraire est relativement restreinte. D'ailleurs on étudie surtout les idées métaphysiques et morales, tandis que les théories politiques sont d'ordinaire laissées de côté. Cependant il est certain qu'à partir du IIe siècle avant J.-C.

les principaux représentants du stoïcisme ont été en relation avec Rome et que plusieurs d'entre eux ont vécu en contact étroit avec « les chefs de la république romaine » (p. 4) : des textes bien connus de Cicéron l'attestent. Il est dès lors tentant d'essayer de retrouver au moins l'essentiel des idées politiques des stoïciens : c'est ce qu'a voulu faire Mlle Margaret E. Reesor. Cette reconstitution, faute de documents de première main, ne peut se faire évidemment qu'à travers les œuvres d'écrivains comme Cicéron ou Plutarque dont le témoignage est souvent très précis. Mais les résultats restent assez décevants. Car il s'agit plutôt des doctrines morales que de théories politiques. Les stoïciens semblent n'avoir traité qu'accessoirement de la politique au sens propre du terme, sauf peut-être Zénon, Sphaeros, Blossius (pp. 36-37), Posidonius (pp. 38 et sq.) : la plupart des textes cités se rapportent surtout aux devoirs de l'homme envers la collectivité, c'est-à-dire, en somme, à la morale. D'autre part, les résultats obtenus sont souvent incertains : l'auteur s'en rend d'ailleurs fort bien compte et recourt fréquemment à des formules comme « likewise » ou « it is probable that ». Cependant, malgré la prudence dont Mlle M. R. est obligée de s'entourer, certaines de ses conclusions présentent un réel intérêt. Je pense, par exemple, au parallèle qu'elle établit entre les idées politiques de Zénon et celles de Platon et d'Aristote (p. 12), ou aux précisions sur le rôle de Sphaeros auprès des rois Agis IV et Cléomène III (pp. 15 et sq.). Un autre intérêt, et non des moindres, de cet ouvrage, c'est qu'il apporte d'utiles indications sur les sources de Cicéron, de Plutarque, de Diodore de Sicile, de Salluste. Malheureusement l'absence d'index rendra assez malaisée la consultation de ce petit livre.

Pierre Louis.

Meinrad Scheller, *Die Oxytonierung der griechischen Substantiva auf* -ια Zurich, Dissertationdruckerei Leemann, 1951. In-8°, 146 p.

Cette thèse de Zurich est l'œuvre d'un élève de M. Manu Leumann, qui a complété sa formation par un séjour à Paris. L'auteur est un linguiste déjà bien formé, qui sait relever les faits de façon exhaustive, les critiquer, discuter les explications déjà proposées, constituer lui-même un système original. Il s'agit des substantifs féminins en -ιᾱ qui, pour l'accentuation, apparaissent les uns comme oxytons, les autres comme paroxytons. La confusion des faits est bien marquée par le classement qu'a proposé M. Vendryes dans son traité d'accentuation :

1° des abstraits paroxytons comme ἀγγελία etc. ; exceptions ἐσχατιά, λαλιά, παιδιά, σκοπιά.

2° noms d'objets comme ἱμονιά, λοφιά, ὀσμιά, σπογγιά etc. ;

3° termes qui désignent la réunion de plusieurs objets et le lieu où ils sont réunis : ἀνθρακιά, ἀχυρμιά, ἰωνιά, κρινωνιά, νεοσσιά, πρασιά, σποδιά.

Les oxytons, qui sont en définitive exceptionnels, ne constituent pas un groupe cohérent.

L'auteur n'a pas de peine à montrer que les explications qui ont été proposées pour rendre compte des faits ne donnent pas satisfaction. La tendance, que l'on observe généralement à chercher derrière tous les oxytons des collectifs n'est pas justifiée par l'examen des faits : on constate inversement que des termes qui semblent bien jouer le rôle de collectifs apparaissent dans la tradition manuscrite comme paroxytons et non comme oxytons : ainsi κονία, κοπρία, etc. De plus il faut prendre garde que l'accentuation traditionnelle ne présente guère d'autorité pour le grec antérieur au IIIe siècle avant notre ère (pp. 8-9). M. Scheller cherche à

rendre compte des faits par une hypothèse toute nouvelle. Il pense que la plupart des termes qui présentent l'oxytonaison sont des expressions de la langue populaire (Volkssprache), et que la caractéristique qui les unit présente une unité sociologique et non sémantique. A ce propos l'auteur envisage le problème de l'emprunt « vertical », c'est-à-dire entre des milieux de niveaux différents à l'intérieur d'une même langue.

Le second chapitre cherche à fixer la fonction du suffixe -ια, paroxyton ou oxyton. A ce propos M. Scheller rencontre le problème de la définition de la notion d'abstrait en linguistique. Les difficultés qu'il a rencontrées sur ce point auraient été levées s'il avait marqué que la notion d'abstrait n'est pas une notion proprement linguistique, et qu'en français par exemple, le même terme, sans aucun signe particulier peut aussi bien jouer le rôle d'abstrait et celui de concret. C'est ainsi que le mot *défense* peut aussi bien exprimer la notion de *défendre* non actualisée, et désigner un objet déterminé comme une certaine partie du corps de l'éléphant. Dans le détail des faits, examinés avec beaucoup d'acribie, l'auteur montre que le classement habituellement proposé se heurte à de nombreuses difficultés, et notamment que la prétendue opposition entre abstrait et concret ne répond pas à la distinction paroxyton/oxyton. On retiendra par exemple l'étude de παιδία et παιδιά, et la comparaison des deux passages des *Lois* 808 e et 864 d.

Reste à examiner la solution proposée par M. Scheller pour résoudre la difficulté. Elle repose d'abord sur l'hypothèse que l'iota qui précède l'alpha est devenu consonne, et que ce phénomène a entraîné le déplacement de l'accent. Cette hypothèse est fondée, sur l'étude d'un grand nombre d'exemples qu'a rassemblés M. Scheller, où l'on voit, notamment dans la métrique, l'iota devenu yod ; elle s'appuie aussi sur le traitement grec moderne καρδία > καρδιά.

Il subsiste toutefois quelques difficultés, que l'on soumet à l'auteur. Un point important de son système consiste dans le fait que les dérivés en -ια appartiennent à la *Volkssprache*. Le caractère souvent concret de ces dérivés ne constitue pas un indice décisif. Faut-il voir des termes « populaires » dans πατριά « descendance en ligne paternelle », ou στρατιά ? Une autre question doit être également posée. Comment se fait-il que ce déplacement de l'accent, bien connu en grec moderne, ne semble s'observer en grec ancien pour aucun autre suffixe, notamment le suffixe -ιον, dont le caractère « populaire » serait pourtant plus sensible que celui du suffixe -ιά ? Or, on ne trouve rien de comparable au grec moderne παιδιοῦ. La difficulté que l'on éprouve à discuter la théorie de M. Scheller repose d'ailleurs en partie sur le fait que notre tradition manuscrite, et celle même des grammairiens, en ce qui concerne l'accentuation, est tardive et confuse. Le témoignage apporté par Hérodien en faveur d'une prononciation βραχιών oxyton (p. 12) reste difficile à apprécier.

En conclusion, la critique apportée dans cette thèse à l'analyse traditionnelle des suffixes -ία et -ιά est décisive. L'explication proposée est ingénieuse et originale. On souhaite que des arguments nouveaux viennent la renforcer. Mais, de toute façon, l'ouvrage fait grand honneur à son auteur [1].

P. Chantraine.

L'Année philologique, publiée sous la direction de M. Marouzeau par Mlle Jul. Ernst ; tome XXI, bibliographie de l'année 1950 ; XVIII, 440 p., in-8°, Paris, Les Belles-Lettres, 1952.

1. M. Scheller est bien informé, et sa recherche est fondée sur une riche bibliographie Mais on aimerait trouver quelque part une liste des principaux ouvrages utilisés.

Ce nouveau tome mérite les mêmes éloges que les précédents ; on ne peut se lasser de louer Mlle Ernst pour le travail qu'elle accomplit avec tant de conscience et de sûreté, de rapidité aussi. Quand on songe au temps qu'il a fallu d'abord pour réunir toutes les fiches relatives aux publications de l'année 1950 — sans compter le complément des années précédentes — ensuite pour analyser les principales études, les classer, renvoyer de l'une à l'autre ; quand on se représente les mois que l'impression du volume a dû demander, on est heureusement étonné qu'elle ait pu en 1952 nous donner cette bibliographie qui ne se contente pas d'une sèche énumération, mais souvent, par ses résumés objectifs, détermine le choix des lectures, épargne le temps du chercheur, et suggère aussi des travaux.

A. Ernout.

J. Kuryłowicz, *L'accentuation des langues indo-européennes* ; 528 p. in-8° ; Krakow, 1952, Nakladem Polskiej Akademii Umiejętności.

Cette étude intéresse surtout la Revue de Philologie par le chapitre consacré au grec, pp. 121-191, qui se subdivise en 7 paragraphes : 1. L'origine des intonations grecques, p. 121. — 2. La flexion nominale, p. 130. — 3. Le rôle morphologique du circonflexe, p. 145. — 4. La dérivation nominale, p. 151. — 5. Les composés nominaux, p. 168. — 6. Le verbe personnel, p. 177. — 7. Faits dialectaux, p. 185.

Examinant l'accentuation grecque en même temps que l'accentuation de l'indien et celle du balto-slave, M. K. a mis en relief l'indépendance du système grec, et les innovations qu'il présente ; en même temps il fait entrer dans une explication systématique des faits qui apparaissent d'abord incohérents ou contradictoires.

De plus M. K. dans un appendice intitulé 'latin et roman' (pp. 452-462), présente des considérations intéressantes sur les conditions dans lesquelles se présente l'accent latin : son explication de « l'abrégement iambique » donne à réfléchir.

A. Ernout.

A. Walde, *Lateinisches etymologisches Wörterbuch* ; 3e neubearb. Aufl. von J. B. Hofmann ; 19. Lief. (pp. 593-672) ; Heidelberg, Winter, 1952. Pr. 4 M. 65.

Ce nouveau fascicule contient la fin de la lettre *S*, depuis *stipa* et le commencement du *T*, jusqu'à *terō*. L'information de M. Hofmann est toujours aussi étendue, et tend à accueillir de plus en plus généreusement des mots dont on peut contester le caractère latin, notamment des transcriptions littérales du grec, des mots germaniques ou celtiques *(stlūdiō, strava, strongia, tannāre)*, même des noms propres *(Subūra, Sumelocenna, Tarentum, Tarpeia, Taurii, Tempē, Terentius)*, ou des formes mal attestées et visiblement corrompues *(sualiternicum, teloxa)*. Il me semble que le souci de ne rien omettre entraîne parfois M. Hofmann en dehors des limites du domaine proprement latin, et l'unité du livre en souffre. Mais il reste un excellent instrument de travail, et un répertoire abondant et sûr [1].

A. Ernout.

1. P. 594, p. 6 du bas, l. *Droit* au lieu de *Davit*.

Antonio TOVAR, *Gramatica historica latina : Sintaxis* ; XVI-235 p., in-8°; Madrid, Afrodisio Aguado, S. A., 1946. Pr. 38 pes.

C'est seulement en juin 1952 que j'ai eu connaissance de cette Syntaxe latine. M. Tovar a eu l'aimable pensée de m'en offrir un exemplaire ; auparavant, je dois l'avouer, l'ouvrage m'était inconnu. Je suis heureux de signaler à cette occasion l'activité féconde de nos collègues espagnols dans le domaine classique : revues, éditions de textes, ouvrages de science ou d'enseignement se succèdent rapidement, et témoignent de bonnes qualités de méthode et d'érudition. Le livre de M. Tovar montre en lui un philologue doublé d'un linguiste ; c'est une louable association. Il connaît aussi bien Löfstedt que Wackernagel, et les exemples dont il appuie son exposé sont généralement probants [1]. On regrette l'absence d'un index.

A. ERNOUT.

R. H. ROBBINS, *Ancient a. Mediaeval Grammatical Theory in Europe* ; VIII-104 p., in-8° ; London, G. Bell a. Sons Ltd., 1951. Pr. 8 sh. 6 d.

Il ne manque pas d'ouvrages retraçant l'histoire de la grammaire dans l'antiquité classique et au moyen âge ; mais ils se contentent en général d'exposer les théories et leurs applications, et d'en marquer la filiation. La nouveauté du petit livre de M. Robbins consiste à confronter les idées des anciens sur la grammaire avec les idées et les tendances de la linguistique actuelle — notamment avec la linguistique structurale de l'école danoise, et de son représentant le plus qualifié, M. Hjelmslev. Il n'y a pas tellement loin entre les conceptions de ces modernes et les spéculations de certains grammairiens de l'antiquité et du moyen âge, pour qui la grammaire est avant tout affaire de logique ; et les vues stoïciennes sur le langage prennent, dans l'ouvrage de M. Robbins, une actualité saisissante.

A. ERNOUT.

J. SVENNUNG, *L'évolution de la préposition italienne da à partir de* DE AB *latin* (Extr. de l'Arch. Latin. medii aevi, t. XXI, 1951, p. 56-85). Bruxelles, Secrétariat administratif de l'U. A. I., Palais des Académies.

L'origine de la préposition italienne *da* est contestée. J. Svennung a repris le problème, en étudiant l'emploi de *da* dans les textes les plus anciens, puis la tendance du latin à user de prépositions composées de deux éléments synonymes : or, dans des textes du VIe s. on voit apparaître *de ab*. Le sens et la forme concordent pour voir dans ce groupe l'ancêtre du *da* italien.

1. P. 9 dans l'expression de Catulle, *Lugete Veneres Cupidinesque*, je considère, contre M. TOVAR, *Veneres* comme un véritable pluriel. Catulle invoque toutes les Vénus existant dans le monde, avec leurs différentes épithètes, et leurs différents cultes. L'explication « par attraction » (Kroll) me paraît de pure fantaisie : ἡ θεὸς γὰρ οὐ μία. — P. 16. Malgré Löfstedt, je ne crois pas à l'explication donnée de *iousisent* dans le Sc des Bacchanales ; s'il faut maintenir *iousisent*, je ne puis l'expliquer que par un « bourdon » de *adesent* qui précède.

L'étude est menée avec toute la compétence qu'on peut attendre de M. Svennung, et renferme sur les prépositions latines des remarques qui n'intéresseront pas seulement les romanistes.

A. Ernout.

John L. Heller I. Festus *on* Nenia (Extr. from Trans. of the Amer. Philol. Ass^{on}, LXX, 1939, pp. 357-367). II. NENIA 'Π.ΑΙΓΝΙΟΝ' (*ibid.*, LXXIV, 1943, pp. 215-268).

Le mot *nenia* (ou *naenia*, la forme en est hésitante) est de sens mal établi. Les glossateurs, depuis Varron, lui donnent le sens de *lamentatio funebris, carmen lugubre*, chanté par la *praefica* aux enterrements ; et c'est en effet l'emploi le plus souvent et le plus anciennement attesté. Mais à ce sens s'en ajoutent d'autres, dont certains peuvent sans trop de peine se tirer du premier, d'autres au contraire sont sans rapport visible avec lui, d'autres enfin nous échappent. M. Heller a réuni toute la documentation possible sur ce mot, et de l'examen de ces textes il conclut que le sens premier de *nenia* était non pas *lamentatio* mais au contraire 'παίγνιον' 'plaything', 'play', et que c'est secondairement que *nenia was applied, at an early date, to the burlesque song-and- dance performances of amateur actors at funeral processions* (p. 263). J'avoue que son explication ne m'a pas convaincu ; je dois dire aussi qu'après comme avant l'expression *soricina nenia* de Plaute, *Bacch.* 889, me demeure aussi mystérieuse. En tout cas, il s'agit d'une forme populaire, dont la préhistoire nous échappe, et qui, en raison même de son caractère, a pu prêter à toutes sortes de développements et d'altérations de sens.

A. Ernout.

Ugo Enrico Paoli, *Vita Romana*, sesta ed. ampliata ; XVI-445 p. in-8° + 192 pl. hors texte ; Firenze, Felice Le Monnier, 1951.

Il est superflu de faire l'éloge de ce livre dont 6 éditions italiennes, s'échelonnant de 1940 à 1951, des éditions espagnole (1944), allemande (1948), hollandaise (1950), bientôt suivies d'une édition française, attestent la valeur. Il comprend 3 grandes parties : 1° *Urbs*, étude topographique et monumentale ; 2° *Vita Romana*, étude de la vie publique et privée sous ses divers aspects, individuel ou collectif, habitation, nourriture, vêtements, industrie et commerce, professions, distractions et plaisirs, croyances et superstitions ; 3° *Decadenza edilizia di Roma*, où sont brièvement exposées les causes de l'abandon et de la destruction de la Rome antique. M. U. E. Paoli à ses qualités d'érudit joint deux grandes qualités d'exposition, la simplicité et la clarté. Les illustrations sont excellentes, et les textes anciens, utilisés avec une parfaite compétence. Un livre d'une rare réussite.

A. Ernout.

Giorgio Pasquali, *Vecchie e nuove Pagine stravaganti di un filologo* ; 320 p., in-8° ; Francesco da Silva (La Nuova Italia), Firenze, 1952.

Sous ce titre, l'éminent professeur italien a réuni vingt-deux études déjà connues et publiées, soit isolément, soit sous forme de livre, qu'il a quelque peu mises à jour quand il lui a semblé qu'elles en avaient besoin

Cette réédition sera bien accueillie ; les anciens reliront avec plaisir, et les jeunes avec profit ces pages d'inspiration très variée, où l'on trouve des biographies de grands érudits, comme Comparetti, Pistelli, Warburg, U. von Wilamowitz-Moellendorf, des études d'ordre général et didactique, des exposés de large envergure, comme celui qui est intitulé '*Il latino in iscorcio*' (pp. 156-169), et les deux qui le suivent et traitent de la prononciation latine, ou des chapitres de caractère plus technique, tels les deux derniers, intitulés, l'un *Alessandro all' oasi di Ammone e Callistene* (pp. 272-284), l'autre *Ennio e Virgilio* (pp. 285-307), ce dernier inspiré par l'ouvrage de Norden, *Ennius u. Vergilius, Kriegsbilder aus Roms grosser Zeit.* M. Pasquali a été formé à l'école allemande: *gli anni di Gottinga* (*come egli chiama il suo noviziato filologico in Germania* : 1908-1915) *furono i piu importanti nella sua formazione*, dit la notice imprimée sur la « jaquette » du livre ; et c'est l'image d'une vieille rue de Göttingen qui en illustre la couverture. Mais le séjour en Allemagne n'a rien enlevé de la vivacité et de l'enthousiasme italiens de M. Pasquali, et ne l'empêche pas de connaître les philologues et linguistes d'ailleurs : il fait grand cas notamment du livre de Meillet sur l'histoire de la langue latine, et il s'en sert avec bonheur.[1]

A. Ernout.

R. Boulogne, *De plaats von de paedagogus in de romeinse cultuur* ; 104 p. in-8° ; Groningen, J. B. Wolters' Uitgeversmaatschappij, 1951.

Paedagogus : le mot, comme le personnage, est d'origine grecque, et a toujours souffert dans l'opinion publique à Rome, de la défaveur et de la suspicion — souvent trop justifiées — qui entouraient les *Graeculi.* Plaute nous a tracé dans les Bacchides une image plaisante du pauvre Lydus qui essaie vainement de ramener dans le droit chemin son élève Pistoclère, et n'en reçoit que rebuffades et taloches — mais on peut se demander si le portrait ne vient pas du grec. Pétrone nous a décrit comment Eumolpe comprenait son rôle d'éducateur. Pourtant, malgré ce discrédit, le *paedagogus* n'a pas cessé, depuis les commencements de l'hellénisation de la culture romaine, de tenir une place importante, et sans cesse grandissante, dans l'éducation des fils de famille. C'est à fixer leur rôle et leurs fonctions, à étudier leurs origines, à discerner le vrai du faux dans les jugements portés sur eux que M. Boulogne s'est attaché dans cette dissertation (Proefschrift), écrite sous la direction de M. H. Wagenvoort. L'étude a été bien conduite, et l'auteur a utilisé intelligemment les témoignages des anciens comme la critique des modernes : il a bien mis en lumière la part considérable qu'ils ont prise à la diffusion de la langue et de la pensée grecques à Rome. Un bon résumé en français permet au lecteur, qui ignore le hollandais, de connaître l'essentiel de ce travail.

A. Ernout.

Georges E. Duckworth, *The nature of Roman Comedy, A study in popular entertainment*, XVI 501 p. in-8° ; Princeton N. J., Princeton University Press, 1952.

Ce livre est le fruit d'un long labeur ; et sans compter nombre d'études de détail, des œuvres importantes, comme l'édition de l'*Epidicus* (1940), ou la traduction du théâtre latin (*The complete Roman Drama*, New York,

1. *Note de correction*: Depuis que ce compte-rendu a été rédigé, j'ai eu la peine d'apprendre la mort de de M. Pasquali. M. G. Devoto a célébré sa mémoire le 9 janvier 1953 à Florence.

1942, 2 vol.) témoignent de l'intérêt que l'auteur n'a cessé de porter à la comédie latine, un domaine où il s'est acquis une rare compétence. Son expérience personnelle s'est fortifiée de la connaissance de tout ce qui, en dehors de lui, a pu être écrit sur le sujet depuis 70 ans — dans la bibliographie sont citées la dissertation de T. Hubrich *De diis Plautinis Terentianisque*, qui date de 1883, et la thèse de Fabia sur les *Prologues de Térence*, qui est de 1888, et qui du reste peut être encore consultée avec fruit. De cette collaboration est issu ce livre, destiné selon l'auteur à combler une lacune de la philologie anglaise, mais qui mérite également de toucher un public plus étendu. Tous les problèmes y sont traités dans quinze chapitres, dont le dernier passe en une rapide revue les imitations modernes de la comédie romaine.

M. Duckworth montre autant de bon sens que de pondération dans ses jugements, et se garde d'adopter des opinions extrêmes : qu'on lise par exemple les pages qu'il consacre au problème de la *contaminatio* (pp. 202 et s.) L'ouvrage est digne de l'importance du sujet qu'il traite ; l'auteur se défend de l'avoir écrit pour le spécialiste de la comédie romaine, mais avant tout pour les étudiants : pourtant les « spécialistes », s'il en existe encore, ne le liront pas sans intérêt.

A. ERNOUT.

K. H. E. SCHUTTER, *Quibus annis comoediae Plautinae primum actae sint quaeritur* ; XXXII-159 p. in-8° ; Groningae, DeWaal, 1952.

La copieuse bibliographie que l'auteur de cette thèse a mise en tête de son livre suffirait à édifier le lecteur le moins averti : il n'est pas de question plus obscure et plus âprement débattue que la chronologie des comédies de Plaute. En dehors de quelques témoignages directs, comme la didascalie tronquée du Preudolus, ou la phrase du *Cato Maior* 14.50, dans laquelle Cicéron attribue à la vieillesse du comique le Pseudolus et le Truculentus — et l'on voit le vague de cette indication — c'est du texte lui-même des comédies que les philologues ont voulu tirer des « critères de datation », recherche d'allusions à des évènements historiques, étude des procédés de style, de la métrique, etc. Mais les allusions aux évènements contemporains sont vagues, rares, souvent discutables, et l'étude du style et de la métrique n'aboutit qu'à des résultats subjectifs. M. Schutter n'a pas reculé, néanmoins, devant un nouvel examen du problème. Ce disciple de M. Enk possède, comme bien on pense, une culture philologique solide, et en outre un sens critique aiguisé. Il dissèque avec précision les hypothèses écrites avant lui, il sait accorder à chacune d'elles la part de vraisemblance qu'elle contient, et il a le courage de conclure par un *non liquet* quand il le faut — ce qui est fréquent. Je ne crois pas qu'on puisse ajouter grand chose à son étude, qui est conduite selon les règles d'une saine méthode, et qui devrait être considérée comme la conclusion définitive d'un long débat, si les questions insolubles n'exerçaient pas sur certains esprits un invincible attrait, toujours renouvelé : Tantale n'est pas mort.

A. ERNOUT.

Armando SALVATORE, *La struttura ritmico-musicale del Rudens e l'Ione di Euripide* (Estr. d. vol. XXVI d. R. C. d. Acad. di Arch., Lett. e Belle Arti de Napoli 1951) ; 46 p., in-8° ; Napoli, L'Arte tipografica, 1951.

Il y a deux parties dans ce mémoire : dans la première M. Salvatore, analysant la structure rythmique des *cantica* du *Rudens*, s'attache à démontrer l'heureuse adaptation du rythme à la situation et aux sentiments des personnages ; dans la seconde, partant de l'idée que le *Rudens*, par le sujet et par l'intrigue, touche de près à la tragédie, et que, selon le mot de Marx cette pièce « als Ganzes hat viel mehr den Charakter einer Tragôdie mit gutem Ausgang als den Charakter eines Lustspiels nach Art der bekannten Lustspiele des Menander » (en tout cas ce serait une « tragédie bourgeoise » tout au plus, et à mon avis, il ne faut pas pousser la comparaison trop loin, car il serait aisé de l'étendre à d'autres comédies, aux *Captiui* par ex.), il compare l'emploi des rythmes dans l'*Ion* d'Euripide et trouve des ressemblances entre les deux poètes, mais plus de richesse dans le lyrisme de Plaute, qu'il s'agisse des récitatifs en seplénaires, ou des *cantica*, car selon M. Salvatore ce que *Plauto ha di più vivo e di più grande* c'est *l'anima musicale.*

A. Ernout.

Ciceron, *Pro Murena* ed. de Manuel Marin y Peña ; 172 p. in-8° ; Madrid, Instituto 'Antonio de Nebrija', 1950.

Cette édition fait partie de la collection *Clasicos «Emerita»*, grecs et latins avec notes, publiée par le Conseil supérieur de recherches scientifiques de Madrid. La collection comprend déjà nombre de textes, édités et commentés par d'excellents philologues, et bien que sans prétentions scientifiques — elle est surtout destinée à l'enseignement secondaire —, elle fournit aux étudiants, même de l'enseignement supérieur, de bons instruments de travail. Le texte du *Pro Murena* est celui de Kasten-Clark ; le commentaire montre que M. Marin y Peña est au courant de tous les problèmes : je pense par ex. à la note sur *conquerar* du ch. 27, 55, p. 121, où le sens du préfixe est discuté sous tous ses aspects. Au § 61, à propos de *opinari*, peut-être aurait-il pu signaler que le verbe est le calque sémantique de δοξάζειν, comme *opinio* de δόξα.

A. Ernout.

Cicéron, *Discours*, t. XVIII. *Pour Marcellus, pour Ligarius, pour le roi Dejotarus*, texte établi et trad. par Marcel Lob ; 122 p. en partie doubles. Paris, Les Belles Lettres, 1952.

Après les recherches et les collations de manuscrits faites par Clark et W. Peterson, et l'étude d'ensemble publiée par H. Reeder, il n'y a guère d'espoir qu'on puisse établir sur de nouvelles bases le texte de ces trois *orationes Caesarianae*. M. Lob s'est donc contenté de reproduire à peu de chose près le texte et l'apparat établis par Clark dans la *Bibliotheca Oxoniensis*, suivant en cela l'exemple donné par Klotz dans son édition de la collection Teubner.

Son effort a porté surtout sur l'introduction générale (p. 5-20), les notices qui précèdent chaque discours, et sur la traduction. Introduction et notices exposent avec clarté les circonstances historiques, assez embrouillées, dans lesquelles Cicéron fut amené à prononcer ces plaidoyers, et mettent bien en lumière les habiletés de l'avocat, et son dessein de se disculper lui-même en plaidant pour ses clients ; elles ne dissimulent pas non plus les faiblesses d'une argumentation parfois assez grossière — surtout dans

le plaidoyer pour Dejotarus. La traduction est bonne, sans lourdeur. Il faut louer M. Lob et son réviseur, M. René Durand, d'avoir donné ce volume, qui contient les derniers discours prononcés par Cicéron [1].

A. Ernout.

M. T. Ciceronis, *Cato Maior de Senectute liber* cur. H. François ; XII-220 p. in-8° ; Buenos Aires, 1951.

Cette édition forme le volume IX de la 'Colección de Autores griegos y latinos' publiée par l'Institut de philologie classique de la 'Faculdad de Filosofía y Letras' de l'Université de Buenos Aires. Je ne connais pas les huit volumes précédents, mais j'aime à signaler l'activité que manifestent les philologues argentins.

L'originalité de cette édition n'est pas dans le texte — l'auteur s'est borné à reproduire celui de K. Simbeck (Leipzig, Teubner, 1932) — mais dans la conception même du commentaire. Pas de notes grammaticales qui détournent, selon M. François, l'attention du lecteur sur des particularités de détail, et l'empêchent d'entrer dans « la comunicación directa con la creación espiritual en que esencialmente consiste una obra literaria » [2]. Le lecteur est supposé connaître assez de grammaire pour comprendre sans guide le sens littéral du texte. Cette théorie est raisonnable, à condition de ne pas la pousser trop loin. Elle exige du lecteur une connaissance de la langue telle qu'aucune difficulté de déchiffrement du texte ne l'arrêtera, qu'il sera capable d'en comprendre toute l'originalité, d'en saisir les finesses, les intentions, les beautés, voire les imperfections : c'est beaucoup espérer, — ou exiger —, d'un jeune étudiant pour qui sont faites des éditions dont celle-ci est le type ; et s'il est inutile ou même nuisible de l'accabler de notes élémentaires, souvent du reste superflues, qui lui font perdre de vue l'ensemble du développement et la pensée propre de l'auteur, peut-être n'est-il pas mauvais de l'aider de temps en temps par une note explicative, d'attirer son attention sur un fait de langue remarquable, de former son intelligence et son goût. Ce genre de commentaire me paraît aussi utile que celui où s'est cantonné M. François, le commentaire historique. Si je prends les pp. 132 et 133 de son édition, je n'y trouve pas moins de 9 notices, consacrées à Stésichore, Socrate, Gorgias, Pythagore, Démocrite, Platon, Xénocrate, Zénon, Cléanthès : dans ces 2 pages, il y a 4 lignes de texte, le reste étant pris par les notes. Et comme il y a beaucoup de noms propres dans le *Cato Maior*, il y a autant de notices biographiques ou historiques, religieuses... N'est-ce pas dénaturer le sens même du traité que d'en faire une sorte de prosopographie ? La préface est conçue dans le même esprit ; elle comprend 4 parties : la première consacrée au dialogue lui-même (Cicéron à l'époque du dialogue ; thème et composition du dialogue ; époque

1. Je n'ai pas compris pourquoi M. Lob écrit *in Castellum Peium uenisses* au § 17 et *in castellum Blucium* au § 21. Clark lit *in castellum Blucium* au § 17 et *in castellum Peium* au § 21. Les mss. ont dans les deux cas *Luccium*. Les apparats des éditeurs ne concordent pas, et leur laconisme ne m'a pas éclairé. — P. 114, l. 1 de la note, lire καὶ φίλος.

2. C'était aussi la thèse soutenue par P. Valéry dans son *Introduction à la Poétique*, dont M. François cite une phrase significative, p. XI, n. 2. — Mais Valéry ne pensait qu'à la poésie, et à une certaine forme de poésie, plus suggestive qu'intelligible. Commenter grammaticalement un Mallarmé, vouloir en déchiffrer le sens, est un contresens : Mallarmé n'écrivait pas pour être compris. Mais peut-on étendre cette théorie à tous les poètes, et à plus forte raison aux prosateurs ?

« imaginée » du dialogue) ; c'est la plus courte (pp. 1-26) ; les 3 autres traitent de Caton (pp. 26-60), Scipion (pp. 60-88), Laelius (pp. 88-101). Je dois dire que ces notices sont bien informées, bien composées, clairement écrites. Les illustrations intéressent aussi l'histoire, même les index. Et l'on arrive à oublier que nous avons affaire à un traité de morale, composé par un écrivain soucieux de son style, et qui a ses préférences en philosophie comme en littérature. Pour ma part, j'eusse préféré voir confier à l'« indice de nombres » les notices historiques (en les abrégeant), et j'aurais mis de temps en temps un petit commentaire, littéraire ou grammatical, concernant par exemple les citations d'Ennius, et la prédilection de Cicéron pour le vieux poète ; l'emploi des termes techniques [1], les traductions du grec... M. François était très capable de le faire, et il a écrit trois jolies petites pages (57-59) sur la figure de Caton dans la légende, et les raisons qui avaient décidé Cicéron à en faire le principal interlocuteur de son dialogue.

A. Ernout.

Victor Salmon, *La culture supérieure à Rome d'après Cicéron*, 115 p. in-8° ; Bruxelles, Nova et Vetera, 1950.

Sans apporter d'idées nouvelles, cette étude, écrite dans une langue simple et claire, témoigne d'une bonne connaissance des idées de Cicéron sur les divers talents qu'il exige de l'orateur et de l'homme d'Etat — les deux personnages ne faisant qu'un dans son esprit. Elle montre bien comment s'associent et se combinent en lui les influences grecques et les données originales de la pensée romaine. C'est moins le livre d'un spécialiste que d'un humaniste qui sait dégager de la lecture des grandes œuvres de l'antiquité les enseignements durables qu'elle comporte.

A. Ernout.

Pétrone, *Le festin de Trimalcion*, Commentaire critique et exégétique par Paul Perrochat, XXII-148 p. in-8° ; Paris, Presses Universitaires de France, 1952.

La première édition de ce commentaire avait été bien accueillie, cette seconde, parue dans les Publications de l'Université de Grenoble (Fac. de Lettres n° 4) aura sans doute le même succès. L'auteur n'a rien négligé pour la mettre à jour ; il a tenu compte de tout ce qui a paru depuis 1939 : éditions (Maiuri, Marmorale), études de détail, comptes-rendus critiques : son information est sans lacunes ; peut-être même serais-je tenté de lui reprocher de mentionner — sinon d'accueillir — des interprétations ou des tentatives d'explication qui auraient pu sans dommage être passées sous silence : le texte de la Cena renferme encore certains passages obscurs sur lesquels la fantaisie de certains commentateurs s'est exercée d'une façon délirante... Le commentaire a conservé sa forme première : il étudie le texte chapitre par chapitre, et paragraphe par paragraphe : composition qui facilite l'explication littérale, mais qui morcèle un peu trop les obser-

1. Notamment les termes « rustiques » du ch. 15 ; or les pages 166-167 sont sans une note. — Je doute que les étudiants trouvent tout de suite l'allusion au surnom d'Atticus ch. 1, 1 ; ou l'équivalent grec des termes *compotatio* et *concenatio*, ch. 13, 45, ou le sens exact de l'expression *in poculo*, ch. 14, 46. Pourtant M. François a cru devoir expliquer *Suadae* de groupe ennien *Suadae madulla* ch. 14, 50.

vations, et oblige à des renvois d'un chapitre à l'autre, et amène des répétitions. Du reste une introduction, où dont esquissés les traits principaux du texte, et un index divisé en deux parties (I. Langue et style ; souvenirs littéraires ; II. Coutumes, croyance, histoire) permettent de retrouver les caractères communs, et remédient en partie à ce léger inconvénient.

La Cena est inépuisable. Voici quelques remarques que m'a suggérées une lecture rapide.

P. 16. — « Encolpe, lui aussi, selon toute probbailité, est Grec ». Je n'en suis pas tellement sûr. Encolpe, Eumolpe, Ascylte, Giton, Tryphène, Lycas, Polyaenos, Circé sont « des noms de guerre », dont quelques-uns ont un sens transparent, et ne préjugent rien de la nationalité de ceux qui les portent. — A propos de grec, je n'ai pas trouvé le mot 'hellénismes' dans l'index, et M. Perrochat aurait, je crois, pu insister avec avantage sur l'emploi de ces termes dans la Cena ; l'étude de Süss n'épuise pas le sujet. Il est curieux de voir que des termes savants comme *anathymiasis, peristasis, praxis,* ont pénétré dans le vocabulaire de Trimalcion (les deux premiers mots ne sont pas dans l'index, et *anathymiasis* n'est pas signalé dans le commentaire) : le texte de la Cena, et du Satiricon en général, donne une idée précise — tout autant que Martial et Juvénal — de l'importance prise par le grec dans le latin impérial.

P. 18. — Les exemples de présent employé pour le futur n'ont pas tous la même valeur, et une discrimination devrait être faite. J'ai peine à admettre *permittitis, imponit* (ce dernier surtout) : est-ce donc chose si rare et si invraisemblable que la confusion de *i* et de *e* dans nos manuscrits ? La fidélité à la tradition manuscrite est un sentiment louable, à condition de ne pas le pousser jusqu'à l'aveuglement.

P. 19. — Bonne observation sur l'emploi de l'adjectif *pauoninus* au lieu du génitif ; d'autres exemples auraient pu être signalés et rassemblés.

P. 30. — A propos de *topanta* : je crois que c'est tout simplement τὸ πᾶν avec un nominatif *panta* créé sur l'accusatif (comme *sporta, crepida, lampada,* etc.). L'influence de τόπος est invraisemblable.

P. 36. — L'explication de *phantasia, non homo* est juste ; mais il manque une note sur l'apparition de *phantasia,* et sa pénétration dans la langue courante.

P. 38. — *calcitrosi* « les natures rebelles ». Traduction bien littéraire de cet adjectif en *-ōsus.* Ce sont les « regimbeurs ».

P. 40. — *compediti* : l'union symbolique des *compediti* et des *fugitiui* avec la Vierge est obscure. Pour *fugitiui* je n'ai rien à proposer ; pour *compeditī* je pense que le rapprochement s'explique par l'usage de « dénouer la ceinture » '*zonam soluere*' des vierges avant le mariage ; la virginité est une sorte d'emprisonnement.

P. 45. — Pour *apophoreta,* signaler le l. XIV de Martial qui porte ce titre.

P. 53. — *qui linguam caninam comedi* : expression proverbiale tirée sans doute des vertus « cyniques » qu'on attribuait à la plante κυνόγλωσσος dont *lingua canina* n'est que la transcription.

P. 56. — *olim oliorum* : l'expression m'inspire maintenant des doutes : lire au moins *olim ollorum* (gén. pl. de *olle, ollus*) ?

P. 57, 3. — Etait-il nécessaire de mentionner l'explication absurde de *aediles male eueniat* donnée par Süss ?

P. 65, 9. — Le rattachement de *filix* à *filia* est de la haute fantaisie.

P. 70. — *dixi quia* : « vulgarisme GRAVE ». Je n'ai pas compris le sens de l'épithète. M. P. a-t-il été hanté par l'expression « solécisme, barbarisme grave » qu'il doit employer en corrigeant des thèmes latins ?

P. 77. — L'épenthèse d'un *i* dans *poricino* (pour *porcino* Bücheler) comme dans *coricillum* (pour *corcillum*), ch. 75, 8. ne me paraît justifiée par aucun exemple comparable. Les formes que cite M. P., *pataracina* (41, 10, sens et forme douteux), *staminatas* (origine contestée), *sciribilita (id.)* sont trop obscures pour pouvoir être invoquées avec profit, et du reste, aucune ne présente l'insertion d'un *-i-* dans le groupe *-rc-*.

P. 80. — *statuncula* : forme étrange ; sans doute influence de *homunculus*, la statue fait penser à l'homme. On pourrait comparer le *domumcella* (l. *domuncella*) « maisonnette » qu'on lit dans la *Peregrinatio Siluiae*, et au doublet *domuncula* de *domucula*, cf. Thes s. u.

P. 84. — Je supprimerais sans remords toutes les explications fantaisistes qu'on a données de *madeia perimadeia*.

P. 88. — *catastropha* : premier exemple du mot, sans doute venu par le théâtre.

P. 92. — *porri... flagellum* : la tête chevelue d'un poireau n'évoque-t-elle pas un « martinet » ?

P. 124. — *heredem non sequatur* : la formule courante est avec l'indicatif : *heredem non sequitur*.

P. 135. — *cenationes- cellationem* : noter la valeur concrète de ces deux noms, et la formation analogique du second, dont c'est le seul exemple, contesté sans raison par le Thesaurus.

Que M. Perrochat ne voie dans ces remarques qu'une preuve de l'intérêt que j'ai pris à le lire : je ne puis ouvrir Pétrone sans y trouver chaque fois matière à réflexions. Mon ancien élève le pardonnera au vieux pétronisant que je suis [1].

A. ERNOUT.

JUVENAL, *Satiren*, übertr. von Ulrich KNOCHE, 170 p. in-8° ; München, Max Hueber Verlag, 1951.

Cette traduction complète l'édition de Juvénal dont nous avons déjà signalé le 1er tome, consacré au texte latin. Les deux volumes ne devaient d'abord n'en former qu'un, et la traduction accompagner le texte, comme dans l'édition du *De breuitate uitae* de Sénèque, due à Hellfried Dahlmann. L'importance de l'édition critique a contraint l'éditeur à publier à part le texte et la traduction : on le regrette pour la commodité du lecteur. C'est dans ce second volume qu'il trouvera l'introduction « littéraire », qui, à propos de Juvénal, esquisse, entre autres, toute une histoire de la satire à Rome. Personne ne met en doute la compétence de M. U. Knoche sur ce sujet, et il a bien mis en lumière l'originalité de Juvénal, ses qualités et ses défauts. On lira aussi avec profit les pages qu'il consacre à la « survie » de Juvénal, et à l'histoire du texte, notamment à la constitution au IVe siècle d'une « édition savante », qui est à la base de notre tradition manuscrite. La traduction, en hexamètres, est accompagnée de courtes notes qui n'ont

1. P. IX, n. 1, l. 19, lire *Piganiol*, P. XVII, l. 10 du bas, lire *erudibam* ; p. 119, l. 6 du bas, lire *Varron* ; p. 133, l. 7 du bas, lire *libertos*.

d'autre prétention que de faciliter l'intelligence du texte. Cette édition, fruit d'un travail de longues années, mérite l'estime.

A. Ernout.

M. Valeri Martialis, *Liber de spectaculis Epigrammaton libri XIV*, iterum rec. Caesar Giarratano ; XXVI-568 p. in-8° ; Turin, Paravia, 1950.

M. Giarratano est un vétéran des études sur Martial ; déjà en 1908, il publiait à Naples un travail sur la métrique du poète, et cette édition est la troisième qu'il donne, la première étant de 1919. Celle-ci, me semble-t-il, ne fait que reproduire la précédente (de 1944) ; du moins M. Giarratano ne donne aucune explication sur le sens du *retractavi* qui précède sa signature, ni sur la nature de « l'aide précieuse » que lui a apportée M. Aloysio Castiglioni ; et je n'ai trouvé aucune trace, dans la bibliographie, des travaux parus sur Martial depuis 1944. Du reste cette bibliographie ne donne qu'un choix de titres. Depuis les éditions de Gilbert, de Lindsay, de Heraeus et de M. Giarratano lui-même, le texte de Martial est établi sur des bases solides, et la distinction des trois familles est bien faite. L'apparat critique est bref, et ne donne que les variantes et les corrections essentielles ; je n'y ai pas relevé de conjectures personnelles.

A. Ernout.

H. P. V. Nunn, *An introduction to the Study of Ecclesiastical Latin*, 3e éd. ; XV-196 p. in-8° ; Eton, Alden a. Blackwell, 1951. Pr. 7 sh. 6.

L'auteur s'est assigné pour tâche de faciliter aux étudiants la lecture des textes sacrés, grecs ou latins. Auteur, entre autres, d'une *Short Syntax of New Testament Greek*, il lui a donné son pendant dans cette *Introduction* qui est en réalité une Syntaxe latine appliquée à la langue de l'Eglise, depuis les origines jusqu'au début du Moyen-Age. S'adressant à des débutants, auxquels le latin ne semble pas devoir être familier, l'exposé est fort simple, et dépourvu de tout appareil scientifique : bien des faits y sont signalés qui n'ont rien de spécifiquement 'ecclesiastical' : seuls les exemples appartiennent à cette catégorie. Par contre certains traits caractéristiques sont simplement indiqués sans que leur originalité soit mise en valeur (e.g. l'emploi de *idipsum*, p. 31). La partie grammaticale est suivie d'un choix de textes en prose allant des *Visiones Perpetuae* jusqu'à Thomas a Kempis [1], et d'hymnes commençant à *l'Hymnus ad Gallicantum* pour s'arrêter au *De contemptu mundi* de Bernard de Morlaix : de brèves notes explicatives y sont jointes. Le succès du livre, dont c'est la 3e édition, atteste qu'il répond à un besoin [1].

A. Ernout.

I. Caelius Aurelianus, *on Acute Diseases and on Chronic Diseases*, ed. a. transl. by I. E. Drabkin ; XXVI-VII-1019 p., in-8° ; The University of Chicago Press.

1. Presque tous les exemples sont tirés du Nouveau Testament ; et dans les textes choisis, on ne trouve pas Tertullien. Ces préférences et cette exclusion s'expliquent aisément par la destination même du livre.

II. Caelius AURELIANUS, *Gynaecia* ed. by Miriam F. DRABKIN a. Israel E. DRABKIN (Suppl. to the Bull. of the Hist. of Medizin, n° 13) ; 16-138 p. in-8° ; Baltimore, The John Hopkins Press, 1951.

L'édition de Caelius Aurelianus que publient M^e et M. Drabkin est destinée « for historians of science, medicine and philosophy - for students of classical languages and civilization ». L'ordre même suivi dans cette dédicace indique que les éditeurs songent aux « scientifiques » avant les philologues. Cette attitude se comprend : par Caelius nous connaissons un des plus illustres représentants de la médecine grecque, et particulièrement de l'école méthodiste, Soranos d'Ephèse, dont les œuvres originales sont pour la plupart perdues, à l'exception toutefois d'un fragment des *Gynaecia*, dont M. et M. Drabkin publient une traduction latine, en grande partie inédite, retrouvée dans un manuscrit composite du XIII^e siècle. Or, je me garderai bien de juger le fond des traités de Soranos ; mais, si profane que je sois, j'ai été frappé par l'étendue et l'exactitude des connaissances dont il fait preuve, notamment dans les *Gynaecia*, par la pertinence de ses conseils et de ses prescriptions. Notre médecine n'y a pas tellement ajouté.

Les manuscrits de Caelius ayant disparu, le texte ne nous est connu que par les éditions données au XVI^e siècle par J. Sichart pour les *Tardae Passiones* (Bâle 1529) et Winter von Andernach pour les *Acutae Passiones* (Paris, 1533). Toutefois la découverte en 1921 de trois feuilles du ms. du IX^e siècle utilisé par Sichart a permis de juger de la fidélité de son édition : le jugement, dans l'ensemble, lui a été favorable. Néanmoins, il reste dans le texte bien des obscurités, que se sont efforcés de dissiper nombre d'érudits, notamment, parmi les derniers venus, Gerhard Bendz, Pierre Schmid et M. Drabkin lui-même. En attendant l'édition qui doit figurer dans le Corpus Medicorum Latinorum — si elle doit jamais paraître — l'édition présente rendra de bons services. L'auteur a en effet non seulement utilisé tous les travaux de ses devanciers, mais aussi apporté une importante contribution personnelle à l'établissement du texte ; et surtout il nous donne la première traduction complète du texte, traduction qui s'efforce de rendre le sens exact des termes techniques, noms de maladies ou de remèdes employés par l'auteur : quiconque sait combien ces identifications sont difficiles, saura gré à M. Drabkin d'avoir entrepris cette tâche et de l'avoir menée à bien. Mais ce n'est pas seulement des termes isolés dont le sens est obscur ou incertain ; des développements entiers sont parfois aussi malaisés à comprendre, faute par nous de pouvoir « repenser » la médecine dans le même esprit que les Grecs.

Les *Gynaecia* de Soranos ont été traduits non seulement par Caelius, mais aussi par un certain Muscio ou Mustio, dont l'œuvre en partie connue a été publiée autrefois par Rose. L'intérêt des fragments nouvellement édités est que nous pouvons les comparer avec le texte grec ; ainsi nous sommes en mesure de juger de la fidélité de la traduction, comparer la méthode de Caelius avec celle de Muscio, avec celle des traducteurs d'Oribase, noter les différences de vocabulaire, etc. Muscio apporte à Caelius un complément non négligeable, et sa traduction a des traits personnels. Du reste, ces traducteurs ne se piquent pas d'une fidélité parfaite, et d'autre part l'œuvre de Muscio apparaît plutôt comme une compilation faite de morceaux empruntés à différents auteurs que comme une traduction pure et simple.

Les éditeurs ont publié ce texte, ou plutôt ces textes avec soin, en distinguant par l'emploi de caractères différents le texte de Caelius de celui de Mustio [1]. Ils ont donné, dans le bas des pages les références au texte

1. *Material quoted or paraphrased from Mustio (and, in addition, the* Appendix pessariorum) *is set in smaller type*; *the quoted parts in roman, the paraphrased in italic* (P. XIII).

de Soranos — on regrette qu'ils n'aient pas donné le texte grec lui-même. Ils sont restés le plus près possible du manuscrit, réduisant les conjectures au minimum : toutefois, dans certains passages obscurs ou corrompus — il n'en manque pas — une brève note dans l'apparat, indication d'un mot grec, référence à l'Oribase latin, suggestion d'un sens possible, aident à l'intelligence du texte. Un *index uerborum* donne les particularités de vocabulaire les plus notables : parmi les termes techniques, les auteurs ont relevé : *filificium* traduction de παιδοποίησις et *condeficere*, de συνατονεῖν, *Connaturare* = συμφυσιόω était connu par les fragments déjà publiés de la traduction des *Gynaecia*. La langue de ces traducteurs est du reste relativement correcte.

A. Ernout.

The theodosian Code and Novels and the Sirmondian Constitutions. A translation with commentary, glossary and bibliography, by Clyde Pharr, in collaboration with Theresa Sherrer Davidson and Mary Brown Pharr. Princeton, Univ. Press, 1952, in-4°, XXVI-643 p., 1 carte hors-texte.

Cette traduction, la première qui ait été tentée de textes particulièrement difficiles, inaugure une collection qui doit mettre à la disposition de ceux qu'intéresse la société romaine, mais que sa langue rebuterait, l'ensemble des textes juridiques romains *(Corpus of roman Law)*. Semblable entreprise requiert des concours matériels, dont la présentation de ce volume laisse deviner la générosité, et l'organisation d'un travail collectif. Ce premier volume est l'œuvre de trois éditeurs et de vingt et un consulteurs. L'éditeur général, M. Clyde Pharr, revendiquant dans sa préface la responsabilité suprême de l'entreprise, c'est à lui que revient principalement notre gratitude.

Le C. Th. (complété par les novelles post-théodosiennes et les constitutions de Sirmond) est en effet, comme le disent les éditeurs, l'une des pièces maîtresses pour l'histoire politique, sociale, économique — et nous ajouterons juridique — du Bas-Empire. Il faut être reconnaissant à ceux qui ont voulu le rendre accessible à un plus vaste public de chercheurs. Dira-t-on que l'étude du Bas-Empire « sur sources » ne se fait pas dans une traduction ? C'était certes l'avis de Jacques Godefroy, qui non seulement n'avait pas traduit le texte, mais l'avait commenté en latin. Autres temps, autre continent ? Peut-être. Mais la difficulté des constitutions du C. Th. fait souvent de leur traduction une interprétation. Tout en restant fidèlement attachés au texte, nos auteurs n'ont pu se soustraire totalement à cette nécessité ; parfois même, devant un texte particulièrement obscur, ont-ils dû, en note, en indiquer les divers sens possibles. Par là déjà leur travail est utile. Il l'est aussi par l'utilisation des *Regesten* de Seeck, trop souvent ignorés des juristes, et qui cependant sont indispensables pour l'étude chronologique des constitutions. Sans opter pour la date de l'édition Mommsen-Meyer ou celle proposée par Seeck, la traduction nouvelle donne la double indication.

Le texte utilisé pour la traduction reste essentiellement celui de l'édition Mommsen-Meyer (1950), complété par la nouvelle édition des huit premiers livres donnée par Krüger en 1923-1926. Mais rien ne laisse soupçonner, ni dans la traduction, ni dans la préface et l'introduction qui l'accompagnent, les incertitudes de la transmission du C. Th. A lire cette traduction, on croirait son texte parfaitement établi. On sait qu'il n'en est rien. Le C. Th. ne nous parvenu que dans des manuscrits incomplets ou dans la version allégée de la loi des Wisigoths. Non seulement l'établissement du texte de chaque constitution prête à discussion, mais la composition même du

C. Th., la version dans laquelle les constitutions y figurent [1] ne sont pas à l'abri de toute controverse. Les commentaires de Godefroy et de Mommsen avaient consacré à ce problème de longs développements. On peut regretter que les actuels traducteurs n'y aient fait aucune allusion, d'autant que depuis quelques vingt ans des travaux importants ont repris cette question [2]. On eût volontiers sacrifié les quatre colonnes qui résument l'histoire de Rome de 753 av. J.-C. à la chute de l'empire d'Occident ou même quelques passages de l'introduction [3] pour une orientation sur ces problèmes fondamentaux dans toute étude du C. Th.

La publication est accompagnée d'un glossaire et d'un copieux index. Mais tous deux renvoient, non pas aux termes techniques latins, mais à leur traduction anglaise. C'est ainsi qu'il faut sous le mot anglais « fraud » retrouver les références au *dolus* aussi bien qu'à la *fraus*, qu'« appeal » désigne aussi bien l'appel que la *provocatio* (C. Th. 11, 30, 16, par ex.), alors qu'*officium*, selon qu'il désigne une charge, un devoir ou les auxiliaires des magistrats est rendu par « office » (I, 5 rubriques), « dutie » (1, 6, 6 ; 3, 20, 1, etc.) ou « office staff » (11, 29, 5). Ce sont là les conséquences de l'exclusion totale du latin dans une publication de textes d'origine romaine. Et il faut bien avouer que l'anglais, dont la langue et le droit ne sont pas de pure tradition latine, présentait ici des difficultés spéciales. Celles-ci ne font qu'augmenter le mérite de nos collègues américains.

« L'étude historique et juridique du C. Th. est encore dans l'enfance » écrivait, naguère l'éminent romaniste Fr. Schulz. Remercions tous ceux qui préparent son adolescence et souhaitons le prompt achèvement du *Corpus of roman Law*.

J. GAUDEMET.

1. C'est ainsi que la version d'une constitution qui figure à la fois au C. Th. et au Code de Justinien est parfois dans ce dernier plus proche de l'original, par ex. C. Th. 9, 9, 1, pr. « *servo* <*suo*> (C. J.) », que confirme l'*Interpretatio* de ce texte. La traduction donne d'ailleurs « *her* slave », sans indiquer que cette précision est dans la version du C. J.

2. On s'étonne de ne voir cités ni ceux de Wieacker, sur l'*Interpretatio* (à qui nous empruntons l'observation de la note précédente), ni ceux d'Archi, Ferrari delle Spade, Gradenwitz, Scherillo, Solazzi sur la transmission du C. Th. ou l'interpolation des constitutions qu'il renferme.

3. Où l'on est surpris de trouver l'analyse de l'ambitieuse constitution de 429, envisageant la compilation de toutes les constitutions impériales, alors qu'il n'est pas fait état de celle de 435 qui modère ces prétentions et fixe les vraies limites du C. Th. Il est également regrettable que la tableau de la société romaine au Bas-Empire ne contienne pas même une allusion aux transformations du droit privé, dont le C. Th. est le principal témoin, ni à ses *Interpretationes*, dont la traduction figure cependant à la suite des constitutions du Code.

DERNIERS OUVRAGES REÇUS

ALTHEIM (F.). — *Niedergang der alten Welt.*, 2 vol., III-350 et I-537 p. ; Francfort a/M., 1952, V. Klostermann. DM : rel.: 76, cart. : 65.

Anthologia lyrica graeca, ed. E. DIEHL, fasc. 3 : *Iamborum Scriptores*, ed. tertia. V-162 p., cart. ; Leipzig, 1952, Teubner. DM : 5,60.

ARISTOTLE, *The works of...*, transl. under the edit. of Sir David Ross : vol. XII : *select fragments*. XII-162 p., rel. Oxford, 1952, Clarendon Press. Sh. : 15/.

BANTA (F. G.). — *Abweichende spät- und vulgär lateinische Perfektbildungen* (Inauguraldissert. d. Philosoph. Fak. d. Univ. Bern.). XIII-124 p. ; Fribourg, 1952, Imprimerie St-Paul.

Bibliographie linguistique de l'année 1949 *et complément des années précédentes*, p.p. le Comité int. permanent des Linguistes. XXIV-283 p. ; Utrecht-Anvers, 1951, Spectrum. France : Libr. C. Klincksieck. Fr. : 1.800.

BILINSKI (B.). — *Problem pracy w starozytnym rzymie. I. Czasy krolewskie i wczesna republika* (VIII-IV/III w. przed n. e.) (Extr. d'*Archaeologia*, III, 1949). P. 45-111 et résumés en franç. et russe, *Le problème du travail dans la Rome antique*, p. 415-425, in-4° ; Wroclaw, 1952.

BOLLING (G. M.). — *The athetized lines of the Iliad*, 200 p., rel. ; Baltimore, 1944, Linguistic Soc. of America - Waverly Press.

BOUSQUET (J.). — *Fouilles de Delphes* : T. II : *Topographie et Architecture, le Trésor de Cyrène*. 112 p., 17 fig. in-4° ; Paris, 1952, de Boccard.

BOUSQUET (J.) et FOMINE (Y.). — Id., *Relevés et restaurations* ; 51 pl. sous emboîtage in-fol. *Id.*

BÜCHNER (K.) u. HOFMANN (J. B.). — *Lateinische Literatur und Sprache, in der Forschung seit* 1937 (Wissenschaft. Forschungsberichte... Bd. 6). 299 p. ; Bern, 1951, A. Francke. FS. 23.80.

CAELIUS AURELIANUS. — *On Acute Diseases and on Chronic Diseases*, ed. and transl. by I. E. DRABKIN. XXXIII-1019 p. ; Chicago, 1950, Univ. of Chicago Press. $: 15.

CAESAR (C. Julius). — I, *Commentarii, Belli Gallici*, ed. A. KLOTZ, ed. quarta ; XLVIII-260 p., rel. ; Leipzig, 1952, Teubner. DM : 8.50.

Carmina certaminis poetici Hoeufftiani : *Nox pompeiana* ; *Post forum Appi*. 46 p. ; Amsterdam, 1952, Acad. discipl. Nederl.

CASTORINA (E.). — *L'Atticismo nell' evoluzione del pensiero di Cicerone*. 302 p. ; Catania, 1952, Nic. Giannotta. Li. : 1000.

(CATON). — *Disticha Catonis*, rec. et app. crit. instr. M. BOAS, op. post M. B. mortem ed. cur. H. J. BOTSCHUYVER., LXXXIV-303 p., rel. ; Amsterdam, 1952, North Holland Publishing C°. Fl. : 40.

CESARE (R. de). — *Glosse latine e antico-francesi all'« Alexandreis » di Gautier de Châtillon* (Pubbl. d. Univ. D. S. Cuore, 39). 160 p. ; Milan, 1951, Vita e Pensiero. Li. : 1500.

Cloché (P.). — *Thèbes de Béotie, des origines à la conquête romaine* (Bibl. Fac. Lettres Namur, 13). 289 p., 1 carte. Louvain-Paris, s. d., Nauwelaerts et Desclee de Brouwer. FB : 150.

Del Grande (C.). — ΤΡΑΓΩΔΙΑ, *essenza e genesi della Tragedia*. xii-342 p. ; Naples, 1952, Ricciardi. Li. : 1.400.

Della Valle (E.). — *L'Antigone di Sofocle*, intr. saggio e versione poetica. 137 p. ; Bari, 1952, Laterza. Li. : 1.000.

Diano (C.). — *Forma ed Evento, principii per una interpretazione del Mondo greco* (Problemi di critica antichi e moderni, 1). 83 p., 12 pl. ; Venise, 1952, Neri Pozza ed. Li. : 500.

Diel (P.). — *Le symbolisme dans la mythologie grecque, étude psychanalytique*, préf. de G. Bachelard. 310 p. ; Paris, 1952, Payot. Fr. : 900.

Diller (A.). — *The tradition of the Minor Greek Geographers* (Philolog. Monographs, XIV). 200 p., 3 pl., 1 carte, rel. 1952 ; American Philological Association (Lancaster Press & Blackwell).

Endell (F.). — *Antike Spiegel*, in Holzschnitt übersetzt von... 4 p., 40 pl., rel. ; Munich, 1952, E. Heimeran Verlag. DM : 9.80.

Finley (M. I.). — *Studies in land & credit in ancient Athens, 500-200 B. C., The horos-inscriptions*. xiv-332 p. ; New Brunswick N. J., 1952, Rutgers Univ. Press. $: 3.50.

Gelb (I. J.). — *A study of writing, the foundations of grammatology*. xv-295 p., 96 fig. ; Chicago, 1952, The Univ. of Chicago Press. $: 5.

Gitti (A.). — *Alessandro magno all'oasi di Siwah, il problema delle fonti*. ix-208 p. ; Bari, 1951, Adriatice ed. Li : 1.400.

—«— *Quando nacque in Alessandro Magno l'idea della filiazione divina* (Estr. da Atti e Relazioni dell' Acad. Pugliese delle Scienze. III-IV, 1950-51). 39 p. ; Bari, Ed. A. Cressati.

—«— *Ricerche sulla vita di Filisto. Adria ed il luogo dell'esilio* (Atti d. Acad. dei Lincei, VIII, 4, 4). P. 225-272 ; Rome, 1952, Acad. Nazionale dei Lincei.

Grossmann (G.). — *Politische Schlagwörter aus der Zeit des Peloponnesischen Krieges*. 198 p. ; Zurich, 1950, Leemann A. G.

Hohl (E.). — *Die Siegesfeiern des Tiberius und das Datum der Schlacht im Teutoburger Wald* (Sitzungsberichte d. dtsch. Ak. d. Wiss. zu Berlin, 1952, 1). 24 p. ; Berlin, 1952, Akademie-Verlag. $: 0.50.

Internationale Zeitschriftenschau für Bibelwissenschaft und Grenzgebiete, 1951-52. Hft. 1. xv-196 p. ; Stuttgart, Verlag Katholisches Bibelwerk. DM : 14.60.

Irigoin (J.). — *Histoire du texte de Pindare* (Etudes et Commentaires, XIII). xiii-463 p., 1 tableau ; Paris, 1952, C. Klincksieck. Fr. : 1.800.

Jones (A. H. M.). — *The Athens of Demosthenes*. 29 p. ; Cambridge, 1952, Cambridge University Press. Sh. : 2 / 6.

Jonge (Th.-J. de). — *P. Ovidii N. Tristium Liber IV commentario exegetico instructus* (Thèse). 226 p. ; Groningen, 1951, de Waal.

Ktistopoulos (C. D.). — *Recherches sur les mots minoens*. 25 p., in-4° ; Athènes, 1952.

Kunkel (W.). — *Herkunft und soziale Stellung der römischen Juristen* (Forsch. z. röm. Recht, Abh. 4.). xi-405 p. ; Weimar, 1952, H. Böhlaus Nachfolger. DM : geb. 29 ; br. 26,50.

Lewis (N.) & Reinhold (M.). — *Roman civilization : selected readings ed. w. an introd. & notes*. Vol. I : *The Republic*. xi-544 p., rel. ; New York, 1951, Columbia Univ. Press & Oxford Univ. Press. Sh. : 32 / 6.

LINFORTH (I. M.). — *The pyre on Mount Oeta in Sophocles « Trachiniae »* (Univ. of Calif. Publ. in cl. Philolol., 14, 7). P. 255-268 ; Berkeley, 1952. $: 0.25.

MANNI (E.). — *Demetrio Poliorcete*. 127 p. ; Rome, 1952, Signorelli. Li : 1.000.

MARMORALE (E. V.). — *L'ultimo Catullo* (coll. d. Saggi, XII). 203 p. ; Naples, 1952, Edizioni Scientifiche Italiane. Li : 1.200.

MARTIN (R.). — *Recherches sur l'agora grecque, études d'histoire et d'architecture urbaines* (Bibl. Ec. Franç. Athènes et Rome, 174). 570 p., 83 fig., 12 pl., 5 tableaux ; Paris, 1951, de Boccard. Fr. : 3.000.

MAZZARINO (S.). — *Aspetti soziali del quarto secolo, ricerche di storia Tardo-Romana*. 440 p. ; Rome, 1951, Bretschneider. Li : 4.000.

MILHAM (M. E.). — *A glossarial Index to « De re coquinaria » of Apicius*. 5 cartes en microfilm ; Madison, 1952, University of Wisconsin Press. $: 1.50.

MOULINIER (L.). — *Le pur et l'impur dans la pensée des Grecs d'Homère à Aristote* (Etudes et Commentaires, XII). 449 p. ; Paris, 1952, C. Klincksieck. Fr. : 1.800.

OSTROGORSKY (G.). — *Geschichte des byzantinischen Staates* (Byz. Handb. I, 2), 2°, durchgearbeit. Auflag. XXIII-496 p., 8 cartes dont 6 H. T. en couleurs, rel. ; Munich, 1952, C. H. Beck'sche Verlag. DM : Br. 36 ; rel. 42.

Paideia : VII, n° 1, 2-3, 4 ; Arona, 1952. France : Libr. C. Klincksieck. Le n° : Fr. 200.

(Papyri) : *The Oxyrhynchus Papyri*, part XX, n° 2245-2287, ed. w. translat. & notes by E. LOBEL, E. P. WEGENER, C. H. ROBERTS. XVI-192 p., 16 pl., in-4° ; Londres, 1952, Egypt Exploration Society.

PERRET (J.). — *Virgile, l'homme et l'œuvre* (Connaissance des Lettres). 190 p. ; Paris, 1952, Boivin. Fr. : 330.

PISTORIUS (P. V.). — *Plotinus and Neoplatonism, an introductory study*. VII-175 p. ; Cambridge, 1952, Bowes & Bowes. Sh. : 21 /.

PLATO'S *Gorgias*, transl. w. a. Introd. by W. C. HELMBOLD. X-107 p. ; New York, 1952, Liberal Arts Press. $: br. 0,65 ; rel. 1.75.

PLINE L'ANCIEN. — *Histoire naturelle*, Lib. VIII, texte ét. et tr. p. A. ERNOUT. 22 p. + p. 23-104 doubles + p. 105-182 ; Paris, 1952, Les Belles Lettres. Fr. : 700.

PLUTARQUE. — *Dialogue sur l'amour (Eroticos)*, éd. p. R. FLACELIÈRE. 142 p. ; Paris, 1952, Les Belles Lettres.

PLUTARCHUS. — *Moralia*, vol. VI, fasc. 2, rec. et emend. M. POHLENZ. XII-224 p., rel. ; Leipzig, 1952, Teubner. DM : 9.

PRATOR (C. H.). — *Language teaching in the Philippines*. 96 p. ; Manille, 1950, U. S. Educational Foundation in the Philippines.

PRIVITERA (P. M.). — *Scoli di origine stoica del Codice « Venetus A » dell' Iliade* (estr. d. Siculorum Gymnasium, V, 1). 8 p. ; Catania, 1952, Bibl. d. Facolta di Lettere.

Prolegomena, documenta e studi storici e filologici. I-156 p. ; Rome, 1952, Gismondi.

PROPERTIUS. — *Resartus Elegiarum libri a diuturna interpolatione redempti lectionem firmavit, italice reddidit* I. BONAZZI. XX-369 p. ; Rome, 1951, Bretschneider.

PTOLEMAEUS (Claudius). — *Opera quae exstant omnia*, vol. III, fasc. 2 : *de iudicandi facultate et animi principatu*, ed. F. LAMMERT ; PS.-PTOL.

fructus sive centiloquium, ed. Ae. Boer ; indices totius vol. XXXIV-120 p., cart. ; Leipzig, 1952, Teubner. DM : 6.

(Rac) : *Reallexikon für Antike und Christentum...* herausgegeb. von Th. Klauser. — Lief. 10 : *Beschneidung* (forts.) — *Bild*. P. 162-319, 4 fig. et Lief. 11 : *Bild* (forts.) — *Böser Blick*. P. 322-479 ; Stuttgart, 1952, Hiersemann. Chq. : DM : 12.50.

Robinson (D. M.). — *Terracottas, lamps and coins found in* 1934 *and* 1938 (*Excavations at Olynthus*, XIV). xx-533 p., 175 pl., in-4°, rel. ; Baltimore, 1952, The Johns Hopkins Press. $: 25.

Romance Philology : vol. V, n° 2-3 (xi-51 — ii-52). VI + p. 77-266.

Ronnet (G.). — *Etude sur le style de Démosthène dans les discours politiques*. 204 p. ; Paris, 1951, de Boccard.

Seneque — *De la clémence*, t. revu, introd., comment., Index omnium uerborum p. Faider (P.), Favez (Ch.) et Van de Woestijne (P.) : 2e p. : *Comment. et Index* (Publ. Fac. Lettres Gand.). 227 p. ; Bruges, 1950, De Tempel.

Smeets (A.). — *Act en potentie in de Metaphysica van Aristoteles, historisch-philologisch onderzoek van boek IX en boek V der Metaphysica* (Rec. Trav. Hist. Philolol. Univ. Louvain, 49). x-236 p. (dont résumé 6 p. en franç.). Louvain, 1952, Univ.-Bibl. Fr. B. : 250.

Snell (B.). — *Der Aufbau der Sprache*. 221 p. ; Hambourg, 1952, Claassen Verlag.

Staat (A.). — *De Cultuurbeschouwing van Claudius Marius Victor, commentaar op Alethia II*, 1-202 (Thèse de la Vrije Univ. te Amsterdam). 143 p., 1 pl. ; Amsterdam, 1952, Drukkerij Holland N. V.

Symbolae Osloenses, ed. S. Eitrem & E. Skaard, fasc. XXIX. 131 p. ; Oslo, 1952, A. W. BRØGGERS Boktrykkeri.

Thucydidis. — *Historiarum, Liber Primus*, Tomus III (118-146), testo crit. e comm., con trad. e indici, a cura di A. Maddalena (Bibl. di St. Sup., XX). 181 p. ; Florence, 1952, Nuova Italia ed.

Torres da Silva (L.). — *Método moderno para a traduçao do latim*. 76 p., pet. in-8° ; Amparo, Brésil, 1952.

Transactions & Proceedings of the American Philological Association, ed. by Ph. H. de Lacy, vol. LXXXII (1951). vi-261-lvi p. ; Lancaster, 1951, Lancaster Press.

Trümpy (H.). — *Kriegerische Fachausdrücke im griechischen Epos, Untersuchungen zum Wortschatze Homers*. xi-290 p. ; Bâle, 1950, Helbing & Lichtenhahn.

Tucidides. — *Historia de la Guerra del Peloponeso*, trad. nueva de F. R. Adrados. 2 vol., 333 p., 1 carte + 359 p. ; Madrid, 1952, Ed. Hernando. Pstas : 60.

Turyn (A.). — *Studies in the manuscript tradition of the Tragedies of Sophocles* (Ill. St. in Language & Lit., 36, 1-2). xi-217 p., 18 pl., rel. ; Urbana, 1952, Univ. of Illinois Press. $: br. 5 ; rel. 6.

Van Straaten (M.). — *Panaetii Rhodii fragmenta*, coll. iter. ed. xviii-59 p. ; Leyde, 1952, Brill. Fl. : 7.50.

Van Windekens. — *Le pélasgique, essai sur une langue i.-e. préhellénique* ; Louvain, 1952, Biblioth. du Muséon.

Vetus Latina : *Die Reste des altlateinischen Bibel*, nach P. Sabatier neu ges. u. herausgegeb. v. d. Erzabtei Beuron : Bd. 2 : *Genesis* : Lief. 2 :

Gn. 9, 14 — 27, 23. P. 129-288, in-4° ; Freiburg/Breisg., 1952, Verlag Herder. DM : 35.

VOLLGRAFF (W.). — *L'oraison funèbre de Gorgias.* II-175 p. ; Leiden, 1952, Brill. Fl. : 23.

WALDE (A.). — *Lateinisches Etymologisches Wörterbuch,* 3te, neubearb. Aufl. v. J. B. HOFMANN, 19. Lief. (II, Bogen 38-42) : *stipa* — *tero.* P. 593-672. ; Heidelberg, 1952, C. Winter. DM : 4.65.

WEHRLI (F.). — *Lykon und Ariston von Keos* (Sch. d. Aristoteles, Hft. VI). 67 p. ; Bâle, 1952, B. Schwabe. FS : 11.

WESTLAKE (H. D.). — *Timoleon and his relations with tyrants.* IX-63 p., rel. ; Manchester, 1952, Manchester Univ. Press. Sh. : 7 / 6.

WISTRAND (E.). — *Konstantins Kirche am heiligen Grab in Jerusalem nach den ältesten literarischen Zeugnissen* (Acta Univ. Gotoburgensis, LVIII, 1952, 1). 55 p. ; Göteborg, 1952, Wettergren & Kerbers. Kr. : 8.

ZUCKER (F.). — *Studien zur Namenkunde vorhellenistischer und hellenistischer Zeit* (Sitzungsberichte d. dtsch. Ak. d. Wiss. zu Berlin, 1951, 1). 32 p. ; Berlin, 1952, Akademie Verlag. DM : 2.50.

DE QUELQUES VERS D'EURIPIDE

(*Médée*, 214-229)

Κορίνθιαι γυναῖκες, ἐξῆλθον δόμων
μή μοί τι μέμφησθ'· οἶδα γὰρ πολλοὺς βροτῶν
σεμνοὺς γεγῶτας, τοὺς μὲν ὀμμάτων ἄπο,
τοὺς δ'ἐν θυραίοις· οἱ δ'ἀφ' ἡσύχου ποδὸς
δύσκλειαν ἐκτήσαντο καὶ ῥαθυμίαν·
δίκη γὰρ οὐκ ἔνεστ' ἐν ὀφθαλμοῖς βροτῶν,
ὅστις πρὶν ἀνδρὸς σπλάγχνον ἐκμαθεῖν σαφῶς
στυγεῖ δεδορκὼς οὐδὲν ἠδικημένος.
Χρὴ δὲ ξένον μὲν κάρτα προσχωρεῖν πόλει·
οὐδ' ἀστὸν ᾔνεσ' ὅστις αὐθάδης γεγὼς
πικρὸς πολίταις ἐστὶν ἀμαθίας ὕπο.
'Εμοὶ δ'ἄελπτον πρᾶγμα προσπεσὸν τόδε
ψυχὴν διέφθαρκ'· οἴχομαι δὲ καὶ βίου
χάριν μεθεῖσα κατθανεῖν χρῄζω, φίλαι·
ἐν ᾧ γὰρ ἦν μοι πάντα, γιγνώσκειν καλῶς,
κάκιστος ἀνδρῶν ἐκβέβηχ' οὑμὸς πόσις.

Ces vers ont donné lieu à des explications si différentes de la part des éditeurs d'Euripide que je crois utile d'en reprendre l'interprétation, sans souci de polémique et sans autre parti pris que celui de les lire avec une entière candeur.

Une chose est claire : Euripide joue ici avec un certain nombre de concepts familiers à son public, qu'il convient de définir exactement : σεμνότης, ἡσυχία, ῥαθυμία, αὐθάδεια, ἀμαθία. Ce ne sont pas là des mots rares ; mais il faut les entendre dans le sens précis que leur donnaient les Athéniens à la fin du v^e siècle.

La σεμνότης, c'est la *hauteur*, qui isole un homme de la foule. Un ἀνὴρ σεμνός, c'est un « homme fier », au sens populaire et péjoratif qu'a le mot en français. Les gens de cette espèce peuvent prendre deux attitudes : les uns s'enferment dans une solitude orgueilleuse, loin des regards d'autrui (ὀμμάτων ἄπο) ; les autres étalent leur morgue au dehors (ἐν θυραίοις).

L'ἡσυχία, c'est la *réserve*, qui interdit à un homme — ou à un Etat — de se mêler de ce qui ne le regarde pas. Elle ne diffère pas de l'ἀπραγμοσύνη. Elle est donc le contraire de la πολυπραγμοσύνη, qui caractérise les brouillons et les indiscrets.

La ῥαθυμία, c'est le *sans-gêne*. On comprend sans peine comment un esprit malveillant peut confondre l'ἡσυχία avec la ῥαθυμία, la réserve avec la désinvolture.

L'αὐθάδεια, c'est la *brutalité égoïste*, qui ignore les convenances. Elle peut être aggravée par le *manque d'éducation*, la *muflerie* (ἀμαθία).

Le Chœur a réclamé la présence de Médée (180 suiv.). Celle-ci sort de chez elle pour prévenir toute critique. Si elle ne se montrait pas, on jugerait *fierté* ce qui chez elle n'est que *réserve*. Les hommes sont toujours malveillants et précipités dans leurs jugements.

« *Femmes de Corinthe, je sors de chez moi, pour que vous n'ayez pas de critiques à me faire. Il y a, je le sais, une foule de gens qui sont pleins de hauteur, aussi bien parmi ceux qui fuient tous les regards que parmi ceux qui se montrent en public. Mais il en est d'autres aussi à qui leur allure discrète a souvent valu un fâcheux renom de désinvolture. La justice n'habite pas les yeux des mortels : avant qu'ils aient connu exactement son cœur, ils vous prennent un homme en grippe, au premier regard, et sans avoir subi de lui le moindre tort* ».

La crainte de l'opinion cependant n'explique pas tout. Médée n'obéit pas seulement à la peur d'être mal jugée. Elle obéit aussi à une *obligation* (χρή), la nécessité où se trouve une étrangère d'accéder pleinement aux vœux de la cité qui lui donne asile — ce qui ne veut pas dire qu'un citoyen ait plus de droits qu'un étranger à traiter sans égards les gens de son pays.

« *Un étranger doit, d'autre part, se rallier franchement à la ville où il vit. Je n'admets pas davantage, d'ailleurs, le citoyen qui, brutal par nature, blesse les siens par sa grossièreté* ».

Mais le cas de Médée est plus particulier encore ; car en somme ce qui la décide à se montrer et à parler au Chœur, c'est le *désespoir*.

« *Mais, sur moi, c'est un mal sans espoir qui s'abat aujourd'hui. Il m'arrache la vie ; je succombe, je renonce à la joie de vivre et ne souhaite plus que la mort, amies. Celui en qui j'avais tout, à voir les choses comme il faut les voir, est devenu le plus méchant des hommes, et tel est mon époux !* »

L'infinitif γιγνώσκειν n'est pas plus surprenant ici que ne le serait ἐμοὶ δοκεῖν. Mais se rattache-t-il à ce qui précède ou à ce qui suit ? Le mouvement semble indiquer qu'il souligne la proposition relative ἐν ᾧ γὰρ ἦν μοι πάντα plutôt que l'apodose κάκιστος ἀνδρῶν ἐκβέβηχ' οὑμὸς πόσις. Et cela s'accorde bien avec le sentiment qui domine tout le morceau. Médée veut avant tout convaincre le Chœur que pour elle, étrangère, Jason était tout — et son crime n'en est que plus grand.

L'influence de la sophistique est ici manifeste. Elle apparaît dans le jeu des notions abstraites, dans l'emploi des maximes générales, dans des balancements artificiels, comme celui des vers 222-223 χρὴ δὲ ξένον μὲν... οὐδ' ἀστὸν ἤνεσ'... qui crée une fausse symétrie et introduit une idée hors de propos. Mais le poète dramatique se retrouve dans l'adresse avec laquelle Médée passe des généralités à des pensées de plus en plus personnelles : « Je viens

à vous parce que la réserve risque toujours d'être critiquée — et aussi parce qu'une étrangère se doit de satisfaire la ville qui l'accueille — et surtout parce que je suis au désespoir et ne veux plus que mourir ». Et le style répond exactement au mouvement de la pensée : la simplicité pathétique des derniers vers contraste de façon émouvante avec la froide subtilité des premiers.

Paul MAZON.

LE TERME *obryza* ET LA MÉTALLURGIE DE L'OR

Dans le vocabulaire technique commun au grec et au latin, le mot gr. ὄβρυζα, lat. *obrussa* n'est pas assez souvent attesté pour que les philologues y aient prêté grande attention. Il n'obtient dans les dictionnaires que d'assez maigres notices [1] et n'y est guère commenté. En revanche les spécialistes, rares il est vrai, de la métallurgie ancienne ont depuis longtemps reconnu l'importance du terme : il désigne la « coupellation », procédé qui servait à dégager l'or de son minerai ou à en éprouver la pureté.

C'est seulement à l'or que le terme s'applique [2]. En grec les formes sont assez tardives. On cite χρυσοῦ βρύζης (pour ὀβρύζης avec élision de ὀ- après -οῦ) dans l'Edit de Dioclétien sur les tarifs (VI^e s. ap. J.-C.) [3], les dérivés ὄβρυζος dans les expressions χρυσίον ὄβρυζον, χρυσοῦ νόμισμα ὄβρ(υζον) pap. IV^e-VI^e s. et ὀβρυζιακός, (pap. V^e-VI^e s.). Ces formes ont passé directement en latin à basse époque à partir du IV^e siècle et sont transcrites par *obrȳza* (d'où *obrȳzātus*) et *obrȳziacus* pour qualifier l'or éprouvé et déclaré pur ; cf. Cod. Théod. VI 13 *auri obryza* ; 12. 6. 12 *massa obryzae* etc. et d'autres exemples chez Du Cange. Mais *obryza* n'était qu'un rajeunissement savant du mot qui existait depuis des siècles en latin ; il apparaît dans la langue classique sous la forme *obrussa*. On le trouve déjà dans un emploi métaphorique chez Cicéron : *adhibenda tamquam obrussa ratio, quae mutari non potest* (Brut. 258). Outre une définition chez Pline, qui sera citée plus loin, nous le connaissons dans l'expression technique *aurum ad obrussam* qui accompagne d'autres désignations spécifiques chez Suétone (*Ner.* 44) : *exegit... nummum asperum, argentum pusulatum et aurum ad obrussam* « il exigea des espèces neuves, de l'argent pur [4], de l'or éprouvé » ; on peut considérer comme une variante *reticulus aureus ex obrussa* (Petr. 67). Dans une acception imagée, les moralistes l'emploient au sens d'« épreuve » : *animi obrussa* ; — *argumenta ad obrussam exigere* (Sen., *de clem.*, I, 1, 6 ; *nat. quaest.*, IV, 5, 1 ; *epist.*, 13, 1).

1. Il ne figure même pas dans le dictionnaire de Bailly !

2. La documentation est réunie dans les articles de E. Babelon, *obryzum* et de Ardaillon, *metalla* du *Dict. des Ant.* III, 1863 et IV, 141 ainsi que chez Vittinghoff, *RE*, XVII, 2, p. 1741. Pour le principal, il faut toujours recourir à H. Blümner, *Technologie*, IV, p. 130 sq., résumé par le même auteur dans l'art. Gold de *RE*, p. 1568-9. Cf. aussi M. Rosenberg, *Gesch. der Goldschmiedekunst*, I, 1910, p. 25 sq.

3. Edité d'abord par P. Paris, *BCH*, IX, 1885, p. 237, 11.35-36.

4. L'expression technique *argentum pusulatum*, qui n'est pas signalée dans les dictionnaires étymologiques, s'explique par Aristote, *Probl.* 936 B 25 : l'argent mêlé au plomb 'fait des bulles'(ἐκπαφλάζει) quand il est purifié au feu : ποιεῖ δὲ καὶ τὸ ἀργύριον ταὐτὸ (sc. ἐκπαφλάζει), καὶ τοῦτο καθαιρόμενον.

Bien que gr. ὄβρυζα apparaisse sensiblement plus tard, on ne saurait douter qu'il soit l'original de lat. *obrussa.* La forme l'indique clairement : le -ζ- y est rendu par *-ss-* comme dans les emprunts préclassiques : cf. μᾶζα > *massa* ; κωμάζω > *comissor* et les présents en -ίζω > *-isso.* C'est dire que ὄβρυζα a été d'usage courant bien plus tôt qu'il n'est attesté, et que si la tradition latine nous renseigne un peu mieux sur le sens du mot, c'est par rapport à la forme grecque seule que la question d'origine se pose.

Cette origine est déclarée inconnue [1]. Il n'y a en effet aucune forme comparable dans les autres langues indo-européennes. Et comme ὄβρυζα dénote une opération métallurgique qui n'a pu être pratiquée que dans certaines régions, c'est *a priori* un mot d'emprunt, dont la provenance reste à déterminer.

Il faut commencer par préciser le sens du mot. La traduction donnée partout de ὄβρυζα et *obrussa* par « épreuve de l'or » suffit certes à une interprétation globale, mais manque de rigueur. On peut seulement alléguer qu'elle a Pline pour garant. Cherchant pourquoi l'or est si estimé, Pline en donne, entre autres, cette raison que le feu, loin de le détruire, augmente sa valeur et fait même la preuve de sa pureté : *quin immo quo saepius arsit, proficit ad bonitatem. Aurique experimentum ignis est, ut simili colore rubeat ignescatque et ipsum* ; *obrussam vocant* (XXXIII, 59). On désignait donc par *obrussa* l'opération consistant à porter l'or à l'incandescence pour le purifier. D'où l'on tire l'équation *obrussa* = « experimentum auri ». C'est en substance ce que disent aussi les scholiastes grecs qui définissent ὄβρυζος comme adjectif : χρυσίου ἀπέφθου, πολλάκις ἑψηθέντος ὥστε γενέσθαι ὄβρυζον (Schol. Thuc., II, 13) ; ὄβρυζον, χρυσίον τὸ πολλάκις ἑψητόν, τὸ καθαρώτατον (Soud.). Mais ces notices attestent seulement que le sens précis du terme s'était effacé. Car on peut présumer qu'il a eu une signification plus étroite et plus concrète et que, comme dans tout procès technique complexe, la dénomination a été tirée ici d'un élément caractéristique de l'opération.

Pour la mieux définir, nous avons intérêt à savoir comment elle se déroulait. Agatharchides de Cnide, qui en 170 av. J.-C. avait visité les mines d'or égyptiennes, nous a laissé une description détaillée des procédés employés par les fondeurs d'or. Diodore s'en inspire étroitement en traitant du même sujet. Selon Agatharchides, on enfermait le minerai, mélangé à une certaine proportion de plomb, de sel, d'étain et de son d'orge, dans un vase d'argile qu'on bouchait hermétiquement, et on le soumettait dans un four à une cuisson qui durait cinq jours et cinq nuits sans interruption : οἱ δὲ [ἑψηταὶ] λάβοντες μέτρῳ τε καὶ σταθμῷ τὸ συνηγμένον εἰς ἄγγος κεραμεοῦν ἐνέβαλον καὶ μίξαντες κατὰ λόγον τοῦ πλήθους μολίβδου βῶλον καὶ χόνδρους ἁλῶν καὶ κασσιτέρου βραχὺ καὶ κρίθινον πίτυρον, κἄπειτα ἐπίθεμα καλῶς ἡρμοσμένον καὶ πάντοθεν χρίσαντες ἕψουσιν ἐν καμίνῳ πένθ' ἡμέρας καὶ τὰς ἴσας νύκτας, οὐδὲν διαλείποντες [2].

1. J. B. Hofmann, *Lat. Et. Wb.*, s. v. et Ernout-Meillet, s.v.

2. Agatharch. 28 ap. *Geogr. Gr. Min.* I, p. 128, où est reproduit aussi le texte très voisin de Diod. III 14.

La méthode de ces fondeurs a été analysée par un auteur moderne, T. A. Rickard, qui la transpose ainsi dans les termes de la technique d'aujourd'hui : « Une fois séparé de sa gangue, l'or était recueilli et pesé méticuleusement ; puis on le mettait dans des creusets d'argile dont le couvercle était soigneusement luté avant d'être placé dans le four. Pour affiner l'or, on y ajoutait du plomb qui sert de scarificateur, du sel comme fondant et du son d'orge, agent réductif. L'étain devait servir à durcir l'or. Le creuset et son contenu étaient exposés pendant cinq jours à un feu ardent, après quoi l'or seul restait, un peu réduit de volume. Il contenait de l'étain. Les autres éléments avaient été absorbés par l'argile du creuset [1] ».

Ce procédé était employé partout où on travaillait l'or, quels que fussent les ingrédients ajoutés au minerai, c'est dans des vaisseaux d'argile que l'or était soumis à l'action du feu. Ainsi en Espagne, au dire de Pline, on affinait l'or dans des creusets faits d'une terre blanche pareille à l'argile et nommée *tasconium*, qui seule supportait la cuisson : *catini fiunt ex tasconio. Hoc est terra alba similis argillae. Neque enim alia flatum ignemque et ardentem materiam tolerat* (XXXIII, 69). Eustathe confirme, à propos des χόανοι d'Homère (Il., 18, 470) qu'on se servait de vases de terre en Grèce pour fondre les métaux : ἰστέον δὲ ὅτι χόανοι τὰ φυσώμενα ἀγγεῖα ἐν οἷς αἱ ὕλαι τήκονται, ἃ παρ' ἡμῖν ἐστιν πήλινα [2]. Et c'est encore dans des creusets d'argile poreuse qu'aujourd'hui s'effectue la coupellation.

Ces données suggèrent une définition plus précise du sens premier de ὄβρυζα. Si l'on considère que l'instrument essentiel de la coupellation est la « coupelle » même, on est conduit à penser que ὄβρυζα désignait proprement ce « vase d'argile » (ἄγγος κεραμεοῦν Agatharch.) où s'accomplissait la fusion de l'or. Ce sens rend compte au mieux des emplois du mot en grec et en latin. Le χρυσὸς (ὀ)βρύζης de l'Edit de Dioclétien est littéralement « de l'or de coupelle » et cette expression a entraîné χρυσὸς ὄβρυζος, ὀβρυζιακός où l'adjectif a pris naturellement le sens de « pur, fin ». En latin *aurum ad obrussam* « or éprouvé » s'explique comme *aurum ad obrussam (exactum)*, selon l'expression même que Sénèque emploie, *argumentum ad obrussam exigere* ; et *aurum ad obrussam* se traduira à la lettre comme « or passé à la coupelle, soumis au creuset ». On observera en outre que la valeur métaphorique de *obrussa* est exactement celle que *creuset* et même *coupelle* ont prise en français. Tout comme Sénèque parle de *obrussa animi*, J.-J. Rousseau peut écrire : « Mon cœur s'est purifié à la coupelle de l'adversité [3] ». L'image se développe spontanément à partir d'une technique qui elle-même reçoit, dans les deux langues, le nom du vase où s'affine le métal. L'anglais offre, avec *test*, la même image : *test* « essai, épreuve » a désigné d'abord l'« épreuve » des métaux précieux ; ce n'est pas autre chose que l'a. fr. *test* « vase d'argile (pour l'essai des métaux) ». Etant donné que le principe de l'opération n'a

1. T. A. Rickard, *L'homme et les métaux*, tr. fr., p. 88.

2. L'expression χρυσὸς ἄπεφθος « or épuré » (de ἀφέψω) qui est déjà chez Hérodote, suppose la même technique du creuset.

3. Cité par Littré, s.v. *coupelle*.

pas changé, il semble au moins probable que si le terme *cupella* a remplacé *obrussa*, c'est qu'il en continuait la signification. Tout cela nous paraît donner consistance à l'idée que ὄβρυζα, dans la langue qui l'a fourni au grec, désignait un *vase* d'un type approprié à l'usage que les fondeurs d'or en faisaient. On sait au surplus que peu de termes voyagent aussi aisément d'une langue à l'autre que les noms de vases ou de contenants. On dispose ainsi d'une donnée plus précise pour déterminer la nature de l'emprunt.

Quant à la source de cet emprunt, rien n'est dit encore. Il faut d'abord éliminer certaines possibilités auxquelles on penserait. L'origine égyptienne affirmée par un glossateur grec tardif (τὴν παρ' Αἰγυπτίοις λεγομένην ὄβρυζαν, *Gloss. med. Lat.*) est sans fondement. Selon une obligeante communication de M. J.-J. Clère, il n'y a en ancien égyptien aucun mot ou groupe de mots qui puisse être avec vraisemblance rapproché de *obryza*. Le mot égyptien qui sous l'Ancien Empire désigne le creuset, *bd*, *bd*ꜣ ou *bǧ*, *bg*ꜣ, est loin de la forme grecque [1]. Nous n'avons pas non plus la moindre preuve que le mot provienne du lydien, malgré la célébrité du Pactole et des orfèvres lydiens.

Mais par delà les langues immédiatement voisines et à travers un long espace de temps, nous mettrons gr. ὄβρυζα en rapport avec le mot hittito-hurri *ḫubrušḫi*. Ce mot est bien connu dans les rituels hittites et hurri où il est écrit DUG *ḫu-u-ub-ru-uš-ḫi*, et aussi, en contexte hurri, *ḫu-u-ub-ru-uš-ḫi-ni*, *ḫu-u-ub-ru-u-ḫi*) [2]. Le déterminatif DUG garantit d'emblée qu'il s'agit d'un vase. Il désigne en effet un récipient d'argile qui servait aux libations dans les cultes hurri et hittite. La structure de la forme *ḫubrušḫi* indique son origine hurri : c'est un dérivé en *-šḫi* (cf. *aḫru-šḫi*, autre récipient cultuel) de *ḫabur-* ou *ḫubur-* « terre » ; attesté en hurri même. C. G. von Brandenstein en infère avec raison que *ḫubrušḫi* doit signifier littéralement « Irdenes (Gefäss) ». On le rend aujourd'hui par « terrine » [3]. Quant aux conditions phonétiques de l'emprunt, quiconque est un peu familiarisé avec le problème des laryngales asianiques n'y verra pas de difficulté sérieuse. En donnant au *h* sa valeur phonétique approximative, on obtient pour *ḫubrušḫi* une restitution telle que *'ubrus'i*, toute voisine de ὄβρυζα. Au surplus, dans l'intervalle — un millénaire environ — qui sépare les deux mots, le terme a dû cheminer par des intermédiaires sémitiques (phénicien ?) avant de pénétrer en grec. Il faut souligner l'accord de sens entre *ḫubrušḫi* « vase de terre, terrine » et ὄβρυζα qui, on l'a vu, doit avoir signifié « creuset, coupelle ».

Nous ignorons si le *hubrušhi* avait chez les Hurri ou les Hittites un usage autre que religieux et en particulier s'il s'employait dans la fonte de l'or Cependant ce qui accroît en quelque mesure la probabilité d'un emprunt

1. On notera en outre que, selon Lucas, *Ancient Egyptian Materials and Industries*, (3d ed. 1948), p. 262-263, « gold was not purified or refined in any way until about the Persian period (525 to 532 B. C.), though the Egyptian records mention fine gold ».

2. Cf. C. G. von Brandenstein, *ZA*, NF. XII, 1940, p. 88. Les références aux textes sont réunies par J. FRIEDRICH, *Rev. Hitt. et asian.*, VIII, 1947-8, p. 18.

3. E. LAROCHE, *Journ. Cuneif. Stud.* 11, 1948, p. 118. Cf. maintenant J. FRIEDRICH, *Heth. Wb.* 1952, p. 75 : *hupruši-* « Terrine (?) » (jedenfalls wohl ein Gefäss) ».

est que le nom même de l'« or » en grec est en dernière instance un mot hurri : χρυσός vient bien d'une langue sémitique telle que hébr. *ḥārūṣ* ; mais en sémitique même on sait aujourd'hui qu'il provient de hurri (mitanni) *ḫiaruḫḫe* « or ». Il y a par ailleurs de nombreux témoignages, dans les textes cunéiformes, du commerce actif des métaux qui se faisait à travers l'Asie Mineure [1]. On trouvera peut-être quelque jour les formes intermédiaires qui ont jalonné le parcours supposé ici du hurri et du hittite au grec.

E. Benveniste.

1. A. Goetze, *Kulturgesch. des Alten Orients*, p. 72 sq.

NOTVLÆ PLINIANÆ

XV

Quelques leçons défectueuses

Les corrections proposées seront exclusivement d'ordre botanique.

L. XVI, 177. Il s'agit des diverses espèces de Saules, différemment distinguées et nommées en Grèce, en Asie Mineure et en Italie. Les Italiens, contemporains de Pline, tout comme les Grecs et les gens d'Asie, n'en connaissaient que trois sortes : le Saule pourpre ou de vannier, le Saule *nitelina* (Mayhoff) « ainsi nommé pour sa couleur », et le Saule gaulois, le plus fin de tous.

Abstraction faite du disparate de ces caractères distinctifs, il en est un dont l'impropriété saute aux yeux, c'est cette couleur « de Mulot » (Littré) ou mieux de Lérot (cf. VIII, 224), pour un Saule. Il est certain que toutes les éditions, et sans doute tous les manuscrits, portent ce *nitelina*, qui, appliqué à un Saule n'a pas de sens intelligible. Cependant quelques anciens botanistes ont depuis longtemps, soit délibérément, soit par l'effet d'une heureuse coïncidence, compris qu'il fallait lire *vitellina*, couleur jaune d'œuf. Otto Brunfels, le premier (*Herbarum vivæ eicones ad naturæ imitationem*, etc., Argentorati, 1532, t. II, Appendix, p. 236), a attribué l'épithète de *vitellina* au Saule appelé par Bauhin *lutea* ou *sativa*. Valerius Cordus (*Adnotationes in Dioscoridis mat. med.*, Paris, 1551, I, c. 137) l'a reprise et, deux siècles plus tard, Linné consacrait l'expression comme nom d'espèce : *Salix vitellina* L. (*Species*, 1753, p. 1016).

La couleur jaune de l'écorce, chez cette race de Saule, est effectivement frappante et bien fixée ; elle persiste et l'arbre ne revient jamais au type *S. alba* L., contrairement à ce qu'ont cru quelques botanistes, qui, comme Haller, n'y voyaient qu'une variété cultivée.

Ce Saule, en effet, est depuis longtemps cultivé pour fournir des ligatures aux arboriculteurs, ou même en guise de borne pour marquer des limites de propriétés ; il fournit un bon osier. C'est lui que Columelle (IV, 30) nommait Saule grec : « Le Saule grec est jaune, le gaulois pourpre passé » ; c'est sa souche que Pline (XVI, 175) compare à un poing fermé ; elle constitue en effet à force d'être taillée, une « tête de Saule » généralement maintenue basse.

L. XXV, 125. Pline vient de décrire, au paragraphe précédent, l'*alcima, quam alii damasonion, alii lyron appellant.* Il ajoute : « Il y en a une seconde sorte *in silvis*, à feuilles plus grandes et d'un vert plus sombre ».

L'*alcima* est notre *Alisma Plantago* L., le « Plantain d'eau », de la famille des Alismacées, très reconnaissable aux divers caractères énumérés par Pline. Il est très commun partout dans les fossés, au bord des mares et des étangs. Il faut noter en passant que ses feuilles sont dites, en comparaison du Plantain terrestre, *magis laciniosa*, ce qui ne signifie nullement « plus dentelées » (Gœlzer, *Dict.*), attendu qu'elles ne le sont pas du tout, mais, comme l'explique Ant. Rich (*Dict. Antiq.*), plus semblables à l'un de ces coins de vêtements rendus rigides par adjonction de plombs, donc plus raides ou plus aiguës.

Un fait certain est que ces plantes sont des espèces des lieux découverts, qui ne se rencontrent jamais sous bois. L'autre espèce signalée, « à feuilles plus grandes », est sans aucun doute la Sagittaire ou Flèche d'eau (*Sagittaria sagittifolia* L.), à fleurs plus grandes et rosées et à feuilles en forme de fer de flèche. Or la Sagittaire elle non plus n'existe pas en forêt et ne se trouve qu'au bord des eaux. Pline la connaissait et il en parle parmi les plantes aquatiques, exploitables pour faire des paillassons ou des nattes (L. XXI, 111) : *quam inter ulvas sagittam vocamus.* Ces mots nous donnent la clé du problème. Au L. XXV, 125, il faut lire, non *in silvis*, mais *in ulvis*, parmi les grandes herbes du bord des eaux.

L. XXVI, 56. Il s'agit de la Cuscute : *quidam epithymum tradunt sine radice nosci, tenue, similitudine pallioli, rubens...* En quoi la Cuscute peut-elle bien ressembler à un *palliolum* ? « Le mot *palliolum*, dit G. Leroux (*Dict. Daremberg-Saglio*, IV, 292 *a*), désigne tantôt un pallium de petite taille, tantôt une sorte de mantille féminine ou de mantelet pour les malades, tantôt un voile utilisé pour certaines coiffures ». A. Rich y voit aussi le synonyme du « carré » des modes féminines actuelles. Sous aucun de ces sens nous n'arrivons à découvrir quoi que ce soit qui ait un rapport avec la Cuscute, qui n'a que des tiges filiformes rougeâtres, de longueur indéfinie, et de ci de là des petites fleurs pâles groupées en petites têtes serrées. Dans les champs de Trèfle et de Luzerne, la Cuscute forme de vastes cercles, visibles de loin, tapissés, comme d'un paillis, de ses innombrables filaments, qui finissent par affamer et étouffer les plantes qu'elle parasite.

Un paillis, qui attire le regard des moins connaisseurs, ainsi se présente la Cuscute. Et c'est bien ce à quoi pensait Pline en écrivant *similitudine paleali* et non *pallioli.*

Sans doute le mot *palealis* ou *palearis* ne se retrouve plus avant le IV^e^ ou le V^e^ siècle, mais il était suffisamment en usage pour que Coelius Aurelianus fût compris en parlant d'*uva palearis*, raisin conservé dans la paille. (Comparer le « vin de paille » des vignerons d'Arbois).

L. XXVI, 95. Pline range parmi les rares merveilles végétales l'*orchis herba sive serapias*, avec ses deux tubercules, dont l'un « plus gros, ou comme disent quelques-uns, *tenuior*, tandis que l'autre plus petit ou *mollior*, etc. »

Comment ce tubercule plus gros pourrait-il être dit en même temps *tenuior*, et comment ce *tenuior* s'opposerait-il à *mollior* ? L'édition de Cologne de 1524, citée par Mayhoff, proposait de lire *durior*, qui répond effectivement à l'idée implicite, mais ne se rapproche pas plus paléographiquement de *tenuior*, que le *plenior* mis en avant par Mayhoff lui-même.

Or l'idée sous-jacente est celle de tension, de gonflement par l'abondance des sucs internes, et je crois bien qu'il faut lire *tensior*, comparatif de *tensus*, participe très usité de *tendo*, parallèlement à *tentus*.

Les *Orchis* ont en effet deux tubercules, un ancien, portant la tige fleurie, un jeune d'où naîtra celle de l'année suivante. Avant la floraison, c'est le premier qui peut être dit *tensior*, mais c'est l'autre à partir de la floraison.

L. XXVII, 104. « Le *medion* a les feuilles *iridis sativae*, une tige de trois pieds, et, sur elle, une grande fleur purpurine et ronde, des graines menues, une racine d'un demi-pied ; il vient sur les rochers des sous-bois ».

C'est là exactement, à un mot près, la description du μήδιον de Dioscoride (IV, 18), à feuilles de σέρις ; et, soit dit en passant, quand Wellmann attribue à Sextius Niger la paternité du texte traduit par Pline, il est obligé d'imaginer un Sextius Niger identique de tout point à Dioscoride.

Ce dernier, en plus de Pline, ajoute à sa description quelques utiles détails : la graine ressemble à celle du Carthame (κνῆκος), la racine a la grosseur d'un bâton et une saveur acerbe.

Qu'est-ce que ce *medion*, cette « herbe de Médée » ? Avec la leçon *folia iridis sativæ*, il n'y a pas de réponse possible, car on ne trouvera aucune plante à feuilles d'Iris possédant en même temps de grandes fleurs rondes, purpurines, et des graines de Carthame, c'est-à-dire en forme de gros grain de Blé surmonté d'aigrettes ou d'écailles. De plus, pourquoi ce *sativæ* ? Cultivés ou non, tous les Iris ont les feuilles de même forme, gladiolées selon le terme technique.

Si, au contraire, on lit *seridis*, avec Hermolaus Barbarus et conformément au texte de Dioscoride, on peut entrevoir au problème une solution au moins approchée.

Pour les anciens botanistes, il ne faisait aucun doute qu'il s'agît là d'une Campanule, et Rauwolf (1583) avait dénommé *Medium Dioscoridis* une Campanule de Grèce et du Liban dont Linné plus tard a fait le *Campanula laciniata*, L., en reportant le nom de *C. Medium* à une espèce connue sous les noms de « Carillon » et « Violette de Marie », qui n'existe qu'en France et en Italie. Mais peut-on dire que ces plantes ont des feuilles de Chicorée ? En tout cas leurs graines, très fines, n'ont rien de celles du Carthame.

Littré, lui, propose le *Convolvulus althæoïdes* L. et ne recule pas devant l'énormité de lui attribuer les feuilles de l'Iris.

Or ces « feuilles de Chicorée », ces « graines de Carthame », jointes aux grandes fleurs rondes purpurines et à l'habitat sur rocailles très ombragées, me semblent bien plutôt caractériser la grande Composée-Chicoracée à fleurs violet-bleu que les botanistes nomment *Mulgedium* ou *Cicerbita* et qui constitue une sorte de Chicorée sauvage alpestre à fleurs violettes et à gros akènes

(fruits) en forme de grains d'Orge. Il en existe une espèce européenne, le *Cicerbita alpina* Wallr., répandue en Italie dans l'Apennin, surtout septentrional, et présente dans le nord de la péninsule Balkanique, et plusieurs espèces d'Asie Mineure, qu'a pu voir Dioscoride (*C. dubia* Bvrd., *C. Cataonica* Bvrd., *C. deltoidea* Bvd.).

Les propriétés astringentes attribuées au *medion* conviennent beaucoup mieux à ces espèces qu'à des Campanules, dont l'astringence est toujours médiocre.

P. FOURNIER.

UNE PRÉTENDUE FORME LACONIENNE CHEZ ALCMAN :

*ἰανογλέφαρος (*Parthénée*, 69)

Dans le *Parthénée*, vv. 64 sqq., Alcman énumère quelques éléments de la toilette féminine et parle du « bandeau lydien, parure des jeunes filles aux doux (?) yeux. »

οὔτε γάρ τι πορφύρας
v. 65 τόσσος κόρος ὥστ᾽ ἀμύναι,
οὔτε ποικίλος δράκων
παγχρύσιος, οὐδὲ μίτρα
Λυδία, νεανίδων
v. 69 *ἰανογλεφάρων ἄγαλμα

Le papyrus donne au vers 69 ιανογ . εφαρων. On lit nettement les quatre premières lettres du mot et le ι- initial ne porte pas d'esprit. Depuis Blass[1], on admet que le premier élément d'ιανογλεφαρων est l'homérique ἑανός, avec passage à ι d'un ε en hiatus devant α, conformément à la phonétique laconienne ; on écrit donc ἰανογλεφάρων [2]. Comme le vers est du schéma ⏓ | — ⏑⏑ — | ⏑ —|⏓, on scande communément, toujours après Blass, ἰα- avec synizèse, en rapprochant σιαί (= θεαί) qui est monosyllabique au vers 98.

Seulement on voudrait savoir de quel ἑανός il s'agit ; car Homère connaît, en fait, deux mots ἑανός, bien que les Anciens ne les aient pas distingués : un substantif (F) ἑᾰνός et un adjectif ἑᾱνός.

Le substantif (F)ἑανός désigne un vêtement : *robe* ou *voile* (Γ 385, 419 ; Ξ 178 etc...). Cf. Hésychius : ἑανός · πᾶν λαμπρὸν ἱματιὸν καὶ ἔνδυμα γυναικεῖον ὃ καὶ πέπλον λέγει Ὅμηρος · εἴρηται δὲ παρὰ ἕννυσθαι. S'il fallait reconnaître cet ἑᾰνός dans ιανο-, on ne verrait plus du tout ce que peut signifier *ἰᾰνογλεφάρων. Cette identification est insoutenable ; de fait, personne ne l'a soutenue.

Reste l'adjectif ἑᾱνός épithète de l'étoffe (ἑανῷ λιτί, Σ 352, Ψ 254), du vêtement (πέπλον ἑανόν, Ε 734, Θ 385), de l'étain (ἑανοῦ κασσιτέροιο, Σ 613). On le traduit généralement par *souple*, mais les Anciens n'en savaient visiblement plus le sens ; cf. Etym. Magn. 308, 19 : ὁ Θρᾷξ (*sc.* Dionysius Thrax)

1. Blass, *Rhein. Museum*, 40 (1885), pp. 12-13.

2. Forme et explication admises par Bechtel, *Die griechischen Dialekte*, Berlin, t. II (1923), p. 305.

ἐξηγεῖται ἑανὸν τὸ λεπτόν · παρὰ τὸ ἑῶ τὸ ἀφίημι ; Schol. B à Σ 613 : μαλακοῦ, λεπτοῦ, λαμπροῦ. C'est cet ἑᾱνός que Blass croit retrouver dans *ἰανογλεφάρων : « Also ἰανογλέφαρος = μαλακοβλέφαρος oder λεπτοβλέφαρος » (*l. l.* p. 13.) Faute de mieux, on admet d'ordinaire ce sens malgré les difficultés qu'il soulève ; et il y en a, comme on le voit aux hésitations de Wilamowitz [1] et à celles de M. Denys L. Page, dans sa récente édition [2].

En fait, on est parti sur une fausse piste [3]. Le premier terme d'ιανογλεφαρων n'a jamais été la forme laconienne d'un hypothétique *ἑᾱνοβλέφαρος. C'est ce que prouve à l'évidence l'adjectif ἰάνοφρυς. L'admirable dictionnaire Liddell-Scott-Jones a recueilli ce mot, en l'accompagnant malheureusement d'une note erronée : « ἰανόφρυς, prob(ably) f(alsa) l(ectio) for κυαν-, *P. Mich.* 11, 13. »

Ce papyrus qui nous donne un fragment d'Hésiode *(Éées ?)*, est édité dans les *Transactions and proceedings of the American philological Association*, 53 (1922), pp. 133-136, avec une excellente reproduction photographique (planche II) [4]. Il porte au vers 13 cette fin d'hexamètre :

]ντο παρ' ιπποθοην ιανοφρυν.

Le papyrus est écrit en une onciale soignée et de belle apparence ; la partie conservée du vers est parfaitement lisible, malgré un trou du papyrus qui mord *très légèrement* en haut et à droite sur l'O de ιανοφρυν, en haut et à gauche sur la panse du Φ. Qu'on veuille bien se reporter à la planche : on verra que la leçon ιανοφρυν est matériellement *indiscutable* [5].

Le texte d'Hésiode nous apprend d'abord que l'-α- d'ιανοφρυν est bref, ensuite qu'ιανο- n'est une forme ni laconienne, ni de manière générale, dorienne. Une telle forme ne serait pas de mise dans une langue très voisine de celle d'Homère ; voilà qui suffit à écarter, chez Alcman, le prétendu « laconisme » *ἰανογλεφάρων reposant sur *ἑανογλεφάρων. Pour le sens d'ιανοφρυς, le parallèle de κυάνοφρυς (Théocrite, III, 18 ; XVII, 53) et d'ιανοφρυς

1. Wilamowitz, *Hermes* 32 (1897), p. 255, n. 2 : « Die Wimpern statt der Lider [*paupières*] könnte man dagegen wohl verstehen. Nur ist überhaupt nicht leicht zu sagen, wieso die Lydische Kopfbinde gerade für Mädchen mit bestimmt geformten Lidern besonders passen soll ; es muss ein starkes Raffinement der Toilette zu Grunde liegen. Ich denke mir, dass im Gegensatz zu den weitgeöffneten Augen, die in der archaischen Kunst vorwiegen, Mädchen mit züchtig enggeschlossenen Lidern für schön galten und diesen die Verhüllung des Haares gut stehen sollte. Aber ein Archaeologe wird dies besser erläutern. »

2. Denys L. Page, *Alcman, the Partheneion*, Oxford, 1951, p. 91 : « ἰανογλεφάρων [...]; we must not exclude the possibility that Alcman here intended 'with eyelids of soft texture' ; the word is commonly understood here as 'soft-eyed', i.e. giving tender glances. »

3. Encore que Blass (*l. l.*) ait aperçu la bonne explication, mais pour l'écarter : « An ἴον dürfen wir aber nicht denken, sowohl des Suffixes wegen als des hier einsilbigen ια, welches nothwendig auf dialektische Entstehung aus εα weist ; vgl. unten V. 98 das einsilbige σιαί. » Mais Blass ne pouvait évidemment pas arguer d'ἰάνοφρυς.

4. Papyrus d'Hésiode n° 61, dans le catalogue de Zuster E. Reggers ; n° 392 chez Roger A. Pack, *The Greek and Latin Literary texts from Greco-Roman Egypt*, Ann Arbor, 1952.

5. L'éditeur ne discute d'ailleurs pas la lecture, mais il pense à une faute de copie : « the word in the text is a scribe's mistake for the κυάνοφρυν which appeared in the Ms. he was copying » (p. 136). D'où la note « prob. f. l. » du dictionnaire L. S. J.

invite à chercher dans ιανο- l'expression d'une couleur. La belle Hippothoé a les sourcils couleur de ... ? Mais, de *violette*, évidemment [1].

Car tout s'éclaire si l'on rapproche la glose d'Hésychius ἰανοκρήδεμνος · ἰοῖς ὅμοιον τὸ ἐπικράνισμα < φοροῦσα ? > ; cf. *Souda* : ἰανοκρήδεμνος · ὁ στέμμα ἐξ ἴων φορῶν. L'adjectif ἰανοκρήδεμνος, qui n'est présentement connu que par Hésychius, équivaut pour le sens à κυανοκρήδεμνος [2] (Quintus de Smyrne, IV, 381 ; V, 121 : Θέτις κυανοκρήδεμνος ; fin d'hexamètre). Comme λιπαροκρήδεμνος (Hom. Σ 382 : Χάρις λιπαροκρήδεμνος ; cf. Hymn. *Dém.* 25 et 459), comme κυανοκρήδεμνος, le composé ἰανοκρήδεμνος fournissait aux poètes dactyliques une fin d'hexamètre commode (avec un cinquième pied spondaïque).

Chez Alcman, on écrira dès lors ἰανογλεφάρων « aux yeux de violette », synonyme exact de ἰογλέφαρος (Pindare, Bacchylide). On scandera ἰανογλεφάρων ⏑⏑ | — ⏑⏑ — |, avec résolution de la longue initiale en deux brèves, comme l'admet W. J. W. Koster [3], ou encore ⏑ | — ⏑⏑ — | en faisant du ἰ- en hiatus une consonne : ἰ̯ανογλεφάρων [4].

Il apparaît donc que pour exprimer l'idée d'« yeux sombres », un poète avait le choix entre ἰανογλέφαρος (ou ἰογλέφαρος) et κυανοβλέφαρος (Anthologie Palatine V, 60), de même qu'il pouvait dire, selon ses préférences, ἰάνοφρυς (Hésiode) ou κυάνοφρυς (Théocrite), ἰανοκρήδεμνος (Hésychius) ou κυανοκρήδεμνος (Quintus de Smyrne).

Il faut sans doute expliquer de la même manière l'adjectif ἰανόκροκος cité par Hésychius : ἰανόκροκα · λεπτά (on remarquera qu'ἰανόκροκα, ⏑⏑ — ⏑⏑, s'adapte bien au rythme dactylique) ; cf. *Souda* : ἰανόκροκον · τὸ λεπτόν. Quand on rapproche μελάγκροκος, φοινικόκροκος [5], force est d'admettre qu'ἰανο- désigne ici encore une couleur et que le composé ἰανόκροκος a été dit d'une *étoffe couleur de violette* ; ἰανόκροκος équivaut à peu près, pour le sens, à μελάγκροκος. La glose d'Hésychius (λεπτά) indique simplement que, dès l'Antiquité, on a cru reconnaître dans le premier terme le mot homérique ἑανός que Dionysius Thrax explique, on le sait, par λεπτός. Est-ce à dire qu'on lisait cet ἰανόκροκος dans un texte ou ἰανο- pouvait être interprété

1. C'est-à-dire de couleur foncée, cf. ἴον μέλαν (Théocrite X, 28 ; Anthol. Pal. IV, 1, 21), κυαναυγὲς ἴον (Anthol. Pal. V, 74). Théophraste, qui distingue deux variétés de violettes (ἴον μέλαν et ἴον λευκόν. Cf. *Hist. plant.* VI, 6, 7), désigne même une fois par ἴον tout court la violette foncée : τὰ δ'ἀσθενῆ ταχὺ διαπνεῖται καθάπερ τὰ ἴα · καὶ τά γε λευκὰ πικρὰ καὶ κακώδη παλαιούμενα (*Caus. plant.* VI, 14, 11). C'est assez dire que, pour un Grec, l'idée d'ἴον est liée à celle de μέλαν ou de κυανοῦν.

2. Cf. φοινικοκράδεμνος (Bacchylide) « au voile pourpre », à côté de κυανοκρήδεμνος, ἰανοκρήδεμνος, λιπαροκρήδεμνος.

3. W.J.W. Koster, *Traité de métrique grecque...*, Leyde, 1936, p. 188, qui écrit pourtant ἱανογλεφάρων, en adoptant implicitement l'étymologie de Blass ἑανός.

4. Scansion plus douteuse que la précédente : les exemples de ια- *initial* compté monosyllabique, n'abondent pas. L. Radermacher, *Wien. Ak. S.B.* 170, 9 (1912), p. 9, n'en cite qu'un cas ancien : Μήδειαν Ἰάσων γαμέει, κέλεται δ' Ἀφροδίτα (inscrip. du coffre de Cypsélos, chez Pausanias V, 18,3).

5. Eschyl. *Sept* 857 : τὰν ἄστολον μελάγκροκον θεωρίδα ; Pind. *Ol.* 6, 39 : φοινικόκροκον ζώναν.

comme une forme dialectale d'ἑανο- [1] ? Dans ce cas, ἰανόκροκος risquerait d'appartenir au vocabulaire d'un Lyrique écrivant en « dorien ». Mais nous n'oserions l'affirmer.

Quant au thème ἰᾰνο- ou ἰᾰν- désignant la *violette* dans ces mots composés, il est énigmatique [2]. On pourrait penser à l'influence analogique sur τὸ ἴον du premier terme des composés κυανοβλέφαρος, -ειδής, -πεπλος, -πλόκαμος, -πλοκος à côté desquels existe la série ἰογλέφαρος, -ειδής, -πεπλος, -πλόκαμος, -πλοκος [3].

J. Taillardat.

1. On savait bien, en effet, qu'ἑανός peut devenir ἱανός dans certains parlers ; cf. Hésychius : ἵανον (*l.* ἱανόν)· ἱμάτιον.

2. Il n'y a rien à tirer d'ἰάσι [—υυ, avec allongement de ι à l'arsis] chez Nicandre (ap. Athen. 683 α) : ἀλλὰ τὰ μὲν σπείροις τε καὶ ὡς ὡραῖα φυτεύοις | ἄνθη Ἰαονίηθε · γένη γε μὲν ἰάσι δισσά. Il est visible qu'il s'agit du mot Ἰάς, et non d'un datif hétéroclitique de τὸ ἴον qui laisserait entrevoir un thème ἰαν- à côté du thème ἰο-.

3. A. Traversa, *Hesiodi Catalogi sive Eoearum fragmenta*, Napoli, s. d. [1951], édite *P. Mich.* 11 parmi les fragments d'attribution douteuse (p. 130). Mais l'existence d'ἰανογλέφαρος chez Alcman montre, croyons-nous, que le mot ἰάνοφρυς peut être ancien. N'est-ce pas là un nouvel argument en faveur de l'attribution du fragment à Hésiode ? D'autre part, on accentuera ἰάνοφρυς [ῠ], malgré le dictionnaire L. S. J. ; cf. λεύκοφρυς (oracle chez Hérodote 3, 57), εὔοφρυς, κυάνοφρυς, μελάνοφρυς.

NOTES SUR LE LIVRE IX DE PAUSANIAS

Les demi-statues de Scôlos

Un recueil de curiosités de la Grèce de son temps sur le canevas d'un itinéraire, telle est la définition qui nous paraît le mieux répondre dans l'ensemble au contenu de l'œuvre de Pausanias. Ces curiosités bien entendu se définissent elles-mêmes d'après les goûts et les préoccupations de l'auteur et de son époque : antiquités, légendes, phénomènes d'histoire naturelle en constituent l'essentiel. Cette œuvre se caractérise dans sa méthode par un souci minutieux d'exactitude dans le témoignage descriptif à côté d'erreurs grossières dans l'interprétation, notamment dans l'interprétation historique. Elle se caractérise d'autre part dans son style par de pauvres effets d'une rhétorique scolaire, quelque peu puérile même, à côté de l'emploi, dans le domaine archéologique en particulier, d'un vocabulaire assez précis, reposant sur la tradition des modèles évidemment suivis par l'auteur, notamment Hérodote, sur l'usage établi sans nul doute déjà dans la langue savante de l'époque, et probablement aussi sur un effort personnel de l'auteur en ce sens [1].

Ces caractères et le contenu même de l'œuvre ainsi définis appellent dans l'interprétation et tout d'abord dans l'établissement du texte de Pausanias quelques règles particulières.

Ils appellent avant tout un conservatisme rigoureux à l'égard de la tradition des manuscrits, toutes les fois qu'elle est bien établie paléographiquement, même et surtout si elle présente à notre sens des singularités. La singularité en effet des mentions qui se trouvent consignées dans ce texte, indications de distance, transcription de noms propres, appellations locales de divinités, nous a valu certes de multiples altérations et l'intrusion dans la tradition manuscrite de nombreuses leçons qui ne sont déjà que des interprétations malheureuses. Mais il importe de ne pas aggraver à notre tour l'état du texte traditionnel et d'éviter de le surcharger de corrections intempestives, nées du souci de l'accommoder à nos vues, d'éclairer des passages dont le sens n'est pas évident pour nous mais dont l'obscurité peut tenir à nos idées préconçues et à l'état lacunaire de nos connaissances. Ne risquons pas d'ajouter aux erreurs de l'auteur et à celles des copistes nos propres erreurs. Il

1. Je résume simplement ici les conclusions que j'ai plus longuement développées naguère dans la *Revue de Philologie*, 1936, p. 209 sq., à propos de *La Stèle d'Agamédès*.

s'agit ici d'un document, non d'un texte littéraire. Transmettons-le intégralement, en réservant pour le commentaire nos interprétations.

On voudrait ici examiner un exemple de ces corrections inopportunes déjà enracinées dans le texte, dont on peut encore saisir l'origine et dont il n'est que temps d'expurger l'œuvre de Pausanias. Il s'agit pourtant d'une correction qui a pu paraître si évidente qu'on a pu croire ne faire que restituer le texte. On verra au contraire qu'à se tenir aux singularités du texte des manuscrits, notre savoir n'a rien à perdre ; bien au contraire.

Il s'agit en IX, **4**, 4, d'une conjecture de l'excellent éditeur de Pausanias que fut Schubart, conjecture soigneusement réservée par son auteur aux notes de son édition, mais qui depuis lors a été introduite dans le corps du texte par Hitzig, par Spiro, plus récemment encore par W. H. S. Jones. Ce dernier déclare sans doute qu'il ne fait que suivre dans l'ensemble le texte de Spiro ; mais désormais une nouvelle étape est néanmoins franchie : il devient définitivement impossible, si l'on n'est mis en garde, de déceler dans l'édition Jones une correction en ce point, et sans doute, nous allons essayer de le montrer, une correction mal fondée.

Dans les ruines de Scôlos, telles qu'on pouvait les voir au IIe siècle de notre ère en quittant la grand route de Platées à Thèbes pour descendre la rive droite de l'Asôpos pendant quarante stades, il y avait, nous dit notre auteur, un temple « inachevé » de Déméter et Coré : Δήμητρος δὲ καὶ Κόρης ἐν τοῖς ἐρειπίοις οὐκ ἐξειργασμένος ὁ ναός, ἡμίσεα δὲ καὶ ταῖς θεαῖς ἐστι τὰ ἀγάλματα, *le temple de Déméter et Coré qui se trouve dans les ruines est inachevé, et justement les statues des déesses sont des demi-statues.* Tel est du moins le texte que nous transmettent d'un commun accord tous les manuscrits et que nous nous sommes efforcés de rendre ici aussi fidèlement que possible dans son tour et dans son vocabulaire, on n'ose dire dans son esprit.

L'épithète ἡμίσεα appliquée à des statues est insolite. Elle a donc à juste titre retenu l'attention de Schubart dans la remarquable étude qu'il a consacrée au vocabulaire archéologique de Pausanias [2]. L'intérêt de cette étude est d'avoir par des recensements complets et des rapprochements opportuns éclairé le sens exact des termes qui reviennent couramment dans les descriptions de Pausanias ; le danger en est de chercher, comme dans le cas présent, à réduire à des notations courantes des notations singulières. Il était du moins naturel que Schubart rappelât au passage dans une brève note de son édition la conjecture que de ce point de vue il avait été amené à faire : « Pro ἡμίσεα malim ἡμίεργα ». Le lecteur de nos éditions actuelles n'a plus à vrai dire à se poser le problème que se posait Schubart ; un respect excessif pour son autorité a fait disparaître les données sur lesquelles se fondait sa perplexité. Ἡμίεργα a été depuis lors consacré dans le texte. Le lecteur doit donc admettre aujourd'hui comme tout naturel que dans un temple inachevé

1. *Die worte* ἄγαλμα, εἰκών, ξόανον, etc., *bei Pausanias*, dans *Philologus*, 1866, p. 561 sq. Sur la valeur de cette étude et quelques révisions ou compléments nécessaires, cf. P. Guillon, *op. cit.*, p. 215-222, en particulier, p. 216, n. 1, et *La Stèle d'Homère à Delphes* dans la *Revue de Philologie*, 1938, p. 15-20.

aient été justement disposées des statues également inachevées, ce qui du même coup prête à notre auteur un facile effet de style que ses traducteurs se plaisent à souligner : « The temple of Demeter and the Maid among the ruins is not finished and only half-finished are the images of the goddesses », traduit W. H. S. Jones, rendant avec une parfaite fidélité le texte qu'il s'est donné.

Je pense néanmoins qu'il aura suffi d'éveiller au passage l'attention du lecteur pour que les faits n'apparaissent pas aussi naturels à son bon sens et à sa connaissance des usages anciens. J'espère qu'il ne lui semblera pas tellement évident, ni même cohérent, que dans un temple qui apparaît comme inachevé, quelle que fût la raison réelle ou apparente de cet inachèvement, on eût déjà consacré les statues de culte, et surtout qu'on eût pris soin, même s'il ne s'agissait point des statues de culte, d'y mettre en place des statues également inachevées. Etrange intention ou singulier synchronisme entre le travail du constructeur et celui du sculpteur ! A Mégare du moins, dans l'Olympieion, dont la statue de culte n'avait pu être achevée par le sculpteur Théocosmos, c'est à l'extérieur du temple, selon le témoignage du même Pausanias, qu'on en pouvait voir les pièces inachevées, ἡμίεργα ; à l'intérieur, pour la consécration de la statue, on avait remplacé par des pièces de plâtre et de terre cuite, afin que l'image fût complète, les pièces d'ivoire et d'or dont la guerre du Péloponnèse avait suspendu l'exécution (I, 40, 4).

A vrai dire, si l'on revient au texte traditionnel, ἡμίσεα, l'état des ruines de Scôlos, tel que nous le révèle le précieux témoignage de Pausanias, nous paraît appeler diverses interprétations qui, sous des variantes de détail, se ramènent en définitive à une seule. Celle-ci conserve bien entendu son caractère d'hypothèse, et il convient de se garder de l'imposer au texte sous la forme de corrections ou d'additions quelconques ; elle interdit du moins de tenir ce texte pour absurde.

Le temple, ou le sanctuaire de Déméter et Coré à Scôlos était, puisque les statues de culte ou du moins des statues des déesses y avaient été installées, vraisemblablement terminé, suffisamment du moins pour que le culte y fût rendu en présence d'images répondant aux exigences de ce culte. Mais il devait, temple ou sanctuaire, présenter des particularités que Pausanias pouvait considérer comme des indices d'inachèvement. Tel paraît être le cas de certains sanctuaires non couverts, hypèthres par nature et par nécessité cultuelle, que Pausanias, à plusieurs reprises, n'a pas su reconnaître, mais que la bonne foi de son témoignage permet parfois de discerner. Souvent du reste cet aspect d'inachèvement avait suscité des interprétations et des explications locales, dont Pausanias se fait l'écho lorsqu'il n'apporte pas les siennes propres. A Scôlos, ruine déserte, Pausanias, livré à lui-même, se contente d'une brève description de ce qu'il voit, sans que rien lui permette, semble-t-il de suggérer même une explication de l'aspect du temple, et d'éclairer le terme qu'il emploie, οὐκ ἐξειργασμένος. Celui-ci se présente donc déjà comme une interprétation, à moins que, déjà usé, vidé de son sens propre, il n'ait eu d'autre rôle dans l'intention de l'auteur que de retoucher plus ou moins adroitement le terme ναὸς, qui ne pouvait plus suggérer à lui seul, pour un

lecteur du temps, que l'image d'un temple de type courant et complet jusqu'à la toiture.

Mentionnant ainsi le temple, probablement laissé à ciel ouvert. ou le simple enclos aux murs élevés destiné à enfermer statues de culte et cérémonies, du type de Gaggera à Sélinonte, comme « un temple incomplet », — c'est le terme que nous préférons employer provisoirement ici comme répondant aux seules données sûres et éliminant toute interprétation, — Pausanias est amené, selon la coutume quasi mécanique de son témoignage en présence d'un sanctuaire, à mentionner les statues qu'il tient, à n'en pas douter par le tour même et la place de cette mention, pour les statues de culte elles-mêmes. Le temple et sa statue, telle est la mention la plus commune, la plus rudimentaire, dans l'œuvre de Pausanias. Ayant désigné du même coup temple et statues comme appartenant à Déméter et Coré, il ne donne au sujet du temple qu'une précision, οὐκ ἐξειργασμένος, au sujet des statues, dont il ne peut connaître sans doute l'auteur, qu'une précision aussi, mais non moins singulière, et qui fait pendant à la précédente, ἡμίσεα : ce sont des moitiés de statues, des demi-statues.

Il n'y a aucune raison pour éluder ce texte sur lequel les manuscrits ne trahissent aucune trace de flottement. Il n'y a aucune raison pour suivre Schubart, à qui une idée confuse, celle d'inachèvement général, a caché la réalité des faits et suggéré, par analogie avec le cas si différent de Mégare, une hypothèse et une correction, ἡμίεργα, que ne justifient ni la paléographie ni même l'usage de Pausanias. Employé trois fois par notre auteur en des conditions analogues, ἡμίεργος s'applique deux fois chez lui à un temple (IX, 2, 1 et 39, 4) et une autre fois, il est vrai, à une statue. Mais l'exemple dès lors est unique au même titre qu'ἡμίσεα ; et surtout il s'applique exactement aux pièces de la charpente en bois d'une grande statue chryséléphantine (I, 40, 4), pièces qui n'ont reçu qu'une première façon, et qui, au lieu d'être mises en place, sont restées à l'abandon, comme on doit s'y attendre, en dehors du temple. Il n'y a donc pas, dans le texte de Pausanias, un seul exemple d'une statue « inachevée » mise en place à l'intérieur d'un sanctuaire, aucun emploi en ce cas de l'épithète ἡμίεργον.

En revanche les nombreuses images en terre cuite de Déméter et Coré trouvées principalement en Béotie et figurant ces divinités tronquées à mi-corps, — symboles peut-être de l'« anodos », de la remontée annuelle de la végétation transposée dans le mythe de Coré surgissant de l'Hadès, — fourniraient une explication et une représentation valables des figures dont Pausanias a cherché, plus ou moins heureusement, à noter le type singulier dans l'épithète ἡμίσεα. L. Heuzey déjà [1] n'a pas manqué d'établir le rapprochement entre ces terres-cuites et la mention de Pausanias. Il a également établi le rapprochement avec l'image de Déméter Thesmophoros sur la Cadmée thébaine ; Pausanias toutefois décrit cette dernière avec plus de précision, non point à proprement parler comme un buste mais comme une statue « dont on ne voit que le buste », ὅσον ἐς στέρνα ἐστὶν ἐν τῷ φανέρῳ (IX,

1. *Monuments grecs*, II, 1873 (3), p. 25 sq., *Têtes de femmes sur des vases peints.*

16, 5), ce qui indique évidemment qu'en son temps, travaillée ou non, la partie inférieure de la statue était cachée. On mesure du moins par cet exemple le souci qu'a Pausanias de la notation descriptive aussi exacte que possible, l'effort qu'il fait pour y adapter les termes, employés, et les motifs que nous avons en conséquence d'interpréter minutieusement son témoignage en fonction du contexte et des exemples analogues. On note du reste que Pausanias, chaque fois qu'il se trouve en présence de statues de culte d'un type singulier mais voisin de ce dernier s'efforce pareillement d'en noter l'aspect particulier en termes qui le distinguent notamment des bustes funéraires ou officiels [1], ou des hermès, pour lesquels il use d'expressions bien déterminées. Nous les avons relevées ailleurs [2]. Il n'y a donc pas lieu, bien au contraire, de rejeter ici en raison de la singularité de son emploi, le terme ἡμίσεα, ni du reste d'en forcer, dans l'interprétation, la signification un peu vague.

L'erreur fondamentale de Schubart a été ici de traiter le texte de Pausanias comme un texte littéraire usuel et de chercher à éliminer un terme qui lui paraissait insolite en lui substituant un terme approximativement voisin employé par l'auteur en un cas vaguement analogue.

La suggestion à laquelle il a cédé était par ailleurs renforcée, il est vrai, par le tour même de la phrase de Pausanias qui paraît inviter le lecteur à établir un rapprochement entre l'aspect du sanctuaire et celui des statues. Or ce tour, caractéristique de notre auteur, aux transitions et aux liaisons volontiers artificielles et gauches, n'est rien d'autre qu'un fait de style. Si l'emploi d'ἡμίσεα n'est pas le résultat de l'usage mais au contraire celui de l'effort pour décrire la réalité, l'addition de καὶ et l'apparente correspondance des deux membres de phrase n'est en revanche qu'un insignifiant effet de rhétorique, qu'il en faut distinguer. Et c'est pourquoi il est intéressant du reste d'élucider notre exemple jusqu'au bout.

Pausanias, en introduisant entre les deux mentions coutumières qu'il enregistre successivement au sujet de Scôlos comme de tant d'autres ruines, celle du temple et celle des statues, un nouveau καὶ, à vrai dire distinct du premier, à la suite de la liaison δὲ, ne cédait pas seulement à un phénomène mécanique de répétition ; il établissait incontestablement, sans y prêter sans doute grande attention, un rapprochement entre les deux notations qui se trouvent dès lors se faire pendant, οὐκ ἐξειργασμένος — ἡμίσεα.

Ce rapprochement, à vrai dire confus et mal fondé, nous pensons l'avoir suffisamment marqué dans la traduction proposée ci-dessus. Il convient en effet de ne lui donner que sa juste valeur qui est de pure et maladroite rhétorique, et qui traduit par ailleurs l'incontestable niaiserie de l'auteur en même temps que la médiocrité de l'écrivain. Il ne faut ni forcer ni préciser ce rapport dans le sens d'une réalité quelconque à laquelle il répondrait avec exactitude. Si Pausanias eût perçu un rapport précis entre l'état du sanctuaire et

1. Sur le type du buste, cf. Ch. Picard, *Manuel d'Archéol. gr., Sculpt.*, I, 1, p. 227-228 et bibliogr., p. 228, n. 1 (lire *Déonna, Dédale*, I, p. 103 au lieu de 203).
2. *Stèle d'Agamédès*, p. 226.

celui des statues, je ne doute guère qu'il ne se fût point contenté d'une aussi sobre et discrète indication que l'addition d'un καὶ, mais qu'il s'en fût au contraire expliqué plus longuement, plus lourdement, en produisant son propre avis assorti d'arguments plus ou moins valables. En fait à côté de l'identification du sanctuaire, Δήμητρος καὶ Κόρης, probablement fondée, quand Pausanias n'éclaire pas ce témoignage d'autres données, sur le type même des statues, à côté de la double notation descriptive à laquelle le vocabulaire cherche à s'adapter de son mieux, οὐκ ἐξειργασμένος-ἡμίσεα, l'auteur n'a songé à introduire rien d'autre qu'une passagère liaison. Il se borne à indiquer bien légèrement, ou mieux à la légère, et certes sans élégance, qu'à une singularité du temple s'ajoute une singularité des statues, non point nécessairement la même singularité : dans ce temple, inachevé selon lui, les statues se trouvaient être justement, *chose curieuse aussi*, des demi-statues. Rien là du parallélisme exact proposé par Schubart. Pausanias n'a même pas saisi l'explication qui pouvait naître du rapprochement et n'a pas cherché à la suggérer. Cette indication sans portée reste dans la note de la naïveté coutumière, ou, si l'on veut, de la sottise de notre auteur. Cette naïveté peut nous être précieuse : l'étonnement, comme on sait, est le commencement du savoir [1].

Une fois de plus, il faut faire minutieusement la part du vocabulaire de Pausanias, qui témoigne d'un effort pour enregistrer dans la description des données aussi exactes que possible, et des tours naïfs et gauches où s'insère ce vocabulaire, qui relèvent du style et de l'homme, qu'il convient de reconnaître et de rendre exactement pour ne pas altérer l'interprétation même du témoignage et des réalités. Retenons donc ici les données réelles : puisque les statues de culte avaient été consacrées à l'intérieur du sanctuaire, c'est qu'elles avaient déjà l'aspect qu'exigeait le culte ; c'est que d'autre part le sanctuaire lui-même avait pour l'ensemble atteint son état définitif, bien qu'il offrît l'aspect d'un temple inachevé.

Ainsi, dans la brève description des ruines de Scôlos, si nous respectons le texte des manuscrits, nous retrouvons un passage bien caractéristique de la méthode et du style de Pausanias, mais nous gagnons aussi, par une analyse des coutumes et du vocabulaire de notre auteur, de retrouver les données réelles qu'il n'a pas su ou pas voulu interpréter. Libre à nous désormais de chercher à nous représenter les choses. Nous apercevrons dès lors plus clairement ce qui demeurait au IIe siècle de notre ère du sanctuaire des Deux Déesses de Scôlos : un temple hypèthre, ou mieux un petit téménos enclos de murs, et, comme images de culte, deux statues tronquées à mi-corps environ, qui semblaient peut-être, posées à même le sol ou le socle, surgir de terre, à hauteur des cuisses, ou plus probablement à hauteur de la ceinture.

P. GUILLON.

1. *Op. Cit.*, p. 212-213.

SUR QUELQUES PARTICULARITÉS DE L'ATOMISME ANCIEN

I

Les représentations d'Epicure sur la grandeur et la forme des atomes sont l'aboutissement d'une série de déformations qui ont profondément altéré la doctrine originale de Leucippe et de Démocrite. Nous nous proposons d'analyser les raisons de ces déformations et de préciser les vues cosmologiques auxquelles elles devaient servir dans la pensée d'Epicure et de Lucrèce.

Des représentations fondamentales de Leucippe et de Démocrite, l'étendue infinie du vide et la quantité illimitée des atomes sont en effet les seules qu'Epicure ait conservées intégralement, et Lucrèce les a notées de la manière que nous verrons plus loin. La déformation de la pensée atomiste primitive commence avec la détermination de la grandeur des atomes. Les textes qui pourraient nous renseigner directement sur la pensée des fondateurs de l'atomisme dans cette question particulière de leur cosmologie sont malheureusement rares et contradictoires. Mais à défaut de renseignements particuliers nous possédons le principe général qui a présidé à toutes leurs constructions. Ce principe, une des formes les plus anciennes de la proposition logique suivant laquelle rien n'existe sans raison suffisante [1], postule pour la réalité sensible une indifférence absolue à l'égard des phénomènes compatibles avec les représentations les plus générales du temps et de l'espace et exclut de la nature, soumise au seul régime de l'ἀπρονόητον [2], toute idée de choix ou d'information préalable. Il a été formulé dans l'expression τὸ μηδὲν μᾶλλον τοιοῦτον ἢ τοιοῦτον εἶναι dont la répétition chez Simplicius [3] suggère l'hypothèse qu'il s'agit d'un fragment authentique soit de Leucippe, soit de Démocrite. Les atomistes se réfèrent à ce principe pour un certain nombre de traits cosmologiques, physiques et biologiques de leur système. Il occupe donc une place importante dans leur pensée, et nous aurons souvent à y revenir au cours de ce travail, en essayant d'en préciser l'origine, le sens et la portée. Ils l'appliquent dès les fondements de leur physique pour justifier leur thèse d'une variété infinie de la forme des atomes en disant que la nature n'ayant aucune prédilection pour telle ou telle forme particulière, toutes les formes qui sont possibles dans l'espace existent aussi réellement dans le monde des atomes [4]. Le principe d'indifférence apparaît donc à la

1. Nihil est sine causa cur potius sit quam non sit.
2. Aétius, I, 4, 2.
3. Phys. 28, 10 et 25.
4. καὶ τῶν ἐν ταῖς ἀτόμοις σχημάτων ἄπειρον τὸ πλῆθός φασι διὰ τὸ μηδὲν μᾶλλον τοιοῦτον ἢ τοιοῦτον εἶναι. Simpl. Phys. 28, 24.

fois comme la réciproque de la correspondance postulée par les Eléates entre la pensée et le réel, et comme l'expression de l'hypothèse physique la plus large, la plus générale, la moins anthropomorphique. Le premier de ces deux aspects, très archaïque, qui nous rappelle l'influence de la théorie de la connaissance de Parménide sur les fondateurs de l'atomisme, nous occupera plus loin. Cherchons à caractériser ici le second aspect qui est singulièrement moderne [1]. En postulant la réalisation de toutes les formes possibles dans les particules ultimes de la matière, les auteurs de ce principe ont en effet voulu exclure des fondements de leur système toute idée de choix, d'information préalable, de figures et de formes privilégiées. Ils ont voulu s'assurer le départ le moins hypothéqué et s'engager le moins possible pour l'explication de l'univers. La disposition intellectuelle qui s'exprime dans ce principe est très voisine de celle de Newton énonçant son *hypotheses non fingo*. Bien loin, par conséquent, d'être cette hypothèse arbitraire que certains critiques modernes [2] y ont voulu voir parfois, ce principe représente au contraire un des efforts les plus puissants qu'on ait entrepris pour sortir de l'arbitraire en physique. Cette abstraction de tout choix, cette imprécision volontaire des données premières de leur système implique en même temps chez les fondateurs de l'atomisme l'intuition et la confiance naïve, très prononcées surtout chez Démocrite, que par une espèce de sélection naturelle, assurant une survie limitée à ceux des phénomènes nés de la rencontre fortuite des atomes, qui seraient composés d'atomes présentant certaines correspondances de forme et de taille, un ordre — passager, il est vrai, et relatif — groupant des êtres bien déterminés sortirait de l'indétermination et de l'absence primitive de coordination. Appliqué ainsi aux atomes, le principe d'indifférence ressemble donc à ces principes très généraux de la mécanique statistique ou de la théorie cinétique des gaz en physique moderne, desquels les savants contemporains savent déduire, par la seule application du calcul des probabilités, des lois dont la précision contraste singulièrement avec le caractère vague des hypothèses initiales [3].

1. Les sciences modernes font appel à ce principe pour garantir leurs théories de toute trace d'anthropocentrisme. L'astronomie contemporaine en offre un exemple frappant à propos de la théorie de la fuite des galaxies. Cette représentation semble de prime abord faire de notre système solaire le centre de l'univers, et ce n'est qu'après avoir démontré que le ciel des galaxies présente cet aspect de fuite radiale à partir de toutes les étoiles de tous les systèmes galactiques, et que notre îlot cosmique n'occupe aucune place privilégiée, que les astronomes acceptent cette théorie. Cp. P. Couderc, *L'architecture de l'univers*. Paris, 1941, pp. 94 sq.

2. Entre autres C. Bailey dans son excellent livre *The Greek Atomists and Epicurus*, Oxford, 1928, pp. 126 sq. Le principe du μηδὲν μᾶλλον est qualifié par l'auteur de « rather stange *a priori* argument ». Mais il doit son origine, au contraire, au souci d'éviter l'*a priori* qui affecte les systèmes atomiques à formes limitées. Le mérite de ce livre consiste à dégager l'originalité d'Epicure dans certaines questions de physique, dans la dynamique des atomes en particulier. Mais l'admiration pour Epicure conduit parfois M. Bailey à sous-estimer Démocrite.

3. « La mécanique statistique peut être interprêtée comme l'étude des possibilités diverses qui peuvent être déduites de *données partiellement indéterminées*. Cette indétermination partielle des données s'impose *nécessairement* à l'esprit... » E. Borel, *Le hasard*, Paris 1920, p. 174.

« La théorie cinétique des gaz avait ainsi conduit les théoriciens à considérer les *aspects globaux et statistiques* d'un nombre énorme de processus mécaniques élémentaires et incoordonnés. » L. de Broglie. *La physique nouvelle et les quanta*, Paris, 1937, pp. 65, 66. (mots soulignés par l'auteur du présent article). Bien entendu dans ces théories modernes il s'agit de l'état de mouvement des corpuscules, chez Démocrite de leur forme.

Il paraît naturel de prêter aux atomistes pour la grandeur des atomes des conceptions et des raisonnements analogues [1] à ceux par lesquels ils justifiaient la variété infinie de la forme des atomes. Indifférente à la forme des particules ultimes, la nature ne devait pas manifester, dans leur pensée, plus de prédilection pour des valeurs particulières de l'échelle quantitative [2].

Il n'y aura donc, en premier lieu, pas de limite inférieure de la taille des atomes, et on pourra s'imaginer ces corpuscules aussi petits qu'on voudra. Il convient de distinguer, cependant, dans la pensée des atomistes, cette organisation de la matière en général, d'après laquelle à tout atome, quelque petit qu'il soit, on peut assigner des atomes encore plus petits, de la divisibilité indéfinie de la matière déjà individualisée que les atomistes nient précisément en admettant des corpuscules ἄτομα. Autre chose est de soutenir que la matière est indéfiniment divisible comme les lignes, les surfaces et les volumes de l'espace géométrique, et autre chose de prétendre que la matière admet des particules ultimes dont les grandeurs s'échelonnent de manière qu'aucune d'entre elles ne soit plus petite et qu'aucune ne puisse être considérée comme un fragment physique d'une autre, plus grande. Les fondateurs de l'atomisme se sont prémunis contre cette confusion, qu'on peut rencontrer jusqu'à nos jours, en insistant sur l'opposition radicale entre la continuité dans les sciences mathématiques et le discontinu dans leurs théories corpusculaires [3].

Mais il n'y aura pas, non plus, de limite supérieure à la grandeur des atomes. La logique du μηδὲν μᾶλλον τοιοῦνον ἢ τοιοῦτον s'oppose à toute restriction dans la taille des atomes aussi dans le sens des valeurs quantitatives croissantes. De prime abord, il est vrai, les fondateurs de l'atomisme semblent limiter la grandeur des atomes à la même borne que lui imposera plus tard Epicure, à savoir au seuil de la perception, puisque, d'après Aristote, Leucippe voyait la raison de l'invisibilité des atomes dans leur petitesse [4] et que Simplicius prête une vue analogue [5] à Démocrite. Mais nous avons un texte [6], d'après lequel la cosmologie de Démocrite comporte des atomes très grands, d'une taille indépendante des limites de *notre* perception et Aétius dit même que Démocrite a admis des grandeurs d'atomes allant jusqu'aux dimensions d'un monde [7]. La contradiction entre ces tex-

1. Simpl. Phys. p. 36. Si ce témoignage de Simplicius n'affirme rien de précis sur la marge de la variation de grandeur des atomes, il suggère du moins, par le voisinage du σχῆμα et du μέγεθος, l'hypothèse d'une variation de grandeur aussi étendue que celle de la forme. Cp. aussi Simpl. *De Caelo.*, p. 294.

2. Sur cette légitimité logique d'une variété infinie des atomes dans l'échelle quantitative de leurs grandeurs individuelles, cp. la note de L. Robin à Lucrèce II 481-499 dans A. Ernout et L. Robin, *Commentaire exégétique et critique*, Paris, 1925, I., pp. 281-282.

3. πρὸς δὲ τούτοις ἀνάγκη μάχεσθαι ταῖς μαθηματικαῖς ἐπιστήμαις ἄτομα σώματα λέγοντας. Arist. *De caelo* 303 à 20. Remarquons cependant que, tout en étant individuellement indivisibles, les atomes se distribuent sur une échelle des grandeurs ayant le caractère du continu.

4. ἀόρατα διὰ σμικρότητα τῶν ὄγκων. De gen. et corr. 325a 30.

5. οὕτω μικρὰς τὰς οὐσίας, ὥστε ἐκφυγεῖν τὰς ἡμετέρας αἰσθήσεις. *De caelo*, p. 294.

6. ὁ δὲ καὶ μεγίστας εἶναί τινας ἀτόμους ὁ Δημόκριτος ὑπέλαβεν. Dionys. chez Eus. P.E. XIV. 23 ; 2,3 ; D.V. 55 A 43.

7. δυνατὸν < δ' > εἶναι κοσμιαίαν ὑπάρχειν ἄτομον. Aétius I, 3, 18. D.V. 55 A 47.

tes, qui a souvent été discutée par les historiens de la pensée grecque [1], n'est cependant qu'apparente. Le seuil de la perceptibilité que les fondateurs de l'atomisme semblent avoir fixé comme borne supérieure de la taille des atomes n'est en effet qu'une limite relative, valable dans un univers particulier, dans notre monde à nous, mais dépourvue de signification dans d'autres mondes. Les textes soulignent les différences que certains univers, dans la pluralité infinie des mondes peuplant l'espace illimité dans la cosmologie de Leucippe et de Démocrite, peuvent accuser entre eux [2]. Rien n'empêche donc qu'il se trouve, dans les abîmes sans bornes de l'espace, des univers dans la composition desquels prédominent des atomes en moyenne beaucoup plus grands que ceux qui composent le nôtre. Certains de ces univers produiront des êtres vivants de dimension telles que, mesurés à leur échelle, les atomes tombent, comme ceux de notre monde mesurés à l'échelle de nos êtres vivants, en dessous du seuil de la visibilité. La théorie de la connaissance de Démocrite, fondée précisément sur l'opposition entre des êtres vivants, des ἔμψυχα, percevant dans la réalité sensible, dont ils sont incapables de saisir la structure granulaire, des qualités d'apparence continue, et des atomes incolores et sans saveur, produisant l'illusion de la qualité [3] par les déterminations imperceptibles de leurs formes, de leurs positions et de leurs assemblages, sera ainsi sauvée sans l'hypothèse, arbitraire et anthropomorphique, d'une valeur privilégiée dans l'échelle quantitative, se mesurant par la limite de la perception dans notre univers à nous. Limiter, au contraire, la taille des atomes à cette valeur contingente qui ne caractérise, dans l'esprit de Démocrite, que notre univers à nous, revient à donner au dualisme démocritien, très réel [4], mais aussi très relatif, entre les ἔμψυχα et les combinaisons non organiques d'atomes un caractère absolu qui lui est tout à fait étranger et à restituer à l'homme de notre univers la dignité de mesure de toutes choses que la philosophie de Démocrite tendait à leur dénier. Mais pour nous

1. Cp. E. Zeller, *Histoire de la philosophie grecque*, tr. fr. II, p. 295 ; H. Diels, *Prol. à Doxogr. Gr.* p. 219.

2. « Dans certains (des mondes en nombre infini), il n'y avait ni soleil, ni lune, dans certains autres, ces astres étaient plus grands que chez nous, dans d'autres encore, il y avait un plus grand nombre de soleils et de lunes... il y avait quelque mondes dépourvus d'animaux et de plantes et de toute humidité. » Hippol. refut. I, 13 ; D.V. 55 A 40. Cette énumération n'est nullement en contradiction avec ce que dit Cicéron de la similitude et de l'égalité rigoureuse de certains des innombrables mondes de Démocrite, cp. Ac. pr., II, 17, 55 ; D.V.55 A 81 ; chacun des deux auteurs a relevé dans la cosmologie atomiste des traits parfaitement compatibles avec les prémisses du système ; le principe d'indifférence dans les fondements physiques a pour conséquence des résultats cosmologiques soumis eux aussi au μηδὲν μᾶλλον τοιοῦτον et où, par conséquent, des séries d'univers semblables ou égaux alternent avec des séquences de mondes très différents. Des considérations de probabilité appliquées, jusqu'à leurs dernières conséquences, au système des premiers atomistes, dont le principe d'indifférence fait, comme nous l'avons vu, une espèce de continu physique où toutes les grandeurs, toutes les formes, toutes les vitesses et toutes les directions de mouvements sont présentes sans privilège accordé à aucun, conduisent à des résultats analogues à ceux qu'on peut déduire de l'application de la théorie des probabilités au continu mathématique. Cp. les derniers chapitres du livre déjà cité de E. Borel.

3. Cp. D.V. 55 A 49 et 55 B 125.

4. Cp. Schmid-Stahlin, *Geschichte der griechischen Literatur*, 1re partie, t. V, 2,2, Munich 1948, pp. 255 sq.

convaincre de la nécessité de cette interprétation relativiste de Démocrite, examinons les textes de la tradition concernant le seuil de la perception dans l'atomisme. Ces textes présentent en effet les versions les plus diverses relatives aux raisons de l'imperceptibilité des atomes. Pour les uns, tels Simplicius [1], les atomes chez Leucippe et chez Démocrite auraient échappé à la perception à cause de leur petitesse, alors que d'autres, tels l'autorité cité par Eusèbe, attribuent la paternité de cette explication superficielle à Epicure, parce qu'ils savent, comme nous l'avons déjà vu, que Démocrite admet des atomes de toute grandeur [2]. En réalité, la raison de l'imperceptibilité des atomes chez les fondateurs de l'atomisme réside dans leurs représentations de la perception sensorielle. Le mécanisme de celle-ci se réduit chez eux à une ἔμπτωσις, à une incidence, dans les organes récepteurs, d'atomes se détachant des objets, dont les chocs séparés sont enregistrés par la conscience comme des sensations continues [3]. D'après cette représentation, pour qu'un corps, quel qu'il soit, puisse être perçu, il faut donc qu'il soit un composé d'atomes. L'atome lui-même, quelle qu'en soit la grandeur, ne remplissant pas cette condition, il ne peut être ni vu ni entendu ni saisi par le sens olfactif. L'atome est bien le véhicule de la sensation et de la perception, mais il échappe lui-même, en tant que corps individuel, à la perception. C'est sans doute en rapport avec les théories de la perception que certains fragments de la tradition atomistes insistent sur l'ἀπάθεια des atomes, c'est-à-dire sur ce trait caractéristique d'être compactes et de n'agir que par l'extériorité et le mouvement [4]. L'atome est donc invisible, pris individuellement, chez les atomistes pour les mêmes raisons qui rendent impossible, en physique moderne, la perception des agents physiques de la lumière, ondes ou particules. Il n'y a donc aucune contradiction entre l'existence, dans *notre* cosmos à *nous*, d'une limite supérieure des atomes, fixée par le seuil de *notre* perception *à nous*, et l'hypothèse d'une échelle infiniment variée des tailles de ces corpuscules. L'explication de Simplicius, très courante encore aujourd'hui, de l'invisibilité des atomes par leur petitesse, représente au fond un renversement des causes et des effets dans la doctrine authentique des atomistes : ce n'est pas parce que les atomes sont petits par rapport à l'échelle des organismes qu'ils sont imperceptibles, mais inversement, les organismes qui peuvent se former dans un monde donné sont nécessairement à une échelle telle que les atomes n'agissent sur leurs sens que par groupes, d'une manière statistique. C'est grâce à cette différence d'échelle, dans chaque univers, entre les organismes et les atomes, que le monde apparaît ordonné aux êtres vivants. Les atomes, s'ils pouvaient être perçus par eux individuellement, leur donneraient au contraire l'impression d'un chaos irrémédiable.

L'hypothèse d'une échelle illimitée de la taille des atomes se heurte cependant à une dernière difficulté. Etant donné le mobilisme universel qui carac-

1. De Caelo, p. 295 ; D.V. 55 A 37 et *passim*.
2. D.V. 55 A 43.
3. Théophraste de sens. 49 sq. D.V. 55 A 135 ; Aristt. de sens. 442 a 29 sq., D.V. 55 A 119 et *passim*.
4. Cp. Simpl. Phys. p. 225, D.V. 54 A 13.

térise la physique atomiste et la vitalité limitée [1] des mondes, on ne saurait admettre que les atomes d'une grandeur moyenne définie restent constamment confinés dans l'univers qu'ils ont formé. Il arrivera donc nécessairement que des atomes, échappés à un univers, caractérisé par une grandeur moyenne bien déterminée de ses atomes constitutifs et, par conséquent, par une valeur bien déterminée du seuil de la perception de ses êtres vivants, viennent se précipiter dans un monde caractérisé par une grandeur moyenne et par une limite de la perception considérablement plus petites. Mais si ce phénomène est courant dans la phase actuelle de notre univers à nous, pourquoi passe-t-il inaperçu ? Il est vrai que ces atomes gigantesques partagent avec les nôtres le sort, étroitement lié à leur ἀπάθεια, d'être imperceptibles [2] à la vue et aux autres sens hormis le sens tactile, mais l'extériorité, qui est leur caractéristique principale, jointe à une grande vitesse, suffirait pour leur faire produire des effets désastreux et très perceptibles sur leur passage. La réponse est que, effectivement, si le phénomène du passage d'atomes de grandeurs disproportionnées à travers notre univers à nous ne se produit pas à l'époque actuelle de l'évolution de notre monde, il se produira un jour, et que les êtres vivants qui en seront témoins ne l'observeront pas longtemps. Car c'est précisément ce phénomène, l'irruption d'atomes « plus forts », venant de la désagrégation d'un univers où la taille moyenne des atomes était plus élevée, dans un monde « plus faible », qui cause, d'après plusieurs textes, la fin des univers dans la cosmologie de Démocrite. D'après un passage d'Hippolyte [3], la cause amenant la fin des mondes réside dans une affection réciproque par des chutes dont ce texte ne précise pas la nature. Mais Simplicius nous éclaire sur le sens de ce passage. Après avoir montré les raisons pour lesquelles les assemblages d'atomes en général et les mondes en particulier [4] se maintiennent dans une ἀκμή pendant un certain temps, Simplicius ajoute, dans son commentaire au *De caelo*. que d'après Démocrite les êtres particuliers de notre univers et les univers eux-mêmes restent dans l'existence jusqu'au jour où une cause fortuite, plus vigoureuse que n'est l'adhésion mutuelle des atomes produite par leurs formes, vienne de l'extérieur les secouer et les dissoudre par son choc en leurs atomes constitutifs [5].

Ce n'est même que grâce à cette hypothèse d'une étendue illimitée de l'échelle quantitative des atomes, suivant laquelle chaque atome, quelque grand qu'il soit, est dépassé dans sa taille par d'autres atomes, qu'aucun des innombrables mondes n'est à l'abri de la destruction en un temps fini. S'il n'en était pas ainsi, s'il y avait une limite supérieure absolue pour la grandeur des atomes dans l'espace, comme il y en a une limite supérieure relative dans chaque univers individuel, il n'y aurait pas de force extérieure suffisamment efficace pour disloquer les mondes qui se seraient constitués par l'assemblage

1. Cp. D.V. 55 A 37, 40 et *passim*.

2. Cp. Galien, D.V. 55 A 49.

3. φθείρεσθαι δὲ αὐτοὺς (sc. τοὺς κόσμους) ὑπ' ἀλλήλων προσπίπτοντας. Hippol. ref. I 13, D.V. 55 A 40. Cp. aussi Aétius II 4, 9 : φθείρεσθαι τὸν κόσμον τοῦ μείζονος τὸν μικρότερον νικῶντος.

4. ἀλλὰ καὶ περὶ φυτῶν καὶ περὶ κόσμων. De caelo, p. 295.

5. συμμένειν, ἕως ἰσχυροτέρα τις ἐκ τοῦ περιέχοντος ἀνάγκη παραγενομένη διασείσῃ καὶ χωρὶς αὐτὰς διασπείρῃ. Simpl. De caelo, p. 295, D.V. 55 A 37.

des atomes les plus grands en moyenne. Ces mondes continueraient donc à exister indéfiniment et seraient soustraits, de ce fait, à la loi générale d'une existence limitée par la naissance et la mort. L'hypothèse d'atomes dépassant toute limite est donc non seulement compatible avec la cosmologie générale des premiers atomistes, mais elle en constitue une des représentations fondamentales.

Le principe d'indifférence, le μηδὲν μᾶλλον τοιοῦτον, s'applique ainsi chez Leucippe et chez Démocrite à l'échelle quantitative comme à la forme des atomes. Limiter, c'est choisir et informer, tant dans le domaine des formes que dans celui des grandeurs. La réalité, hostile à tout choix, comporte donc toutes les formes et toutes les grandeurs. En physique moderne, je ne connais qu'une représentation qui puisse être comparée, par l'ampleur de la variation de grandeur, aux hypothèses de Démocrite ; c'est la théorie des ondes électro-magnétiques pour lesquelles la science contemporaine n'admet de limite ni inférieure ni supérieure.

L'infini physique de Démocrite se présente donc sous les trois aspects du nombre illimité des atomes présents dans l'espace, de l'infinie variété des formes que peuvent revêtir ces atomes et de l'échelle illimitée de leurs grandeurs. Examinons maintenant, pour être en mesure de caractériser les erreurs de leurs successeurs, quels sont, dans la pensée de Leucippe et surtout de Démocrite, les rapports mutuels de ces trois espèces d'infini physique.

1° Comment se distribue, d'abord, l'infinité des formes que peuvent affecter les atomes, sur le nombre infini de ces corpuscules ? La tradition nous abandonne ici, et il est possible que Démocrite n'ait lui-même pas formulé sa pensée sur ce point. Mais la logique du système exige que la représentation numérique non plus ne favorise aucune forme particulière, que toutes, par conséquent, figurent avec la même fréquence. Les atomes affectant une forme géométrique régulière ne sont donc pas plus nombreux que ceux qui revêtent une forme quelconque. Leur fréquence, par rapport à ces dernières, est même négligeable, même si l'on admet que Démocrite ignorait encore cette propriété géométrique, démontrée plus tard par Théétète, suivant laquelle le nombre de figures régulières dans l'espace est limité.

2° Même distribution pour les différentes grandeurs des atomes. La fréquence des atomes est la même pour toutes les tailles, elle n'admet ni maxima ni minima, elle ne croît ni ne décroît en fonction de la grandeur.

3° Forme et grandeur des atomes varient dans une indépendance complète l'une de l'autre. A une grandeur déterminée correspond une infinité d'atomes, différant par leurs formes, mais admettant comme taille cette grandeur donnée ; réciproquement, à une forme invariable donnée, correspond un nombre illimité d'atomes dont la grandeur varie à l'infini. Démocrite était trop bon géomètre pour avoir songé à établir un rapport de dépendance entre les déterminations de grandeur des atomes et leur forme géométrique, pour avoir admis, par exemple, qu'un atome est susceptible d'autant plus de formes diverses qu'il est plus grand de taille. Ici la tradition nous vient en aide, nous avons la grande chance que le seul fragment mathématique de

Démocrite [1] le montre précisément préoccupé d'une figure géométrique, à savoir d'un cône coupé par des plans parallèles, où par « croissance homothétique », l'aire d'intersection varie de grandeur tout en gardant la même forme.

4° Quel est, enfin, la fréquence et la distribution des atomes déterminés à la fois par leur forme et par leur grandeur ? En d'autres termes, étant donné un atome caractérisé à la fois par une grandeur donnée g et par une forme donnée f, cet atome existe-t-il en un seul exemplaire, en un nombre fini d'exemplaires, ou y en a-t-il une infinité ? Le principe d'indifférence exige d'abord que tous les couples g, f de l'ensemble continu (g, f) soient représentés de la même manière dans la réalité et que, par conséquent, les atomes caractérisés par un couple de valeurs g, f aient la même fréquence que les atomes caractérisés par n'importe quel autre couple de valeur g, f. Au point de vue de la métaphysique de l'atomisme, qui est en partie celle des Eléates, il suffirait d'un seul exemplaire de chaque atome. Le postulat éléate de la correspondance entre la pensée et l'être sera en effet satisfait par l'existence d'une seule figure d'une grandeur déterminée et d'une forme précise compatible avec les lois de la géométrie dans l'espace. Mais cette hypothèse serait contraire aux exigences de la physique, et, en particulier, à la théorie physique de la qualité sensible. D'un côté, la qualité sensible est en effet définie par Démocrite [2] comme un effet statistique, produit par un grand nombre d'atomes individuellement imperceptibles. D'un autre côté, la théorie atomiste de la qualité se distingue précisément de la théorie d'Anaxagore par ce trait que les qualités peuvent être isolées et éprouvées à l'état pur par des êtres pensants. Mais la pureté d'une qualité ne pourra provenir que de l'identité, pour un certain nombre d'atomes, d'une des trois déterminations de la forme, de la position dans l'espace et de la disposition mutuelle, d'où Démocrite fait sortir, d'après le témoignage de Simplicius, toute la diversité du réel. Il y a donc nécessairement, à côté d'une multiplicité de positions identiques et de dispositions réciproques identiques, une multiplicité d'atomes identiques. En d'autres termes, l'existence de chaque atome, en un nombre d'exemplaires suffisant pour produire un effet statistique sur la perception, était nécessaire pour que la réalité pût être enregistrée par des êtres vivants, sinon dans tous les univers, du moins dans certains.

Il reste à examiner si cette multiplicité exigée pour chaque atome par la physique de Démocrite est finie ou infinie. Une distribution inégale des espèces d'atomes, dans laquelle le nombre de chaque espèce varierait suivant les lois du hasard, étant exclue, toujours en raison de cette loi fondamentale du μηδὲν μᾶλλον τοιοῦτον qui prescrit le même nombre d'individus à chaque espèce, nous n'avons le choix qu'entre un nombre déterminé, le même pour toutes les espèces, et l'infinité. Or, se prononcer pour un nombre fini déterminé, reviendrait encore à prêter à la nature un choix, une prédilection pour une valeur particulière au détriment des autres valeurs possibles, ce

1. Cp. Plutarque, De commm. not. 39 ; D.V. 55 B 155.
2. Cp. D.V. 55 A 38.

qui est incompatible avec le caractère ἀπρονόητος du système atomiste. Chaque atome existe donc, à travers l'espace, en une infinité d'exemplaires [1].

Telles sont, reconstituées d'après ce que nous savons des principes de l'atomisme primitif, les lois qui régissent la fréquence et la distribution des différentes espèces d'atomes. Remarquons qu'au point de vue logique, on pourrait procéder avec plus d'économie et néanmoins satisfaire aux exigences physiques du système. En admettant, en effet, qu'une qualité pure est définie non pas par une multiplicité d'atomes identiques d'une grandeur et d'une forme déterminées, mais par une multiplicité d'atomes semblables dont la grandeur varie entre les limites déterminées a et b, on pourrait refaire la cosmologie atomiste avec l'hypothèse d'un seul exemplaire d'atome de chaque espèce. L'intervalle des grandeurs $a < g < b$ contient un nombre illimité de valeurs de g et la quantité d'atomes semblables caractérisés par toutes ces valeurs de g serait ainsi suffisante pour garnir tout un univers d'une qualité déterminée. Les atomes, de la même forme, mais caractérisés par des g appartenant à des intervalles de grandeur $a' < g' < b$ situés en dehors de l'intervalle $a < g < b$ rempliraient la même fonction physique dans d'autres univers, où le seuil de la perceptibilité serait autre. Mais ces hypothèses font intervenir des considérations de continuité que nous n'avons pas le droit de prêter aux fondateurs de l'atomisme, et on est plus près de la vérité historique en se représentant leur espace infini peuplé d'une infinité d'espèces d'atomes de toutes les formes et de toutes les grandeurs et chaque espèce comprenant une infinité d'individus identiques.

II

De quelle manière Epicure a-t-il modifié les conceptions des atomistes anciens relatives à la grandeur et à la forme des atomes et quelles sont les raisons de cette transformation de la doctrine ?

Des trois infinis physiques de l'atomisme primitif, Epicure ne retient que le nombre illimité des atomes présents dans l'espace infini. Mais il le démontre d'une autre manière que ses prédécesseurs. Chez Leucippe et chez Démocrite, le nombre infini des atomes avait été une des premières conséquences du principe d'indifférence, et ce rapport n'a pas échappé aux commentateurs anciens [2]. L'hypothèse d'un nombre fini d'atomes eût impliqué celle du choix, premièrement d'un nombre particulier de préférence à tous les autres, et en second lieu de certaines formes et de certaines grandeurs particulières qui se seraient ainsi trouvées privilégiées par rapport aux autres formes et

1. Retenons dès maintenant que cette dernière proposition ne se déduit pas, par un raisonnement de mathématiques pures, du théorème, plus général, de l'existence d'une infinité d'atomes de toute espèce. Elle est une conséqence, dans la pensée des atomistes, du principe d'indifférence.

2. Simplicius ajoute, en effet, à l'un des deux endroits où il définit le principe d'indifférence, ταύτην γὰρ αὐτοὶ τῆς ἀπειρίας αἰτίαν ἀποδιδόασι. Simpl. Phys. 28, 26.

grandeurs possibles. La démonstration d'Epicure [1] procède par des déductions toutes différentes. On peut la reconstituer de la manière que voici : On ne saurait imaginer ni un nombre fini d'atomes dans un vide illimité, ni une quantité infinie d'atomes dans un vide limité. Le nombre des atomes et l'espace seront donc ou bien finis l'un et l'autre, ou bien infinis simultanément. Or l'extension illimitée de l'espace peut être démontrée par des arguments d'ordre géométrique [2]. Il s'ensuit que les atomes eux aussi existent en nombre infini. Il n'y a donc plus trace, dans cette démonstration, du principe d'indifférence dont la preuve des atomistes anciens avait tiré sa force et son élégance. Au lieu de cela, des arguments spécieux, avec au moins deux paralogismes, du fait que la représentation d'un univers fini contenant un nombre limité d'atomes y est rejeté sans raison suffisante et que, d'autre part, la représentation d'un nombre illimité d'atomes contenu dans un espace fini n'est pas impossible d'une manière absolue. La raison suffisante pour rejeter la finitude de tout ordre réside précisément dans le principe d'indifférence qu'Epicure omet d'invoquer non seulement ici, mais, comme nous le verrons bientôt, aussi en d'autres points importants de son système.

Si Platon, Aristote, les Pythagoriciens optent pour la représentation d'un univers fini et, par conséquent, pour des valeurs privilégiées dans les dimensions du monde, c'est qu'ils n'admettent pas, de propos délibéré, de principe d'indifférence et que leur cosmos est construit et informé d'après un plan et suivant des vues téléologiques. L'univers fini et la quantité finie des atomes ne pouvaient être rejetés qu'en rejetant toute idée de plan et d'information, et Epicure a négligé de le faire avec la netteté nécessaire. Un espace fini, d'autre part, ne saurait ne pas contenir une infinité d'atomes que dans certaines conditions mathématiques, lorsqu'on précise par exemple qu'un nombre illimité d'entre eux sont supérieurs ou égaux à une grandeur fixe. Si, au contraire, leurs tailles sont telles que les nombres qui les expriment forment, par exemple, à partir d'un premier terme donné une progression géométrique décroissante, leur somme peut très bien tenir dans un espace limité. Ces propriétés géométriques étaient connues depuis longtemps [3] à l'époque d'Epicure. Nous verrons plus loin que l'univers fini de Platon est rempli d'une quadruple infinité de polyèdres réguliers, où la zone sphérique de l'air, par exemple, contient un nombre illimité d'octaèdres dont la grandeur décroît à partir de la limite de la visibilité suivant une loi comparable à celle des progressions géométriques décroissantes. Il est vrai qu'Epicure, comme nous le verrons tantôt, admet une limite inférieure pour les dimensions de l'atome, de manière qu'effectivement, avec cette hypothèse, un univers fini ne saurait renfermer une infinité d'atomes. Mais ce premier raisonnement,

1. Elle est contenu, en partie, aux paragraphes 41 sq. et 57 de la *Lettre à Hérodote* ; cp. une analyse du raisonnement d'Epicure, et des vers de Lucrèce qui s'en inspirent en renversant l'ordre des arguments, dans le commentaire de Robin à I 1008, A. Ernout et L. Robin, *Commentaire*, I, p. 185.

2. La tradition ne nous a pas conservé la démonstration de ce point par Epicure lui-même, mais il est probable que les vers I 968 sq. de Lucrèce en sont une transposition. Il s'agit d'un de ces raisonnements par récurrence par lesquels depuis Archytas on cherchait à prouver l'infinitade de l'espace ; cp. Ernout et Robin, *ibid.*, page 180, note à I 968.

3. A. Rey, *Les mathématiques en Grèce au milieu du V^e siècle*, Paris, 1935, pp. 27 sq.

sur le nombre des atomes, prétend être général et indépendant de toute hypothèse sur la grandeur des atomes. Epicure n'a pas su donner à son système la rigueur scientifique que ses théories physiques, souvent singulièrement modernes [1] eussent exigée et que les progrès des mathématiques de son temps lui auraient permis de réaliser.

Mais si la proposition d'Epicure sur le nombre total des atomes ne s'écarte de l'atomisme primitif que par le mode de démonstration, ses vues sur la grandeur des atomes s'opposent à la doctrine ancienne aussi par leur portée cosmologique. Il impose, en effet, à l'échelle des grandeurs des atomes à la fois une limite inférieure et une borne supérieure. La borne supérieure lui paraît nécessaire pour éviter la conséquence, absurde à ses yeux et contraire au témoignage des sens, d'atomes visibles à nos yeux [2]. La limite inférieure est déduite par lui, par un raisonnement d'analogie, de l'existence, démontrée par l'expérience, d'une limite inférieure de perceptibilité pour les corps et les êtres composés [3]. Epicure s'éloigne donc en ce point des fondateurs de l'atomisme, en donnant à la limite de la perceptibilité, qui avait été relative chez Démocrite, une signification absolue et en élevant la limite de notre perceptibilité particulière, dans notre univers à nous, au rang d'une constante universelle valable pour toute l'étendue de l'espace infini. Il assigne à cette première constante universelle une seconde, en attribuant la même portée générale aussi à la limite inférieure, sans s'apercevoir que la valeur numérique de cette borne inférieure est, elle aussi, d'après le raisonnement par analogie qui sert à en démontrer l'existence, particulière à notre univers à nous. Il introduit donc dans l'échelle des grandeurs, qui avait été absolument homogène au point de vue cosmologique chez Démocrite dans ce sens que toutes les valeurs de cette échelle, à l'exclusion d'aucune, pouvaient être appelées à marquer, dans quelque univers dans l'immensité de l'espace, la limite de la perceptibilité pour les êtres qui le peuplaient, des valeurs privilégiées auxquelles échoit, à l'exclusion de toutes les autres, une fonction cosmologique générale. Tout se passe donc comme si ces valeurs privilégiées étaient le résultat d'un choix préalable, et comme si le devenir cosmique chez Epicure était organisé suivant un plan, où certains rapports et certaines valeurs numériques s'inscrivent en relief. En même temps nous voyons apparaître ici un autre trait du système d'Epicure, qui s'accentuera au cours de notre analyse. Par toutes les infractions, en effet, au principe d'indifférence, notre univers à nous, dans l'atomisme ancien un monde parmi des mondes dont il différait par tous les caractères physiques, devient, à l'insu d'Epicure, le modèle suivant lequel, les autres univers sont conçus, puisque la présence, dans chacun, des deux limites dans la grandeur des atomes leur impose à tous, tant dans leur morphologie que dans leur dynamique, des lois de compatibilité telles qu'ils ne peuvent différer que dans une marge étroite de notre univers à nous, dont les phénomènes ont suggéré, précisément, l'hypothèse de ces limites.

1. Cp. C. Bailey, *op. laud.*, pp. 314 sq.
2. *Lettre à Hérodote*, 55, 56.
3. *Ibid.*, 48, 59.

Lucrèce a suivi son maître dans ces restrictions apportées à l'atomisme ancien ; aux vers II 481 sq., il affirme l'existence d'une limite supérieure dans la grandeur des atomes [1] qu'il identifie, I 265 sq. et *passim*, à la limite de la visibilité ; aux vers I 599 sq [2] et I 745 sq, il conclut de l'existence d'une limite inférieure dans les objets composés à une borne inférieure dans la taille des atomes.

Mais malgré les restrictions singulières opérées ainsi dans l'échelle quantitative des atomes, Epicure avait encore une possibilité pour maintenir sinon l'infinie variété, du moins l'infinie diversité de grandeur des atomes et pour sauver au moins en partie les ressources physiques de l'atomisme. Il y avait, en effet, de la place entre les deux limites imposées à la taille des atomes, pour une infinité de tailles intermédiaires entre les deux grandeurs extrêmes, quelque rapprochées qu'Epicure voulût supposer ces dernières. Epicure, s'est-il servi de cette possibilité, qu'une connaissance même très rudimentaire des lois du continu géométrique aurait pu lui suggérer ? La *Lettre à Hérodote* nous apprend qu'il n'en est rien et que grâce à des hypothèses étranges, qui ont fait jusqu'à nos jours l'étonnement des exégètes, Epicure gratifie la matière d'une structure telle qu'un nombre fini seulement d'atomes de grandeurs différentes s'insèrent entre les grandeurs limites. Nous y lisons, en effet, que les atomes de grandeurs différentes, tout en étant irréductibles physiquement les uns aux autres [3], sont tous des multiples, au point de vue mathématique, d'une partie aliquote commune [4] qui est précisément la grandeur de l'atome minimum distingué par Epicure. Les atomes ne peuvent donc pas avoir, dans ce système, n'importe quelle grandeur entre les termes extrêmes qui bornent leur taille. Ils sont quantifiés, et leur distribution, dans l'échelle des grandeurs, est comparable, quoique les raisons en soient bien différentes, à l'échelonnement quantitatif de certains phénomènes, en particulier de capillarité, étudiés par la physique moderne, tels les épaisseurs que peut prendre une membrane d'un liquide visqueux dont on fait augmenter le volume. Le nombre des espèces d'atomes caractérisées par une grandeur déterminée est donc nécessairement fini chez Epicure. Nous examinerons un peu plus loin les conclusions qu'il tire de ce fait pour le nombre d'individus contenus dans chacune de ces espèces.

III

Nous venons ainsi de voir que le système d'Epicure n'admet que des atomes dont la taille, comprise entre certaines limites, est un multiple d'une grandeur minima, et qu'il exclut de l'existence une infinité d'atomes dont

1. Sur le détail des correspondances entre la *Lettre à Hérodote* et ce passage de Lucrèce, cp. Ernout et Robin, *ibid.* I, pp. 281, 282.
2. Sur les difficultés du texte de ce passage, cp. *ibid.*, pp. 129 sq.
3. *Lettre à Hérodote*, 59 fin.
4. *Ibid.*, 59 milieu et *passim*.

le volume a la même probabilité, dans le continu mathématique des volumes, que ceux des atomes admis à l'existence. Le principe d'indifférence est donc complètement absent, chez Epicure, de la distribution des atomes sur l'échelle des grandeurs. Mais il restait à Epicure une dernière occasion pour sauver dans sa physique cette loi fondamentale de l'atomisme ancien. Démocrite avait en effet admis, comme nous l'avons vu, non seulement toutes les grandeurs, mais aussi toutes les formes possibles. Epicure a-t-il maintenu la loi de l'équipartition du possible au moins pour les formes des atomes en donnant à ses atomes toutes les figures géométriques imaginables ? Au point de vue mathématique, cette hypothèse était parfaitement réalisable, malgré le nombre fini de grandeurs prévues. L'indépendance de la forme et du volume, qui avait été reconnue par intuition par Leucippe et par Démocrite, chez qui la double infinité des grandeurs et des formes avait été fondée sur cette loi de la géométrie, avait fait l'objet, à l'époque d'Epicure, de l'enquête scientifique des mathématiciens. La théorie des surfaces et des volumes équivalents, développée dans les livres I, XI et XII des Eléments d'Euclide [1], montrait que des figures géométriques pouvaient avoir des formes très différentes tout en ayant la même surface ou le même volume, et le traité des « Data », du même géomètre, est entièrement fondé sur la distinction entre la grandeur et la forme et sur leur indépendance mutuelle. Il est vrai que Epicure et Euclide sont contemporains et que l'Athénien n'a pas pu tenir compte, dans son enseignement et dans ses traités, des écrits d'Euclide qui paraissaient à la même époque que les siens. Mais Euclide n'a fait, dans cette partie de la géométrie, que codifier des théories déjà connues par les géomètres contemporains. En s'inspirant de ces théories géométriques, Epicure aurait donc pu conserver, de l'atomisme ancien, l'infinie variété des formes, en prêtant aux atomes caractérisés par une même grandeur les figures les plus diverses. Son système de la nature aurait alors comporté un nombre infini d'atomes groupés en un nombre fini d'espèces suivant la grandeur, mais en un nombre illimité de catégories suivant la forme. Or Epicure se prive de cette dernière occasion pour sauver, au moins dans les limites que lui imposait la restriction de l'échelle des grandeurs, le principe du μηδὲν μᾶλλον τοιοῦτον ἢ τοιοῦτον. Il établit, en effet, contre toutes les lois de la continuité de l'espace géométrique, une correspondance entre la forme et la grandeur telle que la limitation qu'il imposait à la grandeur entraînait une limitation de la forme et que les atomes ne pouvaient exister que sous un nombre fini de figures. Un atome d'une grandeur donnée n'est, d'après lui [2], susceptible que d'un nombre restreint de formes, de façon qu'une nouvelle forme de l'atome ne saurait être obtenue que par une augmentation de volume. Mais les grandeurs des atomes s'échelonnant, de la manière discontinue que nous avons vue, jusqu'à une limite finie, le total infini des atomes se

1. Cp. en particulier les théorèmes I 35-38 sur l'équivalence de figures, parallélogrammes et triangles, ayant même base et situées entre des lignes parallèles, et la généralisation de ces propositions pour l'espace XI 29-31.

2. *Lettre à Hérodote*, 59 fin et 2 fin.

distribue sur un nombre de formes qui est, certes, très grand et inconcevable [1] à notre esprit, mais fini.

Pour rendre justice à Epicure, il convient de distinguer en ce point de son œuvre la partie physique de la partie géométrique. Il avait parfaitement le droit, en tant que physicien, de renchérir sur l'atomisme ancien et d'introduire dans la décomposition théorique de la matière la notion de « quantum », en rendant la structure de la matière granulaire non seulement au point de vue de la séparation physique, mais aussi au point de vue de la quantité, en établissant une échelle discontinue des grandeurs possibles des atomes. Mais cette hypothèse ne pouvait se justifier que par les moyens de la physique. L'interdépendance, au contraire, établie par Epicure, entre la grandeur et la forme des corpuscules nous montre qu'il a prêté cette structure granulaire à l'espace lui-même, et c'est ici que sa formation scientifique accuse des lacunes graves. La monstruosité mathématique de cette conception discontinue de l'espace, à la fin du IV^{e} siècle, n'a pas été reconnue dans toute son étendue par la critique. Il est probable qu'il s'agit chez Epicure d'une erreur naïve analogue à celle qui était très répandue, d'après une remarque de Proclus dans son commentaire aux théorèmes d'Euclide cités plus haut, chez les topographes qui évaluaient l'aire des villes en fonction du pourtour [2], et qui établissaient ainsi une dépendance impliquant, à leur insu, le postulat d'une structure discontinue de l'espace. Mais même la thèse soutenue par Arnim [3] et suivie par Bailey [4], d'après laquelle la théorie épicurienne du minimum et la quantification des éléments spatiaux sur laquelle elle repose doit son origine au souci de leur auteur de garantir sa physique contre les objections formulées par les Eléates et les Mégariques, ne suffit pas pour justifier la tentative d'Epicure de fonder son hypothèse, physiquement très légitime, sur une propriété inacceptable de l'espace. Armin dit que l'aversion bien connue d'Epicure contre les mathématiques s'explique par son finitisme [5]. On pourrait dire avec plus de raison que la confusion d'Epicure entre le finitisme physique et la conception discontinue de l'espace s'explique par son aversion contre les mathématiques et sa connaissance insuffisante de la géométrie. Cette science avait depuis longtemps, à son époque, résolu l'antinomie éléate de la divisibilité indéfinie ou limitée des êtres géométriques en faveur de la continuité. La découverte de l'irrationnel, en particulier, et surtout la mise en évidence des incommensurables par des processus indéfinis de récurrence, avait tranché la question. Faire dépendre la forme des

1. ἀπερίληπτοι, *ibid.*, 42.

2. οἱ χωρογράφοι τὰ μεγέθη τῶν πόλεων ἐκ τῶν περιμέτρων συλλογιζόμενοι. Proclus in Eucl. Ed. Friedlein, p. 404.

3. H. v. Arnim, *Epikurs Lehre vom Minimum*, Vienne 1907 (Discours à l'académie impériale des sciences, prononcé le 28, 5, 1907), pp. 5, sq.

4. *Op. laud.*, pp. 529, sq. Bailey va plus loin que Armin. Il présente le raisonnement d'Epicure comme une découverte réelle ayant échappé à Démocrite (logically of course infinite différences in shape imply infinite differences in size... This was perhaps first clearly seen by Epicurus, pp. 126, sq).

5. p. 8.

figures de leur volume, comme le faisait Epicure, revenait, en dernière analyse, à nier l'existence de l'irrationnel.

Une des conséquences de cette corrélation entre la forme et la grandeur est qu'il ne saurait y avoir, dans le système d'Epicure, une infinité d'atomes semblables entre eux, c'est-à-dire ayant la même forme avec des grandeurs différentes. Il y a, en revanche, une ou plusieurs infinités d'atomes rigoureusement égaux entre eux [1]. Le qualificatif de ὅμοιος par lequel Epicure exprime cette égalité [2] ne doit pas nous induire en erreur sur la manière dont les « espèces » d'atomes se composaient pour lui. Epicure ignore la terminologie, reçue depuis Platon et définitivement consacrée par Euclide, de la géométrie, qui qualifiait de ἴσα ou de ἴσα καὶ ὅμοια les figures égales en réservant le terme de ὅμοια aux figures semblables ; il se sert du vocabulaire prétechnique [3], où l'égalité pouvait s'exprimer par ὅμοιος, et son exemple est suivi par Lucrèce qui parle, lui aussi, de *simili figura* [4] pour désigner des atomes égaux.

La distribution, enfin, du total infini des atomes existants sur ce nombre fini d'espèces distinguées par Epicure est telle que chacune des espèces contient un nombre illimité d'atomes identiques entre eux [5]. Par cette équipartition Epicure cherche à rétablir dans son système le principe d'indifférence. Mais ce retour aux fondements de l'atomisme ancien ne peut plus donner à la cosmologie d'Epicure ce caractère de système sans hypothèses arbitraires qui avait fait la grandeur des représentations de Démocrite. L'application du vieux postulat à la répartition des individus sur des espèces qui, elles, sont fixées par un choix arbitraire et lui échappent par conséquent, ne constitue qu'une pétition de principe.

Lucrèce, de son côté, se fait le fidèle interprète d'Epicure aussi pour cette partie de la théorie des atomes. Il la développe même plus, comme l'a fait remarquer L. Robin [6], que les textes conservés d'Epicure. Après avoir montré [7] la nécessité, aux vers II 333 sq., d'une pluralité de formes différentes, le

1. *Lettre à Hérodote*, 42.
2. καθ' ἑκάστην δὲ σχηματισιν ἁπλῶς ἄπειροί εἰσιν αἱ ὅμοιαι. *Ibid.* 42. A. Ernout, en rendant ὅμοιαι par « pareilles » dans la traduction des Lettres et Pensées d'Epicure placée en tête du Commentaire à Lucrèce, *op. laud.* p. LXIII, tient bien compte des représentations d'Epicure.
3. Proclus dit ainsi de Thalès qu'il désignait « à la manière ancienne » l'égalité des angles par le terme ὅμοιαι ; Cp. Proclus In Eucl. p. 157.
4. Cp. II, 524, 526 et *passim.*
5. Cp. le passage cité plus haut de la *Lettre à Hérodote*, 42.
6. Cp. *Commentaire* I, p. 281.
7. Dans un des vers qui introduisent cette partie, II, 336, les traducteurs récents ne sont pas d'accord sur l'appartenance syntaxique de *parum.* DIELS, *I. Lucretius Carus*, Berlin 1924, II, p. 57, rapproche *parum* de *simili* et traduit : « non qu'ils soient nombreux à accuser peu de ressemblance. » (Nicht als ob gar viele zu wenig sich ähneln im Aussehen), ce qui est en contradiction avec II 523-528. ERNOUT, au contraire considère *parum* comme une détermination de *multa* et traduit « non qu'ils soient peu nombreux à présenter la même forme ». Compris de cette manière, le vers est non seulement à sa place dans le contexte immédiat où le poète se propose de démontrer la nécessité de certaines diversités, de certaines *distantiae* dans les atomes, quelque grande que soit la part qu'il convient de faire à l'identité dans ces corpuscules, mais il rejoint le développement II 523 sq. Même divergence au vers suivant, sur l'appartenance de *non.* Diels fait porter la négation sur *paria* et traduit « en général, tout est différent

poète démontre, aux vers II 478-499, que cette pluralité ne saurait être infinie et que la limitation de la grandeur des atomes entraîne comme conséquence la limitation de leurs formes. L'argumentation qui est une brillante réussite au point de vue de la langue [1], mais qui reproduit les paralogismes géométriques et physiques d'Epicure, que nous avons vus plus haut, peut se résumer ainsi : Les atomes dont la grandeur reste comprise, comme nous l'avons vu, entre deux limites, ont pour partie aliquote commune, tout en étant indivisibles au point de vue physique, l'atome minimum. Mais cet atome minimum détermine aussi les formes dont les atomes sont susceptibles, puisque la figure d'un atome compris entre les limites fixées à la variation de son volume est le résultat de la juxtaposition dans l'espace de la partie aliquote commune indéformable, et que cette juxtaposition n'est possible que d'un nombre fini de manières [2]. Ce dernier postulat implique évidemment un certain nombre d'hypothèses géométriques restrictives sur la forme de cet atome minimum et, par conséquent, une nouvelle infraction au principe d'indifférence de l'atomisme primitif. Epicure ne semble pas avoir formulé ces hypothèses, et le poème de Lucrèce n'en contient aucune trace. Mais l'exégèse moderne a essayé de reconstituer la pensée d'Epicure en ce point précis de son système. A. Brieger [3] compose ainsi les atomes de *minimae partes* en forme de cube [4] en montrant la variété des combinaisons qu'on peut obtenir en faisant croître le nombre des composantes cubiques. Quelque grand, cependant, dit Lucrèce, que soit le nombre des combinaisons que permet la composition géométrique d'un atome au moyen d'un nombre fini *n* d'atomes minima, ces combinaisons restent elles-mêmes limitées, et si on veut trouver une nouvelle figure d'atome, on sera obligé d'ajouter un nouvel atome minimum aux *n minimae partes* dont on disposait, et ainsi de suite. Il s'ensuit qu'une variété infinie de la forme de l'atome ne saurait être obtenue qu'au prix d'une variété infinie de la grandeur, ce qui est impossible, puisque les atomes finiraient par dépasser la limite de la perceptibilité.

A la loi de l'équipartition, enfin, de la somme infinie des atomes sur le nombre fini d'espèces, résultant de l'hypothèse d'une *minima pars* partie aliquote commune de tous les atomes, Lucrèce consacre une démonstration

de tout en toutes choses » (in der Regel ist alles von allem verschieden), ce qui revient à prêter aux atomes d'Epicure le polymorphisme illimité de Démocrite. Ernout rapproche *non* de *omnia* : « en général tous ne sont pas complètement pareils. » De cette manière le vers 337 laisse à l'univers épicurien un nombre fini d'espèces d'atomes bien différenciées. C. Bailey, dans son édition de Lucrèce, traduit ces deux vers de la même manière qu'Ernout : « not that but a few are endowed with a like form, but that they are not all alike the same one with another ». Ed. *Lucr.* Oxford, 1947, pp. 253-255.

1. Lucrèce y inaugure, en effet, en latin l'expression de plusieurs notions abstraites telles que la permutation v. 488, l'épuisement des possibilités v. 489, la variation à l'infini v. 493, 494, la correspondance entre les variations de volume et de forme 495, 496.

2. Cp. v. II, 489.

3. Cité par C. Bailey, *Op. laud.*, p. 287.

4. Cette méthode de décomposition des atomes en cubes différentiels s'inspire peut-être du procédé d'évaluation des volumes en calcul intégral, avec cette différence, que les cubes de Brieger sont fixes alors que ceux du calcul intégral deviennent de plus en plus petits.

particulièrement soignée. Il déduit, en effet, cette loi, sous la forme d'un syllogisme mathématique, des deux propositions sur le nombre infini des atomes et sur les limites imposées à la variété de leurs formes. Les atomes, dit-il [1], qui affectent la même forme sont nécessairement en nombre infini. S'il n'en était pas ainsi, la somme totale de tous les atomes de l'univers serait finie [2], puisqu'elle se composerait d'un nombre fini de sommes partielles contenant chacune un nombre fini d'atomes. Mais cette rigueur mathématique n'est qu'apparente. Il n'est nullement nécessaire, au point de vue logique, pour sauver le nombre infini des atomes dans l'espace, que chacune des espèces d'atomes en contienne une infinité ; il suffirait qu'une seule des espèces en contienne un nombre illimité [3]. En réalité, comme nous l'avons fait remarquer plus haut à propos d'Epicure, cette équipartition est le résultat d'une application inopportune du principe d'indifférence destinée à préparer dans l'invisible un des traits caractéristiques de la nature visible chez Epicure, à savoir l'isonomie des phénomènes. Nous aurons à nous occuper de cette notion plus loin. Mais nous voyons dès maintenant la manière dont cette loi de l'isonomie, de l'*aequalis distributio*, des phénomènes à l'échelle perceptible est liée à l'organisation du monde atomique. Elle n'est pas, comme l'exigerait l'esprit de l'atomisme ancien, l'effet automatique des mouvements fortuits d'atomes de toute grandeur et de toute forme, mais la conséquence d'une « isonomie » réalisée déjà au sein des atomes par une distribution égale de la somme des atomes sur les différentes espèces [4].

Ce cercle vicieux fait ressortir d'une manière particulièrement nette la contradiction fondamentale du système d'Epicure. D'un côté, il s'inspire de l'atomisme ancien, dont il prétend adopter le principe du minimum d'hypothèses arbitraires, d'un autre côté l'univers épicurien est préformé, tant au point de vue statique que dans son devenir et son évolution, par un certain nombre d'hypothèses restrictives limitant les phénomènes possibles et leur prescrivant la forme. La nature d'Epicure accuse des traits tout démocritiens dans l'étendue infinie de l'espace, la durée illimitée du temps linéaire et la somme innombrable des atomes. Mais chez Démocrite, ces trois infinis sont étroitement liés au principe d'indifférence, au μηδὲν μᾶλλον τοιοῦτον ἢ τοιοῦτον, puisque limiter l'espace, le temps et la quantité revient, comme nous l'avons vu, à choisir des distances, des intervalles et des nombres, de préférence à d'autres dimensions et à d'autres valeurs numériques. Théophraste a bien reconnu le rapport entre les infinis de l'atomisme ancien et

1. II, 522 sq.

2. Etenim distantia cum sit / formarum finita, necesse est quae similes sint / esse infinitas aut summam materiai / finitam constare, id quod non esse probavi / etc., II, 526-528.

3. La totalité des atomes possibles chez Epicure et Lucrèce constitue, en effet, en langage mathématique moderne, un *ensemble borné contenant une infinité de valeurs*, auquel s'appliquent les théorèmes relatifs à ces êtres mathématiques, en particulier le théorème 47 dans R. BAIRE, *Leçons sur les théories générales de l'analyse*, Paris 1907, p. 42 ; cp. aussi E. GOURSAT, *Cours d'analyse mathématique*, I, 4. Bien entendu, ce théorème n'a pas été démontré dans l'antiquité, mais la vérité qu'il affirme est intuitive.

4. Sur les rapports entre ces traits structuraux des atomes d'Epicure et l'isonomie à l'échelle visible, cp. C. GIUSSANI, *Studi Lucreziani*, Turin 1896, pp. 250 sq., et A. ERNOUT et L. ROBIN, *Commentaire* I, p. 284.

le principe d'indifférence, puisque, après l'avoir énoncé, il ajoute, comme nous l'avons déjà fait observer plus haut, que c'est sur ce principe que les fondateurs de l'atomisme ont appuyé l'ἀπειρία qui caractérise leur système [1]. La logique du système exigeait donc d'Epicure de conserver, dans tous les domaines de sa physique où il postulait l'infini, le principe d'indifférence. Mais rien, ni dans les écrits conservés d'Epicure, ni dans la tradition doxographique, ne nous indique qu'il s'est aperçu du rapport étroit qui lie l'infinitude à ce principe chez son prédécesseur. Le principe d'indifférence ne lui était cependant pas inconnu. Mais il l'applique d'une manière inexacte et dans des conditions physiques étrangères aux représentations atomistes en général et à sa cosmologie personnelle en particulier. Dans la *Lettre à Hérodote* [2] pour démontrer la loi de la conservation de la matière, il essaie, en effet, de réduire à l'absurde l'hypothèse contraire, en disant que si la destruction de la matière jusqu'au non-être était possible, l'univers aurait péri depuis longtemps déjà. Or, puisque nous voyons l'univers se maintenir sensiblement dans le même état à travers le temps, cet anéantissement de la matière est impossible. Ce raisonnement implique, comme une majeure non exprimée, précisément le principe d'indifférence appliqué au temps : si la matière est destructible, et si, par conséquent, comme en conclurait Epicure, l'existence de l'univers est limitée dans le temps, il n'y a aucune raison pour que l'intervalle de temps occupé par la vie de l'univers se situe sur tel segment de la durée linéaire illimité plutôt que sur tel autre, pour que l'univers vive par exemple encore en ce moment au lieu de s'être éteint dans un passé lointain. C'est par cette application du principe au temps que les anciens partisans du retour éternel, Anaximandre et Empédocle, avaient essayé de justifier, comme l'a montré P. Tannery, leur représentation d'un devenir universel à structure cyclique, et c'est encore sur ce même argument que F. Nietzsche, qui connaissait bien, pour l'époque, ses présocratiques, fondera sa démonstration du retour éternel quand il se décidera de faire revivre cette conception archaïque du temps. Mais le raisonnement avait tiré sa force chez ces penseurs anciens de la finitude spatiale de leurs univers et de la limitation des ressources, matérielles et dynamiques, qui y alimentaient le devenir. Il est spécieux dans le système d'Epicure, dont les ressources sont illimitées et susceptibles, par conséquent, de subvenir indéfiniment à la vie de l'univers même dans le cas où la matière se réduirait progressivement à néant. Le principe était connu aussi à Lucrèce, qui l'applique même d'une manière logiquement correcte. Ce principe est en effet le pivot du raisonnement par lequel le poète démontre, à la fin du II^e^ livre [3], la pluralité des mondes, cette *vementer nova res*. Ailleurs, au commencement du quatrième livre, il justifie l'existence des images pellicules, des simulacres, en concluant des émanations perceptibles des corps et des êtres, telles que la fumée et la chaleur, ou des membranes et des peaux repoussés par certains animaux, à des

1. Simpl., Phys. 28, 26 ; Cp. plus haut p. 32.
2. page 39.
3. II, 1052-1057.

émanations invisibles, composés de particules matérielles plus subtiles, parce que la nature n'a pas départi aux seules émanations perceptibles le privilège de quitter le corps. La forme sous laquelle Lucrèce affirme cette indifférence de la nature, cette absence de privilège et de choix, dans l'émission de particules matérielles, rappelle d'assez près l'énoncé du principe chez Simplicius, puisqu'il prétend qu'on ne saurait trouver de raison pour que les objets émettent plutôt des corpuscules palpables que des émanations subtiles [1]. Il eût suffi que le poète appliquât ces deux vers, légèrement modifiés, à la forme et à la grandeur des atomes pour rejoindre la doctrine de Démocrite, pour fonder avec lui les postulats d'infinitude de l'atomisme sur le postulat de variété indéfinie impliqué dans sa formule et pour réviser les parties de sa théorie où il avait suivi trop strictement son maître dans la limitation des formes et des volumes des atomes. Mais quelque près qu'il fût de retrouver le vrai sens du principe d'indifférence, Lucrèce, pas plus qu'Epicure, n'a pas reconnu le lien logique entre ce principe et l'infinitude. Il laisse donc, lui aussi, subsister l'incompatibilité logique entre les restrictions imposées à la forme et à la grandeur des atomes, par lesquelles le principe d'indifférence est niée, et la triple infinitude du temps, du vide et du nombre des atomes que Démocrite avait déduite jadis de ce principe. Cette contradiction devient particulièrement nette quand Lucrèce, en développant un postulat cosmologique qui avait été implicitement contenu, chez Démocrite, dans le principe d'indifférence, prétend avoir banni de son système jusqu'à la moindre trace de finalité, quand il déclare [2] l'adaptation harmonieuse des saisons aux besoins des hommes et le savant agencement des phénomènes célestes comme une pure apparence produite par la rencontre fortuite d'atomes en mouvement. Il oublie que dans cet univers qu'il prétend abandonné au hasard, la finalité s'est déjà introduite dès les fondements par le choix d'un atome *minima pars* d'une forme et d'une grandeur déterminées dont tous les autres atomes sont des multiples et que certaines des grandes lois du devenir universel formulées par lui, telles que l'isonomie, ne résultent pas dans son système de l'effet statistique, de l'intégration, d'états de mouvement sur lesquels n'a été faite aucune hypothèse préalable, ou presque, mais sont l'aboutissement, prévu et calculé par lui, de mouvements de particules dont la forme et les dimensions ont été, au préalable, soigneusement déterminées *à fin* de donner naissance à ces lois. Il règne donc, dans la physique statique, dans la physique des

1. Nam cur illa cadant magis ab rebusque recedant/quam quae tenuia sunt, hiscendist nulla potestas. Aux vers V, 168 sq., Lucrèce essaie de refuter la thèse de la création du monde par les dieux, en demandant quelle raison nouvelle aurait pu amener les dieux à désirer un changement dans leur vie après une longue période passé dans la tranquillité : quidve novi potuit tanto post ante quietos/inlicere ut cuperent vitam mutare priorem ? Ceci est une adaptation, à la fin polémique précise qu'il poursuit ici, du principe d'indifférence appliqué au temps, que Lucrèce avait rencontré dans les écrits de ses modèles, qui le tenaient à leur tour des raisonnements présocratiques cités plus haut. Parménide, entre autres, pose pour l'être la même question que Lucrèce formule ici à propos des dieux : τί δ' ἄν μιν καὶ χρέος ὦρσεν | ὕστερον ἢ πρόσθεν, τοῦ μηδενὸς ἀρξάμενον, φῦν ; frgt. 8, 6. Sur les sources de Lucrèce pour cette partie de son argumentation cp. ERNOUT et ROBIN, *Commentaire* III, pp. 24 sq.

2. II, 167-181 ; V, 187-199.

fondements matériels, d'Epicure, une contradiction analogue à celle que les exégètes relèvent dans sa dynamique [1].

Cette information préalable de l'univers d'Epicure est trop systématique pour qu'on puisse songer à l'attribuer à une inconséquence involontaire, à un manque de courage de penser jusqu'au bout la cosmologie grandiose de Démocrite, bien capable d'inspirer des frayeurs pascaliennes à un esprit visant avant tout à l'ataraxie de l'âme. La précision que nous avons observée dans la structure des atomes et dans leurs rapports mutuels nous incite, au contraire, à croire que c'est de propos délibéré qu'Epicure a introduit la finalité dans son univers sans se rendre compte que ses cadres n'étaient pas faits pour la recevoir, de façon que l'édifice cosmologique d'Epicure se présente comme le résultat d'un procédé inverse de celui qu'a suivi Démocrite. Démocrite, pour rendre la vie possible dans un univers abandonné à l'automatisme, avait adapté [2] les êtres vivants, les ἔμψυχα, aux conditions physiques posées par l'univers de son prédécesseur Leucippe. Epicure adapte, au contraire, pour atteindre la même fin, l'univers de Démocrite à ses êtres vivants, en y pratiquant les modifications que nous avons vues.

Le système d'Epicure se présente donc comme un mélange voulu de représentations téléologiques et de physique déterministe. On connaît les sources d'Epicure pour la partie déterministe de sa cosmologie. Ne doit-on pas se demander, si Epicure s'est inspiré d'un modèle aussi pour la partie téléologique, ou mieux encore, si cette fusion elle-même, entre des représentations opposées, n'est pas due à l'influence d'un système antérieur ? Or le seul penseur qui ait réuni, dans les représentations cosmologiques auxquelles il était arrivé vers la fin de sa vie après plusieurs révisions de sa physique, des principes atomistes à des vues téléologiques, c'est Platon, dont le *Timée* réussit à concilier, dans le cadre d'un monde unique, l'automatisme d'une ἀνάγκη analogue à celle qui règne chez Leucippe et chez Démocrite et l'orientation du devenir d'après un plan préalable, la structure atomique de la matière et l'information géométrique des particules ultimes. Effectivement la cosmologie de la *Lettre à Hérodote* et du poème de Lucrèce accuse par certains de ses côtés une parenté frappante avec la physique du *Timée*, où Epicure pouvait espérer trouver, dans une téléologie dépourvue de tout anthropomorphisme, le remède qu'il cherchait contre le déterminisme absolu des fondateurs de la physique atomiste. Si le finalisme anthropocentrique, à la manière des Stoïciens, fondé sur une ingérence immédiate et diachronique des dieux dans le devenir cosmique, lui semblait peu indiqué [3] pour freiner l'action centrifuge de l'automatisme et pour imposer à son univers la stabilité qu'il entendait lui donner, il n'en était pas ainsi du finalisme métaphysique de Platon dont l'instrument, plus discret, était la forme mathématique qu'y revêtaient les éléments constitutifs du monde.

1. C. Bailey, *The Greek Atomists and Epicurus*, Oxford 1928, p. 321.

2. Cette préoccupation des êtres vivants constitue un des traits distinctifs entre Leucippe et Démocrite ; cp. Schmid-Stahlin, *Geschichte der griechischen Literatur*, V, 2,2 pp., 255 sq.

3. Cp. la polémique de Lucrèce contre les Stoïciens II, 167 sq. et surtout V 156-234 et le commentaire à ces derniers vers dans Ernout et Robin, *Commentaire* III, pp. 24-26.

L'idée d'une influence de Platon sur Epicure n'est pas nouvelle. C. Giussani [1] fait déjà observer, sans développer l'intuition qu'il a de l'affinité des deux penseurs en ce point particulier, que la conception épicurienne de l'εἶδος dans l'atome et dans les êtres composés d'atomes s'inspire peut-être de certains aspects de l'idéalisme platonicien. Brochard [2] a relevé certains traits communs dans la morale de Platon et celle d'Epicure. L. Robin [3] fait, enfin, un rapprochement intéressant entre le célèbre passage II 569-580 où Lucrèce développe l'idée épicurienne du jeu antagoniste et de la compensation réciproque des *motus exitiales* et des *motus genitales*, et la théorie platonicienne de l'ἀνταπόδοσις du *Phédon*, pp. 72 B-D. D'autres, comme Bailey [4], soulignent au contraire les différences entre Platon et Epicure. L'analyse comparée de la structure et du rapport mutuel des atomes chez les deux penseurs va nous confirmer maintenant qu'en ce point de la physique l'influence de Platon sur Epicure est très réelle, que le silence d'Epicure à l'égard de Platon n'a pas plus de valeur probante que ses dénégations à l'égard de Démocrite, et qu'on ne saurait tirer argument, non plus, du fait que la fusion entre l'ordre mathématique et le hasard a réussi chez Platon, alors qu'elle échoue chez Epicure, chez qui elle était condamnée d'avance par la manière dont il a essayé de la réaliser. Dans cétte comparaison, nous distinguerons les traits de structure où Epicure a directement imité Platon de ceux où il a pris le contrepied de son prédécesseur, et nous essayerons de montrer les divergences des deux penseurs dans la fonction qu'ils assignent à ces traits structuraux dans leur physique.

Voici d'abord les traits principaux de ressemblance dans les systèmes atomiques de Platon et d'Epicure.

1. — Les deux penseurs opposent au polymorphisme illimité de Démocrite une limitation à la fois dans la grandeur et dans la forme. Ce fait est fondamental. Ils admettent l'atomisme comme hypothèse physique, mais ils en restreignent la portée, l'un, Platon, pour pouvoir soumettre son univers à la forme mathématique, Epicure pour créer, dès le fondement de sa physique au niveau des atomes, les lois de distribution qu'il entend imposer aux corps et aux êtres visibles de l'univers. Mais Platon et Epicure partagent avec Démocrite l'hypothèse d'un nombre illimité d'atomes individuels [5].

2. — La limitation de la forme des atomes est réalisée, chez Platon, par la réduction, en dernière analyse, du monde matériel à deux triangles élémentaires [6], le triangle rectangle isoscèle et le triangle rectangle dont le plus petit côté est égal à la moitié de l'hypoténuse ; chez Epicure par un nombre

1. *Op. laud.*, p. 257 n. 1.

2. Brochard, *Etudes de philosophie ancienne et de philosophie moderne*, pp. 280-284.

3. Ernout et Robin, *Commentaire* I, p. 211.

4. C. Bailey, *The greek Atomists and Epicurus*, pp. 219 sq. et *passim*.

5. Ce dernier point a été contesté pour Platon. Nous reviendrons sur la question plus loin.

6. Ici et dans tout ce qui suit je me réfère, pour l'atomisme platonicien, aux pages 53 C sq. du *Timée*.

fini, quoique très grand, de figures sur lesquelles les textes ne fournissent que des renseignements peu précis.

3. — Contrairement au système de Démocrite, où la taille des atomes se distribue, comme nous l'avons vu, sur toute l'échelle quantitative de zéro à l'infini, les atomes sont limités dans leur grandeur chez Platon et chez Epicure. Chez le premier, on ne peut distinguer qu'une limite supérieure [1], celle de la perceptibilité sensorielle admise aussi par Epicure. Epicure admet en plus, une limite inférieure, marquée par le volume de la *minima pars*, de l'atome partie aliquote commune de tout l'ensemble des atomes.

4. — Cette représentation de particules multiples entiers d'un atome minimum ou, inversement, d'une *minima pars* partie aliquote commune de particules plus grandes, caractérise les deux systèmes. Dans le *Timée*, pour une qualité donnée et bien déterminée de la matière, les molécules des trois états liquide, gazeux et igné sont composées physiquement du même atome, du triangle élémentaire de la même espèce. Pour créer le substratum, à l'échelle imperceptible, de ces trois états, ces atomes triangulaires se groupent chez Platon d'une manière très précise ; 24 d'entre eux forment un tétraèdre de feu, 48 un octaèdre d'air, 120 un icosaèdre d'eau. Chez Epicure, les corpuscules élémentaires plus grands sont composés au point de vue géométrique, d'un nombre entier de *minimae partes*, ce nombre entier pouvant varier de 2 à un nombre *n* déterminé [2] par la condition que le volume formé par la réunion de *n minimae partes* doit rester en dessous du seuil de la perceptibilité.

L'atomisme d'Epicure s'écarte, au contraire, de celui de Platon par les traits que voici :

1′ — Chez Platon, la grandeur et la forme des atomes sont des déterminations indépendantes, alors qu'elles sont liées de la manière que nous avons vue chez Epicure. Au point de vue géométrique, Platon a étendu, à la suite de Théodore de Cyrène, la notion de similitude [3] du domaine des figures finies pour lesquelles elle avait été imaginée par les Pythagoriciens et par Hippocrate, au domaine des figures décroissant indéfiniment, donc aux infiniments petits : chez Epicure deux atomes voisins dans l'échelle des grandeurs sont nécessairement différents de forme. A cette dissociation géométrique de la grandeur et de la forme correspond chez Platon, au point de vue physique, une différenciation très nette des fonctions qu'exercent ces deux déterminations dans l'économie du cosmos. La grandeur exprime la qualité de la matière, qui se maintient invariable à travers les changements d'états de l'eau à l'air et de l'air au feu et réciproquement. La forme des atomes et celle

1. Les défenseurs de la finitude du nombre des atomes chez Platon admettent une limite inférieure de la grandeur des atomes aussi chez Platon ; cp. la discussion de cette thèse plus loin.

2. Cette détermination est purement théorique ; il ne semble pas, d'après la tradition, qu'Epicure lui ait assigné une valeur numérique précise.

3. Cp. Ch. MUGLER, *Platon et la recherche mathématique de son époque*, Strasbourg 1948, Chap. II, La similitude.

des polyèdres molécules constitués par eux représentent les états physiques de la matière, communs à toute la gamme infinie des qualités. Chez Epicure, au contraire, la confusion géométrique de la variation de la forme avec celle du volume a pour conséquence une certaine confusion physique. Grandeur et forme des atomes n'ont pas de fonctions spécifiques dans l'économie de l'univers, et on y distingue mal ce qui, parmi les déterminations spatiales des atomes, produit, dans les phénomènes perceptibles, la propriété physique de la densité de ce qui a pour effet la qualité ou les états solide, fluide et igné de la matière. Un passage de Lucrèce [1], en particulier, nous montre que son maître n'a pas fait de différence entre la qualité et l'état physique de la substance matérielle. Le système d'Epicure ignore [2] la notion de molécule, groupe d'atomes intermédiaire entre l'atome et le phénomène sensible, qui a précisément permis à Platon ce pas décisif dans l'histoire des sciences qui consiste à différencier la qualité et l'état, confondus dans la physique des présocratiques. La physique atomique d'Epicure est même moins spécifiée sous ce rapport et moins nuancée que celle de Démocrite, puisque le système de ce dernier prévoit pour chacune des déterminations géométriques de la grandeur et de la forme une affectation à une fonction physique différente, la forme joignant ses effets à ceux de la disposition dans l'espace et à ceux du voisinage pour produire à l'échelle perceptible la qualité, la densité et l'état des corps, alors que la différence de grandeur des atomes intervient, comme nous l'avons vu plus haut, pour justifier l'existence d'univers plus puissants ou plus faibles dans la pluralité infini des mondes.

2'. — La transformation des trois états physiques eau, air et feu, les uns dans les autres, et par conséquent le parcours cyclique des éléments, de la surface de la terre aux confins des astres, a pour fondement la composition des atomes triangulaires d'une grandeur déterminée, caractéristique pour une qualité déterminée de la matière, en tétraèdres, octaèdres et icosaèdres, la décomposition de ces figures régulières en leurs atomes et le regroupement de ces *minimae partes* relatives en de nouveaux polyèdres. Epicure s'est privé de ces possibilités en concevant la composition des atomes ultimes, des *minimae partes*, non pas d'une manière physique, mais d'une façon purement géométrique, comme une espèce de quantification du volume. La structure atomique ainsi conçue se prête moins bien que celle de Platon à des fins physiques précises.

3'. — Chez Platon la différenciation de la matière à l'échelle sensible est infinie. Le classement de toute la réalité sensible suivant les quatre éléments ou états physiques de la matière se superpose chez lui au classement des substances suivant leur qualité, et l'échelle qualitative admet chez Platon des degrés à l'infini. Les textes sont formels [3] sur ce point, où ses vues rejoignent en partie celles d'Anaxagore. Mais alors que chez le Clazoménien

1. Cp. C. Bailey, *Op. laud.* pp. 342 sq.
2. II, 98-108.
3. τὴν ποικιλίαν ἐστὶν ἄπειρα. Timée 57 D.

l'infinie variété de la qualité ne se réalise que progressivement par un processus de différenciation qui est parallèle à l'avance du Νοῦς, mais qui n'aboutit jamais, chez Platon, elle est réalisée dès « l'origine » de la durée du monde, et les qualités dans son système sont effectivement tranchées à la hache. A chacune d'elles, à chacune des intensités, et à chaque degré dont elles sont susceptibles, correspond en effet une grandeur déterminée du triangle élémentaire et réciproquement. Le nombre des triangles atomes de chacun des deux genres distingué par Platon comporte donc un nombre infiniment grand d'espèces s'échelonnant par grandeurs décroissantes à partir de la limite supérieure déterminée par le seuil de la perception. Chez Epicure, au contraire, la différenciation de la matière d'après son état physique, sa qualité, sa densité etc., est finie [1] et peut être présentée, par conséquent, comme l'effet d'un nombre fini de différences à l'échelle imperceptible. Il y a donc un nombre fini d'espèces d'atomes dans le système d'Epicure. Cette façon d'interpréter le *Timée*, qui oppose l'atomisme de Platon à celui d'Epicure dans la question du nombre des espèces d'atomes, a été contestée par certains exégètes de Platon. Cornford [2], en s'appuyant sur quelques propriétés géométriques remarquables des triangles élémentaires de Platon, mises en évidence par lui d'une manière très ingénieuse, veut qu'il y ait chez Platon un nombre fini d'espèces de triangles de chaque genre, susceptibles de se transformer les uns dans les autres par décomposition et par regroupement grâce à l'existence d'un triangle minimum qui serait, dans chaque genre, la partie aliquote commune de tous les autres triangles. Mais cette interprétation, qui rapprocherait singulièrement l'atomisme platonicien de celui d'Epicure avec ses *minimae partes* et son nombre fini d'espèces d'atomes, se heurte contre l'affirmation formelle du *Timée* que le nombre des variétés des triangles élémentaires est illimité. Le qualificatif ἄπειρος ne saurait être interprété ici dans le sens d'une expression hyperbolique servant à désigner un nombre très grand, mais fini, d'une expression, par conséquent, synonyme du ἀπερίληπτος d'Epicure. Dans les textes scientifiques de Platon, où ἄπειρος s'oppose très souvent à des termes exprimant la finitude tels que πεπερασμένος ou πέρας [3], ce qualificatif a toujours le sens très précis de l'infini mathématique sous une de ses formes. Il faut donc laisser à Platon cette représentation originale d'un système d'atomes à formes limitées, mais infiniment différencié dans l'échelle des grandeurs [4].

4'. — Si on classe les espèces d'atomes d'Epicure par ordre de grandeur, on obtient une progression arithmétique. En désignant, en effet, par m le volume de l'atome minimum, par n le nombre d'espèces d'atomes, la série

$$m,\ 2\,m,\ 3\,m,\ \ldots\ (n\text{-}1)\,m,\ nm$$

1. Cp., en particulier Lucrèce II, 500-521.
2. F. M. Cornford, *Plato's Cosmology*², Londres 1948, pp. 230 sq. ; cp. aussi H. Cherniss dans *The Review of Metaphysics*, mars 1951, pp. 404, 405.
3. Cp. F. Ast, *Lexicon Platonicum* I, p. 218.
4. Le participe συμμειγνύμενα dans 57 D n'exprime pas une condition pour la variété infinie des polyèdres suivant leur grandeur, mais constate un fait indépendant, le mélange étroit, dans chaque zone, de triangles et de polyèdres de différentes grandeurs.

épuise toutes les possibilités quantitatives du système d'Epicure, le volume *n m* marquant le seuil de la perceptibilité, $(n + 1)\, m$ dépassant déjà cette limite. Mais quelle est la loi qui règle chez Platon la distribution des triangles atomes sur l'échelle des grandeurs ? Le texte du *Timée*, qui est un résumé très sommaire des théories physiques de Platon, ne permet pas de donner une réponse absolument rigoureuse à cette question. Les conclusions qu'on peut tirer de ce qui précède nous donnent cependant un moyen pour préciser au moins le sens de la variation de grandeur des atomes platoniciens. Il ne saurait d'abord y avoir de limite inférieure à la série. Chacune des zones sphériques superposées qui sont assignées à chacun des éléments contient en effet, dans l'état physique correspondant à cette zone, des parties de toutes les espèces de la substance matérielle avec toute la gamme infinie des qualités. Ceci est une conséquence du parcours cyclique des éléments dont Platon développe la théorie aux pages 56 D-57 C du *Timée*. La couche sphérique de l'eau contient donc à chaque instant du devenir physique un nombre infini d'icosaèdres dans lequel toutes les grandeurs, caractéristiques de toutes les qualités de la matière, sont représentées. S'il y avait un icosaèdre de grandeur minima, la somme des volumes de toutes ces molécules dépasserait toute limite [1], ce qui est impossible, puisque dans l'univers fini de Platon les zones particulières des éléments sont finies. Il n'y a donc pas de polyèdres plus petits que tous les autres, et, par conséquent, pas de triangle atome minimum. On peut déduire de cette absence de limite inférieure un résultat curieux concernant la limite supérieure des polyèdres représentatifs. Certains passages du *Timée* [2] pourraient faire croire, en effet, que ce qui assigne à chaque molécule son appartenance à une zone déterminée et ce qui la dirige vers cette zone ou l'y maintient, c'est la grandeur ou le volume de cette molécule, considérée comme une donnée absolue, que, en d'autres termes, tout tétraèdre de la zone du feu est inférieur en grandeur à tout icosaèdre de la zone de l'eau, par exemple. Mais, une distribution de la matière ainsi conçue supposerait précisément l'existence d'une limite inférieure dans les dimensions des triangles et des polyèdres ; bien plus, elle nous fournirait un moyen de calculer cette limite inférieure en fonction de la limite supérieure supposée connue. Il suffirait d'écrire que le volume du plus grand tétraèdre, qui est une fonction du plus petit côté *b* du triangle scalène maximum, reste inférieur au volume du plus petit icosaèdre, qui est une fonction du plus petit côté *a* du triangle élémentaire scalène qu'on suppose être le triangle minimum, pour obtenir une relation d'inégalité

$$V_4\,(b) < V_{20}\,(a)$$

qui nous déterminerait la limite inférieure *a* du plus petit côté du triangle élémentaire scalène et par conséquent la limite inférieure de ce triangle lui-même. Mais cette limite inférieure ne pouvant pas exister en vertu du nombre

1. Cet axiome mathématique a été énoncé par Eudoxe et plus tard par Archimède. Mais il était connu et appliqué par les géomètres avant d'avoir reçu sa sanction par une grande autorité en mathématiques.

2. 58 B en particulier.

illimité des polyèdres de chaque espèce, l'hypothèse initiale de ce raisonnement, à savoir que tout tétraèdre de feu est inférieur à tout octaèdre d'air et à tout icosaèdre d'eau, que, de même, tout octaèdre est inférieur à tout icosaèdre, se trouve réduite à l'absurde, et il devient clair que c'est uniquement la forme des différents polyèdres, indépendamment du rapport de leurs grandeurs, qui décide de leur appartenance à telle couche sphérique de l'univers stratifié ou à telle autre. En d'autres termes, le système atomique de Platon peut très bien comporter des tétraèdres, dans l'état igné d'une certaine substance matérielle, qui sont plus grands que les icosaèdres d'une autre substance matérielle à l'état liquide. La limite de perceptibilité est, dès lors, une et la même pour tous les états physiques d'une matière donnée, et on ne risque pas de rencontrer dans le cosmos de Platon des substances qui paraissent continues dans l'état d'ignition et qui se font granulaires, discrètes, dans l'état liquide. Cette limite ne dépend que de la grandeur maxima du triangle atome qui compose les faces des polyèdres, et non du genre des polyèdres.

La nécessité cosmologique de faire tenir une infinité de polyèdres dans chacune des zones finies assignées aux éléments permet, en plus, de préciser la distribution des triangles et des polyèdres élémentaires sur l'échelle des grandeurs à partir de la limite supérieure. Il faut, en effet, que la loi de la décroissance de ces figures à partir de cette limite soit telle que la somme de leurs aires et de leurs volumes ait une valeur finie. Or, à l'époque de Platon, les géomètres connaissaient les procédés de sommation des progressions géométriques indéfinies décroissantes, dont le problème avait hanté les esprits depuis Zénon [1]. On peut donc imaginer, sans contresens historique, les atomes de Platon décroissant à partir du plus grand en progression géométrique. On pouvait obtenir une telle progression en abaissant, dans le triangle atome scalène maximum, la perpendiculaire du sommet de l'angle droit sur l'hypoténuse, en répétant cette opération dans le plus grand des deux triangles semblables en lesquels le premier triangle se trouve divisé par cette perpendiculaire, et ainsi de suite indéfiniment. Ce procédé, familier aux géomètres de l'entourage de Platon par les opérations de Théodore de Cyrène, mettait en évidence une série indéfinie décroissante de triangles semblables, la raison linéaire de la décroissance étant, en notations modernes,

$$r = \frac{\sqrt{3}}{4}$$

Le système atomique de Platon occupe donc, au point de vue de la représentation mathématique, une place intermédiaire entre celui de Démocrite et celui d'Epicure. Les espèces d'atomes d'Epicure constituent ce qu'on appelle en analyse moderne [2] un ensemble fini. Celles de Démocrite forment un ensemble infini non dénombrable ayant une densité au moins égale

1. A. Rey, *Op. laud.* pp. 27 sq.

2. Ces notions abstraites étaient, bien entendu, étrangères aux inventeurs des systèmes atomiques grecs et ne servent, ici, et dans le tableau à la fin de ce paragraphe, qu'à la fin de caractériser certains aspects de ces systèmes aux yeux des lecteurs modernes familiarisés quelque peu avec la théorie des ensembles. Mais inversement, la lecture de certaines pages de

à celle du continu. Celles de Platon, enfin, se distribuent comme les éléments d'un ensemble dénombrable, infini et borné.

5'. — Nous avons vu plus haut que dans le système d'Epicure, en apparence, d'après Lucrèce, pour des raisons d'ordre mathématique, mais en réalité par une anticipation de la loi d'équipartition au niveau des atomes, chacune des espèces, en nombre fini, d'atomes contient un nombre illimité d'individus. La finitude des espèces est en quelque sorte compensée par l'infinitude des atomes individuels. Chez Platon, c'est exactement l'inverse qui se produit, à cause des dimensions limitées de son univers. Chacune des quatre zones de ce cosmos stratifié contient en effet, comme nous l'avons vu, des quantités finies de toutes les espèces de matière à un état physique déterminé. Dans la zone de l'eau, il y a ainsi à chaque instant des quantités liquides de toutes les substances, accusant les qualités les plus diverses, à travers toute la gamme infinie des qualités. La distribution naturelle dans laquelle on rencontre cette infinité de substances qualifiées est celle du mélange [1] Mais si, par abstraction, on séparait les qualités hétérogènes, ce qui est théoriquement possible chez Platon contrairement à Anaxagore, si, à l'intérieur d'une de ces couches sphériques, homogènes par l'état physique, on créait des compartiments réservés chacun à une substance qui serait homogène aussi par la qualité, ces compartiments seraient nécessairement finis. Mais puisque chacun d'eux ne contiendrait, d'après la correspondance géométrique établie par Platon, que des polyèdres ayant la même forme, — traduisant le même état physique — et la même grandeur — , traduisant la même qualité, — le nombre des polyèdres par compartiment ne saurait être que limité. Le système atomique du *Timée* comporte donc une infinité d'espèces d'atomes, mais chaque espèce ne contient qu'un nombre limité d'individus.

Nous avons dû donner un développement particulièrement détaillé aux divergences entre le système atomique de Platon et celui d'Epicure et écarter une interprétation qui, prêtant à Platon la représentation d'un triangle élémentaire partie aliquote commune des atomes triangulaires, eût singulièrement rapproché, en un point précis, la physique infinitésimale des deux penseurs. Les divergences de détail ne doivent cependant pas nous cacher l'affinité fondamentale entre les deux systèmes que nous avons relevée plus haut et que la comparaison que nous venons de développer fait ressortir. Peu importe, dans la question qui nous préoccupe pour le moment, la manière dont un système atomique est informé, à côté de ce grand fait qu'il est informé et que sa structure accuse des traits destinés à orienter le devenir cosmique dans un certain sens, des traits étrangers, par conséquent, aux linéaments aléatoires des choses produites par le hasard et sans choix. Les formes

mathématiciens récents sur cette théorie fait souvent penser aux représentations deDémocrite. Dans une de ses lettres,G. Cantor, le créateur de la théorie des ensembles, parle ainsi de l'ensemble de tout ce qui est pensable, de l' « Inbegriff alles Denkbaren », cp. G. CANTOR, *Lettre à Dedekind* du 28 juillet 1899. Or, d'après ce que nous avons vu, le système atomique de Démocrite représente bien l'ensemble, dans l'espace à trois dimensions, de tout ce qui est pensable en fait de corps solides. Nous reviendrons plus loin, à propos de Démocrite et de Platon, sur le sens du terme « pensable ».

1. Cp. Le passage déjà cité Timée 57 D.

particulières que revêt cette information, le nombre et la nature des figures géométriques auxquelles elle fait appel, la manière dont les figures individuelles y sont groupées en espèces et en genres sont conditionnées chez Platon et chez Epicure par la cosmologie de chacun, par sa conception du temps et de l'espace. Nous reviendrons sur ces influences plus loin. Retenons, comme conclusion de cette enquête préalable, ce caractère général d'information qui rapproche l'atomisme d'Epicure de celui de Platon en même temps qu'il le sépare de celui de Démocrite, et résumons ce résultat dans un tableau comparatif :

	DEMOCRITE	PLATON	EPICURE
Étendue de l'espace	illimitée	limitée	illimitée
Nombre des mondes	infini	un	infini
Durée des mondes ou du monde unique	limitée	illimitée	limitée
Nombre d'atomes	infini	infini	infini
Rapport entre grandeur et forme des atomes	indépendantes	indépendantes	dépendantes l'une de l'autre grâce à conception granulaire de l'espace
Variation de grandeur des atomes	illimitée	limitée dans un sens	limitée dans les deux sens
Variation de forme	illimitée	limitée à deux formes fondamentales	limitée à un nombre fini très élevé de formes
Nombre des espèces distinctes d'atomes	infini	infini	fini
Densité de l'ensemble des espèces d'atomes	du continu sinon plus élevée	d'un ensemble infini dénombrable	d'un ensemble fini
Nombre d'atomes par espèce	infini	fini	infini

IV

La comparaison des systèmes cosmologiques de Platon et d'Epicure au niveau des atomes a ainsi mis en évidence un certain nombre de traits communs. L'influence de Platon sur Epicure en ces détails de structure atomiste

est d'autant plus vraisemblable, qu'ils s'intègrent de la manière la plus harmonieuse dans le cosmos préformé et orienté de Platon, alors qu'ils apparaissent mal fondés dans le système d'Epicure et même contradictoires à certaines de ses caractéristiques. Démocrite et Platon avaient d'excellentes raisons, puisées dans la logique de leurs systèmes, l'un pour postuler une variété infinie d'espèces d'atomes, l'autre pour opposer au polymorphisme illimité des systèmes atomistes anciens le choix de deux formes privilégiées. Epicure, au contraire, ne pouvait s'appuyer sur aucune nécessité intrinsèque de son système, tel du moins qu'il nous le présente, pour choisir de son côté un nombre limité de formes ; l'infinitude de l'espace et la pluralité des mondes dont il conserve la représentation eût au contraire exigé aussi le maintien de la variété infinie et l'exclusion de formes privilégiées dans les atomes. S'il a fait violence ainsi à la compatibilité intérieure et à l'unité de son système cosmologique, c'est qu'il a de propos délibéré orienté ses conceptions de l'atome d'après celles de Platon. Il serait cependant absurde de penser qu'Epicure ne s'est inspiré de Platon que dans l'infrastructure du monde visible. Chez Platon comme chez Epicure, l'organisation des phénomènes au niveau des atomes a pour fin de donner leur forme aux phénomènes à l'échelle visible qui en sont, à l'extrémité de toute une série causale, la résultante. Pour nous convaincre de l'influence de Platon sur Epicure aussi dans la structure macroscopique de l'univers, nous n'avons qu'à comparer certains des effets perceptibles attribués par Platon et par Epicure à l'infrastructure atomique de leurs systèmes. On sait [1] la fonction remplie, dans l'économie de l'univers visible de Platon, par l'information mathématique au niveau imperceptible. En plus de la figuration géométrique de la qualité, elle a pour fin de régler les échanges d'énergie dans le cosmos de manière que le devenir universel évolue dans le temps linéaire sous un régime de lois physiques stables. Elle a surtout pour fin, par la préfiguration des changements d'état physique au moyen de la transformation réciproque des trois polyèdres représentatifs du feu, de l'air et de l'eau, de faire rebrousser chemin à l'énergie rayonnée de la périphérie du monde vers l'intérieur, de restituer ainsi à la zone supérieure et aux astres le feu perdu par rayonnement et de maintenir la constance et la régularité de cette grande horlogerie à la périphérie du monde qui scande par ses rythmes tout le devenir sublunaire, des phénomènes célestes. On connaît [2], d'autre part, les effets qu'Epicure escomptait de son côté de l'organisation de ses supports ultimes du devenir physique, pour les phénomènes à l'échelle perceptible. Ce que Platon obtenait par le nombre fini de ses molécules polyédriques, Epicure cherche à le réaliser par le nombre fini de ses formes d'atomes. La finitude des espèces d'atomes devait maintenir dans son système les lois de la nature dans certaines limites et garantir leur constance à n'importe quel endroit de l'espace et dans chacun des univers innombrables admis par lui ; l'infinitude du nombre des atomes individuels contenus dans chaque espèce devait assurer, d'autre part, l'omniprésence,

1. Sur l'importance des phénomènes ultimes, à l'échelle atomique, pour le règlement du devenir visible chez Platon, cp. REG, t. LXII, 1949, pp. 45 sq.

2. Cp. C. Giussani, *op. laud.* pp. 245-258 ; Ernout et Robin, *Comm.* I, p. 284.

dans toute l'immensité de l'espace, des corps, des êtres et des phénomènes, classifiables en un nombre fini d'espèces et de genres , compatibles avec la préfiguration des atomes. Il nous faut montrer maintenant que cette organisation de l'univers visible d'Epicure accuse, dans un cadre cosmologique diamétralement opposé au cosmos platonicien, la même intention et le même plan d'ensemble que la physique de Platon. Mais comme cette démonstration devra tenir compte aussi des traits de la physique épicurienne empruntés par son auteur à Démocrite, il convient d'élargir le cadre de la comparaison et de reprendre la question à partir de Démocrite.

Les cosmologies de Démocrite et de Platon, quelque opposées qu'elles soient dans leur plan d'ensemble, ont en effet ce trait fondamental en commun qu'elles représentent toutes les deux une réaction contre l'ancienne représentation du retour éternel [1] qui avait caractérisé la pensée de certains présocratiques, en particulier d'Anaximandre et d'Empédocle. Cette représentation, où un univers fini revenait au cours d'une évolution cyclique à un point initial en un intervalle de temps limité, ne pouvait amener à l'existence qu'un nombre fini de corps, d'êtres et de phénomènes isolables et enfermait par conséquent la réalité en une étroite prison. Le réel ne constituait, dans cette conception périodique du devenir, qu'une infime partie de ce qu'on pouvait s'imaginer comme physiquement possible. Pour affranchir le devenir de cette contrainte et de cette limitation, contraires au principe d'indifférence, puisque, pour nous servir des termes mêmes dans lesquels ce principe nous a été transmis, il n'y avait aucune raison pour Démocrite pour que les êtres et les phénomènes réellement appelés à l'existence dans le cycle cosmique fussent produits par la causalité aveugle plutôt que d'autres qui étaient également possibles, Démocrite élargit les cadres cosmologiques des anciens systèmes du monde en étendant les dimensions de l'espace à l'infini, en substituant à la conception cyclique du devenir, et à la représentation d'une durée cosmique maxima, l'hypothèse d'un temps rigoureusement linéaire, et en créant dans ce cadre illimité les conditions physiques d'une production indéfinie et infiniment variée de phénomènes et d'êtres par les hypothèses que nous avons vues plus haut sur la grandeur et la forme des atomes. Ce postulat démocritien de la réalisation de tous les phénomènes qui sont possibles, accuse une parenté particulièrement étroite avec la pensée éléate dont on connaît l'influence sur la naissance de l'atomisme en général [2]. Il constitue en effet la réciproque du principe parménidien, d'après lequel rien ne saurait exister qui fût contraire aux lois de la pensée [3]. Tout ce que la pensée peut se représenter sans contradiction, existe effectivement, d'après cette réciproque, quelque part dans l'infinité de l'espace et à quelque instant du temps linéaire indéfini. Mais Democrite s'exagère la liberté de la pensée et

1. Cp. Ch. Mugler, *Deux thèmes de la cosmologie grecque*, Paris, 1953, chap. III et IV.

2. Diogène L. IX, 42 ; cp. les pages consacrées à ces rapports par Burnet, Bailey, Kranz, W. Schmid.

3. Cette réciproque a peut-être été formulée déjà par Parménide lui-même, dans des vers comme frgt. VIII, 34. Mais le sens de ce passage est très controversé.

l'étendue du pensable, et sa réaction contre l'emprisonnement et les restrictions du retour éternel est en conséquence radicale et sans limites. Il s'exagère le nombre de figures possibles en géométrie[1] et il déduit de cette conception optimiste une différenciation infinie non seulement des individus et des variétés à l'intérieur des espèces d'êtres et de phénomènes, mais aussi des espèces elles-mêmes et des genres. Il croit compatible avec la pensée la représentation d'une pluralité infinie d'univers, et par conséquent cette pluralité existe effectivement dans son système. Platon, admet, lui aussi, la réciproque du principe parménidien. Mais la pensée étant elle-même soumise chez lui à des limitations, le domaine des possibilités pour le réel est singulièrement restreint par rapport au champ illimité que leur avait laissé Démocrite, et la réaction de Platon contre l'étroitesse des conceptions cycliques est, en conséquence, plus mesurée. Il veut, lui aussi, affranchir l'univers matériel et le devenir physique, mais il ne peut les affranchir que des restrictions arbitraires que les partisans du retour éternel leur avaient imposées. Ces restrictions arbitraires une fois rejetées, la réalité restait soumise pour Platon à des limitations nécessaires, ancrées dans les limitations des lois de la pensée. La pluralité des mondes est impensable pour lui, il n'existe par conséquent qu'un seul univers. Une loi d'économie analogue, que Platon justifiera dans le groupe de dialogues autour du Philèbe et dans le Philèbe même, arrête le bilan de l'existence à un nombre limité de types, de genres et d'espèces. Il en est ainsi en particulier des formes des atomes et des molécules. L'étude de la géométrie l'ayant convaincu qu'on ne peut pas imaginer n'importe quelle forme de corps solide, il choisit précisément, pour la représentation des états physiques de la matière, quatre des cinq polyèdres réguliers auxquels son ami et disciple Théétète bornait les figures régulières de l'espace, dans la pensée que le plan intelligible de l'univers se servait de ces figures de prédilection plutôt que d'autres dans une fin à la fois d'économie, de beauté et de stabilité. L'univers platonicien accuse enfin, tant dans les proportions des couches sphériques qui le composent que dans les rapports et dans la dynamique des corps célestes qui peuplent la partie supérieure du monde, des relations mathématiques fixées dans le plan intelligible du cosmos. Toutes ces restrictions imposées à l'univers sensible au moyen de la forme mathématique canalisent et retiennent, certes, le devenir cosmique dans les sentiers étroits de lois physiques invariables, mais elles ne vont pas jusqu'à lui prescrire la contrainte rigide du retour éternel [2] dont le régime est brisé pour Platon comme pour Démocrite. Rien ne se répète rigoureusement dans le devenir universel de Platon, grâce à la résistance de forces qualifiées par Platon de forces de la nécessité, auxquelles les évolutions cycliques du monde sidéral n'arrivent pas à imposer leurs rythmes. Le temps est donc monodrome chez Platon pour l'ensemble du monde, et les phénomènes isolables et les êtres individuels appelés à la

1. Il est probable qu'il se faisait des illusions sur le nombre des polyèdres réguliers possibles, dont la limitation à 5 ne sera démontrée que par Théétète.

2. Sur cette question de physique platonicienne cp. REG, t. LXII, 1949, pp. 45 sq. et Revue de Philologie, t. XXV, fasc. 1, 1951, pp. 56 sq.

réalité restent indéfiniment différenciés au cours du temps. Mais ils ne restent différenciés que dans les limites de l'espèce et du genre qui, eux, gardent une stabilité absolue à travers tout le devenir indéfini, de façon qu'on peut dire que l'univers de Platon est gouverné par des lois physiques invariables dans le temps et dans l'espace.

Or cette fixité des lois de la nature, partout et toujours, ces *foedera naturai* qui prescrivent aux choses et aux êtres leur *finita potestas* et leur assignent leur *alte terminus haerens*, constituent précisément le caractère principal réclamé aussi par Epicure pour son univers. Lucrèce a exprimé ce postulat de la fixité et de la stabilité des lois naturelles en de nombreuses formules et métaphores [1]. Mais ce trait de sa cosmologie ne saurait être emprunté à Démocrite. Chez ce penseur le principe de l'infinie variété des phénomènes de tout ordre englobe aussi les lois de la nature qui ne sauraient, dès lors, être les mêmes dans tout l'espace et dans la succession des mondes. Le terme de fixité des lois naturelles est même dépourvu de sens dans le système de Démocrite. Bien entendu, il peut arriver chez lui aussi que deux groupements d'atomes, très voisins l'un de l'autre par leur nombre et par les trois déterminations de leur σχῆμα, leur θέσις et leur τάξις, soient soumis, en des lieux de l'espace très éloignés l'un de l'autre, aux mêmes conditions initiales de mouvement. Ces deux groupements produiront alors les mêmes phénomènes ou des phénomènes très voisins. Ils peuvent ainsi produire des univers pareils. Démocrite a prévu ce cas. Mais la rencontre, en dehors de notre monde, en un autre endroit de l'immensité, d'atomes voisins aux nôtres par toutes leurs déterminations quantitatives, dans des conditions identiques ou semblables à celles auxquelles sont soumis les nôtres, n'est chez Démocrite qu'une éventualité parmi d'autres. Il arrivera bien plus fréquemment, d'après les théorèmes fondamentaux de son système, que des groupements d'atomes très différents des nôtres se rencontrent, dans des conditions de mouvement différentes des conditions initiales qui ont donné naissance à notre monde à nous, et constituent, en dehors et loin de notre cosmos familier, des univers où les phénomènes de la nature ne sont pas les mêmes que chez nous [2]. Nous avons relevé plus haut, dans la tradition, des exemples de tels univers. Il ne saurait donc être question de fixité des lois de la nature chez Démocrite, sauf pour les lois concernant les atomes eux-mêmes, leur extériorité, leur caractère indéformable, et d'autres particularités physiques de ces corpuscules. Epicure est si loin, avec sa stabilité du « contrat de la nature », des conceptions de Démocrite que certains vers de Lucrèce [3], comme le développement du second livre sur le nombre fini des sensations, semblent être le reflet d'une polémique d'Epicure contre les vues opposées de son prédécesseur qui admettait une variété infinie, dans la totalité spatiale et temporelle

1. Cp. I 584 sq. ; III 787 ; V 878 sq. et *passim*.

2. Cp. Hippolyt. refut. I 13, en particulier εἶναι δὲ ἐνίους κόσμους ἐρήμους ζώων καὶ παντὸς ὑγροῦ.

3. II 500 sq. Le caractère polémique de ce passage a été reconnu pour la première fois par A. GOEDECKEMEYER, *Epikurs Verhältnis zu Demokrit*, 1897, p. 10 ; cp. aussi GIUSSANI, *op. laud.*, note au V. II, 500.

de l'univers, des sensations. Les limitations auxquelles Epicure soumet les phénomènes visibles de son univers parallèlement aux limitations qu'il impose à ses atomes, accusent, au contraire, des affinités si profondes, dans leurs effets physiques, avec l'information platonicienne de l'univers sensible, que l'idée d'une influence de la cosmologie de Platon, aussi à l'échelle perceptible, sur le système d'Epicure se présente d'elle-même à l'esprit. A chacun des traits de stabilité qui jalonnent la description de l'univers épicurien par Lucrèce et par les fragments d'Epicure lui-même, finitude du nombre et fixité du caractère des espèces et des genres d'êtres vivants, nombre fini et invariance des qualités sensibles et des processus de sensation, constance du cadre cosmologique [1], on peut faire correspondre un trait analogue du *Timée*, des *Lois* ou de *l'Epinomis*. Le mouvement des astres, réglé par des lois mathématiques immuables, est chez Platon le principe qui maintient au monde, par un jeu de transmissions de causes et d'effets décrit dans le *Timée* [2], sa structure globale de τετράστοιχον, un équilibre physique et météorologique que des cataclysmes périodiques, décrites dans le *Timée* et les *Lois*, dérangent passagèrement sans pouvoir le rompre définitivement, et ses êtres vivants, dont un nombre suffisant survit chaque fois aux déluges pour assurer le maintien des espèces et des genres.

Le devenir physique dont Epicure remplit les cadres infinis de son univers accuse donc, dans les grandes lignes, les mêmes traits que, dans son cadre fini, la séquence monodrome des phénomènes sensibles chez Platon. Comme chez Platon, corps matériels et êtres vivants, phénomènes physiques et destinées humaines évoluent, malgré la place qu'ils auraient à leur disposition pour un développement sans bornes, autour de phénomènes types et autour d'êtres exemplaires dans la marge étroite laissée à l'individu par la constance des espèces et des genres. Epicure épuise les possibilités limitées du devenir physique en juxtaposant, dans une pluralité de mondes conçus eux-mêmes comme des individus d'une même espèce, les multiples phases d'une histoire de l'univers que Platon enferme dans un cosmos unique. La finitude au niveau microscopique de la physique épicurienne, dans la grandeur et la forme des atomes, avait donc, comme chez Platon, sa raison dans la finitude des formes du devenir au niveau macroscopique, et sous ce rapport l'unité logique du système est par conséquent sauvée. Elle le paraît moins, quand on regarde la disproportion flagrante entre cette finitude des genres et des espèces rythmant la réalité chez Epicure et l'infinitude du cadre où elle se loge. Si Démocrite, lui, avait brisé l'enceinte du monde unique des anciens, s'il avait rejeté à l'infini l'horizon de l'univers, c'était pour faire de cette scène cosmique agrandie le champ d'un devenir infiniment plus varié que

1. Les mondes d'Epicure diffèrent entre eux comme les individus d'une espèce. Mais ils accusent entre eux des traits communs qui sont précisément ceux de l'espèce. Epicure définit l'espèce « monde » dans la *Lettre à Pythoclès*, 88, et Lucrèce, aux vers II 1077 sq., insiste sur cette appartenance des innombrables mondes à une espèce ou à un genre, à un *saeclum* ou à un *genus*. C'est de cette manière que se résolvent les contradictions apparentes chez Lucrèce. Le poète entend les individus quand il parle des différences, et l'espèce quand il parle de la ressemblance des mondes.

2. Cp. 57 D-58 C.

ne l'avaient prévu les représentations anthropocentriques de ses prédécesseurs. Il n'était que conséquent en affranchissant le réel à la fois du cadre spatial fini des vieilles conceptions cycliques et de son emprisonnement dans un nombre fini de types et d'espèces, voire d'individus. Chez Epicure, l'extension des cadres cosmiques, tant admirée par Lucrèce, apparaît comme une hypothèse inutile, et son geste libérateur ressemble à celui d'un chef d'Etat qui ouvrirait la prison tout en maintenant pour les prisonniers libérés les contraintes qui avaient réglé leur vie en captivité. Le contraste entre le cadre cosmique et la vie cosmique est d'autant plus sensible chez Epicure que la limitation à laquelle y sont soumis les phénomènes et les êtres ne leur vient pas, comme chez Platon, de l'orientation du monde sensible d'après les lois d'un monde intelligible, mais uniquement de l'extension, à la totalité de l'univers désormais infini, du bilan, nécessairement fini, de l'existence tel que l'observation nous le fait connaître dans notre monde. Mais la raison pour laquelle Epicure s'est décidé à donner ce cadre grandiose à une vie cosmique qui aurait très bien pu tenir dans les limites d'un univers fini, et à donner ainsi au problème éléate du rapport de la pensée et de la réalité une solution intermédiaire entre celle de Démocrite et celle de Platon, réside dans ses conceptions dynamiques. Comme Platon dans sa vieillesse, il ne croyait plus à la possibilité de faire fonctionner un univers fini par ses propres ressources, au moyen d'un automatisme restituant les énergies [2] soit à brève échéance, comme chez Héraclite, soit à longue échéance, comme chez Anaximandre et chez Empédocle. Mais alors que Platon avait sauvé la permanence de son univers fini en « branchant » les forces qui y circulaient sur une source intelligible au moyen de l'âme, à laquelle il donne, du *Timée* à l'*Epinomis*, une part de plus en plus grande à l'économie dynamique de son univers, chez Epicure notre monde est irrémédiablement condamné à s'éteindre, par un épuisement et une dispersion des forces cosmiques dont il s'exagère même la rapidité, d'après les pages mélancoliques que Lucrèce a consacrées au crépuscule inéluctable de notre monde. Ne trouvant pas de compensation à cette extinction dans les cadres finis de notre monde et ne pouvant pas sauver la permanence du devenir cosmique à l'intérieur de notre voûte céleste, il a cherché cette compensation [3] en dehors de cette enceinte et assuré la continuité de l'être par une conception de la nature où la vie cosmique, par ailleurs semblable à la nôtre, se distribuait sur une pluralité de mondes qui, apparentés entre eux comme les individus d'une espèce, et partageant avec eux les accidents de la naissance, de l'akmé et de la mort, en constituaient un des jalons stables.

Charles MUGLER.

1. Cp. Revue de Philologie, T. XXV, fasc. 1, 1951, pp. 41 sq.

2. Dans le Timée, l'âme n'intervient qu'à la périphérie du monde, dans les cours des astres ; dans le 10[e] livre des Lois, elle contrôle jusqu'aux changements d'état, au niveau des polyèdres. Cp. REG, t. LXII, 1949, pp. 65 sq.

3. Cp. Lucrèce II 569 sq.

L'ALPHABET DU CRATÈRE DE VIX

L'*oppidum* du Mont Lassois qui s'élève dans la commune de Vix, à quelques kilomètres au Nord-Ouest de Chatillon-sur-Seine (Côte-d'Or) pouvait, déjà avant les dernières fouilles, être considéré comme la plus riche station de la fin du premier âge du fer dans l'Est et le Nord de la France. La découverte au pied de cet *oppidum*, en janvier dernier, d'une sépulture princière d'une extraordinaire richesse confère à ce site une importance nouvelle [1].

Un tumulus, arasé à l'époque gallo-romaine, recouvrait primitivement la fosse funéraire, quadrangulaire et profonde de 3 mètres ; une femme d'une trentaine d'années y était inhumée sur un char dont les quatre roues démontées avaient été placées verticalement le long d'une des parois. Cette sépulture, orientée Nord-Sud, a livré un mobilier d'une abondance et d'une richesse inconnues jusqu'alors en Gaule.

Les objets recueillis peuvent se répartir en deux grandes séries, l'une constituée par des pièces de fabrication indigène, typiquement celtique, l'autre formée par un ensemble d'objets importés du monde italique ou grec. La première série comprend cinq fibules de bronze à long ressort fait de nombreuses spires, deux fibules de fer dont l'une est décorée de cabochons d'or ciselés, deux anneaux de jambe toriques en bronze roulé, un *torques* de bronze creux sans décor mais portant la trace d'une lanière de cuir enroulée en spirale autour de lui, des bracelets de schiste, un collier fait de grosses perles d'ambre et de pierres dures. Tous ces objets, les fibules en particulier, permettent de dater la tombe, avec une grande précision, de la fin du premier âge du fer, plus exactement de la période dite Hallstatt IIb, c'est-à-dire de la deuxième moitié du VIe siècle avant J.-C.

Parmi les objets non indigènes figure une coupe attique à figures noires représentant un combat d'hoplites. C'est une coupe dite de Droop, caractérisée par son profil caréné et sa bande noire et dont la fabrication se situe

1. Cette découverte a déjà été l'objet d'une communication faite par l'inventeur devant l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, le 15 mai 1953, et qui sera publiée dans un numéro prochain des *Comptes Rendus* de l'Académie. Qu'il me soit permis de remercier ici, en mon nom personnel et de la façon la plus vive, M. R. Joffroy qui m'a proposé de publier, en collaboration avec lui, la découverte d'extrême importance que son savoir et son flair lui ont permis de réaliser. Je ne saurais lui être trop reconnaissant de son amicale générosité qui permet une étroite coopération entre des spécialistes de disciplines voisines.

(Note de R. BLOCH).

aux alentours de 530 avant J.-C. [1] Puis apparaissent une coupe noire sans décor, une phiale en argent à ombilic en or, un grand *lébès* de bronze de 0 m 58 de diamètre, deux bassins de bronze à anses droites à palmettes qui rappellent par leur forme générale les exemplaires de Hermeskeil et de Armsheim, une œnochoé à bec tréflé, un diadème en or de 495 grammes et enfin un énorme cratère de bronze à anses en volutes, haut de 1 m 65, pesant plus de 175 kilogs, pièce absolument remarquable tant par ses dimensions que par la perfection de sa technique et de son art. Le type même du cratère est relativement rare. En Yougoslavie la nécropole de Trébénischte, près du lac d'Ochrida, en a fourni plusieurs mais de dimensions beaucoup moindres puisqu'ils n'atteignent pas 0 m 70 de haut [2].

Cet ensemble apparaît comme chronologiquement fort homogène. La coupe de Droop nous fournit un jalon qui se situe aux environs de 530 avant J.-C. L'œnochoé à bec tréflé, dont de nombreux exemplaires ont été trouvés dans les tombes à char de la Marne, parfaitement datées elles-mêmes du début de la Tène I, nous place aux alentours de 500-475 avant notre ère [3]. La concordance avec la série des objets celtiques est donc évidente et c'est non loin de l'an 500 que l'on doit placer la date de l'inhumation.

Le cratère dont le corps est fait de bronze martelé présente une décoration extraordinairement riche composée d'éléments fondus. Nous ne nous occuperons ici que de l'admirable frise qui orne son col. Elle est faite de motifs d'applique à cire perdue qui se trouvent fixés au col chacun par deux rivets. Cette longue suite de bas-reliefs comprend trois types différents représentant respectivement quatre chevaux attelés à un char, le char lui-même sur lequel se tient debout l'aurige, enfin un hoplite. On compte huit attelages, huit auriges et sept hoplites. Le dessin de la planche II qui est dû au talent de M. Hamelin à qui est confié le soin de restaurer le vase figure un attelage et son conducteur. La photographie de la planche I permet de se rendre compte de la succession des reliefs. Toutes les figures sont représentées en marche de la gauche vers la droite.

Les sujets de même type, extrêmement voisins les uns des autres, ne sont cependant pas identiques. Leur art infiniment délicat sera étudié dans la publication d'ensemble du vase. Voici quelle est leur disposition sur le col (cf. figure 1). Si nous partons de l'anse que nous désignons de la lettre M, un attelage est suivi d'un aurige, puis d'un hoplite et la séquence reparaît quatre fois. La dernière d'entre elles n'est pas complète sur ce demi-cercle car le dernier attelage n'est suivi que de son aurige. La séquence est brisée seulement par la présence de l'anse N car nous retrouvons, de l'autre côté de

1. Cf. F. Villard, *L'évolution des coupes attiques à figures noires* (580-480), dans la *Revue des Etudes Anciennes*, 1946, 2, p. 153 à 182.

2. Cf. B. D. Filow, *Die archaische Nekropole von Trebenischte am Ochridasee*, Berlin, 1927, et N. Vulic, *Ein Neues Grab bei Trebenischte*, dans les *Jahreshefte des österr. arch. Instituts in Wien*, XXVII, 1932, p. 1 à 43.

3. Cf. P. Jacobsthal, *Die Bronzeschnabelkannen, ein Beitrag zur Geschichte des vorrömischen Imports nordlich der Alpen*, Berlin, 1929.

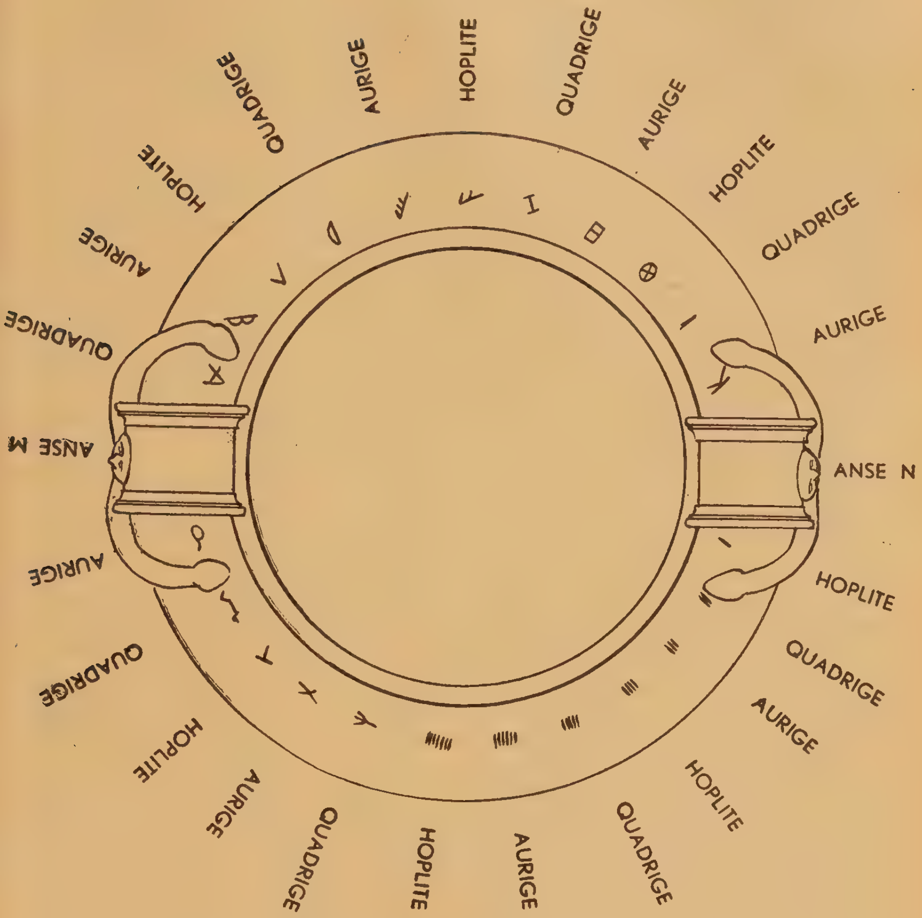

FIG. 1. — Plan de la répartition des sujets sur le cratère.

celle-ci, l'hoplite attendu. Puis se succèdent à nouveau quatre ensembles de reliefs, le dernier se trouvant à nouveau incomplet et privé de son hoplite qui, cette fois, manque purement et simplement. Ainsi nous avons huit groupes de reliefs, le dernier manquant d'un de ses sujets ; les 23 motifs sont répartis en deux groupes asymétriques de onze et de douze figures.

Tous ces sujets occupent une place qui leur est strictement limitée en hauteur, entre la moulure décorée de la partie supérieure du col et le départ de la panse du vase. Il a fallu parfois limer leur partie inférieure pour qu'ils puissent s'insérer entre les deux limites qui leur étaient assignées par

la structure même du cratère. Le travail d'adaptation et de mise en place a été extrêmement minutieux. Une fois celui-ci achevé, il fallait que les ouvriers, chargés de river les reliefs, respectent exactement l'ordre de succession établi, car les différents sujets d'un même type n'étaient pas interchangeables. Aussi le maître d'œuvre a-t-il jugé bon de guider leurs mains par une série de repères précis servant d'indicatifs d'emplacement.

Ainsi s'explique la présence, infiniment précieuse pour nous, de lettres ou d'encoches gravées au burin derrière chacun des sujets et reparaissant, le plus souvent identiques, sur le col même du vase. L'ouvrier, sans risque d'erreur, n'avait qu'à river en face du repère gravé sur le col le sujet pourvu du même repère. C'est cette précaution purement pratique qui, au cours du démontage des reliefs en vue de la restauration du vase, a permis la découverte d'un alphabet malheureusement incomplet mais d'un prix cependant inestimable. Le nombre des abécédaires archaïques que l'on possède est, on le sait, fort restreint. Il en est apparu quelques-uns en Etrurie, dans le monde grec ils sont exceptionnels. L'abécédaire incomplet de Vix présente, en outre, ce trait extrêmement rare de se trouver situé dans le temps avec précision grâce à la datation même du matériel de la tombe.

Nous nous bornerons dans cet article à l'étude de ces signes ou ces lettres d'assemblage. Leur nature et leurs caractères permettront de circonscrire et de préciser les lieux du monde antique où le cratère a pu être « monté ». Ce dernier terme est employé à dessein car il n'est pas absolument nécessaire que lieux de montage et de fabrication coïncident. L'étude archéologique ultérieure, qui trouvera sa place dans un prochain numéro des *Monuments Piot*, permettra, de son côté, de reconnaître les lieux possibles de fabrication. La confrontation de cette double série d'études de nature différente amènera peut-être à la solution d'un problème difficile entre tous, celui de la naissance et de l'origine de ce chef-d'œuvre de l'art antique. Du moins n'existe-t-il pas d'autre méthode d'approche. La recherche dans le domaine de l'antiquité aime à s'appuyer sur les disciplines les plus diverses et voici un cas privilégié qui autorise, ou mieux, qui prescrit l'utilisation simultanée de la philologie et de l'archéologie.

Comment se présentent les séries de signes alphabétiques ou de marques utilisées ? Il en est une, nous l'avons dit, gravée sur le revers des bas-reliefs, et une série correspondante gravée sur le col du cratère. La gravure sur les sujets est beaucoup plus ferme et nette que sur le vase. Dans le premier cas, les lettres et signes sont faits de traits décidés et entrant assez profondément dans le bronze pour qu'on en puisse prendre une empreinte à la cire. L'artisan avait pu travailler à son aise sur les méplats offerts par les revers des sujets. Dans le deuxième cas au contraire la gravure est beaucoup plus superficielle et maladroite. Le métal du col du cratère, bronze remarquablement pur, est très dur et la surface courbe du col s'est mal prêtée au travail du burin. L'outil, vibrant dans la main de l'ouvrier, n'a pas su creuser un sillon net et profond et le trait irrégulier donne parfois une impression de pointillé.

A cette double série de signes s'ajoutent des lettres extrêmement petites, gravées sur la face des sujets, sur l'extrémité des timons de chars qui apparaissent parmi les crinières des chevaux. Les huit quadriges présentent ainsi

huit lettres finement gravées, qui constituent comme une seconde numérotation, valable seulement pour ces sujets. Les soins n'ont pas été ménagés pour obtenir un montage exact des différentes pièces de la frise dont chacune ne s'adapte parfaitement qu'à la place même qui lui avait été assignée. Enfin trois lettres apparaissent sous la bordure qui surmonte la théorie des reliefs d'applique.

Deux dessins dûs à la plume experte de M. Hamelin faciliteront la marche de notre exposé. Le premier (figure 1) représente sur un cercle figurant le col du cratère la succession des signes gravés sur le vase. Le second (fig. 2 et 3) est un tableau complet de tous les signes relevés sur le vase et son décor. En haut c'est le déroulement des sujets de l'anse M à l'anse N. Les lettres C, A, H indiquent respectivement les chevaux, les auriges, les hoplites auxquels les signes correspondent. Dans les carrés du haut sont reproduits les signes gravés au revers des reliefs, en dessous ce sont les lettres figurant sur la face des reliefs, c'est-à-dire sur les timons des chars. Les deux lignes suivantes sont consacrées aux marques du col du cratère, la première aux signes gravés sous la moulure, la seconde aux marques apparaissant sur le col à l'endroit même de la fixation des reliefs. La disposition de la seconde partie du tableau est identique mais ici se déroulent les signes relatifs à la seconde moitié de frise, de l'anse N à l'anse M. Il nous était impossible de donner des photographies de toutes ces marques. Mais les calques exécutés par M. Hamelin sont d'une extrême fidélité, d'une scrupuleuse exactitude. La hauteur des lettres et des signes se déduit de l'échelle en centimètres tracée en bas du tableau. Les lettres, tracées au revers des reliefs et sur le col du vase, ont une hauteur variant de 1 à 2 centimètres, celles des timons des chars quelques millimètres seulement.

Suivons le déroulement de notre frise. Partons de l'anse M. Sur le revers du quadrige qui se présente auprès d'elle est gravé un *alpha* que l'on retrouve bien entendu à cette place sur le col du cratère Le graveur, ne s'est pas soucié de donner une direction déterminée à ses lettres. Droit sur le col, l'*alpha* se présente à l'envers sur le relief. On remarque l'irrégularité du tracé de la lettre sur le vase. Le timon du même quadrige porte un *épsilon* minuscule. L'*épsilon* étant la cinquième lettre des alphabets grecs et étrusques, la numérotation propre aux quadriges commence nécessairement de l'autre côté de la frise, après l'anse N, et nous vérifierons ce fait curieux tout à l'heure.L'aurige qui suit est marqué d'un *bêta* qui reparaît sur le vase. Dans les deux cas sa position est couchée. La lettre présente deux panses arrondies. Sur le col du cratère le burin du graveur a particulièrement hésité. La direction de la lettre semble être de la gauche vers la droite, la suite de l'abécédaire confirmera ce fait. Toutefois certaines lettres présenteront un caractère opposé. L'hoplite est à son tour marqué d'un *gamma* de forme anguleuse. La barre transversale forme un angle aigu avec la haste verticale. La lettre est indiscutablement dirigée de la gauche vers la droite. A côté, on croit reconnaître la trace de signes finement tracés, effacés par le polissage. Se distingue encore un *bêta* aux panses arrondies et dirigé, lui, de la droite vers la gauche. Ce graffite est la marque d'une hésitation avant le tracé du *gamma*.

Fig. 2. — Tableau des signes gravés sur les bas-reliefs et le cratère : première demi-frise.

FIG. 3. — Tableau des signes gravés sur les bas-reliefs et le cratère : deuxième demi-frise.

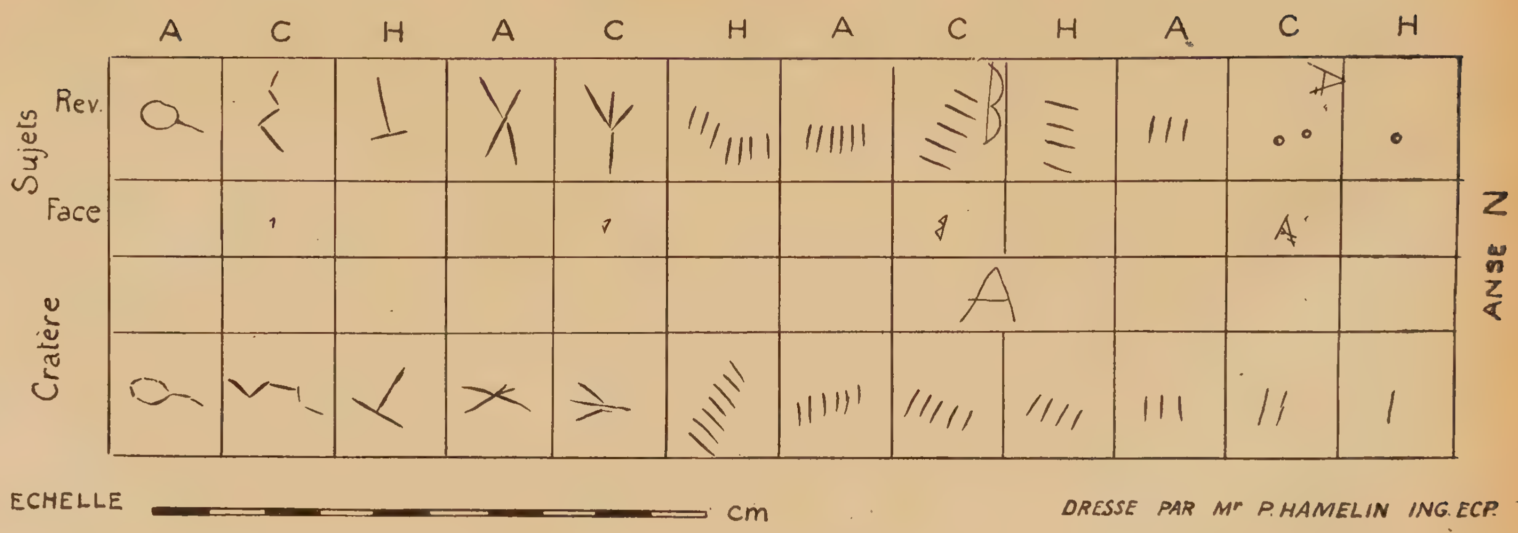

Le quadrige qui commence le deuxième groupe de reliefs porte sur son revers un *delta* arrondi. Sur sa face figure un minuscule *digamma* qui fait suite naturelle à l'*épsilon* du char précédent. Un *delta* supplémentaire est gravé sous la bordure du col du vase, en plus de celui gravé sur le col à l'endroit de fixation du sujet. La marque suivante est un *épsilon* couché vers le haut sur le revers de l'aurige, vers le bas sur le col du vase. Les trois barres transversales sont fort obliques par rapport à la haste verticale sur laquelle elles s'attachent. Le *digamma* qui suit et sert de repère à l'hoplite présente un caractère semblable.

Le troisième quadrige est marqué d'un *dzêta.* La lettre est ici tracée obliquement mais se présente droite sur le cratère. A partir d'ici le graveur semble avoir tenté de donner une position droite à ses lettres repères. Le timon du quadrige présente lui aussi un *dzêta* mais cette coïncidence est purement fortuite. Le *dzêta* du timon indique que le quadrige est le septième dans sa série, celui du revers que le relief est le septième de la frise à partir de l'anse M. Sous la moulure du col est tracé un trait courbe. Ces rares repères supplémentaires situés à cet endroit (ils sont au nombre de trois) concernent tous le lieu de fixation d'un quadrige.

L'aurige suivant a pour repère un *êta* qui a la forme d'un rectangle coupé en deux en son milieu par une barre transversale, l'hoplite à son tour est marqué d'un *thêta,* cercle irrégulier contenant deux lignes en croix.

Le quatrième et dernier quadrige de cette première moitié de frise est marqué d'un *iota.* La lettre se présente, à son revers, sous la forme de deux traits verticaux et très rapprochés, l'*iota* correspondant du col est au contraire régulier et ne comporte qu'une seule haste verticale. L'irrégularité de l'*iota* du relief a peut-être été voulue et servait comme de précaution contre une confusion possible avec l'encoche qui, normalement, nous le verrons, devait servir de marque au premier relief de la seconde demi-frise. Précaution qui se révèle superflue puisque l'encoche se trouve, là, remplacée par un point. Le timon du quadrige porte régulièrement un *êta.*

On lit enfin sur l'aurige qui précède directement l'anse N un *kappa.* Ainsi avons-nous vu se dérouler dans leur ordre de succession normal les onze premières lettres d'un alphabet grec archaïque ou étrusque.

Sur l'autre partie du col, la frise se poursuit et nous retrouvons après l'anse N, l'hoplite qui manquait au dernier groupe étudié. Si la numérotation alphabétique avait continué normalement, le sujet aurait eu pour repère un *lambda.* Mais ici le système de notation se modifie et les lettres sont remplacées par de simples points ou encoches sans valeur alphabétique. Ce changement nous fait perdre toute la partie centrale de l'alphabet dont la présence eût peut-être été décisive pour l'identification de son origine.

Quelle est la raison de cette rupture dans l'emploi des signes repères, rupture provisoire du reste puisque les lettres reparaissent à la fin de cette demi-frise ? Elle nous semble résider dans le risque de confusion qu'aurait présenté, après l'anse N, la suite normale de la série alphabétique. L'hoplite dont c'est ici la place aurait en effet été marqué d'un *lambda* : or dans les

alphabets grecs archaïques et certains abécédaires étrusques le *lambda* ressemble énormément au *gamma* angulaire utilisé de l'autre côté du col pour signaler la place d'un sujet qui est là aussi un hoplite [1]. *Gamma* et *lambda* sont souvent identiques dans les alphabets grecs ; dans certains alphabets occidentaux et étrusques ce sont des signes semblables mais symétriquement opposés. L'absence de direction régulière dans le tracé des lettres pouvait faire craindre, dans le second cas aussi bien que dans le premier, une confusion entre deux sujets de même nature désignés par ces deux lettres.

Le système de notation repose essentiellement, au début de la seconde demi-frise, sur l'emploi d'encoches de nombre croissant. Toutefois l'hoplite qui suit l'anse N est marqué d'un point auquel correspond sur le col une encoche, se présentant sous la forme d'une haste verticale. Il n'y a pas ici identité entre les deux repères correspondants. Peut-être la présence d'un *iota* sur un sujet précédent, — *iota* pourtant modifié volontairement, nous l'avons vu —, a-t-elle provoqué le remplacement de l'encoche par un point, encoche et iota pouvant être confondus. La prudence du monteur a été grande car les sujets qui auraient porté ces signes semblables sont divers, de l'autre côté attelage, ici hoplite. L'encoche qui sur le col du vase correspond au point de l'hoplite est nettement plus petite que l'*iota* gravé précédemment sur le vase.

Deuxième et dernière exception dans notre nouveau système de notation, le premier quadrige de cette demi-frise est marqué de deux points et d'un *alpha* gravé légèrement et dont la haste de droite est traversée d'une barre. Sur le cratère deux encoches parallèles correspondent à ces signes. C'est peut-être encore la crainte de voir confondus le quadrige marqué d'un *iota* irrégulier et celui-ci qui explique la substitution de points aux encoches à l'arrière des sujets. Sur le timon du nouveau char apparaît aussi un *alpha* barré de même façon, mais naturellement de dimensions plus petites. Comment s'explique ce signe au premier abord insolite ? Ici commence en vérité la numérotation spéciale des quadriges. Ici commence en même temps l'ensemble des quatre derniers groupes de reliefs, puisque l'hoplite qui précède appartient logiquement à la première moitié de la frise. L'*alpha* barré indique à la fois le début de la série des quadriges et le début de la seconde moitié des reliefs. Un *alpha* simple commençant la série des signes après l'anse M, il s'agit ici de ce que l'on pourrait appeler un *alpha* prime. Nous utilisons de semblable façon des signes diacritiques tels que des apostrophes quand nous recourons à deux numérotations successives. D'oû, en mathématiques, les signes a', b', c'... etc. Le milieu où fut créé le cratère de Vix avait déjà conçu un système semblable et nous avons là le plus ancien témoignage d'un recours à un tel procédé dans l'antiquité classique.

(1) Cf. W. Larfeld, *Handbuch der griechischen Epigraphik*, 1914, et surtout le tableau général qui termine le volume.

Pour les alphabets archaïques étrusques, cf. G. Buonamici, *Epigrafia etrusca*, Florence, 1932.

L'emploi des encoches se poursuit ensuite régulièrement, 3 encoches sont gravées sur l'aurige suivant, puis 4 sur l'hoplite, 5 sur le deuxième quadrige de cette demi-frise, 6 sur son conducteur et 7 enfin sur le guerrier qui clot cet ensemble. Les mêmes signes sont répétés sur le col du vase. En plus des 5 encoches gravées sur le revers du deuxième quadrige apparaît un *bêta* gravé légèrement et qui répète le *bêta* minuscule gravé sur le timon du char. Les panses de ce dernier sont aiguës, certainement parce qu'il était difficile, sur une surface si réduite, de tracer des arrondis. Contrairement à toutes les lettres des revers des reliefs, le *bêta* du timon est dirigé de la droite vers la gauche. Il en va de même de la plupart des lettres gravées sur les timons des quadriges : la direction des lettres ne semble donc pas une chose absolument fixe dans le milieu qui nous occupe. Signalons encore que sur le col du cratère, en dessous de la moulure un *alpha* est gravé au-dessus du deuxième hoplite et du deuxième attelage. La raison de l'emploi de ce repère supplémentaire échappe.

Après l'hoplite aux 7 encoches s'arrête ce système de repérage fondé sur une notation numérale primitive, qui n'use pas de signe particulier pour désigner le chiffre 5. Avec le huitième sujet, l'emploi des lettres réapparaît. Cette rupture qui est en même temps un retour en arrière s'explique aisément par des raisons pratiques. Le nombre toujours croissant des encoches occupe sur nos sujets une place toujours plus grande, or les méplats offerts par la partie arrière des reliefs sont de taille limitée. Il aurait été difficile, sinon impossible, de graver 8, 9, 10, 11 enfin 12 encoches en guise de repères. D'où le retour au système alphabétique.

L'examen des lettres qui font suite aux encoches montre aussitôt que l'alphabet n'apparaît pas ici dans son ordre normal mais à l'envers. Se présente en effet d'abord le Ψ, puis le X, puis le T.. etc. La série alphabétique a-t-elle été suivie ici à l'envers, en remontant des dernières lettres vers les précédentes ? Hypothèse bien peu plausible et que dément la numérotation spéciale gravée sur les timons des quadriges. Le *gamma* que l'on attendait en effet sur le timon du quadrige qui suit l'hoplite aux 7 encoches apparaît en fait sur le dernier quadrige de cette demi-frise, lequel est marqué au revers d'un *sigma*. Il est donc évident que la numérotation des 5 derniers sujets s'est opérée en partant de l'anse M. Le sens de la numérotation qui jusqu'ici allait de la droite vers la gauche, contrairement au sens de la marche des sujets, est donc renversé, les cinq derniers reliefs sont numérotés de la gauche vers la droite et suivant le sens même de la marche des figures. Cette anomalie provient sans doute de raisons matérielles et pratiques. Les sujets sont ici légèrement plus serrés que sur l'autre demi-frise. Une fois déterminée la place des 7 premiers reliefs, l'artisan a dû craindre un instant de manquer de place pour les 5 sujets restants. Aussi a-t-il préféré les mettre en place en partant de l'anse qui marquait la fin de la frise. Un tel procédé est encore couramment utilisé quand il s'agit de répartir sur une surface restreinte un certain nombre de lettres ou d'éléments décoratifs.

Partons donc nous aussi de l'extrémité de la frise et de l'anse M. L'aurige qui termine le huitième groupe de reliefs, groupe incomplet, nous l'avons

vu plus haut, porte pour marque un *koppa*. Il est intéressant de constater que la série alphabétique reprend à cette lettre. Tout semble bien se passer comme si les encoches au nombre croissant avaient remplacé les lettres qui auraient dû être employées successivement dans le système de notation primitif. Si nous comptons les sept lettres qui se présentent normalement après le *kappa*, nous tombons bien, dans les alphabets grecs archaïques et étrusques, dans la zone du *koppa*. Nous verrons tout à l'heure que la présence à sa place du *koppa* donne peut-être une indication précise sur l'origine de notre alphabet.

Le quadrige qui précède ce dernier conducteur porte pour marque un *sigma* à 4 branches. La lettre est naturellement répétée sur le col du cratère mais ici le dessin maladroit — comme il arrive si souvent sur la surface courbe du col — est fait de 5 traits brisés. Le troisième trait a été tracé suivant un angle insuffisant par rapport au trait précédent d'où l'irrégularité du tracé et le nombre anormal des branches. Mais la forme réelle du *sigma* dans notre abécédaire est celle de la lettre du relief. Le timon du quadrige présente, très nettement tracé, un minuscule *gamma* dirigé vers la gauche. Il s'agit donc bien du troisième quadrige mis en place sur cette demi-frise.

On note l'irrégularité de la séquence *koppa-sigma*. Il manque le *rô* qui s'intercale normalement entre les deux lettres. L'élimination a, sans nul doute, été volontaire. Dans de nombreux alphabets grecs archaïques le *delta* et le *rô* ont une forme semblable. Parfois même, en grec et surtout dans les abécédaires étrusques, le tracé des lettres est identique et n'est autre que celui là même de notre *delta* arrondi. Il y aurait eu ici d'autant plus risque de confusion que les sujets désignés par le *delta* et le *rô* auraient été l'un et l'autre des quadriges. L'omission du *rô* procède donc de cette volonté d'éviter toute méprise qui ne cesse de se révéler à nous dans le choix et le tracé de ces signes d'assemblage.

Devant le quadrige marqué d'un *sigma* se présente un hoplite dont le repère est régulièrement constitué par un *tau*, dont la barre supérieure est tracée perpendiculairement à la haste verticale. L'aurige qui le précède a pour marque la lettre X. Sa forme est celle de notre *x* majuscule.

Le quadrige qu'il conduit présente à son tour, sur son revers, la lettre Ψ. Ce ne sont pas là les lettres se présentant normalement dans la série alphabétique. Après le *tau* vient l'*upsilon* que l'artisan a sans doute sauté en raison de sa ressemblance avec le Ψ qu'il comptait utiliser. Ensuite se présentent dans les alphabets grecs et étrusques les trois lettres supplémentaires Φ, X, Ψ dont l'ordre et la valeur sont, il est vrai, différents suivant l'origine locale des écritures. Le Φ qui occupe, dans cette série, la première (alphabets orientaux puis classique) ou la deuxième position (alphabets occidentaux et étrusques) a sûrement été omis à dessein en raison de sa grande ressemblance avec le *koppa* dont, suivant plusieurs savants, il ne serait même qu'une forme dérivée. Restaient donc pour l'identification des deux derniers reliefs le X et le Ψ qui ont pu servir de repères non ambigus. Le quadrige marqué du Ψ porte sur son timon une lettre maladroitement tracée, mais qui ne

peut être qu'un delta. Si sa forme angulaire est diverse du tracé arrondi du *delta* vu précédemment, cela provient de ses minuscules dimensions. Les deux traits tracés obliquement par rapport à la haste verticale ne se rejoignent pas ; mais c'est maladresse du graveur et l'identité de la lettre ne fait pas de doute. La valeur phonétique du X et du Ψ est différente, avons-nous dit, selon la provenance de l'écriture. La lettre X note en effet la gutturale aspirée *kh* dans les alphabets orientaux et classique, le groupe gutturale + sifflante *cs* dans les alphabets occidentaux et étrusques. La lettre Ψ, de son côté, sert à la notation du groupe labiale + sifflante *ps* dans les alphabets orientaux et classique, de la gutturale aspirée *kh* dans les alphabets occidentaux et étrusques. La valeur des deux lettres dans le premier groupe d'écritures a été à l'origine de leurs noms *khi* et *psi*. Ici, comme nous le verrons, on doit leur reconnaître leur valeur occidentale.

Avant d'examiner le facies de l'alphabet de Vix, indiquons les caractères les plus frappants du système de repérage que nous venons de décrire en détail et de la disposition même de la frise. Un fait fort curieux consiste dans la double numérotation d'une part de la série entière des reliefs, de l'autre des seuls quadriges. Il n'est cependant pas impossible d'en trouver l'explication. Le premier ensemble de repères était inscrit sur le revers des sujets et disparaissait donc à la vue lors des essais de mise en place. Le maître d'œuvre a cru bon d'y joindre une seconde série de signes, inscrits ceux-là sur la face même des reliefs et demeurant des témoins visibles lors des tentatives d'assemblage. Ces signes confirmaient la conformité du travail exécuté au plan d'ensemble tracé par lui. De dimensions minuscules et gravées sur les timons des chars qui apparaissent à peine au milieu des crinières des chevaux, les lettres repères ne semblaient par ailleurs qu'une partie d'un décor linéaire. Reste une difficulté : pourquoi les points de départ de ces deux séries de signes ne coïncident-ils pas ? Cela surprend d'autant plus que leur ordre d'inscription est semblable, comme en témoigne le changement de sens dans les deux séries de numérotation après la suite des encoches. Toutefois, de toute façon, les lettres des timons ne pouvaient coïncider avec les lettres tracées à l'arrière des sujets. Aussi l'artisan a-t-il préféré faire partir la numérotation de ses quadriges de l'anse opposée à celle d'où partait le système général de repérage. Il mettait ainsi en évidence le début de chaque moitié de frise et l'*alpha* barré du timon répété sur l'arrière du char servait, nous l'avons vu de répondant exact à l'*alpha* gravé au revers du quadrige suivant l'anse M.

Le nombre même des sujets de cette longue théorie étonne. Pourquoi ce nombre irrégulier de 23 reliefs impossibles à disposer symétriquement de part et d'autre des anses ? Pourquoi, au lieu de 8 groupes de 3 sujets chacun, n'avoir fait exécuter que 7 groupes complets suivis d'un groupe incomplet et privé de son hoplite ce qui entraînait une asymétrie fâcheuse et absolument surprenante entre les deux parties de cette admirable frise ? La place ne manquait pourtant pas. Une certaine asymémétrie se retrouve dans la disposition même des anses. Les faces externes de celles-ci sont plus rapprochées de 5 cm. du côté aux onze reliefs que

de l'autre côté. Or l'on sait l'importance que l'artiste ancien, céramiste, sculpteur ou architecte, attribuait à une parfaite correspondance et à une exacte symétrie entre les parties diverses d'un même décor. Cela donne à réfléchir. On ne peut s'empêcher de penser que l'atelier qui fut l'auteur de ces chefs-d'œuvre du bronze antique avait reçu commande de 8 groupes complets de sujets et avait dû fidèlelement les exécuter. Et le cratère de Vix aurait été orné de deux séries de 12 reliefs se répondant harmonieusement de part et d'autre des anses si, pour une raison inconnue, un de ces sujets figurant un hoplite n'avait pas malencontreusement disparu avant le moment du montage. Mais il était facile, objectera-t-on, à l'atelier des fondeurs de refaire le relief manquant pour rendre à la frise du vase la symétrie désirée. Peut-être le temps a-t-il manqué. Peut-être aussi y avait-il bonne distance du lieu où travaillaient les fondeurs au lieu de montage. Si, au cours du voyage, le sujet avait disparu, il pouvait devenir impossible, en raison du laps de temps que cela aurait exigé, de passer nouvelle commande et d'attendre la réception du relief manquant. Il ne s'agit là, bien entendu, que d'une hypothèse. Mais il faut absolument rendre compte d'un fait éminemment insolite. Sans préjuger par ailleurs des conclusions où nous mènera l'étude archéologique, l'on peut bien dire, dès à présent, que le caractère si différent des diverses parties du décor du vase frappe aussitôt. Les gorgones des anses, la frise du col et la statuette du couvercle témoignent d'un style, d'un esprit et d'un art si divers qu'il est difficile de leur attribuer même lieu d'origine. Les reliefs de la frise, d'inspiration profondément hellénique, ont fort bien pu être réalisés loin du lieu où le corps même du cratère géant fut fait et où le montage a eu lieu. Dans tous les cas ateliers de fabrication et atelier de montage semblent bien avoir été absolument distincts. Le soin extrême et la minutie avec lesquels le système de repérage et de mise en place fut conçu et appliqué s'explique bien mieux dans cette hypothèse. Des monteurs qui reçoivent toute une série de reliefs à disposer autour d'un vase se trouvent bien plus gênés et doivent prendre plus de précautions que si les artistes responsables des aujets participaient à leur mise en place. L'irrégularité du nombre des reliefs a dû encore accroître cette gêne.

Reste à étudier une question d'extrême importance et fort délicate à résoudre. Dans quelle série vient s'insérer le nouvel abécédaire de Vix, est-il possible de préciser sa provenance ? Si l'on pouvait apporter à cette question une réponse assurée, nous apprendrions en même temps quel fut le lieu de montage du cratère. Mais ici encore nous nous heurtons à de graves difficultés.

Nous possédons bien des alphabets et des inscriptions archaïques originaires de différentes régions et villes de Grèce, de Grande Grèce, et d'Éturie. Cependant leur nombre n'est pas si grand qu'il ne subsiste encore bien des trous et des incertitudes dans notre connaissance. Par ailleurs leurs publications ne sont pas toujours excellentes du point de vue paléographique et cela rend souvent la comparaison malaisée [1]. Enfin, tandis

(1) Un certain nombre d'articles récents offrent l'étude d'incriptions ou d'écritures archaïques grecques présentées selon les exigences paléographiques modernes. Mais, pour l'ensemble de la question, la base essentielle demeure le manuel déjà cité de W. Larfeld,

que l'alphabet de Vix se trouve daté, nous l'avons vu, par le contexte archéologique, de l'extrême fin du VI^e siècle, bien des inscriptions grecques ou étrusques ne se laissent pas situer dans le temps avec une égale précision. Bien souvent, en effet, leur contenu et la forme de leurs lettres n'autorisent pas une datation même approximative et les circonstances exactes de leur découverte ont été, au cours de fouilles anciennes, trop souvent négligées. Parfois, quand ils subsistent, l'examen attentif des objets qui les portent amène à une meilleure détermination chronologique.

Il est un certain nombre de conclusions négatives et cependant infiniment précieuses qui se dégagent de l'étude de l'alphabet de Vix. Ses caractères l'éloignent de nombreuses écritures archaïques grecques et voilà qui permet d'exclure en même temps et de façon décisive un grand nombre de pays et de villes de Grèce et de Grande Grèce comme lieux de provenance possible du cratère. Tout d'abord, bien évidemment, il ne fait pas partie des alphabets dits archaïques de Théra et de Mélos qui ne connaissaient pas les lettres dites supplémentaires, celles qu'ajoutèrent les Grecs aux caractères d'origine phénicienne. La forme arrondie de son *delta*, le tracé angulaire du *gamma*, la forme de l'*êta* l'éloignent aussi des écritures employées par les villes grecques d'Asie Mineure. Notre abécédaire est également étranger aux alphabets des îles de la mer Egée qui offrent du *bêta*, du *gamma*, du *delta* et souvent de l'*êta* des formes absolument diverses de celles de nos lettres repères. La même conclusion se dégage, évidente, de sa comparaison avec l'alphabet attique au *delta* angulaire, avec les alphabets des villes du Nord-Est du Péloponnèse, Corinthe, Argos, Mégare et de leurs colonies d'Italie du Sud et de Sicile. Les différences sont trop nombreuses et profondes pour qu'il y ait seulement place pour une hésitation. Que l'on songe par exemple au tracé si différent du *bêta*, du *gamma*, du *delta* corinthiens.

On voit aussitôt l'importance des conclusions qui s'ensuivent : ni Athènes ni Corinthe, pour ne parler que de ces deux villes à l'art si florissant déjà à cette haute époque, n'ont pu voir, sur leur sol, monter notre cratère. Et nous voici amenés à nous tourner vers les séries d'alphabets dits occidentaux. On désigne par là, depuis la distinction demeurée classique de A. Kirchhoff [1], les écritures des villes de l'Eubée et de leurs colonies italiennes telle que Cumes, et de nombreuses régions de Grèce continentale comme l'Achaie et ses colonies de l'Ouest, la Laconie et la lointaine Tarente, la Béotie, la Phocide, la Thessalie, enfin de l'Étrurie. La parenté de l'abécédaire de Vix avec elles n'est, en vérité, pas douteuse et son facies est certainement occidental. Mais peut-on aller au delà et reconnaître un rapport étroit et assuré entre la série de nos lettres repères et l'une de ces écritures ?

manuel déjà ancien et pratiquement dépourvu d'exactes reproductions. De même il faut toujours se référer aux peu récentes *Imagines inscriptionum graecarum antiquissimarum* de H. ROEHL (Berlin, 1894). Le livre cité de G. Buonamici sur l'épigraphie étrusque fournit par contre un excellent instrument de travail.

1. A. KIRCHHOFF, *Studien zur Geschichte des griechischen Alphabets*, Berlin, 3^e éd., 1887.

Une des anses du cratère.

Motifs de la frise du cratère.

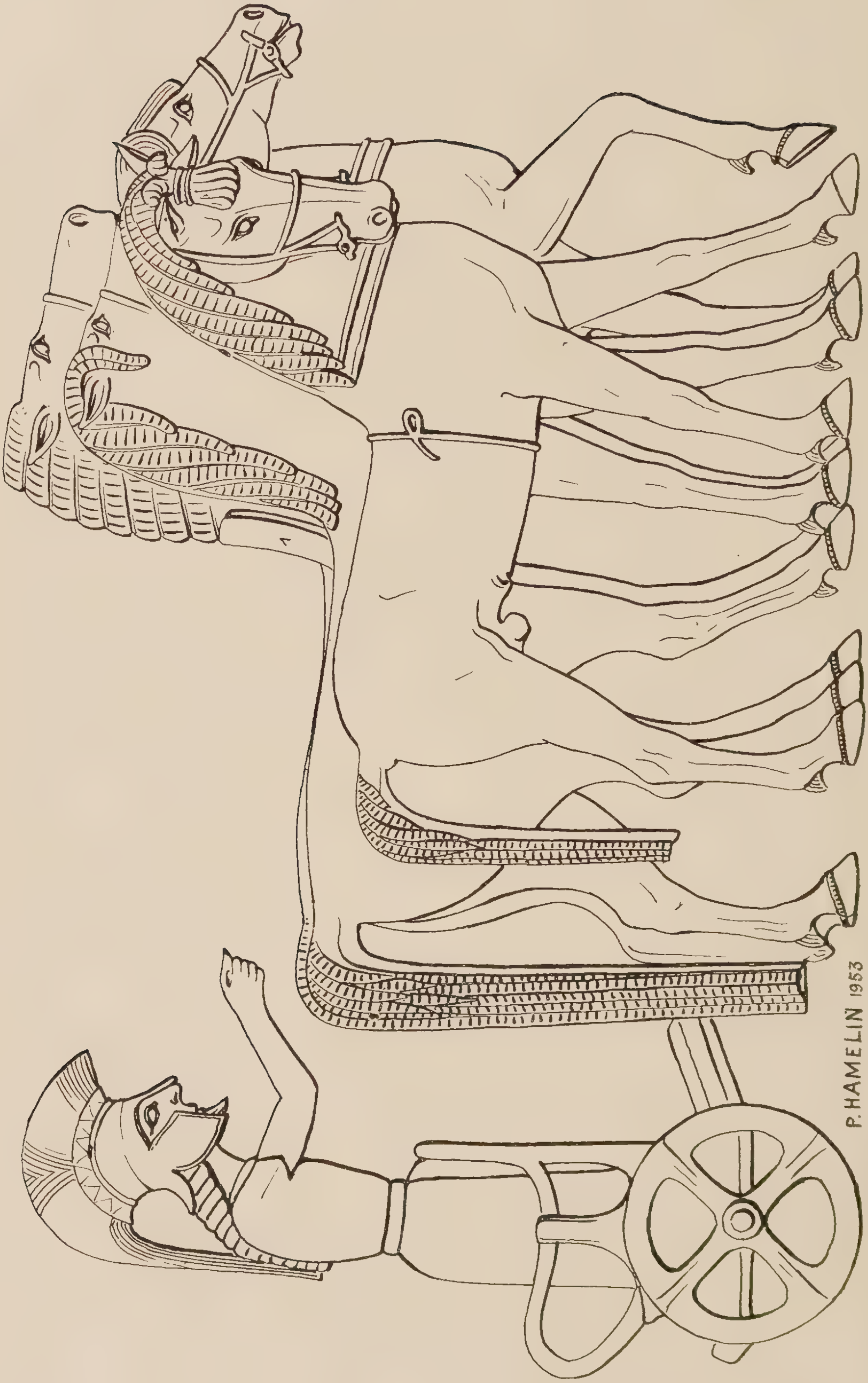

Un attelage et son aurige (détail de la frise du cratère).

Les difficultés surgissent ici à nouveau car l'alphabet de Vix ne vient s'insérer exactement dans aucune série présentement connue.

Les alphabets de l'Eubée, en particulier de Chalcis et de sa colonie de Cumes [1] ne peuvent pas être retenus car la forme de leur *sigma* généralement à trois branches s'écarte nettement du tracé du *sigma* de Vix. Pour la Béotie la même différence est généralement attestée. Les inscriptions de Phocide et de Thessalie présentent un *gamma* à angle droit et non aigu et ignorent le *koppa*. On ne peut songer à l'Achaïe ni à ses colonies italiennes ou siciliennes en raison de bien des formes de lettres et en particulier de leur *iota* qui affecte l'allure d'un *s*. Dans les inscriptions laconiennes, le *koppa* n'apparaît jamais et le *sigma* qui présente des aspects variés et compte souvent 5 ou 6 branches ne ressemble pas au *sigma* du cratère. A Tarente le *delta* est angulaire et non pas arrondi. Syracuse elle-même, quoique colonie de Corinthe, semble bien avoir utilisé un alphabet de type occidental [2]. Mais les inscriptions syracusaines de haute époque sont fort rares et la forme de plusieurs lettres de cet alphabet ne nous est connue indirectement que par des inscriptions de colonies de Syracuse, telles Acrae et Camarine, ou même nous échappe encore.

Peut-on songer à une origine étrusque ? Nos points de comparaison sont ici plus nombreux et assurés car nous disposons de nombreux abécédaires toscans dont certains se trouvent datés au moins approximativement. Ces alphabets modèles archaïques s'étagent dans le temps de 700 environ jusqu'au début du V^{e} siècle et leur présence est chose infiniment précieuse [3]. L'abécédaire de Marsiliana est nettement le plus ancien et date des alentours de l'an 700. Ceux de Viterbe et de Caeré se situent autour de 650, l'alphabet archaïque complet le plus proche du nôtre dans le temps est sans doute celui de Formello qu'on ne peut guère faire remonter au delà du VI^{e} siècle. Leur allure générale évoque celle de la série alphabétique de Vix mais on note, là aussi, des différences : le *sigma* est à trois branches dans l'alphabet de Marsiliana et celui de Viterbe, à quatre branches, il est vrai, dans ceux de Caeré et Formello. C'est surtout la forme du *gamma* qui s'éloigne de celle de notre lettre. S'il est encore angulaire dans l'écriture de Marsiliana, il s'arrondit dans celle de Viterbe et si on le retrouve angulaire dans la série de Formello, l'angle que forment ses deux branches est nettement plus ouvert que dans la lettre de Vix.

1. Pour Cumes, cf. B. GABRICI, *Cuma*, dans les *Monumenti antichi dei Lincei*, XXII, 1913 ; cf. aussi l'article récent de Mlle M. GUARDUCCI, *Un antichissimo responso dell' oracolo di Cuma*, dans le *Bullettino communale della commiss. arch. di Roma*, LXXII, 3-4, 1951, p. 130 sq.

2. Cf. RHYS CARPENTER, *The Alphabet in Italy*, dans l'*American Journal of Archaelogy*, XLIX, 1945, p. 452 sq. et M. GUARDUCCI, *Note di epigrafia siceliota arcaica*, dans l'*Annuario della Scuola arch. di Atene*, XXVII-XXIX, 1952, p. 103 sq. Nous remercions vivement Mlle Guarducci des renseignements qu'elle nous a si gentiment communiqués à ce sujet.

3. On en trouvera l'étude dans l'ouvrage cité de BUONAMICI, chapitre 2 ; un tableau d'ensemble y figure p. 122. Exposé plus rapide mais fort clair dans le livre de James G. FÉVRIER, *Histoire de l'écriture*, Payot, Paris, 1948, chap. XI, p. 437 sq.

Il est toutefois en faveur de l'hypothèse étrusque une constatation qui nous paraît importante. Il s'agit du nombre de lettres qui dans l'alphabet de Vix séparait le *koppa* du *kappa*. La série des repères alphabétiques s'arrête on s'en souvient, après le onzième sujet normalement marqué de la lettre *kappa*. Puis se présentent sept reliefs marqués d'encoches et la suite alphabétique reprend au *koppa*, des raisons sans doute pratiques ayant amené à faire partir la suite des dernières lettres repères en sens inverse des repères précédents.

Il ne semble faire aucun doute que le monteur ait repris la série alphabétique au point même où il se serait trouvé si, au lieu d'encoches, les sept sujets mis en place avaient été marqués successivement des sept lettres qui suivent le *kappa*. Sinon on ne comprendrait absolument pas pourquoi il se serait retrouvé dans cette zone de l'alphabet. Dans l'alphabet de Vix, sept lettres séparaient donc le *kappa* du *koppa*.

Ceci entraîne de sérieuses conséquences. Énumérons en effet les lettres qui dans les alphabets grecs succèdent au *kappa*. Nous trouvons d'abord le *lambda*, puis le *mu* et le *nu*. Ensuite la lettre phénicienne *samech* s'est conservée dans de nombreuses écritures helléniques avec la valeur *xi*.Mais c'est seulement dans les écritures où le caractère supplémentaire X a la valeur *chi*, c'est-à-dire dans les alphabets orientaux et classique [1]. Elle a disparu dans les alphabets occidentaux où le X = *xi*. Viennent à leur tour l'*omikron* et le *pi*. Un certain nombre d'alphabets grecs conservent ensuite le *zadé* phénicien sous la forme M, il s'agit, très généralement et sauf de très rares exceptions, d'alphabets ignorant le *sigma*. On voit où ceci nous mène. Il ne pouvait y avoir dans un alphabet grec du type occidental datant des environs de 500 et connaissant le *sigma* à l'instar de l'abécédaire de Vix que 5 lettres séparant le *kappa* du *koppa* [2].

Le cas est absolument différent en étrusque et il n'est besoin pour s'en rendre compte que d'examiner un tableau groupant les abécédaires toscans archaïques. Les Étrusques ont conservé les trois sifflantes dont le modèle se trouvait dans l'alphabet phénicien, le *samech*, le *zadé* et le *shin* appelé *sigma* en grec. Tous les alphabets toscans s'étageant du début du VII^e^ au début du V^e^ siècle présentent donc invariablement une série de sept lettres séparant le *kappa* du *koppa*, à savoir le *lambda*, le *mu*, le *nu*, le *samech*, l'*omikron*, le *pi* et le *san*. Et voilà qui cadre admirablement avec les sept « blancs » qui dans l'alphabet de Vix séparent le *kappa* du *koppa*.

1. Il faut se référer pour tout ceci à l'excellente étude consacrée par M. A. GRENIER aux orgines et aux caractères de l'alphabet étrusque, dans ses rapports avec les alphabets grecs archaïques. Cf. A. GRENIER, *L'Alphabet de Marsiliana et les origines de l'écriture à Rome*, dans les *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, XLI, 1924, p. 3 à 41.

2. Il ne nous paraît pas douteux, pour notre part, que M. A. GRENIER ait raison quand il soutient, dans l'article cité à la note précédente, le caractère étrusque de l'alphabet de Marsiliana d'Albegna. Certains savants, cependant, n'admettent pas cette thèse et continuent à y voir, à la suite de M. MINTO, un alphabet d'origine chalcidienne. On aurait ainsi un alphabet grec occidental présentant à la fois *samech*, *zade* et *sigma*. Mais, même dans ce cas qui nous paraît très improbable, rappelons-nous que l'alphabet de Marsiliana date des alentours de 700. Deux siècles plus tard, à l'époque de l'alphabet de Vix, cette triple présence, nulle part ailleurs attestée dans un alphabet grec archaïque, est hors du domaine du possible.

Un argument de poids parle ainsi en faveur de l'origine toscane de notre alphabet. Il ne saurait, cependant entraîner entièrement la décision en raison des difficultés qui, nous l'avons vu, se présentent dans cette hypothèse et dont la principale provient de la forme du *gamma*. Mais, comme les autres rapprochements suscitent des difficultés semblables, il convient d'accorder un rang de faveur à l'hypothèse de travail qui croit à l'étruscité du nouvel alphabet, un fait demeurant en tout état de cause assuré, son caractère occidental. Parmi les villes de Grèce ou de Grande Grèce dont les alphabets, malgré telle ou telle différence marquée, se rapprochent, nous l'avons vu, de l'alphabet de Vix, se dégagent les noms de trois grandes cités dont l'activité artistique fut brillante à l'époque archaïque, ceux de Sparte, Tarente et Syracuse. Le cratère a-t-il pu venir d'une de ces villes ? Cela n'est pas exclu. Certains traits stylistiques de son décor font penser à l'art du Péloponnèse, plus particulièrement à l'art laconien. Les attelages de la frise évoquent les quadriges des monnaies de Syracuse du début du V^e^ siècle [1]. L'on doit donc conserver pour l'instant, en seconde ligne, ces diverses hypothèses. L'étude archéologique qui exigera les confrontations les plus serrées et les plus minutieuses viendra peut-être trancher le débat. Soulignons cependant que, vers 500, l'Empire étrusque était à son apogée et que l'art du bronze y était florissant. La production des trépieds de Vulci était alors en plein essor. Or, et le fait est significatif, plusieurs pièces du mobilier de la tombe de Vix, l'œnochoé à bec tréflé et les deux bassins à anses droites, proviennent selon toute probabilité d'Etrurie, sans doute de Vulci.

Si les caractères stylistiques de la frise de reliefs l'éloignent des productions toscanes contemporaines, le corps même du cratère géant a pu être fabriqué et son décor être monté dans une des puissantes lucumonies de Toscane tandis que certains éléments du décor même pouvaient provenir de contrées lointaines de Grèce ou de Grande Grèce ou bien encore être le fait d'ateliers de bronziers grecs installés en Toscane [2]. L'examen proprement archéologique viendra peut-être préciser cette vue. Il nous avait, en tous les cas, paru indispensable de donner de l'alphabet de Vix une étude aussi minutieuse que possible pour que nos recherches ultérieures puissent disposer des quelques conclusions assurées que la philologie autorise.

Raymond BLOCH. René JOFFROY.

1. Pour l'art de Sparte, cf. R. M. DAWKINS, *The sanctuary of Artemis Orthia at Sparta*, Londres, 1929 et Ch. PICARD, *Manuel d'Arch. Grecque, La Sculpture*, I, *Période arch.*, p. 452 sq., Paris, 1935. Pour le travail du bronze à Tarente, colonie laconienne, cf. Ulf JANTZEN, *Bronze werkstätten in Grossgriechenland und Sizilien*, dans le *Jahrbuch des deutschen Arch. Instituts*, 13^e^. *Ergänzungsheft*, Berlin, 1937, p. 24 à 46. Pour les monnaies de Syracuse, cf. G. E. RIZZO, *Monete greche della Sicilia*, Rome, 1946, vol. de texte, p. 170 sq., pl. XXXIV et suiv.

2. N'oublions pas, en effet, la présence, attestée par la tradition, d'artistes grecs fixés sur le sol de l'Etrurie dès le VII^e^ siècle. Pline l'Ancien nous parle de *fictores* corinthiens arrivés en Toscane vers 650 (*Nat. Hist.*, XXXV, 152) et, ailleurs, de deux artistes grecs, *plastae laudatissimi*, qui décorèrent le temple de Cérès à Rome au début du V^e^ siècle (*Nat. Hist.*, XXX, 154). A côté de ces maîtres du travail de l'argile, il y a pu y avoir, au VI^e^ siècle, des ateliers de bronziers grecs ou gréco-étrusques sur le sol toscan.

NOTES ET DISCUSSIONS

C. IVLI CAESARIS *Commentarii* ed. Alf. KLOTZ. Vol. I *Commentarii Belli Gallici* ed. IVa ; Leipzig, B.G. Teubner, 1952 ; XLVIII - 260 p. in-8°. Pr. 8.50 D.M.

Le texte de la Guerre des Gaules donne au lecteur une telle impression d'aisance et de clarté qu'on est tenté, *a priori*, de le considérer comme établi sur la base solide d'une tradition indiscutable. A regarder les choses de plus près, on s'aperçoit qu'il n'en est pas de moins assuré, et qui ait fourni aux philologues qui l'ont édité plus ample matière à controverses : non seulement sur bien des points ils diffèrent entre eux, mais même il leur arrive de changer d'avis d'une année ou d'une édition à l'autre, d'adopter une leçon qu'ils avaient précédemment rejetée, ou de brûler ce qu'ils avaient adoré. Ceci tient d'une part au caractère même des Commentaires, œuvre composite qui a paru à beaucoup de critiques — surtout allemands — contenir nombre de digressions, notamment d'ordre géographique ou ethnographique [1] qu'ils tiennent pour l'œuvre d'interpolateurs [2], et d'autre part, à l'existence de deux familles de manuscrits, présentant de nombreuses divergences entre lesquelles le choix n'est pas imposé par des raisons impérieuses, et se trouve laissé au jugement subjectif de l'éditeur. Bien que généralement on accorde la supériorité au groupe α, le groupe β a ses partisans [3], du reste ces groupes eux-mêmes ne sont pas homogènes et se subdivisent en groupes secondaires : par ex. dans α, M. Klotz distingue un groupe χ composé de A (Amstelodamensis 81) Q (Paris. Lat. 5056); un autre φ qui comprend B (Paris. Lat. 5763), M (Vatic. Lat. 3864), S (Laurent. 33s) S (Mus. Britann. Add. 10084) ; dans β, un groupe π formé de T (Paris. Lat. 5764), V (Vindob. 95), et un autre ρ où se rangent U (Vatic. Lat. 3324) et R (Riccard. 541). Il y a en outre des traces de contamination entre α et β et entre leurs diverses sections ; et l'archétype hypothétique auquel on essaye de les faire remonter [4] ne reproduisait sans doute pas le texte de César à l'état pur : on sait du reste qu'à l'époque d'Orose, il existait déjà un texte contaminé [5]. L'examen d'un chapitre du texte mettra en lumière ces variations et ces incertitudes : j'ai choisi, sans aucune espèce de parti

1. Cf. KLOTZ, Préfaces, p. x et s., xxxiv et s., xxxvi et s. ; MEUSEL, ch. I, 5-7 et son commentaire critique.

2. Il semble du reste qu'il y ait tendance maintenant en Allemagne à considérer comme authentiques des passages jugés précédemment comme interpolés ; cf. notamment le commentaire du passage contesté du l. VI, ch. 21, 5, et spécialement l'explication judicieuse de la phrase *cuius rei nulla est occultatio* dans le livre de K. BÜCHNER et J.-B. HOFMANN : *Lateinische Literatur u. Sprache in der Forschung seit* 1937 (A. Francke Verlag, Bern, 1951), p. 61. M. Büchner, n. 2, remarque avec raison que l'on n'a pas posé la question de savoir quelle « *dira cupido* » aurait bien pu pousser l'interpolateur à introduire dans le passage une phrase, selon Jachmann, totalement dépourvue de sens : « Die Frage aber, welche dira cupido den Interpolator bewogen haben sollte, an unserer Stelle etwas nach J. völlig Sinnloses hier einzufügen, wird nicht gestellt... ».

3. Cf. KLOTZ, *Praefatio*, p. IV et XV.

4. Cf. l'édition de L.-A. CONSTANS, CÉSAR, *Guerre des Gaules* (Paris, Les Belles-Lettres, 1926), Introduction, pp. XX-XXVI : Histoire du texte.

5. Cf. KLOTZ, *Praefatio*, p. VI.

pris, le ch. 44 du l. I ; la démonstration pourrait être faite de façon aussi probante sur n'importe quelle autre partie du texte. Les textes comparés sont ceux de Klotz dans la présente édition, Meusel (éd. commentée en 3 tomes, Berlin Weidmann, 1914-1920), Rice Holmes, Oxford, Clarendon Press, 1914, Constans (cf. plus haut), et Dosson revu par P. Lejay (11[e] tirage, Paris, Hachette, 1917) :

44. — 1. Ariovistus ad postulata Caesaris pauca respondit, de suis virtu-
2 tibus multa praedicavit : transisse Rhenum sese non sua sponte,
sed rogatum et arcessitum a Gallis ; non sine magna spe magnisque
praemiis domum propinquosque reliquisse : sedes habere in Gallia
ab ipsis concessas, obsides ipsorum voluntate datos ; stipendium
capere iure belli, quod victores victis imponere consuerint. Non [1]
3 sese Gallis, sed Gallos sibi bellum intulisse ; omnes Galliae civitates
ad se oppugnandum venisse ac contra se castra habuisse ; eas omnes
4 copias *uno a se proelio* pulsas ac superatas esse. Si iterum experiri
velint, *se paratum* esse decertare ; si pace uti velint, iniquum esse
de stipendio recusare, quod sua voluntate ad id tempus pependerint.
5 Amicitiam populi Romani sibi ornamento et praesidio, non detri-
mento esse oportere, *idque* se hac spe petisse. Si per populum Roma-
num stipendium remittatur et dediticii subtrahantur, non minus
se libenter recusaturum populi Romani amicitiam quam adpetierit.
6 Quod multitudinem Germanorum in Galliam traducat, id se sui
muniendi, non Galliae *oppugnandae* causa facere. Eius rei *testimo-
nium* esse quod nisi rogatus non venerit et quod bellum non intu-
7 lerit, sed defenderit. Se prius in Galliam venisse quam populum
Romanum, numquam ante hoc tempus exercitum populi Romani
8 *Galliae [provinciae] fines ingressum.* Quid sibi vellet cur in suas
possessiones veniret ? Provinciam suam hanc esse Galliam, sicut
illam nostram. Ut ipsi concedi non oporteret, si in nostros fines
impetum faceret, sic item nos esse iniquos quod in suo iure se inter-
9 pellaremus. Quod *a se<natu> fratres Haeduos* appellatos diceret,
non se tam barbarum neque tam imperitum esse rerum ut non sciret
neque bello Allobrogum proximo Haeduos Romanis auxilium tulisse,
neque ipsos in his contentionibus, quas Haedui secum et cum Sequa-
10 nis habuissent, auxilio populi Romani usos esse. Debere se suspicari
simulata Caesarem amicitia, *quod* exercitum in Gallia habeat, sui
11 opprimendi causa habere. Qui nisi decedat atque exercitum dedu-
cat ex his regionibus, sese illum non pro amico, sed *pro hoste* habi-
12 turum. Quod si eum interfecerit, multis *se* nobilibus principibusque
populi Romani gratum esse facturum — id se ab ipsis per eorum
nuntios compertum habere —, quorum omnium gratiam atque ami-
13 citiam eius morte redimere posset. Quodsi *decessisset* et liberam
possessionem Galliae sibi tradidisset, magno se illum praemio remu-
neraturum et quaecumque bella geri vellet sine ullo eius labore et
periculo confecturum.

Je laisse de côté les variantes de ponctuation, à l'exception d'une seule qui intéresse le sens ; elle concerne la phrase du § 8 que Klotz et Constans écrivent sans la couper : *Quid sibi vellet cur in possessiones suas veniret ?* tandis que Meusel, R. Holmes et Dosson la scindent en deux propositions : *Quid sibi vellet? Cur in possessiones suas veniret?* Dans la première interprétation, *cur* introduit une complétive et équivaut à *quare*, ou *quod.* « Quelle intention avait-il (César) pour venir (proprement : à cause de quoi il venait) dans ses possessions (à lui Arioviste). » La coupure de la phrase en deux parties indépendantes paraît plus conforme à l'usage latin, comme le

1. Je rétablis, suivant l'habitude française, les majuscules en tête des phrases après les points. L'usage de ce procédé rend la lecture beaucoup plus claire.

montrent les emplois de l'expression chez d'autres auteurs [1], et l'interrogation en acquiert plus de vivacité. En tout cas, il faut rapporter *sibi* à César, et *suas* à Arioviste, et non pas traduire comme l'a fait Constans : « Que LUI voulait César, pour venir ainsi sur ses terres. » Le sens de l'expression *sibi velle* est trop bien établi pour qu'il puisse y avoir de doute, et la présence dans une même phrase de deux réfléchis se rapportant à des personnes différentes n'a rien d'insolite, cf. César lui-même B.G. 1.35.4 (*Ariovistus respondit*)... *magnam Caesarem iniuriam facere, qui* SUO ADVENTU (par son arrivée à lui César) *vectigalia* SIBI (à lui Arioviste) *deteriora faceret* ; et 1,36,6 ; 1,14,1 ;1,47,1 [2].

Voyons maintenant les variantes de texte proprement dites que j'ai soulignées :

§ 3 : uno a se β, *Klotz* : a se uno α *Meusel, Rice Holmes, Constans, Dosson.* « Eine Entscheidung wird hier schwer möglich sein : zwischen Adjektiv (Zahlwort) und Substantiv werden nicht selten ein oder mehrere Wörter eingeschoben, auch Präpositionen mit einen Nomen, wie I 9,1 : *relinquebatur una per Sequanos uia* ; VI 5,6 *duas ad eum legiones proficisci iubet* ; VII 73,8 *ternos inter se pedes distabant ;* II 1,1 *crebri ad eum rumores adferebantur ;* III 2,5 *suos ab se libros abstractos* usw. » (Meusel, *Krit. Anhang* p. 367). Ainsi Meusel tout en adoptant la leçon de α semble défendre celle de β : le principe de la *lectio difficilior* plaide en effet en sa faveur.

4 : se paratum β *Klotz* : se iterum paratum esse α, *Meu., R. Holm., Const., Doss.* — Klotz justifie la leçon de β en disant qu'un combat décisif (*decertare* comme *de-bellare*) ne se livre qu'une fois « *sed decertatur semel* ». L'argument n'est pas très convaincant ; César a pu bâtir sa phrase sur deux expressions parallèles *si iterum ... se iterum*, et l'omission du second *iterum* dans β peut être due à la négligence du copiste ; qui dans le même groupe a du reste omis *esse.*

5 : idque ω [3], *Klotz, Cons., Dos.* : atque *Meu. d'après Menge, R. Holm,* eamque *Kleist.* — Le neutre *id* après *amicitiam* a choqué certains érudits ; Lange a même rejeté comme une interpolation toute la proposition : *idque ... petisse.* — Malgré Meusel qui considère ce neutre comme indéfendable, on peut le considérer comme une généralisation de *amicitiam* et représentant non seulement ce substantif mais « les titres que cette amitié comporte » (Dosson) notamment *ornamentum et praesidium.* — La correction *atque* laisse *petisse* sans complément ; la correction *eamque* est facile, mais arbitraire, et améthodique.

non minus se libenter β *Klotz* : non minus libenter sese α *Meu., Holm., Cons., Dos.* — « Beides ist möglich ; aber für α scheint mir zu sprechen, dass Caesar die Worte *non minus* sonst nicht durch ein eingeschobenes Wort von dem dazugehörigen Adjektiv oder Adverb trennt » (Meusel). Mais on peut objecter à cela que l'ordre de β introduit une disjonction expressive ; de plus *sese* détonne au milieu des formes simples qui l'entourent : *se iterum, se hac spe, id se sui muniendi, se prius in Galliam.*

6 : oppugnandae β, *Klotz, Meu., Holm.* : impugnandae α, *Cons., Dos.* — La confusion des préfixes est fréquente : plus haut, § 3 dans la phrase *omnes Galliae civitates ad se oppugnandum*, leçon de α adoptée par tous les éditeurs, β a la variante *expugnandum* dont Meusel a soutenu l'impropriété. Ici il rejette la leçon de α en constatant que « *Impugnare* ist bei

1. Cf. Tér. *Andr.* 375. *Quid igitur sibi volt pater ? Cur simulat ?* Cic., *Dom.* 11, 29 *proinde desinant aliquando me isdem inflare verbis : Quid sibi iste vult ?... Cur ornat eum a quo desertus est ?*

2. Passages cités par KÜHNER-STEGMANN, *Gramm. d. lat. Spr.*, II, 1, 609 qui donne en outre des exemples tirés d'autres auteurs.

3. Ce sigle désigne l'ensemble des manuscrits.

Caesar, auch bei Cicero, recht selten (bei Caesar nur noch einmal in den Hss. (s. zu III 26,4) und ohne Objekt) ; *oppugnare* dagegen mit Objekt (auch von Personen und Ländern) häufig. » - Mais les arguments fondés sur la fréquence ou la rareté, la présence ou l'absence d'un mot chez un écrivain laissent toujours place au doute, et il est imprudent d'exclure un mot d'un texte, sous prétexte que c'est un hapax. Si *impugnare* avec un complément n'est pas dans César, il se trouve bien attesté chez ses contemporains : Salluste, *Iug.* 29, 2, *epist. Mithr.* 12 ; Cic., *epist.* 3,12,1 ; Cael. Cic. *epist.* 8,11,3 etc. ; cf. Thes. s.u. 714,49 sqq. L'hésitation est donc permise ici ; et peut-être le même doute n'est-il pas interdit à propos de *oppugnandum* et *expugnandum* du § 3 ; cf. Thes. s.u. 1808, 81 sqq. Toutefois ici j'inclinerais à croire que la variante *expugnandum* de β est due à l'influence du style biblique, où le mot est très employé, dans un sens affaibli, cf. Thes., s.u. 1810, 54 sqq.

6 : eius rei testimonium α *Klotz, Meu., Holm., Cons.* : eius rei testimonio β, *Dos.* Avec *testimonio* on attendrait un second datif *ei rei* plutôt qu'un génitif : le passage de Cicéron qu'on invoque pour justifier le génitif, *pro Q. Roscio* 11 : *eius rei ipsa uerba formulae testimonio sunt* est très suspect, et Clark a adopté la correction de C.F.W. Müller : *ei rei.* Mais dans le texte de César faut-il adopter la leçon de α, ou lire, comme le propose Meusel dans son apparat critique : *ei rei testimonio?*

7 : Galliae [provinciae] fines ingressum : leçon de β corrigée par Klotz (*Caesarst.* p. 242) qui a mis entre crochets le mot *provinciae*, qu'il considère comme une addition d'un lecteur due à l'expression *provinciam suam hanc esse Galliam* qui suit ; correction adoptée par Meusel : Galliae provinciae finibus egressum α, *Holm., Cons., Dos.* — La suppression de *provinciae* demeure difficile à justifier, et je ne sais si, même avec cette suppression, le texte de β est préférable à celui de α : est-il tellement sûr que « der Gedanke, Rom habe bis dahin niemals das Gebiet der Provincia verlassen, ist an sich sehr sonderbar, und Ariovist würde den Gedanken, den er damit hätte aussprechen wollen, gewiss klarer ausgedrückt haben. Wird *provinciae* gestrichen und dann die Lesart von β aufgenommen, ist alles in bester Ordnung, und *Galliae* hat dann dieselbe Bedeutung, wie unmittelbar vorher und nach her. » (Meusel.)

9 : Quod a se<natu> fratres Haeduos appellatos *Klotz* : quod fratres Haeduos appellatos α, *Cons., Dos.*, quod a se haeduos appellatos amicos (am. app. π) β quod a senatu Haeduos amicos appellatos diceret *Meu.*, quod fratres a senatu Haeduos appellatos *Holm.* Le texte de α a été adopté par les éditeurs français — et par Dinter — à cause de sa simplicité ; mais il néglige le *a se* donné par β et que déjà R. Estienne avait corrigé en *a senatu* : correction qui semble imposée par le passage de I 33,2 *imprimis quod Haeduos, fratres consanguineosque saepenumero a senatu appellatos, in servitute atque dicione videbat*, passage qui incline aussi à préférer *fratres* de α à *amicos* de β. Meusel, il est vrai, défend *amicos* en observant que c'est le terme qu'emploie César en parlant des Héduens, au ch. 33,4 *Haeduos ceterosque amicos populi Romani.* Je ne puis reproduire tout au long son argumentation, qui est longue, laborieuse, embarrassée, et en définitive, peu probante [1]. Mais il reste que la correction de *a se* en *a senatu* est arbitraire : on a peine à croire avec Meusel que «Die Verstümmelung des Wortes *senatu* in *se* ist höchst wahrscheinlich durch eine Beschädigung der Urhs. am Rande der Zeile zu erklären. » Du reste *a se* est-il tellement dépourvu de sens, et ne pourrait-il désigner César ?

10 : quod exercitum habeat ω *Klotz, Holm., Const., Dos* : quem exercitum habeat *Meu. d'après Wesenberg* (quod exercituum habeat *Paul*) « *quod exercitum* ... würde wohl nur möglich sein, wenn die Worte *quod exercitum in*

1. Les curieux la trouveront t. I, p. 369 de son édition.

Gallia habeat vor *debere se suspicari* ständen (Meu.). — L'objection de Meusel est-elle assez forte pour justifier la correction ingénieuse mais arbitraire de Wesenberg ?

11 : pro hoste β, *Klotz, Meu., Holm.* : hoste α, *Cons., Dos.* — « Das die Wiederholung der Präposition *pro* notwendig ist, habe ich JB. 1894 S. 313-316 nachgewiesen. » (Meu.) — « L'absence de la préposition dans le second membre donne plus de vivacité à l'expression. » (Dosson.) — Grammatici certant ...

12 : multis se β *Klotz, Meu.* : multis sese α *Holm., Cons., Dos.* — Le texte de β a été défendu par Klotz dans ses *Căsarstud.* p. 223 et s. : la présence de la forme forte *sese* semble inutile, et on lit plus loin *id se ab ipsis.*

13 : decessisset β *Klotz, Meu., Holm.* : discessisset α *Cons. Dos.* La leçon de β concorde avec le *qui nisi decedat* du § 11. « Ausserdem hat der *decedens* nicht die Absicht wiederzukommen, während der *discedens* sie hat oder wenigstens recht wohl haben kann. » (*Meu.*). — Mais « *Discessisset* diffère de *decedat*, § 11 ; *decedere*, abandonner toute prétention ; *discedere*, s'en aller simplement. » (*Dosson*). — Qui a raison ? Dans le § 11 *decedat* du reste donné par l'ensemble des mss. allitère avec *deducat ;* mais César n'a-t-il pu vouloir varier l'expression ?

Tels sont les points de ce chapitre sur lesquels les plus récents éditeurs ne s'accordent pas. Mais en dehors de ces passages litigieux, il en est d'autres où l'accord unanime des éditeurs résulte d'un choix fait entre diverses variantes de α et de β ou d'une correction à leur graphie. Ainsi :

1 : Rhenum α : *om.* β. Le nom du fleuve est indispensable. ‖ sese χ BSM : se ρ *om.* π L ‖ arcessitum *edd.* : accersitum ω ; la correction s'impose-t-elle ?

3 : pulsas α : fusas β. — Meusel remarque que *pellere* dans le sens de « repousser, chasser », est plus fréquent chez César que *fundere* (qu'on lit III 6,3) ; et que le groupe *pulsus et superatus* se retrouve II 24,5 et III 28,2.

4 : si pace uti velint α : si pacem mallent β. — « Auch hier ist die Lesart von α vorzuziehen : die beiden Glieder *si iterum experiri velint* und *si pace uti velint*, entsprechen sich so viel besser ; ausserdem has Caesar mit *malle* ebenso wie mit *nolle* stets einen Infinitiv, nie einen Objectscasus verbunden. » (*Meu.*)

pependerint α : dependerint β. « Caesar sagt regelmässig *stipendium, tributum, vectigal, poenas pendere*, nie *dependere*, bei Cicero findet sich in ähnlichen Fällen auch *dependere.* » *(Meu.)*

5 : id se sui muniendi α π : id se suos muniendi ρ.

8 : suam hanc esse α : suam esse hanc β ‖ sicut α : ut β. — « Welche Lesart vorzuziehen, dürfte kaum zu entscheiden sein. » (*Meu.*)

9 : ipsos ς π : ipsis (*in ras.* L) χρ BML.

L'analyse précédente donne une idée des problèmes que pose l'établissement du texte de César, et des doutes qui peuvent naître dans l'esprit de l'éditeur. On a vu notamment que deux philologues aussi versés dans l'étude du Bellum Gallicum que Meusel et Klotz ne sont pas toujours d'accord sur le choix d'une leçon [1], et même la lecture des préfaces des 4 éditions données par Klotz [2] montre qu'il a parfois modifié son propre texte. Du reste il a pris soin dans ses préfaces comme dans son apparat de justifier l'attitude qu'il a prise, de renvoyer aux auteurs qui ont étudié le passage intéressé, et

1. Le chapitre XLIV n'a pas permis de juger de leur opinion personnelle sur les interpolations. C'est là une question qui a été longuement débattue en Allemagne, où les découvreurs d'interpolations se sont multipliés. M. Klotz sur ce point est devenu plus prudent, et plus conservateur que Meusel. Cf. Préface de la 1re édition, p. x.

2. 1re éd. 1921 ; 2e éd. 1927 ; 3e éd. 1938 ; 4e éd. 1948.

cette édition critique prend parfois l'aspect d'une édition commentée, ou même d'une conversation avec le lecteur. Il y a beaucoup à apprendre dans cette édition, fruit de tant d'années d'études et de réflexions. Dirai-je qu'elle échappe à toute critique, ou du moins à toute objection ? Ainsi par ex. au l. V, 31,5 les mss. s'accordent à donner le texte suivant :

Omnia excogitantur quare nec sine periculo maneatur et languore militum et vigiliis periculum augeatur.

Selon M. Klotz « *est locus aperte corruptus, cum verba tradita non intellegantur* » (Praef. XXXVIII). Pour le rendre intelligible, il recourt à un passage de Tite Live VIII 38,8 : *itaque ubi neque eundi neque manendi copiam esse videt, instruit aciem,* où il reconnaît une imitation évidente de César, et il suppose que dans César il a dû disparaître après *quare* un groupe comme *nec cum periculo eatur* en antithèse avec le *nec sine periculo maneatur ;* ceci fait il adopte la correction de Fleischer *augetur* [1], et il en arrive au texte suivant :

Omnia excogitantur quare * * * * * * * * nec sine periculo maneatur, et languore militum et vigiliis periculum augetur.

Apparat. 7 omnia ... augeantur *del. Paul, def. R. Holmes ad h. l.* ‖ 8 *lac. stat. A. Kl. excidisse haec fere ratus* < nec cum periculo eatur >, *cf. Liv.* 8, 38,8 | nec α ρ ne π non *Fleischer* ‖ augetur *Fleischer* augeatur ω.

Meusel, lui, ne corrige pas la phrase; suivant l'exemple de W. Paul, il la supprime : « Dass dieser Satz unklar ist und nicht in den Zuzammenhang passt, ist wohl fast von jedem Leser empfunden und von W. Paul (Zeitschr. f. d. Gymnasialwes. XXXV, S. 281 ff.), wie ich meine, bewiesen worden. » (T. II, *Krit. Anh*, p. 478). Et après une longue réfutation de R. Holmes, et un examen de toutes les impropriétés d'expression et invraisemblances — réelles ou supposées — du passage, il conclut : « Ich glaube immer noch, dass dieser unklare und törichte Satz ursprünglich eine an den Rand geschriebene Inhaltsangabe zu c. 30 und 31 war (mit *non* st. *nec* und *augetur* st. *augeatur*), die dann an einer beliebigen Stelle in den Text geriet. » (p. 479). Deux méthodes sont en présence : la thérapeutique, celle de Klotz, la chirurgicale, celle de Paul et Meusel. Elles comportent l'une et l'autre une large part d'arbitraire dans le diagnostic d'abord, dans le traitement adopté ensuite. Il n'est pas tellement certain que le passage de Tite-Live soit imité de César, et de plus la correction de *augeatur* en *augetur* ne s'explique pas du point de vue paléographique, et, sémantiquement, elle rompt le mouvement et l'unité de la phrase ; ceci pour Klotz. — Quant à l'hypothèse de Meusel d'un résumé du contenu du chapitre *(Inhaltsangabe)* passé de la marge de l'archétype dans le texte « entre les ch. 30-31 », et qui comportait les variantes *non* et *augetur*, corrigées en passant dans le texte en *nec* et *augeatur*, on en voit facilement la complication et l'invraisemblance. — Pour moi, avec R. Holmes, et Dosson [2], je considère la phrase en question comme authentique et correcte. Il suffit pour s'en convaincre de la lire dans le contexte. César, dans le ch. XXXI, décrit le désordre qui règne dans le camp des Romains au moment où ils s'apprêtent à le quitter sous la pression des ennemis :

4 : Pronuntiatur prima luce ituros. Consumitur vigiliis reliqua pars noctis, cum sua quisque miles circumspiceret quid secum portare posset, quid ex instrumento hibernorum relinquere cogeretur. Omnia
5 : excogitantur quare nec sine periculo maneatur et languore militum
6 : et vigiliis periculum augeatur. Prima luce sic ex castris proficiscuntur e.q.s.

1. Fleischer lisait aussi *non sine periculo* au lieu de *nec s. p.*

2. L.-A. Constans dans son édition a adopté la conjecture de Hartz, *mane eatur* au lieu de *maneatur,* ingénieuse mais inutile.

« On annonce qu'on partira au point du jour. Le reste de la nuit se passe à veiller, chaque soldat examinant dans ses affaires ce qu'il pouvait (*ou* pourrait) emporter avec lui, ce qu'il était forcé d'abandonner de son équipement d'hiver. On met tout en œuvre pour qu'on ne puisse rester sans danger, et pour qu'avec la fatigue et la veille des soldats le danger s'accroisse encore. Au point du jour, on part... » [1] La construction *omnia excogitantur quare* « on invente tout pour que » n'a rien que de normal, cf. THES. s.u. 1275, l. 18 et 26, 37 ; 66-78, et Dosson en rapproche justement des phrases telles que l.I, 33.2 *multae res eum hortabantur quare sibi eam rem cogitandam et suscipiendam putaret*, et Cicéron, *pro Rosc. Am.* 33,95 *permulta sunt quae dici possunt quare intellegatur* e.q.s. — La négation *nec* est en corrélation avec la conjonction positive *et* comme dans cettre phrase de Térence, *Eun.* 965 *vide, Parmenio,* | *Quid agas, ne neque illi prosis et tu pereas* [2]. — Quant à la répétition de *periculo-periculum*, c'est une négligence dont César offre d'autres exemples, dont M. Klotz lui-même signale quelques-uns, en les considérant comme authentiques [3].

Rien n'est plus délicat que la syntaxe du réfléchi dans les propositions complétives, et les flottements entre réfléchi et démonstratif ou inversement sont nombreux, sans que l'on puisse toujours déterminer avec certitude la raison du choix de l'un ou de l'autre ; on emploie souvent le démonstratif pour éviter une amphibologie, mais cette explication ne vaut pas dans tous les cas. Il semble que l'usage du réfléchi tende à se raréfier au profit du démonstratif, et c'est à l'élimination de *sui* au profit de *illorum* que cette tendance aboutit dans les langues romanes. On donnera donc raison à M. Klotz contre Meusel quand il défend le texte des manuscrits dans I 5,4 *persuadent* (scil. *Helvetii*) *Rauricis et Talingis et Latobicis finitimis uti, eodem usi consilio, oppidis suis vicisque exustis, una cum iis* [4] *proficiscantur ;* les passages comparables ne manquent pas dans César et dans Cicéron, et les grammairiens les ont signalés [5]. On est moins disposé à le suivre quand il admet le texte de I 11,3 : *Ita se omni tempore de populo Romano meritos esse* (scil. *Haeduos*), *ut paene in conspectu exercitus nostri agri vastari, liberi e o r u m in servitutem abduci, oppida expugnari non debuerint.* « Ils s'étaient, en tout temps assez bien conduits envers le peuple Romain pour que, presque sous les yeux de notre armée, leurs champs n'eussent pas dû être dévastés, leurs enfants, emmenés en esclavage, leurs villes prises d'assaut. »

Meusel condamne *eorum* qu'il met entre crochets ; c'est du reste moins l'emploi du démonstratif qui le gêne, que la place qu'il occupe : « selbst wenn *eorum* statt *sui* möglich wäre, müsste est wenigstens hinter *agri*, nicht hinter *liberi* stehen [6]. — M. Klotz est moins puriste. Sans doute,

1. La traduction de R. Holmes est un peu différente : « An order was issued that the troops were to march at daybreak. The men stayed up for the rest of the night, every one looking about to see what he could take with him, what part of his winter's kit he would be forced to leave behind. Men thought of evry argument to persuade themselves that they could not remain without danger, and that the danger would be increased by protracted watches and consequent exhaustion » etc. Elle est séduisante, mais me semble forcer le sens de *omnia excogitantur quare*.

2. Cf. KÜHNER-STEGMANN, *Gram. d. lat. Spr.*, II, 2, 48.

3. *Praefatio*, p. XL ; cf. *Cäsarst.*, pp. 6 et s.

4. Correction de Manutius ; les mss. ont *his*.

5. M. Klotz renvoie à KÜHNER-STEGMANN, *Op. laud.*, II, 1, 610 ; LEUMANN-HOFMANN, *Latein. Gramm.*, 470. Cf. aussi ERNOUT-THOMAS, *Syntaxe latine*, §§ 210-211.

6. T. I. *Krit. Anh.*, p. 350 avec renvoi au *J.B.*, 1910, p. 64.

reconnaît-il, aucun exemple d'une construction semblable ne se retrouve chez César ; mais F. Leo dans ses *Analecta Plautina* I (1898),8 a signalé un passage de Plaute, où un adjectif se rapportant à trois substantifs est placé près de celui du milieu. Malheureusement je ne puis accepter l'interprétation que donne Leo du vers de Plaute, *Pe.* 253 ;

> *Ioui opulento, incluto, Ope gnato*
> *supremo, ualido, uiripotenti,*
> *opes, spes bonas, copias commodanti*
> * * * * *lubens uitulorque merito*

et *bonas* ne qualifie que *spes*, substantif de sens neutre qui peut être pris en bonne ou en mauvaise part : cf. *Ru.* 231 *Spes bona, opsecro | subventa mihi*, Sall. *Cat.* 20,13 *mala res, spes multo asperior*, tandis que *opes* et *copiae* ne s'emploient que dans un sens favorable et n'ont pas besoin d'épithète laudative, ainsi *Ru.* 66 sq. :

> *Nunc id est quom omnium copiarum atque opum,*
> *Auxili, praesidi, uiduitas nos tenet.*

La place de *eorum* après *liberi* me paraît donc indéfendable, et j'incline à donner raison à Meusel qui le supprime : ce me paraît être une glose marginale fourvoyée dans le texte [1]. Mais un déterminatif possessif est indispensable à mon avis, et je lirais volontiers *ut, paene in conspectu exercitus nostri, <sui> agri uastari, liberi in seruitutem adduci, oppida expugnari debuerint*. L'addition de *sui*, dont la disparition est facile à expliquer par homéotéleute, satisferait à la fois au sens, à l'ordre des mots, et à la syntaxe.

IV. 23,1.

His constitutis rebus nactus idoneam ad navigandum tempestatem tertia fere vigilia naves solvit equitesque in ulteriorem portum progredi et naves conscendere et se sequi iussit. 2. A quibus cum paulo tardius esset administratum * * * * * * * * ipse hora diei circiter quarta cum primis navibus Britanniam attigit.

Le début du § 2 a choqué les philologues allemands. Mommsen (J.B. 1894, p. 204) a proposé la suppression de *a quibus*. Bergk a supposé après *administratum* l'existence d'une lacune qu'il propose de combler par un supplément tel que <*aestibus marinis naves in continentem* [2] *reiectac sunt*>. Sans introduire ce supplément dans leur texte, Meusel et Klotz sont d'accord pour admettre la lacune. Les raisons exposées par Meusel pour en démontrer l'existence [3] sont l'expression de cet état d'esprit qui ne veut pas admettre que le récit de César comporte des raccourcis dans l'exposé comme dans l'expression, que l'auteur écrit vite, et pour des lecteurs capables de le comprendre, sans qu'il faille leur mettre partout les points sur les *i*. R. Holmes, qui s'en tient, comme Dosson et Constans, au texte des manuscrits, a réfuté justement l'hypothèse de Mommsen [4]. Et de fait je ne vois

1. R. Holmes a suivi Meusel et il élimine *eorum* ; Dosson, suivi par Constans, ne semble pas avoir été choqué par la place étrange de *eorum*, et il se contente de remarquer : « *eorum* et non *sui* parce que César se substitue aux Eduens, en rapportant leurs plaintes. » Cette explication de *eorum* ne me convainc pas, et du reste elle laisse subsister la difficulté causée par l'insertion de *eorum*, loco alieno.

2. (*debebat* in terram) rectifie KLOTZ.

3. T. I ; *Krit. Anh.* 454.

4. *A quibus* is bracketed by Mommsen on the ground that the following narrative shows shat as the *primae naves* which ' reached Britain about the fourth hour ' belonged to the principal fleet, the cavalry did not arrive *paulo tardius*. Mommsen must have been dreaming. In 26, § 5 we read that ' the cavalry had not been able to keep their course and make the island ', evidently because they had been late in starting and had therefore encountered an unfavorable wind ; and they were late in starting because, as Caesar says, ' they were rather dilatory in getting through their work '. Besides, what becomes of *ipse* without *A quibus?* (R. HOLMES, p. 154 de son éd., n. 2).

pas ce qu'on peut reprocher à un texte qui donne en traduction : « Ces dispositions prises, profitant d'un temps favorable à la navigation, il leva l'ancre aux environs de la troisième veille et donna l'ordre aux cavaliers de pousser jusqu'à l'autre port, de s'y embarquer, et de le suivre. Comme ces manœuvres les avaient quelque peu retardés [1], lui-même aborda en Bretagne avec les premiers navires vers la quatrième heure du jour.

I 17,1-4.

1 Tum demum Liscus oratione Caesaris adductus, quod antea tacue-
rat, proponit : esse nonnullos quorum auctoritas apud plebem pluri-
2 mum valeat, qui privatim plus possint quam ipsi magistratus. Hos
seditiosa atque improba oratione multitudinem deterrere ne fru-
3 mentum conferant quod *debeant* : *praestare*, si iam principatum
Galliae obtinere non possint, Gallorum quam Romanorum imperia
4 perferre ; neque *dubitare* [*debeant*] quin si Helvetios superaverint,
Romani una cum reliqua Gallia Haeduis libertatem sint erepturi.

Tel est le texte de Klotz : les mss ont tous *praestare debeant* et au § 4 *dubitare debeant.*

L'inversion et la ponctuation adoptées *debeant* : *praestare* sont dues à Heller, et elles ont été acceptées par les éditeurs modernes, Meusel, R. Holmes, Dosson, L.A. Constans ; au § 2, la suppression de *debeant* a été proposée par Daehne, et elle a été adoptée par B. Dinter [2], R. Holmes, Dosson, L.A. Constans ; Meusel a préféré la correction de Jurinius : *neque dubitari debere.*

La correction de Heller est séduisante *a priori :* l'inversion peut s'admettre facilement. Mais elle rompt l'unité du groupe *praestare debere*, dont l'emploi dans ce sens est constant en latin ; cf. Cic. *Q. Rosc.* 35, *De or.* 1,178, *Top.* 22, *Att.* 2.16,2, *ad Q. Fr.* 3, 1, 9, etc. [3]. Je sais bien que l'on peut citer quelques exemples de *debere* suivi d'un nom à l'accusatif avec le sens « devoir livrer » [4] ; suffisent-ils à justifier la correction adoptée ? De plus cette correction a un autre inconvénient : ou bien elle conduit à supprimer arbitrairement *debeant* du § 14 [5], et alors il y a un déséquilibre intolérable entre *praestare* impersonnel dont dépend la proposition *Gallorum ... imperia perferre*, et *dubitare* dont le sujet n'est pas exprimé, ce qui est singulier, et qui, fût-il exprimé, offrirait un sens peu satisfaisant, comme l'a observé justement Meusel [6]. C'est pour remédier à ce double inconvénient qu'il a

1. Et non, comme traduit L.-A. Constans : « Tandis que ceux-ci procédaient avec un peu trop de lenteur ».

2. Dans l'éd. de 1883 ; auparavant, il lisait *conferant* : [*Quod*[*praestare* [*debeant*[...

3. Cf. Thes,. s. u. *debere* 93, 69 sqq. ; 98, 38 sqq.

4. Notamment dans Cic. *Verr.*, II, 3, 189 *Nemo enim fuit initio tam impudens qui, cum frumentum deberetur, pecuniam posceret* ; *ibid.*, 100, 112 ; Sull., 54 ; Att., 13, 6, 1.

5. L'explication de R. Holmes est peu vraisemblable : « The MS. reading — *praestare debeant* — is certainly wrong ; for *si iam... perferre* must depend upon *praestare.* As *debeant*, after *dubitare*, is ungrammatical, it has been conjectured that Caesar wrote *debere* ; but it seems more likely that the scribe carelessly repeated the former *debeant* (§ 2). »

6. « Die handschriftliche Lesart *neque dubitare debeant* ist unmöglich. Die Streichung des Wortes *debeant*, die näher liagt und palaeograpisch betrachtet mehr für sich haben dürfte, würde zur Erganzung ein Subjektes *se* nötigen, die sehr unwahrscheinlich ist ; vgl. Commentar zu c. 7, 3. Auch kommt est nicht darauf an, was für eine Überzeugung jene Volksaufwlegler persönlich haben, sondern welche der Menge beigebracht wird, so dass diese von der ihr durch die Römer drohenden Knechtung überzeugt wird, und dies wird durch die in den Text aufgenommene Lesart ausgedrückt. » (Meusel, t. I, *Krit. Anh.* 352). Cette seconde partie de sa critique, que j'ai soulignée en espaçant les caractères, me paraît irréfutable.

recouru à la conjecture, satisfaisante pour le sens et pour la syntaxe, *neque dubitari debere*, « obgleich dies palaeographisch wenig Wahrscheinlichkeit hat », et il termine la discussion par cette conclusion désabusée : « Was Caesar wirklich geschrieben hat, lässt sich nicht mehr einstellen » [1]. Je n'ose pas être plus affirmatif que Meusel, mais s'il me fallait choisir, c'est à son texte que je donnerais la préférence, en indiquant ses réserves.

IV 14,2.

Qui (*scil.* Germani) omnibus rebus subito perterriti et celeritate adventus nostri et discessu suorum * * * * * * * * neque consilii habendi neque arma capiendi spatio dato perturbabantur.

Tel est le texte de Klotz, qui suppose une lacune après *suorum*, sans proposer du reste de supplément pour la combler ; Meusel, plus radical, suit W. Nitsche (Z.G. 48, S. 774) et J. Lange (Progr. Neumark 1896 p. 14), et élimine du texte les mots *et celeritate adventus nostriet discessu suorum.* La raison de ces corrections est toujours la même : c'est d'exiger de César une logique implacable et un énoncé complet des événements. La démonstration de Lange, rapportée par Meusel, est significative à cet égard [2]. Le texte de César, tel qu'il est donné par les manuscrits, n'a besoin d'aucune correction.

I 42,5 :

Caesar, quod neque conloquium interposita causa tolli volebat neque salutem suam Gallorum equitatui committere audebat, commodissimum esse statuit omnibus equis Gallis equitibus detractis legionarios eo milites legionis decimae, q u o d e i maxime confidebat, inponere, e.q.s.

Apparat : quod ei *Niedermann* cui quod χ BM cui quam SL B^a M^c β cui ... confidebat *del. Paul.*

Le *cui quod* de χ BM n'a pas de sens ; le *cui quam*, de l'autre groupe a été jugé par Meusel « sprachlich unmöglich (*quam maxime* kann bei Caesar nur bedeuten « so viel als möglich ») [3]. Aussi supprime-t-il, avec Paul, la phrase *cui* — *confidebat* comme étant une répétition encombrante de la phrase finale du ch. 40 : *Huic legioni Caesar et indulserat praecipue* et *propter virtutem confidebat maxime.* « Toutefois, ajoute-t-il, si cette phrase du ch. 40 n'est pas de César, l'objection tombe, et l'on n'a besoin seulement que de supprimer l'impossible *quam.* » — La leçon *cui quam* me semble être un arrangement dû à quelque *lector doctus* de l'inintelligible *cui quod* du premier groupe. La correction de M. Niedermann fournit sans doute un sens excellent, mais n'explique pas l'origine de la faute : comment *quod ei* serait-il devenu *cui quod?* Je me demande si *cui* n'est pas une glose de *quoi*, datif, qui aurait été altéré ensuite soit en *quod* [4], soit en *quam.* Une autre trace

1. *Id.*, *ibid.*

2. « Aber mit Recht findet Lange es auffallend, dass die erklärende Bemerkung den zu erklärenden Worten bedenklich nachhinkt ; zweitens, dass die *omnes res* tatsächlich nur z w e i sind ; drittens, dass die Germani *subito perterriti discessu suorum* genannt werden, obgleich sie doch von diesem vor mehreren Stünden erfolgten *discessus* wussten. » (T. I, *Krit. Anh.*, pp. 443 sq.). Je suis étonné que Meusel se soit laissé séduire par ce pédantisme. R. Holmes explique *omnibus rebus.* Cette expression, dit-il, qui est expliquée par *e t c e l e r i t a t e... suorum* est une locution adverbiale et peut être traduite par « complètement », et il compare l'emploi qu'en fait César *BG*, 3, 17, 5 : *Sabinus idoneo omnibus rebus loco castris sese tenebat.* L'explication me paraît inutile, et le rapprochement peu convaincant. Je traduirais : Ceux-ci frappés brusquement de terreur par tous ces événements, et par la rapidité de notre arrivée, et par la dispersion des leurs...

3. T. I, *Krit. Anh.*, 365.

4. Cf. L. Havet, *Manuel de critique verbale*, § 917.

de *quoi* se trouve dans le passage suivant :

VII. 55,7.

oppidum quod ab se teneri non posse iudicabant, necui esset usui Romanis, incenderunt.

APPARAT : necui Aβ nequo Qφ, *quam dativi formam tuetur Birt BphW*, 1918, 571 (*item Philol.* 83, 1927, 46) *probabiliter.*

Je suis beaucoup moins convaincu que Klotz de l'existence probable d'un datif *quo*, et l'autorité de Birt ne me rassure pas. Mais Meusel a sans doute raison quand il considère que « *quo* in α ist jedenfalls durch die altertümliche Form *quoi* entstanden ». Il me semble donc qu'il faille écrire dans I 42,5 *quoi maxime confidebat*, leçon plus vraisemblable que la correction de M. Niedermann.

Que M. Klotz ne voie dans ces remarques qu'une preuve de l'estime dans laquelle je tiens son édition, et de l'attention que j'ai mise à l'étudier. Elle mérite, comme du reste celle de Meusel, d'être entre les mains de tous ceux qui s'intéressent à César, et de façon plus générale, de tous les philologues, maîtres ou apprentis qui s'intéressent à la critique et à l'établissement des textes. Les uns et les autres y trouveront leur profit.

A. ERNOUT.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Bibliographie linguistique de l'année 1949 (et complément des années précédentes), publiée par le comité international permanent des linguistes. Utrecht et Anvers, Spectrum, 1951 ; in-8°, 284 p.

La bibliographie linguistique publiée par le comité international permanent des linguistes et subventionnée par l'U.N.E.S.C.O. progresse régulièrement. La majeure partie du travail de dépouillement et de rédaction a été exécutée, sous la direction du bureau du C.I.P.L. et de sa secrétaire Mlle Mohrmann, par M. J.J. Beylsmit. Le résultat de ce grand effort est bon, le classement est clair, la disposition typographique nette, l'ouvrage commode. Des renvois d'une partie à l'autre facilitent la recherche. Un article de E. Risch, *Altgriechische Dialektgeographie* figure naturellement dans la section de la géographie linguistique, mais il est mentionné, avec renvoi, dans la section « grec ».

P. Chantraine.

R. B. Onians, *The origins of European thought about the body, the mind, the soul, the world, time and fate.* Cambridge, University Press, 1951 ; in-8° XVIII - 548 p.

L'avant-propos expose dans quelles conditions a été écrit, puis imprimé, ce gros livre qui a coûté à son auteur de longues recherches. En se fondant sur les textes grecs eux-mêmes, mais aussi sur les mœurs, sur la comparaison d'autres langues ou des usages d'autres peuples, indo-européens ou non, sur une foule d'indications folkloriques ou sociologiques, M. Onians s'efforce d'analyser certaines notions religieuses essentielles chez les Grecs ou les Latins, et les termes qui s'y rapportent. Le sujet touche à la fois à l'étude de la religion, des rites, de la philosophie et de la langue elle-même. Il présente une extrême difficulté, et on ne peut juger équitablement ce livre si l'on ne songe pas que c'est un ouvrage de recherche, et qu'il ne vise pas à une mise au point définitive de ces problèmes controversés. L'auteur ouvre des voies nouvelles et va franchement de l'avant, sans trop s'inquiéter des objections qui pourraient lui être opposées. Il arrive qu'on soit tenté ici de lui donner raison, et ailleurs de lui donner tort, et ce qu'il y a de risqué dans certaines hypothèses ne doit pas compromettre ce qui semble ailleurs valable et parfois solide.

Je suis ainsi personnellement tenté d'accepter l'interprétation (qui n'est pas entièrement nouvelle) selon laquelle φρένες chez Homère ne désignerait pas le diaphragme. M. O. pense que le mot désigne les poumons, je dirais plutôt la plèvre. Cette explication se fonde sur des arguments d'inégale valeur dont quelques-uns font impression, par exemple la signification du mot μετάφρενον qui désigne la partie supérieure du dos entre les épaules. La difficulté principale, c'est que le grec postérieur à partir de Platon ne connaît évidemment que le sens de diaphragme. Il n'est pas impossible que l'emploi du mot ait changé au cours de l'histoire du grec, mais il paraît singulier que les scholies homériques n'aient conservé aucune

trace de la valeur originelle. On lira également avec intérêt l'étude consacrée à θυμός où l'auteur voit le souffle vital, distinct de la ψυχή. Mais déjà dans ces premiers chapitres, des idées nouvelles et qui constituent de véritables progrès sont compromises par des combinaisons hasardeuses, surtout en matière étymologique : ainsi p. 47, où on ne gagne rien à rapprocher φρήν de *φρέω, φρέαρ. L'auteur discute également l'étymologie de πεπνῦσθαι, etc., et conclut qu'il faut rapprocher tout ce groupe de πνέω ; c'est possible, mais il fallait indiquer que la quantité longue de la racine constitue une grave difficulté. On se demandera encore quel avantage présente, p. 38 l'association de πραπίδες avec πρήθω.

Les autres chapitres, qui rassemblent souvent des traditions religieuses ou folkloriques ingénieusement interprétées, donnent plus nettement encore l'impression d'être fondés sur un terrain peu sûr. M. Onians estime que la vie est représentée par un principe liquide (cf. p. 200 sqq.), mais il est amené ainsi à conférer à αἰών (sur quoi il ne connaît pas l'article essentiel de M. Benveniste) le sens de liquide vital, et, ce qui est pire encore, à rapprocher étymologiquement (car il ne pense pas à une étymologie populaire) ὑγιής et ὑγρός (p. 215). — Ailleurs l'auteur soutient ingénieusement que δῆμος et δημός se rattachent à une même étymologie (en évoquant des expressions comme πίονι δήμῳ), mais je crains qu'ici encore l'auteur ne se soit laissé prendre à un mirage. Que dire (p. 242) de l'interprétation de κέρᾳ ἀγλαέ, épithète de Pâris, qu'il traduit « glorious in horn (i.e. sexual power) », ou de l'identification de δεῖ « il faut » avec δέω « lier » (p. 331) qui se heurte à la fois à des difficultés sémantiques (que faire de ἐπιδευής etc. ?) et phonétiques ? Ailleurs le nom de la barbe est rapproché du verbe signifiant « engendrer », le latin *femur* de *fēcundus*, *fēmina* (l'auteur ne tient pas compte des quantités qu'il ne note jamais).

Avec ces graves faiblesses, le livre est stimulant pour le lecteur. Il l'oblige à reconsidérer d'un point de vue nouveau une foule d'interprétations traditionnelles. Il est possible que d'autres indices viennent confirmer des hypothèses qui surprennent d'abord. On ne met pas en doute l'ingéniosité et le don de combinaison de M. Onians. Mais son ouvrage ne devra être utilisé qu'avec précaution.

P. Chantraine.

E. R. Dodds, *The Greeks and the Irrational* (Sather Classical Lectures, 25). Berkeley and Los Angeles, University of California Press, 1951 ; in-8°, XII, 328 p.

On a coutume de mettre en lumière le caractère rationaliste de la culture grecque. Comme l'indique le titre de ce recueil de conférences, le professeur Dodds, armé de toutes les ressources de l'anthropologie et de la psychologie religieuse, cherche à y retrouver les traits « irrationnels », les restes des modes de pensée «primitifs». Dans une série de chapitres qui commencent avec les légendes épiques et se terminent avec le rationalisme de Platon, l'auteur cherche à déterminer les superstitions, les attitudes mystiques que l'on doit attribuer aux Grecs. Le premier chapitre, par exemple étudie avec une grande liberté d'allure la religion homérique. M. Dodds n'admet pas le point de vue de Bowra, P. Mazon et Murray qui estiment avec des nuances diverses que le monde homérique est aussi peu religieux que possible. Une analyse précise de notions comme celles d'*até*, ou de *moira*, une étude de la psychologie même des héros du poète, lui permettent de montrer que la divinité intervient constamment dans les affaires humaines, soit qu'elle joue un rôle dans la bataille, soit qu'elle conseille un héros et emporte sa

décision. L'*até* par exemple est l'égarement qu'une divinité inspire à l'homme qui alors ne se sent plus responsable de ses actes. Peut-être pourrait-on faire remarquer à M. Dodds, que si les dieux tiennent en effet une grande place dans le monde homérique, l'attitude des héros reste pourtant assez peu religieuse, leurs prières ne comportant jamais d'effusion. Un autre trait important, qui n'a pas échappé à M. Dodds, est que le monde homérique s'il les connaît, comme c'est probable, tait les pratiques magiques, les craintes qu'inspirent les monstres, etc. : on peut considérer à certains égards la religion homérique comme une religion « rationnelle ». Le second chapitre est intitulé « From Shame-Culture to Guilt-Culture ». Chez Homère la morale sociale repose principalement sur l' « aidôs », c'est-à-dire sur le respect de l'opinion sociale. Plus tard elle se fonde sur le paiement de la faute (cette idée apparaît déjà parfois chez Homère), et sur le châtiment infligé par un dieu ou des dieux justiciers. C'est chez Hésiode, chez Solon, chez Eschyle (cf. p. 33) que l'on observe ce que l'auteur appelle « the later stages of the moral education of Zeus ». Ce chapitre met également en lumière le développement de la notion de pur et d'impur, celui de l'*até* considérée comme un châtiment, etc. Entre beaucoup de remarques pénétrantes, on notera celle qui souligne, p. 40, que l'atmosphère pesante où vivent les personnages d'Eschyle, nous paraît beaucoup plus archaïque que le monde d'Homère. M. Dodds pense que les poètes homériques, qui s'adressent à un auditoire aristocratique, taisent des croyances qui leur semblent presque barbares et en tout cas grossières. Ces croyances prennet une vigueur nouvelle dans l'âge archaïque où règnent un sentiment d'insécurité et une véritable anxiété.

On rencontrera également beaucoup de remarques neuves et pénétrantes dans les deux chapitres consacrés l'un aux « bienfaits de la folie », l'autre aux rêves. Notons par exemple, p. 69, la différence marquée entre la « médiumnité » personnelle et extatique du culte d'Apollon, et l'expérience religieuse collective que constitue le culte de Dionysos. Le délire prophétique serait aussi ancien que le culte d'Apollon, et cette pratique remonterait même au monde indo-européen, comme le prouverait le rapprochement de μάντις avec μαίνομαι. M. Dodds voit dans le délire de la Pythie un trait beaucoup plus authentique que ne croient divers savants modernes, et notamment M. Amandry. Le chapitre IV, qui traite des diverses formes du rêve, est plein de détails précis et bien critiqués. On y trouve notamment une étude de l'incubation, telle qu'elle est pratiquée au sanctuaire d'Asclépios à Epidaure.

Citons encore le chapitre intitulé « the Greek Shamans and the Origin of Puritanism », où l'auteur étudie les conceptions de l'âme, la vie de l'âme, le cas des personnages dont l'âme peut quitter le corps et qui peuvent vivre une double vie comme Abaris ou Pythagore. A propos de Pythagore, M. Dodds (p. 147 sqq.) se demande ce qu'il sait de l'Orphisme, et conclut que tout ce qu'on croit en savoir reste extrêmement douteux (il n'admet pas, par exemple, que l'Hippolyte d'Euripide soit une figure orphique, et que l'équivalence σῶμα-σῆμα soit une doctrine orphique : les notes 86 et 87 donnent à cette position un appui solide).

Les autres chapitres du volume ne présentent pas un moindre intérêt. Un appendice sur la *Théurgie* reproduit avec quelques changements un article paru dans le volume 37 (1947) du *Journal of Roman Studies*. Un autre intitulé *Maenadism* est tiré d'un article publié dans le volume 33 (1940) de la *Harvard Theological Review*. L'auteur y montre que les fêtes des bacchantes, sont une réalité bien attestée, et décrit l'ὀρειβασία célébrée par une nuit d'hiver. Il souligne que le culte de Dionysos constitue une libération, et éclaire par des faits historiques ou même contemporains l'efficacité des danses dionysiaques. Il faudra confronter ce chapitre avec le *Dionysos* de M. Jeanmaire, qui est de caractère plus sociologique et se

tient peut-être moins près de la documentation philologique. M. Dodds ne cite pas l'ouvrage de M. Jeanmaire, dont il n'a peut-être pas eu connaissance à temps pour l'utiliser dans la révision de son article.

L'ouvrage de M. Dodds est très séduisant. Il traite d'un sujet difficile et même dangereux. Les éléments «irrationnels» de la pensée et du sentiment ont certainement tenu une grande place en Grèce. Mais la littérature n'a jamais cherché à les mettre en lumière (sauf peut-être la tragédie), et la documentation reste pauvre. L'auteur de ce livre a voulu les dégager. Il l'a fait avec prudence et avec sagesse, quelquefois avec humour (ainsi quand il constate, p. 73, que le professeur Œsterreich a mâché une grande quantité de laurier et s'est étonné de ne pas se sentir plus inspiré que d'habitude). Vu le caractère obscur du sujet les spécialistes pourront discuter tel ou tel détail. Signalons par exemple que même si Apollon est asiatique, le rapprochement avec un soi-disant dieu hittite *Apulunas*, que l'autorité de M. P. Nilsson a contribué à répandre (p. 69), ne repose à peu près sur rien. Mais de telles critiques ne compromettent pas la solidité de ce brillant ouvrage.

P. CHANTRAINE.

F. VIAN, *La guerre des Géants, Le mythe avant l'époque hellénistique* (Etudes et Commentaires, XI). Paris, C. Klincksieck 1952 ; in-8°, XII, 306 p.

Comme autrefois celle de M. Séchan, la thèse de M. Vian met en lumière l'intérêt d'une étude conjointe des documents archéologiques et des textes littéraires. L'avant-propos explique comment l'auteur a été amené à grouper dans une première partie les données archéologiques qui lui ont semblé fournir le point de départ le plus sûr : il envisage successivement les combats divins antérieurs à la gigantomachie, puis la gigantomachie avant Phidias et au temps de Phidias.

Dans l'analyse archéologique comme dans l'analyse littéraire qui suit, l'auteur distingue soigneusement trois groupes d'êtres : les Titans dont Cronos est le chef, et qui défendent leur souverain légitime contre Zeus l'usurpateur ; les Géants qui font figure de révoltés et s'insurgent contre l'autorité de Zeus ; enfin Typhée (ou Typhon), un autre révolté qui agit isolément et qui présente la forme d'un animal, à la différence des précédents. Les Géants constituent une famille homogène : par leur position intermédiaire entre les Titans et les congénères de Tityos, ils se situent au centre du problème.

L'étude archéologique du thème de la Gigantomachie est présentée chronologiquement. Il apparaît que les Gigantomachies de Phidias, qui ornaient les métopes Est du Parthénon et le bouclier de l'Athéna chryséléphantine, ont exercé sur l'évolution du thème une influence considérable.

La seconde partie de l'ouvrage, qui se fonde sur la tradition littéraire, suit également un ordre chronologique. L'*Odyssée* connaît les Géants, et dans la *Théogonie* d'Hésiode qui fait une large place aux Titans, c'est seulement le chant des Muses (50 sqq.) qui fait mention des « puissants Géants ». Le Cycle, tel que nous le connaissons, ne nous semble pas avoir de place pour une Gigantomachie. Homère et Hésiode ignorent probablement la guerre des Géants et des dieux. Le poète qui a donné au mythe sa forme littéraire doit avoir écrit après la fin du VIII^e siècle et au plus tard, avant le second quart du VI^e siècle, date des premières représentations artistiques. Le récit de la bibliothèque du Ps. Apollodore tient une grande place dans la tentative de reconstitution de M. Vian. Toutefois (cf. p. 217) il a omis des passages

souvent importants. L'auteur se refuse avec raison à y voir des interpolations (qu'est-ce qu'une interpolation, et M. Vian lui-même n'a-t-il pas tort d'accepter l'hypothèse d'une interpolation pour le début du récit du Ps. Apollodore et, pour l'épisode d'Alcyoneus ?), et il pense que l'épopée a été transmise au mythographe par l'intermédiaire d'un poète qui l'a rajeunie et adaptée. J'ajouterais pour ma part que l'on peut se demander si c'est bien sous la forme épique que la Gigantomachie a été traitée pour la première fois dans la littérature.

Pour interpréter la Gigantomachie l'auteur écarte d'abord l'explication historique de M. Mayer, puis l'explication naturaliste, au moins pour l'époque archaïque. En se fondant sur certains faits arcadiens et sur certains aspects du culte d'Athéna, il pense que les futurs adversaires des Olympiens ont formé à l'origine une confrérie armée et religieuse et qu'ils ont fait figure dans les Enfances divines de puissances tour à tour tutélaires et hostiles. Dès leur naissance, ils seraient des adultes ou des adolescents qu'ils resteront jusqu'à leur mort. M. Vian les enferme (p. 281) dans les limites étroites d'une classe d'âge. Cette interprétation, visiblement inspirée des travaux de M. Jeanmaire, convient-elle également aux Géants ? C'est ce dont on pourrait discuter. L'auteur définit les Géants comme une confrérie guerrière, et affirme qu'ils ne sont pas proprement γηγενεῖς. Il souligne également que les Géants, si différents des *Riesen* germaniques, se rattachent à un substrat religieux égéen. Enfin il indique une dernière fois la profonde différence qu'il convient de marquer entre les Titans et les Géants.

Un des mérites de M. Vian est d'avoir tenté une synthèse véritable pour traiter du problème des Géants, en faisant appel aux disciplines diverses qui pouvaient l'aider à mener à bien son entreprise. Il connaît bien la documentation archéologique, qui lui a fourni la matière de sa thèse complémentaire, *Les gigantomachies dans l'art grec et romain*. Il use avec habileté du témoignage des œuvres littéraires (il a raison p. 215 d'indiquer ce qu'il y a d'incertain dans la reconstitution d'une *Gigantomachie* chez Alcman : on pourrait maintenant renvoyer à l'édition du *Parthénée* par Page). Peut-être attribue-t-il trop de place aux problèmes étymologiques : les pp. 281-284, auraient gagné à être abrégées. Enfin dans l'étude religieuse, M. Vian attache une grande importance à une interprétation sociologique qui convient moins bien aux Géants qu'aux *kourètes* de M. Jeanmaire. On aimerait en revanche savoir si le mythe des Géants était constitué au temps d'Homère, et pourquoi il n'en est pour ainsi dire pas question dans les poèmes homériques.

Ces remarques ne portent que sur des détails ou des questions d'interprétation. M. Vian a étudié avec soin un problème difficile. L'ouvrage lui fait honneur.

P. Chantraine.

Paul Cloché, *La Démocratie athénienne*, Paris, P.U.F. 1951 ; 432 p. in-8°.

Le dernier livre de M. Cloché retrace toute l'histoire de la démocratie athénienne — c'est-à-dire en pratique d'Athènes — depuis Solon jusqu'à l'affaire d'Harpale. On y retrouve donc, sous la forme d'une synthèse assez large, la matière de diverses études plus détaillées, publiées par l'auteur au cours des trente-cinq dernières années, et aussi la compétence qui se marquait dans ces dernières.

Ici, le centre d'intérêt est l'analyse du régime. Celle-ci occupe quelques bons chapitres (sur les institutions, sur l'opposition, sur les conditions sociales au IVe siècle) ; mais de plus toute l'histoire extérieure sert en fait à éclairer l'histoire du régime.

L'importance de la matière ainsi définie ne va pas sans entraîner quelques difficultés de méthode. Tout d'abord il est difficile qu'un exposé puisse tout à la fois raconter, même brièvement, toutes les guerres où fut mêlée Athènes, et dégager au fur et à mesure, avec toute la fermeté souhaitable, le rapport qui unit l'extérieur à l'intérieur. — En outre, l'auteur, soucieux de répondre aux critiques nombreuses et souvent injustes suscitées par la démocratie athénienne, a été amené à mêler constamment la discussion à l'exposé, ce qui n'est pas toujours sans inconvénient ; c'est ainsi qu'étudiant l'opposition au régime chez Xénophon ou Isocrate, il est plus occupé de montrer que cette opposition n'a pas été « sans ménagement ni trêve », que de chercher à distinguer les phases ou les circonstances. Des développements minutieux et nourris n'ont qu'une fonction de rectification, et la modération même de leurs conclusions (l'existence des possédants « ne fut pas absolument intolérable », la supériorité athénienne « ne fut pas exclusivement oppressive et malfaisante ») rend ce trait plus sensible. Enfin il semble que parfois ce même souci apologétique pèse un peu sur certaines interprétations de l'historien : ainsi quand il nous présente, au début de la guerre du Péloponnèse, une Athènes toute innocente, à qui Corinthe aurait, en quelque sorte, forcé la main, ou surtout quand il doute, malgré Thucydide, que les Athéniens aient jamais voulu conquérir la Sicile.

Cependant ce même souci apologétique, qui reste toujours allié à celui de l'objectivité, donne au livre une vie à laquelle le lecteur ne sera pas insensible.

J. de Romilly.

Sources for Greek History between the Persian and Peloponnesian Wars, collected and arranged by G.F. Hill, a new edition by R. Meiggs and A. Andrewes. Oxford, Clarendon Press, 1951 ; 426 p. in-8°.

La nouvelle édition du recueil de Hill que présentent R. Meiggs et A. Andrewes n'est pas seulement rajeunie par une mise à jour, qui, dans bien des cas, s'imposait (par exemple dans le domaine épigraphique) ; en fait, elle constitue un ouvrage absolument autre, dont le plan même est autre. Au lieu de grouper les textes par rubriques, les deux auteurs ont en effet donné toute la série des textes à utiliser selon l'ordre alphabétique des auteurs, et c'est à la fin, dans une série d'*indices*, que l'on trouve les références groupées autour de chaque fait. Ces *indices* sont admirablement établis ; il en existe plusieurs : pour l'histoire extérieure d'Athènes, pour son histoire intérieure, pour son empire, pour les autres pays grecs ; il y en a un pour les noms de personnes et un pour les noms de lieux ; enfin chaque index est à son tour l'objet de multiples subdivisions. On voit immédiatement l'avantage d'un tel système : le recueil de Hill devait se contenter de grandes rubriques ; ici, l'on trouve aussitôt mille détails précis : la rigueur même de l'index permet de morceler ; et en même temps un même texte peut être utilisé à plusieurs points de vue, figurer dans plusieurs groupements.

En devenant ainsi plus rigoureux, plus systématique, le recueil satisfait aux besoins d'un public plus érudit : il est moins suggestif pour le débutant, mais plus commode pour le savant. C'est peut-être même la raison qui fait percevoir ses limites ; car il est si utile qu'on s'étonne malgré soi qu'il ne puisse suffire. Et pourtant comment des extraits d'intérêt évidemment variable, et présentés sans aucun commentaire, ni élément de discussion,

pourraient-ils suffire ? Ils n'en ont pas non plus la prétention. Mais, tel qu'il est, le nouveau recueil de Hill constitue une très belle réalisation, et, joint à des ouvrages de discussion (comme, par exemple, pour cette période, le Commentaire historique de A.W. Gomme sur le livre I de Thucydide), il fournit un instrument de travail précieux entre tous.

J. de ROMILLY.

G. de SANCTIS, *Studi di Storia della Storiografia greca.* Florence, « La nuova Italia », 1951 ; in-8°, 196 p.

Les différentes études qui viennent d'être réunies à l'occasion des quatre-vingts ans du grand historien italien, et auxquelles est jointe une liste de ses travaux, en 22 pages, avaient paru dans diverses revues italiennes (plusieurs dans la R.F.I.C.), de 1926 à 1936. L'idée de les réunir est d'autant plus heureuse que leur groupement forme une série allant d'Hécatée à Hérodote, puis à Thucydide, puis à Xénophon. Et, bien qu'il s'agisse pour chaque article d'un problème bien déterminé, certains traits d'ensemble ne se dégagent pas moins de cette série. En particulier, comme, dans tous ces articles, G. de Sanctis s'intéresse au premier chef à la genèse, à la composition de l'œuvre, les rapports existant entre chaque historien et le suivant, le souci d'imitation ou la différence d'esprit, se font jour d'un article à l'autre. On retrouve également dans tous une même méthode, toujours incisive et hardie : sans s'attarder en discussions, celle-ci se fonde sur quelques traits précis du texte ; elle y relève d'emblée le léger illogisme, l'anomalie intellectuelle par où se trahit soit l'intrusion des faits dans un raisonnement (ainsi pour le dialogue des Athéniens et des Méliens), soit le remaniement (ainsi pour le livre VIII de Thucydide), soit l'utilisation d'un ouvrage différent (ainsi pour la chronologie relative de l'*Agésilas* et des *Helléniques*). Sans doute y a-t-il là un élément un peu subjectif, et une telle méthode demande à être maniée prudemment ; beaucoup des conclusions proposées ici ont appelé dans les études postérieures des objections ou des rectifications. Du moins ont-elles toujours apporté dans la discussion un renouvellement fécond et important.

J. de ROMILLY.

Franco SARTORI, *La Crisi del* 411 *a. C. nell' Athenaion Politeia di Aristotele*, Publications de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Padoue, vol. XXVI, Cedam, Casa editrice dott. Antonio Milani, Padoue, 1951, 133 p. grand in-8°.

Dans son étude, M. Sartori reprend, en détail et point par point, la série des problèmes que pose à l'historien la révolution des Quatre Cents. L'objet de son étude est de montrer que les deux textes de Thucydide et d'Aristote ne sont pas inconciliables, qu'ils exposent seulement les faits dans un esprit différent et sous des influences différentes, et que par conséquent le récit d'Aristote mérite d'être tenu pour historique. Cette conclusion, d'abord établie pour le chapitre XXIX, est étendue ensuite aux fameux chapitres XXX-XXXI (sur les deux constitutions « pour l'avenir » et « pour le présent »). Dans chaque cas, l'auteur entreprend donc, avec clarté et objectivité, de concilier les diverses données, au prix des hypothèses les moins coûteuses.

Evidemment, une telle démonstration donne parfois lieu à des interprétations discutables (par exemple, on hésitera à croire avec l'auteur que

τῶν πρυτάνεων οἳ ἂν ὦσιν puisse désigner les prytanes présentement en fonction par opposition à ceux à venir, ou que κατελέλυτο, chez Thucydide, puisse avoir une valeur « durative-conative » et marquer que la tentative « était commencée » (p. 40 ; 74). D'autre part, indépendamment de ces points de détail, on peut se demander si vraiment la différence d'esprit entre les deux auteurs suffit à justifier tous les silences d'Aristote et à les accorder avec la « valeur historique ». Son texte, assurément, pêche en bien des points ; et la méthode même de l'auteur, avec ses prudentes divisions, risque peut-être de diminuer la portée de certaines erreurs... C'est ainsi qu'à la fin, quand M. Sartori essaie, par une hypothèse séduisante, de remettre en ordre le texte d'Aristote relatif aux deux constitutions et de limiter le dégât à un léger accident matériel, le lecteur risque de conserver quelque incertitude, en pensant à l'erreur grossière que contient le texte, et aussi au nombre des projets qui durent être, à l'époque, préparés, présentés ou modifiés.

J. de Romilly.

Ingrid Waern, ΓΗΣ ΟΣΤΕΑ, *The Kenning in Pre-Christian Greek Poetry*, Inaugural Dissertation. Uppsala 1951, Almqvist & Wiksells; 154 p. in-8°.

Le titre de cette dissertation est énigmatique au premier abord : le terme vieil-islandais *kenning* désigne dans la philologie germanique des périphrases poétiques employées par les scaldes. L'A. a eu pour propos de rechercher dans la poésie grecque ancienne les expressions qui pourraient être rangées dans cette catégorie. Ainsi la kenning qui sert de titre à l'ouvrage, γῆς ὀστέα, « les os de la terre », c'est-à-dire « les pierres », se trouve dans un fragment du poète épique Choirilos de Samos. Bien plus tard, le scalde de l'*Ynglingatal* emploie la même périphrase pour la même notion (p. 5).

Le chapitre I contient d'abord un essai de définition générale : on doit distinguer d'une part « the descriptive kenning » et de l'autre « the image-kenning ». Le premier type n'est pas autre chose qu'une périphrase ordinaire, et il est naturellement commun en grec : « It does not contain a metaphor, but is a descriptive periphrase which agrees with reality » (p. 7). On citera par exemple, chez Hésiode, Ἀθηναίης δμῶος « esclave d'Athéna » pour « artisan », ou chez Homère, σκηπτοῦχος « porteur de sceptre » pour « roi ». Mais l'A. ne s'intéresse pas spécialement à ce type traditionnel et même banal, qui n'est caractéristique ni d'une époque ni d'un genre (p. 9). L'objet de la recherche sera donc « the real kenning, the image-kenning », qui contient une image, une métaphore. Ainsi chez Hésiode πέντοζος « à cinq branches » pour « main ».

Les trois chapitres suivants sont consacrés à des variétés du second type. Dans le chapitre II est étudiée une kenning d'essence familière, « independent of poetical-rhetorical attempts », mais caractérisée par son affectivité (« The colloquial kenning, the affective type »). Comme exemple, l'A. étudie surtout les expressions telles que θάνοντες γᾶν ἐπιέμμενοι (Alcée) pour l'idée d' « être enterré » (p. 19 sqq.). Notons une discussion intéressante (p. 25 sq.) des rapports de ce genre de kenning avec l'euphémisme, en particulier au sujet de l'expression homérique κεν... λάϊνον ἕσσο χιτῶνα, « tu aurais revêtu une tunique de pierre » (« on t'aurait tué à coups de pierres »), Γ 57.

Le chapitre III envisage ensuite d'autres kennings familières, formées par un substantif ou un adjectif. Ainsi chez Hésiode : ἀνόστεος « sans os » pour « seiche » ; φερέοικος « porte-maison » pour « escargot », πέντοζος « à cinq branches » pour « main », etc. Le caractère familier est notable : « those

things described ... consist above all of rather unpoetic representations » (p. 39). Il s'agit surtout de noms d'animaux : afin d'expliquer leur origine, l'A. ne fait pas intervenir les notions d'euphémisme ou de tabou linguistique, mais songe à la poésie populaire et notamment à la fable (p. 45).

Avec le chapitre IV, l'A. aborde le type le plus intéressant de kenning, la kenning artistique, « an artistically formed kenning ... which appeals especially to a lofty pathos » (p. 47). La kenning artistique apparaît rarement dépourvue d'un élément qui doit en faciliter la compréhension, comme dans la poésie des scaldes : on a par exemple les formules homériques ὑγρὰ κέλευθα, ἰχθυόεντα κέλευθα. Le plus souvent, l'explication de l'image est donnée immédiatement, la kenning précédant ou suivant le terme qui en est l'objet. Ainsi chez Alcée : πέτρας καὶ πολίας θαλάσσας τέκνον χέλυς, « la fille des rochers et de la mer grise, la tortue de mer », etc.

Au chapitre V, « The religious origins of the kenning », l'A. entreprend de réfuter les explications proposées antérieurement pour certaines de ces expressions. Selon elle, il ne s'agit ni d'emprunts à la *langue des oracles* ou à quelque *Sondersprache* d'origine religieuse (théorie de Porzig), ni d'exemples de *tabou linguistique*, même en ce qui concerne les noms d'animaux. Cette position paraît assez raisonnable pour les noms de la « seiche » ou de l' « escargot », mais que dire de ceux du « serpent » ou de la « lionne » ? L'explication par le *tabou linguistique* ne paraît donc pas pouvoir être écartée pour tous les cas (l'A. montre plus de prudence dans sa conclusion, p. 78), et il n'est pas certain que toute kenning provienne « from the folk saga and the fable ».

Le chapitre VI est une histoire de la kenning chez les poètes grecs, ordonnée chronologiquement par auteur. Cette étude un peu longue (p. 79-113) aurait pu dispenser l' A. de l'énumération, également chronologique, de tous les exemples de kenning qui ont pu être relevés, occupant le chapitre VII, « The Material » (p. 114-144).

Ce livre intéressant et suggestif, mais dont le plan ne paraît pas très satisfaisant, ne comporte pas de conclusion. Pour connaître l'opinion de l'A. sur l'origine des kenning, il faut se reporter au chapitre V, et les comparaisons avec la poésie scaldique sont dispersées : voir notamment à la fin du chapitre VI. A la bibliographie donnée p. 149-153, on ajoutera utilement l'article de M. Vendryes « A propos de la périphrase », *Mélanges P.M. Haškovec*, Brno 1936, p. 353-359. P. 14, lire *Maass* et non *Maas ;* p. 76,2 et p. 151, lire *Antoine* et non *Alphonse* Meillet.

Olivier MASSON.

Hans Joachim METTE, *Der Pfeilschuss des Pandaros. Neue Untersuchungen zur « Homerischen » Ilias* (mit einer Uebersetzung von *Ilias* 3-7). Halle, Max Niemeyer 1951, 108 p. in-8°.

Dans cette mince brochure, M. M. se propose un objet assez ambitieux. Pensant pouvoir déceler dans l'*Iliade* un ensemble particulièrement archaïque qui constituerait « la poésie la plus ancienne de l'Occident », il espère en retirer des informations sur « la plus ancienne conception de l'homme occidental » (p. 5).

Le plan de l'ouvrage est le suivant. L' « Introduction » (p. 7-30) contient la partie théorique, divisée en deux chapitres dépourvus de titre ; les notes sont tellement abondantes que certaines pages n'ont que trois ou quatre lignes de texte. Ensuite vient la traduction (p. 31-93) de la partie « la plus ancienne » de l'*Iliade* (Γ2 à H 432) à laquelle M. M. donne le titre « Der

Pfeilschuss des Pandaros » : dans cette traduction, M. M. renonce à donner un équivalent allemand pour des termes qu'il se borne à transcrire, ainsi « Thymos », « Etor », « Phrenes » (cf. p. 30, n° 2). La brochure se termine avec d'abondants *indices*.

Dans son *Introduction*, M. M. veut d'abord montrer quelle est l'étendue de ce noyau primitif de l'*Iliade* : il le limite à Γ 2-H 322 (en ajoutant avec réserve : H 345 à H 432). Il résume ainsi le résultat obtenu (p. 14) : « Ursprünglich selbständig waren die Bücher Γ-H ganz ohne Zweifel ... Ein Dichter — der älteste innerhalb des Abendlandes uns wirklich greifbare — entwarf ... ein Epos, das den Zorn des Achilleus zum Gegenstand hatte, in dessen Konzeption aber ein Versprechen des Zeus an Thetis mit seinen weitreichenden Konsequenzen noch nicht aufgenommen war. » Il s'agit d'un « fragment », qui n'a peut-être jamais possédé de début ni de fin (p. 20).

Dans ce très ancien poème « occidental », M. M. pense retrouver les traits de l' « homme européen en tant que type » (p. 20) et la forme la plus archaïque de son idéal. Il le caractérise ainsi (p. 21-22) : « Es ist ein Typus mit wenigen, aber sehr starken Zügen, der sein Leben nicht wichtig nimmt ..., der weder kleine noch viele Gefahren sucht, sondern allein die grosse Gefahr kennt, der an ritterliche Hauptqualitäten glaubt ... ». Par contre, M. M. ne nous dit pas en quoi les hommes qui apparaissent dans les autres chants sont essentiellement différents de ceux du groupe Γ-H...

En dehors de ces spéculations sur l'ancien « homme occidental », l'intérêt de ces pages réside surtout dans les hypothèses qui sont ingénieusement formulées sur l'âge relatif des différentes parties de l'*Iliade*. M. M., très bien informé, nous donne dans ses notes une vaste bibliographie homérique qui paraît bien à jour. Certaines notes (p. 20,3 ; p. 22,1 et 5) montrent l'importance qu'attache aux problèmes de vocabulaire homérique le groupe des érudits de Hambourg réunis autour de M. Snell, groupe auquel appartient M. M.

Olivier Masson.

Jules Labarbe. *L'Homère de Platon* (Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, fasc. CXVII). Liège, Faculté de Philosophie et Lettres, 1949. In-8°, 461 p.

Sous un titre qui peut prêter à équivoque, *L'Homère de Platon*, M. J. Labarbe nous donne une étude critique détaillée des quelques cent cinquante citations ou allusions homériques que contient l'œuvre de Platon ; son but est de déterminer dans quelle mesure l'examen de cette tradition indirecte nous permet d'atteindre un état préalexandrin du texte homérique, l'*Homère* que lisait Platon.

L'enquête de M. L. se divise en deux parties. La première concerne les citations proprement dites, en particulier celles de l'*Hippias Mineur*, de l'*Ion* et de la *République*. Dans la seconde sont examinés les accommodations et les emprunts mineurs. M. L. traduit chaque citation, puis il en donne le texte, dont il discute les variantes en les comparant à la vulgate homérique. Cette analyse minutieuse progresse sur plusieurs plans. La variante, attestée par l'ensemble ou par une partie seulement des manuscrits platoniciens, remonte-t-elle au texte original de Platon ? Dans l'affirmative, il convient d'examiner si cette variante appartenait au texte d'Homère utilisé par Platon ; n'est-elle pas plutôt dûe à une défaillance

de mémoire ou à une modification volontaire ? Seules les variantes proprement dites intéressent notre connaissance du texte homérique : sont-elles des fautes dûes aux rhapsodes ou à des copistes antérieurs à Platon ? Ne peut-on pas voir dans plusieurs d'entre elles de bonnes leçons, inconnues de la vulgate homérique et qui remonteraient au Poète lui-même ? Cette dernière étape de la critique, la plus importante et la plus délicate, M. L. l'aborde hardiment, en se fondant sur l'étude de la diction formulaire. Les solides connaissances philologiques qu'il y montre, l'ingéniosité qu'il y déploie emportent souvent l'adhésion du lecteur. Toutefois, dans un certain nombre de cas, M. L. montre quelque partialité en accordant à des variantes une valeur qu'elles ne paraissent pas mériter.

L'étude de deux exemples fera apparaître le caractère douteux de certaines conclusions proposées par M. L. Le premier exemple (p. 173 et suiv.) se rapporte à la reconstitution des passages d'Homère transmis par la tradition platonicienne. Le vers κ 495 de l'*Odyssée* est cité deux fois par Platon, au livre III de la *République* (386 D) et dans le *Ménon* (100 A). Le texte de la vulgate homérique est : οἴῳ πεπνῦσθαι, τοὶ δὲ σκιαὶ ἀίσσουσι. Dans la *République*, les plus anciens manuscrits platoniciens (A T) donnent la leçon ταὶ δὲ, dans le *Ménon*, les manuscrits correspondants (B T) donnent οἷος πέπνυται et αἵ δὲ ; le manuscrit F (*Vindobonensis suppl. gr.* 39), du XIVe siècle, donne τοὶ δὲ dans la *République*, οἵδε (= οἱ δὲ) dans le *Ménon ;* enfin des *recentiores* platoniciens offrent dans le second passage la correction τοὶ δὲ. Comme le manuscrit F — M. L. l'a montré avec précision — porte les traces d'une collation opérée sur la vulgate homérique, on se défiera *a priori* de son témoignage. Cette position est d'ailleurs justifiée par la leçon fautive, probablement empruntée au *Ménon*, que le manuscrit F donne dans la *République* : οἷος πέπνυται au lieu de οἴῳ πεπνῦσθαι ; ce manuscrit a gardé dans ce passage, en marge, les leçons de la tradition platonicienne. Enfin, si l'on examine les rapports suivants :

$$\frac{\text{ms. F}}{\text{mss. anciens}} = \frac{\text{τοὶ δὲ}}{\text{ταὶ δὲ}} \text{ dans la } \textit{République} \text{ et } \frac{\text{οἱ δὲ}}{\text{αἱ δὲ}} \text{ dans le } \textit{Ménon}, \text{ on}$$

sera porté à conclure que le copiste du manuscrit F a corrigé intelligemment, d'après la vulgate homérique, le texte de son modèle ; à cette adaptation intelligente est dû également le changement de οἴῳ πεπνῦσθαι — qui, dans le contexte platonicien, ne dépend pas d'une forme verbale personnelle — en οἷος πέπνυται. Tel n'est pas l'avis de M. L. ; selon lui, les leçons τοὶ δὲ et οἱ δὲ du manuscrit F sont authentiques. Malgré toute son habileté dialectique, on croira difficilement que la tradition manuscrite de Platon — peut-être fautive, je le reconnais — nous permette d'affirmer que τοὶ figurait dans l'original de la *République.*

Un autre exemple (p. 202 et suiv.) montrera comment M. L. tend parfois à attribuer abusivement la valeur de leçons homériques originelles à des variantes attestées seulement dans la tradition manuscrite de Platon. Au IVe livre de la *République* (424 B), Platon cite les vers α 351-352 de l'*Odyssée* :

τὴν (γὰρ) ἀοιδὴν μᾶλλον ἐπικλείουσ' ἄνθρωποι
ἥ τις ἀκουόντεσσι νεωτάτη ἀμφιπέληται

avec deux variantes également inconnues de la vulgate homérique : ἐπιφρονέουσ' (au lieu d'ἐπικλείουσ' qui est un *hapax* chez Homère) et ἀειδόντεσσι (au lieu d'ἀκουόντεσσι). M. L. reconnaît que la seconde variante doit être d'origine rhapsodique, mais il croit que la première est authentiquement homérique. Les arguments qu'il apporte en faveur de sa thèse sont variés : le sens du verbe ἐπιφρονέουσιν, « un chant où les humains voient plus clair »

parce qu'il se rapporte à des faits contemporains, et non, avec ἐπικλείουσιν, un chant que l'on vante (parce qu'on l'apprécie) davantage en raison de sa nouveauté ; une glose d'Hésychius (ἐπιφρονέουσιν · ἐπακούουσιν) que M. L. rattache à l'*Odyssée*, et non à la *République*, parce que « dans l'index à Hésychius publié par Moritz Schmidt les renvois à Homère sont quelques dix-huit fois plus nombreux que les renvois à Platon » ; l'attribution de cette glose, très brève, aux notes lexicographiques d'Aristarque, sur la foi de Schmidt ; l'intrusion d'ἐπικλείουσ', variante orale dûe à l'idée de gloire, qui est exprimée trois fois dans les vingt-cinq vers précédents. Aucun de ces arguments, pris en lui-même, n'est convaincant, et leur faisceau ne vaut pas davantage. L'altération que présente le second vers confirme qu'il faut se défier aussi de la leçon du premier.

On se gardera d'accorder à ces critiques, qui portent sur des cas limites, une valeur générale. A quelques rares exceptions près, on ne peut que louer la sûreté et la souple fermeté avec lesquelles M. L. a traité un sujet difficile. Cependant, sur des points de détail, le lecteur ne sera pas toujours d'accord avec les affirmations de M. L. Croira-t-on que dans la *Médée* d'Euripide, au vers 1399, la leçon αἴ αἴ, au lieu de ὤμοι, est ancienne parce qu'elle est offerte par plusieurs manuscrits (p. 186) ? On la trouve dans les manuscrits L (*Laurentianus* 32,2) et P (*Palatinus gr.* 287) ; elle apparaît aussi, comme variante supralinéaire ajoutée par une main récente, dans le manuscrit V (*Vaticanus gr.* 909). Pour le choix de dix pièces, auquel appartient *Médée*, la valeur des manuscrits L et P, influencés par les travaux des grammairiens byzantins, est quasi nulle. L'antiquité de la leçon αἴ αἴ est donc des plus douteuses. Attribuer à une variante rhapsodique fautive la leçon que donnent, en Δ 218-219, cinq manuscrits de l'*Iliade*, copiés au XV^e^ siècle (p. 201 et suiv.), n'est-ce pas à la fois méconnaître l'histoire médiévale du texte homérique et mésestimer les connaissances philologiques que les érudits de la Renaissance montrent d'ordinaire ? Il vaudrait probablement mieux considérer cette leçon comme une correction métrique destinée à compenser l'omission de ποτε au v. 219.

Les résultats généraux de cette analyse minutieuse, poursuivie citation par citation, sont groupés sous le titre d'*accords finals*. Trois conclusions correspondent aux trois plans de l'étude. Les deux premières, *Quelques particularités de la tradition platonicienne* et *Platon devant l'épopée homérique*, intéresseront particulièrement les platonisants. L'une concerne les révisions subies par certains manuscrits de Platon, l'autre précise la place et le rôle du monde poétique d'Homère dans le développement de la pensée platonicienne ; on notera surtout l'intérêt porté aux poèmes homériques dans les dialogues de la maturité. La troisième conclusion, *Un texte d'Homère au IV^e^ siècle avant J.-C.*, est d'une grande importance pour l'histoire de la tradition homérique. M. L. remarque d'abord qu'aucun des épisodes cités par Platon n'est étranger au texte traditionnel ; bien plus, Platon connaît le final de l'*Odyssée*, athétisé par les Alexandrins. A propos du *numerus versuum*, M. L. estime que Platon utilisait une *Iliade* égale à la nôtre, mais que son *Odyssée* présentait, par rapport à la vulgate, des divergences stichométriques. Quant aux variantes, il les attribue dans leur ensemble, non à des erreurs de copistes, mais à la tradition des rhapsodes ; il les classe en diverses catégories : leçons authentiques, leçons vraisemblablement originelles, variantes fautives de l'édition qu'utilisait Platon, variantes erronées propres à Platon. Comme je l'ai montré plus haut, on sera parfois amené à faire quelques réserves sur la répartition des variantes entre ces diverses catégories ; mais, même lorsqu'on ne sera pas d'accord avec M. L., on lui saura gré d'avoir abordé tous les problèmes et de n'avoir esquivé aucune difficulté.

Jean IRIGOIN.

D. Tabachovitz, *Homerische* εἰ *Sätze* (Skr. Utg. av Svenska Inst. i Athen, III). Lund, Gleerup 1951. In-8°, 156 p.

Ce mémoire, qui est le développement d'un article paru au tome III du *Museum Helveticum* consiste en une critique radicale de l'interprétation que l'on donne depuis Lange de l'origine des propositions conditionnelles et de leur emploi chez Homère. Il n'est pas douteux que le travail de Lange était systématiquement tendancieux et qu'il cherchait, non sans artifice, à déceler dans toutes les conditionnelles homériques un souvenir de leur valeur optative. La langue homérique n'est pas primitive ; elle constitue un système déjà évolué, et il importe de ne pas confondre la description de ce système avec l'analyse qui, dans un cas favorable, permet d'y entrevoir une trace d'un emploi plus ancien. Comme toujours la distinction saussurienne du *diachronique* et du *synchronique* apparaît essentielle. Toutefois on ne saurait admettre, comme le fait M. Tabachovitz, que εἰ possède originellement comme fonction d'introduire une proposition conditionnelle, et que l'emploi de εἰ, εἰ γάρ, εἴθε avec un optatif de souhait (ou parfois un impératif), soit issu de propositions conditionnelles. L'étymologie de εἰ et αἰ demeure incertaine. Il reste pourtant très probable que le terme ne comporte par lui-même aucune valeur relative ou subordonnante, et que sa valeur propre est d'insister sur le verbe, comme εἶτα, le rapport étant comparable avec celui que comportent en latin (avec une étymologie différente) *sī* et *sīc*. Le sens premier serait « ainsi, dans ces conditions ». La méfiance que M. Tabachovitz exprime à l'explication par la parataxe n'est pas justifiée. Il est bien vrai que Γ 52 sq. οὐκ ἂν δὴ μείνειας ... Μενέλαον ; | γνοίης χ' οἵου φωτὸς ἔχεις ... « tu ne veux pas affronter Ménélas ?... Ce serait le moyen de savoir ce qu'il vaut, l'homme dont tu détiens l'épouse... », la parataxe est un procédé de style et n'enseigne pas quel était l'usage de la langue. Mais il reste vrai que, à côté des nombreux termes issus du thème de relatif, la parataxe se trouve à l'origine de bien des syntagmes qui ont joué dans la langue classique le rôle de subordonnants : il suffira de rappeler les cas connus et évidents de μή et de πρίν. Il est donc parfaitement légitime de voir dans l'emploi de εἰ, εἰ γάρ, εἴθε avec l'optatif, un tour ancien qui exprime le souhait, et de penser que ce tour est à l'origine de la période conditionnelle.

Dans quelle mesure l'origine de ce tour est-elle encore sensible dans la syntaxe homérique ? C'est une autre question. M. Tabachovitz, aussi systématique que Lange, n'admet jamais qu'une proposition conditionnelle garde quelque chose de la fonction originelle de souhait, et cela d'une façon d'autant plus absolue qu'il suppose que l'emploi de εἰ dans les propositions de souhait est issu de l'emploi conditionnel. Il est pourtant évident que l'usage de εἰ pour exprimer le souhait est originel, et que certaines conditionnelles laissent entrevoir un rapport avec des propositions de souhait. Ainsi en Λ 385 (p. 58) εἰ μὲν δὴ... πειρηθείης | οὐκ ἄν τοι χραίσμῃσι βιός ... « essaie un peu de m'attaquer en face ... ton arc ne te servira à rien ». Même dans l'expression ἀλλ' εἴ μοί τι πίθοιο, τό κεν πολὺ κέρδιον εἴη (H 28) que M. T. étudie avec un soin particulier, et où il montre que τὸ peut se rapporter à ce qui suit, il ne semble pas exclu que la subordonnée conserve quelque chose du sens de souhait. Ajoutons que les analyses de M. Tabachovitz sont toujours menées avec pénétration, et qu'il montre que, dans beaucoup de cas, la période conditionnelle est définitivement constituée.

L'auteur rencontre d'autres problèmes, et doit résoudre d'autres difficultés. Il se trouve nécessairement gêné par l'emploi de εἰ avec l'impératif dans des tours comme εἰ δ' ἄγε (p. 129 sqq.) où il est obligé avec W. Schulze de voir un impératif εἶ de εἶμι, ou εἰ δὲ καὶ αὐτοὶ | φευγόντων (p. 131). Il n'en reste pas moins que dans ce dernier chapitre M. T. a raison de soutenir

pour quelques exemples qu'il s'agit non d'un tour archaïque, mais d'une ellipse : ainsi en A 135 (p. 132) ἀλλ' εἰ μὲν δώσουσι γέρας...

Ce mémoire montre que la syntaxe homérique n'est pas une chose simple, et qu'il ne faut pas toujours y chercher des traits de haut archaïsme. Mais l'auteur est à son tour égaré par certains préjugés. Il s'intéresse trop à la « psychologie » (le sous-titre du livre est « eine sprachpsychologische Studie »). L'étude du système d'une langue peut être descriptive ou historique. Elle n'est pas psychologique.

P. CHANTRAINE.

I. *Anthologia lyrica graeca* edidit E. DIEHL, fasc. 3, 3e édition. Leipzig, Teubner, 1952 ; in-8o, 162 p. — II. PLUTARCHUS, *Moralia* VI, 2 edid. M. POHLENZ. Leipzig, Teubner, 1952 ; in-8o, XII 224 p. — III. Cl. PTOLEMAEI III 2, *De iudicandi facultate et animi principatu, Fructus siue centiloquium* edd. Fr. LAMMERT et Æ. BOER. Leipzig, Teubner, 1952 ; in-8o, XV-36 p. et XXXIII-120 p.

I. — La nouvelle édition de l'*Anthologia Lyrica* de Diehl s'enrichit d'un troisième volume, dû comme les précédents aux soins de R. Beutler. Il nous donne les fragments de la poésie iambique ancienne. En ce qui concerne Archiloque, l'auteur a tiré parti du récent volume de Fr. Lasserre sur les épodes d'Archiloque, mais il n'a pu, bien entendu, recueillir le fragment épigraphique dont on annonce la prochaine publication. En ce qui concerne les épodes dites de Strasbourg, l'éditeur ne prend pas franchement parti sur le problème de leur attribution à Archiloque ou à Hipponax (ou même à un imitateur tardif), mais il les range parmi les fragments d'Archiloque, en enfermant entre crochets droits les numéros des fragments pour indiquer que l'attribution est douteuse. Pour ces fragments il a utilisé les articles de O. Masson, notamment celui pour lequel M. J. Schwartz a procédé à une nouvelle lecture du papyrus : cette nouvelle lecture donne de précieuses indications, mais elle pose souvent des problèmes nouveaux plutôt qu'elle ne résout des difficultés. Pour Hipponax enfin, on a, bien entendu, accueilli les textes papyrologiques contenus dans le tome XVIII des *Pap. Oxyrh.* Le fragment X (p. 115) est particulièrement difficile, et doit être extrait par les éditeurs d'un commentaire (qui est également publié dans l'édition) : c'est B. Snell qui s'est chargé d'en établir le texte. Enfin on a donné également les brefs fragments nouveaux qu'O. Masson a extraits de Tzetzès, et qu'il a publiés dans la *Parola del Passato.* La nouvelle édition de l'*Anthologia lyrica* présente, comme les précédentes, un apparat critique très riche qui fournit presque les éléments d'un commentaire. Voici quelques brèves remarques de détail : Archiloque 36, la nouvelle édition préfère avec raison la graphie φιλῆτα à φηλῆτα, mais l'interprétation du fragment reste difficile ; — Hipponax 1, on a supprimé un vers dont il semble maintenant qu'il appartient à Callimaque (191, 1, Pfeiffer) ; fr. 3, p. 81 ligne 6 de l'apparat critique, il faut lire C au lieu du sigle qui indique l'ensemble des manuscrits ; — fr. 13 l'ἀγέι que donne le scholiaste de Lycophron est un hapax surprenant : je suppose que le texte est gâté et qu'il y avait ἐνάγέι ; — fr. 56, apparat critique, ligne 4 du bas, lire C au lieu du sigle indiquant l'ensemble des manuscrits.

II. — Le nouveau fascicule des *Moralia* de Plutarque contient trois traités écrits contre les Stoïciens : *de Stoicorum repugnantiis, Stoicos absurdiora poetis dicere, de communibus notitiis contra Stoicos ;* — et trois traités contre les Epicuriens : *Non posse suauiter uiui secundum Epicurum, Aduersus*

Colotem et *De latenter uiuendo*. Les conditions dans lesquelles ont été conservés ces divers ouvrages sont très diverses. L'*Aduersus Colotem* ne nous est transmis que dans les *Parisini* 1672 et 1675 (E et B), mais nous savons maintenant, grâce à une observation de R. Flacelière dans son édition de l'*Eroticos*, que B dérive certainement de E. L'examen de l'apparat critique de l'*Aduersus Colotem* montre que le manuscrit B ne constitue pas une véritable source : lorsque en 1113 b il écrit θάμνους (θάμνας E) ou 1117 e il ajoute μὲν après ἕτερα, il s'agit en réalité de corrections. Pour les autres traités, la préface rappelle brièvement comment se présente la tradition manuscrite, en renvoyant s'il y a lieu aux autres volumes de l'édition des *Moralia* où elle se trouve étudiée plus en détail. Dans quelques cas, l'origine unique de plusieurs manuscrits se trouve aisément démontrée par des lacunes qu'ils présentent en commun.

Pour les traités sur les Stoïciens, M. Pohlenz s'était préparé depuis longtemps à leur édition, et peut renvoyer à l'article qu'il a publié dans le tome 74 (1939) de l'*Hermes*. -- On sait que le texte des traités moraux est gâté par des lacunes brèves, mais assez nombreuses ; elles se trouvent comblées, soit dans le texte lui-même, soit dans l'apparat critique, M. Pohlenz se montrant très réservé sur ce point. Les corrections proposées sont souvent simples, donc vraisemblables : ainsi dans le traité *Aduersus Colotem* 1114 b ὅρα μέντοι ἃς ... pour ὅρα μὲν οἵας des manuscrits. — Dans les notes critiques j'ai cru relever quelques obscurités : *Aduersus Colotem* 1122 E [καὶ] λεῖα ? καλὰ cum ironia additum ; — 1125 F le texte porte εἴποι, l'apparat εἴπῃ E (B ?).

III. — Les deux traités du mathématicien Ptolémée complètent l'édition qu'en avait donnée Heiberg. Pour le premier de ces traités, la dernière édition était celle de Hanow, fondée principalement sur le *Laurentianus* XXVIII 1 (L). La nouvelle édition est établie après l'examen de 13 manuscrits dont quelques-uns ne sont que des copies de B, le *Vaticanus Graecus* 1594, qui est de beaucoup le meilleur manuscrit. On trouvera p. XV un *stemma codicum* qui montre comment M. Lammert se représente l'histoire de la tradition. — Le second opuscule contenu dans ce volume est un recueil de cent « sentences » astronomiques attribuées à Ptolémée, mais qui sont certainement apocryphes. Si certaines sont bien inspirées de Ptolémée, beaucoup d'autres ne s'accordent ni avec sa langue, ni même avec sa doctrine. Ce recueil a dû connaître un grand succès et se trouve dans un grand nombre de manuscrits grecs, dont aucun n'est antérieur au XIVe siècle. Toutefois, il a existé dès le IXe siècle une traduction et des commentaires arabes qui ont été ensuite mis en latin. Il résulte de ces faits que la tradition du *Fructus* est compliquée. M. Æ. Boer s'est appliqué à la débrouiller de son mieux, et il a établi p. XXXII un *stemma codicum* approximatif (« *Stemma codicum hoc fere est* » écrit-il prudemment).

Les deux traités sont suivis d'index complets des mots qui rendront les plus grands services pour l'étude du vocabulaire scientifique.

P. Chantraine.

Α. Γ. ΧΑΡΒΑΛΙΑ, Ἀρχαῖοι Ἕλληνες Τραγικοί. Le Pirée, 1950. In-8°, 136 p.

Je crois que ce petit livre rendra service en Grèce en fournissant au public un résumé clairement présenté de l'histoire de la tragédie grecque. L'auteur d'abord, écrit une brève introduction sur l'origine de la tragédie (qu'elle rattache au dithyrambe selon l'enseignement d'Aristote), l'organisation des représentations et du théâtre (elle enseigne avec raison que les acteurs

jouaient dans l'orchestra. Ce que l'on serait tenté de critiquer, c'est la bibliographie, qui présente pêle-mêle de bons ouvrages anciens ou récents, et des livres de vulgarisation qui ne méritaient pas d'être signalés.

P. Chantraine.

Hérodote, *Histoires, Livre VII*, texte établi et traduit par Ph.-E. Legrand (Collection G. Budé). Paris, Les Belles Lettres 1951 ; in-8°, 238 p., en majeure partie doubles.

M. Legrand continue avec une admirable régularité la publication des *Histoires* d'Hérodote. Le septième livre, particulièrement important parce qu'il poursuit l'exposé des guerres médiques, et d'ailleurs particulièrement étendu, est présenté avec le luxe de notes critiques, de notes explicatives, de notices auquel nous a accoutumés l'éditeur. Les notices montrent que nous avons affaire à l'épisode décisif et final auquel Hérodote devait penser dès le début de son œuvre. Comme dans les tomes précédents, M. Legrand analyse chacune des grandes divisions du livre, et cherche à en déceler les sources. Il fait voir comment, au début du livre, le conseil de guerre, l'intervention d'Artabane donnent au développement un caractère dramatique. L'histoire du spectre apparaissant à Xerxès et à Artabane ne peut être autre chose qu'une fable. Mais cette fable n'a pas été imaginée par l'historien. Hérodote a soin d'annoncer que c'est une histoire racontée par les Perses ; et il y a d'autant plus raison de le croire que cette fable tend à décharger les Perses de la responsabilité de la guerre. Dans la suite du récit, M. Legrand distingue avec la même adresse les traits légendaires comme la rencontre de Xerxès avec Pythios et les informations diverses d'origine barbare ou hellénique (et notamment spartiate).

Le texte est, comme toujours, établi avec bon sens, et la traduction écrite avec talent. Voici quelques remarques de détail : VII, 5, l'éditeur corrige φέρει τὰ en φέρουσα, mais le texte traditionnel présente une structure parenthétique qui est conforme aux procédés du style d'Hérodote ; — VII, 8, les mots πατέρα τὸν ἐμόν sont mis entre crochets droits ; — même chapitre je conserverais à la l. 33 τὰ ἐπίστασθε ; — VII, 39, pour le rite d'une victime humaine coupée en deux, voir O. Masson, *Rev. de l'Hist. des Rel.*, 137 (1950), 5-25 ; — VII, 139, fin, τοῦτο < ἑλόμενοι > me semble être une bonne correction : la faute s'explique et l'addition est conforme aux procédés du style d'Hérodote ; — VII, 169, M. Legrand écrit ὅτε οἱ μὲν ... pour ὅτι οἱ μὲν ... d'autres éditeurs ; — VII, 176, il ne me semble pas certain que τὸ στεινότατον τῆς χώρης τῆς ἄλλης doive être corrigé ; — VII, 180, la correction πρῶτον εἶναι κάλλιστον pour πρῶτον καὶ κάλλιστον se justifie bien paléographiquement.

P. Chantraine.

M. F. Galiano, *Herodoto.* Madrid, editorial Labor [1951]; in-8°, 232 p.

Dans la collection qui nous a donné le Lucien de M. Tovar, voici un Hérodote dû à M. Galiano et conçu sur le même plan : extraits traduits encadrés dans une analyse et un commentaire, et précédés d'un introduction. L'exactitude de l'information, la sûreté des jugements (je n'ose, bien entendu, porter une appréciation sur la traduction) font honneur à l'auteur. Le dernier chapitre qui traite de la survie d'Hérodote apparaît comme particulièrement instructif. On y trouve cités quelques ouvrages français (jusqu'au *Roi Candaule*, d'André Gide) et, comme il se doit, surtout des

œuvres espagnoles. On y trouve également des informations sur les manuscrits d'Hérodote qui sont conservés en Espagne, dont l'un notamment a été copié par Constantin Lascaris. La bibliographie qui termine l'ouvrage est riche, mais un lecteur novice aura peine à y reconnaître ce qui est important ou accessoire.

P. CHANTRAINE.

Ervin Roos, *Die tragische Orchestik im Zerrbild der altattischen Komödie.* Lund, C. W. K. Gleerup, 1951 ; in-8°, 304 p.

Ce mémoire d'un savant estonien réfugié à Lund a été inspiré par le professeur G. Björck. Le point de départ en est un commentaire approfondi de la fin des *Guêpes*, qui occupe la majeure partie de l'ouvrage. L'auteur mène son enquête avec beaucoup de soin, et discute les interprétations diverses de ses prédécesseurs, théoriciens de la danse ou commentateurs d'Aristophane. L'ouvrage est illustré de 34 figures au trait ou photographies qui permettent de mieux comprendre les termes techniques de l'orchestique ancienne.

La première partie du livre est celle dont j'ai tiré le plus grand profit, parce qu'elle se fonde sur une discussion précise du texte d'Aristophane et du vocabulaire même qu'il emploie. C'est ainsi que M. Roos semble avoir bien dégagé la valeur de termes comme *igdisma* ou *lygisma.* Il s'agit du mouvement du corps ployé sur le côté, et cette valeur de *igdisma* est justifiée par une étude précise de la forme de certains mortiers antiques (*igdis*). Le sens de *igdisma* s'expliquerait par la forme recourbée de certains pilons dont l'auteur donne la reproduction. On trouvera également une analyse détaillée de l'*eklaktisma* dont il est question au vers 1492 des *Guêpes.* M. Roos estime qu'il s'agit d'une figure où la jambe est lancée en avant le plus haut possible (cf. pp. 86-88 avec les illustrations qui reproduisent des attitudes de danseuses antiques ou modernes). Les *Karkinites* qui interviennent alors exécutent un certain nombre de pirouettes (cf. le mot *bembikes*) et de « pas tourbillonnants » (cf. *strobiloi*). La danse de Philocléon présente le caractère lascif des danses d'*hétaïres* et de *komastes.*

Il ne faut donc pas s'imaginer que Philocléon exécute les vieilles danses tragiques de Thespis ou du poète tragique Phrynichos. Il est bien vrai que le vers 1478 annonce que Philocléon s'exerce aux danses d'autrefois qu'a illustrées Thespis, mais il faudrait y voir une plaisanterie, et les spectateurs (cf. p. 119) sont surpris par la danse lascive qu'exécute le vieil héliaste. Quant au vers 1490 qui fait allusion à Phrynichos, M. Roos examine longuement le problème et se demande duquel des quatre Phrynichos il s'agit. Il pense qu'il s'agit du danseur contemporain Phrynichos, sans exclure absolument l'hypothèse qu'il y ait aussi une parodie d'un vers du vieux Phrynichos ; mais ce dernier point ne peut être démontré. Avec ses danses burlesques, Philocléon montre où pourrait conduire la danse tragique contemporaine. Cette danse tragique est représentée par les *Karkinites* qui rivalisent avec Philocléon. Le dernier chapitre tend à montrer que la fin des *Guêpes* ne parodie pas la danse du *Cyclope* d'Euripide, laquelle est de type « satirique ». L'ouvrage se termine par deux excursus, dont l'un s'efforce de définir les termes *strobiloi* et *gyliauchenes* qui sont employés à propos des *Karkinites.*

Comme dans tous les travaux qui concernent la danse grecque, il subsiste une part d'hypothèse difficile à contrôler dans l'ouvrage de M. Roos. Mais il est fondé sur une étude approfondie du texte d'Aristophane et des termes techniques qui y figurent : il rendra ainsi de bons services aux philologues.

P. CHANTRAINE.

THUCYDIDIS, *Historiarum liber primus*, introduzione testo critico e commento con traduzione e indici a cura di A. MADDALENA. Florence, La Nuova Italia 1951 ; in-8°, LXXXV, 94 p. — HERODAE, *Mimiambi* a cura di G. PUCCIONI, Florence,La Nuova Italia, 1951 ; in-8°, XIV, 194 p.

La Biblioteca di studi superiori croît rapidement. Les deux derniers volumes, qui rendront de bons services, se présentent sous des aspects différents. Le Thucydide (dont le fascicule paru ne donne que les chapitres I-XXIII du livre premier) est précédé d'une longue introduction qui porte essentiellement sur la composition de l'ouvrage et qui tient compte des travaux les plus récents, entre autres, le livre de Mme J. de Romilly. Le commentaire, un peu diffus, aborde franchement les difficultés du texte. On pourra bien entendu discuter à l'occasion le texte ou l'interprétation de M. Maddalena. Je crois par exemple, chapitre II qu'il faut admettre la correction d'Ullrich μετοικήσεις pour μετοικίας ἐς qui, quoiqu'en dise l'éditeur, ne présente aucune difficulté paléographique. La traduction annoncée par le titre ne figure pas dans le présent fascicule.

L'édition commentée des *Mimes* d'Hérondas dûe à M. Puccioni sera, elle aussi, la bienvenue. Les notes cherchent à élucider les nombreuses difficultés du texte. Il est inévitable que sur tel ou tel point on souhaite une plus grande précision. Ce qui est dit du suffixe *-stron* pp. 80 et 121 est peu exact : on ne peut dire ni qu'il soit péjoratif, ni qu'il soit actif ; — l'étymologie proposée pour βαυδών (p. 122), rapproché du nom de l' « aîne » βουδών, est de pure fantaisie.

P. CHANTRAINE.

PLATON, *Les Lois*, 1re partie, texte établi et traduit par E. DES PLACES, introduction de A. DIÈS et L. GERNET et 2e partie, texte établi et traduit par E. DES PLACES. Paris, Les Belles Lettres, 1951 (Collection G. Budé). In-8°, CCXVIII et 70 doubles pages ; et 154 doubles pages.

Ces deux volumes, impatiemment attendus, contiennent les six premiers livres des *Lois*, précédés d'une substantielle introduction. M. Diès donne d'abord, avec l'autorité qu'on lui connaît, une analyse philosophique du traité dont l'originalité par rapport à la *République* est bien marquée : l'idéal n'est jamais renié, mais au plus près possible de cet idéal, on calcule et on choisit le réalisable. M. Gernet de son côté confronte les *Lois* avec le droit positif contemporain. Il montre dans quelle mesure Platon admet ou réforme les institutions d'Athènes ou des cités doriennes, et souligne que le grand philosophe est également un grand juriste. On trouve au passage la définition d'une multitude de termes, soit généraux (comme *nomos*), soit techniques. Enfin le Père des Places, qui a établi le texte, étudie et classe les manuscrits. Trois manuscrits constituent la tradition directe, à savoir : A, *Parisinus graecus* 1807 ; O, *Vaticanus graecus* 1 ; K, *Marcianus graecus* 188, post correctionem, ce manuscrit n'étant qu'une copie de O, mais quelques-unes de ses corrections pouvant provenir d'un manuscrit perdu. O constitue la seconde partie d'un Platon écrite pour Aréthas comme la première (B). Enfin, il y a lieu de distinguer entre les différentes mains qui ont corrigé A et O.

Sur tous ces points l'apparat critique fournit des données d'une grande précision. Voici quelques remarques qu'inspire la lecture de cet apparat : 638 a, la concordance d'un papyrus et de O^4 est remarquable, mais elle doit être dûe soit à des traditions indépendantes, soit à une correction de

O4 ; — 681, e πολυπιδάκου est également donné par une partie des manuscrits d'Homère ; — 706, a 2, la note sur καλόν est peu claire, un exposant a dû tomber. — M. des Places a adopté généralement un parti-pris conservateur. Il a toutefois proposé quelques corrections nouvelles : ainsi, 630 d ὑπ' εὐηθείας pour ὑπέρ γε θείας ; 751 d, πρώτους pour πρὸς τούς. D'autre part je ne suis pas sûr qu'on puisse conserver en 625b ποιήσεσθαι ou en 643c ποιοῦντα. En 754 b je me demande si l'usage de Platon est favorable à la leçon κατοικησάσαις ou à κατοικισάσαις.

Voici enfin des observations relatives à la traduction et aux notes : en 631 e la traduction « en dispensant convenablement l'honneur et la disgrâce » m'a semblé obscure ; — en 641 e dans le fragment d'Alcman auquel il est fait allusion en note il faut certainement interpréter le nom propre *Poll-alégôn*, cf. *Oukalégôn* ; — 643 c la traduction «se servir du mètre» paraît hardie ; — 752 e a l'expression « dans ce but » est blâmée par Littré, mais il faut bien reconnaître qu'elle est entrée dans la langue. — La traduction est généralement précise et aisée, et il n'était pas facile de traduire les *Lois*. On ne ménagera donc pas les remerciements à M. des Places. Tant par l'introduction que par le texte et la traduction, ces deux volumes se rangent parmi les meilleurs du Platon de la collection G. Budé.

P. Chantraine.

Stefan Oswiecimski, *Thales. — The ancient ideal of a scientist.* Extrait des Mélanges offerts à Th. Sinko, pp. 229-253, Varsovie, Bratislava, 1951.

Cette brève étude de M. S. Oswiecimski présente un intérêt particulier par les précisions qu'elle apporte sur le rôle joué par Thalès dans le développement de la pensée grecque, et sur sa contribution aux progrès de la science. La bibliographie de Thalès est relativement abondante ; mais jamais, me semble-t-il, on n'avait indiqué avec autant de netteté la part qui revient au savant ionien dans la formation de l'esprit scientifique. Contrairement à certains de ses devanciers, M. O. considère en Thalès le savant, au sens moderne du terme, plutôt que le philosophe. Il constate que la renommée de ce sage fut immense dans toute l'Antiquité et se demande d'où lui vint cette réputation presque exceptionnelle. Il remarque avec raison que les mérites attribués de nos jours à Thalès par les historiens des sciences ne sont sans doute plus les mêmes que ceux que les anciens reconnaissaient en lui. Il y a nécessairement une différence de point de vue que l'auteur a bien fait de signaler. Et il a essayé de découvrir ce qui, aux yeux des anciens, devait constituer le mérite essentiel de Thalès. Pour nous modernes, Thalès est avant tout le penseur qui a su s'affranchir sinon du langage du moins des manières de penser des auteurs de cosmogonies et de théogonies (p. 237), qui s'est préoccupé d'acquérir une connaissance précise des faits et qui s'est efforcé de les expliquer rationnellement.

Mais, pour porter un tel jugement, il fallait le long recul des siècles (p. 238). M. O. montre que les anciens ont été beaucoup plus sensibles à l'intérêt pratique des découvertes de Thalès, et il pense que cette manière de voir correspondait assez bien à la réalité. Car d'après lui, Thalès a été un savant plutôt qu'un philosophe, ou, si l'on veut, ce fut un philosophe au sens ancien du mot (p. 252).

P. Louis.

J. H. M.M. LOENEN, *De* Nous *in het Systeem van Plato's Philosophie*, Dissertatie universiteit van Amsterdam, Jasoupers, Universiteitspres; Amsterdam, 1951, sommaire, 16 p.

Nous n'avons eu entre les mains, pour faire le compte rendu du travail de M. Loenen sur *le* nous *dans le Système de la Philosophie platonicienne*, que le sommaire bilingue (anglais et français) que l'auteur a placé à la fin de son livre (pp. 269-284) et qui a été tiré à part. Mais ce résumé, très clairement rédigé, permet de se faire une idée suffisante du problème que l'auteur a voulu résoudre et des étapes de sa démonstration. L'introduction pose très nettement le sujet : la plupart des études consacrées à Platon prennent comme « point central » la théorie des idées et examinent l'ensemble de la philosophie platonicienne à la lumière et en fonction de cette théorie ; M. L. se demande si l'on ne pourrait pas prendre comme point de départ la conception platonicienne du *Nous* et se propose de démontrer qu'une évolution apparaît du *Phédon* au *Philèbe* dans la conception d'un intellect considéré comme « cause de l'ordre dans la nature ».

D'où les deux grandes parties de son exposé : la première étudie d'une façon très complète la signification du mot *Nous* avant Platon et dans les *Dialogues*, et s'efforce de prouver que pour Platon le *Nous* n'est pas « la partie immortelle de l'âme, comme on le suppose fréquemment, mais exclusivement une fonction intellectuelle de cette âme » ; la seconde examine la place du *Nous* dans le système platonicien, en particulier dans l'explication téléologique de la nature. Les recherches de M. L. présentent donc un double intérêt, philosophique et philologique. Elles visent à préciser plusieurs aspects de la philosophie platonicienne et apportent des solutions personnelles à un certain nombre de problèmes, comme le sens du mythe du *Politique* (ch. V § 3), la structure logique du *Philèbe* (ch. VI § 2), ou l'interprétation de la théologie platonicienne (ch. VII). Les historiens de la philosophie ne seront pas toujours d'accord avec l'auteur, en particulier sur le dernier point, mais même s'ils font quelques réserves sur les résultats obtenus, ils ne pourront qu'approuver la méthode génétique appliquée par l'auteur. Quant aux philologues, ils trouveront dans l'ouvrage de M. L. d'utiles renseignements sur le sens du mot *Nous* chez Anaxagore (qui est l'objet d'une étude spéciale et très détaillée), chez Homère, chez les présocratiques, chez Platon et ses contemporains, et même chez Aristote. En même temps, l'auteur précise le sens des différents termes qui, chez Platon, servent à désigner les opérations de l'esprit (ch. III). Tous les hellénistes lui sauront gré de ces analyses dont l'utilité n'a pas besoin d'être soulignée.

Pierre LOUIS.

Ingemar DURING. *Chion of Heraclea. A novel in letters.* Edited with introduction and commentary. (Acta universitatis gotoburgensis = Göteborgs Högskolas Arsskrift LVII, 1951, 5). Göteborg, Wettergren & Kerber, in-8°, 123 p.

M. I. Düring est bien connu des hellénistes qui apprécient l'intérêt et la variété de ses publications. Il s'attaque, cette fois, à un problème particulièrement délicat d'histoire littéraire. Son travail est une édition critique, avec traduction anglaise en regard et commentaire, des dix-sept lettres que la tradition attribue à Chion d'Héraclée. Ce dernier passe, sans doute avec raison, pour avoir été un philosophe de l'école platonicienne qui vécut vers le milieu du IVe siècle avant J.-C. : on dit qu'il participa, en 353/2,

au meurtre de Cléarque, tyran d'Héraclée. Ces détails sont donnés par des historiens anciens et se retrouvent dans les prétendues lettres de Chion. Le problème est de savoir quel est l'auteur de ce recueil dont le caractère apocryphe ne semble guère faire de doute pour personne. On sera reconnaissant à M. D. d'avoir repris le problème en mettant sous les yeux du lecteur le texte en question. Il montre que cette œuvre est intéressante par sa langue, par son style, même par son contenu, et mérite une place tout à fait à part dans la littérature épistolaire. Il s'agirait, en effet, d'après M. D., d'un véritable pamphlet dirigé contre la tyrannie : l'auteur se serait inspiré de l'histoire de Chion d'Héraclée luttant contre le tyran Cléarque, pour composer une espèce de « roman » sous forme de lettres. L'idée est intéressante et met l'accent sur cette particularité que ces lettres forment un tout bien composé, « like a drama ». Pour en déterminer la date de composition, M. D. examine surtout la langue et le style et croit pouvoir affirmer que l'auteur vivait à Rome vers le milieu du 1er siècle après J.-C., et que ce n'était pas un philosophe de métier, mais un homme cultivé qui connaissait bien les dialogues de Platon. Il est impossible de préciser davantage. Mais les conclusions de M. D. sont assez prudentes pour entraîner l'adhésion. Et on lui saura gré d'avoir attiré l'attention sur une œuvre curieuse qui mérite de sortir de l'oubli.

Pierre Louis.

Paul Moraux, *Les listes anciennes des ouvrages d'Aristote.* (Aristote, traductions et études. Collection publiée par l'Institut supérieur de Philosophie de l'Université de Louvain). Louvain, Editions universitaires, 1951, in-8°, X, 391 p.

Le moment n'est sans doute plus très éloigné où l'histoire des œuvres d'Aristote dans l'Antiquité cessera d'être une énigme. C'est du moins l'impression réconfortante que donne la lecture de l'excellent livre de M. P. Moraux. Les problèmes que l'auteur a voulu résoudre sont clairs et précis : dans quelle mesure et sous quelle forme connaissait-on les ouvrages d'Aristote avant l'édition d'Andronicos, lesquels lisait-on, où se trouvaient-ils, étaient-ils édités ? (p. 6). Pour tenter de trouver une solution M. M. a suivi une voie difficile. Il s'est astreint à une étude minutieuse de documents presque négligés jusqu'ici, en raison surtout de leur aridité, les listes d'ouvrages d'Aristote transmises par l'Antiquité. Il est évident, en effet, que si l'on arrive à établir l'origine de ces listes et l'époque de leur rédaction, on pourra aisément en conclure « quels ouvrages étaient en circulation en un endroit donné, à un moment donné » (p. 7). La méthode suivie dans cette délicate enquête est très rigoureuse et fait honneur aux qualités philologiques de l'auteur : celui-ci n'affirme jamais sans des arguments solides qui presque toujours entraînent l'adhésion. Les listes anciennes des ouvrages d'Aristote sont au nombre de trois : l'une se trouve dans les *Vies des Philosophes* de Diogène Laerce (V, 21-27) ; une autre termine la *Vie d'Aristote* rédigée par un anonyme qu'on a l'habitude d'appeler anonyme de Ménage ; la troisième a été transmise par deux auteurs arabes. M. M. s'est efforcé d'en préciser le contenu, en identifiant soigneusement les œuvres citées, et surtout de les dater. Il est arrivé ainsi à des résultats positifs dont voici l'essentiel (p. 312). Le catalogue transmis par les auteurs arabes est bien l'œuvre d'un Ptolémée qu'on peut sans doute identifier avec Ptolémée Chennos qui vivait dans la seconde moitié du premier siècle de notre ère et dans le premier tiers du second. Mais cette liste n'est pas originale, et s'inspire probablement des travaux d'Andronicos, qui avait établi, pour

son édition, un classement des œuvres d'Aristote et avait même rédigé des remarques sur l'authenticité de certains ouvrages (p. 309). Quant aux deux autres listes, celle de Diogène et celle de l'anonyme (qui n'est autre qu'un extrait de l'*Onomatologos* d'Hésychius de Milet), elles remontent certainement, comme la plupart des critiques l'admettaient, à une source commune. Mais contrairement à l'opinion généralement admise, M. M. ne croit pas que cette source soit alexandrine et qu'il s'agisse d'une liste composée par un disciple de Callimaque, Hermippe. La comparaison de cette liste avec les restes des catalogues alexandrins prouve que le principe du classement est différent. D'autre part le contenu même de la liste révèle qu'il s'agit d'un travail effectué dans l'école d'Aristote. Comme on sait que dans le dernier quart du IIIe siècle, un scolarque du Lycée, Ariston de Céos, s'est intéressé particulièrement à l'histoire de l'école et aux ouvrages d'Aristote, c'est à lui que M. M. attribue la rédaction de la liste transmise, plus ou moins fidèlement, par Diogène et Hésychius. On voit tout l'intérêt de cette découverte. Grâce à M. M. nous possédons désormais une liste d'ouvrages d'Aristote connus à la fin du IIIe siècle avant J.-C., c'est-à-dire longtemps avant l'édition d'Andronicos. Reste à préciser l'histoire des œuvres qui ne figurent pas dans cette liste. Faut-il conclure qu'elles avaient temporairement disparu ? Je ne le crois pas. Et à ce propos, je me permets de signaler qu'il n'est pas sûr « que Cicéron, le disciple d'Antiochus, ne connaisse d'Aristote que les ouvrages publiés, les dialogues » (p. 3). Une phrase du *de Nat. Deor.* (II, 143) reproduit presque textuellement quelques lignes du *Traité des Parties* (II, 15, 658 b 17). Il est difficile de croire à une rencontre fortuite.

Pierre LOUIS.

W. D. Ross. *The works of Aristotle* translated into english under the editorship of Sir David Ross, volume XII, *Select fragments*, Oxford, Clarendon Press, 1952, 162 p.

Tous les hellénistes connaissent les excellentes traductions d'Aristote publiées à Oxford sous la direction de W.D. Ross. Cette collection vient de s'enrichir d'un nouveau volume — le douzième — consacré à la traduction d'un choix de fragments d'ouvrages perdus d'Aristote. On sait en effet que le *Corpus aristotelicum* sous sa forme actuelle ne renferme qu'une partie de l'œuvre immense d'Aristote. La plupart des traités scolaires ont survécu, mais les ouvrages destinés au grand public ont disparu à l'exception de fragments souvent très courts. Ces fragments ont été publiés par Rose qui en a donné plusieurs éditions. Mais depuis, d'autres fragments ont été identifiés ou découverts. M. D. Ross en a tenu compte. Les fragments qu'il a traduit sont groupés sous trois rubriques d'inégale importance : 1)les dialogues, où l'on trouvera des passages assez longs du *Banquet*, de l'*Eudème* et surtout du *Protreptique* et du dialogue *Sur la Philosophie ;* 2) les ouvrages de logique, où l'on relève en particulier les *Divisions* et le traité *Sur les Contraires* ; 3) les ouvrages philosophiques (*Sur le Bien*, *Sur les Idées*, *Sur les Pythagoriciens*, *Sur la Philosophie d'Archytas*, *Sur Démocrite*). Chaque fragment est précédé de la traduction des passages d'auteurs anciens qui permettent de l'identifier. Comme, d'autre part, l'auteur donne les références aux éditions de Rose et, le cas échéant, à celle de R. Walzer, il est facile de se reporter au texte grec et d'apprécier l'exactitude de la traduction. Quand le texte traduit s'écarte de celui de Rose, une note l'indique toujours. C'est donc là un excellent instrument de travail. On regrettera seulement que M. D. Ross n'ait pas cru devoir donner la traduction de tous les fragments actuellement connus au lieu de faire un choix.

Signalons aussi qu'au début de l'Introduction les indications fournies sur les listes anciennes des ouvrages d'Aristote doivent être complétées : l'auteur n'a pas utilisé l'important travail de Paul Moraux sur *Les listes anciennes des Ouvrages d'Aristote* publié à Louvain en 1951.

Pierre Louis.

Aristoteles, *Politica* edicion bilingüe y traduccion por J. Marias y Maria Araujo. Madrid, Instituto de estudios politicos, 1951. LXXII - 283 doubles pages.

On ne s'étonne pas que l'Institut d'études politiques de Madrid ait décidé de publier dans sa collection un ouvrage aussi important que la *Politique* d'Aristote (dont nous ne possédons chez nous aucune édition utilisable). L'entreprise a été confiée à un philosophe, non à un philologue ou à un historien. L'introduction, assez étendue et bien informée, consacre un chapitre à la situation sociale de la Grèce au IVe siècle, mais elle vise surtout à situer la *Politique* dans l'ensemble du Corpus aristotélicien, et même à la rattacher à la métaphysique du Stagyrite. Pour l'établissement du texte cette édition ne recherche aucune originalité, et se contente de reproduire l'édition de W. L. Newman, déjà ancienne, mais excellente. Dans la traduction M. Marias vise à être fidèle, bien entendu, mais également concis. Peu de notes explicatives. Elles sont toutes groupées en huit pages à la fin du volume, et ne donnent vraiment que l'essentiel. Ainsi p. 267 à propos de l'expression *Zôon politikón* « de traducciôn problematica ». Elle est traduite par « animal social », ce qui est admissible si l'on précise que *Zôon* désigne plutôt un être vivant (cf. Platon *Timée* 77 b), et que *politikón* ne peut pas se dire à propos de n'importe quelle société. Aussi bien Aristote ajoute-t-il dans la phrase suivante que l'homme est doué de raison.

P. Chantraine.

Aristotle, *The Nicomachean Ethics*, a commentary by the late M. H. Joachim edited by D. A. Rees. Oxford, Clarendon Press, 1951. In-8°, IV, 304 p.

Ce livre est tiré des notes que M. H. Joachim avait rédigées pour l'interprétation de l'*Ethique à Nicomaque*, qu'il a régulièrement expliquée de 1902 à 1917. L'ouvrage a été mis en forme et préparé pour l'impression par D.A. Rees. Une brève introduction indique comment l'éthique se situe dans la classification des sciences par Aristote : on sait qu'il distingue entre sciences théoriques, pratiques et poétiques (« productives »). L'éthique et la politique sont les sciences des « affaires humaines ». Elles concernent la conduite et le caractère de l'homme, cherchent à définir le meilleur mode de vie et les moyens qui permettent de le mettre en pratique. *L'Ethique à Nicomaque*, notamment, est une étude des caractères.

Le commentaire lui-même discute quelques points essentiels de la philosophie aristotélicienne, tels que les catégories, le caractère de la connaissance scientifique, les quatre causes, les divers types de changement physique et le passage de la physique à la théologie. Comme toute philosophie, la philosophie d'Aristote s'est constitué un vocabulaire propre qui se fonde sur la valeur originelle des termes dans la langue, mais qui les précise et

les ordonne suivant les besoins de l'exposé. De nombreuses notes du Commentaire étudient la valeur technique des mots, et un index permet de s'y reporter commodément. Entre autres exemples, on peut retenir l'analyse des pp. 70-71 qui distinguent entre la *sophia* « sagesse contemplative » et la *phronésis* « sagesse pratique » (cf. encore sur *sophia* p. 189-190, 200-201, 215-217) ; *sôphrosyné* d'autre part signifie « la maîtrise de soi » (cf. p. 122-123). L'exposé est complété par quelques notes discrètes ajoutées par M. D. A. Rees. Bref l'ouvrage, qui s'applique à définir les termes techniques et à souligner la suite des idées, est appelé à rendre de bons services au lecteur qui voudra s'engager dans l'étude de l'*Ethique à Nicomaque*.

P. Chantraine.

Alberto Gitti, *Alessandro Magno all'oasi di Siwah. Il problema delle fonti.* Bari, Adriatica editrice, 1951; gr. in-8°, IX-209 p., 1400 L. — Id., *Quando nacque in Alessandro Magno l'idea della filiazione divina* (Estratto da « Atti e relazioni » dell'Accademia Pugliese delle Scienze, 1950-51), Bari, 39 p.

L'auteur s'est donné pour but, dans ce premier ouvrage, de reprendre le problème des sources des récits anciens sur l'expédition au sanctuaire d'Ammon. Après un historique des opinions soutenues jusqu'ici, il étudie systématiquement les principaux épisodes de ce voyage en donnant de larges extraits des textes anciens et avançant avec une lenteur dont il s'excuse d'ailleurs auprès des spécialistes (p. 7).

Alors que jusqu'ici la « vulgate littéraire » était généralement attribuée à Clitarque, sauf par M. Tarn qui préfère Aristobule, G. estime qu'il n'est pas possible de mettre un nom d'auteur en tête de cette vulgate et consacre un dernier chapitre au « problema clitarcheo ». Le travail, achevé d'imprimer en avril 1951, reconnaît ne pas avoir eu connaissance de l'ouvrage d'Ahmed Fakhry sur Siwah ; il est plus regrettable qu'il ne mentionne même pas, le gros article de J. Leclant : « *Per Africae sitientia* », *Témoignages des sources classiques sur les pistes menant à l'oasis d'Ammon*, *B.I.F.A.O.*, XLIX, 1950, p. 193-253.

On peut se demander si l'auteur, dans ce travail consciencieux, n'a pas exagéré l'importance du problème étudié. Pas plus que la brochure qui admet que l'idée d'une filiation divine est bien antérieure au voyage à Siwah, l'ouvrage ne nous apprend rien de nouveau sur Alexandre. Sera-t-il permis alors de conseiller à M. Gitti qui veut continuer à étudier l'historiographie d'Alexandre de conduire plus simplement sa démonstration et de mieux surveiller son imprimeur qui lui a massacré les noms propres étrangers, et le grec parfois aussi ?

J. Schwartz.

André Bataille, *Les inscriptions grecques du temple de Hatshepsout à Deir el-Bahari* (Publications de la Société Fouad I de Papyrologie. Textes et Documents, X), Le Caire, 1951, in-4°, xxvi-161 p., XIV pl.

Cette petite thèse de doctorat est le résultat de relevés minutieux faits dans le temple qui, peu avant 250 a.C., était devenu un lieu de culte gréco-égyptien, consacré à une triade formée d'Imhotep, architecte de Djéser

(III[e] dynastie) et assimilé à Asclépios, d'Amenothès, fils de Hapou, qui érigea notamment les colosses « de Memnon » (XVIII[e] dynastie), et de la déesse Hygieia. M. A. Bataille a recopié 193 graffiti et dessins, dont il donne les fac-similés. Une grande partie en était inédite ; d'autres avaient été signalés par J.G. Milne, décédé récemment. Il s'agit en général de proscynèmes, réduits parfois à un nom propre ; il n'y a que 7 textes datés d'une manière précise (de Domitien à Marc-Aurèle) et quelques graffitis chrétiens. Le texte le plus long est une arétalogie d'Asclépios, malheureusement mutilée, qui concerne un soldat de Coptos du nom d'Athénodore (peut-être Palmyrénien, si on le rapproche du nom grec de Vaballath et de I.G.R.R. 1169). L'ouvrage complète heureusement celui de J. Baillet sur les inscriptions des Syringues (distantes d'une demi-heure à pied) ainsi que les inscriptions du Colosse de Memnon (à peine plus éloigné) dont le Corpus définitif n'est pas encore établi.

J. Schwartz.

Lucien, *Philopseudès et De morte Peregrini*, avec introduction et commentaire de Jacques Schwartz (Textes d'études de la Faculté des Lettres de Strasbourg, 12). Paris, Les Belles-Lettres, 1951. In-8°, 115 p.

Cette édition, établie sur le plan des « textes d'études » de Strasbourg, contient deux des dialogues les plus caractéristiques de Lucien, où l'écrivain persifle avec esprit la superstition et le charlatanisme. M. Schwartz (cf. p. 6) pense que les deux opuscules sont à peu près contemporains. De ces deux traités, le plus difficile à interpréter est celui de la *Mort de Peregrinus*. La notice, bien informée et rédigée avec prudence, définit l'attitude de Peregrinus chez les Chrétiens et chez les Cyniques, et souligne le caractère stoïcien de son suicide public. La crédulité populaire aurait déformé le personnage de Peregrinus en lui vouant un culte à oracles et à guérisons.

L'explication de ces textes ne manquerait pas de découvrir aux étudiants le monde si complexe du paganisme finissant, et leur apprendrait beaucoup. Ils y seraient aidés pas le commentaire de M. J. Schwartz, qui porte surtout sur les *Realia*, sur l'histoire des idées et des mœurs. Ce commentaire néglige délibérément la langue (il aurait pourtant été utile d'indiquer au lecteur inexpérimenté, par exemple, que ὡς équivaut souvent à ὥστε). Mais le vocabulaire est souvent soigneusement précisé (cf. par exemple p. 41 la note sur le σκίμπους, celle sur les mages que l'on pourrait compléter, pour la valeur originelle du terme, par un renvoi à E. Benveniste, *Les Mages dans l'Ancien Iran*, etc.) ; — La tradition du tombeau de Zeus (p. 35) remonte à une très vieille croyance ; — quel avantage a-t-on, p. 38, à traduire γόητες par « goètes » ?

Le texte est établi d'après les éditions antérieures, et en suivant autant que possible les leçons de la classe Γ dont K. Mras a montré la supériorité. Mais M. Schwartz a introduit quelques corrections personnelles : ainsi, *Philopseudès* 15 οὐδέ pour ὁ δέ.

P. Chantraine.

Aristainetos, *Erotische Briefe* eingeleitet, neu übertragen und erläutert von A. Lesky. Zürich, Artemis-Verlag, 1951 ; in-16, 192 p.

Les lettres d'Aristénète nous sont connues par un manuscrit de Vienne (*Phil. Gr.* 310). De cet Aristénète nous ne savons rien : on a même pensé que le recueil était anonyme, et que le nom d'auteur Aristénète avait été

pris à la première lettre. Quel que soit cet Aristénète, ce recueil de lettres fictives, où les allusions et même les citations d'écrivains divers se laissent aisément reconnaître, présente un véritable agrément. M. Lesky, dont la traduction est exacte et adroite, l'a éclairé par toutes sortes de notes et par une longue introduction. Il ne s'agit pas là d'un livre de banale vulgasation, mais on reconnaît à chaque instant que M. Lesky est un véritable savant. Des notes critiques apportent même à la constitution du texte (qui, bien entendu, n'est pas publié ici) une contribution notable. L'élégance de la présentation et l'illustration font honneur à l'Artemis-Verlag qui a accueilli cet ouvrage dans sa collection *Die Bibliothek der alten Welt.*

P. Chantraine.

Christian Lacombrade, *Synésios de Cyrène, hellène et chrétien*, Paris (Les Belles Lettres), 1951 ; in-8°, 320 p. 1 pl. — *Le Discours sur la Royauté de Synésios de Cyrène à l'empereur Arcadios.* Traduction nouvelle avec introduction, notes et commentaire, Paris (Les Belles Lettres), 1951 ; in-8°, 157 p., 1 pl.

Ce serait se montrer ingrat envers M. Chr. Lacombrade, et mal reconnaître ses efforts, que se demander s'il était indispensable de consacrer une nouvelle monographie à Synésios de Cyrène. En fait, nous étions déjà bien mieux renseignés sur ce personnage, qui n'a point cessé de piquer la curiosité, que sur beaucoup d'autres, et parfois plus importants, du même temps. Et ses œuvres elles-mêmes, grâce à une pléiade de philologues, en tête desquels se place N. Terzaghi, nous sont accessibles dans de bonnes éditions, ce qui n'est point si commun dès qu'on atteint les textes grecs de l'extrême fin du ɪᴠ^e^ siècle. Sans doute, on pouvait concevoir une étude aux larges horizons, qui prenant peut-être Synésios comme figure centrale, aurait brossé le tableau du monde grec et de sa civilisation à cette époque passionnante, ou du moins tenté de le faire pour Alexandrie, tumultueuse et bouillonnante d'idées et d'aspirations contradictoires. Ce n'est point l'intention de M. Lacombrade. Il a voulu faire, selon ses propres mots, une « biographie psychologique », et son livre suit en effet, pas à pas, le déroulement de la vie de Synésios. Il pouvait bien chemin faisant, et il l'a fait, en rectifier ou préciser des détails, mais non pas, faute de documents nouveaux, en renouveler l'image. Il pouvait aussi, grâce à une information étendue, nous faire entrevoir Synésios *dans son temps* : ce n'est pourtant pas, je le répète, l'objet propre du livre. Restait à faire le point de ce que nous savons et de ce que nous ignorons sur l'homme lui-même, et M. Lacombrade y apporte un soin extrême. Mais en fin de compte, il ne peut se défaire, malgré toutes ses qualités, de ce que le genre monographique qu'il a choisi a d'un peu suranné. Son livre a un parfum d'archaïsme ; jusque dans la forme, qui ne cherche point la simplicité et le dépouillement du style scientifique (Porphyre est « le sage tyrien », et Wilamowitz « l'éminent philologue ») ; jusque dans la francisation de certains noms (*Aphrodise* pour *Aphrodisias*) ; jusque dans la composition, d'une habileté non exempte d'une pointe d'artifice, très sensible par exemple dans les transitions. Oserai-je dire qu'on eût souhaité, puisqu'il s'agissait d'un portrait, que les lignes en fussent plus accusées, et que l'auteur, dans les cas embarrassants, prît plus nettement parti et nous apportât un avis plus net ? Il me répondra, je le sais bien, que son personnage est ondoyant, difficile à cerner, que la duplicité (le mot est heureux) en est un des caractères. Il se peut, après tout, que nous soyions en présence d'un curieux phénomène de mimétisme : le délicat Synésios, dilettante insaisissable, a déteint sur son scrupuleux biographe.

Quoi qu'il en soit, M. Lacombrade a atteint son but : c'est Synésios, dans le livre, qui nous intéresse, figure à la fois surprenante et représentative. Mais à aucun moment, il ne nous passionne. Né vers 370 à Cyrène en Libye, sa vie de son propre aveu tint d'abord tout entière dans les plaisirs de la lecture et ceux de la chasse. Platon, plus qu'Aristote, fut son maître à penser, mais Synésios sera toujours un philosophe bien timoré au regard de Plotin ou de Proclos. Il connaît parfaitement la littérature grecque, se sent profondément hellène, d'origine et de culture, mais il manque à un point extrême d'esprit critique et de personnalité : M. Lacombrade voit tout à fait juste quand il dit que son héros n'est, mots et pensées, qu'un « tissu de réminiscences ». Un autre trait caractéristique sera son horreur du mot exact, du terme technique, son goût de l'expression archaïsante ou enveloppée, de la rhétorique aussi, et naturellement des proverbes et des citations. Sa religion d'adolescent, puis de jeune homme ? Des croyances plus ou moins « cosmiques », sans doute, à propos desquelles il me semble exagéré de parler d'*élévations religieuses*. Bien entendu, il n'est point baptisé, et ne le sera qu'après son élection à l'épiscopat. Nous en sommes encore loin. Pour le moment, Synésios va suivre à Alexandrie l'enseignement d'Hypatie, de laquelle il restera toujours, et jusque dans l'épiscopat, un admirateur fidèle et fervent : enseignement où la recherche scientifique et la spéculation philosophique se mêlaient, et qui comportait peut-être aussi, l'auteur du moins le croit, une partie ésotérique, à base des idées de Jamblique et de Porphyre.

Puis Synésios revient à Cyrène. Son rang et sa fortune en font un *curialis*, un membre de la βουλή, et il compose... l'Eloge de la calvitie, entre deux parties de chasse. Il est bientôt choisi par ses compatriotes pour porter à l'empereur Arcadios leurs doléances de contribuables trop lourdement taxés, et de provinciaux un peu oubliés et mal défendus contre les pirates. Synésios est à Constantinople de 399 à 402, s'y fait des relations, multiplie les cadeaux ou les promesses de cadeaux. Et surtout il compose à cette occasion le Discours sur la Royauté et le Discours égyptien. Otto Seeck a appliqué à celui-ci une exégèse pénétrante, montrant qu'il est comme la transposition des événements qui ont marqué, dans la capitale, la prépondérance, puis la chute de Gaïnas et du parti goth. Et il est devenu de mode de vanter à la fois la clairvoyance patriotique de Synésios, et l'intérêt de ses Discours pour l'historien, qui y trouverait un véritable tableau de l'empire d'Orient. C'est à mon avis déformer la nature et exagérer la portée d'œuvres de rhétorique, qui bien entendu n'ont pas été prononcées telles que nous les avons (je dois me séparer de M. Lacombrade, en ce qui concerne l'historicité du Discours sur la Royauté), et qui tout empreintes d'un éclectisme souvent équivoque, contiennent pêle-mêle toutes les idées familières aux esprits « cultivés » du temps. J'ai grand peine aussi à y discerner, avec M. Lacombrade, une « option chaleureuse en faveur du christianisme », moins encore une identification de la religion avec la cause nationale de l'hellénisme » : l'arianisme des Goths ne justifie pas, il me semble, cette anticipation. Et quant à la clairvoyance patriotique de Synésios, elle appellerait bien des réserves. Il m'apparaît surtout, en face du grand problème du temps, celui du gouvernement et de l'assimilation des « barbares », comme un réactionnaire assez borné, hostile à toute tentative d'assimilation, et partisan — M. Lacombrade l'a bien vu — d'une épuration radicale de l'armée et de l'administration. Etait-ce vraiment tout ce qu'il y avait à dire ? Ce que nous voyons surtout dans le Discours, c'est comment pouvait penser et parler, dans cette époque troublée, un « vieux-romain » imbu et féru de sa culture, mais d'horizon fort limité.

En 402, Synésios revient à Cyrène : le récit de son voyage mouvementé, qu'il fait à son frère, est plein de détails pittoresques sur les voyages par mer et sur la vie de chaque jour. Il épouse bientôt, à Alexandrie, une chrétienne de bonne famille. Il compose son traité sur Dion de Pruse, riche pour

nous en renseignements sur Alexandrie, ses sophistes, et ses moines. A ceux-ci, à leur mentalité, Synésios est absolument étranger, pour ne pas dire hostile, comme il est d'ailleurs hostile aux thaumaturges et théurges sectateurs de Jamblique. Et c'est ce qui rend assez difficile l'interprétation des Hymnes, dont la composition se place entre 402 et 410. L'étude attentive que leur consacre M. Lacombrade aboutit au classement chronologique suivant : I, III, IV, II, VI, V, VIII, VII, IX (X étant certainement apocryphe). Mais ces poèmes n'ont-ils pas été déjà retouchés par Synésios devenu évêque ? N'avons-nous pas tendance, d'autre part, à les interpréter à travers une longue lignée de commentateurs chrétiens, qui ont voulu y découvrir d'abord un christianisme progressant ? Est-il plus exact d'y voir « le tout dernier chant de l'hellénisme mystique » (Mario Meunier) ? Je crois que la phrase de Wilamowitz, citée par M. Lacombrade, reste juste : « Les hommes de cette époque et de cette formation étaient beaucoup plus rapprochés les uns des autres dans leurs aspirations religieuses, même quand ils donnaient à leurs divinités des noms différents, que de ceux qui, à d'autres époques, employèrent les mêmes noms ». Il ne faut jamais oublier la définition si curieuse que donnera de lui-même Synésios devenu évêque : φιλόσοφος ἱερεύς. Il n'a jamais rien renié de sa « philosophie ».

C'est en 410 que Synésios est élu par ses compatriotes à l'épiscopat, en 411 qu'il fait son entrée à Ptolémaïs. Ici encore, gardons-nous d'idées trop modernes. Si Synésios est choisi comme évêque, c'est moins pour être le chef spirituel de son troupeau, que son défenseur temporel au milieu de difficultés et de dangers nombreux. Et s'il a accepté cette désignation, c'est parce qu'il ne pouvait pas faire autrement (encore qu'il ait un moment songé à s'enfuir en Grèce), et c'est en posant ses conditions, bien significatives : il refuse de se séparer de sa femme, et il refuse de croire à l'anéantissement final du monde et à la résurrection des corps. Nous ne savons point quelle fut en cette circonstance l'attitude du redoutable pape d'Alexandrie, Théophile. Il est bien probable que Synésios dut céder sur tous les points. C'est, au total, un homme de peu de caractère, encore qu'il ait plusieurs fois montré une courageuse fermeté, par exemple à l'égard d'Andronicos, qu'il excommunia. Est-ce un homme de peu de foi ? C'est mal poser la question, et il ne faudrait point douter de la sincérité religieuse de Synésios devenu évêque. Mais il est bien vrai que nous avons quelque peine à voir en lui un grand évêque, et un grand chrétien. Au début de son livre (p. 8), M. Lacombrade a formulé clairement les trois « explications » possibles : ou bien Synésios, par une évolution lente et régulière, est passé du paganisme à l'Eglise chrétienne; ou bien son christianisme est resté en contact si étroit avec la philosophie qu'il en est méconnaissable, au point d'identifier le Dieu chrétien et le Démiurge ; ou bien enfin il faut croire Synésios quand il affirme que sa religion et sa philosophie sont complémentaires, et « parler à son endroit d'une exceptionnelle, quoique véritable unité de culture ». C'est à cette dernière interprétation que visiblement l'auteur se range au terme de son étude : « Synésios est tout entier, et sans que sa *duplicité* soit condamnable, et dans cet hellénisme originel, et dans ce christianisme tardif. » Tardif en effet, et encore imprégné d'un platonisme qui, c'est le moins qu'on puisse dire, fait du disciple d'Hypatie une assez curieuse figure d'évêque parmi les autres évêques de son temps : je ne saurais en tout cas accepter le parallèle final que M. Lacombrade établit entre son héros et saint Ambroise. Il reste que Synésios est un personnage qu'il y a profit à connaître, si l'on veut essayer de comprendre une époque complexe et attachante, et qu'il n'était pas inutile de ramener sur lui notre attention [1].

Paul Lemerle.

1. Je signale ici, parce qu'il ne semble pas que M. Lacombrade l'ait connu et qu'il est en effet trop peu connu en France, un intéressant et suggestif essai de E. von Ivanka, *Hellenisches und christliches im fruhbyzantimischen Geistesleben*, Vienne, 1948, 119 p.

B. Lavagnini, *Studi sul Romanzo Greco* (Biblioteca di cultura contemporanea XXVII). Messine et Florence, D'Anna, 1951. In-8°, XIV-226 p.

Ce volume réunit plusieurs mémoires que M. Lavagnini a publiés en divers endroits et qui concernent tous le roman grec. Le plus important montre que les hypothèses que Rhode a proposées sur l'origine du roman grec doivent maintenant être révisées. Rhode voyait dans le roman une combinaison de récits de voyages (ou d'aventures) avec des thèmes amoureux qui se serait réalisée au moment de la seconde sophistique. M. Lavagnini estime au contraire que le genre du roman est plus ancien, qu'il répond au goût hellénistique, et qu'il remonte à l'époque alexandrine entre le IIIe et le Ier siècles avant notre ère : il résulterait du développement de l'individualisme et de la prédilection des Alexandrins pour les légendes locales. Il est facile à l'auteur de confirmer son opinion par l'examen des fragments de romans que les papyrus nous ont livrés depuis une cinquantaine d'années. On lira avec un intérêt particulier l'étude du *Roman de Chioné* qu'U. Wilcken a publiée en 1900 dans l'*Archiv für Papyrusforschung.*

Parmi les autres travaux recueillis dans ce volume, on retiendra, par exemple, l'article sur Xénophon d'Ephèse, où M. Lavagnini donne des raisons sérieuses de douter que le romancier soit originaire d'Ephèse, qu'il semble mal connaître. Lorsqu'il indique la distance qui sépare Ephèse de l'Artémision, il paraît s'inspirer d'Hérodote plutôt que se fonder sur une connaissance personnelle des lieux.

Une dernière partie, intitulée *Postille*, est constituée par une bibliographie critique et explicative du roman grec qui rendra certainement de bons services. On y découvre combien la chronologie des romanciers grecs reste encore incertaine. Achille Tatius a longtemps été considéré comme le plus tardif des romanciers grecs. Or nous avons des fragments d'Achille Tatius dans un papyrus du second siècle de notre ère, ce qui en fait un contemporain de Chariton (cf. p. 208).

P. Chantraine.

Florilegium Iurisprudentiae Graeco-Romanae composuit H. J. Scheltema. Leyde, H. J. Brill, 1951 ; in-8°, 61 p.

Ce petit volume qui constitue le treizième fascicule des *Textus minores* rendra de bons services et pour l'étude du droit, et même pour celle de la langue. L'auteur n'a pas cru devoir inclure dans son choix des textes pris aux novelles de Justinien. D'autre part, certains fragments ont été publiés d'après une collation personnelle des manuscrits. L'ouvrage ne servira pas qu'aux juristes. P. 48 un extrait de Léon le Sage donne un amusant règlement de la profession de marchand de savon ; — p. 57 un texte de Patzès offre des exemples frappants d'optatifs futurs parfaitement artificiels.

P. Chantraine.

C. A. Trypanis, *Medieval and modern Greek poetry.* Oxford, Clarendon Press, 1951 ; in-8° LXIV-286 p.

Cette anthologie, joliment présentée, permet de suivre l'histoire de la poésie grecque depuis la fin du monde antique jusqu'à nos jours. On y trouve des exemples pris dans des genres aussi divers que la poésie religieuse byzantine avec Synésius ou Grégoire de Nazianze, et les œuvres des

poètes contemporains tels que Costis Palamas ou Ange Sikelianos. Une introduction claire et bien informée, une bibliographie, des notes, un glossaire qui explique les mots rares ou dialectaux, complètent cet excellent volume.

P. Chantraine.

Naphtali Lewis et Meyer Reinhold, *Roman Civilization*, volume I. *The Republic*, 544 pages, 1 glossaire, 1 bibliographie, 1 index des auteurs et des textes, 1 index général, New-York, 1951.

Ce livre constitue la 45e publication d'une série intitulée *The records of civilization, Sources and Studies*, et qui est éditée sous les auspices de la section d'histoire de l'Université de Columbia et la direction du professeur Austin P. Evans. Le numéro 1 de la collection avait été consacré à la civilisation hellénique. La nouvelle publication en constitue le pendant.

L'ouvrage, suivant l'esprit même de la série, est destiné aux étudiants de langue anglaise et au public cultivé, non aux spécialistes. Une introduction de 45 pages passe rapidement en revue les sources de l'histoire romaine, sources littéraires, juridiques, épigraphiques, papyrologiques et numismatiques. On regrettera que ni la linguistique ni l'archéologie ne trouvent ici une place qui leur revient en propre. Puis des chapitres distribués chronologiquement contiennent, chacun, un certain nombre de passages d'auteurs anciens, particulièrement instructifs et importants, accompagnés d'introductions et de notes réduites volontairement au minimum et traduits en anglais. Les fragments présentés sont rarement de caractère rhétorique ou narratif, les auteurs ont voulu donner la plus large place aux aspects politique, administratif, religieux, économique, social et culturel de la vie et de la civilisation romaines. La bibliographie n'a pas la prétention d'être complète : à part quelques exceptions les œuvres en langue non-anglaise sont systématiquement exclues. Le volume s'arrête en 27 avant J.-C., un deuxième volume de conception semblable sera consacré à l'Empire.

Le livre est très joliment présenté et rendra certainement les services qu'on attend de lui. La civilisation de Rome est exposée suivant un récit discontinu, conté par la bouche même des Anciens, derrière lesquels les A. s'effacent avec modestie. On notera la part importante volontairement réservée aux inscriptions : les A. observent que l'épigraphie est une science de spécialistes, trop souvent fermée aux étudiants et aux juristes, car il y a fort peu d'inscriptions présentées en traduction. Ils cherchent à porter remède à cet état de choses. Il s'agit donc, on le voit, d'un instrument de culture tout à fait louable ; on regrettera cependant que la perspective uniquement anglo-saxonne où les A. se sont placés leur ait fait négliger les ouvrages en langue étrangère : cela peut fausser les idées d'un public non averti auquel il convient, au contraire, de rappeler que la recherche scientifique est de tous les pays.

Raymond Bloch.

Eugenio Manni, *Introduzione allo studio della storia greca e romana*, 238 p., 1 index, Palerme, 1952.

Ce livre est un ouvrage d'orientation, déclare l'A. dans sa préface. Il a pour but d'offrir à l'étudiant les éléments essentiels d'information concernant l'histoire ancienne de la Grèce et de Rome. On ne trouvera pas ici

d'exposés narratifs, mais plusieurs chapitres consacrés tour à tour aux principes de méthode suivis par l'historien, à une bibliographie générale, à un tableau des sources littéraires de l'histoire grecque, puis romaine, à un exposé des ouvrages traitant de la géographie et de la chronologie antiques. L'ouvrage est très dense et riche, chacune de ses parties contient une bibliographie extrêmement nourrie et souvent au courant des dernières publications dans les différents pays. L'exposé est clair et intelligent, le plus souvent les références bibliographiques sont accompagnées d'appréciations judicieuses concernant la valeur des ouvrages cités. Les deux chapitres traitant des sources littéraires sont d'une présentation à la fois rapide, claire et complète. Le livre de M. Manni constitue ainsi un très sympathique et très utile instrument de travail qui ne néglige aucun des aspects essentiels des questions traitées et rend, avec une impartialité digne d'éloge, hommage aux savants des différents pays qui ont contribué, chacun dans son domaine, à faire avancer de façon notable la recherche en histoire ancienne. Cette publication de Palerme rencontrera certainement, auprès des étudiants et du public cultivé d'Italie et d'ailleurs, le succès qu'elle mérite.

Raymond Bloch.

Pierre Merlat, *Répertoire des inscriptions et monuments figurés du culte de Jupiter Dolichenus*, 440 pages, 1 bibliographie, plusieurs *indices*, 78 figures, 40 planches, 1 carte, Paris, 1951.

Franz Cumont dans son ouvrage devenu classique sur « *Les religions orientales dans l'Empire romain* », consacrait un brillant chapitre aux divinités originaires de Syrie et, parmi celles-ci, attirait l'attention sur le Jupiter de Doliché, petite ville de Commagène, dont le culte, propagé par les soldats levés en Syrie par Rome, acquit une extrême popularité dans l'Empire. « Grâce aux troupes originaires de cette contrée, écrivait-il, ce Baal obscur, dont aucun écrivain ne mentionne le nom, trouva des adorateurs dans toutes les provinces romaines, jusqu'en Afrique, en Germanie et en Bretagne ». Dès 1933, M. Merlat comprit l'intérêt que l'étude précise de ce culte pouvait présenter et, de ses recherches, est sorti le livre dont nous rendons ici compte et qui constitue sa thèse principale. Comme son titre l'indique, il s'agit du répertoire des documents épigraphiques et archéologiques concernant ce Jupiter oriental. La thèse complémentaire du même A. s'intitule « *Jupiter Dolichenus. Essai d'interprétation et de synthèse* » et dégage les conclusions historiques qu'autorise le répertoire. On déplore vivement que les difficultés du temps aient empêché la publication simultanée de ce second livre qui complète et éclaire le premier. Il y a quelques années, en 1943, M. A.H. Kan avait publié en Hollande un livre au sujet identique à celui de M. Merlat et intitulé « *Jupiter Dolichenus, Sammlung der Inschriften und Bildwerke* », Les recherches des deux A. s'étaient poursuivies parallèlement, mais la publication de l'ouvrage de M. A.H. Kan ne rendait pas inutile la thèse récente qui se signale par l'ampleur nouvelle de la documentation mise en œuvre, la justesse et la précision de l'analyse et du jugement.

Toute étude d'un culte ou d'une religion antique doit reposer sur la confrontation des données littéraires, épigraphiques et archéologiques, rassemblées et classées avec soin. Le modèle du genre demeurera sans doute le magistral livre de F. Cumont intitulé : « *Textes et monuments relatifs aux Mystères de Mithra* » : la méthode de travail y est parfaitement définie et appliquée avec lucidité et rigueur. Aucun texte littéraire ne faisant allusion au Jupiter dolichénien, l'A. a groupé et réparti géographiquement les

381 inscriptions ou monuments archéologiques dédiés à ce puissant dieu venu de l'Orient et qu'il a pu rassembler au prix de recherches approfondies. Le recueil cité de M. A.H. Kan ne comprenait que 297 numéros. Parmi cette masse imposante de monuments, l'A. a rejeté à la fin de son recueil 15 pièces dont l'attribution est seulement possible, 6 à l'attribution douteuse et 5 à l'attribution fautive. Chaque inscription, chaque monument est analysé avec soin. Un tableau de concordance des inscriptions avec le *C.I.L.* précède l'ouvrage qui comporte en appendice des documents ne se rapportant pas au Dieu, mais permettant de comprendre mieux l'atmosphère de son culte, de forts précieux *indices* épigraphiques, monumentaux, analytiques, enfin une carte de sites dolichéniens. Les figures et les planches ne sont malheureusement pas toujours bien déchiffrables en raison de la qualité médiocre du papier. On attend après ce catalogue la synthèse ; mais déjà le répertoire et la carte qui le termine permettent de suivre la marche dans l'Empire du *Jupiter Optimus Maximus Dolichenus,* dieu tonnant et traditionnellement représenté debout sur un taureau, tenant la hache bipenne dans la main droite et le foudre dans la gauche. Il a suivi les déplacements des cohortes d'archers syriens qui ont multiplié ses sanctuaires sur la voie Danube-Rhin et jusqu'à la ligne lointaine du vallum d'Hadrien.

Raymond Bloch.

Charles Seltman, *The twelwe Olympians,* 196 pages, 1 index, 13 planches, Coll. *Pan Books,* Londres, 1952.

La lecture du petit livre que M. Ch. Seltman vient de consacrer à l'étude des douze grands dieux de l'Olympe hellénique est d'un très rare agrément. C'était assurément une gageure que de vouloir traiter un aussi vaste sujet en un volume aussi mince ; l'A. n'a pas craint d'accepter cette difficile tâche et sa grande culture, son esprit et son goût lui ont permis de faire revivre à nos yeux, de saisissante façon, les figures des Dieux de l'Hellade qui, on le sent bien, sont devenues aussi réelles et vivantes pour lui que s'il avait été, voici plus de deux millénaires et demi, un de leurs fidèles. Dès les premières lignes il nous révèle son dessein, celui de nous faire entrer à sa suite dans le monde enchanté des croyances helléniques et de nous faire voir Zeus et Apollon, Hermès et Aphrodite en nous dépouillant de tous nos préjugés, tels qu'ils apparaissaient aux yeux intelligents et curieux du peuple libre de la Grèce. C'est d'abord le rappel des traits essentiels de la religion des Hellènes, sans dogmes ni livres sacrés, sans classe spéciale de prêtres. Puis chacun des douze Olympiens est décrit tour à tour, sans qu'aucun problème soit éludé touchant leurs origines, leurs caractères et leurs mythes. Naturellement l'A. n'a pas la place de discuter les théories qui souvent s'affrontent, mais s'il accorde son récit à sa position personnelle, il n'oublie pas de rappeler qu'il existe d'autres interprétations et il le signale en des notes très rapides, mais toujours au courant des plus récentes publications (ainsi, pour la mantique apollinienne, il ne suit pas la thèse récente de P. Amandry, mais il n'omet pas de la signaler).

Rien n'échappe au regard clairvoyant de cet amoureux de l'antiquité grecque, ni la complexité des croyances d'époques et de natures différentes qui sont à la base de tel ou tel culte, ni le processus grâce auquel des figures divines aux traits multiples ont pris, avec le temps, des caractères et une valeur symbolique bien définies, ni la beauté des hymnes que les poètes leur ont dédiées (et il reproduit, pour mieux nous faire partager sa foi, certaines des plus belles pages écrites à la gloire d'Apollon ou d'Aphrodite), ni enfin la beauté sans rivale des figures créées à leur image par la main

d'artisans de génie. L'intelligence lucide du peuple grec ne dédaignait pas, on le sait, la moquerie et l'humour et nous les retrouvons bien souvent au travers de ces lignes clairvoyantes, dédiées plaisamment « To Pan and the Nymphs ». L'on est tout surpris, en refermant cet exquis petit livre, d'avoir à redescendre des pentes de l'Olympe que l'A., insensiblement, nous avait fait gravir à ses côtés.

Charles Seltman, *A book of greek coins*, 31 pages, 48 planches avec 117 figures, coll. *The king penguin books*, Londres, 1952.

Profond connaisseur de la numismatique grecque à laquelle il a consacré de savantes et belles études, M. Ch. Seltman nous offre aujourd'hui un charmant petit livre qui réalise un véritable tour de force. C'est, en moins de 30 petites pages, suivies il est vrai et illustrées par plus de 100 figures, d'une reproduction impeccable, tout le tableau plein d'une science condensée et cependant vivante de l'évolution de la numismatique grecque, depuis les origines jusqu'à Alexandre. Les monnaies de l'Hellade et de ses colonies représentent une source capitale de renseignements historiques et économiques et sont en même temps une suite de réussites d'art souvent inégalées. Aucun de ces aspects n'échappe à l'exposé lumineux de l'A. qui fait se succéder tour à tour sous nos yeux les plus belles émissions du monnayage antique et, malgré l'exiguité de l'espace qui lui est dévolu, en précise la naissance et ses raisons historiques, décrit avec une sûre sobriété les figures et les scènes représentées, et en détermine le sens religieux et la valeur d'art. Les figures choisies en exemple illustrent admirablement l'exposé. Pour chaque pièce sont indiqués le lieu d'origine, le métal employé, la valeur monétaire, les sujets figurés, la date approximative et, quand cela est possible, le nom de l'artiste qui l'a créée. Photographies et reproductions sont sans reproche. Réussite parfaite de science et de goût, cette plaquette, — comme aussi les « Dieux de l'Olympe » du même A. —, vient démontrer clairement que l'érudition sait parfois ne pas prendre un visage sévère et allier toute la rigueur de l'information au charme d'une fine sensibilité.

Raymond Bloch.

Hilding Thylander, *Inscriptions du Port d'Ostie*, 1 volume de texte, 562 pages avec 8 *indices*, 1 volume de planches, comprenant 125 planches et 6 plans, dans les *Acta Instituti romani Regni Sueciae*, in-8°, IV, 1, Lund 1951 et 1952.

Ces deux volumes, dont la présentation est remarquable, font partie de l'excellente série des publications de l'Institut suédois de Rome qui comprend nombre d'études importantes d'histoire et d'archéologie. M. Thylander, grâce aux bienveillantes autorisations du regretté Calza, puis de M. Romanelli, nous présente aujourd'hui un véritable *Corpus* des inscriptions découvertes sur le site du Port créé par Trajan sur les bords du canal dont l'actuel Fiumicino suit à peu près le tracé. Cet important catalogue est divisé en deux parties : la première groupe les inscriptions de la rive gauche du canal, c'est-à-dire de l'*Isola Sacra*, et comprend 352 numéros ; la deuxième qui compte 394 numéros reproduit les textes trouvés sur la rive droite du canal. Les inscriptions funéraires sont naturellement en très

forte majorité, toute l'*Isola Sacra*, comme son nom l'indique, est zone de sépulture ; sur la rive droite le site de la ville même n'a guère été, jusqu'ici, sérieusement fouillé.

L'étude est sérieusement menée et l'ouvrage se consultera avec facilité et plaisir. Avant chaque texte sont indiqués — quand cela est possible — le lieu de provenance et l'emplacement actuel. L'inscription est reproduite en capitales, suivie des références bibliographiques, d'un commentaire et d'une traduction. Les 125 planches du second volume servent d'admirables illustrations au texte. La photographie est devenue l'indispensable compagne de toute publication scientifique d'épigraphie comme d'archéologie : seule elle permet le contrôle et la critique de la lecture d'un texte inédit et présenté pour la première fois au public. Il est regrettable que souvent — et en particulier chez nous — les difficultés de l'édition restreignent l'emploi de la reproduction photographique. Le nouveau volume de planches de l'Institut suédois de Rome servira à démontrer brillamment tout ce qu'une publication d'inscriptions gagne à être illustrée avec richesse et avec goût.

Il faut savoir grand gré à l'A. d'avoir présenté son ouvrage dans un français correct et aisé. Ce recours à notre langue mérite qu'on lui rende hommage. D'une manière générale on peut regretter que l'A. se soit limité à des remarques de détail concernant ses inscriptions sans en tirer un commentaire plus général relatif au *ius sepulcrorum* qui commande ses textes funéraires. Il aurait fallu au moins rappeler les importants travaux de M. de Visscher sur les *loci religiosi* et le caractère religieux des tombeaux romains. Cet aspect du sujet n'est pas non plus effleuré dans l'*Etude sur l'Epigraphie latine* dont nous parlerons plus loin. Les raisons du développement de la nouvelle ville sont claires. Ostie avait ses installations portuaires qui se sont révélées insuffisantes avec l'énorme augmentation des importations de la Rome impériale : d'où le creusement du nouveau canal et la fondation du *Portus*. La récente thèse de J. Le Gall sur « *le Tibre dans l'Antiquité* », met bien en lumière cet important point d'histoire. Dans la bibliographie on s'étonne de voir cités les *Carmina Epigraphica* de Bücheler-Riese sans le supplément qu'y a apporté en 1926 Lommatzch. Pourquoi aussi citer à deux endroits différents et sous les titres « *Mitt. des deutschen Instituts, Röm. Abteilung* » et « *Röm. Mitteilungen* » ce qui ne constitue qu'une seule et même revue ? L'A. n'utilise pas les signes épigraphiques usuels ; il est dommage qu'il ne se conforme pas aux règles traditionnelles concernant l'utilisation des parenthèses et des crochets.

Un certain nombre d'erreurs ou d'inexactitudes de traductions sont dues, sans doute, plus à la rédaction qu'à de vrais contre-sens. Je lui signale seulement : p. 35 (inscription A 19) *cultoribus Larum*, ceux qui soignent les Lares (!), — p. 388 (inscription B 321) *campi salinarum*, du camp des salines, — p. 402 (B 338) *Laurenti Lavinatium*, de Laurens Lavinas. Une révision attentive du texte permettra de supprimer ces bavures. P. 48 (A 40) et p. 247 (B 28), l'amende prévue en cas de manquement aux volontés du défunt serait, suivant la traduction, respectivement de 10 et 50 sesterces. Il s'agit, en réalité, de milliers de sesterces, comme dans tous les autres cas et les barres horizontales gravées au-dessus du chiffre de l'amende l'indiquent bien évidemment. Beaucoup d'autres inexactitudes ou omissions de détail devront être rectifiées par l'A. Son livre n'en demeure pas moins un utile instrument de travail pour l'épigraphiste. On appréciera particulièrement les 9 *indices* qui le terminent et groupent les gentilices — les *cognomina* —, les noms et titulatures des empereurs —, les noms des consuls et la date de leurs consulats —, les noms des Dieux, des prêtres et des choses sacrées —, les noms géographiques —, les formules funéraires —, tous les mots représentés dans les inscriptions —, enfin les abréviations et les sigles.

Hilding Thylander, *Etude sur l'Epigraphie latine*, 191 pages, 1 index analytique, 6 plans, dans les *Acta Instituti romani Regni Sueciae*, in-8°, V, Lund 1952.

Ce livre traite non de l'épigraphie en général, mais de trois points importants qui sont indiqués en sous-titre : Date des Inscriptions, noms et dénomination latine, noms et origine des personnes ; il groupe une série de conclusions d'ensemble fondées sur les inscriptions du *Portus*. L'ouvrage a servi de thèse de doctorat présentée à la Faculté de Lund. On y trouvera un grand nombre d'intéressantes remarques appuyées sur des statistiques précises. Le premier chapitre passe en revue les différents critères permettant de dater les inscriptions. L'A. a été amené à ces réflexions par son édition des textes du *Portus* qui sont, en grande majorité, funéraires. Or, ce sont certainement les épitaphes qui, en général, sont les plus difficiles à situer dans le temps car elles contiennent rarement l'indication des consuls ou des empereurs de leur époque. Leur datation est cependant fort importante pour l'histoire et la philologie, et l'A. insiste avec très juste raison sur la nécessité d'un effort en ce domaine. Le nom des personnes, les formules employées, la paléographie sont de précieux éléments d'information. Il est noté justement que les indications paléographiques valent surtout à l'intérieur de groupes homogènes d'inscriptions de même origine. On a donc besoin de publications de recueils épigraphiques bien localisés et accompagnés de bonnes photographies, — tel précisément celui de l'A. groupant les inscriptions du *Portus*. M. Arthur E. Gordon et Mme Joyce S. Gordon doivent publier cette année un album d'inscriptions romaines datées qui rendra certainement de précieux services aux chercheurs. L'archéologie doit aussi venir en aide à l'épigraphiste et c'est là un point qu'il nous plaît de voir mis en pleine lumière par l'A. Certes le cas contraire est plus fréquent et il serait trop long d'indiquer les monuments de l'Empire romain qui ne sont datés que par les inscriptions qu'ils portent. Les inestimables précisions de date qu'apportent les marques de briques sont bien connues de tous. Mais ici comme ailleurs les services que se rendent les sciences auxiliaires de l'histoire sont réciproques. Et les données archéologiques peuvent aider à dater des inscriptions d'époque incertaine. C'est ainsi que dans l'*Isola sacra* les niveaux des tombes sont différents suivant les siècles et permettent d'établir une chronologie des inscriptions qu'elles contiennent. La méthode scientifique de la fouille est évidemment une condition indispensable pour l'acquisition de telles données. Et en ce qui concerne les inscriptions qui meublent les galeries lapidaires des Musées, nous ignorons le plus souvent les circonstances précises de leur découverte. Mais dans les chantiers de fouilles actuels l'épigraphiste tirera avantage des résultats d'une prospection méthodique.

On trouvera dans les deuxième et troisième parties concernant l'onomastique latine et ses rapports avec l'origine des personnes, un certain nombre d'études précises fondées sur des dénombrements et des statistiques exactes. L'A. confronte avec les conclusions des ouvrages récents d'épigraphie les données qu'il a rassemblées lui-même et il tire de cette comparaison des jugements mesurés. Le latiniste, l'épigraphiste et l'historien trouveront maints renseignements de prix dans ce livre qui est le fruit d'un esprit pondéré et judicieux.

Raymond Bloch.

REALLEXIKON FUER ANTIKE U. CHRISTENTUM, hrsg. von Theod. Klauser, Lief. IX-XI, col. 1-480 ; Stuttgart, Hiersemann Verlag, 1951-1952.

Avec le fascicule IX s'ouvre le tome II de ce lexique, et l'intérêt des notices qu'il contient est toujours aussi soutenu. Je signale parmi les plus

importants les articles : *Baum* (où l'on voit d'une façon assez inattendue invoquer l'exemple de Paul Valéry pour montrer l'influence de l'arbre dans la pensée humaine), *Becher* (= *poculum, calix ;* gr. ποτήριον ; dans le § A. Nichtchristlich, auraient pu être mentionnées l'anecdote de la coupe en verre incassable, racontée par Trimalcion, Sat. 51, et les coupes ciselées qu'il se vante de posséder, ib. 52) ; *Begierde* (ἐπιθυμία, *libido*, chrét. *concupiscentia*), *Begleitfeste, Beifall* (*plausus*), *Bekehrung* (ἐπιστροφή, *conuersio*), *Beruf* (κλῆσις, *uocatio*), *Beschneidung* (περιτομή, *circumcisio*) ; *Beschwörung* (Exorcisme) ; *Beseelung* (que je comprends sans pouvoir le traduire : *animation* ne convient pas ; c'est quelque chose comme « naissance de l'âme ») ; *Besprengung* (Aspersion) ; *Bestattung* (Enterrement) ; *Beteuerungsformeln* (Formules de serment) ; Bethlehem ; *Bibliothek* (article fort important dû à † C. Wendel, col. 231-274) ; *Biene* (Abeille) ; *Bigamie ; Bild* (Portrait) ; l'article considérable, et qui va, dans ces fascicules, de la col. 287 à la col. 341, comprend 3 parties : I. *Jüdisch*, c. 287-302, de † A. Baumstark ; II. *Griechisch-Römisch*, c. 302-318, de H.E. Killy (K. Schefold) et K. Höpfner ; III *Christlich* (J. Kollwitz) ; *Bildung* (Culture) ; *Bileam ; Binden u. Lösen* (Lier et délier) ; *Bindezauber ; Biographie ; Bischof ; Bithynien ; Blindheit ; Blume ; Blut ; Böser Blick* (Mauvais œil). On souhaite de voir progresser rapidement la publication de ce Lexique si utile.

A. Ernout.

Karl Büchner et J. B. Hofmann *Lateinische Literatur und Sprache in der Forschung seit* 1937 ; 300 p. in-8° ; Bern, A. Francke Ag. Verlag, 1951. Pr. Fr. s. 23.80.

Ce volume forme le tome 6 d'une collection publiée par le professeur Karl Hönn, de Fribourg en Brisgau, sous le titre général de « *Wissenschaftliche Forschungsberichte, Geisteswissenschaftliche Reihe* » 24 volumes sont annoncés, dont quelques-uns, outre celui-ci, ont déjà paru : 8. *Romanische Philologie* du Professeur Alwin Kuhn, de Marburg ; 10. *Englische Philologie* du Professeur Otto Funke de Berne ; 15. *Archäologie* du Professeur Karl Schefold, de Bâle. Le but de cette collection est de combler les lacunes dans l'information savante dues à la rupture ou à la difficulté des relations intellectuelles et des échanges de livres et de revues pendant les années qui s'étendent de 1937 à 1950. Ces comptes-rendus critiques confiés à des spécialistes bien informés permettront aux savants des diverses disciplines de connaître les travaux les plus importants parus durant cette période, les recherches faites, les thèses soutenues, les progrès réalisés, les résultats acquis. C'est une sorte de Iahresbericht de Bursian, mais beaucoup plus large, et plus synthétique. Sans dispenser de recourir à des bibliographies plus étendues, comme, dans le cas présent, *l'Année philologique*, cette revue orientera mieux qu'une nomenclature sèche et impersonnelle.

La littérature occupe ici la plus large part (p. 7-240), la langue n'a guère qu'une quarantaine de pages (p. 241-284). M. Büchner a traité non seulement des grandes périodes littéraires (époque républicaine ; Auguste et son temps ; d'Auguste à Tacite ; l'Empire tardif) ; mais il y a joint des chapitres spéciaux sur ce que M. A. Grenier appelle « le Génie romain » (*Römische Lebensbegriffe, Römertum im allgemeinen* p. 185-215), plus une « *Méthodique* » (p. 216-222), une bibliographie (p. 223-235) ; une conclusion d'ensemble, et une vue générale sur les tendances de la recherche dans ces dernières années (p. 236-240). Il est naturellement enclin à discuter surtout les travaux allemands, mais la littérature étrangère ne lui est pas inconnue, et les noms des philologues français sont souvent cités par lui.

L'existence d'un compte rendu intitulé « *Altitalische Sprachdenkmäler* » paru dans le Bursians Jahresb. de 1940, nº 270, p. 3-122, portant sur les années 1931-1937 et dû à M. J. B. Hofmann lui-même et d'un autre de M. Th. Bögel, paru en 1940, intitulé « *Umgangssprache, Vulgärlatein, Urromanisch* » l'a dispensé de traiter des travaux parus sur ces matières durant cette période. Il s'est attaché surtout à signaler les travaux concernant la préhistoire de l'Italie, la position du latin dans la famille des langues indo-européennes, les différentes langues et dialectes parlés dans la péninsule, italiques proprement dits, osque, ombrien, falisque, etc., ou autres, rhétique, vénète, ligure, sicule, et même l'étrusque. On est heureux de l'avoir pour guide dans un domaine où règne encore tant d'obscurité : je n'en veux pour preuve que l'incertitude de la lecture et de l'interprétation des deux inscriptions falisques (?) publiées par Giglioli, cf. p. 280-281 ; on eût aimé pourtant avoir une bibliographie moins étroite et moins sommaire ; le supplément *(Anhang)* intitulé *Sprachvergleichung u. Philologie*, n'est guère qu'une analyse d'un travail de Lydia Hotz sur l'enclise de *quisque*. De bons index, *locorum, nominum et rerum, auctorum* facilitent la consultation de ce livre qui rendra des services [1].

A. Ernout.

Harry Erkell, *Augustus, Felicitas, Fortuna.* Lateinische Wortstudien ; 193 p. in-8º ; Göteborg, 1952, Elanders Boktryckeri Aktiebolag.

Ce livre est le développement de deux articles parus dans Eranos en 1943 et 1944 : *Sulla Felix* et *Cäsar und sein Glück*, et le résultat de discussions poursuivies par l'auteur avec les philologues classiques de l'école de Göteborg. Rien n'est plus difficile que de fixer avec exactitude le sens des mots qui font l'objet de cette étude. Deux d'entre eux *Augustus* et *Fortūna* ont une valeur religieuse nette, du moins à l'origine ; et peut-être *fēlix*, lui aussi, se range-t-il à côté des deux autres. Mais cette notion originelle s'est-elle maintenue pure, et les mots, en passant dans l'usage courant, n'ont-ils pas tendu à se banaliser ? Cet obscurcissement du sens ancien se vérifie surtout pour *Fortūna* et *fēlix ; augustus* a davantage été préservé, parce que son appartenance au groupe de *augur, augurium* a toujours été senti, et qu'il est demeuré associé au culte de la divinité impériale. M. Erkell a étudié les divers emplois des trois termes surtout chez les historiens Tite Live, Salluste, et accessoirement César ; il s'est attaché surtout à déterminer la valeur précise de l'épithète *Fēlix* appliquée à Sylla. Je crois qu'il a raison de refuser d'y voir une « divinisation » du personnage, qu'aucun autre signe ne laisse supposer.

A. Ernout.

1. P. 83, l. 7 du bas, lire : *déclin de l'aristocratie* et non *déchu de l'aristocracie ;* p. 85 n. 3, lire *la démonstration morale* et non *la dévastation morale ;* p. 146 n. 3, lire *Dekade*, non *Delade ;* p. 244, l. 12 du bas lire *constabilire* et non *comptabilire ;* p. 246 milieu, lire Cordier et non Coudier ; p. 241, l. 13, lire Otrebski et non Otretski, p. 245, l. 11, lire Nicolau non Nicolan ; p. 243, l. 4 du bas, lire Dumézil non Dumezinl ; p. 250 milieu lire *terra mara* non *terra mama ;* p. 254, l. 9, l. *toch. A*au lieu de *noch A* ; l. 6 du bas *Emerita* non *Emérita* ; p. 264, l. 8 et 9 lire *Maiam* non *Maiom*, et *Gell.* 13, 23, 2 non *Gell.* 13, 93 ; *ibid.* milieu, lire *dei Grabovii* non *die Grabovii.*

Frank G. Banta, *Abweichende Spät.-und Vulgärlateinische Perfektbildungen;* XIII - 124 p. in-8° ; Fribourg en Suisse, Paulusdruckerei, 1952.

C'est un fait bien connu que la tendance à éliminer de la morphologie latine les formes anomales ou aberrantes de la déclinaison ou de la conjugaison. Le parfait n'a pas échappé à cette loi ; dès les plus anciens textes, on en constate les effets : élimination des parfaits à redoublement ou à alternance ; extension du type en - *āui* - *ēuī*, - *īuī*, et en - *sī* (- *xī*), généralisation de l'infixe nasal du présent (*iungō*, *iunxī*) ; influence du participe en - *to* - sur la forme du parfait (type - *prensī*, *prēnsum*), etc. A basse époque et dans le latin vulgaire, les formes normalisées se multiplient ; l'influence du présent sur le parfait se généralise ; on voit aussi apparaître, sous l'influence de l'analogie, quelques parfaits en - *didī* (type *ascendidī*, *prendidī*), ou en - *uī* (dont le type apparaît déjà de bonne heure dans les composés de *canō*, comme *concinuī*, etc.), cf. Lindsay-Nohl, *Die latein. Spr.* 585. M. Banta, un étudiant des États-Unis que l'après-guerre a amené en Europe, et qui a pu poursuivre ses études à Berne, a réuni, dans cette dissertation inaugurale entreprise sous la direction du Professeur Debrunner, tous les faits de ce genre qu'il a pu trouver, soit en dépouillant les parties parues du Thesaurus, soit, pour le reste, les textes eux-mêmes et les apparats critiques. Le matériel ainsi assemblé est considérable, et assez hétéroclite. Les formes attestées ne sont pas toutes de même valeur, de même extension, ni de même date ; certaines s'expliquent aussi bien par la phonétique que par la morphologie ; il faut compter aussi avec les fautes de copiste, ou les barbarismes individuels et isolés. M. Banta a classé de son mieux ce matériel composite, et il a terminé son travail par un *index locorum et formarum* (p. 44-123) qui laisse bien apparaître le trouble règnant à basse époque. On trouve dans cette liste les noms d'Accius et d'Afranius, de César, de Caton, de Catulle, de Cicéron, d'Ennius, de Naevius, d'Ovide, de Pacuvius, de Perse, de Plaute, de Pline, de Properce, de Quintilien, de Salluste, de Suétone, de Tacite, de Varron, de Virgile, de Vitruve, à côté de ceux d'écrivains du Bas-Empire, ou même de date mérovingienne, sinon carolingienne. Mieux eût valu un classement plus rigoureux que le simple ordre alphabétique, et un peu plus de sens historique, et d'esprit critique.

A. Ernout.

Bronislaw Bilinski, *Problem Pracy w Starożytnym Rzymie* (Le problème du travail dans la Rome antique), Extrait de Academia III, 1949, p. 45-111 ; 415-425) ; Wroclaw, 1952.

Je ne puis juger de ce travail que d'après le résumé en français, du reste écrit en une langue claire et correcte, qu'en a donné l'auteur. Celui-ci a bien montré le double caractère de la civilisation romaine, urbaine et rurale, à la fois, et l'antagonisme qui en est résulté. Selon lui, le travail des artisans, *artifices*, *fabri*, n'était pas moins estimé que celui des paysans *(labor)*, l'un étant représenté par l'élément étrusque à Rome, dont le symbole est Mamurius Viturius, l'autre par l'élément latin. C'est l'extension de l'esclavage, et l'utilisation des esclaves pour le travail forcé, notamment les grands travaux d'ordre public, qui a jeté le discrédit sur l'artisanat ; et ce mépris du travail s'étend aussi sur l'agriculture. « Sous l'empire seulement, quand le travail servile aura franchi son point culminant et que la formation esclavagiste sera entrée dans le stade de dissolution, le travail acquerra une nouvelle dignité et une estime, dues à l'accroissement du travail libre. »

(*Résumé*, p. 425.) Cette étude, qui s'inspire de la doctrine du matérialisme historique (*ibid.*), du *Capital* de Marx et de l'*Impérialisme* de Lénine (*ibid.*), se lit avec intérêt, malgré toutes les réserves qu'elle suscite.

A. ERNOUT.

Raymond BLOCH, *L'épigraphie latine*, 112 p. in-16° ; Paris, Presses Universitaires de France, 1952.

Paru dans la Collection *Que sais-je* ? ce petit manuel ne vise qu'à initier les étudiants de l'antiquité classique à cette science auxiliaire de leurs études qu'est l'épigraphie latine. Ils y trouveront des renseignements qui les guideront dans la lecture et le déchiffrement des inscriptions : notamment sur l'alphabet et son histoire, les noms de personnes, le cursus honorum et les titulatures impériales, les diverses sortes d'inscriptions, la restitution des inscriptions mutilées ; ils apprendront même à prendre un estampage. Tout ceci est illustré de bons exemples, et enseigné avec clarté par un jeune érudit dont la compétence est certaine.

A. ERNOUT.

FRANCESCO DELLA CORTE. I. *Da Sarsina a Roma Ricerche Plautine*, 344 p. in-8° ; II. *Due Studi Catulliani*, 270 p. in-8° ; Pubblicazioni dell' Istituto Universitario di Magistero, Genova, s.d.

Dans la préface de son étude sur Plaute, M. F. della Corte constate avec mélancolie la pauvreté et l'incertitude des résultats acquis par un siècle de recherches philologiques en ce qui concerne l'homme et l'œuvre : ce n'est point la faute des chercheurs, mais de notre documentation. Aussi a-t-il substitué à l'étude chronologique, à l'histoire externe, toujours contestable, une « histoire interne » de Plaute et de son théâtre, comprenant trois grands chapitres : 1° l'homme ; 2° les modèles grecs ; 3° les vingt comédies classées en 6 groupes d'après leur thème principal : 1° *c. della beffa* (Asin., Per., Cas.) ; 2° *c. del romanzesco* (Mer., Sti., Most., Tri.) ; 3° *c. dell' agnizione* (Cist., Poe., Curc., Epid.) ; 4° *c. dei simillimi* (Men., Bac., Amp.) ; 5° *c. della caricatura* (Pseu., Tru., Mil.) ; 6° *c. composita* (Au., Cap., Ru.). C'est un peu ce qu'avait déjà fait P. Lejay qui dans son Plaute avait distingué 4 groupes : 1. *C. à divertissement final ;* 2. *C. d'intrigue ;* 3. *C. mêlées de peintures morales* ; 4. *C. psychologiques.* Ces divisions rigoureuses sont du reste assez artificielles, et il y a sans cesse des empiètements d'un groupe sur l'autre. On regrette que M. della Corte n'ait pas abordé le problème de la langue.

Des deux études sur Catulle, la première traite de la « tradition indirecte » du texte, la seconde des « personnages catulliens » que M. della Corte essaye d'identifier avec plus de certitude qu'on ne l'a fait avant lui. De la tradition indirecte, c'est-à-dire des citations et des allusions à Catulle et à son œuvre qu'on trouve disséminées dans la littérature latine, M. della Corte s'est efforcé de tirer l'image d'un *Catullus plenior*, dont l'œuvre aurait été plus abondante et plus variée que celle que nous a livrée la tradition directe. L'étude de ce *Catullus plenior* permet alors de mieux connaître le poète lui-même, et les circonstances de sa vie. M. della Corte manie avec aisance une littérature abondante, et fait montre d'un esprit ingénieux et subtil, qui ne craint pas d'innover.

A. ERNOUT.

Enzo V. Marmorale, *L'ultimo Catullo*, 202 p. in-8° ; Napoli, Edizioni scientifiche italiane, 1952.

Ce n'est guère que par lui-même que nous connaissons Catulle, et c'est en lisant ses œuvres que nous retraçons son portrait. Il était incapable de penser et de sentir médiocrement, aussi passionné dans la haine que dans l'amour ou l'amitié, dans l'invective que dans l'éloge. Sa vie trop brève fut tour à tour embellie ou attristée par les caprices de sa liaison avec Lesbia, avant d'aboutir au désespoir de la rupture irrémédiable. Faut-il aller plus loin, et imaginer une « conversion » de Catulle, un élan de religiosité qui l'emporta finalement, une crise de mysticisme qui lui apporta, dans ses dernières années, la paix du cœur et de l'esprit ? C'est à le démontrer que M. Marmorale a consacré cet « *ultimo Catullo* » qu'il essaye de découvrir à travers une œuvre dont la chronologie est incertaine, et l'inspiration sujette aux controverses. Le point de départ de son étude fut le poème 76. :

Siqua recordanti benefacta priora uoluptas
Est homini, cum se cogitat esse pium,
Nec sanctam uiolasse fidem, nec foedere nullo (ou *in ullo*)
Diuom ad fallendos numine abusum homines,
Multa parata manent in longa aetate, Catulle,
Ex hoc ingrato gaudia amore tibi...

Les commentateurs considèrent généralement cette pièce comme une sorte de prière adressée par le poète aux dieux, dans laquelle pour récompense de la fidélité et de la pureté de son amour envers l'infidèle, il leur demande de lui accorder l'oubli qui apaise et guérit :

Non iam illud quaero contra ut me diligat illa,
Aut, quod non potis est, esse pudica uelit ;
Ipse ualere opto et taetrum hunc deponere morbum.
O di, reddite mi hoc pro pietate mea.

Cette interprétation a semblé beaucoup trop simple à M. Marmorale ; et les mots *benefacta, pietas, sancta fides*, etc., s'appliquent, selon lui, non pas à la conduite de Catulle envers Lesbie, mais à son attitude envers l'humanité tout entière, et le *in longa aetate* désigne le bonheur éternel qui attend les hommes pieux après la mort. Ce poème marque une nouvelle et dernière étape dans la vie de Catulle, qui renonçant aux plaisirs et aux amours terrestres

Les terrestres amours ne sont qu'une aventure

va chercher dans l'initiation dionysiaque la foi et le chemin du bonheur éternel.

A dire le vrai, quelque ingéniosité qu'ait mise M. Marmorale à bâtir et à soutenir sa thèse, elle ne m'a pas convaincu. Mais son livre paradoxal renferme nombre de pages non contestables et d'un vif intérêt, notamment celles qui concernent l'état d'esprit religieux à Rome à la fin de la République, ou les rencontres d'expression entre Catulle et Lucrèce. Quant à admettre que 'Catullo fu dunque un iniziato', non [1].

A. Ernout.

1. M. Marmorale cite à plusieurs reprises le nom de M. Jeanmarie : c'est Jeanmaire qu'il faut lire.

HEIDELBERGER TEXTE, *Lateinische Reihe*. B. 20. M. TULLIUS CICERO, *de Legibus*, ed. Konrat ZIEGLER, 148 p. in-8° ; B. 21. M. TULLIUS CICERO, *Orator*, ed. Otto SEEL, 156 p., in-8° ; B. 22. P. TERENTIUS AFER, *Andria*, ed. Andreas THIERFELDER ; B. 22a. *Glossar zu* P. TERENTIUS AFER *Andria*, 121 et 26 p., in-8° ; B. 23. CORNELIUS TACITUS, *Germania*, ed. Hans HAAS, mit. Einl. von Karl MEISTER, u. einer Karte von Richard VON KIENLE, 64 p. in-8°. — F. H. Kerle Verlag, Heidelberg, 1950-1952.

Ces quatre volumes font partie d'une collection à l'usage des classes, qui comprend, outre des textes grecs et latins, une série anglo-américaine, et une série historique. La série latine, qui compte déjà 22 numéros, est publiée sous la direction des professeurs K. Meister et E. Vierneisel ; il existe en outre un dictionnaire latin-allemand de Hans Haas et Richard v. Kienle, que je ne connais pas, mais qui semble avoir été bien accueilli en Allemagne.

Ces éditions ont des caractères communs, mais aussi des différences de détail. L'*Orator* de M. Seel et le *De Legibus* de M. Ziegler ont un apparat critique abondant et personnel ; l'*Andria* se contente de signaler les différences que présente le texte avec celui de Lindsay-Kauer ; la *Germania* fait de même vis-à-vis du texte de Koestermann. Aucun commentaire explicatif, mais des introductions abondantes et bien informées ; des index divers, index des noms propres, index des termes techniques pour l'*Orator ;* un glossaire complet pour l'*Andrienne ;* une bibliographie réduite à l'essentiel [1]. La préface de l'*Andrienne* est le plus longue (70 p.) ; elle donne la biographie de Térence par Donat, les fragments connus de l'original grec ; une étude de la langue, du style et de la versification, comme l'avait fait Dziatzko dans son édition commentée du Phormion. Bref, il semble que les directeurs responsables de la collection aient voulu fournir aux étudiants les connaissances préliminaires indispensables à l'intelligence du texte, de manière qu'ils puissent aborder la lecture, sans voir leur attention sans cesse partagée entre le texte lui-même et un commentaire fragmenté [2]. Pourtant il faudra bien qu'ils recourent aux index et aux glossaires, et je ne vois pas très bien le gain qu'ils retireront de cette présentation nouvelle, comme je ne vois pas non plus l'utilité des glossaires individuels. Je dois dire du reste que ces éditions m'ont paru faites avec conscience et compétence, et que la présentation en est bonne.

A. ERNOUT.

Emanuele CASTORINA, *L'Atticismo nell' evoluzione del pensiero di Cicerone ;* 302 p. in-8° ; Cav. Niccolo Giannotta ed., Catania, 1952.

Atticisme et asianisme ont fait l'objet de nombreux débats chez les Anciens, et de nombreux travaux chez les Modernes : définition des termes, qualités ou défauts qu'ils incarnent, représentants des deux tendances. A Rome les deux écoles se sont affrontées dans ces querelles dont les traités de rhétorique de Cicéron, le Dialogue des orateurs de Tacite (?), et l' « Institution oratoire » de Quintilien nous ont longuement entretenus. M. Castorino s'est donné pour tâche de retracer la position — ou plutôt les positions

1. En lisant la bibliographie de la Germanie, je vois que M. von Kienle a publié dans la même série n° 9 a, un Glossaire pour les Opera minora de Tacite.

2. Dans le texte de l'Andria sont intercalées des indications scéniques en allemand : ce mélange de latin et d'allemand m'a produit un effet bizarre.

— prises par Cicéron au cours de sa carrière littéraire et politique. Il distingue dans celle-ci trois stades : la jeunesse, époque de travail et de formation, dans laquelle Cicéron se range parmi les atticisants ; l'âge mûr, celui du succès et de la gloire, au barreau comme à la curie, où Cicéron donne volontiers dans l'abondance et l'enflure que lui reprocheront ses adversaires ; enfin la vieillesse, où Cicéron déçu dans ses ambitions, et revenu de ses illusions, abandonne le *genus inflatum el tumidum* pour se rapprocher davantage de l'éloquence d'un Lysias. L'originalité du livre de M. Castorina est d'avoir montré l'étroite liaison qui existe entre la doctrine et la vie même de Cicéron, et comment cette doctrine s'est modifiée suivant les divers aspects d'une existence mouvementée. M. Castorina connaît bien la littérature de son sujet, et sa démonstration repose sur une argumentation solide. Cette vieille querelle apparaît, grâce à lui, sous un jour nouveau.

A. Ernout.

Jacques Perret, *Virgile, l'homme et l'œuvre,* 190 p. in-16° ; Paris, Boivin et Cie, 1952.

Faire tenir une étude sur Virgile, l'homme et l'œuvre en 190 petites pages comporte nécessairement des sacrifices : M. Perret est le premier à le reconnaître ; il regrette de « n'avoir pu qu'effleurer occasionnellement les problèmes de métrique et de style ». C'est surtout l'originalité de l'inspiration virgilienne qui l'a retenu, la composition des poèmes, l'art du développement dans les Géorgiques, l'architecture de l'Enéide, les principaux motifs, l'invention, les caractères. Sur toutes ces questions, il apporte des jugements personnels, qui n'étonnent pas chez l'auteur de la thèse sur *Les origines de la légende troyenne de Rome.* Il approuve pleinement l'étude « aussi brillante que solide » que M. Maury a publiée sous le titre « *L'architecture des Bucoliques et le secret de Virgile* », et il retrouve le même type de composition dans l'Enéide (p. 116 et 119). Je ne suis pas le seul qui n'ait pas été convaincu par l'argumentation de M. Maury et qui la juge « plus brillante (ou plutôt spécieuse) que solide » ; mais je ne crois pas que M. Perret se laisse entamer dans sa position. Il parle de Virgile comme un mystique de son dieu : « L'Enéide, en particulier, doit être un de nos livres saints, l'équivalent pour le plan humain de ce que sont pour un chrétien les Évangiles. » (P. 166.) Cette attitude rend toute discussion malaisée, et sans doute stérile.

A. Ernout.

Marie Desport, *L'incantation virgilienne, Essai sur les mythes du poète enchanteur et leur influence dans l'œuvre de Virgile ;* 486 p. in-8°, Bordeaux, Imprimeries Delmas, 1952.

Toute poésie est un chant, *carmen,* mais ce chant a un pouvoir magique, que lui reconnaissait la Loi des XII Tables, et le *uates* qui le composait et le chantait possédait une force redoutable, qu'elle fût bienfaisante ou maléfique

Carmina uel caelo possunt deducere lunam.

Orphée, Linus, Arion, Daphnis sont des enchanteurs, et leurs chants des enchantements. Comment et dans quelle mesure cette définition de la poésie s'applique-t-elle à l'œuvre virgilienne ; comment peut-on dire

qu'elle est une incantation ? C'est le problème que s'est posé Mlle Desport et qu'elle s'est attachée à résoudre par une série d'analyses délicates et subtiles, parfois un peu trop subtiles. « *Le mythe d'Orphée* », écrit-elle, « quoi qu'il en semble, est certainement important pour l'ensemble des *Géorgiques*, et en rapport essentiel et profond avec elles. » (P. 326.) Le « quoi qu'il en semble » indique sans doute que Mlle Desport n'admet pas cette « apparence » de digression, mais ne suggère-t-il pas aussi que la certitude n'est pas aussi ferme qu'on l'affirme ? Compte tenu des outrances qu'impose la soutenance d'une thèse, ce livre met bien en lumière la nature essentielle du génie virgilien, et nous aide à mieux comprendre, je veux dire, sentir son œuvre, et l'esprit qui l'anime parfois.

A. ERNOUT.

VIRGILE, *Bucoliques*, éd. et trad. de Léon HERRMANN (Coll. Latomus X) ; 68 p., in-8° ; Bruxelles, éd. Latomus, 1952.

Les lecteurs habituels de M. Herrmann devinent que, s'il publie une édition des Bucoliques, ce n'est pas pour reproduire le texte de la vulgate. Fidèle à ce qu'il appelle la règle des dix-huit vers, il considère que « les Bucoliques avaient primitivement 828 vers s'étendant sur 46 pages » ; c'est d'après ce principe qu'il reconstitue le texte, où les dix poèmes sont édités les uns à la suite des autres sans séparation aucune : seul un chiffre placé en marge indique que l'on passe de l'un à l'autre. Dans ce texte ainsi disposé, M. Herrmann multiplie les interprétations personnelles et les conjectures de tout genre, corrections qui portent soit sur des mots isolés, soit sur des vers entiers qu'il déplace, supprime, ou parfois ajoute. Son ardeur l'entraîne parfois un peu loin. Ainsi *Bu.* 1. 25 et 34

Et quae tanta fuit Romam tibi causa uisendi ?
pingues et in crate premeretur caseus urbi

Bu. 10. 22

« *Galle quid insanis ? inquit* « *tua quia Lycoris*

les corrections *uīsendi, cratĕ, quĭa* qu'il substitue aux leçons traditionnelles *uĭdendi, ingratāe, cūra* font trois vers faux. Dans la *Bu.* 10 v., 19, 24, 26 et 21 (déplacé par M. Hermann), le parfait *uēnit* est traduit par : « Voici venir », qui m'a bien l'air de correspondre; dans son esprit, à un présent *uĕnit ;* de même au v. 20, *uēnit* est rendu par *vient.* Mais on sait par ses éditions de Phèdre et de l'Art poétique que M. Hermann ne s'arrête pas à ces mesquines considérations [1]. D'autres leçons, ou d'autres interprétations, adoptées ou proposées par lui, apparaissent pour le moins inutiles, quand elles ne détériorent pas le texte [2]. Ces négligences jettent la suspicion sur les hypothèses de M. Herrmann : c'est dommage, car il est plein d'idées ingénieuses, qui, même rejetées par le lecteur, amèneraient celui-ci à considérer les textes sous une lumière nouvelle.

A. ERNOUT.

1. Décidément M. Herrmann est incorrigible. Dans un article de Latomus, 1952, p. 335, il corrige *dĕdisti* qui termine le vers 614[4] de la Sat. VI de Juvénal en *fēcisti*, sans s'apercevoir que son vers est faux. Dans la même revue, M. Verdière, p. 332, n, 1, en signalant cette conjecture, se contente de dire « qu'elle ne lui paraît pas nécessaire ». On le croit volontiers.

2. Par exemple *poteris* au lieu de *poteras* B. 1.79 ; *aluo* au lieu de *albo*, B. 2, 41 ; *te* au lieu de *me* B. 3, 10 ; *concedimus* au lieu de *consedimus* B. 5, 3 ; *in iussa* au lieu de *iniussa* B. 6, 9, etc. J'omets les déplacements de vers, les athétèses, les additions auxquels se complait M. H. : il y en a trop.

Léon Herrmann, *L'âge de l'argent doré ;* 174 p., in-8° ; Paris, Presses Universitaires de France, 1951.

Sous ce titre par lequel il désigne un âge d'argent qui s'efforce de ressembler à l'âge d'or — celui d'Auguste — M. Herrmann a réuni une série d'études concernant des œuvres attribuées à Virgile, Tibulle, Ovide, et le 4e livre des Elégies de Properce. Ces pièces, selon lui, sont les « ruines d'une abondante littérature de pastiche qui a fleuri pendant la seconde moitié du 1er siècle de l'ère chrétienne ».

M. Herrmann connaît admirablement ces textes, et il a l'art des rapprochements ingénieux — souvent plus ingénieux que probants. En cette matière, la preuve absolue est difficile à faire, et l'on aura peine à souscrire aux « affirmations révolutionnaires pour la plupart » auxquelles M. Herrmann se flatte d'avoir abouti. L'attribution de la *Copa* et du *Moretum* à Pétrone, par exemple, m'a paru de la plus haute fantaisie. Il faut pour ruiner la vieille tradition classique disposer d'armes plus puissantes que celles que manie M. Herrmann.

P. Virgilio Marone, *Eneide l. II*, introd. e comm. di Giulio Piccioni ; 138 p. in-8° ; Casa ed. G. d'Anna, Messina-Firenze, 1952.

Publiée dans une collection de classiques grecs et latins « commentati per le scuole », cette édition se recommande par des qualités qui l'élèvent au-dessus du niveau ordinaire des livres destinés à l'enseignement secondaire. Une introduction situe le livre dans le dessein général de l'Enéide ; puis vient le texte accompagné d'une analyse explicative des différents épisodes, et d'un commentaire abondant — parfois un peu trop — qui comprend surtout des rapprochements et des traductions ; suivent enfin des index, I. Indice delle cose notevoli (p. 125-129) ; II. Indice dei passi citati nel commento (p. 129-138).

Mais l'originalité de cette édition consiste surtout dans l'établissement du texte. M. Piccioni propose des interprétations ou des lectures personnelles de nombreux passages, et il est souvent en contradiction avec Sabbadini, dont il juge sévèrement « l'édition nationale » parue en 1930. Il s'agit du reste moins de corrections conjecturales que du choix entre deux leçons également attestées par la tradition ; et suivant en cela Ribbeck, M. P. ne s'est pas borné au témoignage des mss. en capitales, mais il a recouru aux manuscrits de l'époque carolingienne, notamment aux 3 Bernenses, et au Minoraugiensis ; il ignore les *Parisini*, négligés aussi par Ribbeck, et défendus par P. Lejay.

Voici quelques passages contestés :

Classibus hic locus ; hic acies certare solebant, v. 30.

M. P. admet *acies* avec quelques mss. tardifs. Sabbadini et tous les autres éditeurs ont *acie* que donnent les mss. en capitales. On peut hésiter entre les deux leçons ; mais *acies* me semble être une correction tardive, inspirée pour établir un parallélisme avec *classibus*.

Horror ubique animos, simul ipsa silentia terrent. 755.

Ici encore M. P. suit les mss. carolingiens qui ont *animos ;* Sabbadini et les autres éditeurs lisent *animo* avec les mss. en capitales. *Animo* est évidemment à conserver ; expliquer *animos* par « un plurale poetico » ne

se soutient pas ; du reste *horror* ... *animos* ... *terrent* ne peut s'expliquer que par un zeugma étrange ; l'*s* de *animos* est une anticipation de l'*s* de *simul*.

Par contre, je donne raison à M. P. quand il écrit avec Ribbeck et Benoist, v. 349-350 :

si uobis audentem extrema cupido
certa sequi — quae sit rebus fortuna uidetis

Le texte de Sabbadini ne maintient la variante *audendi* que par une correction arbitraire, et une syntaxe *qui quae* que je n'arrive pas à comprendre :

... si uobis audendi extrema cupido
certast, qui quae sit rebus fortuna, uidetis.

Quant à Lejay, il adopte le texte :

... si uobis audendi extrema cupido
certa sequi, quae sit rebus fortuna uidetis ;

mais il ne le défend qu'au prix d'une construction forcée et invraisemblable, faisant de *certa sequi* une proposition infinitive dépendant de *uidetis*, comme en dépend aussi *quae sit fortuna*. Je renonce à donner intégralement son essai d'explication aussi obscur qu'embarrassé — ce qui est rare chez lui.

Indéfendable aussi est le texte de Sabbadini, v. 645 :

manum morti inueniam

auquel M. P. préfère, avec tous les éditeurs :

manu mortem inueniam.

Mais malgré tout, le sens de *manu* est équivoque : je trouverai la mort de ma main ? (c'est-à-dire en me suicidant) ; ou « je trouverai la mort d'une main (ennemie) ? » mais l'ellipse de *hostīlī* est dure ; ou « je trouverai la mort par mon bras, en essayant de combattre ? » (Forbiger, Ladewig, Benoist, Lejay), mais l'expression est obscure.

Ces quatre exemples suffisent à montrer l'intérêt de l'édition de M. P. Il ne convainc pas toujours, mais il invite le lecteur à regarder le texte de près, et nous fait toucher du doigt nos ignorances et nos incertitudes. Qui nous donnera une bonne étude sur la langue de Virgile ?

A. Ernout.

Nils. Ola Nilsson, *Metrische Stildifferenzen in den Satiren des Horaz* (Studia Latina Holmiensia I) ; VIII-220 p. in-8° ; Uppsala, Almqvist et Wiksells Boktryckeri AB, 1952. Pr. Kr. 18.

L'étude de M. Nilsson inaugure une collection publiée sous la direction de M. Dag Norberg, par l'Université de Stockholm. Si tous les travaux destinés à paraître dans cette collection présentent les mêmes qualités que celui-ci, nul doute qu'on ne doive les bien accueillir. Je ne pense pas qu'on ait jamais scruté les procédés de la métrique d'Horace dans les Satires avec la minutie que M. Nilsson a mise dans son examen. Sur sa technique, le poète a fait connaître lui-même la position qu'il a prise, et qui est du

reste conforme au genre lui-même, intermédiaire entre la poésie proprement dite et la prose :

Primum ego me illorum dederim quibus esse poetis
Excerpam numero ; neque enim concludere uersum
Dixeris esse satis, neque, si qui scribat uti nos
Sermoni propiora, putes hunc esse poetam [1].

Toutefois, cette liberté ne va pas sans art, et Horace a pris soin de marquer la différence qui sur ce point le sépare de Lucilius, et sa propre supériorité :

Quid uetat et nosmet Lucili scripta legentis
Quaerere num illius, num rerum dura negarit
Versiculos natura magis factos et euntis
Mollius, ac si quis pedibus quid claudere senis,
Hoc tantum contentus, amet scripsisse ducentos
Ante cibum uersus, totidem cenatus...

. . . .

. . . .*Fuerit Lucilius, inquam,*
Comis et urbanus, fuerit limatior idem
Quam rudis et Graecis intacti carminis auctor,
Quamque poetarum seniorum turba ; sed ille,
Si foret hoc nostrum fato delapsus in aevum,
Detereret sibi multa, recideret omne quod ultra
Perfectum traheretur, et in uersu faciendo
Saepe caput scaberet, uinos et roderet unguis [2].

La métrique d'Horace dans les Satires n'a donc rien de la spontanéité négligée d'un Lucilius, pas plus que la métrique de Virgile n'a le laisser-aller de l'inspiration lucrétienne. Horace utilise toutes les facilités que lui permet le genre satirique, mais consciemment, après un long travail et une mûre réflexion ; ses prosaïsmes sont souvent voulus, étudiés, calculés, en vue d'un effet. M. Nilsson s'est livré à une longue et minutieuse enquête sur les trois points où la métrique horatienne des Satires lui a semblé le plus personnelle : I° les Elisions, p. 5-39 ; II. Le vers et le mot (sous ce titre il comprend l'étude, la césure ; les mots spondaïques au premier pied ; la fin de vers : pentasyllabes, tétrasyllabes, etc.), p. 40-121 ; III. Le vers et la phrase (ponctuation, enjambement, coïncidence entre la fin du vers et la fin de la phrase ou du sens), p. 122-163. Viennent ensuite un chapitre de « Conclusions et éclaircissements » (*Ergebnisse und Erklärungen*) où sont résumées, pour chaque satire prise isolément, les particularités métriques qu'elles peuvent offrir ; deux « *Exkurs* » ; des tableaux (*Tabellen*) au nombre de 23 (!) qui présentent en chiffres les résultats des différentes enquêtes menées par l'auteur, une bibliographie — où je n'ai pas vu mentionnée l'étude de Cartault sur les Satires d'Horace — un *Sach- und Wortindex*, d'une page (p. 217) ; et un *Stellenindex*.

Bourré de statistiques, de chiffres, d'abréviations, le livre n'est pas d'un abord facile, et l'on est enclin à se demander si l'auteur ne s'est pas donné beaucoup de mal pour confirmer lourdement des observations que la lecture un peu attentive des Satires suggère à tout latiniste averti. Ce serait juger un peu vite, et trop sévèrement le travail de M. Nilsson. Il est bon de pouvoir appuyer des impressions de lecture, qui peuvent être spécieuses, par une argumentation solide. L'art d'Horace nous apparaît mieux, grâce à la dissection minutieuse de ses procédés. Peut-être M. Nilsson a-t-il tendance — et c'est bien naturel — à exagérer les ‘ intentions ’ stylistiques

1. Sat. 1. 4, 40 sqq.
2. Sat. 1. 10, 56 sqq.

d'Horace dans l'emploi de telle ou telle forme de vers : pour n'en prendre qu'un exemple, à propos de la présence d'un mot spondaïque au commencement du vers, M. Nilsson, après avoir cité les exemples de ce type, en conclut que : « *Es leuchtet sofort ein, dass in mehreren dieser Fälle das spondeische Wort mit Emphase rezitiert werden soll oder kann.* » Notons le MEHREREN et la restriction finale SOLL ODER KANN.

Mais les analyses qu'il donne des satires seront consultées avec profit par les philologues qui auront à expliquer les satires d'Horace ; ils verront notamment comment Horace adapte la forme métrique aux trois parties de la Satire I du livre I (1re partie, v. 1.27, *strenge Metrik ;* 2e partie, v. 28-107, *freiere Metrik ;* 3e partie v. 108-121, *etwas strengere Metrik als der Hauptteil*). Cette distinction leur paraîtra peut-être bien subtile, et s'appuyer sur des critères bien légers ; n'oublions pas que nous raisonnons sur des textes morts dont la prononciation, la cadence, l'intonation, etc. nous échappent, que nous ne savons pas comment se récitait une ode ou une satire d'Horace, et que l'existence de cette lacune immense rend toute conclusion incomplète et incertaine. Compte tenu de cette réserve, qu'on néglige généralement de faire, l'étude de M. Nilsson renouvelle ou raffermit partiellement notre connaissance des Satires d'Horace.

A. ERNOUT.

PUBLII OVIDII NASONIS *Tristium liber IV*, commentario exegetico instructus, ed. TH. J. DE JONGE ; 226 p. in-8°. Groningen, de Waal, 1951.

Issue de l'enseignement de M. Enk, cette thèse de doctorat présente les qualités qu'on peut attendre d'un bon élève de ce maître : une étude consciencieuse du texte, une connaissance approfondie des travaux qu'il a inspirés, une explication raisonnable des difficultés qu'il contient. Point de recherches spéciales sur le texte lui-même ; M. de Jonge s'est contenté de reproduire celui d'Owen, en signalant au bas des pages les rares endroits où il s'en écarte. Presque tout l'effort porte sur le commentaire, qui examine pour ainsi dire vers par vers, et presque mot par mot, chacune des élégies, multipliant les rapprochements, discutant les diverses explications proposées par les précédents éditeurs, apportant enfin la solution que l'auteur croit — et qui du reste est — la meilleure. Le lecteur a l'impression d'assister à une explication soigneusement préparée, dans laquelle l'étudiant ne veut rien omettre : de là parfois une impression de longueur, et certaines notes, élémentaires, paraissent superflues. La bibliographie est abondante, et l'on voit que M. de Jonge n'a pas seulement énuméré les travaux qu'elle contient, mais qu'il les a étudiés et discutés. Appelé à se prononcer sur les causes de l'exil d'Ovide, il se range du côté de ceux « *qui Ouidii culpam coniungunt cum quodam delicto Iuliae minoris* » ; c'est l'opinion la plus vraisemblable, encore qu'elle ne s'appuie pas sur une preuve irréfutable. La solution définitive de ce problème irritant n'est pas près d'être trouvée.

A. ERNOUT.

I. William Hardy ALEXANDER, *Maius Opus* (*Aeneid* 7-12). II. P. W. DAMON a. W.C. HELMBOLD, *The structure of Propertius, Book 2* (Univ. of California Publications in Class. Philol., V. 14 N° 5, pp. 193-214, et N° 6, pp. 215-254). — Univ. of California Press, Berkeley a. Los Angeles, 1952.

Ces deux extraits du volume 14 des Publications de l'Un. de Californie sont d'un ton très différent : l'article de M. Alexander est en réalité un discours prononcé par lui au Congrès de l'American Philol. Association,

tenu à Baltimore en 1949, discours qui est une défense enthousiaste de Virgile contre ses détracteurs, et l'affirmation du caractère universel de son œuvre. L'article de MM. Damon et Helmbold est au contraire beaucoup plus technique, il ne vise rien moins qu'à reconstruire le texte de Properce sur des bases nouvelles, et à en démontrer le caractère strophique (stances de 4 vers). Cela ne va pas sans hypothèses hardies sur la tradition du texte, sur les interpolations qu'il a dû subir, notamment dans les Florilèges médiévaux, et sans jugements sévères sur l'œuvre des précédents éditeurs de Properce. Les auteurs savent les objections qu'on leur opposera : « The kindest verdict we can hope for is *Non liquet*. But even that will be an advance beyond the hebetude which has settled like a suffocating cloud over Propertian studies. » On reconnaît là le bel enthousiasme — et peut-être les illusions — de la jeunesse.

A. Ernout.

DISTICHA CATONIS, rec. et app. crit. instr. Marcus Boas ; MCMLII, North- Holland Publish. C°, Amstelodami ; LXXXIV - 303 p. in-8°. Pr. 40 fl.

Comme le Commentaire de *De Clementia* de P. Faider, cette édition des *Disticha Catonis* est une œuvre posthume, dont la publication a été assurée par la veuve de l'auteur. Une brève notice biographique nous apprend que Marcus Boas, né en 1879 à Amsterdam, entreprit dès 1906, sur le conseil de Fr. Vollmer, une édition critique des Disticha, à laquelle il travailla toute sa vie. L'édition était presque achevée quand il mourut en 1941, mais ce ne fut qu'après la fin de la guerre qu'on put en envisager la publication. On chargea de ce soin M. H. J. Botschuyver qui s'en acquitta avec une conscience scrupuleuse, s'efforçant de compléter les lacunes du commentaire en puisant dans les notes et travaux publiés par Boas lui-même (cf. la liste de ces études p. lxxx-lxxxiii). L'édition est surtout critique ; l'étude des manuscrits et l'apparat y tiennent une place considérable, que Boas lui-même, s'il eût vécu, aurait peut-être réduite ; mais chaque distique est accompagné de notices indiquant les passages parallèles et les sources (*Exempla et fontes*), les citations et imitations (*Laudationes, Imitationes*), les remarques notables (*Notabilia*), qui fournissent les éléments d'un commentaire. Un index verborvm et une bibliographie des œuvres de Boas terminent le volume. On regrette que la mort n'ait pas permis à l'auteur de couronner son édition par une étude d'ensemble sur les *disticha*, sur la place qu'ils tiennent parmi les recueils de parémiographes, et sur l'influence qu'ils ont exercée. Il en avait réuni tous les matériaux, et nul doute qu'il ne les eût assemblés dans une construction solide.

A. Ernout.

Sénèque, *De la Clémence*, texte revu, accompagné d'une Introduction, d'un Commentaire et d'un *Index omnium uerborum*, par Paul Faider (†), Charles Favez et Paul van de Woestijne ; 2[e] partie, Commentaire et Index omnivm verborvm ; 1950, « De Tempel », Tempelhof 37, Brugge, 225 p. in-8°.

C'est en 1928 que Paul Faider publia la première partie de son édition du traité de Sénèque « De la Clémence ». Elle contenait le texte revu précédé d'une introduction assez longue : Introduction historique, p. 7 ; Analyse

du traité, p. 51 ; Etablissement du texte p. 67-71. On trouvait dans cette préface la prudence et la clairvoyance qui écartaient l'auteur des solutions fantaisistes et des conclusions mal fondées : avec une courtoise fermeté notamment il avait réfuté les absurdités de la thèse de M. Préchac. La sûreté de ses connaissances historiques, et la finesse de son goût littéraire lui avaient permis de tracer de Sénèque et de son milieu un portrait exact et nuancé. Le texte était publié sans apparat critique, ni commentaire. C'est seulement douze ans après que Faider reprit Sénèque, pour tenir l'ancienne promesse qu'il avait faite de rédiger la traduction et les notes critiques et explicatives. Il faut lire l'émouvante Préface dans laquelle il explique les raisons pour lesquelles en juin 1940, à l'heure où l'Italie venait de déclarer la guerre à la France, « au moment, dit-il, le plus douloureux de mon existence d'homme pensant », et « pour réagir contre la passivité de l'esprit », il est revenu « à une tâche obscure et modeste ». Mais cette tâche, il ne put l'accomplir jusqu'au bout. Consumé par les souffrances morales et physiques, Faider mourut avant la fin de cette année 1940, sans avoir entrepris la traduction du traité, et ne laissant qu'un commentaire incomplet. La piété de Mme Faider n'a pas voulu que ce travail demeurât inconnu ; elle a confié le soin de le publier à un érudit dont les travaux sur Sénèque sont connus, M. Ch. Favez, l'éditeur des deux Consolations à Marcia et à Helvia [1] ; il s'est acquitté de sa tâche de réviseur avec autant de sûreté que de discrétion ; M. van de Woestijne a bien voulu composer l'*Index uerborum*, et l'Université de Gand a fait paraître le volume dans la Collection des ouvrages publiés par la Faculté de philosophie et des lettres, où avait déjà paru la première partie. Je ne puis naturellement faire la critique détaillée d'un ouvrage paru dans de telles circonstances ; mais je peux assurer que la mémoire de P. Faider est bien servie par cette publication, qui est un apport de valeur à la connaissance de Sénèque et de son œuvre.

A. Ernout.

Seneca's, *Hercules furens en Euripides'Heracles*, door Th. B.B. Siemers, 112 p. in-8° ; N. V. Mij. tot exploitatie van Het Limburgsch Dagblad, Heerlen, 1951.

L'idée de comparer les tragédies de Sénèque avec ses modèles grecs n'est pas nouvelle, comme bien on pense. Mais la dissertation de M. Siemers, inspirée par M. Wagenvoort, a apporté une note neuve en essayant de dégager, plus nettement qu'on ne l'avait fait, l'indépendance de Sénèque vis-à-vis d'Euripide : aussi bien dans la composition du caractère du héros, que dans la structure de la pièce, son unité, et l'agencement de ses parties. Cette étude, sagement conduite, aidera-t-elle à sortir le théâtre de Sénèque du sommeil dédaigneux dans lequel il repose ?

A. Ernout.

1. L. Annaei Senecae... *ad Helviam matrem de Consolatione—;* Payot et Cie, Lausanne et Paris, 1918 ; LXIX-109 p. in-8°. L. Annaei Senecae... *ad Marciam de Consolatione*, Paris, de Boccard, 1928 ; LXXI - 104 p. in-8°.

Giovanni TARDITI, *I diminutivi nel Satyricon di Petronio* ; 23 p. in-8° ; Genova, Typis, 1951.

Était-il bien utile de publier ce travail qui ne nous apprend rien que nous ne sachions déjà ? J'ignore quelle raison l'auteur a de faire de *tomaculum* un diminutif ; M. Hakamies y voit lui, un pseudo-diminutif, mais l'origine du mot nous échappe. Et je me pose la même question pour *lamina*, *lamna* que M. Tarditi traite comme deux mots différents, dont il fait des diminutifs en *-inus* ? P. 11 *bonus* n'est pas issu de *benus*, mais de *dweno-s*. P. 14 *homuncio* n'est pas « *un diminutif de l'indeur.* - qo - », mais il est sans doute tiré de *homunculus*, d'après le type *amāsiō/amāsiunculus*. Il devrait être rangé à côté de *Gracculiō*. — P. 17 l. *sterilicula*.

A. ERNOUT.

PLINE L'ANCIEN, *Histoire naturelle ; Livre VIII*. Texte établi, traduit et commenté par A. Ernout. Collection Les Universités de France ; 182 p. (dont 82 doubles) in-8°. Paris « Les Belles Lettres », 1952.

M. F. Thomas a rappelé dans le précédent fascicule de la *Revue de Philologie* (XXVI,1 ; p. 128), les modalités de la nouvelle édition de Pline l'Ancien que publient « Les Belles Lettres » : entreprise collective sous la direction de M. A. Ernout, qui participe lui-même activement à la besogne. Après les Livres XI et XII, parus en 1950, il nous donne aujourd'hui le L. VIII, sur les animaux terrestres. Dans une courte introduction — une étude approfondie sur l'*Histoire naturelle*, ne pourra pas être écrite avant que soit achevée la publication de l'œuvre —, M. Ernout constate une fois de plus que la documentation de Pline est presque uniquement livresque (cf. aussi p. 135, ad § 95, n. 1), son sens critique nettement indigent, sa classification (I, animaux sauvages et exotiques ; II, animaux domestiques et indigènes), dépourvue de toute valeur scientifique ; les données qu'il entasse valent ce que valent les sources d'où il les a tirées. Par bonheur, la matière du L. VIII vient en majeure partie d'Aristote, surtout de l'*Histoire des animaux*, guide assez sûr dans l'ensemble ; en outre, quantité de renseignements concernant les mœurs actuelles ou antiques de Rome présentent un vif intérêt pour l'historien moderne, notamment lorsqu'ils recoupent des textes de Martial ou de Juvénal. Mais l'auteur a aussi exploité d'autres filons, plus troubles : compilateurs, souvent anonymes, qui lui ont fourni une foule de traits fantaisistes ou légendaires et tout un bestiaire fabuleux.

Il y a plus d'un passage amusant ou pittoresque, que la traduction, comme toujours si claire et si élégante de M. Ernout rend agréable à lire — plus agréable même que ne l'est le latin souvent sec ou ampoulé de Pline — par exemple dans les chapitres traitant de l'éléphant, du chien, du lion ou du singe.

Dans l'établissement du texte, l'éditeur a fait preuve de son jugement et de sa prudence habituels : parmi les quelque 200 manuscrits passés en revue dans l'Introduction du Livre I, il en a retenu cinq, considérés comme témoins valables de la tradition — deux Parisini, le Leidensis, le Riccardianus et le Vaticanus ; une nouvelle collation de ces cinq « Grands » et le recours circonspect à quelques autres ont abouti à la réduction d'un apparat à la fois plus solide et plus léger que celui de Mayhoff. Très peu de conjectures nouvelles : §34 *intortosque*, § 58 < *os* >, §171 < *et* > (non mentionné dans l'apparat), § 200 *in trimatu* < *tantum* > ; dans les cas désespérés, un *non possumus* a paru plus honnête qu'un artifice de virtuosité (cf. §§ 81,

111, 129, 171). Respect de la tradition ne veut pas dire esclavage : si M. Ernout rétablit quelquefois le texte des mss. contre les corrections abusives — ainsi §§ 16 et 20, les nombres *CXL* et *XVII*, que les érudits entendaient conformer aux données du *De breuitate uitae* 16, et et 6 ; § 28, *possunt* (au lieu de *possint*) après un *cum* concessif, suivant un usage attesté dans la langue archaïque ou décadente ; § 33, *est ut his una* (qui n'est pas absolument convaincant) ; § 61, *accepta fieri* (au lieu de *ferri*), garanti par les exemples du *Thes. L. l.*, qui est judicieusement utilisé dans l'apparat —, à chaque page il adopte les corrections de la Vulgate, lorsqu'elles sont fondées.

Enfin le volume est complété, comme les précédents, par un Commentaire de 70 pages, destiné à éclairer le texte, grâce à l'explication des passages obscurs, à la discussion des points litigieux et surtout aux rapprochements avec les textes ou autres documents anciens. A la différence du L. II, dont le développement continu réclamait un commentaire suivi, le texte plus morcelé des Ll. VIII, XI et XII demandait plutôt le dispositif des notes séparées, qui a été choisi par leur éditeur. Sans écarter systématiquement l'indication des sources douteuses, M. Ernout refuse nettement de s'engager dans le labyrinthe de la *Quellenforschung* (Introd., p. 6) et ne mentionne pas le nom de A. Stier, auteur de travaux importants sur les sources de Pline dans ce livre et sur l'histoire de la zoologie ancienne ; en revanche les textes d'Aristote, Plutarque, Columelle, etc., sont largement cités ou traduits, lorsque le rapprochement est sûr. Parmi les travaux des modernes, M. Ernout utilise surtout le commentaire de Cuvier et les articles de la Real-Encyclopédie, à côté d'un grand nombre d'ouvrages ou d'articles plus récents, où l'on note l'absence du répertoire classique d'O. Keller, *Die antike Tierwelt*, écarté peut-être pour l'imprécision de ses références. Particulièrement riches et instructives sont les notices relatives à l'origine et au sens de certains termes rares, comme on pouvait s'y attendre de la part de l'auteur du *Dictionnaire étymologique* [1].

Tous les latinistes, et non pas seulement les membres de « l'équipe plinienne » doivent une reconnaissance profonde à M. A. Ernout pour avoir payé d'exemple, en se chargeant de la tâche souvent ingrate, d'éditer lui-même, plusieurs volumes de la collection dont il a pris l'initiative et assumé la direction.

Jean BEAUJEU.

Ettore PARATORE, *Tacito*, 849 p. in-8° ; Milano-Varese, Istituto editoriale Cisalpino, 1951. Prix 4.000 L.

Aux nombreux travaux qu'il a déjà publiés, M. Paratore vient d'ajouter cette étude monumentale sur Tacite, et l'on ne peut qu'admirer la puissance

1. Le soin avec lequel ont été menés le travail et la révision réduit à l'extrême la moisson rituelle des fautes typographiques et des inadvertances ; signalons toutefois quelques vétilles : § 24, avancer l'appel de note (1) à la suite de *hordei suco* et supprimer le (2); § 91, l. 6, lire *ei* au lieu de *et;* § 129, l. 7 de l'app. crit., lire *ex* au lieu de *ez;* p. 167, ad § 199, n. 1, l. 6 ajouter un s à « des cuirasse ». — P. 145, ad § 131, n. 4 : l'affirmation de Pline qu'il n'y a pas d'ours en Afrique n'est pas en contradiction avec leur présence reconnue par les Anciens en Algérie et au Maroc, si le mot *Africa* est pris dans son acception restreinte et désigne la Tunisie ; p. 150, ad § 155, n. 1 : la traduction Ailloud de Suétone, *Cés.* 61, citée sans rectification : César fit dresser la statue du cheval « *dans le temple de Vénus Génitrix* » fait contre-sens : le texte latin a *pro oede ;* p. 158, ad § 178, n. 1 : Pomponius Mela n'est pas postérieur à Pline ; il écrivit la

de travail et les multiples curiosités de ce jeune savant : il est né en 1907. Son étude sur le *Satiricon* en 2 vol. date de 1933 : il avait 26 ans. Depuis, comme le dit la notice de la couverture « ha coltivato con uguale fervore lo studio della formazione spirituale e dell'arte di alcuni fra i massimi autori latini e il progetto di riesaminare, in base alle esperienze della coscienza storica contemporanea, il tipico rapporto fra cultura e politica che impronta di sè la letteratura latina... Rinunciando a scrivere l'ennesimo saggio di critica estetica su Tacito, il Paratore a rimeditato l'opera tacitiana come documento di un incomparabile esperienza e passione politica, giungendo a numerosi risultati originali. » Aussi le livre a-t-il pris place dans la *Biblioteca storica Universitaria* que dirige M. Mario Attilio Levi, et c'est surtout la formation de la pensée politique de Tacite que s'est efforcé de restituer M. Paratore. Il rencontre bien des devanciers en chemin, il les connaît, il les discute ; et si son livre ne contient pas de bibliographie spéciale, les notes montrent que l'auteur n'a rien négligé pour s'informer. Les philologues *stricto sensu* auront profit à lire l'examen serré du problème de l'authenticité du Dialogue (p. 145-238). Mais je dois dire que la lecture de ces pages très denses aux longues phrases bourrées d'incidentes, m'a paru quelquefois étouffante.

A. Ernout.

I. Tacito, *Annali*, libro XVI, a cura di Bruno Franchi, XXIX - 100 p. in-8° ; II. Livio, *Le storie*, libro XXI, a cura di Bruno Franchi, XIII-191 p. in-8° ; Roma, Casa ed. Gismondi, 1951.

Ces deux volumes font partie d'une collection d'auteurs grecs et latins, baptisée Convivium que dirigent les professeurs Giov. Nencioni et Alfr. Rizzo, de Rome. Elle donne surtout des « morceaux choisis » ou des œuvres isolées, sans doute pour des raisons pédagogiques, car elle me semble surtout s'adresser aux élèves des classes supérieures des lycées, ou aux étudiants qui débutent.

A vrai dire, je ne vois pas de raison spéciale d'avoir choisi le l. XXI de Tite Live, et le l. XVI des Annales, sinon que le premier commence la troisième décade, et que le second termine ce qui nous reste des Annales. Le texte est celui des éditions récentes, Köstermann (Teubner), Walters-Conway (Clarendon Press). Les notes sont abondantes, surtout explicatives, et comprennent beaucoup de traductions : je leur reprocherai de laisser trop peu de place à l'initiative et à la recherche personnelle de l'étudiant, auquel elles mâchent véritablement la besogne.

A. Ernout.

Chorographia entre 40 et 44, alors que Pline rédigea son Encyclopédie sous le règne de Vespasien. — D'autre part on peut regretter que la Table des *Sigla codicum* ne soit pas complétée par une Table des *Sigla editorum* (les étrangers comprendront-ils le *pal. Chat.* qui figure dans l'app., pp. 77 et 80 ?) et que dans le Commentaire, les caractères romains aient été préférés aux italiques pour les titres des œuvres, qui, malgré l'emploi des majuscules, ressortent beaucoup moins nettement.

Ettore PARATORE, *Una nuova riconstruzione del « de poetis » di Suetonio ;* 2e ed. rifatta ; 374 p. in-8o ; Bari, Adriatica editrice.

M. Paratore a repris dans cette seconde édition la polémique qu'il a soutenue contre M. Rostagni[1] à propos de l'ouvrage perdu de Suétone consacré à la biographie des poètes. Il l'a enrichie d'études qu'il a fait paraître depuis 1946 sur cette question : « *Sulla* Vita Tibulli *e le* Vitae Vergilianae » (Gismondi, Roma, 1947) et « *Postilla su questioni biografiche* » (Istit. Grafico Tiberino, 1947). Dans quelle mesure est-on en droit de retrouver Suétone dans les ' *Vitae poetarum*' antiques que nous lisons, dans la Chronique de Saint-Jérôme, dans des biographies modernes comme la *Vita Borgiana* de Lucrèce [2] ? Celle-ci devrait-elle être attribuée à Valerius Probus, ou n'être, comme je le crois, que l'œuvre d'un compilateur qui l'aurait fabriquée, à l'époque de la Renaissance, en utilisant et en délayant les rares indications que l'Antiquité lui fournissait sur le poète ? M. Paratore traite avec une érudition fougueuse ce problème difficile, et son livre constitue l'utile contrepartie de la thèse de l'authenticité soutenue par M. Rostagni.

A. ERNOUT.

VETUS LATINA, Band II, *Genesis*, 2. Liefer., Gn. 9, 14-27,23 ; 160 p. in-4o ; Verlag Herder, Freiburg. Pr. DM 35 (en souscription DM. 29.75).

J'ai déjà signalé l'édition des restes de la traduction latine de la Bible antérieure à la Vulgate (*Vetus Latina*, *Itala*) entreprise, à la suite de Pierre Sabatier, par les Bénédictins de l'abbaye de Beuron, à l'instigation du P. Alban Dold et sous la direction du P. Bonifatius Fischer. Ce second fascicule du tome II contient la suite du livre de la Genèse, qui est présentée avec le même soin et le même luxe de variantes et de témoignages. La comparaison avec le texte et la traduction de Saint-Jérôme est instructive ; et si la lecture de l'édition n'est pas très aisée, le lecteur ne perd pas sa peine à ce déchiffrement : les questions se posent à son esprit, aussi bien en ce qui concerne les sources que la langue. L'édition complète doit comprendre 27 fascicules, qui doivent paraître au rythme de un par an. Le prochain, annoncé pour l'automne 1953, sera le fasc. 26 (*Epistulae Catholicae*, *Apocalypsis*). Cette œuvre de longue haleine, dont je n'espère pas voir la fin, est un monument d'érudition laborieuse. Je souhaiterais, pour ma part, qu'à côté de cette édition savante, accessible à de rares érudits et que seules les grandes bibliothèques pourront sans doute se procurer, les Bénédictins publient dès maintenant une édition abrégée, réduite au texte seul, et à quelques variantes, à l'usage de la masse des philologues, des historiens et des exégètes : ce serait leur rendre un grand service.

A. ERNOUT.

PANÉGYRIQUES LATINS, t. II, *Les panégyriques constantiniens* (VI-X), texte établi et traduit par Edouard GALLETIER ; 204 p. in-8o, en partie doubles ; Paris, Les Belles Lettres, 1952.

J'ai déjà dit, à propos du tome I de cette édition des Panégyriques latins, tout le bien qu'il faut penser du travail de M. Galletier [3]. Ce nouveau tome mérite les mêmes éloges que le premier : même prudence dans l'établisse-

1. SUETONIO, *De poetis* e biografi minori. Restituzione e commento di AUGUSTO ROSTAGNI (Chiantore, Torino, 1944).
2. Cf. l'Introduction de mon édition de *Lucrèce*, p. VI et VII.
3. Voir Revue de Philologie, XXV, 1951, p. 132.

ment du texte qui sait garder la juste position entre l'hypercriticisme d'E. Baehrens et l'ultra conservatisme de son fils William, même élégante fidélité de la traduction — la première traduction complète de ces textes que nous ayons en français — même sûreté du commentaire historique. Le présent recueil comprend : VI. Panégyrique de Maximien et Constantin, 31 mars 307 (p. 3-28) ; VII. Panégyrique de Constantin, 310 (p. 31-74) ; VIII. Discours de remerciement à Constantin, 312 (p. 77-102) ; IX. Panégyrique de Constantin 313 (p. 105-144) ; X. Panégyrique de Constantin par Nazarius, 1er mars 321 (p. 147-198). Suivent enfin quelques notes complémentaires.

La part de conjectures personnelles est petite. M. Galletier reste aussi près que possible de la traduction manuscrite, et quand elle est manifestement corrompue, il trouve souvent chez les philologues qui ont étudié ce texte avant lui, une conjecture au moins plausible. Voici pourtant quelques passages, où il a proposé lui-même une amélioration au texte :

VII, 19,5 in parandis quas admouerent scalis.

App. admouerent *nos praeeunte R. Durand* : -erant *M.*
Conjecture excellente et nécessaire.

VIII, 1, 2 Sed quoniam id non potest quod gestit animo, natura non patitur clamoresque suos ... exaudiri a te ... non sinit ... longinquitas sua ...

App. quod gestit animo *nos* : gestit animo quod *M. W. Baehrens* et si gestit a. q. *Gruter E. Baehrens.*

La correction ne résout pas la difficulté que présente *natura non patitur.* La traduction de M. G. ajoute au texte : « Mais puisqu'il lui est impossible de faire ce qu'elle désire de toute son âme ET que la nature le lui interdit. » Mais où se trouve ce ET dans le texte latin ? Faut-il considérer *natura non petitur* comme une sorte de parenthèse ? En ce cas, la ponctuation devrait l'indiquer.

VIII. 12,2 (sarcina) tamen leuior uidetur, quia *ad* uicin*um* perfertur.

App. ad uicinum perfertur *nos* : uicino perfertur *M* uicino nemo praefertur *Bert.* non omnis perfertur *Baune Iäger* uicino tempore fertur *E. Baehrens* uicino tempore non perferetur *Novák* uicina ope perfertur *Götze* uicina ope fertur *Stromberg, W. Baehrens.*

L'abondance des conjectures est un signe de l'obscurité du passage. M. G. traduit « parce que nous le (= le fardeau) portons vers un terme tout proche ».

Ibid. 6 et quasi terminus quidam positus felicitati *in* utr*ius*que confini*o* qu*i* nos et praeterito liberos facit et in futura securos.

App. in utriusque confinio *nos* : et utrumque confinii *M* in utrumque confini *E. Baehrens* utriusque confinii *Liuineius* utriusque confinis *Iäger in notis* utriusque confini *W. Baehrens.*

L'expression est alambiquée ; le texte de M. G. offre un sens plausible ; atteint-il la certitude ?

X, 5, 1 et si qui *uultum* propius adierunt, quod oculis in solem se contendentibus euenit, praestricta acie uidendi facultate caruerunt.

App. uultum *nos praeeunte R. Durand* : mentem *M Bert. W. Baehrens* : mente *L edd. E. Bährens.*

uultum complète fort bien *adierunt ;* mais l'origine de la faute m'échappe : comment ce *uultum* se serait-il transformé en *mentem* dans les manuscrits ? Et n'attendrait-on pas *uultum eorum* ? Le texte me laisse inquiet.

Que M. Galletier ne voie dans ces remarques qu'une preuve de l'intérêt que j'ai pris à lire son édition : je souhaite que le tome III et dernier ne tarde pas à paraître.

A. Ernout.

SAINT JÉRÔME, *Lettres*, texte établi et trad. par Jérôme LABOURT ; I. tome II, 213 p. ; II. tome III, 264 p. en partie doubles ; Paris, Les Belles Lettres, 1951 et 1953.

M. G. de Plinval a rendu compte, dans cette même revue[1], du tome I de cette édition, et je ne puis que renvoyer à sa critique : les observations qu'il a présentées avec une particulière compétence s'appliquent aussi bien à ces deux derniers volumes qu'au premier. Cette seconde et dernière partie de la correspondance, qui contient les lettres XXIII-LXX est composée d'éléments très divers ; certaine épître — comme l'apologie à Pammachius [2] est un véritable traité sur le mariage et la virginité ; d'autres discutent des points de philologie hébraïque ; les plus intéressantes pour nos contemporains sont celles qui nous dévoilent le caractère de Saint Jérôme, ses amitiés, ses inimitiés, ses enthousiasmes et ses violences ; ses théories littéraires, conception de la traduction, de l'utilisation des auteurs païens pour l'exposé et la défense du christianisme [3], etc. ; celles aussi qui nous fournissent tant de traits révélateurs de la vie chrétienne ou païenne au IVe siècle. La traduction de M. Labourt s'efforce souvent avec bonheur de rendre les nuances de cette langue drue et pittoresque ; parfois il me semble forcer un peu le ton, e.g. l. XXVII, 3 fin : *Ad extremum illi gaudeant Gallicis canteriis* est traduit par : *Un dernier mot ; qu'ils se réjouissent de leurs hongreries dignes des Galles* ! Je ne vois pas si loin : *canteriis Gallicis* me paraît tout simplement s'opposer à *asellus* qui suit, et il est osé de donner à *Gallicus* le sens de « digne des Galles ». L'expression *Gallici cantherii* est déjà dans Plaute, *Au.* 495, où elle ne peut signifier que des « bidets gaulois ». — L. XXXIV, 6 : *Cum haec furtiuis, ut aiunt, operis ad lucubrationem uelox notarii manus me dictante signaret*, la leçon *furtiuis* de *B* me paraît indéfendable, et je lui préfère *furtiui* — on trouve *furtiuum opus* dans Ovide, Ars am. 2.730, et Phèdre, *App.* 4,20, et le génitif *furtiui operis* dépendant de *lucubrationem* est d'une syntaxe plus aisée. L. XXXVI, 16 p. 64, l. 20 la leçon *Iudae os*, que défend avec quelque réserve M. Labourt dans ses Notes complémentaires, m'a l'air d'une plaisanterie ; L. XLV, 4, p. 98, l. 13 et s., le texte jusqu'à *cum turbis* est certainement altéré ; l. 27 je ne sais s'il ne faut pas préférer la leçon *adtaginem* que donnent la plupart des mss. à la correction *attagenam* de Hilberg ; le gr. dit ἀτταγήν, qui, transcrit en latin, donne une flexion *attagēn, -gēnis* ou *-ginis.* — L. L1, 1, p. 157, l. 19 *praeponeretur* ne peut être mis en corrélation avec le *etsi... habent* du début de la phrase, et la traduction de M. Labourt « devrait prédominer » ne le sauve pas. — L. LIV, 4 p. 27, l. 21 et s. *Ridiculum sperare pro certo, quod multos et non habere uideas, et cum habuerint perdidisse.*

M. L. traduit : « Il est ridicule d'espérer comme certaine une progéniture que beaucoup n ont pas, on le voit bien, et qu'ils perdent quand ils l'ont eue. » Mais cette traduction ne traduit pas le balancement exprimé par *et... et*, Jérôme opposant ceux qui n'ont jamais eu de progéniture à ceux qui en ayant eu l'ont perdue. — *Ibid.* 7, l. 14, la ponctuation *baptizata, lacrimis suis* e.q.s. ne correspond pas à la traduction « a été baptisée dans ses larmes » qui du reste donne un sens bizarre. — *Ibid.* 10, p. 34, l. 6 et 15, p. 37, l. 23 les mots *membra genitalia* et *subantes* sont chastement, mais faiblement rendus les premiers par « les sens », le second par « pour justifier leur folie licentieuse ». Petites taches qui ne diminuent pas le mérite de cette traduction élégante, et « lisible ».

A. ERNOUT.

1. Revue de Philologie, t. XXIV, 1950, p. 230-232.
2. Lettre XLIX.
3. Lettre LVII à Pammachius ; L. LXX à Magnus.

PRUDENCE, t. IV. *Le livre des couronnes* (*Peristephanon liber*), *Dittochaeon*, *Epilogue*. Texte établi et trad. par M. LAVARENNE ; 230 p. in-8°, en partie doubles. Paris, Les Belles Lettres, 1951.

De ce volume, qui termine l'édition des œuvres de Prudence, le *Livre des Couronnes* occupe la majeure partie (p. 22-200) ; les 49 quatrains du *Dittochaeon* vont de la p. 201 à la p. 218 ; enfin l'Epilogue tient en 2 pages (217-218) ; le reste du livre contient des 'notes complémentaires', dont certaines, fort élémentaires, auraient pu être supprimées sans inconvénient [1], et dont d'autres se répètent (ainsi p. 23 n. 3, et p. 178 n. 3, à propos de *lignum* au sens de « croix »). M. Lavarenne s'est, ici encore, borné le plus souvent à reproduire le texte de Bergman ; il eût d'ailleurs été difficile de s'en écarter. Son mérite est dans la traduction, qu'il est le premier à donner tout entière. Elle m'a semblé rendre fidèlement le latin, et elle aide à mieux comprendre cette poésie artificielle et froide.

A. ERNOUT.

TABLETTES ALBERTINI, *Actes privés de l'époque vandale* édités et commentés par Christ. COURTOIS, Louis LESCHI, Charles PERRAT, Charles SAUMAGNE, Ier vol. *Texte* VIII-345 p., in-4° ; IIe vol. *Planches* XLVIII. Paris. Arts et Métiers graphiques, 1952.

Somptueusement éditée aux frais du Gouvernement général de l'Algérie, cette publication est à la fois un hommage à la mémoire d'Albertini, et un complément sans doute définitif à l'œuvre que la mort l'a empêché d'achever. On sait en quoi consistent les tablettes qui sont ici éditées : ce sont des planchettes de bois datant du roi vandale Guntamund, sur lesquelles sont écrits des textes juridiques, pour la plupart des actes de vente, et qui furent trouvées en 1928 par des indigènes dans une région assez mal déterminée de l'Algérie « à environ 100 kilomètres au sud de Tébessa et 65 kilomètres à l'ouest de Gafsa ». Malgré le mauvais état de ces tablettes, les difficultés du déchiffrement, les incorrections de la langue, l'obscurité des problèmes de droit, Albertini se mit aussitôt à les étudier, et dès 1929, il faisait sur le sujet une première communication à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, communication bientôt suivie d'un article important paru en 1930 dans le Journal des Savants. Depuis lors, il n'avait cessé de s'intéresser à ces textes ; pourtant, quand il mourut en 1941, il n'avait pas encore terminé la tâche qu'il s'était assignée. Le problème fut donc repris par une équipe de spécialistes qui, non seulement améliorèrent et complétèrent la lecture des documents en recourant aux procédés d'investigation les plus modernes, mais aussi s'attaquèrent aux questions de droit, d'histoire, de géographie qui se posaient à eux. De là quatre grands chapitres : I. Les documents (p. 3-14) ; II. L'écriture et langue (p. 15-80) ; III. Le droit (p. 81-187) ; IV. Les hommes et les choses (p. 189-212). Viennent ensuite : 1° le texte des actes (p. 213-300) ; 2° le tableau récapitulatif des actes (p. 301-308) ; 3° les tables de concordance des actes et des tablettes (p. 309-310) ; les Indices au nombre de XII (p. 311-339) ; la table des matières (p. 343-345). Les planches du second volume donnent la reproduction fidèle des tablettes, et permettent d'apprécier les difficultés de lecture qu'il a fallu vaincre.

L'effort a été grand, mais n'a pas été vain. Nous avons affaire à des documents d'une espèce rare, par leur date (ve siècle environ), par leur origine, par leur langue, par leur contenu. Aucun de ces points, n'a été négligé par

1. Par exemple, p. 47, n. 3. « Les Claudii étaient une des plus illustres familles de Rome. »

les quatre érudits nommés dans le titre, auxquels s'est joint en dernier lieu M. Miniconi. Albertini n'aurait pu souhaiter d'avoir des continuateurs plus consciencieux, ni plus savants.

A. ERNOUT.

A. STAAT, *De Cultuurbeschouwing van* CLAUDIUS MARIUS VICTOR, *Commentaar op* ALETHIA *II*, 1-202. 143 p., in-8° ; Amsterdam, Drukkerij Holland N. V., 1952.

Comme on le devine, ce livre est une thèse de doctorat, que l'auteur, sous la direction du professeur A. Sizoo, a présentée devant la Faculté des Lettres de l'Université d'Amsterdam. Les maîtres hollandais nous ont habitués à ce genre de travail, nettement limité, qui permet à un jeune philologue de montrer qu'il est en possession d'une bonne méthode et de solides connaissances. C'est à un fragment de l'œuvre d'un poète chrétien du ve siècle, Claudius Marius Victor, que M. Staat s'est attaqué. Son poème, qui nous est consesvé par un seul manuscrit actuellement à la Bibliothèque Nationale, le Parisinus 7558 (olim Turonensis) du IXe siècle, a été publié pour la dernière fois par Schenkl dans le tome I des *Poetae christiani minores* de Vienne. C'est ce texte qu'a pris pour base M. Staat, sans pourtant négliger les éditions antérieures ou les travaux qui peuvent contribuer à l'établissement et à l'intelligence du texte : sa bibliographie (p. 135-143), le prouve abondamment. J'ai relevé quelques conjectures personnelles : v. 165 *tanto* : *tacito* Schenkl *toncto* cod. (?) ; v. 199 *creare et* : *creare* Morel. Schenkl *crearet* cod. -- Le poème est farci d'imitations et de réminiscences ; il est écrit dans une langue et une métrique correctes, mais la phrase est souvent contournée et obscure. M. Staat l'a commenté avec soin ; je ne puis juger des mérites de sa traduction, en langue hollandaise. Mais qui donc, en dehors de la Hollande, s'avisera de lire ce fragment d'un poète oublié, traduit et commenté dans une langue peu répandue parmi les philologues ?

A. ERNOUT.

Gunnar RANDSTRAND, *Querolus studien*, 154 p. in-8°, Stockholm, 1951. Gernandts Boktryckeri.

Cette dissertation inaugurale, inspirée et dirigée par MM. Harold Hagendahl et Bertil Axelson, est en quelque sorte la préface de l'édition du Querolus que l'auteur annonce dans bibliographie comme devant paraître dans GHA LVII, 1951, 1, mais que je ne connais pas encore au moment où j'écris ce compte-rendu. Elle comprend deux parties ; dans la première, l'auteur passe en revue tous les manuscrits connus du texte, aussi bien les *mutili* et les *excerpta* que les *integri*, il les confronte, en établit la filiation et la parenté, fournissant à son texte une base plus solide et plus large que celle dont s'étaient contentés les éditeurs précédents.

La seconde partie est consacrée à l'examen critique et exégétique de passages dont le texte est douteux ou obscur. M. Randstrand est souvent en contradiction avec M. Herrmann dont il juge sévèrement le travail (p. 15-21) [1]. Autant qu'il m'a paru, les leçons et les interprétations qu'il propose

1. Aux témoignages des critiques qu'il reproduit p. 21, il aurait pu joindre celui de Wilhelm Süss qui a publié dans *Gnomon*, 1939, p. 372 et s., un compte-rendu assez long de l'édition de M. Herrmann, et, somme toute, bienveillant. J'en ai moi-même donné un compte rendu dans la Revue de Philologie, 1939, p. 371-373, où j'ai discuté certaines questions de langue.

sont judicieuses, et il défend souvent avec bonheur le texte fourni par la tradition manuscrite contre des conjectures inutiles ou erronées. Mais son travail prendra tout son prix quand nous aurons sous les yeux l'édition elle-même.

A. Ernout.

Jean Mallon y Tomás Marin, *Las Inscriptiones publicadas por el marqués de Monsalud* (1897-1908), Estudio critico (Scripturae Monumenta et Studia II) ; XXVI-135 p. in-4° + Indices (non paginés), 76 planches et 1 carte ; Madrid, Consejo Superior de Investigaciones cientificas, 1951.

Le marquis de Monsalûd avait publié, de 1897 à 1908, dans le Bulletin de l'Académie Royale d'Histoire de Madrid, 32 chroniques épigraphiques, dans lesquelles il reproduisait le texte de 300 inscriptions environ, dont 14 seulement figuraient dans le Corpus, et 37 étaient cataloguées dans des collections publiques. Le travail de MM. Mallon et Marin a consisté à rechercher les originaux, à les décrire, à confronter les textes avec la lecture du marquis de Monsalúd (à corriger celle-ci au besoin), à les interpréter ; à reconnaître les inscriptions fausses ou suspectes (il n'en manque pas). Cette besogne, souvent difficile, ils l'ont accomplie avec une attention scrupuleuse, ne négligeant aucun détail capable d'informer le lecteur : l'énumération des *Indices* en fournira la preuve : A. *Incipit* de los originales reaparecidos. B. *Incipit*, según Monsalud, de las Inscripciones non encontradas. C. Inscripciones con fecha. D. Inscripciones falsas o sospechosas. E. Materia, según Monsalud, de las piezas publicadas. F. Procedencias indicados por Monsalud. G. Lugares donde se conservan actualmente las Inscripciones. H. Números de los Museos. J. Inscripciones no encontradas. K. Inscripciones de Monsalud publicadas anteriormente por Hübner. L. Inscripciones de Hübner citadas o publicadas por Monsalud. — Les planches sont excellentes. Ce travail honore les auteurs, et le Consejo Superior de Investigaciones cientificas qui en a assuré la publication.

A. Ernout.

Transactions a. Proceedings of the American Philological Association, ed. by Phil. H. de Lacy ; vol. LXXXII, 1951. VI, 261-LVI p., in-8° ; Lancaster Press, Lancaster Pa., et B. Blackwell, Oxford, England.

Il est impossible d'analyser le contenu de ce volume qui contient 20 articles se rapportant aux disciplines les plus diverses de l'Antiquité classique. En voici le sommaire :

I. Pindar, Sophocles, and the Thirty Years'Peace, by Normann O. Brown, p. 1.
II. Apollonius Dyscolus on Mood, by E. Adelaide Hahn, p. 20.
III. The Herr Echetlaeus, by M. H. Jameson, p. 49.
IV. Krêtikôs in the Greek Dance, by hilian B. Lawler, p. 62.
V. Composition by Theme in Homer and Southslavic Epos, by Albert Bates Lord, p. 71.
VI. Continuity a. Interconnexion in Homeric Oral Composition, by James, A. Notopoulos, p. 81.
VII. The « Indifferents » in the Old a. Middle Stoa, by Margaret E. Resor, p. 102.

VIII. Proboulentic Commissionners in Miletus during the Hellenistic Period, by Francis W. Schehl, p. 111.
IX. The Lucii Afranii of Cic. *Att.* 1.16.13 by Walter Allen Jr., p. 127.
X. Speed Under Sail of Ancient Ships, by Lionel Casson, p. 136.
XI. The Occupation of Syria by the Romans, by Glanville Downey, p. 149.
XII. Twe Customs House Receipts from Egypt, by Elinor M. Husselman, p. 164.
XIII. Scribonia a. Her Daughters, by Ernestine F. Leon, p. 168.
XIV. *Curiales* in the Correspondence of Libanius, by Roger Pack, p. 176.
XV. A Late Receipt for *Syntaximon*, by O. M. Pearl, p. 193.
XVI. Cicero. *Ad Familiares*, 3.11.2 and the *Lex Cornelia Maiestatis* by Robert Samuel Rogers, p. 196.
XVII. Catullus. *c.* 1. by Frank O. Copley, p. 200.
XVIII. Giovanni Tortelli's Commentary on Juvenal by Eva Matthews Sandford, p. 207.
XIX. Source-Editions of Ovid's *Metamorphoses* (1471-1500), by Grundy Steiner, p. 219.
XX. The First Medicean MS of Tacitus and the Titulature of Ancient Books, by Revile P. Oliver, p. 232.

Minos, I, 1. Salamanque, Consejo Superior de Investigaciones Cientificas, Colegio. Trilingue de la Universidad, 1951, in-8°, 70 p.

Le but de cette nouvelle revue, dirigée par A. Tovar et E. Peruzzi est de publier des recherches et de rassembler des matériaux concernant les documents en langue « crétoise ». Il s'agit là d'un domaine difficile entre tous. Le premier fascicule contient des articles de P. Kretschmer, J. L. Myres, J. Sundwall, E. Peruzzi, A. Tovar. Chacun de ces mémoires vise à publier des documents, à proposer des remarques précises, et non à découvrir par un miracle le sens de textes dont nous n'avons pas la clef. Ainsi P. Kretschmer étudie le procédé de ponctuation dans certains textes ; E. Peruzzi, dans ses observations sur la langue minoenne, reste très prudent. A. Tovar reprend le problème de l'ancienne écriture ibérique qui l'a déjà occupé. On souhaite à la revue de persévérer dans cette voie qui pourra être fructueuse, et de ne pas proposer des hypothèses ambitieuses et prématurées. Le fascicule est bien présenté et fait honneur aux directeurs de la publication [1].

P. CHANTRAINE.

1. Depuis que cette note a été écrite, un second fascicule a été publié. Il comprend de brèves remarques de M. Chapouthier sur des inscriptions minoennes hieroglyphiques ; un article de M. Georgiev où il interprète 4 inscriptions suivant la méthode qu'il a employée pour ses *Inscriptions minoennes quasi-bilingues ;* la publication par Mme Xenaki-Sakellariou d'inscriptions de la collection Giamalakis ; un article de M. B. Gaya Nuño sur certains groupes qui figurent dans les inscriptions de Hagia Triada ; enfin un important travail de E. L. Bennet Jr. sur la fréquence des divers signes à Pylos avec statistiques et diagrammes.

DERNIERS OUVRAGES REÇUS

ADRADOS (F. R.), *La dialectologia griega como fuente para el estudio de las migraciones indoeuropeas en Grecia* (*Acta Salmaticensia*, V, 3). 73 p. 1952, Universidad de Salamanca. Ptas. : 50.

ALEXANDER (W. H.), *The Tacitean « non liquet » on Seneca* (Publ. in class. Philol. 14, 8). IV + pp. 269-386. Berkeley, 1952, Univ. of California Press. $ 1.25.

ALTHEIM (Fr.), *Der Ursprung der Etrusker.* 72 p., 1 carte. Baden-Baden, 1950, Verlag für Kunst und Wissenschaft. DM : 7.50.

ARISTOTE, *Petits traités d'histoire naturelle*, t. ét. et trad. p. R. MUGNIER, 19 p. + 20-135 p. doubles. Paris, 1953, Les Belles Lettres. Fr. : 800.

ARNS (R. P. Evaristo), *La technique du livre d'après St Jérome.* 220 p. Paris, 1953, de Boccard. Fr. : 950.

ST-AUGUSTINI, *De utilitate jejunii*, text w. a transl., intr. & comment., dissertation by D. RUEGG (Patrist. Stud., LXXXV). XVIII-130 p., Washington D. C., 1951, Catholic Univ. of America Press. $: 1.50.

ST-AUGUSTIN, *L'esprit et la lettre, de spiritu et littera*, texte, introd., trad. et n. par J. D. BURGER, 214 p. Neuchatel, s. d. (1951), H. Messeiller.

BAGLIO (G.). — *Il « Prometeo » di Eschilo alla luce delle storie di Erodoto.* 176 p. Rome, 1952, Signorelli. L. : 750.

BILINSKI (Br.), *De veterum tragicorum romanorum notitiis geographicis observationes* (Extr. des Travaux de la Soc. des Sciences et Lettres de Wrocław, A, 41). P. 77-108. Wrocław, 1950-52.

BLOCH (R.). — *L'épigraphie latine* (Que sais-je ?). 112 p., 13 fig. Paris, 1952, PUF. Fr. : 150.

BÖMER (Fr.), *Rom und Troia, Untersuchungen zur Frühgeschichte Roms.* 127 p., 5 pl. Baden-Baden, 1951, Verlag für Kunst und Wissenschaft.

BOVINI (G.)., *Il cosiddetto Mausoleo di Galla Placidia in Ravenna* (Coll. « Amici delle Catacombe », XIII). 103 p., 65 fig. C. del Vaticano, 1950, Pontificio Istituto di Archeologia Cristiana. L. : 800.

BROUGHTON (T. R. S.), *The magistrates of the Roman Republic* : Vol. II : 99 *B. C.*-31 *B. C.* ; IX-647 p. New York, 1952, American Philological Association.

Bucolici Graeci, rec. A. S. F. GOW, XV-188 p. Oxford, 1952, Oxford University Press. Sh. : 10.

CARLOTTI (H.), *Panorami di Letteratura Italiana — Circumspectus in italorum litteras.* 105 p. Rome, 1952. L. : 600.

CAVALLIN (S.), *Vitae sanctorum Honorati et Hilarii, episcoporum Arelatensium*, rec. S. CAVALLIN (Skr. Utgiv. av Vetensk. Soc., 40). 199 p. Lund, 1952, Gleerup. Kr. S. : 20.

CICERO, *De legibus*, Textbearb., Einleit., krit. App. und erklär. Verzeichnis der Eigennamen v. K. ZIEGLER (Heidelberger Texte, lat. Reihe, 20). 148 p. Heidelberg, 1950, Kerle Verlag. DM. : 2.90.

CICERON, *Discours* : T. XIII : *Au Sénat* ; *Au peuple* ; *Sur sa maison* ; t. ét. et trad. par P. WUILLEUMIER. 171 p. en partie doubles. Paris, 1952, Les Belles Lettres. Fr. : 600.

CICERO, *Orator*, Textbearb.. Einleit., krit. App., erkl. Verzeichn. der Eigennamen, terminolog. übersicht v. O. SEEL (Heidelb. Texte, lat. R. 21). 156 p. Heidelberg, 1952, Kerle Verlag. DM. : 4.20.

CLARKE (M. L.), *Rhetoric at Rome, a historical survey*. VII-203 p. Londres, 1953, Cohen & West. Sh. : 21.

DE FRANCISCIS (A.), *Il ritratto romano a Pompei* (Memorie d. Accad. di Archeologia, Lett. e B. A. di Napoli, I). 84 p., 73 pl. Naples, 1951, G. Macchiaroli. L. : 3000.

DELLA CORTE (F.), *Da Sarsina a Roma, ricerche Plautine*. 345 p. Genova, 1952, Pubbl. d. Istituto Universitario di Magistero. L. : 2000.

DELLA CORTE (F.), *Due studi Catulliani*. 271 p. Genova, 1951, Pubbl. d. Istituto Universitario di Magistero.

DENNISTON (J. D.), *Greek prose style*. X-139 p. Oxford, 1952, Clarendon Press. Sh. : 15.

DEVOTO (G.), *Gli antichi italici*, 2e éd. 356 p. Florence, 1951, Vallecchi, ed. L. : 1200.

DRACONZIO, *La tragedia di Oreste*, intr., testo e comm. di E. RAPISARDA. X-259 p. Catania, 1951, ed. G. Reina.

DREXLER (H.), *Hexameterstudien*, IV : *Der Bau der beiden Vershälften*. Microfilm. Göttingen, Mittelstelle für Mikrokopie.

DREXLER (H.), *Horaz, Lebenswirklichkeit und ethische Theorie*. Microfilm. Göttingen, Mittelstelle für Mikrokopie.

DUCHESNE-GUILLEMIN (J.), *Ormazd et Ahriman, l'aventure dualiste dans l'antiquité* (Mythes et Religions, 31). 155 p. Paris, 1953, P.U.F. Fr. : 300.

DUVAL (P.-M.), *La vie quotidienne en Gaule pendant la paix romaine*. 364 p. Paris, 1952, Hachette. Fr. : 700.

Eranos, ed. T. KLEBERG et G. BJÖRCK ; vol. L, f. 1-4. 280 p. Upsaliae, 1952, Eranos Forlag. Kr. S. : 15.

ERKELL (H.), *Augustus, felicitas, fortuna, lateinische Wortstudien*. 193 p. Göteborg, 1952, Elanders Boktryckeri Aktiebolag. Kr. S. : 14.

ERRANDONEA (I.), *El estasimo segundo del Edipo Rey de Sofocles*. 84 p. Eva-Peron-La-Plata, 1952, Faculdad de Humanidades y Ciencias.

Estudios dedicados a MENENDEZ PIDAL, t. III. 658 p. Madrid, 1952, Consejo superior de Investigaciones Cientificas.

FIRMICUS MATERNUS (I.), *De errore profanarum religionum*, mit Einleit. und krit. App. herausgegeb. von K. ZIEGLER (Das Wort der Antike, III). 83 p. Munich, 1953, Max Hueber Verlag. DM : 7.80.

— *Vom Irrtum der heidnischen Religionen*, übertragen und erläutert von K. ZIEGLER. 63 p., *id.*, DM : 4.80.

GORDON (A. E.), *Quintus Veranius consul A. D. 49 ; a study based upon his recently identified sepulchral inscription* (Univ. of Calif. Publ. in class. Archaeol., vol. II, nº 5). VII + p. 231-341, 8 pl. Berkeley-Los Angeles, 1952, Univ. of California Press. $: 1.75.

GRANT (M.), *The six main AES coinages of Augustus, controversal studies*. XIX-178 p., 20 pl. h. t. Edinburgh, 1953, University Press. Sh. : 25.

Gymnasium, ann. III, fasc. XI. P. 40-66. Bosa, Colombie, 1952. Avec son : *Suplemento Español*, I, 3. 16 p.

HAGENDAHL (H.), *La correspondance de Ruricius* (Acta Univ. Got., LVIII). 109 p. Göteborg, 1952, Wettergren & Kerbers Förlag. Kr. S. : 10.

HANSSEN (J. S. Th.), *Latin diminutives. A semantic study* (Univ. i Bergen, Arbok 1951, histor.-antik. rekke, nº 1). 266 p. Bergen, A. S. John Griegs Boktrykkeri.

HERTER (H.), *Platons Akademie*, 2º Aufl. 40 p. Bonn, 1952, Verlag Bonner Universitäts. DM : 2.40.

HØEG (C.) & ZUNTZ (G.), *Prophetologium* ed. : fasc. 3 : *Lectiones Hebdomadarum* 3ae *et* 4ae *quadragesimae* (Monumenta Musicae Byzantinae lectionaria, vol. I). P. 197-264. Hauniae, 1952, Munksgaard. Kr. D. 18.

IRIGOIN (J.), *Recherches sur les mètres de la lyrique chorale grecque, la structure du vers* (Etudes et Commentaires, XVI). 105 p. Paris, 1953, C. Klincksieck. Fr. : 800.

St. JEROME, *Lettres*, t. III ; t. ét. et trad. par J. LABOURT. 264 p., dont 215 doubles. Paris, 1953, Les Belles-Lettres. Fr. : 750.

KROKOWSKI (G.), *De veteribus romanorum tragoediis primo post Chr. N. saeculo adhuc lectitatis et de Thyeste Annaeana.* Extr. de Tragica I (Trav. Soc. Sciences et Lettres de Wrocław, A, 41), pp. 109-130. Wrocław, 1952.

LANA (I.), *Velleio Patercolo o della propaganda* (Pubbl. d. Fac. di Lett. e filos., IV, 2). 320 p. Turin, 1952. L. : 1400.

LA PIANA (M.), *Sul riecheggiamento delle liquide e delle nasali nell' Albanese, studi linguistici Albanesi* (suppl. di « Flamuri », organo del Partito Agrario Democratico Albanese). 31 p. Roma, 1952, Tipogr. del Senato.

LE GALL (J.), *Recherches sur le culte du Tibre* (Publ. Inst. d'Art et d'Archéologie de l'Université de Paris, II). 124 p., 15 pl. Paris, 1953, P.U.F. Fr. : 1200.

LE GALL (J.), *Le Tibre, fleuve de Rome, dans l'Antiquité* (Publ. Inst. d'Art et d'Archéologie, I). 367 p., 8 fig., 2 cartes, 34 pl. Paris, 1953, P.U.F. Fr. : 2500.

LEONE (Al.), *Analisi ragionata delle parole e dei pensieri.* 50 p. Acate (Ragusa), 1951, Tipografia editrice moderna. L. : 250.

LERAT (L.), *Les Locriens de l'Ouest.* I : *Topographie et ruines* (Bibl. Ecoles françaises Athènes et Rome, 176). 4º, XVIII-235 p., 2 cartes, 64 pl., 11 fig. Paris, 1952, de Boccard.

— Vol. II : *Histoire, institutions, prosopographie. Id.*, II-244 p. *Id.* Les 2 vol. Fr. : 5000.

MANNI (E.), *Introduzione allo studio della storia greca e romana.* 238 p. Palerme, 1952, Palumbo. L. : 1500.

MARC-WOGAU (K.), *Om Protagoras' homomensura-sats i Platons Teaitetos.* P. 207-228. Särtryck ur Arsbok, 1952. K. humanistika Vetenskaps-Samfundet i Uppsala.

MARSHALL (R. T.), *Studies in the political and socio-religious terminology of the « De civitate Dei »* (Patr. Stud. 86) (Dissertation). VII-96 p. Washington D. C., 1952, Catholic Univ. of America Press. $: 1.25.

MARTIN (E.), *Essai sur les rythmes de la chanson grecque antique* (Etudes et Commentaires, XIV). VIII-365 p., Paris, 1953, C. Klincksieck. Fr. : 1600.

MARTIN (E.), *Trois documents de musique grecque, transcriptions commentées de : 2º Hymne delphique à Apollon, Epitaphe de Seikilos* (IIº *s. apr.*) *et*

fragment d'un chœur d'Oreste d'Euripide (Etudes et Commentaires, XV). 78 p., 3 pl. Paris, 1à53, C. Klincksieck. Fr. : 800.

MARZULLO (B.), *Il problema omerico* (Il pensiero storico, 37). XVI-502 p. Firenze, 1952, Nuova Italia. L. : 3300.

MENENDEZ PELAYO, *Bibliografia hispano-latina clasica*. T. VII : *Hostio-Plauto* ; 423 p., t. VIII : *Quintiliano-Virgilio* ; 399 p., t. IX : *Virgilio-Vitruvio* ; 369 p., t. X : *Miscelanea y notas para una Bibliografia greco-hispana* ; 459 p. Madrid, 1951-1953, Consejo superior de Investigaciones cientificas.

MERCIER (M.), *Le feu grégeois*. 164 p., 15 pl. Paris-Avignon, 1952, Geuthner et Aubanel Aîné. Fr. : 1.800.

MERLAT (P.), *Répertoire des inscriptions et monuments figurés du culte de Jupiter Dolichenus*. XXVIII-440 p., 40 pl., 79 fig., 1 carte. Rennes, 1951, P. Geuthner et Nourritures Terrestres, Rennes. Fr. : 1950.

METTE (H. J.), *Parateresis, Untersuchungen zur Sprachtheorie des Krates von Pergamon*. I-206 p. Halle (Saale), 1952, Max Niemeyer Verlag.

MINUCII FELICIS (M.), *Octavius*, rec. M. PELLEGRINO (Corpus script. lat. Paravianum). XXVI-62 p. Turin, s. d., Paravia. L. : 4000.

MOULE (L. F. D.), *The language of the New Testament* (In. lect.). 30 p. Cambridge, 1952, Cambridge University Press. Sh. : 2 /6.

NICANDER, *The poems and poetical fragments*, ed. w. a translat. & notes by A.S.F. GOW & A. F. SCHOLFIELD. 247 p., 1 pl., rel. Cambridge, 1953, University Press. Sh. : 30.

OLIVER (J. H. , *The Athenian expounders of the sacred and ancestral law*. XIV-179 p., rel. Baltimore, 1950, Johns Hopkins Press. $: 5.

OPSTELTEN (J. C.), *Sophocles and Greek pessimism*, transl. from the dutch by J. A. ROSS. VI-250 p., rel. Amsterdam, 1952, North-Holland Publishing C°. Fl. : 13.

Panégyriques latins, t. II : *Les panégyriques constantiniens* (VI-X) éd. et trad. par E. GALLETIER, 206 p., la plupart doubles. Paris, 1952, Les Belles Lettres. Fr. : 700.

PAOLI (U. E.), *La donna greca nell'Antichita*. 186 p., 42 pl., 25 fig. Florence, 1953, F. Le Monnier. L. : 1200.

PAPANOUTSOS (E. P.), *La catharsis des passions d'après Aristote* (Coll. *Institut franç. d'Athènes*, 71). 42 p. Athènes, 1953. C. Klincksieck. Fr. : 400.

Papyri Bononienses (*P. Bon.*), vol. I (1-50), ed. e comm. da O. MONTEVECCHI (Pubbl. d. Univ. del Sacro Cuore, XLII). XII-149 p. Milan, 1953, Vita e Pensiero. L. : 1500.

PERIPHANAKIS (C. E.), *Les Sophistes et le Droit*. 67p. Athènes, 1953, Elefthéroudakis. Dr. 30.000 ou Fr. : 100.

PERROT (J.), *La linguistique* (Que sais-je ? N° 570). 136 p. Paris, 1953, P.U.F. Fr. : 150.

Pervigilium Veneris, a cura di D. ROMANO (Testi antichi e medievali, 6). 84 p. Palerme, 1952, Palumbo.

PLAUTI (T. M.), *Rudens*, rec. A. I. AMATUCCI (Corpus script. lat. Paravianum). XV-103 p. Turin, s. d., Paravia. L. : 500.

PLINE L'ANCIEN, *Histoire naturelle, lib. XXXIV*, t. ét. et trad. par H. LE BONNIEC, comm. par H. GALLET DE SANTERRE et H. LE BONNIEC. 103 p. + p. 104-168 doubles + p. 169-324. Paris, 1953, Les Belles Lettres. Fr. : 850.

PLINI CAECILI SECUNDI, *Epistularum lib. novem, epist. ad Traianum lib., Panegyricus,* rec. M. SCHUSTER, ed. alt. aucta et correctior, adiectae sunt duae tabulae. xxx-490 p., rel., Leipzig, 1952, Teubner. DM : 14.80.

PLUTARCHI, *Vita Demetri Poliorcetis,* intr., comm. & app. di E. MANNI (Bibl. di Studi Sup., XIX). xxv-123 p. Florence, 1953, Nuova Italia. L. : 1300.

PRISCIEN, *La périégése,* éd. critique par P. VAN DE WOESTIJNE (Publ. Fac. Lettres de Gand, 116). 153 p. Bruges, 1953, De Tempel.

RAPISARDA (C. A.), *Ciceronianus es, non christianus. Dove e quando avvenue il sogno di S. Girolamo ?* (Estr. d. Miscellanea di Studi di Letteratura cristiana antica, IV). 18 p. Catania, 1953, Centro di Studi di Letteratura cristiana antica.

Reallexikon für Antike und Christentum... herausgegeb. v. Th. KLAUSER : Lief. 9 : *Bauer-Beschneidung.* Colonne 1 à 160. Lief. 12 : *Böser Blick* (forts.) — *Bruderschaft.* P. 482-639. Stuttgart, 1951 et 1953, Hiersemann Verlag. DM : 11 et 12.50.

REMONDON (R.), *Papyrus grecs d'Apollônos Anô* (Documents de fouilles de l'Institut franç. d'Archéologie Ort. du Caire, XIX). xv-251 p., 11 pl., gr. in-4°. Le Caire, 1953, Institut français d'Archéologie Orientale.

RICHARD (M.), *Inventaire des Manuscrits grecs du British Museum : Fonds Sloane additional, Egerton, Cottonian et Stowe* (Publ. Institut Recherche et Histoire des Textes, III). xvii-125 p. Paris, 1952, Ed. du C.N.R.S. Fr : 900.

RIVIER (A.), *Un emploi archaïque de l'analogie chez Héraclite et Thucydide* (Coll. Et. Lettres, 11). 68 p. Lausanne, 1952, F. Rouge.

ROBINSON (Ch. A.), *The history of Alexander the Great* : vol. I : Part I : *An Index to the Extant Historians.* Part II : *The Fragments.* xvii-276 p., 1 carte, rel. Providence, Rhode Island, 1953, Brown Univ. $: 7.

ROBINSON (D. M.), *A hoard of silver coins from Carystus* (Numismatic Notes & Monogr., 124). 62 p., 6 pl. New York, 1952, American Numismatic Society.

ROHLFS (G.), *Sermo vulgaris latinus , vulgärlateinisches Lesebuch,* zusammengestellt von G. ROHLFS. 88 p. Halle /Saale, 1951, Max Niemeyer Verlag. DM : 4.80.

SALMON (E. T.), *A history of the Roman world from* 30 *B.C. to A.D.* 138, 2° éd. rev. (Methuen's hist. of the Gr. & Rom. World, 6). xiii-363 p., 5 cartes, rel. Londres, 1950, Methuen. Sh. : 22 /6.

SCHLUMBERGER (D.), *L'argent grec dans l'Empire Achéménide* (Thèse). 64 p., 5 pl., in-4°. Extr. de : Mémoires de la Délégation archéologique franç. en Afghanistan, t. XIV : *Trésors monétaires d'Afghanistan,* par R. CURIEL et D. SCHLUMBERGER, 131 p., 16 pl. ; Paris, 1953, C. Klincksieck. Fr. : 2200.

SCHMITT (A.), *Der Buchstabe H im griechischen* (Orbis Antiquus, Hft. 6). 51 p. Münster Westf., 1952, Aschendorff Verlag. DM : 2.50.

SCHMITT (A.), *Musikalischer Akzent und antike Metrik, zwei Vorträge* (Orbis Antiquus, 10). 42 p. Münster Westf., 1953, Aschendorff Verlag. DM : 2.

SCHWYZER (Ed.), *Griechische Grammatik* : Bd. III : *Registerband,* herausgegeb. v. D. J. GEORGACAS (Handb. d. Altertumswissenschaft, II, 1). xxiii-392 p. Munich, 1953, C. H. Beck. DM : br. 32 ; rel. 36.

SCULLARD (H. H.), *A history of the Roman world, from* 753 *to* 146 *B.C.,* 2° ed. rev. (Methuen's history of the Gr. & Rom. World, 4). xiv-470 p., 4 cartes, rel. Londres, 1951, Methuen. Sh. : 32 /6.

SEILER (H.), *L'aspect et le temps dans le verbe néo-grec* (Coll. Institut Et. Byz. & Néohellén., 14). 171 p. Paris, 1952, Les Belles Lettres.

SELTMAN (Ch.), *A book of Greek coins*. 31 p., 48 pl., 1 carte. Londres, 1952, Penguin Books. Sh. : 4/6.

SELTMAN (Ch.), *The twelve Olympians*. 196 p., 13 pl., 1 carte. Londres, 1952, Pan Books. Sh. : 2/6.

SHIPP (G. P.), *Studies in the language of Homer*. x-155 p., rel. Cambridge, 1953, University Press. Sh. : 18.

Studies in honour of Gilbert NORWOOD (The Phœnix, Journal of the class. Assoc. of Canada, suppl. vol. I), ed. by Mary E. WHITE. xvii-278 p., 1 pl., rel. Toronto, 1952, Univ. of Toronto Press. $: 5.

Studi Romani, rivista bimestrale dell'Istituto di Studi Romani. Anno I, nº 1. 119 p. Rome, 1953. L. : 400.

TACITUS, *Germania*, Text und Namenverzeichn. v. H. HAAS, Einleit. v. K. MEISTER (Heidelb. Texte, lat. R., 23). 64 p. 1 carte. Heidelberg, 1952, Kerle Verlag. DM : 1.80.

TACITI (P. C.), *libri qui supersunt* : post C. HALM-G. ANDRESEN, sept. ed. E. KOESTERMANN : t. I : *Ab excessu divi Augusti*. xxvii-435 p., rel. Leipzig, 1952, Teubner. DM : 13.

TALADOIRE (B. A.), *Commentaires sur la mimique et l'expression corporelle du comédien romain* (Coll. Fac. Lettres Montpellier, I). 138 p. Montpellier, 1951, Impr. Ch. Déhan.

TERENTIUS, *Andria*, Textbearb., Einleit. u. Eigennamenverzeichn. v. A. THIERFELDER (Heidelberg. T., lat. R., 22). 121 p. + Glossar, 26 p. Heidelberg, 1951, Kerle Verlag. DM : 3.90.

TERTULLIANI *Opera* : Pars I : *Opera catholica adversus Marcionem* : 1 : *Ad martyras* ; *Ad Nationes* (Corpus christianor. lat. I). xxvii-75 p., 4 tableaux. Turnhout, 1953, Brepols. Fr. B. : 80.

THYLANDER (H.), *Etude sur l'épigraphie latine, date des inscriptions, noms et origine des personnes* (Skrifter. Svenska Inst. i Rom, 8º, V). xvi-191 p., 6 pl. Lund, 1952, Gleerup. Kr. S. : 25.

THYLANDER (H.), *Inscriptions du Port d'Ostie* (Skrifter Svenska Inst. i Rom, 8º, IV). 2 vol. : *Texte*, xxiii-563 p. ; *Planches*, CXXV pl. + 6 cartes h. t. Lund, 1952, Gleerup. Kr. S. : 75.

TITO-LIVIO, *Storia di Roma*, testo latino e versione di G. VITALI, libr. I-III. xvii-553 p., rel. Bologne, 1952, Zanichelli.

TOMSIN (A.), *Etude sur le commentaire virgilien d'Aemilius Asper* (Bibl. Fac. Liége, CXXV). 160 p. Paris, 1952, Les Belles Lettres. Fr. : 400.

TREBELLIO POLLIONE, *Le vite di Valeriano e di Gallieno*, t., intr., annot. crit., app. di E. MANNI (Testi ant. e med., 4). 74 p. Palerme, 1951, Palumbo.

VAN GRONINGEN (B. A.), *In the grip of the past, essay on an aspect of Greek thought*. xii-126 p. Leiden, 1953, Brill. Fl. : 8,50.

VIRGILIO, *Eneide*, lib. II, intr. e comm. di G. PUCCIONI. 139 p. Messina-Firenze, 1952, G. d'Anna.

WEBSTER (T. B. L.), *Language and Thought in Early Greece* (Mem. & Proceed. of the Manchester Lit. & Philos. Society, 94). 22 p. Manchester, 1952.

WESTRUP (C. W.), *A near-kin within the kin (a comparative study)* (Dan. Hist. Filol. Medd. 33, N° 4). 26 p. Copenhague, 1952, Munksgaard. Kr. D. : 3.

YOUNG (J. J.), *Studies on the style of the « De vocatione omnium gentium » ascribed to Prosper of Aquitaine* (Patr. Stud. 87 (Dissertation). XXII-192 p. Washington DC, 1952, Catholic Univ. of America Press. $: 2.25.

ZÜRCHER (J.), *Aristoteles' Werk und Geist*, untersucht und dargestellt von J. ZÜRCHER. 453 p., 3 pl. Paderborn, 1952, Verlag Ferdinand Schöningh. DM : 12.

TABLE DES MATIERES

ARTICLES ORIGINAUX

E. Benveniste. — Le terme *obryza* et la métallurgie de l'or...... 122
R. Bloch et G. Foti. — Nouvelles dédicaces à la déesse Féronia.. 65
R. Bloch et R. Joffroy. — L'alphabet du cratère de Vix....... 175
J. Brunel. — A propos des transferts de cultes : un sens méconnu du mot ἀφίδρυμα.................................... 21
P. Chantraine. — Un tour archaïque chez Pindare............ 16
M. A. Desrousseaux. — Notes critiques sur les *Oiseaux* d'Aristophane.. 7
P. Fournier. — Notulae Plinianae, XV 127
J. Gagé. — La *Rogatio Petillia* et le procès de Scipion........... 34
P. Guillon. — Notes sur le Livre IX de Pausanias : les demi-statues de Scôlos...................................... 135
P. Mazon. — De quelques vers d'Euripide (*Médée*, 214-229)...... 119
Ch. Mugler. — Sur quelques particularités de l'atomisme ancien 141
J. Taillardat. — Une prétendue forme laconienne chez Alcman. 131

NOTES ET DISCUSSIONS

A. Ernout. — C. IVLI CAESARIS *Commentarii* ed. A. Klotz.. 192

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Alcman. — *The Partheneion*, ed. by D. L. Page (P. Chantraine). 88
I. W. H. Alexander. — *Maius Opus* (*Aeneid* 7-12). II. P. W. Damon a. W. C. Helmbold. — *The structure of Propertius, Book* 2 (A. Ernout).. 249
L'Année philologique, tome XXI, année 1950 (A. Ernout)...... 99
Anthologia lyrica graeca, ed. E. Diehl, fasc. 3 (P. Chantraine)...... 216
Aristainetos. — *Erotische Briefe* eingeleitet, übertr. und erläutert von A. Lesky (P. Chantraine)........................... 227
Aristotle. — *The Nicomachean Ethics*, a comment. by M. H. Joachim, ed. by D. A. Rees (P. Chantraine)................ 225
Aristoteles. — *Politica*, ed. y trad. por J. Marias y M. Araujo (P. Chantraine) 225
Fr. G. Banta. — *Abweichende Spät. und Vulgärlateinische Perfektbildungen* (A. Ernout)................................ 240
A. Bataille. — *Les inscriptions grecques du temple de Hatshepsout à Deir el-Bahari* (J. Schwartz)......................... 226
Bibliographie linguistique de l'année 1949 (P. Chantraine)......... 203
Br. Bilinski. — *Problem pracy w Starozytnym rzymie* (Le problème du travail dans la Rome antique) (A. Ernout)............. 240
R. Bloch. — *L'épigraphie latine* (A. Ernout).................. 241

R. Boulogne. — *De plaats van de paedagogus in de romeinse cultuur* (A. Ernout) 103
Sl. Boyanov. — *L'Ecole Ionienne et les origines de la science* (Recherches sur les conditions et les causes des connaissances scientifiques (P. Louis) 92
K. Büchner et J. B. Hofmann. — *Lateinische Literatur und Sprache in der Forschung seit* 1937 (A. Ernout) 238
Caelius Aurelianus. — *Gynaecia*, ed. by Miriam F. Drabkin a. Israel E. Drabkin (A. Ernout) 111
Caelius Aurelianus. — *On Acute Diseases and on Chronic Diseases*, ed. a. transl. by I. E. Drabkin (A. Ernout) 110
E. Castorina. — *L'Atticismo nell'evoluzione del pensiero di Cicerone* (A. Ernout) 243
M. T. Ciceronis. — *Cato Maior de Senectute liber cur.* H. François (A. Ernout) 106
Cicéron. — *Discours*, t. XVIII. *Pour Marcellus, pour Ligarius, pour le roi Dejotarus*, texte ét. et trad. p. M. Lob (A. Ernout) 105
Ciceron. — *Pro Murena* ed. de M. Marin y Pena (A. Ernout) 105
P. Cloché. — *La Démocratie athénienne* (J. de Romilly) 207
F. della Corte. — I. *Da Sarsina a Roma Ricerche Plautine.* — II. *Due Studi Catulliani* (A. Ernout) 241
M. Desport. — *L'incantation virgilienne, Essai sur les mythes du poète enchanteur et leur influence dans l'œuvre de Virgile* (A. Ernout) 244
Disticha Catonis, rec. M. Boas (A. Ernout) 250
E. R. Dodds. — *The Greeks and the Irrational* (P. Chantraine) 204
G. E. Duckworth. — *The nature of Roman Comedy, A study in popular entertainment* (A. Ernout) 103
I. During. — *Chion of Heraclea. A novel in letters* (P. Louis) 222
H. Erkell. — *Augustus, Felicitas, Fortuna.* (A. Ernout) 239
J. V. A. Fine. — *Horoi, Studies in mortgage, real security, and land tenure in ancient Athens* (A. Aymard) 83
Florilegium Iurisprudentiae Graeco-Romanae composuit H. J. Scheltema (P. Chantraine) 231
M. F. Galiano. — *Herodoto* (P. Chantraine) 218
A. Gitti. — *Alessandro Magno all'oasi di Siwah. Il problema delle fonti.* — Id., *Quando nacque in Alessandro Magno l'ideà della filiazione divina* (J. Schwartz) 226
A. Γ. ΧΑΡΒΑΛΙΑ. — Ἀρχαῖοι Ἕλληνες Τραγικοί (P. Chantraine) 217
Heidelberger Texte, *Lateinische Reihe.* B. 20. Cicero, *de Legibus*, ed. K. Ziegler; B. 21. Cicero *Orator*, ed. O. Seel; B. 22. P. Terentius, *Andria*, ed. A. Thierfelder; B. 22a. *Glossar zu* P. Terentius, *Andria*; B. 23. Tacitus, *Germania*, ed. H. Haas (A. Ernout) 243
J. L. Heller. — I. Festus *on* Nenia. II. NENIA ΠΑΙΓΝΙΟΝ (A. Ernout) 102
Herodae, *Mimiambi*, a cura di G. Puccioni (P. Chantraine) 220
Hérodote. — *Histoires, Livre VII*, texte ét. et trad. par Ph.-E. Legrand (P. Chantraine) 218
L. Herrmann. — *L'âge de l'argent doré* (A. Ernout) 246
Saint Jérome. — *Lettres*, texte ét. et trad. par J. Labourt ; I. tome II ; II. tome III (A. Ernout) 257
Juvenal. — *Satiren*, übertr. von U. Knoche (A. Ernout) 109

J. Kuryłowicz. — *L'accentuation des langues indo-européennes* (A. Ernout) 100
J. Labarbe. — *L'Homère de Platon* (J. Irigoin) 212
Ch. Lacombrade. — *Synésios de Cyrène, hellène et chrétien.* — *Le Discours sur la Royauté de Synésios de Cyrène à l'empereur Arcadios.* Trad., introd. et comment. (P. Lemerle) 228
L. Lacroix. — *Les reproductions de statues sur les monnaies grecques : la statuaire archaïque et classique* (Ch. Picard) 78
B. Lavagnini. — *Studi sul Romanzo Greco* (P. Chantraine) 231
N. Lewis et M. Reinhold. — *Roman Civilization,* vol. I : *The Republic.* (R. Bloch) 232
J. H. M. M. Loenen. — *De nous in het Systeem van Plato's Philosophie* (P. Louis) 222
Lucien. — *Philopseudès* et *De morte Peregrini,* avec intr. et comm. de J. Schwartz (P. Chantraine) 227
J. Mallon y T. Marin. — *Las Inscriptiones publicadas por el marqués de Monsalud* (A. Ernout) 260
E. Manni. — *Introduzione allo studio della storia greca e romana* (R. Bloch) 232
A. de Marignac. — *Imagination et dialectique* (P. Louis) 96
E. V. Marmorale. — *L'ultimo Catullo* (A. Ernout) 242
Martialis, *Liber de spectaculis Epigrammaton libri XIV,* it. rec. C. Giarratano (A. Ernout) 110
R. Merkelbach. — *Untersuchungen zur Odyssee* (P. Chantraine) ... 88
P. Merlat. — *Répertoire des inscriptions et monuments figurés du culte de Jupiter Dolichenus* (R. Bloch) 233
H. J. Mette. — *Der Pfeilschuss des Pandaros. Neue Untersuchungen zur « Homerischen » Ilias* (O. Masson) 211
Minos, I, 1. (P. Chantraine) 261
D. de Montmollin. — *La* Poétique *d'Aristote, Texte primitif et additions ultérieures* (P. Louis) 93
P. Moraux. — *Les listes anciennes des ouvrages d'Aristote* (P. Louis) 223
G. Müller. — *Studien zu den Platonischen Nomoi* (P. Louis) 95
N. R. Murphy. — *The interpretation of Plato's Republic* (P. Louis) .. 94
N. Nilsson. — *Metrische Stildifferenzen in den Satiren des Horaz* (A. Ernout) 247
H. P. V. Nunn. — *An introduction to the Study of Ecclesiastical Latin* (A. Ernout) 110
R. B. Onians. — *The Origins of European Thought about the body, the mind, the soul, the world, time and fate* (P. Chantraine) 203
St. Oswiecimski. — *Thales : The ancient ideal of a scientist.* (P. Louis) 221
Ovidii. — *Tristium liber IV,* comment. instructus, ed. Th. J. de Jonge (A. Ernout) 249
D. L. Page. — *A new chapter in the history of Greek tragedy* (P. Chantraine) 91
Panégyriques latins, t. II, *Les panégyriques constantiniens* (VI-X), texte ét. et trad. par Ed. Galletier (A. Ernout) 255
U. E. Paoli. — *Vita Romana* (A. Ernout) 102
E. Paratore. — *Tacito* (A. Ernout) 253
E. Paratore. — *Una nuova riconstruzione del « de poetis » di Suetonio* (A. Ernout) 255

G. Pasquali. — *Vecchie e nuove Pagine stravaganti di un filologo* (A. Ernout) 102
J. Perret. — *Virgile, l'homme et l'œuvre* (A. Ernout) 244
Pétrone. — *Le festin de Trimalcion*, Comment. par P. Perrochat (A. Ernout) 107
Corpus Platonicum medii aevi, vol. II, *Phaedo*, interprete H. Aristippo, éd. L. Minio-Paluello (P. Louis) 96
Platon. — *Les Lois*, 1re et 2e parties, texte ét. et trad. par E. des Places (P. Chantraine) 220
Pline l'Ancien. — *Histoire naturelle ; Livre VIII.* Texte ét., trad. et comm. par A. Ernout (J. Beaujeu) 252
Plutarchus. — *Moralia* VI, 2 ed. M. Pohlenz (P. Chantraine) 216
L. A. Post. — *From Homer to Menander, Forces in Greek Poetic Fiction* (P. Chantraine) 87
Prudence. — T. IV. *Le livre des couronnes* (*Peristephanon liber*), *Dittochaeon, Epilogue.* Texte ét. et trad. par M. Lavarenne (A. Ernout) 258
Cl. Ptolemaei. — *De iudicandi facultate et animi principatu ; Fructus siue centiloquium* ed. Fr. Lammert et Æ. Boer (P. Chantraine) 216
G. Randstrand. — *Querolus studien* (A. Ernout) 259
Reallexikon für Antike und Christentum, Lief. IX-XI (A. Ernout) 237
M. E. Reesor. — *The political theory of the old and middle stoa* (P. Louis) 97
R. H. Robbins. — *Ancient a. Mediaeval Grammatical Theory in Europe* (A. Ernout) 101
D. M. Robinson. — *Excavations at Olynthos, Part XIII. Vases found in* 1934 *and* 1938 (Ch. Picard) 81
E. Roos. — *Die tragische Orchestik im Zerrbild der altattischen Komödie* (P. Chantraine) 219
D. Ross. — *Plato's Theory of Ideas* (P. Louis) 94
W. D. Ross. — *The works of Aristotle*, vol. XII, *Select fragments* (P. Louis) 224
V. Salmon. — *La culture supérieure à Rome d'après Cicéron* (A. Ernout) 107
A. Salvatore. — *La struttura ritmico-musicale del Rudens e l'Ione di Euripide* (A. Ernout) 104
G. de Sanctis. — *Studi di Storia della Storiografia greca* (J. de Romilly) 209
Fr. Sartori. — *La Crisi del* 411 *a. C. nell' Athenaion Politeia di Aristotele* (J. de Romilly) 209
W. Schadewaldt. — *Von Homers Welt und Werk* (P. Chantraine). 86
M. Scheller. — *Die Oxytonierung der griechischen Substantiva auf* -ια (P. Chantraine) 98
K. H. E. Schutter. — *Quibus annis comoediae Plautinae primum actae sint quaeritur* (A. Ernout) 104
Ch. Seltman. — *A book of Greek coins* (R. Bloch) 235
Ch. Seltman. — *The twelwe Olympians* (R. Bloch) 234
Sénèque. — *De la clémence*, ed. P. Faider : 2e p. : *Commentaire et Index omnium verborum*, par P. Faider, Ch. Favez et P. van de Woestijne (A. Ernout) 250
Seneca's, *Hercules furens en Euripides' Heracles*, door Th. B. B. Siemers (A. Ernout) 251

T. Sinko. — *Literatura Grecka*, tom III, czesc 1 (P. Chantraine).... 85
Sources for Greek History between the Persian and Peloponnesian Wars, coll. by G. F. Hill, new edition by R. Meiggs and A. Andrewes (J. de Romilly)........................... 208
A. Staat. — *De Cultuurbeschouwing van* Claudius Marius Victor, *Commentaar op* Alethia *II*, 1-202 (A. Ernout)............... 259
Studies in Roman Economic and Social History in Honor of A. Ch. Johnson (ed. by P. R. Coleman-Norton (J. Schwartz).. 83
J. Svennung. — *L'évolution de la préposition italienne da à partir de* de ab *latin* (A. Ernout)................................ 101
D. Tabachovitz. — *Homerische εἰ Sätze* (P. Chantraine).......... 215
Tablettes Albertini. — *Actes privés de l'époque vandale* éd. et comm. par Chr. Courtois, L. Leschi, Ch. Perrat, Ch. Saumagne, Ier vol. *Texte* ; IIe vol. *Planches* (A. Ernout)... 258
I. Tacito. — *Annali*, libro XVI, a cura di Br. Franchi ; II. Livio, *Le storie*, libro XXI, a cura di Br. Franchi (A. Ernout)... 254
G. Tarditi. — *I diminutivi nel Satyricon di Petronio* (A. Ernout).. 252
The theodosian Code and Novels and the Sirmondian Constitutions, transl., comment. by Cl. Pharr, with Th. Sh. Davidson and M. Br. Pharr (I. Gaudemet)............................ 112
Thucydidis. — *Historiarum liber primus*, intr., testo, trad. di. A. Maddalena (P. Chantraine)........................... 220
H. Thylander. — *Etude sur l'Epigraphie latine* (R. Bloch)....... 237
H. Thylander. — *Inscriptions du Port d'Ostie* (R. Bloch)......... 235
A. Tovar. — *Gramatica historica latina : Sintaxis* (A. Ernout).... 101
Transactions a. Proceedings of the American Philological Association, vol. LXXXII (A. Ernout)............................ 260
C. A. Trypanis. — *Medieval and modern Greek poetry* (P. Chantraine) 231
Vetus Latina, Band II, *Genesis*, 2. Liefer., Gn. 9, 14-27, 23 (A. Ernout).. 255
F. Vian. — *La guerre des Géants, Le mythe avant l'époque hellénistique* (P. Chantraine)................................. 206
F. Vian. — *Répertoire des gigantomachies figurées dans l'art grec et romain* (P. Chantraine)................................ 86
Virgile. — *Bucoliques*, éd. et trad. de L. Herrmann (A. Ernout)... 245
P. Virgilio. — *Eneide l. II*, introd. e comm. di G. Piccioni (A. Ernout).. 246
I. Waern. — ΓΗΣ ΟΣΤΕΑ, *The Kenning in Pre-Christian Greek Poetry* (O. Masson) 210
A. Walde. — *Lateinisches etymologisches Wörterbuch* ; 3e Aufl. von J. B. Hofmann ; 19. Lief. (A. Ernout).................. 100
A. J. A. Waldock. — *Sophocles the dramatist* (P. Chantraine)...... 91
Pseudo-Jenofonte. — *La Republica de los Atenienses*, intr. de M. Cardenal de Irachetta, texto, trad. y notas de M. F. Galiano (P. Chantraine)............................... 90

IMPRIMERIE CLÈDES & FILS et FONDERIE DU MIDI - BORDEAUX
Décembre 1953 - Dépôt légal : 4e trimestre 1953.

Supplément à la *Revue de Philologie, de Littérature et d'Histoire anciennes*, t. XXVI, n° 1-1952.

REVUE DE PHILOLOGIE
DE LITTÉRATURE ET D'HISTOIRE ANCIENNES
3e s., Tome XXVI, 1952. fasc. 1.

RÉSUMÉS ANALYTIQUES

G. Dumézil, *Maiestas et gravitas.* — *R. Ph.*, XXVI, 1952, 1, p. 7 à 28.

Discutant l'interprétation de M. H. Wagenvoort, on montre que les concepts de *maiestas* et de *grauitas* ne relèvent pas de la « pensée primitive », ne désignent pas des manifestations de « mana », mais sont originairement des expressions intellectuelles, qui s'expliquent par des caractères spécifiques de la civilisation romaine, soucieuse des *hiérarchies* fondées en raison et consciente des services que rend le *poids* dûment apprécié.

P. Louis, *Le traité d'Aristote sur la nutrition.* — *R. Ph.* XXVI, 1952, 1, p. 29 à 35.

Aristote fait plusieurs allusions à un traité sur la Nutrition que l'on considère généralement comme perdu. L'examen des textes suggère l'hypothèse qu'Aristote avait réuni, en vue de ce travail, une documentation qu'il a utilisée dans d'autres ouvrages de biologie, mais que le traité complet et définitif n'a jamais été rédigé.

R. Mugnier, *La filiation des manuscrits des « Parva Naturalia » d'Aristote.* — *R. Ph.*, XXVI, 1952, 1, p. 36 à 46.

Dans un article paru en 1938, dans les *Mélanges Desrousseaux* et intitulé : *Les manuscrits des Parva Naturalia d'Aristote*, nous avons indiqué les cinquante manuscrits qui contiennent ces petits traités d'histoire naturelle. Ces mss. comprennent trois familles : La famille EMY, la famille LSU, et une famille composite dont les manuscrits fournissent des leçons les apparentant, tantôt à EMY, tantôt à LSU. La famille EMY présente un archétype du xe siècle : le manuscrit E qui a engendré M et Y, et, soit directement, soit indirectement, les 13 autres manuscrits de cette famille. En revanche il n'est pas possible de trouver un archétype dans la famille LSU, car L, S et U n'ont pas été copiés les uns sur les autres. Les 27 manuscrits de cette seconde famille s'engendrent directement ou indirectement, mais certains, tout en y appartenant, restent indépendants. C'est le manuscrit E qui représente le mieux la tradition, mais il ne comporte pas tous les traités des *Parva Eaturalia*, et, à partir de 464 b 19, il faut faire appel à d'autres manuscrits : P et Z.

J. de Foucault, *A propos du tremblement de terre deRhodes.*— *R. Ph.*, XXVI, 1952, 1, p. 47 à 52.

Le développement consacré par Polybe au tremblement de terre de Rhodes, tel que nous le lisons au 1. V, ch. 88-90, a paru depuis longtemps un hors-d'œuvre : les faits sont antérieurs de neuf ans au moins aux événements racontés. Rien n'empêche de supposer qu'un accident matériel ancien ait fait déplacer et raccrocher un peu au hasard les deux ou quatre pages que ces trois chapitres occupaient dans un manuscrit ancien. On peut avancer avec vraisemblance qu'ils se rattachaient primitivement au siège de Sinope (1. IV, ch. 56), dont le récit tourne court et paraît manifestement mutilé. La première phrase du ch. 57 serait une interpolation destinée à masquer la lacune.

Supplément à la *Revue de Philologie, de Littérature et d'Histoire anciennes*, t. XXVI, nº 2-1952.

REVUE DE PHILOLOGIE
DE LITTÉRATURE ET D'HISTOIRE ANCIENNES
3e s., Tome XXVI, 1952, fasc. 2.

RÉSUMÉS ANALYTIQUES

A. Ernout, *Cor et C(h)orda*. — *R. Ph.*, XXVI, 1952, 2, p. 157 à 161.

L'étude du groupe *cor /c(h)orda* fournit un bon exemple d'une rencontre de sens appuyée sur l'homonymie. *A priori* aucun rapport n'apparaît entre le nom du « cœur » et celui de la « corde » de la lyre. Mais de *cor* ont été tirés des composés *concors* et *discors* exprimant l'idée d'un accord ou d'une discordance, et les sujets parlants ont été ainsi amenés à rattacher *concordo* et *discordo* « être en harmonie », « être en désaccord », aussi bien à *c(h)orda* qu'à *concors* et *discors*, l'image étant de même nature que dans *consono*. Allant plus loin, la langue, à un stade plus avancé, a créé « accorder », pour lequel il n'y a pas lieu de chercher une autre étymologie que pour les deux verbes entre lesquels il s'encadre en les complétant.

A. Dain, *Reginenses gr.* 88 *et* 89. — *R. Ph.*, XXVI, 1952, 2, p. 162 à 168.

Les *Reginenses gr.* 88 *et* 89, manuscrits grecs de la fin du XVIe siècle, se rattachent au projet d'une *Collection de Tacticiens grecs* liée au nom de Luc Holste et en partie réalisée, cela à l'aide de modèles conservés à Rome à cette date. Mais les deux manuscrits appartiennent à deux stades différents de l'entreprise. Le premier témoin n'est qu'un brouillon préparatoire *(De obsidione tolerando, Hypotheseis (ex Polyaeno), Praecepto e Mauricio*, et début d'une traduction latine des *Hypotheseis)*. Le second volume est un manuscrit arrivé au stade de pièce de collection *(Apparatus Bellicus)*.

J. Heurgon, *La fixation des noms de lieux en latin d'après les itinéraires routiers*. — *R. Ph.*, XXVI, 1952, 2, p. 169 à 178.

Les itinéraires du Bas-Empire présentent les noms de lieux dans un extrême désordre syntaxique ; certains paraissent cristallisés à l'ablatif, d'autres semblent au nominatif, à l'accusatif, voire au génitif-locatif. En réalité ce processus de fixation a commencé dès l'époque de la République, par suite de la chute de l'*m* final, et dès lors un conflit permanent a opposé l'orthographe officielle et l'orthographe populaire. On peut en suivre le développement du milliaire de Popilius Laenas aux gobelets de Vicarello, du milliaire de Tongres à l'Itinéraire d'Antonin.

R. Bloch, *Remarques sur quelques inscriptions latines archaïques*. — *R. Ph.*, XXVI, 1952, 2, p. 179 à 186.

De nombreux miroirs étrusques de l'époque hellénistique portent des inscriptions en latin archaïque dont certaines posent aujourd'hui encore des problèmes de lecture ou d'interprétation. Sur un miroir prénestin au lieu de la forme *opeinod* qui a toujours été lue et a suscité de nombreuses hypothèses, il faut lire *opeinor*, la lettre finale étant en réalité un *r* gravé selon l'habitude étrusque. Un miroir du Louvre présente, à des cas différents dont la scène figurée permet de rendre compte, des formes archaïques intéressantes des noms de Jupiter, Vénus et Proserpine.

P. Fournier, *Notulae Plinianae*. — *R. Ph.*, XXVI, 1952, 2, p. 187 à 191.

Dans plusieurs passages de Pline, *populus* doit être remplacé par *opulus* et *ornus* par *cornus*. Le *cinis immundus* de Virgile signifie : cendre de crottin. L'*aesculus* de Virgile et de Pline est le *Quercus Farnetto* Ten. (*Q. conferta* Kit.).

M. Lejeune, *Problèmes de philologie vénète*. — *R. Ph.*, XXVI, 1952, 2, p. 192 à 218.

VII. Discussion d'un certain nombre de textes, établissant que le vénète possède un coordonnant proclitique *ke*, placé entre les deux termes qu'il coordonne, identique à la conjonction *se* du lycien, et apparenté à la conjonction καὶ, κὰς du grec — VIII. Analyse et discussion de tous les éléments disposés (outre la dédicace) sur les « tablettes alphabétiques » du sanctuaire de Reitia à Este ; en particulier, interprétation de *akeo* (formule magique répétée 16 fois) par : *a ke o* (gr. τὸ ἄλφα καὶ τὸ ὦ) ; conclusions sur la technique et la magie de l'écriture à Este. — IX. Analyse détaillée des éléments du formulaire votif dans les dédicaces provenant des trois sanctuaires d'Este, Lagole et Gurina. — X. Les documents récemment découverts à Lagole, et qui présentent plus d'un point commun avec eux de Gurina, aident à interpréter les textes rares et mutilés provenant de ce dernier sanctuaire, et amènent à penser que le nom du « dieu » en vénète est *aisu-*.

Supplément à la *Revue de Philologie, de Littérature et d'Histoire anciennes*, t. XXVII, n° 1-1953.

REVUE DE PHILOLOGIE
DE LITTÉRATURE ET D'HISTOIRE ANCIENNES
3e s., Tome XXVII, 1953, fasc. 1.

RÉSUMÉS ANALYTIQUES

A. M. Desrousseaux, *Notes critiques sur les Oiseaux d'Aristophane.* — *R. Ph.*, XXVII, 1953, 1, p. 7 à 15.

Traduire les *Oiseaux* en français n'a pas seulement amené l'auteur à chercher derrière la leçon qu'ont transmis les manuscrits celle des copies plus exactes qui avaient précédé. Il a, sous les termes du texte, pensé retrouver par endroits, l'effet produit au théâtre par la parole que prononçait l'acteur athénien tant sur son interlocuteur en scène que sur le vaste public qui le voyait et l'entendait. D'où une interprétation parfois assez différente de celle des éditeurs successifs à travers les siècles, souvent marquée par une ponctuation plus précise, çà et là par un retour à la tradition à tort abandonnée.

P. Chantraine, *Un tour archaïque chez Pindare.* — *R. Ph.*, XXVII, 1953, 1, p. 16 à 20.

Les dictionnaires accueillent un adjectif λιτός « suppliant » avec iota bref, qui serait attesté deux fois chez Pindare, *Ol.* VI, 78, *Pyth.* IV, 217 et que les commentateurs trouvent « étrange ». Si l'on examine les deux passages, on constate que le poète a en réalité employé le substantif λιτή associé sans coordination à un autre substantif. C'est un exemple de vieux groupe en asyndète, comme il y en a d'autres en grec et dans d'autres langues indo-européennes, cf. chez Lucrèce *ferae pecudes* « bètes sauvages et bétail ». L'adjectif λιτός « suppliant » doit donc disparaître des dictionnaires.

J. Brunel, *A propos des transferts de cultes : un sens méconnu du mot ἀφίδρυμα.* — *R. Ph.*, XXVII, 1953, 1, p. 21 à 33.

Deux des sens généralement admis de ἀφίδρυμα sont incontestables : « succursale d'un sanctuaire » et « statue de culte ». La seconde acception est indépendante de la première et devait persister plus longtemps. — Le sens souvent allégué de « copie d'une statue » ne se rencontre pas dans les textes. En revanche, ἀφίδρυμα se dit de tout objet prélevé dans un sanctuaire et transporté ailleurs en vue de la fondation d'une succursale : il s'agit parfois de simples restes de sacrifice.

J. Gagé, *La « Rogatio Petillia » et le procès de P. Scipion.* — *R. Ph.*, XXVII, 1953, 1, p. 34 à 64.

Grevée au minimum d'une confusion initiale de Valérius Antias, la tradition antique sur le procès des Scipions ne permet pas de comprendre exactement de quoi fut accusé l'Africain (l'Asiatique ayant pu l'être de « péculat »), ni quelle peine il encourait, ni si un jugement fut réellement porté contre lui, avant son exil et sa mort à Literne. La critique moderne a sans doute trop dédaigné l'anecdote montrant Scipion bravant ses tribuns-accusateurs en entraînant le public derrière lui jusqu'au Capitole. Divers indices suggèrent que fut mise en scène astucieusement ou ironiquement contre Scipion — comme au siècle suivant la vieille procédure des *duumviri perduellionis* contre Ra-

birius — une procédure archaïque, jadis propre à des groupes latins et visant les personnages considérés comme *hostes Capitolini*. Pour ce jugement la plèbe se rendait spécialement au *lucus Petelinus*, parce qu'en ce lieu, d'où le Capitole n'était pas visible, l'accusé perdait la protection de Jupiter Capitolinus. Le nom de deux tribuns Petilii (un seul est connu pour cette époque) a probablement été mêlé à l'histoire du procès de Scipion par l'effet de cette confusion avec une *rogatio Petelina*.

R. Bloch et G. Foti, *Nouvelles dédicaces archaïques à la déesse Feronia*. — *R. Ph.*, XXVII, 1953, 1, p. 65 à 77.

Dans une *favissa* tout récemment découverte sur le territoire capénate, au lieu-dit Scorano, on vient de retrouver au milieu d'une masse très importante d'ex-voto de terre cuite plusieurs inscriptions latines archaïques. — Elles sont toutes dédiées à la déesse Feronia, antique divinité italique d'origine sabine. Le fameux *Lucus Feroniae*, situé sur le territoire de Capène et que l'on avait cherché en vain jusqu'à présent, se trouve ainsi définitivement localisé à 1 kilomètre environ du point où le *Capenas* se jette dans le Tibre. Feronia nous apparaît à présent, à côté de ses autres fonctions, comme une divinité guérisseuse. — L'étude archéologique du matériel de la *favissa* indique qu'elle a été pillée à date haute. Il s'agit sans doute du pillage sacrilège opéré par Hannibal et ses troupes en 211 et dont les auteurs anciens nous gardent le souvenir. Cela fournit pour la datation des inscriptions un précieux *terminus ante quem*.

Supplément à la *Revue de Philologie, de Littérature et d'Histoire anciennes*, t. XXVII, n° 2-1953.

REVUE DE PHILOLOGIE
DE LITTÉRATURE ET D'HISTOIRE ANCIENNES
3e s., Tome XXVII, 1953, fasc. 2.

RÉSUMÉS ANALYTIQUES

P. Mazon, *De quelques vers d'Euripide* (*Médée*, 214-229). — *R. Ph.*, XXVII, 1953, 2, pp. 119 à 121.

Les vers 214-229 de *Médée* présentent un certain nombre de concepts familiers au public d'Euripide et qu'il faut définir. Une fois ces termes définis, si l'on songe au caractère de Médée et à la situation dramatique, on peut retrouver le mouvement du passage. En voici l'essentiel : *Je viens à vous parce que la réserve risque toujours d'être critiquée — et aussi parce qu'une étrangère se doit de satisfaire la ville qui l'accueille — et surtout parce que je suis au désespoir et ne veux plus que mourir.*

E. Benveniste, *Le terme* obryza *et la métallurgie de l'or.* — *R. Ph.*, XXVII, 1953, 2, p. 122 à 126.

Le latin *obrussa*, gr. ὄβρυζα que l'on traduit par « épreuve de l'or » et qui se trouve au sens figuré de « épreuve », est le terme technique qui désigne la « coupellation » de l'or. Cette opération se faisait dans un vase d'argile hermétiquement bouché. *Obrussa* désignait ce vase. Le mot qui, en latin, est un emprunt au grec, a dû être pris par le grec au hittito-hurri qui possède un terme ḫubrušḫi « vase de terre, terrine ».

P. Fournier, *Notulae Plinianae XV.* — *R. Ph.*, XXVII, 1953, 2, p. 127 à 130.

Pour des raisons exclusivement botaniques, il faut lire, dans Pline, *vitellina* pour *nitelina* (XVI, 177) ; *in ulvis* pour *in silvis* (XXV, 125) ; *paleali* pour *pallioli* (XXVI, 56) ; *tensior* pour *tenuior* (XXVI, 95) ; *seridis* pour *iridis* (XXVII, 104).

J. Taillardat, *Une prétendue forme laconienne chez Alcman :* *ἰανογλέφαρος (*Parthénée*, 69). — *R. Ph.*, XXVII, 1953, 2, p. 131 à 134.

On admet, depuis Blass, que *ἱανογλέφαρος est la forme laconienne d'un hypothétique *ἑανοβλέφαρος *aux fines paupières.* Cette interprétation est infirmée par l'existence du mot ἰάνοφρυς *aux sourcils de violette, aux sombres sourcils* (Pap. Mich. 11, 13 = Hésiode *Éées*), qui ne peut être un « laconisme ». Le sens d'ἰανο- est donné par Hésychius ἰανοκρήδεμνος· ἴοις ὅμοιον τὸ ἐπικράνισμα <φοροῦσα ?>. On écrira, chez Alcman, ἰανογλέφαρος *aux yeux sombres*, synonyme d'ἰογλέφαρος.

P. Guillon, *Notes sur le livre IX de Pausanias : les demi-statues de Scôlos.* — *R. Ph.*, XXVII, 1953, 2, p. 135 à 140.

La conjecture de Schubart, ἡμίεργα pour ἡμίσεα dans le texte de Pausanias, IX, 4, 4, a été retenue à tort dans toutes les éditions ultérieures. Elle repose sur une confusion ; il est peu vraisemblable en effet que dans un temple inachevé aient été consacrées des statues de culte inachevées. Le rapport établi entre temple et statues dans le texte n'est qu'un pauvre effet de style. Il s'agit bien de demi-statues, et, en conservant la leçon des manuscrits, on peut se représenter le sanctuaire de Scôlos comme un petit enclos à ciel ouvert contenant les statues de Déméter et Coré paraissant émerger du sol à mi-corps.

Ch. Mugler, *Sur quelques particularités de l'atomisme ancien.* — *R. Ph.*, XXVII, 1953, 2, p. 141 à 174.

Le système atomiste le plus ancien admet une variété infinie de grandeur et de forme des atomes, parce que les fondateurs de cette école veulent baser leur physique sur un minimum d'hypothèses arbitraires. Même la limite supérieure du seuil de la perception n'est que relative chez Démocrite. L'univers de ce penseur est donc fondé sur des données aussi peu déterminées que possible. — Platon au contraire conçoit les fondements de sa physique aussi déterminés que possible, et cette information préalable de son cosmos a pour conséquence une limitation rigoureuse des formes possibles des atomes et une grandeur maxima des corpuscules ultimes ayant, dans son monde unique, la portée d'une constante universelle. — Epicure admet un nombre fini d'espèces d'atomes comprenant chacune une infinité d'individus. Les fondements de sa physique sont donc informés d'avance comme ceux de la physique de Platon, et les événements qui peuvent se produire dans son système ne sont qu'en partie le résultat du hasard. Sa cosmologie peut être caractérisée comme un essai pour réaliser, dans le cadre d'un espace infini peuplé d'une pluralité de mondes, une constance des phénomènes que Platon réalise, avec plus de conséquence, dans les limites de son univers fini.

R. Bloch et R. Joffroy, *L'alphabet du cratère de Vix.* — *R. Ph.*, XXVII, 1953, 2, p. 175 à 191.

Au cours de fouilles poursuivies sur le territoire de Vix, une tombe d'une extrême richesse a été découverte au début de 1953. Le matériel comprenait des pièces proprement celtiques et de nombreuses pièces importées. La plus importante de celles-ci est un énorme cratère de bronze, haut de 1 m 65 et paré d'un décor très riche. Une frise faite de 23 bas-reliefs fondus orne son col. Chaque relief présente des lettres ou des signes gravés qui se retrouvent sur le col du cratère aux endroits de fixation des pièces. La suite des lettres constitue un alphabet malheureusement incomplet, mais daté avec précision par l'ensemble du matériel même de la tombe de l'extrême fin du VIe siècle av. J.-C. Cet alphabet est un alphabet grec archaïque de type occidental ou un alphabet étrusque. Cela élimine comme lieux de montage possibles de la frise des villes comme Athènes ou Corinthe. Le nombre même des lettres de cet alphabet donne à l'hypothèse étrusque un caractère vraisemblable. Le cratère a pu être monté en Etrurie, tandis que certaines pièces de son décor sortaient peut-être d'ateliers de Grande-Grèce ou d'ateliers gréco-étrusques de Toscane.

P.K. | Aa+b —

Revue de Philologie

DE LITTÉRATURE ET D'HISTOIRE ANCIENNES

TROISIÈME SÉRIE

publiée sous la direction de

A. ERNOUT
MEMBRE DE L'INSTITUT
PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE

ET P. CHANTRAINE
PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES
DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS

Publiée avec le concours
du Centre National de la Recherche Scientifique

ANNÉE ET TOME XXVI
(78e de la Collection)

FASCICULE I
1952

LIBRAIRIE KLINCKSIECK
11, rue de Lille
PARIS

REVUE DE PHILOLOGIE

DE LITTÉRATURE ET D'HISTOIRE ANCIENNES

La plus ancienne revue française consacrée aux langues, aux littératures et à l'histoire de l'antiquité classique.

Fondée en 1845, par Léon Rénier

L'ensemble de la publication comprend 3 séries :

Première Série : 2 vol. 1845-47, avec planche.

Nouvelle Série : 50 vol. annuels (1877-1926) publiés avec la *Revue des Revues* et publications d'Académies relatives à l'Antiquité classique et la *Revue des Comptes rendus d'ouvrages relatifs à l'Antiquité classique* (programme actuellement repris par l'*Année philologique*).

Troisième Série : commencée en 1927, sous la direction de P. Jouguet et A. Ernout. — A. Ernout et P. Chantraine à partir de 1950.

TOME XXVI. — FASCICULE 1

SOMMAIRE

	Pages
G. Dumézil. Maiestas et Grauitas	7
P. Louis. Le traité d'Aristote sur la nutrition	29
R. Mugnier. La filiation des manuscrits des « Parva Naturalia » d'Aristote	36
J. de Foucault. A propos du tremblement de terre de Rhodes	47
P. Chantraine : Notes et Discussions : G. M. Bolling, *Ilias Atheniensium, the Athenian Iliad of the Sixth Century B. C.* — M. Leumann, *Homerische Wörter*	53
Bulletin bibliographique	62
Derniers ouvrages reçus	149

Conditions de Vente

Années écoulées jusqu'au Tome XXV de la 3e Série (77e de la Collection).

Pour les volumes non épuisés :

Années antérieures au Tome XXVI (1952) l'année 1.750 fr. — Etranger : 5 $
Abonnement au Tome XXVI de la 3e Série. France 1.500 fr. — Etranger : 5 $

N.-B. — Le prix français pourra être soumis à révision en fonction du niveau des prix intérieurs.

Messieurs les Abonnés peuvent acquitter dès maintenant le montant de leur Abonnement au Tome XXVI à la

LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK C/CP : PARIS 734-94

CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

BULLETIN ANALYTIQUE (Section philosophique)

Cette publication trimestrielle traite des matières suivantes : Métaphysique et philosophie générale. Théologie et sciences religieuses. Morale. Philosophie de l'art et esthétique. Théorie des valeurs. Psychologie. Théorie générale de la connaissance et épistémologie. Philosophie et histoire des sciences. Sociologie. Philosophie de l'histoire et philosophie politique. Histoire de la philosophie. Disciplines annexes. Prix : **1.500** fr. (France). **2.000** fr. (Etranger)

Renseignements et Vente : CENTRE DE DOCUMENTATION
18, Rue Pierre-Curie, PARIS (5^e^)
Téléphone ODEon 10-01 C. C. P. 9.131.62, PARIS

Le CENTRE DE DOCUMENTATION DU C. N. R. S., 18, rue Pierre-Curie, PARIS, fournit, en outre, la reproduction photographique sur microfilm ou sur papier des articles signalés dans le BULLETIN ANALYTIQUE ou des articles dont la référence bibliographique précise lui est fournie, ainsi que la version française des articles en langue étrangère.

TARIF DES REPRODUCTIONS PHOTOGRAPHIQUES

La bande de 10 pages de microfilm négatif : **75** fr.

AGRANDISSEMENTS

9 × 12 : **40** fr. — 13 × 18 et 15 × 21 : **52** fr. — 18 × 24 : **63** fr.
21 × 27 : **106** fr. — 30 × 40 : **215** fr.

A ces prix s'ajoute le coût du microfilm nécessaire au tirage.

Un droit de recherche de **100** fr. par article est facturé en sus pour les documents non analysés au BULLETIN ANALYTIQUE.

Vente et Renseignements : SERVICE DES PUBLICATIONS DU C.N.R.S.
45, Rue d'Ulm, PARIS (5^e^) — Téléphone ODEon 81-95

COLLOQUES INTERNATIONAUX du C.N.R.S. (Sciences humaines)

N° 1. — **Pensée humaniste et tradition chrétienne aux XV^e^ et XVI^e^ siècles.** Paris, octobre 1948. 1950. Un volume 15,5 × 23,5, VIII-360 pp. **1.800** fr.

RICHARD. **Répertoire des Bibliothèques et des Catalogues de manuscrits Grecs.** Un volume 16 × 25,5, XI-131 pp. .... **700** fr.

VAJDA. **Répertoire des Catalogues et Inventaires de manuscrits Arabes.** Un volume 16 × 25,5, 49 pp. .... **450** fr.

MÉMOIRES ET DOCUMENTS du Centre de Documentation Cartographique et Géographique du C.N.R.S. Tome I, 1949. Un volume 21 × 27. 148 pp., 11 pl., 10 photos .... **1.500** fr.

En préparation :

MÉMOIRES ET DOCUMENTS du Centre de Documentation Cartographique et Géographique du C.N.R.S. Tome II.

GALLIA

FOUILLES ET MONUMENTS ARCHÉOLOGIQUES EN FRANCE MÉTROPOLITAINE

Vente et Renseignements : C. N. R. S., 15, Quai Anatole-France, PARIS (7^e^).

Tome V, fascicule 1, 1947, 234 pp., 150 fig., 4 plans .... **1.200** fr.
Tome V, fascicule 2, 1947, pp. 235 à 488, 156 fig., 2 plans .... **1.200** fr.
Tome VI, fascicule 1, 1949, 288 pp., 196 fig., 4 plans .... **1.800** fr.

Viennent de paraître :

Tome VI, fascicule 2, 1950. — Tome VII, fascicule 1, 1950.

En préparation : Tome VII, fascicule 2.

SUPPLEMENTS A GALLIA

II. — FORMIGÉ (Jules). **Le trophée des Alpes (La Turbie),** 1940, 105 pp., 62 fig. .... **960** fr.

III. — ROLLAND (Henri). **Fouilles de Saint-Blaise (Bouches-du-Rhône),** 1951. 290 pp., 186 fig., 2 plans .... **2.200** fr.

IV. — *En préparation* :
WUILLEUMIER (Pierre). **Fouilles de Lyon (Fourvières).**

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

Volumes déjà parus :

I. **A. ERNOUT**

PHILOLOGICA

Recueil d'articles concernant l'Antiquité classique et particulièrement le vocabulaire latin

700 fr.

II. **E. DE SAINT-DENIS**

VOCABULAIRE DES ANIMAUX MARINS EN LATIN CLASSIQUE

360 fr.

III. **E. DES PLACES, S. J.**

LE PRONOM CHEZ PINDARE

Recherches philologiques et critiques

360 fr.

IV. **A. J. FESTUGIÈRE O. P.**

HIPPOCRATE : *L'ANCIENNE MÉDECINE*

Texte, traduction et commentaire

700 fr.

V. **G. REDARD**

LES NOMS GRECS EN -ΤΗΣ, -ΤΙΣ

ET PRINCIPALEMENT EN -ΙΤΗΣ,-ΙΤΙΣ

Etude philologique et linguistique

1.040 fr.

VI. **E. LAROCHE**

HISTOIRE DE LA RACINE *NEM* — EN GREC ANCIEN

νέμω, νέμεσις, νόμος, νομίζω

880 fr.

VII. **J. ANDRÉ**

LES TERMES DE COULEUR DANS LA LANGUE LATINE

880 fr.

VIII. **J. ANDRÉ**

LA VIE ET L'ŒUVRE DE C. ASINIUS POLLION

360 fr.

IX. **E. DELEBECQUE**

LE CHEVAL DANS L'*ILIADE*

Suivi d'un lexique du cheval chez Homère et d'un essai sur le cheval pré-homérique

1.000 fr.

X. **E. DELEBECQUE**

EURIPIDE ET LA GUERRE DU PÉLOPONNÈSE

1.600 fr.

VIENT DE PARAITRE :

XI. **F. VIAN**

LA GUERRE DES GÉANTS

LE MYTHE AVANT L'ÉPOQUE HELLÉNISTIQUE

1.400 fr.

UNIVERSITY OF LONDON
10 JUL 1952